ÉTUDES dans les ÉCRITURES

VOLUME 5

Reconciliation entre Dieu et l'Homme

Volume 5 - La Réconciliation Entre Dieu Et L'Homme

Auteur: C.T.R.
Dernière mise à jour: 07/07/2003, 12h14

Volume 5 - La Réconciliation Entre Dieu Et L'Homme

- Introduction
- Préface de l'Editeur
- Préface de l'Auteur

Introduction

ÉTUDES

dans les

ÉCRITURES

"Le sentier des justes est comme la lumière resplendissante, qui va croissant jusqu'à ce que le plein jour soit établi"

VOLUME V

LA RECONCILIATION ENTRE DIEU ET L'HOMME

"Car Dieu est un, et le Médiateur entre Dieu et les hommes est un, l'Homme Christ Jésus, qui s'est donné lui-même en rançon pour tous, témoignage [qui devait être rendu] en son propre temps. Mais aussi, nous nous glorifions en Dieu par notre Seigneur Jésus-Christ, par lequel nous avons maintenant reçu la réconciliation."

(1 Tim. 2 : 5, 6 ; Rom. 5 : 11)

African Bible Students
25906 Glenmoor
Novi, Michigan 48374-2355
USA

Africanbiblestudents.com
contact@africanbiblestudents.com

CETTE OEUVRE EST DEDIEE
Au Roi des Rois et Seigneur des Seigneurs
DANS L'INTERET DE
SES SAINTS CONSACRES
QUI ATTENDENT L'ADOPTION
ET DE
"TOUS CEUX QUI EN QUELQUE LIEU QUE CE SOIT" "INVOQUENT LE NOM DE NOTRE SEIGNEUR,"
A LA FAMILLE DE LA FOI
ET A
LA CREATURE GEMISSANTE, ETANT EN TRAVAIL ET ATTENDANT LA REVELATION DES FILS DE DIEU

"Pour qu'il apparaisse clairement à chacun, quelle est la dispensation du mystère caché en Dieu dès le commencement des siècles", "selon les richesses de la grâce de Dieu qu'il a répandue avec abondance sur nous par toute sorte de sagesse et d'intelligence, nous faisant connaître le secret de sa volonté par un effet de sa bienveillance, selon qu'il l'avait auparavant résolu en lui-même qu'à la dispensation des temps accomplis, il réunit toutes choses en Christ."

Eph. 3:4,5,9; 1:8-10

Préface de l'Auteur

Ce volume, dans sa première édition, fut publié en 1899. Il est maintenant, dans les diverses langues des pays civilisés, entre les mains d'un grand nombre enfants de Dieu. Une multitude de lettres nous disent quel grand secours prodiguèrent ses pages dans l'élucidation de la Vérité divine - dans l'explication de la Bible. Certains ont trouvé une aide spéciale sur un point, d'autres sur un autre et d'autres encore sur tous les points. Le chapitre intitulé : "Celui qui fut sans souillure et relatif aux exigences terrestres que notre Seigneur accepta quand Il naquit enfant de Bethlehem, a retenu spécialement l'attention, et beaucoup ont déclaré qu'il projetait une vive lumière sur un grand nombre de sujets scripturaux et scientifiques.

Pour un système de théologie qui reconnaît sa propre faillibilité, sollicite et attend la direction et l'illumination divines jusqu'à la fin du pèlerinage de l'Église, il semble remarquable que ce volume écrit il y a dix-neuf ans (préface écrite en 1916 - Trad.) réclame peu de corrections pour être pleinement d'accord avec la plus récente opinion de ceux qui étudient la Bible touchant les enseignements de la Parole de Dieu.

L'idée dominante de ce Volume est le prix de la Rançon. Apparemment cette doctrine, de laquelle découlent toutes les autres doctrines intéressant notre salut, a été, dans une grande mesure, perdue de vue, obscurcie depuis le temps où les Apôtres s'endormirent dans la mort jusqu'à maintenant. Ceux qui étudient la Bible ont trouvé que la Rançon est la clef qui ouvre la Bible entière, qui distingue immédiatement ce qui est vérité de ce qui est erreur.

Il n'est, pas surprenant qu'en appréciant le sujet et en l'étudiant avec tant de soin, nos vues qui s'y rapportent soient devenues de plus en plus claires. Les affirmations de la Bible concernant la Rançon n'ont changé en aucune façon, pas plus que notre confiance en elles ; mais elles sont plus lumineuses, nous les comprenons mieux. Nous soutenons que les exposés de la Bible sur le sujet sont infaillibles et que c’est parce que nous ne sommes pas infaillibles que nos vues sont susceptibles d'approfondissement quand nous sondons les Écritures et sommes guidés dans leur compréhension, comme cela fut promis, par le Saint Esprit. Nous n'objectons rien à l'idée que le Plan divin se révèle graduellement, nous nous en réjouissons au contraire. Nous n'avons rien à regretter. La Rançon nous apparaît toujours plus distinctement avec chaque nouveau rayon de la lumière divine.

Nous voyons maintenant que notre Seigneur Jésus quitta la gloire céleste afin d'accomplir une oeuvre de rançon pour Adam et sa race. Nous comprenons que Son changement de nature d'être spirituel (littér. : être-esprit - Trad) en être humain Lui permit d'être le prix de la Rançon - un homme parfait pour un homme parfait - Antilutron - un prix correspondant, Nous discernons maintenant que Jésus se donna, à l'âge de trente ans, au Jourdain, au moment de Sa consécration être le prix de la Rançon pour tous. Il continua à donner ce prix de la Rançon en faisant le sacrifice de Sa vie, laquelle, au propre temps, constituerait le prix de la Rançon pour Adam, le père, et sa race. Il acheva l’oeuvre de laisser Sa vie, de l'abandonner, de la sacrifier, en permettant qu'elle Lui soit enlevée, quand Il s'écria sur la croix : "Tout est accompli !" Rien de plus ne pouvait être donné que ce qu'Il donna - une Rançon (un prix

correspondant) pour Adam, le père. Mais elle ne fut pas payée en vue de réaliser la liquidation du compte d'Adam, autrement Adam et toute la race pécheresse auraient été, alors et sur l'heure, transférés à Jésus. Le prix fut simplement déposé entre les mains de la Justice divine comme un dépôt, au crédit de Celui qui était mort, afin qu'Il puisse l'appliquer plus tard en accord avec le Plan divin. Notre Seigneur Jésus passa de l'état de mort à celui d'être esprit de nature divine, en récompense de Sa fidélité et de Sa loyauté envers Dieu par l'abandon qu'Il fit en sacrifice de Sa vie terrestre. " Lui, que Dieu a souverainement élevé et auquel Il a donné un nom au-dessus de tout, autre nom".

Jésus ne pouvait faire aucun usage du prix de la Rançon tant qu'Il était sur la terre. Il ne pouvait même pas amener Ses disciples en communion avec le Père. C'est pourquoi Il déclara : "Je monte vers mon Dieu et votre Dieu, vers mon Père et votre Père". Il déclara aussi : "Si je ne m'en vais, le Saint Esprit, ne viendra pas». Dix jours après l'Ascension de notre Seigneur, Ses disciples s'étant assemblés, suivant Ses instructions, dans la chambre haute, reçurent la bénédiction de la Pentecôte, preuve qu'ils avaient été acceptés par le Père, grâce aux mérites du sacrifice de Jésus. Jésus avait employé à titre d'imputation les mérites de la Rançon qu'il avait déposée dans les mains de son Père ; mais Il ne les donna pas à Ses disciples. Ce n'est pas à eux qu'ils étaient destinés comme possession, mais au monde - "une Rançon pour tous". Tous les disciples de Jésus ont renoncé à participer aux bénédictions de la Rançon qui seront répandues sur le monde au Second Avènement de notre Seigneur, afin qu'ils puissent goûter avec le Rédempteur à une bénédiction plus grande encore - l'honneur et l'immortalité. Le prix de la Rançon est destiné à apporter, à Adam et à sa race, la vie sur la terre et les droits et honneurs terrestres qui furent perdus par Adam le père, lorsque, par sa désobéissance, il devint un pécheur, cette perte étant, par voie de conséquence. Subie ensuite par toute sa famille, la race humaine entière. Le temps de profiter des résultats de la Rançon, autrement dit du Rétablissement d'Adam et de sa race, commence après le Second Avènement, du Seigneur, quand Il établira Son Royaume dont le dessein même est de ramener la race rebelle à la communion totale avec le Père et à la vie éternelle pour tous ceux qui le voudront.

L'Appel de l'Église n'a pas pour objet, de donner un prix de Rançon supplémentaire, ni d'ajouter par conséquent, à ce que Jésus donna car ce qu'Il donna est suffisant. L'invitation est faite aux membres de l'Église de démontrer qu'ils ont le même esprit, la même disposition, que Jésus avait, de faire la volonté du Père coûte que coûte - jusqu'à la mort même ; ceux qui font cette démonstration peuvent être acceptés par le Père comme membres d'une sacrificature royale dont Jésus est la Tête, le Chef, comme membres de la classe de l'Épouse dont Jésus est le Glorieux Époux céleste. Il est exigé de ceux-là qu'ils reviennent à Dieu sous la même alliance faite par Jésus : "Assemblez moi mes saints qui ont fait, alliance avec moi par le sacrifice". Ps. 50 : 35.

Ce ne sera pas avant que ceux-ci aient été appelés, choisis et trouvés fidèles et qu'ils aient été glorifiés, que le moment viendra pour Christ et la classe de l'Épouse de prendre la direction du monde pour le relever : et ce n'est pas avant cela, qu'il sera légitime pour le Seigneur de transférer à la Justice divine les mérites de Sa mort, mérites qu'Il plaça comme un dépôt entre les mains du Père lorsqu' Il mourut. "Père, je remets [grec : dépose] mon

esprit entre Tes mains" - ma vie et tous ses droits. Quand ce prix de la Rançon aura été, en bonne et due forme, versé à la Justice divine, à la fin de l'Age, il ne sera plus désormais un dépôt à la disposition du Sauveur, mais il aura été donné en échange d'Adam et de sa race, qui seront immédiatement remis au Fils par le Père, afin que le Règne millénaire du Rédempteur puisse commencer et que toutes les familles de la terre lui soient assujetties pour être élevées par lui des conditions du péché et de la mort à tout ce qui fut perdu par Adam à tout ce pour quoi Jésus mourut afin de le restituer à l'homme.

Mais les membres de la classe de l'Église, dont le choix s'effectue depuis près de dix-neuf siècles, ne pouvaient constituer des sacrifices acceptables pour Dieu, comme le fut leur Rédempteur Jésus parce que Lui seul était saint, innocent, sans souillure - tandis que nous sommes imparfaits et pécheurs, et Dieu ne peut accepter des sacrifices imparfaits, défectueux, entachés de péché. Que pouvait-on faire alors pour que nous fussions des sacrifices acceptables et pour nous permettre d'être associés avec Jésus sur le plan de l'esprit ? La chose qui convenait fut faite - une imputation des mérites de Jésus fut accordée par la Justice divine en faveur de tous ceux qui voudraient entrer dans une Alliance de Sacrifice, et pour lesquels Jésus deviendrait l'Avocat ou le Garant. Cette imputation par Jésus des mérites de Son sacrifice, en faveur de l'Église, pourrait être assimilée à une hypothèque, ou à une opposition, sur le sacrifice pour la Rançon qui retarderait son application au bénéfice du monde jusqu’à ce que son application à celui de l'Église fût achevée.

L'Alliance des membres de l'Église est fondée sur le sacrifice de toute leur vie et de leurs droits terrestres afin qu’ils puissent devenir de Nouvelles-Créatures en Christ. et Ses cohéritiers sur le plan spirituel.

Ce fut, sur la base de cette imputation de nos bénédictions futures de Rétablissement et de notre propre consécration personnelle à l'Éternel, que notre Rédempteur, agissant pour nous comme Souverain Sacrificateur et Avocat nous mit en relation avec le Plan du Père, ce qui nous permit d'être engendrés du Saint Esprit, de cesser de faire partie de la famille humaine et de devenir membres de la famille spirituelle dont Jésus est le Chef. Tous les membres de l'Église prennent donc part avec Jésus à cette oeuvre de sacrifice de soi-même, en ce que nous nous présentons à l'Éternel, et Lui, en qualité de Souverain Sacrificateur de Dieu, nous offre comme une partie de Son propre Sacrifice. Ainsi "nous achevons ce qui reste encore à souffrir des afflictions du Christ". De même, nous souffrons avec Lui afin que nous puissions aussi régner avec Lui. Ce n'est que lorsque tous les engendrés de l'esprit auront passé par la mort que les mérites du Christ, remis à Sa mort en dépôt entre les mains de la Justice et mis en gage dans l'intérêt de l'Église, seront libérés de cette contrainte et prêts à servir au rachat d'Adam et de toute la race humaine, sous les termes de la Nouvelle Alliance.

S'il nous fallait à nouveau écrire ce Volume, nous apporterions ça et là des retouches de peu d'importance dans l'expression et en harmonie avec ce que nous avons présenté ici. Nous prions nos lecteurs de s'en souvenir. Ces différences dans l'expression ne sont pas assez importantes pour nous permettre de considérer les expressions de ce Volume comme

inexactes - elles sont simplement moins précises et moins claires quelles le seraient si cet ouvrage devait être rédigé aujourd'hui.

Pour les plus récents commentaires sur la Nouvelle Alliance, nous invitons les nouveaux lecteurs à se reporter au Volume VI des "ÉTUDES" à la préface de l'auteur.

Votre serviteur dans le Seigneur,

Charles Taze Russell.

A Brooklyn (N. Y.), le 1er Octobre 1916.

Chapitre 1 - Les faits réels et la doctrine philosophique de la Réconciliation (*) ['At-one-ment' - Trad.]

- Les faits réels et la doctrine philosophique de la Réconciliation (*) ['At-one-ment' - Trad.]

Chapitre 1 - Les faits réels et la doctrine philosophique de la Réconciliation (*) ['At-one-ment' - Trad.]

Elle est le fondement même de la doctrine chrétienne du point de vue de la Bible. - Trois manières de voir le sujet : "vue orthodoxe", "vue hétérodoxe", vue biblique qui unit et harmonise les deux. - La théorie de l'évolution est contraire à la Vérité sur ce sujet. - La réconciliation de la Justice est accomplie. - La réconciliation de l'Église est en cours. - La réconciliation du monde est future. - Le grandiose résultat final quand le gouvernement et le Royaume du Médiateur auront achevé leur oeuvre.

La doctrine de la Réconciliation est le fondement même de la religion chrétienne. Ce sujet étant le plus important de la théologie, il est tout à fait indispensable d'en avoir une claire compréhension, et ceci est généralement admis dans les milieux chrétiens. Néanmoins, bien que l'on croie à la Réconciliation, on la comprend peu ; les diverses idées et théories qui la concernent sont aussi incohérentes que vagues, et la foi édifiée sur de telles opinions Incohérentes et vagues de la doctrine fondamentale doit être, nécessairement et dans les mêmes proportions, instable, faible et vague. Au contraire, si l'on saisit clairement, dans toute l'ampleur que lui confère la Parole de Dieu, cet important sujet comme étant le fondement du divin plan de salut, non seulement il établira la foi, l'enracinera et la fondera sur des principes exacts, mais il servira de guide pour discerner la vérité et l'erreur en ce qui concerne toutes les particularités de la foi. Quand on aura bien posé et clairement discerné le fondement, et que sur lui et en parfaite harmonie avec lui, on aura édifié chaque article de la foi, l'édifice tout entier de la foi sera parfait.

Comme nous le montrerons par la suite, chaque doctrine, chaque théorie peut être mise en contact avec cette pierre de touche qui déterminera rapidement la part d'or et d'impuretés qu'elle renferme.

Il y a deux conceptions générales de la Réconciliation :

(1) La conception dite conception orthodoxe à savoir, que l'homme transgresseur de la loi divine, tomba sous la condamnation divine, "sous la colère" que Dieu, tout en étant empêché par la Justice d'acquitter le pécheur, a pourvu à une juste rédemption pour lui et par là, au pardon de ses péchés, par la sacrifice de Christ. Toute cette oeuvre destinée à satisfaire aux exigences de la Justice et à placer le pécheur dans une position acceptable par Dieu, est appelée l’oeuvre de la Réconciliation.

(2) La conception dite conception hétérodoxe de la Réconciliation (enseignée jadis surtout par les Unitariens et les Universalistes, mais qui s'est récemment, répandue avec rapidité et d'une manière générale dans chaque partie de la Chrétienté), aborde la question sous l'angle opposé : Elle ne présuppose aucune exigence de la part de la justice divine d'un sacrifice pour la transgression du pécheur ; elle ignore la colère de Dieu qui s'exprimerait dans une quelconque sentence spéciale de mort ; elle ignore la "malédiction". Elle soutient que Dieu désire et attend que homme s'approche de lui, qu'il ne place aucun obstacle sur sa voie,

n'exige aucune réconciliation pour le péché de l'homme, mais simplement qu'il abandonne le péché, recherche la justice (*), ["righteousness" : disposition et conduite conformes au modèle du droit et de la justice (dict.).] et revienne ainsi en harmonie avec Dieu - en union (" at-one") avec Dieu. Il s'ensuit que cette conception est généralement appelée Réconciliation, et qu'on entend par là qu'elle signifie l'harmonie avec la justice sans se préoccuper des méthodes par lesquelles l'humanité puisse être amenée à cette condition ; selon cette doctrine, c'est le pécheur lui-même qui fait l'expiation de ses propres péchés, ou sinon C'est Dieu qui pardonne sans condition. D'après cette conception, notre Seigneur Jésus et tous ses disciples participent à la réconciliation en ce qu'ils ont enseigné et exhorté l'humanité à se détourner du péché et à rechercher la justice (*), [Voir note précédente] et non dans le sens d'offrande pour le péché ou de rançon.

(3) La conception que nous acceptons comme la seule scripturale mais qu'ont perdue de vue très généralement les théologiens, embrasse et combine les deux conceptions précédentes. La doctrine biblique de la Réconciliation, ainsi que nous allons nous efforcer de le montrer, enseigne clairement ceci :

(a) L'homme fut créé parfait, à l'image de Dieu, mais il déchut de cet état par sa désobéissance volontaire et tomba sous la sentence de la colère, "la malédiction", et ainsi tous les membres de la race devinrent "des enfants de colère". - Eph. 2 : 3.

(b) Si, contre sa créature désobéissante, Dieu a appliqué en toute justice la sentence de Sa loi, la mort, et cela sans miséricorde pendant plus de quatre mille ans, néanmoins, l'esprit d'amour et de compassion faisant corps avec cette justice et cette fidélité aux principes de justice, conçut le dessein d'un arrangement ultime par voie de substitution ou plan de salut par lequel Dieu, tout en restant juste et en exécutant ses justes lois contre les pécheurs, serait cependant le justificateur de tous ceux qui croient en Jésus (Rom. 3 : 26). Grâce à ce plan, tous les condamnés pourraient être libérés de la sentence sans aucune violation de la Justice, et avec une telle manifestation d'amour, de sagesse et de puissance divine, que cela honorerait le Tout-Puissant et se trouverait être une bénédiction pour toutes ses créatures humaines et angéliques, en leur révélant à toutes, d'une manière plus grandiose que jamais, la sagesse et la grâce infiniment diversifiées de Dieu. - Eph. 3 : 10 - Diaglott.

(c) Ce fut dans l'exécution de ce programme de Réconciliation avec la loi divine à cause de sa transgression par le père, Adam, que notre cher Rédempteur mourut, "en rançon pour tous, témoignage [qui devait être rendu] en son propre temps". - 1 Tim. 2 : 6 - D.

(d) Mais le sacrifice pour les péchés n'accomplit pas l’oeuvre entière de la Réconciliation, car ce sacrifice a simplement satisfait aux exigences de la Justice. En vertu de la rançon donnée à la Justice, un transfert total du compte de l'homme est effectué, et sa cause, sa dette, etc., sont entièrement portées au compte du Seigneur Jésus-Christ qui donne à la Justice pleine satisfaction pour ses exigences contre Adam et sa race. Ainsi, en raison de ce "rachat" par son précieux sang, Jésus est donc maintenant, le propriétaire, le maître, le "Seigneur de tous". - Rom. 14 : 9.

(e) L'un des buts de cet arrangement en faveur d'Adam et de sa race était d'annuler la sentence de mort qui les frappait. L'Amour ne pouvait en effet sauver les condamnés avant que cette sentence fût enlevée, car leurs privilèges de vie future étaient de toutes manières entièrement abrogés, détruits.

(f) Un autre but était de soustraire la race déchue aux exigences de la Justice divine, et de la placer sous la surveillance de Jésus qui, en tant que représentant du plan du Père, se propose non seulement de satisfaire aux exigences de la Justice, mais se charge aussi d'instruire, de corriger et de rétablir tous ceux des membres de la race déchue qui manifesteront leur désir d'être en harmonie avec la Justice. Ceux-là, il les replacera à la fin sous la Justice de la loi divine, mais alors, ils seront parvenus à un état de perfection tel qu'ils seront capables de faire face à toutes les exigences parfaites de cette loi.

(g) A l'origine, la seule influence tendant à séparer Dieu et l'homme provenait de la sentence divine ; mais aujourd'hui, après six mille ans de chute, de dégradation et d'éloignement de Dieu à cause des mauvaises oeuvres, de l'ignorance, de la superstition et des ruses de l'Adversaire, et parce que le caractère et le plan divins ont été présentés sous un faux jour aux hommes, nous constatons que le message de grâce et de pardon ne retient pas l'attention. Dieu déclare ouvertement que, la rançon ayant été acceptée, il est maintenant prêt à accueillir les pécheurs qui reviennent en harmonie avec lui et vers la vie éternelle par les mérites du sacrifice de Christ ; malgré cela, la majorité des humains a de la peine à ajouter foi à la bonne nouvelle et, en conséquence, à en accepter les conditions. Certains ont été tellement abusés par les sophismes dont Satan s'est servi pour égarer toutes les nations (Apoc. 20 : 3), qu'ils ne croient pas qu'il y ait un Dieu ; d'autres qui croient en Dieu voient en lui un grand et puissant adversaire, dépourvu d'amour et de sympathie, prêt et empressé à les tourmenter éternellement ; d'autres encore ont l'esprit embrouillé par la Babel des informations contradictoires qui leur parviennent au sujet du caractère divin, et ne savent pas ce qu'il faut croire ; cherchant à s’approcher de Dieu, ils en sont empêchés par la crainte et par l'ignorance. En conséquence, c'est un fait que le nombre de ceux qui ont jusqu'ici profité de l'occasion de s'approcher de Dieu par Christ, est comparativement peu élevé - "un petit troupeau".

(h) Néanmoins, le sacrifice pour les péchés ne fut pas pour quelques-uns, mais pour "beaucoup", pour "tous". Selon le programme divin, celui qui les rachète tous par son propre précieux sang fera connaître en fin de compte à tous les hommes, "à toute créature", la bonne nouvelle de leur privilège, de rentrer par la grâce divine, en Réconciliation avec leur Créateur.

(i) Jusqu'ici, l'Église seule a bénéficié directement de la Réconciliation ; mais les Écritures enseignent que cette Église constituera un Royaume de prêtres, ou "sacrificature royale" avec Christ comme Souverain Sacrificateur royal et que, durant l'Age millénaire, cette classe du Royaume céleste, cette sacrificature royale, délivrera pleinement et complètement l'humanité de l'aveuglement dont Satan, l'erreur et la dégradation ont frappé les hommes, et qu'elle ramènera à la réconciliation totale avec Dieu quiconque, parmi toutes les familles de

la terre, le voudra.

(j) D'accord avec cette même pensée, l'Apôtre déclare que nous, les croyants, l'Église, avons obtenu la Réconciliation. Dieu pourvut à la réconciliation, il y a dix-huit siècles, et cela pour tous, mais seuls, les croyants l'ont reçue dans le sens qu'ils n'ont pas manqué l'occasion que leur offrait ainsi la grâce de Dieu, tandis que le reste des hommes est aveuglé. "Le dieu de ce siècle a aveuglé l'intelligence des incrédules pour que la lumière de l'évangile de la gloire du Christ, qui est l'image de Dieu, ne resplendît pas pour eux". - 2 Cor. 4 : 4.

(k) D'accord également avec cette pensée est la déclaration des Écritures selon laquelle le premier travail de Christ, lors de son règne millénaire, sera de lier ou d'entraver Satan afin qu'il ne séduise plus les nations pendant mille ans (Apoc. 20 : 3) ; les nombreuses déclarations des prophètes abondent dans le même sens et nous montrent que lorsque le Royaume de Dieu sera établi sur la terre entière, celle-ci sera remplie de la connaissance de l'Éternel comme les eaux couvrent le fond des mers, et personne n'aura plus besoin de dire à son prochain : " Connais l'Éternel" (Héb. 8 : 11) ; la prière du Seigneur exprime la même pensée en ces termes : "Ton règne vienne, Ta volonté soit faite sur la terre" - parce que tout cela implique ce que l'Apôtre déclare expressément que "Dieu veut que tous les hommes soient sauvés et viennent à la connaissance de la Vérité". - 1 Tim. 2 : 4.

(l) La Réconciliation, dans l'une et l'autre de ses phases - la satisfaction des exigences de la Justice, et le rétablissement de l'harmonie ou la réconciliation entre Dieu et toutes celles de ses créatures qui, avec une lumière et une connaissance complètes, désireront profiter des privilèges et des occasions de la Nouvelle Alliance - sera achevée à la fin de l'Age millénaire. A ce moment-là tous ceux qui, volontairement et sciemment rejetteront la faveur divine offerte par Christ, seront "exterminés d'entre le peuple" d'"une destruction éternelle de devant la présence du Seigneur et de devant la gloire de sa force", - d'une destruction de laquelle il ne subsistera aucune espérance de sortir par une résurrection future. - Actes 3 : 23 ; 2 Thess. 1 : 9.

(m) Alors sera achevée la grande oeuvre de la Réconciliation, et toutes choses dans les cieux et sur la terre se trouveront en harmonie avec Dieu, le louant pour toute sa munificence et sa grâce par Christ ; et il n'y aura plus là, ni mort, ni cri, ni douleur, parce que les premières choses auront disparu. Tel sera le résultat de l'oeuvre de Réconciliation commencée par le Sacrifice de notre Rédempteur pour satisfaire à la Justice, et s'achevant par la pleine réconciliation de tous ceux qui auront été trouvés dignes de la vie éternelle.

Quel que soit le sens accordé au terme Réconciliation, on est obligé de concéder que si l'on parle de réconciliation entre Dieu et l'homme, c'est qu'il y a une difficulté, une divergence, une opposition existant entre le Créateur et la créature, sinon ils seraient unis ("at-one"), et une oeuvre de réconciliation serait inutile à tous points de vue. C'est ici surtout que nous saisissons l'opposition extrême existant entre la Bible et la doctrine moderne de l'évolution qui, dans les trente dernières années (écrit en 1899 - Trad.) en particulier, a imprégné la foi des chrétiens de toutes confessions, et s'est imposée de façon plus marquée dans les facultés de théologie et dans les principales chaires de la chrétienté.

La théorie de l'évolution nie la chute de l'homme ; elle nie qu'il ait jamais été à l'image et à la ressemblance de Dieu ; elle nie qu'il ait jamais été dans une condition lui permettant d'être à l'épreuve devant la barre de la stricte Justice ; elle nie qu'il ait jamais péché dans une telle épreuve et qu'il ait jamais été condamné à mort. Elle prétend que la mort, loin d'être un châtiment, n'est qu'une autre étape dans la marche de l'évolution elle soutient que l'homme, au lieu d'être tombé de l'image et de la ressemblance de Dieu dans le péché et la dégradation, ne cesse de s'élever de plus en plus de la condition du singe vers l'image et à la ressemblance de Dieu. Dès lors, et logiquement, cette théorie ne peut pas admettre que Dieu pouvait, en toute justice, condamner l'homme parce qu'il s'élève d'un plan inférieur à un plan supé-rieur ; elle ne peut en conséquence admettre non plus que la Justice pourrait accepter une offrande pour le péché de l'homme, puisqu'il n'y a aucun péché en lui qui exige une telle offrande. Conformément à cette idée, elle prétend que Christ ne fut pas une offrande pour le péché, ni un sacrifice pour les péchés, à moins que son sacrifice, pourrait-on dire, ne soit assimilé à celui d'un patriote donnant sa vie en sacrifice pour son pays ; autrement dit, que Jésus a donné sa vie pour aider au relèvement de la race vers de plus larges libertés et privilèges.

Or, nous trouvons que la Parole de Dieu contredit absolument cette théorie entière, de sorte qu'aucun accord n'est possible entre l'enseignement des Écritures et l'enseignement de la théorie de l'évolution, science ainsi faussement dénommée. Quiconque croît à la théorie de l'évolution, rejette dans la même mesure la théorie de l'Écriture ; et pourtant, nous trouvons un très grand nombre de chrétiens qui luttent et s'efforcent en vain d'harmoniser ces enseignements si opposés. Quelle que soit la mesure dans laquelle ils soutiennent la théorie de l’évolution, dans la même mesure ils s'éloignent du seul fondement de la foi fourni par Dieu ; et à ce même degré, ils sont préparés pour accepter de nouvelles erreurs dans lesquelles sûrement l'adversaire les attirera ; ces erreurs leur seront présentées d'une manière si plausible, selon la sagesse de ce monde qu'elles séduiraient, si possible, même les élus. Mais ceux-ci auront "la foi donnée une fois aux saints" ; ils s'attacheront fermement à la doctrine de la Réconciliation, telle que la présentent les Écritures et seront ainsi protégés contre chaque détail et chaque aspect de la théorie de l'évolution car les élus mêmes seront enseignés de Dieu, spécialement sur cette doctrine de la Réconciliation qui est le fondement même de la religion révélée et de la foi chrétienne.

Les Écritures témoignent sans équivoque que Dieu créa l'homme à son image et à sa ressemblance - mentale et morale ; que l'homme, être terrestre, était l'image ou ressemblance morale et intellectuelle de son Créateur, être-esprit. Selon les Écritures, au commencement, l'homme était en communion avec son Créateur qui l'avait reconnu et accepté comme son ouvrage, et le trouvait "très bon", très agréable, très plaisant ; elles montrent qu'Adam, parfait, eut à choisir la vie ou la mort, et que lorsqu'il devint transgresseur, son acte était pleinement conscient et délibéré, car il nous est dit qu'Adam "ne fut pas séduit". Elles rapportent la première mise à exécution de la peine de mort, puis l’action continue de cette sentence de mort sur la race au cours des siècles. Elles indiquent comment Dieu révéla au fidèle Abraham son dessein, son intention d'apporter, non tout de suite, mais plus tard, une bénédiction à la race qu'il avait déclaré avoir frappée de malédiction par la sentence de mort. - Gen. 1 : 31 ; 2 : 17 ; 3 : 23 ; 1 Tim. 2 : 14 ; Gen. 12 : 3

; 18 : 18 ; 3 : 17.

Puisque la malédiction ou le châtiment du péché fut la mort, les bénédictions promises impliquaient un retour de la mort à la vie, à une vie plus abondante ; et la promesse faite à Abraham était que de quelque manière inexpliquée, le Sauveur qui accomplirait cette oeuvre de bénédiction du monde devait sortir de la postérité d'Abraham. Avec plus ou moins de clarté, cette promesse fut réitérée à Isaac, à Jacob et à, tous les enfants d'Israël. Les prophètes déclarèrent aussi que le Messie qui viendrait serait un Agneau immolé, une offrande pour le péché, quelqu'un qui "répandrait son âme dans la mort" pour nos péchés et non pour les siens. Ils dépeignirent aussi le résultat de son sacrifice pour les péchés, dans la gloire et la bénédiction qui devaient suivre ; exposant comment, en dernier lieu, son Royaume prévaudra, et comment lui le Soleil de Justice, il apportera dans le monde le nouveau jour de bénédiction, de vie et de joie, qui dispersera les ténèbres, la tristesse et le chagrin de la nuit de pleurs qui domine maintenant comme résultat du péché originel et de la chute, avec toutes les tendances mauvaises qu'ils ont transmises. - Es. 53 : 10 - 12, 35 ; 60 ; 61.

Bien loin de nous dire que l'homme avait été créé sur le plan d'un singe, s'était élevé à son degré de développement actuel, et parviendrait en fin de compte la perfection par le même processus d'évolution, l'Apôtre Pierre, parlant sous l'inspiration du Saint Esprit, enseigne au contraire, une leçon inverse ; il nous dit que Christ mourut pour nos péchés et que, grâce à la rédemption accomplie par son sacrifice, il viendra pour l'humanité, à la fin, au second avènement de notre Seigneur, de grands temps de rafraîchissements - des temps du rétablissement de toutes choses, dont déclare-t-il, "Dieu a parlé par la bouche de tous ses saints prophètes de tout temps" (Actes 3 : 19 - 21). Quiconque peut penser que l'Apôtre Pierre était en train de prêcher une doctrine d'évolution, alors qu'il prêchait l'évangile du rétablissement, doit certainement s'être bouché les yeux et avoir cessé de raisonner; car si la condition de l'homme à l'origine était celle d'un singe, ou si elle était en quoi que ce soit inférieure à notre condition présente, l'Apôtre aurait été le plus insensé des insensés de présenter des temps de rétablissement comme une grande espérance et perspective, car rétablissement signifie restitution ou restauration de cette condition existant antérieurement.

Au contraire, les paroles de l'Apôtre sont en désaccord complet et en opposition avec la théorie de l'évolution, et en parfait accord avec la doctrine de la Réconciliation, du rétablissement ; elles sont en parfaite harmonie avec l'enseignement des Écritures que l'humanité fut vendue au péché, que ses membres devinrent esclaves du péché et souffrirent la dégradation du péché provenant de la désobéissance originelle d'Adam, le père, et de sa condamnation à mort. Le Rétablissement, la bonne nouvelle prêchée par Pierre, implique que quelque chose de bon, de grand, de précieux fut perdue, puis rachetée par le précieux sang de Christ, et qu'elle sera restituée, comme résultat de cette rédemption, au second avènement de Christ. De plus, la référence de l'Apôtre aux prophètes, déclarant que ces temps de rétablissement furent -mentionnés par eux tous qui étaient saints, implique clairement que l'espérance du rétablissement est la seule espérance offerte à l'humanité par inspiration divine. (*) [Voir : Theology Tracts N℅4 1 (non traduit en français).]

Tous les Apôtres ont, d'une manière semblable, attiré l'attention en remontant dans le passé, sur la perte de la faveur divine, et sur la croix de Christ comme point de réconciliation à l'égard de la Justice divine, et en regardant vers l'avenir, sur l'Age millénaire comme temps de bénédiction de tous les humains par des occasions de connaissance et d'assistance dans leur réconciliation avec Dieu. Ils indiquent tous que l'âge actuel est le temps du rassemblement des membres de l'Église élue qui doit être associée avec le Messie (sa "sacrificature royale", et son "peuple particulier»). En sa qualité d'"Épouse, de "corps de Christ", elle participera avec son Époux à l'oeuvre bénie du rétablissement des humains, obtenue grâce au sacrifice achevé au Calvaire.

Remarquez bien les paroles de l'Apôtre Paul à ce sujet : "Comme par la désobéissance d'un seul homme, le péché est entré dans le monde" - et par le péché la mort ; et qu'ainsi la mort a passé sur tous les hommes [par le fait du péché, et hérité des tendances au péché transmises par hérédité] en ce que tous ont péché". Il est bien évident que l'Apôtre Paul n'était pas plus évolutionniste que l'Apôtre Pierre et les prophètes. Notez bien l'espérance qu'il indique comme constituant l'essence même de l'Évangile lorsqu'il dit : "Dieu prouve (Seg. - Trad.) son amour envers nous, en ce que, lorsque nous étions encore des pêcheurs, Christ est mort pour nous. A plus forte raison donc, ayant été maintenant justifiés par Son sang, serons-nous sauvés de la colère par lui" (Rom. 5 : 8, 9). Voilà une déclaration précise que la race était sous la colère divine, que la puissance qui nous sauve était le sang de Christ, le sacrifice qu'Il fit en notre faveur, et que ce Sacrifice était une expression de l'amour divin et de la grâce divine. L'Apôtre poursuit en montrant l'oeuvre de Réconciliation, et le rétablissement qui en résultera, disant : "Comme par une seule faute [la désobéissance d'Adam] la condamnation [la sentence de mort] a atteint tous les hommes, de même par un seul acte de justice, la justification qui donne la vie [la cassation de la sentence] s'étend à tous les hommes, car comme par la désobéissance d'un seul homme [Adam] plusieurs ont été constitués pécheurs [tous ceux qui étaient en lui], ainsi par l'obéissance d'un seul [Jésus] plusieurs [tous ceux qui en fin de compte se prévaudront des privilèges et occasions de la Nouvelle Alliance] seront constitués justes". - Rom. 5 :12, 18, 19.

Le même Apôtre, dans beaucoup d'autres de ses discours magistraux et logiques, exprime l'idée que la Réconciliation, en ce qui concerne Dieu, est une chose du passé, terminée, quand "nous avons été réconciliés avec Dieu par la mort de son Fils", alors que nous étions encore des pécheurs (Rom. 5 : 10). Il ne parle évidemment pas ici d'une oeuvre accomplie dans le pécheur et le réconciliant avec Dieu, car il déclare, au contraire, qu'elle a été accomplie non pas en nous, mais par Christ pour nous et dans un temps où nous étions des pécheurs. Remarquons aussi que, dans divers de ses discours savants et logiques, il décrit une oeuvre de bénédiction du monde que doit accomplir l'Église glorifiée, sous Christ, sa Tête divinement désignée ; il montre que cette oeuvre aura pour objet d'amener le monde à la connaissance de la grâce de Dieu en Christ, et qu'ainsi tous ceux du monde racheté qui le voudront, pourront être réconciliés avec leur Créateur pendant le Règne millénaire, être rétablis dans la faveur divine perdue en Eden.

En manière d'illustration de ce point, notez l'argument de Rom. 8 : 17-24. L'Apôtre sépare ici nettement le salut de l'Église d'avec le salut subséquent (ou délivrance) du monde ou

"création gémissante". Il attire l'attention sur l'Église appelée à hériter avec Christ ; si elle lui est fidèle en souffrant avec lui présentement, elle aura finalement part à sa gloire dans son Royaume. Il nous assure que ces souffrances du temps présent ne sont pas dignes d'être comparées à la gloire à venir qui sera bientôt révélée en nous. Puis il poursuit en disant que cette gloire qui sera révélée dans l'Église après que ses souffrances seront toutes passées, est la base de tous les ardents désirs de la création gémissante, dont les aspirations et les espérances attendent nécessairement leur réalisation au temps où les fils de Dieu seront révélés ou manifestés.

Actuellement, les fils de Dieu ne sont pas encore révélés ; le monde ne les connaît pas, comme il n'a pas connu leur Maître ; et bien que les humains, il est vrai, attendent, avec une vague espérance, un âge d'or de bénédiction, l'Apôtre fait remarquer que tous leurs ardents désirs ne peuvent se réaliser avant le temps où l'Église, les fils de Dieu, seront glorifiés et manifestés, comme rois et sacrificateurs établis par Dieu qui régneront sur la terre durant l'Age millénaire pour bénir toutes les familles de la terre, selon les richesses de la grâce divine telles que les révèle la promesse de Dieu à Abraham, en ces termes : "En ta semence, toutes les familles de la terre seront bénies". - Gal. 3 : 8, 16, 20.

L'Apôtre continue en montrant que, selon la providence divine, l'humanité en général, la création terrestre intelligente, a été assujettie à la faiblesse ("vanité (*)") [Rom. 8 : 20. - Trad.] par hérédité, à la suite de la transgression d'Adam le père ; néanmoins, elle n'est pas laissée sans espérance du fait que par l'arrangement divin également, un sacrifice pour les péchés a été fourni, et une disposition prise afin que finalement l'humanité en général puisse être émancipée, libérée de l'esclavage du péché et de sa pénalité, la mort, et qu'elle puisse obtenir la glorieuse libé-ration (de la maladie, de la douleur, des tribulations et du chagrin) qu'est la liberté de tous ceux qui sont les fils de Dieu. C'est cette condition de fils et cette "liberté" que l'humanité perdit par la désobéissance, et c'est à cette même condition de fils humains que tous auront le privilège de revenir, grâce à la grande offrande pour le péché au Calvaire et à l'achèvement en eux de l’oeuvre de la Réconciliation, les ramenant en harmonie avec la loi divine par le Rédempteur, le Grand Prophète, l'antitype de Moïse (Actes 3 : 22-23). L'Apôtre montre également que l'Église qui, déjà, a été réconciliée avec Dieu (a accepté l'arrangement divin), est rentrée en harmonie avec Dieu, et a reçu les prémices de l'esprit, gémit aussi néanmoins, à cause du milieu où elle vit, et attend pour participer à l’oeuvre achevée de la Réconciliation, en recevant complètement la faveur divine, la délivrance du corps de Christ, l'Église, à la première résurrection. - Rom. 8 : 23-25.

Ces deux aspects de la Réconciliation (1) la satisfaction accordée à la Justice, et, (2), le rétablissement de l'accord entre ceux qui avaient été désunis, sont montrés dans la proposition divine d'une Nouvelle Alliance dont le médiateur est Christ Jésus notre Seigneur. Lorsque le père, Adam, était parfait, en complet accord avec Son Créateur et obéissant à tous ses commandements, une alliance existait implicitement entre Dieu et lui sans avoir été expressément formulée ; Adam avait reçu la vie parfaite et, en outre, il lui avait été remis autorité sur tous les animaux, poissons et oiseaux, et sur toute la terre qui était son empire ; d'autre part, Adam fut averti que s'il devenait infidèle au Grand Roi, Jéhovah, en lui désobéissant, il perdrait sa vie et annulerait tous ses droits et bénédictions qui lui avaient été

conférés. Ces faits impliquaient donc que Dieu avait établi une alliance, un accord avec sa créature, lui assurant une vie éternelle, à moins que par désobéissance, elle n'attirât sur elle une sentence de mort.

La désobéissance d'Adam et sa condamnation à mort le laissèrent sans aucun secours, sauf que le Tout-Puissant pourvut au rétablissement de la race par la Nouvelle Alliance, et la Nouvelle Alliance, comme le dit l'Apôtre, a un médiateur - Dieu, d'une part, est en relation avec le médiateur, et non avec le pécheur ; le pécheur, d'autre part, est en relation avec le médiateur, et non avec Dieu. Mais avant de pouvoir devenir le Médiateur, notre Seigneur Jésus devait accomplir pour l'humanité une oeuvre qui, dans cette figure, est représentée comme l'apposition d'un sceau sur la Nouvelle Alliance avec son propre précieux sang, - "le sang de la Nouvelle Alliance" (Matth. 26 : 28 ; Marc 14 : 24 ; Héb. 7 : 22 ; 9 : 15-20). En d'autres termes, Dieu ne peut en toute Justice recevoir le pécheur ou traiter avec lui ni directement, ni indirectement par l'entremise d'un médiateur en vue de libérer le pécheur de la sentence de mort, ni le réconcilier avec Dieu en lui accordant la bénédiction qui accompagne cette réconciliation, savoir, le don de la vie éternelle, avant que la Justice divine soit d'abord reconnue et satisfaite. C'est pourquoi notre Seigneur Jésus, en payant notre condamnation par sa mort, rendit possible le sceau de la Nouvelle Alliance entre Dieu et l'homme ; aux termes de cette alliance, tous ceux qui viendront à Dieu par lui, le médiateur, seront agréés.

La Réconciliation avec Dieu, le retour à l'unité avec lui était impossible avant que la rédemption eût d'abord été garantie par le précieux sang, afin que celui qui cherche la réconciliation puisse s'approcher de Dieu par le médiateur de la Nouvelle Alliance : "Je suis le Chemin, la Vérité, et la Vie ; nul ne vient au Père que par moi" (Jean 14 : 6). C'est pour cette raison que le privilège suprême accordé aux humains les plus favorisés, avant le début du sacrifice de Christ était celui de "serviteurs" et d'"amis" de Dieu. A aucun de ceux-là ne pouvait être accordé le grand privilège d'être un "fils" (avec tout ce que cela implique de faveur divine et de vie éternelle), et aucun d'eux ne fut reconnu dans cette position (Jean 1 : 12 ; Matth. 11 : 11). On voit ainsi que ceux qui ne tiennent pas compte de l'offrande pour le péché ni de l'aspect expiatoire de la Justice dans la Réconciliation, en négligent ainsi des éléments importants et indispensables - des aspects primordiaux et fondamentaux. D'autres n'errent pas moins qui, tout en reconnaissant le sacrifice de Christ comme celui de la Réconciliation pour le sceau (*) [L’action de sceller (dict. Littré. - Trad.] de la Nouvelle Alliance, ne tiennent pas compte de l’oeuvre de la réconciliation envers les hommes, oeuvre par laquelle ces derniers doivent être ramenés, grâce à la mise en vigueur de la Nouvelle Alliance, en harmonie avec Dieu.

Cette oeuvre de la Réconciliation ne peut pas non plus, en ce qui regarde l'humanité, être accomplie instantanément et par la foi. Elle peut commencer en un instant, et par la foi, et le retour à l'accord ("at-one-ment") peut être "considéré comme" accompli entre le pécheur et le Tout-Puissant, par la foi ; mais la Réconciliation, que Dieu se propose d'accomplir, a une portée beaucoup plus grandiose et plus élevée que cela. Selon les dispositions ou arrangements de Dieu, les humains qui désirent être réconciliés avec lui (et avec sa juste loi) seront "considérés comme" acceptés par l'intermédiaire de leur Médiateur ; en fait, ils ne

seront pas pleinement et complètement reçus (par le Père) tant qu'ils seront en réalité imparfaits. L'oeuvre du Médiateur (Tête et "corps") consiste à proclamer à l'humanité que Dieu a pourvu à une offrande pour le péché, qui lui permet de rester juste et de recevoir néanmoins à nouveau les pécheurs en harmonie avec lui ; que Dieu est disposé dès maintenant à accorder la bénédiction d'être des fils en leur donnant la vie éternelle et en les affranchissant de la corruption. L'oeuvre du Médiateur est aussi de faire comprendre à tous les hommes que cette oeuvre de salut est un don magnanime qui doit être accepté avec empressement, et que les conditions posées ne sont qu'un service raisonnable ; outre cette mission, le Médiateur, qui représente le Père, devra exécuter le rétablissement effectif des humains - dans le domaine moral et physique - tous ceux d'entre eux qui accepteront son ministère et lui obéiront. C'est ainsi qu'à la fin, l'oeuvre du Médiateur aura pour résultat une réelle réconciliation entre Dieu et ceux que Christ rétablira à la perfection.

Cette oeuvre grandiose du Médiateur exigera l'Age millénaire tout entier ; c'est dans ce dessein que le Royaume du Messie sera établi sur la terre en puissance et en autorité absolues comme c'est dans ce dessein qu'il doit régner afin de pouvoir annihiler toute influence mauvaise susceptible d'empêcher les humains de venir à la connaissance de cette gracieuse vérité de la miséricorde et de l'amour divins ; c'est une disposition prévue sous la Nouvelle Alliance à savoir que "quiconque voudra" pourra revenir à Dieu. Mais si le grand Médiateur recevra, bénira et rétablira ainsi, selon les dispositions de la Nouvelle Alliance, tous ceux qui désireront la communion avec Dieu par lui, par contre, il exterminera du milieu du peuple par une destruction éternelle, tous ceux qui, dans les conditions favorables du Royaume millénaire, refuseront l'offre divine de la réconciliation. - Act. 3 : 23 ; Matth. 25 : 41, 46 ; Apoc. 20 : 9, 14, 15 ; Prov. 2 : 21, 22.

L'Age millénaire prendra fin lorsque sera achevée toute l'oeuvre de médiation à laquelle il a été destiné et pour laquelle il a été réservé. A ce moment-là, les fonctions de Christ, comme médiateur, cesseront parce qu'il n'y aura plus de rebelles, ni de pécheurs. Tous ceux qui désiraient rentrer en harmonie avec Dieu, l'auront alors atteinte dans sa perfection, et tous les pécheurs invétérés auront été retranchés de la vie pendant le même temps. Alors sera accomplie la prophétie de notre Seigneur, disant que toutes choses dans les cieux et sur la terre donneront gloire à Dieu ; et alors sera réalisée la promesse divine qu'il n'y aura plus ni mort, ni gémissement, ni cri, car les premières choses seront passées. - Apoc. 21 : 4 ; Ps. 67.

Quand le grand Médiateur-Roi remettra au Père son oeuvre terminée, lui rendra sa charge et son Royaume comme l'Apôtre l'explique en 1 Cor. 15 : 24-28, quels résultats durables pourrons-nous espérer voir de l'oeuvre rédemptrice du grand Médiateur envers l'humanité ?

Cette oeuvre accomplie sera :

(1) Le sceau de la Nouvelle Alliance avec son sang précieux, rendant accessibles, à toute l'humanité, les dispositions miséricordieuses qu'elle contenait.

(2) La réconciliation ou le retour à l'harmonie avec Dieu des membres d'un "petit troupeau", d'une "sacrificature royale", zélés pour de bonnes oeuvres, disposés à déposer leur vie pour le service de Dieu et qui, étant ainsi à la ressemblance de leur Sauveur auront, selon les dispositions divines, le privilège d'être ses cohéritiers dans le Royaume millénaire et participants de sa nature divine. - 1 Pierre 2 : 9, 10 ; Tite 2 : 14 ; Rom. 8 : 29.

(3) La réconciliation, le rétablissement complet d'une terre remplie d'être humains parfaits, heureux - tous des humains trouvés désireux de recevoir la faveur divine dans les conditions divines tous ceux-là, le Médiateur les remettra au Père, non seulement pleinement rétablis, mais aussi pleinement instruits dans la justice et l'empire sur soi-même, et remplis de l'esprit de fidélité à Dieu, de l'esprit de sainteté, et en possédant les fruits bénis - la douceur, la patience, la bienveillance, la piété - l'amour. Dans cette condition, ils seront vraiment irrépréhensibles et irréprochables, capables de résister à toute épreuve.

(4) La destruction de tous les autres membres de la race, comme étant indignes de toute faveur supplémentaire ceux qui occupent inutilement la terre (*) [Matth. 13 : 7. - Trad.] dont l'influence ne pourrait, être profitable aux autres, et dont l'existence prolongée ne glorifierait pas leur Créateur.

Ainsi, à la fin de l'Age millénaire, le monde sera complètement rentré dans la faveur divine, complètement en harmonie avec Dieu, telle que l'humanité était représentativement, dans la personne d'Adam, en harmonie avec Dieu, avant que la transgression n'eût fait son entrée dans le monde ; mais en plus, les hommes posséderont une expérience de grande valeur avec le mal ; car par lui, ils auront appris combien le péché est exécrable, et combien il est sage, profitable et désirable de pratiquer la droiture. De plus, ils posséderont aussi une connaissance plus vaste et la pratique plus étendue des divers talents et capacités que possédait l'homme à l'origine de la création, mais sans les avoir développés. Cette leçon sera profitable, non seulement à l’homme, mais aussi aux saints anges qui auront pu contempler l'équilibre parfait de la Justice, de l'Amour, de la Sagesse et de la Puissance de Dieu, réalisé à un degré qu'ils n'eussent pu autrement le concevoir comme possible. La leçon pleinement apprise par tous, nous pouvons le présumer, durera à toujours, elle servira à d'autres races, non encore créées sur d'autres planètes du vaste univers.

Et quel sera le point capital de cette histoire qui sera racontée durant l'éternité ? Ce sera l'histoire de la grande rançon achevée au Calvaire et de la Réconciliation basée sur le don du prix correspondant, démontrant ainsi que l'Amour de Dieu est bien égal à sa Justice.

En raison de l'importance de ce sujet de la Réconciliation, et aussi du fait qu'il est si imparfaitement compris par le peuple du Seigneur, en raison aussi des erreurs soutenues sur d'autres sujets qui empêchent d'avoir une conception convenable de cette importante question, nous nous proposons de la discuter dans toute son ampleur dans le présent volume, et de nous informer concernant :

(1) Jéhovah, l'Auteur du plan de la Réconciliation,

(2) le Médiateur qui accomplit le sacrifice de Réconciliation ; il est le dispensateur de toutes ses gracieuses dispositions qui doivent être appliquées à l'homme déchu,

(3) le Saint Esprit, le canal ou moyen par lequel les bénédictions de la réconciliation avec Dieu seront apportées à l'humanité,

(4) l'humanité, les hommes en faveur desquels ce grand plan de Réconciliation fut projeté,

(5) la Rançon, le point central ou le pivot de la Réconciliation.

En prenant ces sujets dans cet ordre, que nous croyons être convenable et logique, nous espérons que la parole divine les rendra si clairs, si convaincants, si satisfaisants, qu'elle débarrassera nos esprits du brouillard, du mystère et des conceptions erronées qui ont jusqu'ici obscurci ce sujet de la Réconciliation, très important de l'avis général. Mais pour obtenir ces résultats désirables, il ne faut pas que nous abordions ces études, étant empêtrés dans les credo et les opinions des hommes. Il faut que nous nous considérions libres de tout préjugé, prompts, bien disposés et sans inquiétude, pour être enseignés de Dieu, désireux de désapprendre ce que nous avons accepté jusqu'ici simplement de nos propres conjectures ou des suggestions des autres, et qui n'est pas d'accord avec la Parole de Dieu ; désireux aussi d'avoir tout le conseil de Dieu sur chaque détail de ce sujet. A tous ceux qui viennent ainsi, qui cherchent ainsi, qui frappent ainsi, le grand Instructeur ouvre la voie, et tous, "ils seront enseignés de Dieu". - Esaïe 54 : 13.

La parole de Dieu

0 PAROLE de Dieu, merveilleuse science !
Que de sagesse en ses feuillets ;
Bien que lus mille fois, de leur insénescence
Ils ne sont jamais dépouillés !
Chaque ligne est plaisir, perle chaque assurance
Pour quiconque aime ses discours.
Si le temps et le monde auront leur échéance,
Sa Parole dure à toujours.

0 Parole de Dieu, merveilleuse et vivante !
Lampe que notre Père un jour
Alluma pour marquer la route captivante

Qui mène aux bras de son Amour !
Ses avis, ses conseils sont droits et véritables
Ses jugements purs, sans détours ;
Si le monde et le temps ne sont point immuables,
Sa Parole dure à toujours.

0 Parole de Dieu, merveilleuse et féconde !
En elle est notre seul salut ;
Elle met dans le coeur conviction profonde
Et montre d'où l'homme déchut.
Elle indique un Sauveur et sa croix efficace
Et le pardon notre secours ;
Si le monde et le temps disparaissent sans trace,
Sa Parole dure à toujours !

(Poème de l'Aurore N°7)

Chapitre 2 - L'auteur de la Réconciliation

- L'auteur de la Réconciliation
- Digne est l'Agneau qui fut immolé
- 'Celui qui existe par Lui-même'
- Le nom Jéhovah s'applique uniquement au Père de gloire
- Une tradition des pères reposant sur une 'invention', (un faux) une interpolation
- Ce qu'enseigne l'Ecriture au sujet du Père, du Fils et de leur unité
- Dieu le Père et Dieu le Fils
- Appellations de la divinité dans l'Ancien Testament
- Elohim [Puissants] traduit par 'Anges'
- Elohim [Puissants] traduit par 'dieux'
- Jéhovah le [Tout-Puissant] Elohim comparé avec d'autres 'Elohim' [puissants]
- Elohim appliqué à des hommes
- Les saints appelés Elohim
- Elohim traduit par 'grand', 'fort', etc.
- 'Dieu' et 'Seigneur' dans le Nouveau Testament
- La divinité
- 'Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu le serviras Lui seul' - Matt. 4:10
- 'Moi et le Père, nous sommes un' - Jean 10:30
- 'Celui qui m'a vu a vu le Père'
- Le bienheureux et seul Souverain, le Roi des rois et Seigneur des seigneurs qui, seul, possède l'immortalité - 1 Tim. 6:15-16
- 'Il n'a pas considéré comme une rapine d'être égal à Dieu' (D. - note)

Chapitre 2 - L'auteur de la Réconciliation

Le Tout-Puissant, Jéhovah. - Le Sauveur des pécheurs, par Christ. - "Digne est l'Agneau". - "Celui qui existe par lui-même". - Le "Je suis". - Une fausse tradition. - Basée sur un faux. - L'unité du Père et du Fils vue scripturalement. - L'emploi scriptural du mot Jéhovah et du titre Éternel. - Le mot Dieu dans l'Ancien Testament. - Dans le Nouveau Testament. - Le témoignage harmonieux de la Bible. - "Celui qui m'a vu a vu le Père". - "Il n'a pas considéré comme une proie à ravir l'égalité avec Dieu" - "Pour nous, il y a un seul Dieu, le Père, et un seul Seigneur, Jésus-Christ".

JÉHOVAH Dieu déclare qu'il est lui-même l'auteur du grand plan de Réconciliation maintenant en voie de développement, ainsi que nous venons de le voir ; cette oeuvre commença au Calvaire et ne sera achevée qu'à la fin de l'Age millénaire, lorsque le Seigneur Jésus Christ, le médiateur de la Réconciliation, remettra au Père, la domination de la terre restaurée et entièrement soumise. De nombreuses déclarations des Écritures sont d'accord avec cela, par exemple :

"Je suis Jéhovah (*) [Référence Strong N°3068 (Yeh ôvâh). - Trad.], ton Dieu, le Saint d'Israël, ton Sauveur". "Je suis Jéhovah, et hors de moi, il n'y a point de Sauveur". "Je suis Jéhovah, ton Sauveur, et ton Rédempteur, le Saint de Jacob". "Je suis Jéhovah, ton Dieu, dès le pays d'Égypte ; et tu n'as pas connu d'autre Dieu que moi, et il n'y a pas de Sauveur hors de moi". "Au seul Dieu, notre Sauveur, gloire, majesté, force et pouvoir dès avant tout siècle, et maintenant, et pour tous les siècles ! Amen !"

Et encore :

"Nous mettons notre espérance dans le Dieu vivant qui est le Sauveur de tous les hommes, principalement des croyants". - Esaïe 43 : 3, 11 ; 60 : 16 ; Osée 13 : 4 ; Jude25 ; 1 Tim. 4 : 10 ; Tite 1 : 3 ; 2 : 10.

Si cette pensée était pleinement acceptée - à savoir que le Tout-Puissant, Jéhovah lui-même, est le Sauveur, l'Auteur du grand plan de salut et l'exécuteur de ce plan au moyen de ses agents et représentants de bonne volonté - elle libérerait beaucoup de gens des conceptions erronées ayant trait aux rapports qui existent entre le Père céleste et son Fils céleste dans l'oeuvre du salut de l'humanité. Elle ne laisserait aucune place à l'opinion presque blasphématoire sur la question, soutenue par un nombre considérable de chrétiens de nom, d'après laquelle le Père céleste se serait mis en colère, cherchant à faire mourir ou à torturer l'homme pêcheur ; le Fils céleste, notre Seigneur Jésus, plein d'amour et de miséricorde (qui feraient défaut au Père, selon cette conception) se serait interposé et aurait satisfait à la rancoeur et au courroux du Père en recevant les coups de la colère à la place de l'homme ; Jéhovah serait maintenant apaisé, simplement, parce qu'étant juste, il ne peut pas exiger de nouveau du pécheur ce qui a déjà été payé par le précieux sang de Christ. Plus vite ceux qui soutiennent cette conception erronée et horrible s'en seront débarrassé, et plus favorable sera la perspective de leurs progrès dans les choses spirituelles, dans la

connaissance, la grâce et l'amour du vrai Dieu.

Le point de vue exact de la question nous présente le Père céleste parfait dans tous les attributs de noblesse du caractère ; parfait dans sa justice, car lui-même ne peut enfreindre la juste sentence de sa loi de justice ; parfait en sagesse, de sorte que son plan et ses dispositions non seulement à l'égard de la création de l'homme mais aussi en ce qui concerne le salut de l'homme, la Réconciliation, etc., furent tous si complets qu'aucune éventualité ou qu'aucun échec ne pourrait survenir, que rien ne nécessitera un changement quelconque du plan divin ; n'est-il pas écrit "Je suis le même, je ne change pas, dit l'Éternel", et, "De tous temps le Seigneur connaît toutes ses oeuvres" ; il est parfait aussi dans son amour, en ce qu'il n'est pas possible qu'un plus grand amour existe, et encore, que cet amour est en équilibre parfait avec les autres attributs divins, de manière qu'il ne lui est possible d'épargner le pécheur que d'accord avec le programme de justice tracé par la sagesse divine ; Dieu est parfait également en puissance, de telle sorte que tous ses bienveillants desseins, ses bonnes intentions, son juste programme et ses projets pleins d'amour, parfaitement coordonnés, seront exécutés et produiront les résultats prévus à l'origine ainsi qu'il est écrit : "Ma parole qui sort de ma bouche … ne reviendra pas à moi sans effet, mais fera ce qui est mon plaisir, et accomplira ce pour quoi je l'ai envoyée". - Es. 55 : 11 ; Mal. 3 : 6 ; Actes 15 : 18.

Quand nous voyons ainsi, du point. de vue scriptural, que le grand Jéhovah lui-même est l'Auteur du salut qui nous est apporté par notre Seigneur Jésus, cela nous conduit à mieux honorer et mieux aimer notre Dieu Tout-Puissant, sans diminuer en rien l'honneur, l'amour et l'estime dans lesquels nous tenons et par lesquels nous révérons notre Sauveur Jésus Christ. Nous voyons, en effet, dans le Fils céleste, l'image du Père céleste et reconnaissons en Lui "le Messager de l'Alliance" par qui toutes les bénédictions renfermées dans le contrat d'alliance de Jéhovah doivent être apportées à l'humanité, et sans qui on ne peut obtenir aucune des, bénédictions divines. D'accord avec cette, pensée que notre Jésus agit en toutes choses comme le représentant du Père, Jéhovah, dans l'oeuvre de salut, notons les déclarations suivantes des Écritures :

"Lorsque la bonté de Dieu notre Sauveur et son amour pour les hommes ont été manifestés, Il nous a sauvés (S.) ... par le lavage de la régénération et le renouvellement de l'Esprit saint qu'il a répandu richement sur nous par Jésus Christ, notre Sauveur" (D.). - Tite 3 : 4-6.

"C'est Lui que Dieu a exalté par sa droite, prince et Sauveur, afin de donner la repentance à Israël, et la rémission des péchés". - Actes 5 : 31.

"Et nous avons vu et témoignons que le Père a envoyé le Fils pour être le Sauveur du monde". -1 Jean 4 : 14.

" Paul, apôtre de Jésus Christ, selon le commandement de Dieu notre Sauveur et de Jésus Christ, notre espérance". - 1 Tim. 1 : 1.

"Cela est bon et agréable devant notre Dieu Sauveur... car il y a un seul Dieu et un seul médiateur entre Dieu et les hommes, l'homme Christ Jésus". - 1 Tim. 2 : 3, 5.

Notons aussi les propres paroles de notre Seigneur Jésus sur ce sujet :

"Le Père n'a pas envoyé son Fils dans le monde afin qu'Il condamnât le monde, mais afin que le monde fût sauvé par Lui". - Jean 3 : 17 (Voir note Crampon - Trad.).

"Je ne puis rien faire, moi, de moi-même, je juge selon ce que j'entends". - Jean 5 : 30.

"Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous [les disciples] envoie". - Jean 20 : 21.

"Mais quant à ce jour-là et à l'heure [où le Royaume céleste serait établi], personne n'en a connaissance, pas même les anges qui sont dans le ciel, ni même le Fils, mais le Père". - Marc 13 : 32.

"Les temps ou les saisons que le Père a réservés à sa propre autorité". - Actes 1 : 7.

"Les oeuvres que moi, je fais au nom de mon Père, celles-ci rendent témoignage de moi". - Jean 10 : 25 (D.).

"J’envoie sur vous la promesse de mon Père». - Luc 24 : 49.

"Je suis venu au nom de mon Père". - Jean 5 : 43.

"C'est pourquoi les choses que je dis, je les dis comme mon Père me les a dites". - Jean 12 : 50 (S.).

"Mon Père est plus grand que moi". - Jean 14 : 28.

"Je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu". - Jean 20 : 17.

Digne est l'Agneau qui fut immolé

Notre Seigneur Jésus nous a lui-même donné, dans le dernier livre de la Bible, la "Révélation de Jésus Christ, que Dieu lui a donnée, pour montrer à ses serviteurs" (Apoc. 1 : 1), un magnifique tableau de ce sujet de la Réconciliation, illustrant le plan général de la rédemption de l'homme par l'affranchissement du péché et de la malédiction. On le trouve en Apoc. 5. On y voit le Père céleste, l'Ancien des Jours, assis sur le trône céleste, ayant dans

sa main un rouleau écrit en dedans et en en dehors, scellé de sept sceaux. Ce rouleau représente le plan divin connu du Père seul-, Jéhovah lui-même ; il le garde en son pouvoir seul - dans sa propre main - jusqu'à ce que quelqu'un soit prouvé digne de le connaître, et d'en devenir l'exécuteur comme agent et représentant honoré de Jéhovah. Le tableau symbolique continue en montrant que jusqu'au moment où notre Seigneur Jésus souffrit pour nous au Calvaire, "le juste pour Ies injustes, afin qu'il nous amenât à Dieu", personne n'avait jamais été trouvé (prouvé) digne de prendre en main le plan de Dieu et même d'en comprendre le contenu.

Mais lorsque notre Seigneur Jésus eut prouvé sa fidélité au Père céleste par son obéissance, non seulement en s'humiliant pour prendre la nature humaine afin de souffrir la mort, mais aussi en obéissant "même jusqu'à la mort" et, qui plus est, "même jusqu'à la mort [ignominieuse] de la croix", alors et par ce moyen, il se prouva digne de toute confiance et de tout crédit. Comme l'Apôtre le déclare : "C'est pourquoi aussi Dieu l'a haut élevé et lui a donné un nom au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus, se ploie tout genou des êtres célestes, et terrestres" (Phil. 2 : 9-11). C'est à cette étape que le tableau que nous considérons (Apoc. 5 : 9-13) montre notre Seigneur Jésus comme l'Agneau qui avait été immolé, à qui l'hommage fut rendu, et qui fut proclamé : "Digne est l'Agneau ! ". "Tu es digne de prendre le livre et d'en ouvrir les sceaux ; car tu as été immolé, et tu as acheté pour Dieu par ton sang, de toute tribu, et langue, et peuple, et nation". Ainsi nous est dépeinte l'élévation suprême accordée au représentant du Père céleste, au "Messager [serviteur] de l'Alliance". A cause de son humilité, de sa complète soumission et de sa totale obéissance à la volonté du Père, il est désormais proclamé participant au trône du Père, et par le propre arrangement du Père, la proclamation fut faite à travers toutes les armées célestes : "Digne est l'Agneau qui a été immolé de recevoir la puissance, et richesse, et sagesse, et force, et honneur, et gloire, et bénédiction", et finalement, "toute créature" saisira la pensée que Jéhovah a très hautement élevé son Fils, l'unique Engendré, qu'Il l'a associé même avec Lui dans le Royaume et a publié leur approbation en disant : "A celui qui est assis sur le trône [de l'univers - Jéhovah] et à l'Agneau, la bénédiction, et l'honneur, et la gloire, et la force - aux siècles des siècles !". Il n'est donc pas surprenant que, désormais, selon les Écritures, tous les hommes honoreront le Fils élevé comme ils honorent le Père qui l'a ainsi hautement élevé. - Jean 5 : 23.

L'Apôtre déclare que cette glorification de Jésus fournit un exemple de la loi divine disant que "Celui qui s'abaisse sera élevé". Mais notons aussi dans cette figure symbolique (v. 13) que l'exaltation de notre Seigneur Jésus Christ à la gloire, à l'honneur, à la puissance et à la domination, n'implique pas que le Père céleste abdique le trône céleste en sa faveur, ni que le Père et le Fils sont une seule et même personne, car deux personnes sont identifiées, le Père, comme toujours, ayant la première place en honneur et en gloire. Ceci nous rappelle encore les paroles de notre Seigneur : "Je vous [mes disciples] confère un Royaume comme mon Père m'en a conféré un" (Luc 22 : 29). Il dit encore à ses fidèles disciples : "Celui qui vaincra..., je lui donnerai de s'asseoir avec moi sur mon trône, comme moi aussi j'ai vaincu et je me suis assis avec mon Père sur son trône" (Apoc. 3 : 21).

Comme preuve supplémentaire que toute l'oeuvre de rédemption est du Père, bien que par

le moyen du Fils, notons la déclaration de l'Apôtre que Dieu, "aux fins ces jours-là, nous a parlé par le Fils, qu'il a établi héritier de toutes choses [promises] par lequel aussi, il a fait les mondés, qui, ... ayant fait par lui-même la purification de nos péchés, s'est assis à la droite de la Majesté [Jéhovah] dans les hauts [lieux] étant devenu d'autant plus excellent, que les anges". Le même Apôtre ajoute : "Nous avons un tel Souverain Sacrificateur qui s'est assis à la droite de la Majesté des cieux [Jéhovah], comme ministre des lieux saints et du vrai tabernacle, que le Seigneur [Jéhovah] a dressé, non pas, l'homme". Le même Apôtre déclare encore : "Cet homme [notre Seigneur Jésus] ayant offert un seul sacrifice pour les péchés, s'est assis à perpétuité à la droite de Dieu" (Héb. 1 : 2-4 ; 8 : 1 ; 10 : 12). Il nous exhorte encore à "fixer les yeux sur Jésus, le Chef (*) [Voir note Darby. - Trad.] [" Starter", celui qui donne le départ. -Trad.] et le consommateur de la foi, lequel, à cause de la joie qui était devant lui, a enduré la croix, ayant méprisé la honte, et est assis à la droite du trône de Dieu". En outre, il nous exhorte à considérer "le Dieu de notre Seigneur Jésus Christ, le Père de gloire" et "l'excellente grandeur de sa puissance envers nous qui croyons, selon l'opération de la puissance de sa force, qu'il a opérée dans le Christ, en le ressuscitant d'entre les morts ; - et Il l'a fait asseoir à sa droite dans les lieux célestes, au-dessus de toute principauté, et autorité, et puissance, et domination, et de tout nom qui se nomme, non seulement dans ce siècle, mais aussi dans celui qui est à venir et Il a assujetti toutes choses sous ses pieds" (Héb. 12 : 2 ; Eph. 1 : 17-22). L'Apôtre Pierre dit encore de notre Seigneur Jésus , qu'il est à la droite de Dieu (étant allé au ciel), anges et autorités, et puissances lui étant soumis [par le Père]". - 1 Pierre 3 : 22.

Tous ces divers passages de l'Écriture indiquent très clairement que la très haute exaltation de notre Seigneur Jésus Christ, est la récompense du Père accordée au Fils pour son obéissance extraordinaire et pour avoir fait la preuve qu'il possédait l'esprit d'amour du Père, en se sacrifiant en faveur des pécheurs ; mais ils n'indiquent ni que le Seigneur Jésus était le Père, ni qu'il a été élevé pour se substituer au Père sur le trône céleste, ou dans l'affection et l'adoration rendues par ses créatures intelligentes. Au contraire, ils montrent expressément que le Père céleste est supérieur en honneur et en puissance, qu'il est le bienfaiteur qui a glorifié et exalté ainsi le Fils, et l'a fait asseoir à sa droite même, c'est-à-dire à la place de faveur éminente, et l'a appelé à prendre part à son trône ou domination du royaume céleste, les anges et toutes les armées des cieux lui étant assujettis. En vérité, le langage quelquefois employé au sujet de la haute exaltation de notre Seigneur Jésus et, de la plénitude de pouvoir que lui accorda le Père est si fort, qu'en une occasion l'écrivain inspiré estima très opportun d'appeler l'attention sur le fait qu'aucune de ces déclarations relatives à sa haute élévation n'impliquait en aucun sens qu'il était ou l'égal du Père ou supérieur ; c'est pourquoi, parlant du règne millénaire de Christ, il dit : "Car il faut qu'il [Christ] règne jusqu'à ce qu'il ait mis tous les ennemis sous ses pieds : le dernier ennemi qui sera aboli, c'est la mort. Car, il [le Père] a assujetti toutes choses sous ses pieds [ceux du Fils]. Or, quand il [le Père] dit que toutes choses lui sont assujetties [au Fils], il est évident que c'est à l'exclusion de celui [le Père] qui lui a assujetti toutes choses [au Fils]. Mais quand toutes choses [terrestres] lui [au Fils] auront été assujetties, alors le Fils aussi lui-même sera assujetti à celui [le Père] qui lui [au Fils] a assujetti toutes choses, afin que Dieu [le Père] soit tout en tous". - 1 Cor. 15 : 25-28.

'Celui qui existe par Lui-même'

Le Dieu Tout-puissant s'est attribué personnellement le nom de Jéhovah et l'a proclamé. Jéhovah signifie "Celui qui existe par lui-même" ou "l'Immortel". C'est ainsi que nous lisons sa déclaration faite à Moïse : "Je suis apparu à Abraham, à Isaac et à Jacob comme [sous le nom de] le Dieu Tout-Puissant [Supérieur] mais je n'ai pas été connu d'eux par mon nom Jéhovah" (Ex. 6 : 3). Dieu fut plus tard reconnu parmi son peuple sous ce nom, Jéhovah. Ce dernier est, employé des centaines de fois dans l'Ancien Testament, mais il est caché dans une grande mesure au lecteur anglais par une erreur des traducteurs qui l'ont rendu par "Lord" (Seigneur -Trad. (*) [En langue française, les versions Crampon, Pirot et Clamer (cath. rom.) traduisent bien par Jéhovah (Yahweh : voir note 4 - Cr. Gen. 2 : 4) partout dans l'Ancien Testament. Ajoutons que, dans le N.T. quand le mot "Seigneur" s'applique à Jéhovah de l'A.T., la version de Darby le signale par un astérisque * devant le mot Seigneur (Ex. Matth. 1 : 20). Voir note : SIGNES ET ABREVIATIONS, avant Genése (D. - éd. de 1916 ou celle de 1908 - Trad.) Voir aussi les notes de bas de pages, par ex. :Gen 1 : 1 (a) ; Gen. 2 : 4 (b) ; Gen. 14 : 18 (f) ; etc., etc… Nous utilisons donc Crampon dans cette partie du sujet. -Trad.] Cependant, lorsque ce mot désigne le nom sacré, Jéhovah, on peut le reconnaître facilement, parce que "LORD", dans ce cas, est toujours imprimé en petites capitales maigres.

Ainsi, dans le premier Commandement donné à Israël, l'Éternel dit : "Je suis Jéhovah, ton Dieu... Tu n'auras point d'autres dieux [puissants] devant ma face [comme mes égaux] car moi Jéhovah, ton Dieu, je suis un Dieu jaloux" - Ex. 20 : 2-5.

Moïse déclare encore : "Écoute Israël : Jéhovah, notre Dieu, est seul Jéhovah. Et tu aimeras Jéhovah, ton Dieu, de tout ton coeur, et de toute ton âme et de toute ta force" (Deut. 6 : 4-5). Ce passage est précisément celui que notre Seigneur Jésus lui-même recommanda comme étant l'essence même de la vérité. Quand on lui demanda quel était le plus grand commandement, il dit en citant ce passage : "Tu aimeras le Seigneur [Jéhovah], ton Dieu de tout ton coeur, et de toute ton âme, et de toute ta pensée : c'est là, le grand et premier commandement" (Matth. 22 : 38). Nous lisons encore : " Je suis Jéhovah ; c'est là mon nom ; et je ne donnerai pas ma gloire [honneur] à un autre" (Es. 42 : 8). Que le contexte n'échappe pas à notre attention, car cette déclaration positive que le nom Jéhovah est exclusivement celui du "Père des Lumières en qui il n'y a aucune ombre de variation", suit immédiatement sa proclamation prophétique du Messie comme Fils-serviteur honoré et élu de Jéhovah, disant : "Voici mon serviteur que je soutiens, mon élu en qui mon âme trouve son plaisir. Je mettrai mon esprit sur lui ; il fera valoir le jugement à l'égard des nations... Il ne se lassera pas, et il ne sera pas brisé (D. - note) jusqu'à ce qu'il ait établi le juste jugement sur la terre ; et les îles s'attendront à sa loi. Ainsi, dit Jéhovah, l'Éternel, moi, Jéhovah, je t'ai appelé en justice ; et je tiendrai ta main, et je te garderai, et je te donnerai pour être une alliance du peuple, pour être une lumière des nations, pour ouvrir les yeux aveugles, pour faire sortir de la prison [la mort] le prisonnier, et du cachot ceux qui sont assis dans les ténèbres, Je suis Jéhovah : C'EST LA MON NOM.". - Es. 42 : 1 à 8.

Le nom Jéhovah s'applique uniquement au Père de gloire

On prétend parfois que le nom Jéhovah s'applique dans l'Écriture à notre Seigneur Jésus et qu'il n'est donc pas le nom distinctif et spécial du Père céleste. C'est une erreur ; mais dans l'intérêt général, nous allons examiner ici les passages que d'aucuns supposent appuyer cette prétention. Nous montrerons que ces textes ne contredisent pas les passages des Écritures cités précédemment et déclarant que le nom Jéhovah est le nom véritable et exclusif du grand "JE SUIS".

(1) Le texte sur lequel on s'appuie principalement pour prouver que Jéhovah peut être à bon droit considéré comme étant le nom de Christ Jésus, est : "Je susciterai à David un Germe juste, et il régnera en roi et prospérera et exercera le jugement et la justice dans le pays... Et c'est ici le nom dont on l'appellera "L'ÉTERNEL NOTRE JUSTICE". - Jér. 23 : 5, 6.

Il s'agit évidemment ici de notre Seigneur Jésus (Voir note D. - Trad.) et de son Règne millénaire et le nom en hébreu est Jéhovah-Tsidkenu. Comment expliquer cela ? Simplement comme ceci : Les traducteurs, dans leur zèle à trouver un passage où le nom Jéhovah fût appliqué à Jésus comme lui appartenant (*), [Voir la note " trinitaire" suggestive de Glaire et Vigouroux, au v. 5 -Trad.] nous ont

page 34

donné une interprétation médiocre. Aucune difficulté n'apparaîtrait s'il avait été traduit par : "C'est ici le nom dont on l'appellera : Notre Justice de Jéhovah". Et comme ce nom convient à l'oeuvre et à la charge de notre Seigneur Jésus ! N'a-t-il pas été le représentant de la Justice de Dieu et n'a-t-il pas souffert le châtiment infligé par la Justice pour payer la rançon de l'homme, afin que Dieu puisse être juste tout en étant le justificateur de celui qui croit en Jésus ? Sûrement aucun nom ne pourrait être mieux approprié [Note 1].

On ne devrait pas perdre de vue que ce même nom précisément, Jéhovah Tsidkenu, se retrouve ailleurs dans les écrits du même prophète. Mais nos amis n'attirent jamais l'attention sur lui, et les traducteurs, quoique le rendant toujours par les mêmes mots français, ne les font pas ressortir en grandes majuscules comme dans l'autre cas. Pourquoi ? Parce que les passages connexes montrent que Jéhovah-Tsidkenu sera le nom de l'Église entière, la Nouvelle Jérusalem : "C'est ici le nom dont on l'appellera [Jéhovah Tsidkenu] notre Justice de Jéhovah". - Jér . 33 : 16. [Note 1].

Ce nom conviendra à l'Église-glorifiée, ainsi que tous peuvent s'en rendre compte : non seulement elle participe aux souffrances de son Seigneur pour la Justice, "accomplissant ce qui reste des afflictions du Christ" (Col. 1 : 24 ; 1 Pi. 5 : 9), mais selon la promesse, elle aura part à toute la gloire de son Seigneur, comme une femme participe aux honneurs et au nom de son époux, exactement comme l'Église porte le nom de Christ comme membres de son Corps. - Apoc. 3 : 12 ; 19 : 17 ; 21 : 9.

Ces exemples-ci ne sont pas les seuls où le nom de Jéhovah est employé pour composer un

autre nom. Notez que la montagne sur laquelle Abraham offrit Isaac et où Dieu pourvut à un bélier pour le sacrifice à la place d'Isaac fut appelée par lui : "Montagne de la Providence de Jéhovah" (" L'Eternel pourvoira". S. - "En la montagne de l'Éternel - Jéhovah - il y sera pourvu". D. - Trad.) Jéhovah-Jireh (Gen. 22 : 14). Moïse appela l'autel qu'il avait édifié Jéhovah-Nissi, ou Bannière de Jéhovah (Exode 17 : 15). Gédéon bâtit un autel et lui donna le nom de Jéhovah-Shalom, La Paix de Jéhovah (Juges 6 : 23-24). Ézéchiel prophétisa d'une ville future dont le nom sera Jéhovah-Shammah - La Merveille de Jéhovah - Ezéch. 48 : 35.

(2) On a suggéré que lorsqu'il est rapporté que Jéhovah apparut à Abraham (Gen. 18 : 1), puis à Moïse (Ex. 3 : 3-15) Il s'agissait là de Jésus dans son existence préhumaine et que, par suite, ce nom serait le sien. Nous répondons que ce raisonnement est sans fondement, que si le nom s'appliquait à un autre qu'au Père lui-même, cela ne ferait qu'indiquer qu'un tel serviteur était hautement estimé de Jéhovah et réellement traité pour la circonstance comme un économe ou représentant chargé d'exercer avec compétence la puissance divine. En Exode 3 : 2, il nous est dit clairement que celui qui représentait Jéhovah et se présenta sous le nom le plus distingué du Père "Je suis", était l'ange [messager] de Jéhovah. Nous ne doutons pas un seul instant que ce messager honoré était "la Parole" de Jean 1 : 1, notre Seigneur Jésus, dans sa condition pré-humaine. Mais on ne doit pas confondre le messager le plus élevé et le plus honoré avec celui qu'il représente, au nom de qui il parle et dont il exerçait la puissance qu'il transmit à Moïse.

(3) Esaïe 40 : 3 fait allusion à la mission de Jean-Baptiste : "Préparez le chemin de Jéhovah". On nous prie de considérer ceci comme une preuve que Jésus n'est qu'un autre nom de Jéhovah. Mais nous répondons encore : Pas du tout ! Jésus fut effectivement le serviteur honoré de Jéhovah, et son représentant parmi les hommes dans toute l'acception du terme ; mais lui-même déclare : "Le Père m'a envoyé" ; "Je juge selon ce que j'entends" ; "Je ne fais rien de moi-même" ; "Mon Père est plus grand que moi". Nous devons croire le messager. Le fait est, comme nous l'avons déjà montré (*), [Vol. II, chap. 8.] que Jean-Baptiste ne faisait que préfigurer un plus grand Messager, à savoir l'Église chrétienne entière dans la chair, laquelle à son tour, introduirait le Christ, Tête et Corps, - dans la gloire spirituelle ; l'oeuvre de ce Christ glorifié sera encore une nouvelle étape de la même grande oeuvre qui doit préparer le chemin de Jéhovah et rendre glorieuse la place de ses pieds. - Voir 1 Cor. 15 : 24-28 ; Jean 6 : 57 ; 5 : 30 ; 8 : 18 ; 10 : 28.

(4) L'Apôtre parle du Seigneur Jésus comme du "Seigneur de Gloire" (1 Cor. 2 : 8), et l'on nous demande de considérer cela comme une preuve qu'il est le Père, Jéhovah, parce qu'au Ps. 24 : 7-10, ce dernier est appelé le "Roi de Gloire". Nous répondons que des arguments mesquins du genre de celui-ci ne prouvent que la faiblesse de la théorie qu'ils prétendent soutenir. Notre Seigneur Jésus sera, en effet, dans toute sa majesté. un Roi de Gloire lorsque, pendant l' Age millénaire, il tiendra le sceptre de la terre au nom de Jéhovah et par sa puissance ; mais le même Apôtre inspiré montre clairement dans la même épître où il déclare Jésus "Le Seigneur de gloire", que lorsque son Royaume aura atteint sa gloire suprême, il le remettra au Père "qui lui a [au Fils] assujetti toutes choses afin que Dieu [le Père] soit tout en tous". - 1 Cor. 15 : 28.

(5) Dans deux des descriptions prophétiques imagées du Royaume millénaire de Christ, il est déclaré : "Et il arrivera, à la fin des jours, que la montagne [royaume] de la maison de Jéhovah sera établie sur le sommet des montagnes [dominera les autres royaumes] ... et beaucoup de peuples diront : Venez et montons à la montagne [royaume] de Jéhovah... et il nous instruira de ses voies, et nous marcherons dans ses sentiers"… "Et il jugera au milieu des nations". - Es. 2 : 2-4 ; Mich. 4 : 1-3.

On prétend que puisque Christ doit régner, juger et posséder le Royaume pendant le Millénium, le nom Jéhovah devrait être ici considéré comme celui de Christ. Nous répondons : Non, pas du tout ! Il ne faut pas oublier que toutes les bénédictions viennent du Père, quoique, toutes, elles soient par le Fils (1 Cor. 8 : 6) C'est ainsi que notre Seigneur Jésus nous a enseigné dans Sa prière modèle :

"Notre Père qui es aux cieux, que Ton Règne vienne, ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel" (Matt. 6 : 10). Cela est également montré dans d'autres passages en rapport (Mich. 4 : 8) où le Christ "tête" et "corps" - la Nouvelle Jérusalem est appelée "la Tour du troupeau" à qui reviendra la domination première - perdue par Adam en Eden et rachetée par Jésus au Calvaire.

(6) "Et toi, Bethléem, Ephrata, ... de toi sortira pour moi celui qui doit dominer en Israël, dont les origines ont été d'ancienneté, dès les jours d'éternité", (Mich. 5 : 2).

On nous demande d'accepter ces paroles comme preuve que Jésus était Jéhovah, d'éternité en éternité, parce que Moïse dit : "Jéhovah ... d'éternité en éternité tu es Dieu". - Ps. 90 1, 2.

Nous répondons que cela revient à demander de tirer une déduction déraisonnable, en contradiction non seulement avec les centaines d'exemples de l'emploi du nom de Jéhovah dans d'autres passages des Écritures, mais en contradiction également avec les parties du contexte dans lesquelles on trouve ces paroles. En lisant plus loin en Mich . 5 : 4, nous trouvons qu'il est dit du Messie "Il se tiendra et paîtra son troupeau [le troupeau de Jéhovah - Ps. 23 : 1] avec la force de Jéhovah, dans la majesté du nom de Jéhovah, son Dieu".

Rien ne saurait être plus explicite sur ce sujet. Que signifient donc les paroles de Mich. 5 : 2 ? Nous répondons que c'est comme suit qu'on peut les bien comprendre : "dont les origines ont été [prédites] d'ancienneté, d'éternité en éternité, [sa venue et son rôle messianique furent prévus et préparés dans le plan divin].

(7) On nous donne comme référence la prophétie du Royaume millénaire en Es. 25 : 6-9, et on nous demande d'accepter ce texte comme preuve que le nom Jéhovah est applicable à notre Seigneur Jésus, parce qu'il y est dit : "Jéhovah des Armées fera, en cette montagne [royaume] à tous les peuples, un festin de choses grasses... Il engloutira la mort en victoire ; et le Seigneur, Jéhovah, essuiera les larmes de dessus tout visage".

Non, répondons-nous ! Ce texte est loin de prouver une telle chose ! Il nous faut noter, en effet, que notre Seigneur, le Christ glorifié, est représenté comme la personne qui parle, et son oeuvre de l'Age millénaire est brièvement résumée dans le premier verset de ce chapitre : "Jéhovah, tu es mon Dieu, je t'exalterai [honorerai], je célébrerai ton nom". Ceci sera le résultat du règne millénaire, et à sa fin, toutes choses seront de nouveau assujetties à Jéhovah, dont, la puissance, agissant par le Christ, lui assujettira toutes choses. Le Messie vient sur la terre comme le puissant serviteur et intendant de Jéhovah. Emmanuel, "Dieu avec nous". Cette opinion est pleinement confirmée par l'Apôtre Paul, qui, après avoir cité cette prophétie et indiqué son accomplissement par la destruction de la mort adamique durant le Millénium, dit : "Mais grâces à Dieu, qui nous donne la victoire, [la délivrance, le triomphe] par notre Seigneur Jésus-Christ". - 1 Cor. 15 : 57.

(8) On nous demande de considérer comme preuve que le nom Jéhovah appartient bien à notre Seigneur Jésus, le fait qu'il est appelé Merveilleux, Conseiller [ou guide ou modèle miraculeux], Dieu Fort, Père du siècle (ou d'éternité - Note D. - Trad.), Prince de Paix". - Es. 9 : 6.

Nous examinerons plus loin la signification complète de ce verset ; nous faisons simplement remarquer sur ce point que rien de ce qu'il traite ne nous justifie à appliquer le nom Jéhovah à notre adorable Seigneur et, Maître, Jésus. Remarquons, toutefois, que si telle avait été la pensée, il n'y aurait pas eu de meilleure occasion que celle-là pour ajouter le nom de Jéhovah aux autres titres. Tout au contraire, le verset suivant même déclare : "Le zèle de Jéhovah des armées fera cela [accomplira cette prophétie]". - v. 7.

(9) "Dis aux villes de Juda : Voici votre Dieu ! Voici le Seigneur [Adonaï] Jéhovah viendra avec puissance ; et son bras dominera pour lui... comme un berger, il paîtra son troupeau". - Es. 40 : 9, 10, 11.

On nous dit qu'ici il s'agit sûrement d'un passage dans lequel notre Rédempteur est appelé Jéhovah. Mais nous répondons : Non, il est appelé ici le "bras" de Jéhovah, comme en d'autres endroits : le puissant Bras de Jéhovah "dominera pour lui", jusqu'à ce qu'il ait, abattu toute autorité et tout pouvoir opposé à Jéhovah et à sa juste loi, jusqu'à ce qu'il ait " produit en victoire le jugement", jusqu'à ce qu'il ait rendu glorieuse la place des pieds de Jéhovah [la terre est son marchepied] et ait remis le Royaume à Dieu, le Père". - 1 Cor. 15 : 24-28 ; Matt. 12 : 2 0.

Voici d'autres exemples dans lesquels notre seigneur Jésus est prophétiquement désigné comme le "bras droit" ou la force de Jéhovah :

"Qui a cru à ce que nous avons fait entendre [notre prédication] ? Et à qui le BRAS de Jéhovah a-t-il été révélé ? [Peu d'humains reconnaissent le bras de l'Éternel, durant cet Age - "Il n'y a pas beaucoup de grands", etc.] ... "Il est méprisé et délaissé des hommes". - Es. 53 ; Jean 12 : 38.

"Les îles s'attendront à moi et auront leur attente en mon BRAS". - Es. 51 : 5, 9.

"Jéhovah a mis à nu le BRAS de sa sainteté aux yeux de toutes les nations [à l'établissement de son Royaume] ; et tous les bouts de la terre verront le salut de notre Dieu". - Es. 52 : 10.

"Et son BRAS [celui de Jéhovah] le sauvera... Et le Rédempteur viendra à Sion, et vers ceux qui, en Jacob, reviennent de leur rébellion, dit Jéhovah". - Es. 59 : 15-20.

(10) En Jean 12 : 41, nous lisons Esaias [en grec pour Isaïe] dit ces choses parce qu'il vit sa gloire et qu'il parla de lui". On nous demande de concéder que ceci s'applique probablement à Es. 6 : 1. Nous répondons que nous le croyons aussi, mais nous faisons remarquer que le mot hébreu rendu par Éternel (le Seigneur (D) - Trad.) dans ce verset n'est pas Jéhovah, mais Adonaï (*) [Référence Strong N°136 - Trad.]. Notre présente thèse est que le nom de Jéhovah ne s'applique vraiment qu'au Père céleste, bien qu'il puisse être appliqué à ses messagers spéciaux lorsqu'ils parlent ou agissent pour lui, en son nom, comme ses représentants.

Nous ne contestons pas non plus qu'Adonaï est parfois employé comme l'un des nombreux titres du Père céleste. Nous prétendons que, dans ce texte, il ne s'applique pas au Père, mais au Fils. D'une manière semblable, le même mot Adonaï est employé en allusion à Christ et à son royaume millénaire dans le Ps. 2 : 4-9.

"Le Seigneur [Adonaï] (Note D. - Trad.) s'en moquera. Alors Il leur parlera dans sa colère, et, dans sa fureur, il les épouvantera"... L'Éternel [Jéhovah] (voir Note de Gl. et Vig.) m'a dit "Tu es mon Fils, aujourd'hui, je t'ai engendré".

Mais quelqu'un pourrait peut-être prétendre qu'Adonaï de Es. 6 : 1 concerne certainement la même personne que Jéhovah des versets 3 et 5. Nous répondons : non : "Le Messager de l'Alliance", le représentant de Jéhovah avait le droit d'être salué, avec des louanges, au nom du Père qu'il représentait. Remarquez encore qu'au verset 8, ce n'est pas Jéhovah qui donne le message et prononce le jugement, mais Adonaï, car le Père "a remis tout jugement au Fils". - Matt. 23 : 34, 36, 38 ; Jean 5 : 22-27.

On pourrait citer d'autres exemples d'allusions faites à notre Seigneur Jésus en rapport étroit avec le nom de Jéhovah, et pourtant avec un autre terme employé en hébreu mais traduit par Seigneur dans la Version Commune (et dans nos versions françaises, par Seigneur ou par Éternel - Trad.). Notons la déclaration de Malachie : " Voici, j'envoie mon messager et il préparera le chemin devant moi et le Seigneur [Adon (*) [Référence Strong N°113 - Trad.] de la même racine qu'Adonaï] que vous cherchez viendra soudain à son temple, et l'Ange (Messager - Trad.) de l'alliance en qui vous prenez plaisir, - voici, il vient, dit l'Éternel [Jéhovah] des armées... Il purifiera les fils de Lévi, et les affinera comme l'or et l'argent, et ils apporteront à l'Éternel [Jéhovah] une offrande en justice".- Mal. 3 : 1 à 4.

Une autre allusion familière de ce genre se trouve dans le magnifique Psaume messianique qui déclare : "Tu es plus beau que les fils des hommes, la grâce est répandue sur tes lèvres ; c'est pourquoi Dieu t'a béni à toujours... Ton trône, ô Dieu, est pour toujours et à perpétuité, c'est un sceptre de droiture, que le sceptre de ton règne. Tu as aimé la justice et, tu as haï la méchanceté ; c'est pourquoi Dieu, ton Dieu, t'a oint d'une huile de joie au-dessus de les compagnons". Puis l'Église est appelée la fille du Père, et l'Épouse, la femme de l'Agneau, et elle est exhortée à la révérence envers le Fils du Roi, son Seigneur. "Le Roi désirera ta beauté, car il est ton Seigneur, [Adon, non pas Jéhovah] : adore-le". - Ps. 45 : 2-11 ; Héb. 1 : 8, 9 ; 1 Cor. 11 : 3 ; Eph. 5 : 23 ; Jean 5 : 23.

(11) On nous prie de considérer la déclaration faite par Esaïe (8 : 13, 14) comme une preuve que le nom de Jéhovah s'applique convenablement à notre Seigneur Jésus. On lit : "L'Éternel [Jéhovah des armées] lui, sanctifiez-le, et que lui soit votre crainte et lui, votre frayeur". L'accent est porté sur le verset suivant qui, sans spécifier qui, déclare : "Il sera pour pierre d'achoppement et rocher de trébuchement aux deux maisons d'Israël".

Nous ne pouvons admettre ceci comme preuve, car, tout au contraire, le contexte montre une troisième partie (entre Jéhovah et le Prophète), à savoir notre Seigneur Jésus qui dit : "Lie le témoignage, scelle la loi parmi mes disciples. Et je m'attendrai à Jéhovah ... Me voici, moi et les enfants que Jéhovah m'a donnés". - Es. 8 : 16-18, comparer avec Héb. 2 : 13.

(12) On présente le Ps. 110 comme preuve que notre Seigneur Jésus est appelé Jéhovah dans l'Écriture. Nous répliquons qu'aucun argument ne pourrait être avancé qui y soit plus étranger ou plus faux. Au contraire, c’est l'inverse qu'il prouve : " Jéhovah dit à Adon : Assieds-toi a ma droite, jusqu'à ce, que je mette tes ennemis pour le marchepied de tes pieds... Adonaï à ta droite, [celle de Jéhovah] brisera", etc., et encore : "Jéhovah a juré et ne se repentira pas : Tu es sacrificateur pour toujours, selon l'ordre de Melchisédec". - Ps, 110 : 1, 4, 5.

Quiconque ne peut voir que le personnage dont il est parlé est exalté à la droite de Jéhovah ou position de faveur suprême, et fait sacrificateur d'un nouvel Ordre, est certainement aveuglé par son préjugé. Nous le renvoyons pourtant à l'interprétation de ces paroles par notre Seigneur Jésus, montrant qu'il est lui-même l'Adon, le Seigneur de David, exalté par son Seigneur, Jéhovah. - Matt. 22 : 44, 45.

L'Apôtre Pierre, parlant sous l'influence du saint Esprit à la Pentecôte, fit la même application de ces paroles. Et l'Apôtre Paul, y fait aussi allusion dans le même sens. - Actes 2 : 34 ; Héb. 1 : 13 ; 10 : 12, 13.

(13) Notre Seigneur Jésus étant reconnu comme le Grand Instructeur, on prétend que c'est lui qui a accompli la prédiction : "Tous tes fils seront enseignés de Jéhovah" (Es. 54 : 13). En réponse et contradictoirement, nous renvoyons aux propres paroles de notre Seigneur Jésus. Il cita ces paroles mêmes du Prophète dans son discours, et montra clairement qu'il

n'était pas et ne prétendait pas être le Jéhovah de cette prophétie. Ses paroles furent : "Il est écrit dans les prophètes : Et ils seront tous enseignés de Dieu. Quiconque a entendu le Père, et a appris de lui, vient à moi". - Jean 6 : 45.

Le Père lui-même, le grand Jéhovah, n'est pas seulement le grand Législateur mais aussi le Grand Instructeur de sa propre loi. Tous ses fils intelligents verront enfin que son propre grand plan de salut de l'homme renferme les plus sublimes manifestations possibles de ses attributs de Justice, d'Amour et de Sagesse combinés entre eux, chacun d'eux restant pourtant parfait, inviolé.

Notre Seigneur Jésus fut et est encore le Grand Instructeur des hommes établi par le Père céleste, qui est lui-même le Maître-Instructeur suprême au-dessus de tous. C'est précisément ce que proclama et enseigna, notre cher Rédempteur. Ne déclara-t-il pas publiquement que ses enseignements étaient des choses qu'il avait déjà apprises du Père, disant : "Moi, je dis ce que j'ai vu chez mon Père" ? "Ma doctrine [enseignement] n'est pas mienne, mais de celui qui m'a envoyé. Si quelqu'un veut faire sa volonté, il connaîtra de la doctrine, si elle est de Dieu, ou si moi je parle de par moi-même... mais celui qui cherche la gloire de celui qui l'a envoyé, celui-là est vrai". "La Parole que vous entendez, n'est pas la mienne, mais celle du Père qui m'a envoyé". "Je leur ai donné ta parole". "Ils ont gardé ta parole". "Sanctifie-les par ta (Darby, note) vérité, ta parole est la vérité". - Jean 7 : 16-18 ;

Notre Seigneur désigna également des instructeurs 8 : 38 ; 14 : 24 ; 17 : 6, 14, 17. spéciaux, sous sa direction, les Apôtres ; et d'autres encore dans l'Église pour être des instructeurs et des bergers subalternes du troupeau de l'Éternel, leur enjoignant ceci "Paissez mes brebis" ; "paissez mes agneaux". " Prenez donc garde à vous-même, et à tout le troupeau, au milieu duquel l'Esprit saint vous a établis surveillants, pour paître l'Église de Dieu, laquelle il a acquise par le sang de son propre [Fils bien-aimé]" (Actes 20 28). Toutefois aucun de ces instructeurs ne devait enseigner de doctrine de son cru qui serait forcément de la "sagesse de ce monde". Les membres du peuple de Dieu devaient être tous enseignés de Jéhovah, et nul ne peut être un véritable instructeur s'il ne présente aux hommes les paroles, le plan et le caractère de Jéhovah comme les idéaux de vérité et d'excellence. Ce faisant, on attire nécessairement l'attention sur "les doctrines de Christ" et "les doctrines de l'Apôtre" qui toutes n'étaient que l'expression et les enseignements de la grande et éternelle loi du Père.

Contrairement à certains qui s'intitulent aujourd'hui instructeurs, ni notre Seigneur Jésus ni ses apôtres n'essayèrent l'originalité et n'y prétendirent. Notre Seigneur Jésus ne dit-il pas humblement et d'une manière si admirable : "Je ne fais rien de moi-même, mais que, selon que le Père m'a enseigné, je dis ces choses" ? (Jean 8 : 28). Pouvons-nous être étonnés si quelqu'un qui fut trouvé si humble et si loyal envers Jéhovah pouvait être, et le fut, récompensé par de si grands honneurs et par une élévation si souveraine en puissance à la droite du Père ? Le témoignage inspiré nous montre que notre Seigneur Jésus apprit admirablement les leçons enseignées par le Père : "quoiqu'il fût Fils, a appris l'obéissance par les choses qu'il a souffertes". - Héb. 5 : 8 ; Phil. 2 : 8.

De plus, l'Éternel montra par les prophètes que Jésus, le Grand Instructeur nommé par le Maître-Instructeur, Jéhovah, serait lui-même enseigné de Jéhovah ; et afin qu'il pût devenir "un Souverain Sacrificateur miséricordieux et fidèle" pour l'humanité, et faire la preuve qu'il était digne d'être "le chef de notre salut", il était nécessaire qu'il fût rendu parfait par les expériences des choses qu'il a souffertes (Héb. 2 : 9, 10). Notez avec quelle clarté les prophéties suivantes déclarèrent longtemps à l'avance que notre Seigneur serait enseigné de Jéhovah, qu'il apprendrait bien les leçons, et manifesterait l'amour pour la loi et l'obéissance au Législateur" :

"Le Seigneur Jéhovah [Adonaï Jéhovah] m'a donné la langue des savants [instruits], pour que je sache soutenir par une parole en sa saison celui qui est las. Il me réveille chaque matin, il réveille mon oreille pour que j'écoute comme ceux qu'on enseigne. Le Seigneur Jéhovah [Adonaï Jéhovah] m'a ouvert l'oreille et moi, je n'ai pas été rebelle et je ne me suis pas retiré en arrière [de ses enseignements]. J'ai donné mon dos à ceux qui frappaient, et mes joues à ceux qui arrachaient le poil ; je n'ai pas caché ma face aux opprobres et aux crachats". Es. 50 : 4-10 ; 53 : 11 ; Matt. 26 : 67 ; 27 : 26, 30.

Écoutez encore à ce sujet le témoignage de l'Éternel concernant la préparation de notre Seigneur Jésus à la haute fonction de Souverain Sacrificateur royal pour l'humanité :

"L'esprit de Jéhovah reposera sur lui, l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de connaissance et de crainte [révérence] de Jéhovah. Et son plaisir sera la crainte de Jéhovah ; et il ne jugera pas selon la vue de ses yeux" ; car il a été ému de compassion de nos infirmités et c'est pourquoi il est à même de secourir tous ceux qui s'approchent de Dieu par lui - son Église maintenant, et bientôt le monde, pendant son Règne millénaire. - Es. 11 : 1 à 10 ; Héb. 2 : 18.

Une prophétie montre aussi le Messie disant : "Tu me feras connaître le chemin de la vie". "Je bénirai Jéhovah qui me donne conseil". Ces expressions se trouvent dans des passages cités par les Apôtres comme s'appliquant à notre Sauveur, "l'homme Christ Jésus" (Ps. 16 : 7-11). La prophétie confirme ainsi l'exposé de l'Évangéliste : "L'enfant [Jésus] croissait et se fortifiait en esprit (note Darby) étant rempli de sagesse : et la faveur [bénédiction] de Dieu était sur lui... Et Jésus avançait en sagesse et en stature, et en faveur auprès de Dieu et des hommes". - Luc 2 : 40, 52.

Ayant examiné les textes les plus convaincants de la Bible avancés sur ce sujet, nous avons la certitude que les Écritures n'autorisent pas l'usage du grand nom Jéhovah pour l'appellation d'aucun autre être que notre Père Céleste ; nous sommes certains qu'elles en restreignent l'emploi et interdisent qu'il soit appliqué à un autre.

Chacun peut comprendre combien il convient que le Tout-Puissant ait décrété qu'il soit reconnu comme le centre de l'autorité, de la sagesse, de la justice, de l'amour et de la puissance, car telle est la vérité ; toute autre chose serait faux et dans cette mesure,

mauvais, nuisible. Nous venons de voir d'après les citations des propres paroles de notre Seigneur, et de celles des Apôtres instruits spécialement par lui et inspirés du saint Esprit après la Pentecôte, qu'aucun d'entre eux ne laissa jamais entendre que le Père Céleste et le Fils céleste étaient un, en une personne [être], ni qu'ils étaient égaux en gloire et en puissance, comme l'enseignent, sans l'autorité divine, les confessions de foi et les catéchismes des hommes.

Néanmoins, le Père céleste n'a manifesté aucune jalousie devant la grandeur de son grand Serviteur en Chef, le "Messager de l'Alliance, en qui vous prenez plaisir" ; au contraire, il l'a hautement exalté afin qu'il fût le plus élevé après lui-même en dignité et en honneur. Écoutons les paroles de notre Seigneur Jésus lui-même : "Le Fils ne peut rien faire de lui-même, à moins, qu'il ne voie faire une chose au Père, car quelque chose que celui-ci (le Père) fasse, cela, le Fils aussi de même le fait. Car le Père aime le Fils, et lui montre toutes les choses qu'il fait lui-même, et il lui montrera des oeuvres plus grandes que celles-ci, afin que vous soyez dans l'admiration. Car comme le Père réveille les morts et les vivifie, de même aussi le Fils vivifie ceux qu'il veut ; car aussi le Père ne juge personne, mais il a donné tout le jugement au Fils ; afin que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père. Celui qui n'honore pas le Fils, n'honore pas le Père qui l'a envoyé". - Jean 5 : 19-23.

Ce n'est seulement qu'après avoir clairement compris la déclaration scripturale concernant le grand Auteur du Plan de Réconciliation, Jéhovah, et saisi la distinction qu'il y a entre lui et son Serviteur honoré, "L'Unique Engendré du Père", son "Fils bien-aimé", dans l’oeuvre de la Réconciliation, que nous sommes bien préparés à comprendre le sens philosophique de la Réconciliation. C'est en grande partie à cause de la confusion des idées au sujet du Père et du Fils qu'un très grand nombre de chrétiens sont tout à fait embrouillés sur la question de la Réconciliation, et par suite, en danger de perdre leur foi en cette doctrine fondamentale et de la plus haute importance de la révélation divine.

L'Apôtre Paul présente très clairement et avec force la question de la relation entre le Père et le Fils à l'égard de notre rédemption, en disant : "Il n'y a point d'autre Dieu qu'un seul"... "pour nous, il y a un seul Dieu, le Père, duquel sont toutes choses, et nous pour Lui, et un seul Seigneur, Jésus-Christ, par lequel sont toutes choses, et nous par lui" (1 Cor. 8 : 4, 6). Autrement dit, il n'y a que le seul et éternel Dieu Tout-Puissant, l'Auteur et la Source de toutes choses, à qui nous appartenons, et il n'y a qu'un seul Seigneur, Jésus-Christ, par qui le Père céleste exécute toutes les diverses parties importantes de son plan. C'est en notre Seigneur Jésus et par lui seul que nous avons obtenu la rémission des péchés, la foi en son sang ; c'est par lui que nous avons accès auprès du Père et que nous avons la grâce dans laquelle nous demeurons fermes, nous réjouissant dans l'espérance de la gloire de Dieu. - Rom. 5 : 1.

Une tradition des pères reposant sur une 'invention', (un faux) une interpolation

Nous examinerons dans d'autres chapitres la grandeur et la dignité de notre Seigneur Jésus-Christ par qui l'oeuvre entière de la Réconciliation a été et sera accomplie, et le grand honneur qui lui échoit, non seulement depuis qu'il a racheté le monde, mais aussi le grand honneur et la haute dignité qui lui appartenaient avant qu'il devînt le Rédempteur du monde. Nous cherchons, maintenant, à distinguer clairement quelque chose qui concerne le grand Auteur du plan ; cependant, Étant donné que les conceptions générales de la chrétienté sont fortement embrouillées par ce qui est connu le nom de "Doctrine de la Trinité" - doctrine que ses défenseurs les plus déclarés admettent ne pas comprendre et qu'ils ne peuvent ni comprendre ni expliquer -, il convient donc que nous examinions ici les textes de l'Écriture qui, suppose-t-on, donneraient quelque apparence de Vérité ou un certain support à cette doctrine des hommes si confuse, à laquelle la Parole de Dieu n'accorde aucune autorité. Nous avons déjà attiré l'attention sur divers passages des Écritures qui déclarent expressément qu'il n'y a qu'un seul Dieu Tout-Puissant, et non deux, ni trois, ni davantage. Nous attirons maintenant l'attention sur le fait que le terme "Trinité" ne se trouve pas dans les Écritures, pas plus qu'aucun mot d'une signification équivalente ; on n'y rencontre même pas la moindre déclaration, qui, même déraisonnablement, puisse être interprétée comme signifiant une telle chose. En vérité, ceux qui soutiennent la doctrine de la Trinité, en essayant d'expliquer leur idée personnelle, s'embrouillent désespérément eux-mêmes et embrouillent aussi leurs auditeurs. Ils déclarent tout d'une haleine qu'il n'y a qu'un seul Dieu (parce que les Écritures insistent si positivement sur ce point qu'on ne peut l'ignorer) et, cependant dans le même temps, ils déclarent qu'il y a trois Dieux (parce qu'ils sont engagés dans cette théorie par les "traditions des pères" transmises depuis les origines de la Papauté).

Mais comment pourrait-il y avoir trois Dieux et cependant n'y en avoir seulement qu'un seul ? S'il y a trois Dieux "égaux en puissance et en gloire" l'enseignent les catéchismes, il est donc inexact de dire qu'il n'y a qu'un Dieu. S'il n'y a qu' "un seul Dieu, le Père, duquel sont toutes choses", comme l'affirme St Paul, et si, comme Jésus l'a déclaré, le Père est plus grand que son Fils honoré ; et si le Père a ressuscité des morts son Fils bien-aimé et l'a exalté, honoré et lui a destiné un Royaume, et si finalement le Fils remettra le Royaume, et au Père, afin que le Père puisse être tout en tous, alors il ne peut pas être vrai qu'il y ait plusieurs Dieux d'égale puissance. Néanmoins, nous montrerons d'une manière décisive dans le chapitre suivant que notre Seigneur Jésus-Christ est un Dieu, mais que s'il vrai qu'il doit être honoré, comme le Père est honoré, et qu' en l'honorant, nous honorons le Père qui l'a exalté, cependant toutes les Écritures sont unanimes pour affirmer péremptoirement qu'il n'y a qu'un seul Dieu Tout-Puissant, le Père de tous. Comme le déclare l'Apôtre : "Le Chef de la femme, c'est l'homme, le chef de l'homme c'est Christ, et le chef de Christ, c'est Dieu". - 1 Cor. 11 : 3.

On ne trouve dans la Bible qu'un seul passage, et un seulement, qui parait vaguement impliquer la doctrine d'une Trinité de Dieux, et tous les érudits admettent aujourd'hui que ce passage est apocryphe, qu'il est une interpolation. C'est pourquoi il est omis dans la Version révisée (anglaise - trad.) du Nouveau Testament, bien que chacun des traducteurs de cette version était un trinitaire, pour autant que nous le sachions. Bien qu'ils eussent aimé conserver ce passage, leur unique appui scriptural (et dans ce cas, bien vague quant à, son expression), ils ne purent en toute conscience, le faire.

Les traducteurs de la Version Commune (anglaise) ne méritent d'ailleurs aucun blâme d'avoir inséré cette interpolation, parce qu'à l'époque de cette traduction il était impossible de reconnaître son caractère apocryphe. Depuis cette traduction, des centaines de manuscrits grecs anciens ont été découverts, mais aucun de ceux qui sont antérieurs au septième siècle ne contient ce passage qui soutient la Trinité. Les érudits, sans égard aux tendances des confessions de foi, ne nient donc pas que les mots apocryphes furent insérés pour étayer la doctrine de la Trinité, à une époque où la discussion de cette doctrine était générale dans l'Église et où ses défenseurs étaient embarrassés devant leurs contradicteurs, parce qu'ils n'avaient aucune preuve biblique à produire pour justifier leur théorie. Les termes apocryphes furent sans aucun doute interpolés par quelque moine zélé outre mesure, qui, convaincu personnellement de la vérité de la doctrine, pensa que le saint Esprit avait commis une erreur en omettant cette question dans les Écritures ; sans aucun doute, son intention fut de venir en aide à Dieu et à la vérité pour vaincre une difficulté au moyen d'une fraude. Mais toutes suggestions de ce genre, à l'effet que Dieu ne nous a pas donné une révélation complète "afin que l'homme de Dieu soit parfaitement accompli", et qu'il est nécessaire d'y ajouter, proviennent de l'Adversaire, comme le fut cette suggestion qu'il serait convenable de commettre une falsification, une invention pour produire un bien et rectifier l'erreur du Tout-Puissant. Le moine copiste ou le prêtre qui commit cette falsification, apparemment au début du septième siècle, aura beaucoup à répondre pour avoir ajouté à la Parole de Dieu et pour la mauvaise influence qu'une telle adjonction a exercée sur le peuple de Dieu qui, cherchant la vérité sur cette question, a été ainsi égaré par sa fraude.

On trouve l'interpolation apocryphe en 1 Jean 5 : 7, ainsi conçue : "car il y en a trois dans le ciel qui rendent témoignage, - le Père, la Parole et le saint Esprit, et ces trois sont un ; et il y en a trois qui rendent témoignage sur la terre". Ces expressions, enlevées du texte, le laissent simple et facile à comprendre et tout à fait d'accord avec le reste des Écritures ; mais si on laisse subsister cette adjonction telle qu'elle est demeurée pendant des siècles, il en résulte la confusion, car elle soutient une absurdité. Par exemple, si l'on conserve cette adjonction dans le texte, le sens serait que le Père, le Fils et le saint Esprit sont d'accord pour rendre témoignage dans le ciel que Jésus est le Christ. Quelle absurdité ! Qui, dans le ciel, est ignorant du fait que Jésus est le Christ ? A qui serait-il donc nécessaire au Père, au Fils et au saint Esprit de rendre ce témoignage ? A personne. Seulement, l'Adversaire avait là une bonne occasion de poursuivre son oeuvre de corruption de la Vérité et il trouva un serviteur disposé à le servir.

Non seulement la Version Révisée omet ce verset, mais également toutes les versions modernes - l'Emphatic Diaglott, la traduction de la Bible Young, celle de l'Union Américaine de la Bible, la Version améliorée (*).[Versions françaises : Crampon (catho. rom.) Note : " on ne trouve les mots entre [] dans aucun manuscrit grec antérieur au 15e siècle, et dans aucun manuscrit de la Vulgate antérieur au 8e ". La version catholique romaine PIROT ET CLAMER (reprise également par l'édition dite du Cardinal LIENART) note : "7b - 8a. Les mots entre parenthèses n'existent pas dans le texte original ; ils ne sont pas antérieurs au IV e siècle". Le nouveau Testament du chanoine E. OSTY indique en note : "Certains manuscrits portent ici un verset longtemps considéré comme authentique : " dans le ciel... terre ".

Le Nouveau Testament catholique romain du Père BUZY déclare en note : "Les mots entre [], qui expriment d'une manière splendide le dogme de la Trinité, sont tenus aujourd'hui pour non authentiques" (Le lecteur tirera la conclusion qui s'impose ! - Trad.) La version catholique romaine de MAREDSOUS porte en note : "Quelques manuscrits seulement, et de date récente, ajoutent : Ils sont trois... ciel... saint Esprit".[souligné par le Trad.] Les versions catho. Saci (éd. 1759) et Glaire et Vigouroux les insèrent DANS le texte. DARBY, SYNODALE, SECOND ; N.T. RILLIET et N.T. de GOGUEL et MONNIER (protestantes) les omettent. Voir leurs notes très documentées. Les autres veillons prot. OST., MARTIN (1867), LAUS. les insèrent. - Trad.]

Cette dernière déclare :

"Ce texte concernant les Témoins célestes ne se trouve dans aucun MS grec écrit antérieurement au cinquième siècle. Il n'est cité par aucun des auteurs ecclésiastiques grecs, ni par aucun des premiers pères latins, même quand les sujets dont il traite auraient pu les conduire naturellement à faire appel à son autorité : il est donc, de toute évidence, apocryphe".

Le Commentaire critique de Lang, parlant de ce passage apocryphe, dit :

"Ce passage manque dans tous les MSS (*) [MSS = manuscrits - Trad.] grecs, et également dans le Codex Sinaïticus [le plus ancien des MSS. grecs connus] et dans toutes les anciennes versions, y compris les latines, jusqu'au huitième siècle ; [dans les MSS., écrits] depuis cette époque on trouve ce texte, sous trois variantes. Malgré les controverses trinitaires, pas un seul Père grec, ni aucun des anciens Pères latins de l'Église ne le cite".

La Concordance grecque et anglaise d'Hudson dit :

"Ces expressions ne se trouvent dans aucun MS. grec avant le 15e ou le 16e siècle, ni dans aucune version antérieure".

Le passage en question est considéré comme une interpolation par les érudits en matière biblique de compétence reconnue : Sir Isaac Newton, Benson, Clark, Horne, Griesbach, Tischendorf, Trégelles, Lachman et Alford. Ce dernier déclare :

"A moins de se livrer à de pures fantaisies dans la critique du texte sacré, il n'y a pas l'ombre d'une base sérieuse pour admettre l’authenticité de ce passage".

Le Dr. Constantin Tischendorf dit :

"Je considère comme une impiété le fait de continuer la publication de ce texte apocryphe

comme s'il faisait partie de l'épître".

Le Prof. T.B. Wolsey demande :

"La vérité et l'honnêteté n'exigent-elles pas qu'un tel passage soit extirpé de nos Bibles anglaises ? C'est un passage que Luther n'a pas voulu insérer dans sa traduction, et qui ne s'est glissé dans la Bible allemande qu'environ cinquante ans après sa mort".

Le Dr. Adam Clark, commentant ce passage, déclare :

"Il est probable que ce verset n'est pas authentique. Il n'existe dans aucun manuscrit de cette épître écrite avant l'invention de l'imprimerie, à l'exception du Codex Monfortii, appartenant au Collège de la Trinité de Dublin. Les autres, qui omettent ce verset, sont au nombre de cent douze. Il est omis dans les deux Syriaques, dans tous les MSS. arabe, éthiopien., sahidique, arménien, slave, etc., en un mot dans toutes les versions anciennes, à l'exception de la Vulgate ; et, même beaucoup de copies les plus anciennes et les plus correctes de cette version ne l'ont pas. On ne le trouve pas non plus dans aucun des Pères anciens grecs, et même dans la plupart des latins".

Wesley, le fondateur du Méthodisme, s'efforça de défendre la doctrine de la Trinité ; pourtant dans un de ses sermons portant sur ce texte, il cita les paroles de Servet : "J'hésite à employer les mots "Trinité" et "personne", parce que je ne trouve pas ces termes dans la Bible", et à cette citation, Wesley ajoute : "Je voudrais insister seulement sur les termes exacts, inexpliqués, tels qu'ils se trouvent dans le texte". Il s'attacha à prouver la doctrine de la Trinité, parce qu'il croyait à l'authenticité de ce passage falsifié ; l'on n'avait pas, à ce moment-là, l'information positive des MSS. anciens de la Bible dont la découverte est plus récente. Par exemple, à l'époque de la préparation de notre Version Commune (anglaise - Trad.) du Roi Jacques en 1611 ap. J.C., les traducteurs ne disposaient que de huit, MSS. grecs et n'en avaient aucun de date antérieure au dixième siècle. Il existe maintenant (*) [Écrit en 1899 - Trad.] environ sept cents MSS., dont certains, spécialement le MS. du Sinaï et celui du Vatican N°1209, sont très anciens, rem ontant à l'an 350 ap. J.C., environ.

Ce qu'enseigne l'Ecriture au sujet du Père, du Fils et de leur unité

On doit faire une nette distinction entre une confession de foi en une Trinité et une confession de foi en l'unité du Père céleste, Jéhovah, du Fils céleste, notre Seigneur Jésus-Christ, et du saint Esprit. La doctrine de la Trinité soutient que le Père, le Fils et le saint Esprit "sont un en personne, égaux en gloire et en puissance", ainsi qu'on le trouve dans les confessions des Églises. La Bible, tout en montrant l'Unité absolue entre le Père et le Fils et le saint Esprit au cours des diverses étapes du grand plan de salut, s'oppose par contre catégoriquement à l'idée que le Père et le Fils sont un en personne, et nie qu'ils soient

égaux en majesté et en puissance ; nous avons, en effet, montré précédemment, que c'est le Père qui a glorifié le Fils, l'a souverainement élevé et lui a donné un nom au-dessus de tout autre nom, à l'exception toutefois du sien, le faisant son agent et représentant pour exercer "tout pouvoir dans le ciel et sur la terre". Tous les divers passages des Écritures s'accordent à exposer que c'est le Père qui a envoyé le Fils dans le monde, et que le Fils, en vue de la joie qui lui était offerte par le Père, a souffert la croix et méprisé l'ignominie, qu'il fut le premier et l'unique Fils engendré du Père céleste, et que lorsqu'il aura achevé l'oeuvre que le Père lui a donné à faire, il rendra au Père le Royaume de la terre, à la fin de l'Age millénaire ; tous ces passages montrent en outre, ainsi que nous l'avons porté à l'attention, que le Fils reconnaît pleinement et avec joie qu'il est "venu du Père" ; qu'il "n'est pas venu pour faire sa propre volonté", mais la volonté du Père que la puissance qu'il exerçait n'était pas la sienne propre, mais celle du Père ; il déclare en outre : "Le Père est plus grand que Moi". Le prophète annonce qu'il est le Messager ou serviteur de l'Alliance, et non l'Auteur de l'Alliance ; le Nouveau Testament déclare, à maintes reprises, qu'il est le Médiateur de la Nouvelle Alliance - le seul Médiateur entre Dieu et les hommes, l'homme Christ-Jésus qui se donna lui-même en rançon pour tous. Ces divers passages des Écritures enseignent tous, d'une manière logique et harmonieuse, qu'il existe une distinction d'êtres, de gloire et de puissance, entre le Père céleste et le Fils céleste ; par contre, ils enseignent une unité absolue et profonde dans le plan, dans la volonté, dans les desseins, car le Fils était digne d'être l'exécuteur du plan grandiose de Jéhovah, parce qu'il n'avait aucune volonté propre, mais avait abandonné sa propre volonté afin de pouvoir être rempli de l'esprit du Père et faire la volonté du Père en toutes choses. - Jean 6 : 38, 39.

De plus, les mots mêmes de , "Père et de" Fils, impliquent une différence et contredisent les idées de Trinité et d'unité de personne, parce que le mot "Père" signifie "qui donne la vie", tandis que le mot "Fils" désigne quelqu'un qui a reçu la vie d'un autre. Le Père céleste n'a reçu la vie de personne ; Il est la source de la vie, non seulement pour notre Seigneur, son Fils unique, mais par lui, la source de la vie pour toutes les autres de ses créatures. Tout ceci est entièrement d'accord avec le passage de l'Écriture qui figure en tête de ce chapitre dans lequel Apôtre nie clairement que le Père et le Fils soient un seul et même être et égaux en puissance : "Pour nous il y a un seul Dieu, le Père, de qui sont toutes choses... et un seul Seigneur, par qui sont toutes choses". - 1 Cor. 8 : 6.

Le lecteur réfléchi discernera immédiatement l'harmonie et la simplicité scripturales de l'opinion présentée ici, tandis que tous admettront que la doctrine de la Trinité n'est susceptible d'aucune compréhension ou explication raisonnable. Ses plus ardents défenseurs l'admettent et, au lieu de s'efforcer de faire l'impossible chose de l'expliquer, ils éludent la discussion, prétendant que c'est " un grand mystère" inexplicable . Cependant, si étrange que cela paraisse, cette doctrine de trois Dieux en un seul Dieu, qui, non seulement, n'a aucune base biblique, mais est condamnée par la Bible de la Genèse à l'Apocalypse, à la fois directement et indirectement, et qui est si opposée à la raison qu'elle en est même insensée, est pourtant une doctrine fortement retranchée parmi les chrétiens, même parmi protestants, qui affirment leur foi en la Bible et qui protestent contre tous enseignements qu'on ne trouve pas en elle. Pourquoi en est-il ainsi ? C'est là, répondons-nous, un des mystères ténébreux dont s'est servi Satan par le moyen de la Papauté, pour obscurcir la

Parole, le caractère et le plan de Dieu, Ainsi qu'il est écrit : " Le dieu de ce monde a aveuglé les pensées des incrédules, pour que la lumière de l'évangile de la gloire du Christ, qui est l'image de Dieu, ne resplendit pas pour eux". - 2 Cor. 4 : 4. Satan a plongé le pauvre monde dans l'aveuglement, et voilé la doctrine, obscurcissant les desseins et falsifiant les mystères pour empêcher ceux qui ont trouvé l'Éternel de parvenir à une claire connaissance de la vérité.

Satan pourrait-il d'ailleurs avoir un intérêt quelconque à faire briller la gloire de notre Seigneur Jésus-Christ ? Ne chercherait-il pas plutôt à rabaisser la gloire de Christ ? Nous répondons que la politique de Satan a toujours été de dénaturer la vérité, de présenter la Bible sous un faux jour, et de faire paraître déraisonnables et contradictoires ses enseignements afin d'empêcher l'humanité de voir la grande beauté, le caractère raisonnable et l'harmonie qui existent dans le plan divin et dans la Parole de Dieu. Plus Satan peut faire pénétrer d'absurdités dans les conceptions humaines relatives au Créateur, mieux il réussira à éloigner du service de Dieu ceux qui sont d'esprit raisonnable et logique ; et plus il réussira à rendre déraisonnables les credo des hommes, plus il détruira, dans la même proportion, la foi chez ceux qui défendent ces credo et plus il favorisera la simple crédulité, au lieu de la foi authentique.

Ainsi, pendant des siècles, le grand Adversaire a travaillé avec le plus grand succès à éliminer de l'Église les gens les plus raisonnablement disposés, et à y rassembler la classe des plus crédules, des plus superstitieux, de ceux qui ne savent pas raisonner. Il a couvert et a caché certaines des vérités les plus précieuses sous les erreurs les spécieuses et les plus abjectes, empêchant ainsi le peuple de Dieu de faire des progrès rapides. Mais, grâce à Dieu, nous vivons aujourd'hui à une époque où le voile de l'ignorance se désagrège, et où les enfants de Dieu apprennent à détourner leurs regards des credo formés pour les asservir durant les Siècles de ténèbres, et à s'adresser directement à la Parole de Dieu elle-même. Cette lumière, hélas ! vient trop tard pour beaucoup, surtout pour les sages de ce monde : ils ont tellement confondu les credo et la Bible qu'en rejetant les premiers, ils rejettent aussi cette dernière et, au lieu de chercher la lumière de la Parole de Dieu, ils sont davantage enclins à l'ignorer ou à la rejeter, pour s'appuyer sur leurs propres conceptions, sur des philosophies humaines.

Le résultat est que la haute-critique (ou critique historique - Trad.), l'évolution, la science chrétienne, la théosophie et les autres théories qui rejettent la Bible, font aujourd'hui de rapides progrès, tandis que les credo anciens s'écroulent ou sont abandonnés. Une minorité seulement de gens ont appris que l'erreur n'est pas dans la Bible mais dans les credo, et cherchent les "anciens sentiers" et "la foi qui a été une fois enseignée aux saints". - Jér. 6 : 16 ; Jude 3.

Comment la doctrine de la Trinité a-t-elle jamais pu prendre une telle extension parmi les chrétiens si elle n'était pas l'enseignement de l'Église primitive ? N'est-elle pas l'une des plus anciennes doctrines de l'Église qui remonte au troisième siècle ? Si, répondons-nous, la doctrine de la Trinité prit naissance, eut son petit commencement dans les second et

troisième siècles. Il est tout à fait évident à quiconque veut sonder les Écritures sans parti-pris, que la doctrine de la Trinité ne fut acceptée en aucun sens et à aucun degré durant le premier siècle, les écrits des Apôtres le montrent clairement dans le Nouveau Testament. La doctrine de la Trinité s'éleva d'une manière très naturelle, tout d'abord à cause de l'esprit combatif.

Au premier siècle, les apôtres enseignèrent avec force que Christ était non le Père, ni Jéhovah, mais le Fils de Jéhovah, le Messie envoyé dans le monde pour le bénir, et pour établir le Royaume de Dieu, et finalement pour faire sortir l'ordre de la condition du péché et du désordre. A la déclaration qu'il était le Fils de Dieu d'autres déclarations furent opposées : les unes que Jésus était un imposteur, d'autres qu'il était seulement un homme de bien ; certaines qu'il avait eu une naissance miraculeuse, mais n'avait jamais eu de pré-existence, d'autres enfin soutinrent la vérité, à savoir qu'il avait eu une pré-existence comme Fils de Dieu sur un plan spirituel, qu'il devint le Fils de Dieu sur le plan humain, afin de racheter l'humanité et qu'il est maintenant souverainement élevé au point que tous ont l'ordre d'honorer "le Fils comme ils honorent le Père". Mais, fait bien connu, des dispositions agressives conduisent à l'exagération ; par suite, il arriva que beaucoup de ceux qui essayaient de réfuter les diverses vues erronées relatives à notre Seigneur allèrent à l'autre extrême, ils prétendirent qu'il était le Père, Jéhovah lui-même.

Le Dictionnaire religieux dont le Rév. Dr. Lyman Abbott, trinitaire déclaré, fut l'un des compilateurs et éditeurs dit à la page 944 :

"Ce ne fut qu'au début du quatrième siècle que l'idée trinitaire commença à être élaborée et formulée comme doctrine, que l'on s'efforça d'harmoniser avec la croyance de l'Église en un Dieu unique... En essayant de résoudre ce problème, on fit jaillir la doctrine de la Trinité... La Trinité est un aspect caractéristique très marqué de l'hindouisme, et on la retrouvé dans les mythologies perse, égyptienne, romaine, japonaise, indienne et dans les mythologies grecques les plus anciennes".

La conception de l'existence de plus d'une divinité était commune dans les temps anciens chez toutes les nations, à l'exception d'une seule, Israël. Comme chacun le sait, la mythologie grecque est pleine de divinités dont beaucoup ont pratiquement la même puissance. La conception juive d'un seul Dieu semblait ridicule aux Grecs et impliquait une pénurie de dieux. Il semblait donc que la conception trinitaire serait rapidement acceptée parmi les Gentils convertis. Elle était un compromis entre la conception générale du monde, appelée polythéisme (la croyance en plusieurs dieux) et le monothéisme (la doctrine d'un seul Dieu) soutenu par Israël. L'idée de déclarer qu'il y a trois Dieux et de prétendre dans le même temps qu'ils ne sont qu'un seul et même Dieu, fut sans aucun doute considérée comme un coup de maître par les théologiens d'alors ; cela permettait d'harmoniser les vues de nombreux convertis parmi les Juifs avec les sentiments généraux des Gentils qui, ainsi le désirait-on, devaient être satisfaits et introduits dans l'Église. D'une manière semblable, la "mariolâtrie" (culte de la Vierge Marie) fut Introduite pour se concilier, satisfaire et adapter la superstition qui, depuis longtemps, était en honneur chez les païens à l'égard d'Isis, de Diane et d'autres déesses qui avaient leurs millions d'adorateurs. On doit se rappeler qu'à l'époque

où ces doctrines furent introduites, les conducteurs de l'Église avaient abandonné leur espérance en la seconde venue du Seigneur pour établir son Royaume, et avaient acquis une nouvelle espérance, à savoir, celle de convertir le monde et d'établir par ce moyen l'Église terrestre en Hiérarchie, ou Royaume de Dieu, dans lequel un représentant ou pape régnerait à la place de Christ comme son vicaire (*). [VOIR ÉTUDES DANS LES ÉCRITURES, VOL. II, CH. 9 ET VOL. III, CHAPITRE 4.]

L'acceptation générale de la doctrine de la Trinité et la ténacité avec laquelle elle est soutenue, proviennent de la crainte superstitieuse inculquée au peuple par le clergé romain, et plus tard par le clergé protestant également, sous la menace impliquée que quiconque nie la Trinité s'engage tout droit sur le chemin de la torture éternelle. En même temps, on admet que cette doctrine est incompréhensible, et que, par conséquent, personne n'y croit réellement, parce que personne ne peut véritablement croire à une chose Incompréhensible. Diverses doctrines et pratiques, non seulement du protestantisme, mais aussi du catholicisme, sont un démenti à la doctrine de la Trinité : notez, par exemple, que tous les protestants prient le Père, "au nom de Jésus", "pour l'amour de Jésus", etc., reconnaissant ainsi qu'ils sont deux personnes séparées, et non un seul être. Les catholiques romains admettent, d'une manière semblable, la distinction de personnes, car ils prient les saints inférieurs d'intercéder pour eux auprès de Marie afin qu'elle puisse intercéder pour eux auprès de Jésus, et que Jésus, à son tour, intercède pour eux auprès du Père.

Les protestants ont reçu de la papauté, cette fausse doctrine au cours des Siècles de ténèbres. Ils y sont si fermement attachés et la soutiennent avec tant de ténacité, que la croyance en cette doctrine incompréhensible, déraisonnable et antibiblique, constitue un critérium d'orthodoxie. Quiconque la repousse est considéré comme un hérétique, non seulement par l'Église de Rome, mais par la plus haute autorité protestante, l'Alliance évangélique. La Vérité est puissante et finira par triompher ; néanmoins, Dieu a laissé subsister, jusqu'aujourd'hui des conditions telles qu'elles sont des épreuves de caractère et de loyauté envers Dieu, et envers sa Parole chez ceux qui déclarent être ses enfants, enseignés de lui. Il appartient donc à tout chercheur de vérité d'agir honnêtement envers lui-même et envers la Parole du Père céleste, laquelle est seule capable de nous rendre sages à salut. Rappelons-nous que seule, la vérité sanctifie, et, qu'au contraire, l'erreur tend toujours au mal.

Dieu le Père et Dieu le Fils

Voici peut-être le moment propice de présenter et d'examiner quelques textes des Écritures que l'on suppose être en faveur de la doctrine de la Trinité, quoiqu'ils ne la formulent pas.

(1) On prétend qu'il est parlé de Jésus comme de Dieu, et qu'il n'y a qu'un seul Dieu ; qu'en conséquence Dieu le Père et Dieu le Fils sont deux noms désignant le même être. Examinons cette question à la lumière de la Parole divine, en n'acceptant rien à l'avance comme définitif, mais en faisant à chaque pas la preuve de notre démonstration. Nous

travaillons avec le désavantage que presque tous les traducteurs de l'Ancien Testament n'ont pas été exacts ou uniformes en traduisant les divers noms de la divinité (*). [Il semble que les Trinitaires qui ont traduit la Version commune (anglaise - Trad.) craignant de rendre partout le nom de Jéhovah comme un nom propre, de peur que les gens ne se rendent pas compte du fait que nie la théologie, savoir : que le titre Jéhovah n'appartient qu'au grand " JE SUIS", le Père, De même, la traduction anglaise de Leeser, faite à l'attention des Juifs, voile le mot, peut-être par crainte que certains juifs ne soient choqués par quelques rares emplois du mots examiné précédemment.

Le Juif préfère et emploie le mot Seigneur, espérant probablement que ses coreligionnaires reconnaîtrons que le mot Seigneur ne s'applique qu'à Jéhovah, qu'ils éprouveront de ce fait quelques ressentiment envers ceux qui parlent de Jésus comme "notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ", expression que ces juifs considèrent comme un blasphème.

Les traducteurs trinitaires ont probablement préféré employer le mot Seigneur au lieu de Jéhovah, afin que les chrétiens habitués à se servir du mot notre SAUVEUR Jésus, puissent en lisant l'A.T., penser que c'est généralement de lui non du Père, Jéhovah, qu'il y est question.]

[Les versions Crampon et l'édition Liénart (cath. rom.) conservent "Yahweh" Dieu partir du chapitre 2 de Genèse. Voir note intéressante de l'Abbé Crampon sur Gen.2 : 4. Lire (en anglais) le chapitre IV, pp. 22 à 29 ("Le nom incommunicable") de The Emphasized Bible version Rotherham) - Trad.]

Par exemple :

Appellations de la divinité dans l'Ancien Testament

(1) Le nom " Jéhovah" n'est convenablement rendu que quatre fois, là où il semblait impossible de faire autrement (Ex. 6 : 3 ; Ps. 83 : 18 ; Es. 12 : 2 ; 26 : 4) il est traduit en anglais par God (Dieu) 298 fois, et par Lord (Seigneur ; les vers, fses par Éternel - Trad.) plus de 5.000 fois.

(2) Le titre Adonaï, généralement bien traduit par Lord (Seigneur et en français par Seigneur ou Éternel - Trad.) l'est une fois par God (Dieu).

(3) Le titre Adon est traduit par Sir, Master, Lord (Maître, Seigneur).

page 63 (4) Le mot elohim avec ses modifications eloah, elah et el se rencontre plus de 2.500 fois. Les plus fréquentes allusions sont à Jéhovah, mais dans beaucoup de cas, avec une bonne exactitude évidente, ils sont appliqués à d'autres, les contextes déterminant donc,

de qui il s'agit. Nous donnerons des exemples tirés des Écritures qui rendront la chose parfaitement claire et prouveront qu'elohim signifie puissant. Ce nom est appliqué, d'une manière tout à fait appropriée, à Jéhovah, parce qu'il est Tout-Puissant. Il est appliqué convenablement à tous les anges, parce qu'ils sont puissants, et que, lors de leurs visites à l'homme, rapportées dans l'Ancien Testament, ils étaient spécialement puissants, parce qu'ils représentaient Jéhovah, le Tout-Puissant. De grands hommes, des personnages influents furent également appelés à propos des élohim - puissants. Le terme élohim (*) [Référence Strong N°430 - Trad.] est employé soit au Singulie r, soit au pluriel selon les exigences du texte.

Ce sont là des faits, et nos citations de la Version Commune de la Bible les justifieront entièrement : ainsi seront démontrées la convenance et, la conformité avec la Bible de parler de notre Seigneur Jésus-Christ comme Dieu [élohim], comme Adon [Maître, Seigneur] et comme Adonaï [mon Seigneur], et cependant jamais comme Jéhovah.

Elohim [Puissants] traduit par 'Anges'

Psaumes 8 : 5 "Tu [Jéhovah", v. 1] l'as fait de peu inférieur aux anges [élohim], et tu l'as couronné de gloire et d'honneur".

Nous avons ici une traduction exacte d'élohim, car l'Apôtre inspiré le traduit ainsi par le grec aggelos [pron. angelos] lorsqu'il parle de l'humiliation à laquelle notre Seigneur consentit : "Tu l'as fait un peu moindre que les anges". - Héb. 2 : 7, 9.

Elohim [Puissants] traduit par 'dieux'

En parlant des faux dieux des païens, le mot élohim [puissants] est employé 196 fois, et fort à propos, car ils étaient puissants et exerçaient de l'influence sur leurs adorateurs.

Jéhovah le [Tout-Puissant] Elohim comparé avec d'autres 'Elohim' [puissants]

Ps. 86 : 6-8 : "JÉHOVAH" ! prête l'oreille à ma prière... quel d'entre les dieux [élohim - puissants] est comme toi".

Ps. 95 : 3 : " JÉHOVAH est un grand Dieu [el - un puissant] et un grand Roi au-dessus de tous les dieux [élohim - des puissants].

Ps. 50 : 1 : "Le Dieu fort [litt. Dieu des dieux - el élohim - le puissant des puissants] JÉHOVAH a parlé" [voir Note Darby à Genèse 14 : 18 - Trad.].

Ps. 29 : 1 : "Rendez à JÉHOVAH, vous fils des forts [el - des dieux], rendez à JÉHOVAH la gloire de son nom, adorez JÉHOVAH dans la beauté de la sainteté".

Gen. 17 : 1 : " JÉHOVAH apparut à Abraham et lui dit : Je suis le Dieu [el] Tout-Puissant".

Exode 15 : 11 : " Qui est comme toi parmi les dieux [el, les puissants] Ô JÉHOVAH ?"

Gen 14 : 22 : "Abraham dit... j'ai levé ma main vers JÉHOVAH, le Dieu très-Haut [el] possesseur des cieux et de la terre".

Ps. 96 : 4 "JÉHOVAH est grand, et fort digne de louange ; il est terrible par-dessus tous les dieux [élohim - les puissants]".

Ces cas suffisent comme exemples ; d’autres peuvent être trouvés par ceux qui les désirent et les recherchent.

Elohim appliqué à des hommes

Dans les 196 traductions mentionnées plus haut du mot élohim par le mot dieux, la moitié probablement se rapporte à des hommes - à des puissants : rois, princes, nobles, etc., mais maintenant, nous allons relever quelques cas où le mot élohim est appliqué au peuple de l'Éternel.

Gen. 23 : 6 : Abraham est appelé élohim, le mot traduit par puissant dans la Version commune anglaise [prince dans D. - Trad.] : " Tu es un puissant [élohim] prince parmi nous".

Ex. 7 : 1 : Moïse est appelé le dieu [élohim] de Pharaon : "Je t'ai fait un Dieu [élohim] pour le Pharaon".

Ex. 21 : 6 : Les juges d'Israël [gouverneurs, les puis-sants d'Israël étaient appelés élohim : "Son maître le fera venir devant les juges" (Voir note Darby -Trad.).

Ex. 22 : 8, 10 : "Si le voleur n'est pas trouvé, le maître de la maison sera amené devant les juges [élohim] ... l'affaire des deux parties viendra devant les juges [élohim] celui que les juges [élohim] condamneront, fera compensation au double à son prochain".

Ex. 22 : 28 : "Tu n'outrageras pas les dieux (D. : les juges) [élohim]. Remarquez la confirmation de cette traduction par l'Apôtre Paul. - Act. 23 : 5.

Les saints appelés Elohim

Ps. 82 : 6 : "Moi j'ai dit : Vous êtes des dieux [élohim - des puissants], et vous êtes tous fils du Très-Haut. Mais vous mourrez tous comme un [autre] homme et vous tomberez comme un des princes [chefs]". Les saints doivent tous mourir, mais comme Christ Jésus leur "Chef" (ou "Tête»), en sacrifice, et non comme Adam pour son propre péché.

Ce passage fut cité par notre Seigneur Jésus, et appliqué à ceux qui ont reçu la Parole de Dieu de ses lèvres - ceux qui ont des oreilles pour "entendre", et il s'applique toujours à la même classe (*). [Ce Psaume 82 tout entier paraît se rapporter à notre Seigneur Jésus comme le Libérateur et Juge de la chrétienté, établi par Dieu, maintenant, au temps de sa Parousie. Nous Lui appliquons les paroles : " Dieu [élohim, Christ nommé par le Père pour juger le monde maintenant] se tient dans l'assemblée des puissants [parmi les princes financiers, politiques et ecclésiastiques] ; il juge au milieu des [de ces] dieux [élohim - puissants]. Il est d'abord représenté comme réprouvant ces princes et réclamant l'équité, mais "ils ne connaissent ni ne comprennent, ils marchent dans les ténèbres [car ce sera le résultat de leur politique] ; tous les fondements de la terre [la société] chancellent", telle est sa décision ; il est inutile de tenter de rapiécer les institutions actuelles, il faut qu'elles soient toutes "dissoutes", afin que les nouveaux cieux et la nouvelle terre - le monde social nouveau - puissent les remplacer. Puis les vs. 6 et 7 s'adressent à son fidèle petit troupeau". Quand ils seront rassemblés - quand, en mourant, tous les "élus" de l'Eglise auront passé au-delà du voile - alors Christ sera appelé ; "Lève-toi ô Dieu [élohim], juge de la terre, car toutes les nations t'appartiennent" (S). Ce sera pour établir son Royaume qu'il mettra en branle ses jugements, afin que, dans " un grand temps de détresse, tel qu'il n'y en a jamais eu depuis qu'il existe une nation", il abaisse les orgueilleux, élève les humbles et inaugure les "temps du rétablissement" longtemps promis par tous les saints prophètes. - Actes 3 : 19-23.] "Bien-aimés, nous sommes maintenant enfants de Dieu, considérés comme tels, en attendant par la grâce divine de "devenir Participants de la nature divine" - Jean 10 : 34, 35 ; 1 Jean 3 : 2 ; 2 Pi. 1 : 4.

Elohim traduit par 'grand', 'fort', etc.

Ce mot est parfois rendu par fort, puissance, grand etc., quand il s'agit de choses inanimées, comme : "grands [élohim - puissants] tremblements (1 Sam. 14 : 15 - version anglaise seulement -Trad.)" ; " j'ai fortement [élohim] lutté" (Gen. 30 : 8) - Martin) ; "Hautes [el - puissantes] montagnes" (Ps. 36 : 6 - S. D.) ; "les forts [el] d'entre les puissants (Ezéch. 32 : 21 - D.) ; "J'ai en ma main le pouvoir [el]" (Gen. 31 : 29).

'Dieu' et 'Seigneur' dans le Nouveau Testament

Dans le Nouveau Testament, la question est simplifiée par l'emploi de moins de mots ; mais on peut dire qu'il n'y a absolument rien dans les termes utilisés qui distingue le Père du Fils, lorsque ces termes sont traduits par Seigneur et Dieu (*). [En Matt. 1 : 20 ("… un ange du Seigneur"), Darby porte en note : "Seigneur, sans l'article dans le grec, pour Jéhovah

(l'Éternel), ici et ailleurs" - Trad.] La question est souvent laissée au jugement du lecteur, et souvent indiquée par la forme de la phrase - sauf que là où le mot Théos est employé deux fois dans la même phrase, l'article prépositif grec est parfois utilisé de manière à donner le Dieu en contraste avec un Dieu. On trouve un exemple de ceci en Jean 1 : 1 : "La Parole était avec le Dieu [ho theos] et la Parole était un Dieu [theos]. Mais l'étudiant attentif (sans préjugés) n'aura généralement aucune difficulté à déterminer la pensée de l'Apôtre ; le langage est en vérité si explicite que nous sommes étonnés d'avoir été aussi longtemps aveugles à cet égard.

Le mot Dieu, dans le Nouveau Testament, qu'il s'agisse de notre Père céleste ou de son Fils céleste, notre Seigneur Jésus, ou de faux dieux, est presque invariablement la traduction du mot grec Theos. Les exceptions sont celles du mot kurios, une fois traduit par Dieu, alors qu'il aurait dit l'être par Seigneur ou Maître, savoir en Actes 19 : 20 : et en Actes 17 : 18 ou daimonion est traduit par dieux, et, aurait dû l'être par démons (**) [Nos versions françaises traduisent correctement par Seigneur en Actes 19 : 20, et inexactement par divinités, en Actes 17 : 18, mais voir notes D., L. et S. - Trad.] Le titre "Seigneur (Lord, en angl.) appliqué à Jéhovah, ou à Christ, ou à l'homme, ou aux anges, est généralement la traduction du mot grec kurios qui signifie Maître, ou Seigneur. Il y a exception aux cinq endroits où "Seigneur" est la traduction de despotès (*) [Référence Strong N°1203 - Trad.], alors qu'il aurait été beaucoup mieux rendu par Souverain ou Autocrate. Voici ces cinq cas :

(1) Luc 2 : 29 : " Maintenant, Seigneur [despotès], tu laisses aller ton esclave en paix" (Voir note D. - Trad.).

(2) Actes 4 : 24 (D.) : "0 Souverain ! [despotès] toi, tu es le Dieu qui a fait le ciel et la terre... Les chefs se sont réunis ensemble contre le Seigneur [kurios (*1) Kurios : Réf. Strong N° 2962 - Trad.] et contre son Christ... car, en effet, contre ton Saint Serviteur Jésus que tu as oint... se sont assemblés".

(3) 2 Pi. 2 : 1 : "des sectes reniant aussi le Seigneur [despotès] qui les a achetés" ; (Voir note D.)

(4) Jude 4 : "qui renient notre seul maître et Seigneur [despotès] Jésus-Christ" (Voir note D.).

(5) Apoc. 6 : 10 : "Jusques à quand, ô Seigneur [despotés]... ne juges-tu pas et ne venges-tu pas notre sang ?" (Bien traduit par Souverain, dans D. - Trad.).

Rhabboni [maître] est traduit une fois par Seigneur (en anglais Lord). - Marc 10 : 51 (voir Darby - et note S. - Trad.) (**). [Référence Strong N°4462 - Trad.

Kurieuo [être des seigneurs] est traduit une fois par seigneurs" - 1 Tim. 6 : 15 - S. (Référence Strong N°2961 - Trad.).

La divinité

(***) [Ce § manque dans la première édition française du Volume V. - Trad.]

Les traducteurs de notre Nouveau Testament firent un choix très malheureux en employant trois fois ce mot " divinité" pour traduire trois mots différents dont aucun n'a la signification qu'il suggère à l'esprit du lecteur ordinaire anglais [ou français - Trad.] à savoir, celle d'un Dieu ayant plusieurs corps mais une seule tête. Voici ces cas :

(1) Ho Theios est traduit par Divinité (*) [Godhead : "Etat ou qualité d'être un Dieu, Dieu lui-même". Divinité : Larousse : "Nature, Essence divine - Dieu lui-même, par extension". Déité : Nouveau Dict. des Synonymes A. Sardou : "exprime l'idée de nature divine".] en Act. 17 : 29 où l'on aurait dû le rendre par "la Déité". "Nous ne devons pas penser que la divinité [ho Theios (**) [Référence Strong, N°2304 - Trad.] la Déité] soit semblable à de l'or, ou à de l'argent, ou à de la pierre". Le même mot est traduit par divine dans les deux seuls exemples du Nouveau Testament, c'est-à-dire en 2 Pi. 1 : 3 et 4.

(2) Theiotès (***) [Référence Strong, N°2305 - Tra d.] est traduit par Divinité (en angl. Godhead) (*) en Rom. 1 : 20 où il devrait être rendu par Divinité (*) ou Déité (*) - "sa puissance éternelle et sa divinité - [Theiotès - Déité ; voir note D.]". C'est la seule fois où l'on trouve ce mot dans le Nouveau Testament.

(3) Theotés (****) [Référence Strong, N°, 2320 - Tr ad.] est traduit par déité (D.), divinité (S.), (en angl. Godhead (*)) en Col. 2 : 9 : " Car en lui habite toute la plénitude de la Déité [Théotès - Déité] corporellement". C'est le seul exemple de ce mot dans le Nouveau Testament.

Dans le Christ glorifié qui est le Chef, la Tête de l'Église, habite toute plénitude de sagesse, de grâce et de puissance, non seulement pour diriger toutes les affaires de l'Église, son corps, mais aussi comme le représentant du Père pour faire tout ce qui doit être fait pour poursuivre, jusqu'à achèvement complet, le grand plan divin commis à ses soins.

'Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu le serviras Lui seul' - Matt. 4:10

Certains prétendent que le fait que Jésus recevait l'adoration sans la repousser signifie qu'il est JÉHOVAH. On imagine que les paroles citées plus haut impliquent qu'il est mal pour tout être, autre que Jéhovah, de recevoir l'adoration. Nous répondons qu'il n'en est rien ! Interpréter ainsi ces paroles, c'est leur donner une signification qu'elles n'ont pas, et les mettre en contradiction avec les enseignements d'autres passages. Le décret de Jéhovah relatif à Christ "Tu es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui", avait déjà été rapporté par les prophètes ; de même que celui-ci : "Que tous les anges de Dieu l'adorent ! " (Ps. 2 : 7 ; 97 : 7

; Héb. 1 : 5. 6). Notre Seigneur Jésus le savait. Il savait aussi que les messagers angéliques de Jéhovah avaient, dans le passé, été adorés comme représentants de Jéhovah ; et que lui-même était le messager principal, le Fils unique engendré, " le Messager de l'Alliance" que le Père avait sanctifié et envoyé dans le monde : il savait, par conséquent, que, quiconque l'honorait, honorait le Père également.

Ses propres paroles furent en effet : "Celui qui n'honore pas le Fils, n'honore pas, le Père qui l'a envoyé". - Jean 5 : 23 ; Mal. 3 : 1.

Le mot grec traduit par adorer (ou honorer) dans le Nouveau Testament est proskuneo (*) [Référence Strong N°4352 - Trad.] qui signifie "ba iser la main", comme le chien lèche la main de son maître. La signification est celle de vénérer ("révérence").

Dans l'Ancien Testament, adorer se dit shaw-kaw (**) [Référence Strong N°7812 - Trad.] et signifie se prosterner avec le sens de respect religieux ("révérence"). Ce mot s'y trouve 170 fois et, dans la moitié environ des cas, concerne l'adoration de Dieu. Mais ce fait est caché au lecteur anglais (comme au lecteur français - Trad.) par la traduction qui en est donnée 74 fois de se courber, s'inclina, révéra, rendit hommage, etc., quand il se rapporte à l'hommage rendu aux grands de la terre. Nous en donnerons quelques exemples : Abraham "se prosterna" [shaw-kaw] en terre, et dit : Seigneur (la vers. angl. donne "Mes Seigneurs" - Trad.) [Adonaï] ... qu'on prenne un peu d'eau, et vous laverez vos pieds et vous vous reposerez sous l'arbre". Ces paroles et actions se placent au moment où il pensait qu'ils n'étaient que "trois hommes" - Gen. 18 : 2-4.

Lot "se prosterna [shaw-kaw]" le visage en terre devant deux des mêmes hommes. - Gen. 19 : 1.

Abraham "se prosterna [shaw-kaw]" devant le peuple du pays de Canaan. - Gen. 23 : 7. 12.

Isaac bénit Jacob, disant : "Que des peuplades se prosternent [shaw-kaw] devant toi ... et que les fils de ta mère se prosternent [shaw-kaw] devant toi". - Gen. 27 : 29.

David "s'inclina le visage contre terre et se prosterna [shaw-kaw]" devant Saül. - 1 Sam. 24 : 9. (v. 8 dans la version anglaise - Trad.).

Abigaïl "se prosterna [shaw-kaw] contre terre" devant David, et aussi devant les représentants de David. - 1 Sam. 25 : 23, 41.

La femme de Thékoa "tomba sur son visage contre terre et se prosterna" (angl. rendit obéissance - [shaw-kaw] au roi David. Et Joab et Absalom firent de même, " se prosternèrent [shaw-kaw]". - 2 Sam. 14 : 4, 22, 33.

" Et Mephibosheth... vint vers David, "tomba sur sa face et se prosterna [shaw-kaw]". - 2 Sam. 9 : 6.

Ces preuves feront comprendre à tous que l'interdiction du premier commandement "Tu ne les adoreras point [shaw-kaw] et ne les serviras point" ne visait nullement et ne devait pas être interprétée comme visant la révérence ou l'hommage, etc., dû à des personnes honorables ou à ceux qui occupaient des positions honorées parmi les hommes. Les Juifs ne se trompèrent pas non plus en rendant hommage [shaw-kaw] aux anges qui vinrent avec des messages au nom de Jéhovah et en le faisant connaître. Un tel hommage était approuvé, et ne fut jamais réprouvé. Le commandement mettait en garde contre l'adoration des statues ou contre toute adoration de dieux rivaux. Jéhovah ne pouvait le tolérer. Il n'y avait donc aucune inconvenance de la part de tout Juif qui reconnaissait Jésus comme "l'Envoyé de Dieu", à le révérer, à lui rendre hommage ; une telle attitude sied encore bien davantage à tous ceux qui reconnaissent notre Seigneur Jésus avec ses droits et titres - en sa qualité de Fils de Dieu.

En vérité, nous pouvons être sûrs que ces pharisiens qui prirent des pierres pour tuer notre Seigneur parce qu'il affirmait être le Fils de Dieu, auraient été d'une violence déchaînée, et auraient lapidé non seulement notre Seigneur Jésus, mais aussi ses adorateurs en les proclamant idolâtres, si les conceptions du peuple juif relatives à l'adoration et à la vénération (proskuneo) avaient été semblables à celle, des personnes dont nous combattons les vues extrêmes sur ce terme adorer et que nous venons de prouver comme étant fausses.

Il y aurait des exceptions à cette liberté dans les cas où l'homme, auquel le respect religieux ou la vénération sont rendus, est le représentant reconnu d’un faux-dieu - tel un pseudo-Christ ou faux Christ - un Antichrist. L'hommage rendu aux papes viendrait, croyons-nous, sous ce chef de fausse ou mauvaise adoration parce que, dans sa fonction, il prétend faussement être le "Vicaire de Christ". Ce fut pour cette raison que notre Seigneur Jésus refusa de reconnaître Satan et son grand pouvoir dans le monde. Il s'agissait d'une puissance active et mauvaise, délibérément opposée aux lois de Jéhovah. C'est pourquoi aussi la proposition faite à Jésus de ne pas s'opposer au mal, de respecter ou de révérer des coutumes mauvaises déjà établies sous le régime de Satan, afin d'obtenir la coopération de Satan dans l'établissement de son royaume, fut rejetée immédiatement, et la réponse de Jésus signifiait : Je suis en plein accord avec Jéhovah Dieu, et par suite en plein accord avec la déclaration prophétique : "Tu adoreras (révéreras) Jéhovah ton Dieu et tu le serviras lui seul" ; puisque tu es son adversaire déclaré, je ne puis te révérer ni révérer tes méthodes et ne puis servir ta cause ou collaborer avec toi. Nos causes sont tout à fait différentes. Je ne veux en rien avoir affaire à toi. - Matt. 4 : 10 ; Deut. 10 : 20, 21.

Si Jésus s'était posé en rival de Jéhovah au lieu de rester son Fils et serviteur, tout hommage adressé à lui aurait été un manque de respect envers le Père, un péché, une idolâtrie. Au contraire. cependant, tout en acceptant la révérence dans sa qualité de Fils de Dieu, il déclara très positivement et publiquement : "Le Père est plus grand que moi", enseignant à ses disciples d'adresser leurs prières au Père en leur disant : "Toutes les choses que vous demanderez au Père en mon nom, il vous les donnera". - Jean 16 : 23.

'Moi et le Père, nous sommes un' - Jean 10:30

Ce texte est considéré comme une preuve que notre Seigneur Jésus a droit au nom de Jéhovah, qu'il était à la fois le Père et le Fils, ou qu'il n'avait pas de Père et n'était pas un Fils.

Ayant des idées vagues et mystérieuses concernant la "trinité", un nombre remarquablement important de gens, par ailleurs intelligents, semblent oublier qu'il y a un autre genre d'unité que l'unité dans la personne. Au contraire, dans tous les autres emplois du mot, la pensée est celle d'harmonie, d'unité de plan, de but, de volonté, de disposition d'esprit. La manière dont une théorie peut nous rendre aveugles est très bien illustrée par le fait que la propre explication de Jésus et l'illustration de la manière dans laquelle lui et le Père sont UN sont très généralement perdues de vue. En priant le Père, Il dit : "Je ne prie pas pour le monde, mais pour ceux que tu m'as donnés, parce qu'ils sont à toi... Ce n'est pas seulement pour eux, mais encore pour ceux qui croiront en toi par leur parole, afin que tous soient UN comme toi, Père, tu es en moi et comme je suis en toi, afin qu'eux aussi soient UN EN NOUS..., afin qu'ils soient UN, comme nous sommes UN : moi en eux et toi en moi : afin qu'ils soient PARFAITEMENT UN". - Jean 17 : 9, 20 - 23 (S).

Ici l'unité de l'Église pour laquelle le Seigneur pria, est spécialement établie pour être la même que l'unité entre le Père et le Fils. Il n'est point besoin d'aucune discussion sur le point que l'unité de l'Église est une unité d'esprit, et non une unité de personne. Il est évident que la pensée dans l'esprit du Rédempteur était l'unité de coeur, l'unité de dessein, l'unité de volonté chez ses disciples ; et cette unité est identique à l'unité entre le Père et lui-même. Cette unité devait être atteinte de la part de l'Église de la même manière que fut atteinte l'unité entre le Père et le Fils. Le Fils était un avec le Père parce qu'il avait entièrement accepté comme sa propre volonté la volonté du Père, disant : " Non pas ma volonté, mais la tienne soit faite". Ainsi, chaque membre de l'Église doit venir en parfaite harmonie avec le Père, et avec le Fils, en ne faisant pas sa propre volonté, mais en mettant de côté sa propre volonté et en acceptant la volonté de Christ qui est la volonté du Père. De cette manière, et de cette manière seulement, l'Église viendra toujours dans l'unité pour laquelle notre Seigneur pria et à laquelle il fait allusion quand il la dit de même nature que l'unité entre le Père et lui-même. Combien il est étrange que l'on doive essayer de mal employer et de travestir ces paroles de notre Seigneur pour appuyer la doctrine déraisonnable et antiscripturale d'une Trinité - trois Dieux en un seul être ! Combien, au contraire, est belle et raisonnable l'unité de l'esprit du Père et du Fils et de l'Église, selon la Bible !

'Celui qui m'a vu a vu le Père'

Après que Jésus eut déclaré qu'il était le Chemin, la Vérité et la Vie, et ajouté que personne ne pouvait venir au Père que par lui et que quiconque le connaîtrait, connaîtrait aussi le Père, Philippe dit à Jésus : "Seigneur, montre-nous le Père, et cella nous suffit" Jésus lui répondit : "Je suis depuis si longtemps avec vous, et tu ne m'as pas connu, Philippe ? Celui qui m'a vu

a vu le Père ; et comment toi, dis-tu : Montre-nous le Père ? Les paroles que moi, je vous dis, je ne les dis pas de par moi-même, mais le Père qui demeure en moi, c'est lui qui fait les oeuvres". - Jean 14 : 7-10.

On nous demande d'accepter ces paroles de Jésus comme une preuve qu'il est Jéhovah (et non le Fils de Jéhovah) et que, comme tel, le nom de Jéhovah lui est convenablement applicable. Mais tous devraient remarquer que le contexte tout entier établit une telle distinction entre le Père et le Fils, qu'aucune personne raisonnable ne voudrait s'en servir si elle voulait donner l'impression que les Trinitaires cherchent à tirer d'elle. Toute la question est donc : Que voulait nous faire comprendre Jésus par ses paroles : "Celui qui m'a vu a vu le Père" ? Nous répondons qu'il voulait nous faire comprendre qu'il est impossible à l'homme (être charnel, terrestre) de voir Dieu qui est un être-esprit. Ainsi l'Apôtre Jean donnait ce témoignage : "Personne ne vit jamais Dieu : le Dieu, seul engendré - Celui qui est dans le sein du Père - lui, l'a fait connaître". - Jean 1 : 18 (version Rotherham). Il voulait qu'ils comprennent ce que l'Éternel déclara à Moïse : "Nul ne peut voir ma face et vivre", et qu'en conséquence, si le Père désirait se montrer lui-même à l'humanité, ce ne pourrait être qu'en ouvrant miraculeusement les yeux de l'homme pour qu'il discerne la gloire spirituelle (exposant ainsi l'homme à la mort), ou autrement par Dieu se manifestant dans un corps de chair (*), ["By God's rnanifesting hirnself in a body of flesh " Trad.] de telle manière que les hommes puissent discerner quelque chose de son caractère par un contact et des rapports humains.

Et n'est-ce pas exactement ce que Dieu fit ? L'esprit, la volonté de Dieu, fut pleinement représenté dans son unique Fils engendré, Jésus, quand il fut fait chair et habita parmi les hommes. Il était donc la meilleure, la plus proche, la plus positive représentation de Dieu qu'il était ou qu'il serait jamais possible de donner aux humains. Voyant et connaissant Jésus intimement, Philippe et les autres apôtres connaissaient le Père dans le sens le plus absolu possible de le connaître pour des humains. Ils le connaissaient dans le sens le plus absolu possible pour le Père de se révéler à l'humanité. Il n'y avait pas, il n'y aurait jamais, il ne pourrait jamais y avoir une manifestation plus claire, plus absolue et plus complète de Dieu à l'homme que dans la personne de Jésus-Christ ; car il fut "fait chair", il fut "Dieu manifesté [grec (**) [Référence Strong N°5319 - Trad.] : re ndu apparent] en chair" (1 Tim. 3 : 16). L'Apôtre déclare de même en parlant de l'Église, des fidèles membres de Christ : Nous sommes toujours livrés à la mort, "afin que la vie aussi de Jésus soit manifestée [grec (**) [Référence Strong N°5319 - Trad.] : rendu apparent e] DANS NOTRE CHAIR MORTELLE". - 2 Cor. 4 : 11.

L'homme parfait est une image parfaite du Dieu invisible et, de ce fait, la meilleure conception ou illustration qui pouvait être offerte. Ainsi, pendant le Millénium, les anciens dignes rendus parfaits ["perfected"] seront les meilleurs représentants du Père céleste, du Fils céleste et de l'Épouse céleste de Christ. Quiconque les verra, verra Dieu manifesté en chair - la ressemblance de Dieu dans la chair. Tous ceux qui le voudront de la création gémissante auront le privilège d'atteindre cette condition sublime, sous la direction du Sacrificateur Royal et de "ses frères", les prêtres subalternes, exerçant leur ministère par l'entremise des anciens dignes qui, en qualité de représentants en chair du Royaume, seront

des "princes" sur la terre. - Ps. 45 : 16.

Le bienheureux et seul Souverain, le Roi des rois et Seigneur des seigneurs qui, seul, possède l'immortalité - 1 Tim. 6:15-16

Beaucoup considèrent ce passage comme signifiant qu'à son apparition, à sa seconde venue, Jésus exposera ou fera connaître au monde la grandeur du Père céleste. Bien que cette opinion ait quelques aspects raisonnables, nous inclinons, dans l'ensemble, à appliquer ce passage à la gloire et à l'honneur de Christ, à dater du commencement de l'Age millénaire. En vérité, il sera l'agent par lequel tous ceux qui accepteront sa voie, reconnaîtront Dieu Jéhovah aussi, mais ce ne sera pas à son apparition, mais à la fin de son règne, quand il "remettra le Royaume de Dieu entre les mains du Père". - 1 Cor. 15 : 24-28.

Appliquer ce passage au Père équivaudrait à nier que notre Seigneur possède l'immortalité, alors que les Écritures enseignent explicitement que lui et tous ceux qui auront part à la Première résurrection, obtiendront par elle l'immortalité et qu'ainsi, le Père qui a la vie inhérente (l'existence en soi-même - l'immortalité) donna au Fils d'avoir la vie inhérente (l'existence en soi-même - l'immortalité). - 1. Cor. 15 : 42-44, 53, 54 ; Jean 5 : 26.

Mais appliquer au Fils ce passage paraît remplir chaque condition parfaitement, sans ignorer le Père, Jéhovah, en aucun sens, ni sans prouver que notre Seigneur Jésus est le Père, car nous devons nous rappeler, dans tous les cas, la règle invariable posée par l'Apôtre, à savoir que dans les comparaisons, les honneurs, etc., mentionnés en ce qui concerne le Fils, le Père est toujours excepté comme étant suprêmement au-delà de toute comparaison. Ses paroles sont : "Il est évident que c'est à l'exclusion de celui [du Père] qui lui a assujetti toutes choses" et qui ne doit pas être inférieur ou soumis à notre Seigneur Jésus et aux divers pouvoirs que le Père lui a conférés, alors que "le Fils aussi lui-même sera assujetti à Celui [au Père] qui lui a assujetti [au Fils] toutes choses. - 1 Cor. 15 : 27.

Une autre déclaration très similaire de la gloire du Royaume donné par le Père à notre Seigneur Jésus est qu' "Il est le chef (ou la tête - note D.) de toute principauté et autorité" (Col. 2 : 10). La réponse à ceci est identique. Le gouvernement et l'autorité du Père ne sont jamais mis en contraste avec ceux du Fils, car ce dernier est d'accord (at-one - en unité, Trad.) avec le premier et il est son représentant.

'Il n'a pas considéré comme une rapine d'être égal à Dieu' (D. - note)

En Philip. 2 : 6 la version commune anglaise (et, pour ainsi dire, toutes nos versions françaises -Trad.) représentent l'Apôtre Paul comme faisant la déclaration étonnante que Christ "étant en forme de Dieu, ne pensait pas qu'être égal à Dieu était une rapine (une usurpation - Trad.)". On remarquera tout d'abord que ce passage n'enseigne sûrement pas la

doctrine de la Trinité, ni que notre Seigneur est le Père, Jéhovah, car s'il en était ainsi, où y aurait-il lieu de méditer une rapine (un vol - Trad.) ou de considérer une égalité ?". Les mots "rapine" et "égalité" indiquent positivement que le Père et le Fils ne sont pas un en être (en personne) mais deux. Combien il semble étrange que les paroles de l'Apôtre puissent paraître si différentes de celles de notre Seigneur à ce sujet. Il déclare : "Le Père est plus grand que moi". "Je ne peux rien faire de moi-même". Jésus perdit-il son humilité, demanderons -nous, pour en arriver à conclure qu'il était égal à Dieu, le Père ?

Mais, en second lieu, nous remarquerons combien une telle idée est en contradiction avec la leçon que l'Apôtre cherchait à inculquer. L'Apôtre voulait-il que l'Église aspirât à l'honneur du Père ou à l'honneur de l'un ou l'autre de ses membres et s'en emparât ? Sûrement pas ! Au contraire, il met en garde contre la vaine gloire et met l'accent sur l'humilité d'esprit par laquelle chacun devrait estimer l'autre comme meilleur que lui-même. Il assure ses lecteurs que cette humilité d'esprit était la disposition de notre Seigneur Jésus, et dit : "Qu'il y ait donc en vous cette pensée qui a été aussi en Christ Jésus". Si la disposition d'esprit qui était en Christ Jésus avait été de s'emparer de la gloire et de l'honneur du Père, en pensant que le faire n'était pas une usurpation, alors la même disposition d'esprit dans l'Église du Seigneur signifierait que chacun de nous devrait s'efforcer d'accaparer toute la gloire et tout l'honneur qu'il lui est possible d'atteindre ; chacun devrait ensuite considérer cela comme une opération convenable, et nous aurions ainsi le même esprit ou la même disposition que Christ manifesta.

Mais tout cela est entièrement faux. C'est la traduction qui est en faute. Elle est défectueuse, et donne tout le contraire de la pensée de l'Apôtre. Le mot grec harpagmos (*) [Référence Strong N°725 Trad] traduit ici par "rapine" ne se trouve qu'une fois dans le Nouveau Testament, et renferme l'idée de vol, d'acquisition illégale, mais la pensée de l'Apôtre est rendue en sens inverse par la mauvaise construction de la phrase. Elle pourrait se traduire presque avec les mêmes mots, mais avec une signification opposée, de la manière suivante : " Qui n'a pas cherché, par une usurpation, à être égal à Dieu". La conduite de notre Seigneur Jésus est ainsi mise en contraste avec celle de Satan qui tenta d'usurper la position et l'honneur de Dieu (Es. 14 : 12-14). Cela est clairement montré par les parties précédente suivante et du contexte, que rien ne soit fait par vaine gloire, que Christ était d'esprit très humble et que nous aussi devons être dans ce même esprit et ainsi marcher dans les traces de Christ. Notons les traductions suivantes de ce terme harpagmos préférées par d'éminents érudits de diverses confessions religieuses (de langue anglaise - Trad.)

"Ne pensa pas que cela devait être sérieusement désiré". - Clarke.

"Ne pensa pas à retenir avidement" - Wakefield.

"Ne considéra pas... comme l'objet d'un ardent désir". - Stewart.

"Qui, subsistant en forme de Dieu, n'estima pas une chose à ravir d'être égal à Dieu". -

Rotherham.

"Qui, étant [en marge : originellement] en forme de Dieu, n'a pas considéré comme un avantage [en marge : une chose à saisir] (d'être à égalité avec Dieu". Revised Version.

"Qui, existant dans la forme de Dieu, n'estima pas la position d'égalité avec Dieu comme une chose à saisir". - Amer. Rev. Committee.

"Ne pensa pas... une chose à saisir". - Sharpe.

"Ne saisit pas avec passion". - Neeland.

"Ne fit pas d'efforts violents". - Dickenson.

[versions françaises : Darby "...n'a pas regardé comme un objet à ravir (en note ou une rapine) d'être égal à Dieu. N.T. Goguel et Monnier, - Payot, Paris, 1929 (*) [Nous donnons ici l'intéressante note de ces traducteurs : "L'égalité avec Dieu est-elle le butin dont le Christ aurait pu s'emparer ou le butin qu'il aurait pu garder ? Il était originairement un être divin [theos, un puissant " en forme de Dieu : une forme spirituelle, une condition élévée et glorieuse" - Bible commentée. Voir discussion précédente sur la "divinité" - Trad.] mais de là à l'égalité avec Dieu, il y avait loin. Il est donc préférable d'admettre l'interprétation suivante : Le Christ aurait pu avoir l'ambition de devenir l'égal de Dieu. Il ne l'a pas voulu. Il n'a pas cédé, lui le second Adam, à la tentation à laquelle le premier Adam avait succombé. Il n'a pas imité Satan, l'archange (chérubin - Trad.) déchu, précipité du ciel, pour avoir voulu usurper la royauté divine. Cette interprétation est bien en harmonie avec le contexte, où Paul combat cette gloriole (vaine gloire - Trad.) qui est proprement la manie de se parer de titres. Et ce sens du mot, gloriole, se concilie mieux avec l'idée d'une usurpation".

La version française de Darby et celle, de Goguel et Monnier sont les seules versions françaises correctes. Toutes les autres à notre connais-sance sont trinitaires, tant catholiques que protestantes - Trad.]

"... il n'a pas considéré l'égalité avec Dieu comme une proie à saisir"].

"Ne médita pas une usurpation". -Turnbull.

Cette dernière définition paraît mieux conforme au contexte et elle est celle préférée et donnée dans L'Emphatic Diaglott qui rend ainsi tout le passage : "Qui bien qu'étant en forme de Dieu, ne médita pas cependant une usurpation d'être semblable à Dieu, mais se dépouilla en lui-même en prenant la forme d'un esclave".

Cette traduction est logique, non seulement avec les faits en cause, mais également avec l'argumentation de l'Apôtre dont ce passage fait partie. Son raisonnement amplifié est : quand Jésus était un être-esprit, quand il avait une forme et une nature ressemblant à celles de Dieu, il ne fut pas rempli d'un esprit d'ambition et d'un désir d'usurper l'autorité, la puissance, et la gloire et l'hommage appartenant, à Dieu - il n'avait pas l'esprit de Satan qui lutta pour s'exalter lui-même disant : " Je serai semblable au Très-Haut". Au contraire, bien qu'il occupât la plus haute position après le Père, il fut de disposition si humble que, par obéissance à la volonté du Père, il se dépouilla lui-même de la gloire et de la majesté de sa condition spirituelle, échangeant ces plus hautes nature et gloire pour une condition inférieure, une condition humaine, ("un peu inférieur aux anges"). L'Apôtre poursuit en montrant que, non seulement, cette humilité fut manifestée, mais que plus tard, une humilité plus grande encore fut montrée en ce que notre Seigneur Jésus, comme l'homme Christ Jésus, fut soumis à la mort, même la mort ignominieuse de la croix. Toute cette humiliation de lui-même, déclare l'Apôtre, fut consentie par obéissance à la volonté divine, la volonté du Père. Puis, l'Apôtre en indique le résultat : "C'est pourquoi [à cause de sa démonstration de loyauté, humilité, obéissance jusques et y compris la mort], Dieu [le Père] l'a souverainement élevé, lui donnant un nom au-dessus de tout autre nom, afin qu'au nom de Jésus, tout genou fléchisse et toute langue confesse... à la gloire de Dieu, le Père". - Héb. 2 : 7, 9 ; 1 Tim . 2 : 5, 6 ; Phil. 2 : 11.

Vu sous cet angle, le texte, loin d'être une aide ou un soutien pour la doctrine de la Trinité, s'y oppose très fortement, et s'harmonise complètement avec toute la Parole de Dieu, et avec le sens commun et la raison sanctifiés.

Nous quittons cet aspect de notre sujet avec une appréciation plus intense de la longueur, de la largeur, de la hauteur et de la profondeur de la noblesse de la personne, du caractère et du plan du Père céleste ; nous apprécions plus que jamais son noble Fils, dont le merveilleux amour, la loyauté et la confiance en la sagesse, la grâce et la puissance du Père ont été si royalement récompensés, et nous nous réjouissons, en vérité, d'"honorer le Fils comme nous honorons le Père". Après un examen complet et explicite de la révélation qui nous est donnée dans la Parole de Dieu, nous nous disons entièrement d'accord avec le témoignage inspiré de l'Apôtre Paul : "Pour nous, il y a un seul Dieu [suprême], le Père, duquel sont toutes choses, et nous pour lui, et un seul Seigneur Jésus Christ, par lequel sont toutes choses, et nous par lui". - 1 Cor. 8 : 6 - D.

"Grâce et paix à vous, de la part de Dieu notre Père et du Seigneur Jésus Christ ! Béni soit le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus Christ, qui nous a bénis de toute bénédiction spirituelle dans les lieux célestes en Christ... nous ayant prédestinés pour nous adopter pour lui par Jésus Christ... le Dieu de notre Seigneur Jésus Christ, le Père de Gloire, vous donne l'esprit de sagesse et de révélation dans sa connaissance". - Eph. 1 : 2-18.

LE DÉSIRE DE TOUTES LES NATIONS

DE Jésus chantons la victoire ;

Anges, prosternez-vous !
A Lui soit la plus haute gloire,
Oui, salut ! salut ! salut !
Au Seigneur de tous.

Saints transformés, pincez la lyre
Aux accords les plus doux.
Courbés vers Celui qu'on admire,
Oui, chantez ! chantez ! Chantez !
Le Seigneur de tous.

Vous, de son peuple saint le reste,
Rachetés d'Israël
Louez sa grâce manifeste.
Oui, louez ! louez ! louez !
Notre Emmanuel !

Vous, Gentils de tout territoire,
De tous lieux descendus,
Chantez aussi le Roi de gloire !
Saluez Jésus ! Jésus !
Le Seigneur de tous.

(Hymne 268)

Chapitre 3 - Le Souverain Sacrificateur de la Réconciliation, l'unique engendré

- Le Souverain Sacrificateur de la Réconciliation, l'unique engendré
- Témoignage de l'Ecriture concernant le Fils de Dieu
- Le Logos a été fait chair et a habité parmi nous - Jean 1:14

Chapitre 3 - Le Souverain Sacrificateur de la Réconciliation, l'unique engendré

"Qui est-il ?" - Le Logos, un Dieu. - L'Unique Engendré de Jéhovah. - Le Témoignage de la Bible. - "Celui qui était riche". - "Avant qu'Abraham fût, je suis". - "Le Premier et le Dernier". - "Jéhovah m'a possédé au commencement". - Le Logos a été fait chair. - Ce ne fut pas une incarnation. - Il s'est humilié. - "Celui qui était riche et qui, pour nous, s'est fait pauvre". - Nulle hypocrisie dans ce témoignage. - La conduite de notre Seigneur ne fut pas trompeuse. - Le saint, innocent, sans souillure et séparé des pécheurs.

"Il y a un seul Dieu, et aussi un seul médiateur entre Dieu et les hommes, l'homme Christ Jésus qui s'est donné lui-même en rançon". - 1 Tim. 2 : 5, 6.

Dans la mesure où nous apprécierons l'oeuvre de la Réconciliation (" At-one-ment") avec Dieu, et le sacrifice pour le péché par lequel elle est accomplie, nous estimerons celui que le Père Céleste envoya pour être la propitiation pour nos péchés, notre Régénérateur et Donateur de vie. Ainsi, en abordant la question : Quelle est donc cette grande personnalité que Jéhovah Dieu a si hautement honorée, et qui, par la grâce de Dieu, est notre Rédempteur et Sauveur ?, il convient que nous nous rendions d'abord compte de notre ignorance personnelle du sujet et de notre incompétence à arriver à une conclusion si nous ne sommes pas instruits par la Parole de Dieu. En second lieu, il est opportun qu'au début même de nos recherches, nous nous souvenions du témoignage de l'Apôtre au sujet de la grandeur de ce Sauveur, et de l'honneur qui lui revient. Il dit : "Celui que Dieu a souverainement élevé et auquel il "a donné un nom au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus se ploie tout genou". Il est écrit aussi : "Afin que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père". - Phil. 2 : 9 ; Jean 5 : 23.

En sondant avec soin les Écritures pour noter exactement ce qu'elles disent, et ce qu'elles ne disent pas, concernant notre Seigneur Jésus, nous trouvons que leur témoignage est très explicite, très harmonieux et très satisfaisant. Nous allons présenter d'abord, sous une forme synoptique, ce que nous estimons être l'enseignement scriptural, et nous en donnerons ensuite les preuves au fur et à mesure :

(1) Notre Rédempteur existait comme être-esprit avant qu'il fût fait chair et habitât parmi les hommes.

(2) A cette époque, aussi bien que par la suite, il était à juste titre reconnu comme "un dieu", un puissant. Comme chef des anges et prenant rang après le Père il était connu comme l'Archange (l'ange ou messager le plus élevé) dont le nom Micaël signifie "qui est comme Dieu", ou représentant de Dieu.

(3) De même qu'il était le plus éminent de toute la création de Jéhovah, il était aussi la première et directe création de Dieu, "l'Unique Engendré", et par la suite, comme représentant de Jéhovah, et dans l'exercice du pouvoir de Jéhovah, et en son nom, il créa

toutes choses : anges, principautés et puissances, aussi bien que la création terrestre.

(4) Quand il fut fait chair, pour être notre Rédempteur, ce ne fut pas par contrainte, mais délibérément, comme suite à son accord complet avec le Père et à son joyeux acquiescement à accomplir chaque détail de la volonté divine, volonté qu'il avait appris à respecter et à aimer comme l'essence même de la Justice, de la Sagesse et de l'Amour.

(5) Cette humiliation à la condition d'homme ne devait pas avoir un caractère perpétuel. Elle accomplit son dessein lorsque notre Seigneur se fût donné comme être humain pour notre rançon, ou "prix correspondant". Il ne ressuscita donc pas en chair, mais ainsi que l'Apôtre le déclare "Il fut mis à mort chair et rendu vivant esprit". - 1 Pi. 3 : 18 (grec litt. - Diaglott - Trad).

(6) Sa résurrection ne lui donna pas seulement une nature d'être-esprit (*), [Par opposition à "un être de chair". - Trad.] mais elle lui conféra, en outre, un honneur plus élevé encore, comme récompense du Père à sa fidélité, elle le rendit participant de la nature divine, la plus haute de toutes les natures d'esprits (**) [. Vol. 1, Chap. X.] douée de l'immortalité.

(7) Ce grand Etre, qui a été si hautement exalté et honoré par Jéhovah, est celui que nous nous plaisons à honorer, à adorer et à servir, parce qu'il est un avec le Père Céleste, en parole, en oeuvre, en dessein et en esprit (disposition - Trad.).

Témoignage de l'Ecriture concernant le Fils de Dieu

Considérons maintenant les preuves scripturales qui appuient ces positions. Nous commencerons par le premier chapitre de l'Évangile de Jean. Il est parlé ici de notre Seigneur dans son existence préhumaine comme étant "la Parole" (en grec : Logos) ***, [Référence Strong N°3056 - Trad.] "Au commencement était le Logos". Le Dr. Alexandre Clarke dit au sujet de ce mot Logos : "Ce terme ne devrait pas être traduit, pas plus qu'on ne traduit les noms Jésus et Christ. De même que tous les titres donnés au Sauveur du monde indiquent certaines excellences de sa personne, de sa nature ou de son oeuvre ainsi l'épithète Logos qui signifie parole, parole exprimée, discours, éloquence, doctrine, raison ou la faculté de raisonner, lui est attribuée fort à-propos". Dans son épître, l'Évangéliste emploie encore le même titre à l'égard de notre Seigneur, le dénommant "la Parole de vie" ou le "Logos de vie". - 1 Jean 1 : 1.

Le titre "Parole de Dieu" ou "Logos de Dieu" est tout à fait celui qui convient pour décrire l'oeuvre importante ou la charge de notre Maître avant sa venue dans le monde. Le Logos fut l'expression directe de la création par le Père Céleste, tandis que toutes les expressions ultérieures de la sagesse, de la puissance et de la bonté divines se manifestèrent au moyen du Logos. On rapporte que, dans les temps anciens, certains rois s'adressaient à leurs sujets par le truchement d'un mandataire ; le roi se tenait assis derrière un voile ou paravent, tandis que sa "parole", son porte-parole, se tenait debout devant l'écran et répétait à haute voix au peuple ce que lui chuchotait le roi invisible. Celui qui parlait ainsi s'appelait le "Logos du Roi".

Que la légende soit vraie ou non, elle illustre bien l'emploi de ce mot "Logos" dans l'existence préhumaine de notre Seigneur et Maître et sa très grande charge de représentant du Père, que les Écritures, à cette occasion et ailleurs, définissent comme ayant été sa charge.

On notera que l'Apôtre, écrivant sous l'inspiration, nous dit que "Au commencement, le Logos était avec le Dieu, et le Logos était un Dieu".

Telle est la traduction littérale du grec, ainsi qu'on peut le vérifier rapidement, que l'on soit ou non un helléniste. L'article grec ho précède le premier mot "Dieu", dans ce verset, et ne précède pas le second mot "Dieu", indiquant ainsi intentionnellement Dieu le Père et un Dieu le Fils, dans un cas où, en l'absence de l'article, le lecteur pourrait être laissé dans la confusion. De même, dans le second verset, l'article précède le mot "Dieu". Le passage entier se lit ainsi :

"Au commencement était la Parole et la Parole était auprès du Dieu [ho théos], et la Parole était un Dieu [théos]. Elle était au commencement auprès "du" (en français, mis pour de le - Trad.) Dieu [ho théos] ". - Jean 1 : 1, 2.

De quel "commencement" s'agit-il ici ? Certainement pas de celui de l'existence de Jéhovah, le Dieu, le Père, car "il est d'éternité en éternité", et n'eut jamais de commencement (Ps. 41 : 13 ; 90 : 2 ; 106 : 48). Mais l’oeuvre de Jéhovah eut un commencement, et c'est de celui-ci qu'il est question ici - le commencement de la création. Ainsi entendue, la déclaration implique que notre Seigneur Jésus, dans son existence préhumaine, comme le Logos, était avec le Père aux tout premiers débuts de la création. Cela confirme le récit inspiré que le Logos lui-même était "le commencement de la création de Dieu" ; telle est précisément la déclaration de l'Apôtre qui nous assure que notre Seigneur n'est pas seulement "le Chef, la Tête du corps, de l'Église", et "le premier-né d'entre les morts", mais aussi, le commencement de toute création - "afin qu'en toutes choses, il puisse avoir la prééminence". Ses paroles sont :

"Il est l'image du Dieu invisible, le premier-né de toute la création, car par lui ont été créées toutes choses, les choses qui sont dans les cieux et les choses qui sont sur la terre, les visibles et les invisibles, soit trônes, ou seigneuries, ou principautés, ou autorités : toutes choses ont été créées par lui et pour lui ; et lui est avant toutes choses, et toutes choses subsistent par lui" (Col. 1 : 15-18).

Écoutez aussi la parole prophétique concernant l'Unique-Engendré ; non seulement elle proclame sa future élévation comme Roi des rois de la terre, mais elle le décrit comme étant déjà le premier-né de Jéhovah, disant : "Je ferai de lui, mon premier-né, le plus élevé des rois de la terre" (Ps. 89 : 27). Notez également que notre Seigneur (faisant allusion à sa propre origine), déclare lui-même qu'il est "le témoin fidèle et véritable, le commencement de la création de Dieu" (Apoc. 3 : 14).

l'Évangéliste, d'accord avec cette pensée de la prééminence de notre Seigneur, dès le commencement même, comme le "premier-né de toutes créatures" et d'accord aussi avec la pensée qu'il était en toutes choses le Logos ou l'Expression du Père Céleste, poursuit au verset suivant :

"Toutes choses furent faites par lui et sans lui, pas une seule chose ne fut faite, de ce qui a été fait" (Jean 1 : 3 - D. et Rotherham).

Quelle haute idée ceci nous donne de la majesté de l'Unique Fils Engendré de Dieu, le Logos ! Considérant, ce point de vue de sa grandeur et de sa prééminence originelles, nous avons une idée plus claire que d'aucun autre point de vue, de l'importance des paroles de l'Apôtre :

"Lui qui était riche, il s'est fait pauvre pour nous, afin que par sa pauvreté nous fussions rendus riches" (2 Cor. 8 : 9). De ce point de vue, nous pouvons voir combien riche il était quant à l'honneur et à la gloire dont il fait lui-même mention dans sa prière. disant : "Glorifie-moi, toi, Père, auprès de toi-même, de la gloire que j'avais auprès de toi avant que le monde fût" (Jean 17 : 5). Bien que tout ce qui se rattache au plan divin de rédemption soit merveilleux, et que l'amour de Dieu, Sa miséricorde et Sa sympathie pour les hommes déchus qui s'y manifestent nous remplissent d'étonnement, cependant, de ce point de vue-ci, tout est raisonnable, compatible avec le caractère et les déclarations de Dieu.

Ceux qui soutiennent que notre Seigneur Jésus n'eut jamais d'existence avant de naître comme l'enfant de Bethlehem, ont une médiocre idée du plan divin pour le salut de l'homme. Ils omettent de se servir des nombreux passages bibliques cités plus haut, et d'autres, relatifs à la gloire de notre Seigneur auprès du Père avant que le monde fût, et relatifs à son grand abaissement, à son humiliation allant jusqu'à abandonner une nature supérieure à celle des anges, et à accepter une nature un peu moindre que la leur. Le point de vue scriptural nous débarrasse de toutes les théories déraisonnables et fausses des hommes, par lesquelles, en essayant d'honorer le Fils, ils sont allés plus loin que la Parole de Dieu, et ont déshonoré la Parole du Seigneur et les Apôtres qui déclarent qu'il était le Fils (ou qu'il provenait) de Dieu, et que le Père est plus grand que le Fils. La fausse conception a entraîné ses millions de partisans dans des difficultés inextricables en tous sens :

La vérité seule est raisonnable :

"Cela est vrai :

"Seule elle peut nous satisfaire".

Ces exposés concernant notre Seigneur Jésus, à savoir qu'il fut le commencement de la création de Dieu et que, par conséquent, il eut une existence longtemps avant de venir dans

le monde comme homme, pour être notre Rédempteur, sont pleinement confirmés par divers passages des Écritures dont voici un exemple :

"Dieu a envoyé son Fils unique dans le monde, afin que nous vivions par lui" (1 Jean 4 : 9).

Ces paroles nous affirment positivement qu'il était le Fils de Dieu avant de venir dans le monde et que, comme Fils de Dieu, il reçut une mission à accomplir dans le monde. Il ne faut pas non plus perdre de vue qu'ici, de même que dans beaucoup d'autres exemples, le Logos est appelé "le Fils unique engendré" de Dieu. La pensée renfermée dans cette expression est que le Logos fut lui-même la seule création directe, le seul Etre engendré du Père Céleste, tandis que tous les autres fils de Dieu (anges aussi bien qu'hommes), furent sa création indirecte par le moyen du Logos. De là, l'application convenable, la véracité de la déclaration qu'il est le Fils "unique" (version anglaise : le Seul Fils engendré de Dieu - Trad.) (*). [L'expression Fils unique dans nos versions françaises est moins précise que celle du texte grec, dont la lecture mot à mot donne : "son propre Fils ou le Fils de lui-même, le seul ou unique engendré". L'accent emphatique grec porte sur les mots "seul fils engendré" et est signalé en PETITES CAPITALES MAIGRES dans le texte de la version Diaglott. - Trad]

Prenons un autre exemple :

"Dieu n'a pas envoyé son Fils dans le monde afin qu'il jugeât le monde, mais afin que le monde fût sauvé par lui" (Jean 3 : 17).

Ici aussi, le fait qu'il fût envoyé dans le monde pour y accomplir une mission implique son existence préhumaine. Ces déclarations, relatives au Logos, sont en plein accord avec l'histoire de l'événement présenté par Jean qui déclare : "Il était dans le monde, et le monde fut fait par lui et le monde ne la pas connu". De même : "Le Logos fut fait chair, et habita au milieu de nous (et nous vîmes sa gloire, une gloire comme d'un fils unique de la part du Père) plein de grâce et de vérité" (Jean 1 : 10, 14). Les propres déclarations de notre Seigneur concernant sa préexistence sont indiscutables. Il n'a jamais reconnu Joseph comme son père, pas plus qu'il ne reconnut jamais son existence terrestre comme étant le commencement de son existence.

Au contraire, remarquez qu'il parlait toujours de Jéhovah en l'appelant son Père. Souvenez-vous de ses paroles : "Dites-vous à Celui que le Père a sanctifié et qu'il a envoyé dans le monde : Tu blasphèmes, parce que j'ai dit : "Je suis le Fils de Dieu ?" (Jean 10 : 36). A Marie, sa mère terrestre, il dit "Ne saviez-vous pas qu'il me faut être aux affaires de mon Père ? (Luc 2 : 49). A ses disciples, il déclare : "Je suis descendu du ciel", "Je suis le pain vivant qui est descendu du ciel" (Jean 6 : 38, 51). Beaucoup de gens de son temps ne crurent pas cela, et beaucoup ne le croient toujours pas, mais la vérité de cet enseignement demeure. Quelques-uns de ceux qui écoutaient disaient : "Comment cela peut-il se faire ?". Certains de ses disciples dirent en l'entendant : "Cette parole est dure, qui peut l'ouïr ?". Jésus, sachant en lui-même que ses disciples murmuraient là-dessus, leur dit : Ceci vous

scandalise-t-il ? Si donc vous voyez le Fils de l'homme monter où il était auparavant ? "Dès lors, plusieurs de ses disciples se retirèrent ; et ils ne marchaient plus avec lui", parce qu'il prétendait être d'origine céleste et avoir eu une existence préhumaine. - Jean 6 : 60-66.

Ecoutez-le encore, lorsque devant les Pharisiens, il proclame la même vérité, disant : "Je sais d'où je suis venu et où je vais... Je suis d'en-haut... Je ne suis pas de ce monde... Je procède de Dieu et je viens de lui, car je ne suis pas venu de moi-même, mais c'est lui qui m'a envoyé... moi, je le connais et si je disais que je ne le connais pas, je serais menteur". Alors les Juifs lui dirent : "Es-tu plus grand que notre père Abraham ?". Jésus répondit : "Abraham, votre père, a tressailli de joie de voir mon jour : et il l'a vu et s'est réjoui". Abraham vit le jour de Christ avec l'oeil de la foi, croyant à la promesse divine relative au Messie. Il peut avoir vu son jour de sacrifice, typifié dans l'offrande d'Isaac, son fils unique, mais en tout cas, il vit venir le jour de gloire du Messie, le Millénium et ses bénédictions pour toutes les familles de la terre, par cette Semence promise. Il n'est pas étonnant que cette perspective le rendit heureux. Par l'oeil de la foi, il vit la cité céleste, la Nouvelle Jérusalem, l'Église glorifiée, la classe du Royaume, et également la patrie céleste - le monde béni par ce Royaume. - Héb. 11 : 10, 16 ; 12 : 22 ; 13 : 14.

"Les Juifs donc lui [Jésus] dirent : Tu n'as pas encore cinquante ans et tu as vu Abraham [Abraham était mort depuis deux mille ans]. Jésus leur dit: "... En vérité, en vérité, je vous le dis : Avant qu'Abraham fût, le suis". - Jean 8 : 14, 23, 42-58.

Il ne peut y avoir aucune confusion sur la signification de ces paroles. Notre Seigneur affirme qu'il existait avant Abraham. Nulle part non plus, les Écritures ne laissent entendre que l'Unique Engendré ait jamais cessé d'exister depuis "le commencement de la création de Dieu", jusqu'au Calvaire où il mourut pour trois jours ; après quoi, il fut ressuscité des morts pour ne plus mourir, la mort n'ayant plus de pouvoir sur lui (Rom. 6 : 9). L'épisode de sa naissance comme être humain, "un peu moindre que les anges", dans le dessein de se sacrifier pour racheter l'homme tombé dans le péché, n'entraîna pas une mort à la nature spirituelle avant cette naissance comme petit enfant humain, mais simplement un transfert de sa vie d'une nature d'être-esprit plus élevée, à une nature inférieure, la nature humaine. Les paroles notre Seigneur "avant qu'Abraham fût, je suis" signifient donc qu'il n'avait jamais cessé d'exister dans l'intervalle, et identifient positivement Jésus, le Fils de Dieu, dans la chair, avec le Logos, le premier-né de toute création. Bien entendu, le témoignage de Jésus ne fut pas accepté par beaucoup de ceux qui l'entendirent, pas plus qu'il ne le fut par beaucoup depuis. Il semble qu'il y ait chez les humains une tendance opiniâtre à rejeter les déclarations simples et claires de la Parole du Seigneur, et à préférer considérer notre Seigneur, ou bien comme un membre pécheur de la race déchue, ou bien comme étant son propre père. Seuls les débonnaires sont prêts à "recevoir avec douceur la parole implantée" qui est capable de rendre vraiment sage, et le témoignage de la Parole de Dieu est à l'intention de ceux-là seulement (Es. 61 : 1 ; Jacq. 1 : 21). De même que ceux qui entendirent le Maître, rejetèrent son témoignage et lancèrent des pierres au Maître, ainsi certains aujourd'hui, qui entendent la vérité et la rejettent sont prêts à lapider, au figuré, tous ceux qui acceptent et enseignent les paroles du Maître dans toute leur simplicité. Maintenant comme alors, la raison en est qu'ils ne connaissent ni le Père, ni le Fils comme ils devraient les

connaître, tels qu'ils se révèlent.

Les paroles de notre Seigneur sont toujours applicables en cette matière : "Personne ne connaît le Fils, si ce n'est le Père ; ni personne ne connaît le Père, si ce n'est le Fils, et celui à qui le Fils voudra le révéler" (Matt. 11 : 27). Le monde ne l'a pas connu ; il n'a rien su de son origine élevée, ni de la grande humiliation qu'il subit pour l'humanité. Lorsque nous nous souvenons qu'une longue période de temps s'écoula probablement entre le commencement de la création dans la personne de notre Seigneur, et le moment où il fut chair, et quand, de plus, nous nous souvenons que durant toute cette période il était auprès du Père, et qu'il faisait "ses délices tous les jours, toujours en joie devant lui", nous ne pouvons être surpris que le Fils connaissait le Père comme ses disciples et le monde ne l'ont point connu, comme nous apprenons à le connaître par le moyen de sa Parole de révélation et du développement de son merveilleux plan des Ages. Ecoutons-le encore déclarer :

"Père juste, le monde ne t'a pas connu, mais moi je t'ai connu". - Jean 17 : 25.

La déclaration suivante nous donne la clef de cette merveilleuse connaissance des choses célestes : "Celui qui est de la terre est de la terre, et parle [comme étant] de la terre. Celui qui vient du ciel est au-dessus de tous, [et] de ce qu'il a vu et entendu, de cela il rend témoignage" (Jean 3 : 31, 32).

Il n'est donc pas étonnant que même ses adversaires aient demandé : "D'où lui vient cette sagesse ?" (Matt. 13 : 54 - S.). Ce furent sa connaissance des choses célestes et son intime et longue association avec le Père qui engendrèrent une foi entière dans les promesses du Père et le rendirent capable, lui, homme parfait, de vaincre le monde, la chair et le diable, et de présenter un sacrifice agréable pour nos péchés. Ainsi, fut-il écrit d'avance par le Prophète : "Par sa connaissance, mon serviteur juste justifiera beaucoup d'hommes et il se chargera de leurs iniquités" (Es. 53 : 11 - S.).

Actuellement, ceux qui marchent par la foi, à la lumière de la Parole divine, peuvent connaître soit le Père, soit le Fils, ou apprécier clairement et convenablement la grande oeuvre de réconciliation qu'ensemble ils accomplissent pour l'humanité. Mais, d'ici peu (*), [Écrit en 1899 - Trad] après que la sélection (ou le choix - Trad.) de l'Église aura été achevée, après que l'Épouse, la Femme de l'Agneau aura été associée avec son Seigneur dans la gloire et que le Royaume sera venu, alors il sera donné à la connaissance de l'Éternel de remplir toute la terre ; la puissance du Père, qui, par l'entremise du Logos, créa toutes choses, sera exercée par lui, le Sauveur, pour rétablir et ramener à la perfection ceux qui, ayant le privilège de la connaître, se plieront à ses justes exigences ; ainsi, finalement, la puissance de notre Seigneur, comme agent de Jéhovah dans la création, sera-t-elle pleinement égalée et illustrée par sa puissance comme agent de Jéhovah, dans le rétablissement et la bénédiction du monde ; ainsi sera accomplie la prédiction du Psalmiste : "Du sein de l'aurore, vient à toi la rosée [fraîcheur, vigueur] de ta jeunesse". - Ps. 110 : 3 (Gl. et Vig. - Note - Trad.) ; "Tu as la rosée de la jeunesse" - Vers. angl. - Trad.).

Prêtez l'oreille aux paroles de notre Seigneur à Nicodème qui cherchait à connaître quelque chose des choses célestes, mais à qui cela fut refusé parce qu'il n'avait pas encore cru aux choses terrestres. En lui expliquant ce qu'il connaissait des choses célestes, notre Seigneur dit : "Personne n'est monté au ciel, sinon celui qui est descendu du ciel, le Fils de l'Homme" (*) [Les mots "qui est dans le ciel" sont apocryphes : on ne]es trouve pas dons les anciens MSS.]. Notre Seigneur poursuit alors en montrant à Nicodème les dispositions que Dieu a prises en ce qui concerne le monde, afin que les hommes ne périssent point mais qu'ils aient la vie éternelle, disant "Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils Unique (engendré - Trad.), afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle". - Jean 3 : 13, 16.

Le Logos, le commencement de la création de Dieu appelé aussi par Esaïe, le Merveilleux, Conseiller, Dieu Puissant, etc. (Es. 9 : 6) , nous le trouvons décrit par Salomon et représenté sous le nom de Sagesse, et cependant avec tous les détails qui mettent en harmonie le récit et le compte rendu de Jean l'Évangéliste (Jean 1 : 1, 18) : " Jéhovah m'a possédée au commencement de sa voie, avant ses oeuvres d'ancienneté. Dès l'éternité je fus établie, dès le commencement, dès avant les origines de la terre. Quand il n'y avait pas d'abîmes [mers], j'ai été enfantée, quand il n'y avait pas de sources pleines d'eau. Avant que les montagnes fussent établies sur leurs bases, avant les collines, j'ai été enfantée, lorsqu'il n'avait pas encore fait la terre et les campagnes, et le commencement de la poussière du monde. Quand il disposait les cieux, j'étais là ; quand il ordonnait le cercle qui circonscrit la face de l'abîme, quand il établissait les nuées en haut, quand il affermissait les sources des abîmes, quand il imposait son décret à la mer, afin que les eaux n'outrepassassent point son commandement, quand il décrétait les fondements de la terre : j'étais à côté de lui, son nourrisson (ou son artisan - Note Darby - Trad.) ; j'étais ses délices tous les jours, toujours en joie devant lui". - Prov. 8 : 22-30.

Nous avons noté ici que le Logos était non seulement le commencement de la création de Dieu et le premier-né, mais aussi son Unique Fils engendré, et que toutes les autres créations furent par lui et par son intermédiaire ; nous trouvons, en outre, une belle déclaration corroborative dans les propres paroles de notre Seigneur : "Ne crains point : Je suis le premier et le dernier, et le vivant et j'ai été mort, et voici je suis vivant au siècle des siècles", et encore : "Voici ce que dit le premier et le dernier, celui qui était mort et qui a repris vie" (Apoc. 1 : 17 ; 2 : 8). Si ce n'est dans le sens d'être la seule (l'unique) création directe de Dieu, par qui toutes les autres furent créées, Jésus ne pouvait être le premier et le dernier de la création de Dieu. Toute autre conception serait, par conséquent, inexacte, et en opposition avec toutes les citations des Écritures qui précèdent.

Le Logos a été fait chair et a habité parmi nous - Jean 1:14

Le mot incarnation exprime d'ordinaire l'idée qu'on se fait en général de la manifestation en chair de notre Seigneur. Cette idée est, croyons-nous, tout à fait inexacte, contraire aux Écritures. Selon la théorie de l'Incarnation, le corps humain de Jésus, qui naquit de Marie, était simplement un vêtement, une enveloppe pour le corps spirituel. Selon cette conception,

notre Seigneur, durant sa vie terrestre, aurait donc toujours été un être-esprit, exactement comme auparavant, avec la différence qu'il se serait servi de la chair qui était née de Marie, chair qui était connue comme l'homme Jésus, en guise de voile ou de moyen de communication avec le genre humain, selon la manière des anges qui apparurent autrefois sous une forme humaine, à Abraham, à Manoah, à Lot et à d'autres (Gen. 18 : 1, 2 ; 19 : 1 ; Juges 13 : 9-11, 16). A cause de cette fausse prémisse, beaucoup d'idées confuses et non-scripturales ont été émises au sujet des divers incidents de la vie et de la mort de notre Seigneur. Par exemple, cette théorie prétend que la fatigue de notre Seigneur n'était pas réelle, mais feinte, parce qu'en tant qu'être-esprit, il ne pouvait connaître aucune fatigue. S'il en est ainsi, pour être logique, il faudrait aussi prétendre que les prières de notre Seigneur étaient simulées, puisque, selon cette doctrine, Jésus était Dieu lui-même, sa prière aurait donc été adressée à lui-même, ses prières auraient donc été simplement pro-forma, afin de faire impression sur ses disciples et sur la foule qui les entourait. La même théorie est forcée de supposer que la mort de notre Seigneur ne fut qu'une mort apparente, puisqu'elle argue que Jésus était Dieu le Père, qui, étant d'éternité en éternité, ne peut mourir ; par suite, l'agonie et le cri "Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?" n’auraient été qu'apparents et pro-forma, afin de frapper l'esprit, des témoins qui entendirent et virent. La conclusion logique à laquelle on aboutit avec cette conception, c'est donc qu'il n'y aurait pas eu de mort réelle pour les péchés de l'homme, mais simplement un simulacre de mort, une mise en scène théâtrale, une exhibition dramatique, une représentation cinématographique, une tromperie effectuée dans une bonne intention, afin d'exercer une bonne influence sur la sympathie et la sensibilité des hommes.

Tout cela est faux, et en violente opposition à la vérité sur le sujet, telle que la présente la Parole de Dieu. Les Écritures ne nous disent pas que Jésus revêtit un corps de chair en guise d'enveloppe pour recouvrir un corps spirituel comme le firent antérieurement les anges, mais qu'il mit effectivement de côté, ou, comme l'exprime le grec, "se dépouilla de sa nature préhumaine, et prit réellement notre nature, ou, comme notre texte ci-dessus le déclare, "le Logos fut fait chair". Il n'y eut là ni duperie, ni supercherie ; il ne fit pas semblant de s'humilier tout en conservant réellement sa gloire et sa puissance ; ce n'est pas en apparence qu'il devint pauvre pour nous, alors qu'en réalité il serait demeuré, toujours riche, possédant la nature spirituelle plus élevée ; il ne revêtit pas seulement la tenue, la livrée d'un serviteur. Non, mais il devint vraiment un homme "l'homme Christ Jésus, qui se donna lui-même en rançon pour tous" - 1 Tim. 2 : 5.

Nous verrons plus loin, quand nous considérerons en détail l'aspect de son oeuvre qui concerne la rançon, qu'il était absolument nécessaire qu'il devînt un homme - ni plus ni moins qu'un homme parfait - parce que ce fut un homme qui pécha, un homme qui devait être racheté, et que la loi divine exigeait que la vie d'un homme payât le prix de rédemption de la vie d'un homme. "Car puisque la mort est par l'homme, c'est par l'homme aussi qu'est la résurrection des morts" (1 Cor. 15 : 21). Mais que personne ne nous interprète mal comme si nous disions que notre Rédempteur devint un homme tel que nous sommes, plein d'imperfections et de défauts héréditaires. Bien au contraire : la même Parole de Dieu déclare qu'il était "saint, innocent, séparé des pécheurs". - Héb. 7 : 26,28 ; Luc 1 : 35.

Sa séparation d'avec les pécheurs est, pour beaucoup, l'un des points difficiles à accepter. Comment pouvait-il être un homme, et cependant être exempt de la souillure héréditaire qui affecte la famille humaine tout entière ? Nous espérons pouvoir faire comprendre exactement comment cela était possible et comment la chose fut réalisée dans le plan divin ; mais nous avons besoin d'abord de bien graver dans notre esprit, l'enseignement suivant : un homme imparfait, un homme taré, quelqu'un qui, par hérédité, a participé de la souche adamique et dont la vie faisait en quelque sorte partie de notre vie, ne pouvait être notre Rédempteur. Il y avait suffisamment de pécheurs dans le monde, sans que Dieu envoyât son Fils pour qu'il y en eût un de plus. Il y en eut beaucoup de ces hommes imparfaits qui consentirent à donner leur vie pour accomplir la volonté du Père. Cela est pleinement attesté par le récit d'Hébreux 11, où il nous est rapporté clairement que beaucoup "n'estimèrent pas leur vie comme précieuse" dans leur fidélité à l'Éternel. Mais ce qui était nécessaire, ce n'était pas simplement un sacrifice pour les péchés, mais un sacrifice exempt de péchés qui pourrait ainsi payer la peine (châtiment - Trad.) du pécheur. Et puisque " tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu", et qu' "il n'y a pas de juste, non pas même un seul", en conséquence, ainsi que les Écritures le déclarent encore : "Un homme ne pouvait en aucune manière racheter son frère, ni donner à Dieu, sa rançon" (Rom. 3 : 10, 23 ; Ps. 49 : 7). C'est parce que l'Éternel observa et vit qu'aucun homme n'était compétent pour racheter le monde qu'il fit appel à quelqu'un qui est puissant pour sauver - capable de sauver entièrement ceux qui viennent au Père par lui. - Ps. 89 :19 ; Es. 63 : 1 ; 59 : 16 ; Héb. 7 : 25.

Ensuite, nous désirons, si possible, comprendre clairement comment notre Seigneur Jésus s'identifia avec notre race et en devint un membre par sa mère Marie, sans hériter d'elle en aucune manière la corruption ou la flétrissure du péché, sans tomber sous le coup de la malédiction, de la mort ; en effet, si, en quelque manière, ou à quelque degré, il avait participé à la vie d'Adam, il aurait aussi eu part à la sentence de mort qui frappa la vie d'Adam, et se serait ainsi trouvé sous la sentence de mort ; étant de ce fait, imparfait, frappé par la sentence de mort, il n'aurait eu aucun des droits à la vie à donner pour prix de la rançon de l'homme, il n'aurait pu racheter Adam, le père, et sa race qui étaient, sous le coup de la sentence de mort imposée par la Justice divine. Nous nous proposons d'examiner cette question dans notre chapitre suivant. Nous espérons y prouver que notre Seigneur ne fut contaminé en aucun sens ou degré, par le péché ou l'imperfection à cause de sa mère.

Chapitre 4 - Le Souverain Sacrificateur de la Réconciliation 'sans souillure'

- Le Souverain Sacrificateur de la Réconciliation 'sans souillure'

Chapitre 4 - Le Souverain Sacrificateur de la Réconciliation 'sans souillure'

Accord entre passages bibliques en apparence contradictoires. - La doctrine catholique romaine de l'immaculée conception de Marie est sans fondement. - La nais-sance de Jésus séparé des pécheurs est essentielle à l'arrangement divin. - Pas de rançon possible autre-ment. - Les dernières déductions de la science, sur l'union de la vie et du protoplasme. - Le Logos fait chair. - Né d'une femme et pourtant sans souillure. - Comment la mère imparfaite pouvait-elle donner et donna-t-elle naissance à celui qui fut "sans souillure" ? Ce même principe opère dans d'autres traits du plan divin, ainsi qu'en témoignent les Écritures.

"Qui peut tirer le pur de l'impur ? Personne". - Job 14 : 4 (Cr.)

"Jésus a paru pour ôter les péchés, et il n'y a point en lui de péché". "Un tel souverain sacrificateur nous convenait, saint, innocent, sans souillure, SÉPARÉ des pécheurs". - 1 Jean 3 : 5 ; Héb. 7 : 26.

Nous voici en présence de passages des Écritures, apparemment en contradiction : le premier déclare, conformément à notre expérience, que toute la postérité d' Adam est affectée par le virus du péché provenant de la source empoisonnée : les derniers affirment que notre Seigneur Jésus fut un homme différent des autres hommes, sans défaut, sans souillure, sans tache. Puisque toute la conception de la Réconciliation, présentée dans les Écritures, exige que de toute nécessité, notre Rédempteur soit un homme pur et sans tache, de notre race et cependant séparé d'elle, cette question constitue un point de première importance, que tout chrétien sensé devrait examiner sérieusement. Comment Dieu s'y prit-il pour accomplir dans le cas de notre Seigneur Jésus ce qu'il est impossible à l'homme de faire, conformément à toute l'expérience humaine et au témoignage de Job ? Dans le présent chapitre, nous allons avoir la tâche agréable de montrer, en le prouvant abondamment, par quelle disposition divine fut accomplie cette chose désirée, et apparemment impossible, de faire naître un membre de la race qui fût pourtant sans aucune des tares de cette race, pour être sa rançon, pour donner un prix correspondant (ou équivalent - Trad.) au premier homme parfait dont le péché et la malédiction qui en résulta, flétrissent le race humaine.

Ce n'est pas qu'une connaissance de la manière (*) [Manière de faire, méthode, moyen - Trad.] soit essentielle à la foi ou au salut du vrai disciple enseigné de Dieu ; mais à la lumière de la critique destructrice (raisonnable ou non) du temps actuel, il est utile que cette vérité, si intimement identifiée à la Réconciliation, le point essentiel et le fondement même du vrai Christianisme, soit solidement étayée, afin que la foi du peuple de l'Éternel puisse être capable de résister aux assauts que l'Adversaire lance contre la doctrine de la rançon, au moyen de la chaire, de la presse et des bancs des églises (**) [Autrement dit : au moyen du clergé, de l'imprimé et des "laïcs" dans les églises - Trad.]. Grâce à Dieu, les affirmations des Écritures ont été bien suffisantes pour prouver aux saints des siècles passés la pureté parfaite de notre Seigneur, mais aujourd'hui comme "nourriture au temps convenable", pour la maison de la foi, la science et la philosophie viennent attester que tout ce que prétend la Parole à ce sujet est possible et en harmonie complète avec "les lois de la nature".

Par sa doctrine de "l'immaculée conception" de Marie, l'église catholique romaine essaie de fonder la foi en la mère de notre Seigneur, comme immaculée, sans tache, parfaite, et par là, de prouver que Jésus pouvait naître pur et séparé des pécheurs, mais nous n'avons pas cette prétention. Nous admettons que la mère de Jésus fut un membre de la race d'Adam au même titre que tous ses autres membres, que sa vie provenait de la souche adamique, qu'elle hérita des faiblesses et des imperfections humaines, et fut inévitablement comme tous les autres, sous la sentence de mort. Nous soutenons que "l'homme Christ Jésus" fut une exception, la seule exception.

Dieu - ne l'oublions surtout pas - manifeste fréquemment sa sollicitude providentielle à l'égard des enfants des hommes à travers des phénomènes qui constituent des exceptions aux lois de la nature. Par exemple : Il est de règle dans la nature que la chaleur dilate les corps, tandis que le froid les contracte ; mais il est heureux pour l'humanité que l'eau soit une exception à ce principe : l'eau, contrairement à la loi générale, se dilate sous l'action du gel. Si elle obéissait à la loi naturelle générale de la dilatation des corps, et se contractait en gelant, la densité de la glace serait plus grande que celle de l'eau à l'état liquide ; la glace s'enfoncerait alors au fond des cours d'eau lesquels seraient transformés en un bloc de glace que la chaleur même de l'été ne parviendrait pas à faire fondre. C'est un bonheur, aussi, que parmi les minéraux, l'antimoine soit également une exception à cette loi de la nature, autrement il nous serait impossible d'obtenir des caractères d'imprimerie dont les bords des lettres soient nettement découpés ; ce résultat est atteint en mélangeant ce métal qui se contracte avec d'autres métaux qui se dilatent à la chaleur. Ainsi, celui qui fut la seule exception parmi les humains, celui qui ne fut pas souillé par le péché, fut la seule espérance de notre race - sa rançon, son salut par la providence divine. Après ces considérations, nous allons examiner comment le "Logos" "fut fait chair", "né d'une femme", "de la semence d'Abraham", sans toutefois être contaminé, et comment il put, de ce fait, être une rançon convenable et acceptable pour Adam et sa race.

Les Écritures enseignent que toute existence, toute énergie vivante, ou être vivant, vient du père et non de la mère. La mère reçoit le sperme ou semence de vie du père, lui fournit un noyau cellulaire qui produit graduellement la forme ou corps ; la mère nourrit le germe de l'être jusqu'à ce qu'il soit capable d'entretenir une existence indépendante, autrement dit, jusqu'à ce qu'il puisse s'approprier pour sa subsistance, les éléments nécessaires à la vie qui sont fournis par la terre et l'air ; alors il naît.

Le mot père signifie celui qui donne la vie. Il s'ensuit que Dieu fut le "Père", ou dispensateur de la vie d'Adam et par là, de tous les humains ; la terre fut la mère d'Adam, et par conséquent de la race humaine (Luc 3 : 38). La forme ou l'organisme d’Adam fut et provint de la terre (qui lui servit ainsi de mère) ; mais son étincelle de vie, qui le constitua homme, vint de Dieu (qui fut ainsi son Père ou dispensateur de vie). Depuis lors, le pouvoir de transmettre cette étincelle de vie ou semence vivante pour la procréation appartient au sexe masculin de l'espèce humaine.

En harmonie avec ce principe, on dit que les enfants viennent du père et sont enfantés par la

mère (Gen 24 : 47). Ainsi, les enfants de Jacob, par l'intermédiaire de ses fils, furent au nombre de soixante-dix quand il descendit en Égypte. Toutes ces soixante-dix âmes, ou êtres, sont expressément désignées comme étant issues de ses reins (Gen. 46 : 26, 27 ; Ex. 1 : 5). Il est dit aussi de Salomon qu'il sortait des reins de David (1 Rois 8 : 19 ; 2 Chron. 6 : 9). De même, l'Apôtre Paul et les Israélites en général ont affirmé qu'ils étaient tous issus des reins d'Abraham ; et de Lévi, il est écrit qu'"il était encore dans les reins de son père, quand Melchisédec le rencontra". - Héb. 7 : 5, 10.

Toute la race humaine était donc contenue en Adam et est issue de lui ; il en est le père. Ce fut par le moyen de notre mère Ève que naquit notre race, mais elle ne provint pas d'elle. C'est pourquoi il est écrit que "tous en Adam meurent", et non tous en Ève. La race, provenant d'Adam, fut éprouvée dans son épreuve (à lui) condamnée dans son échec (à lui) et renfermée dans sa condamnation (à lui).

Voilà ce qu'enseigne la Bible, et ce sont également les plus récentes conclusions de la science touchant la procréation de l'espèce humaine et de tous les mammifères. Les savants trouvent dans la nature la preuve abondante et concluante que la vie ou l'existence provient toujours du mâle. L'exemple le plus simple est celui d'un oeuf de poule : de lui-même, à l'origine, il ne contient aucune vie, mais il est simplement une cellule germinative renfermant sa réserve d'éléments nutritifs nécessaires pour former un organisme, dès que cette cellule aura été vivifiée, fécondée ou imprégnée du germe de vie ou semence de vie de l'oiseau mâle.

L’oeuf contient non seulement la cellule germinative, mais aussi les éléments appropriés de nutrition, en proportion convenable, adaptés au minuscule organisme engendré en elle par le sperme ou semence de vie et dans les conditions voulues pour qu'il se développe. La cellule germinative, le "vitellus formatif" (partie formative du jaune de l’oeuf), ou protoplasme, reçoit le germe de vie ou sperme, et cela devient l'embryon du poussin, lequel absorbe pour son propre développement le "jaune alimentaire" et l'albumine, jusqu'à ce qu'il brise la coquille et soit capable de s'alimenter seul en mangeant des éléments nutritifs non élaborés. Les principes régissant le développement de l’embryon de l'homme et des autres animaux sont identiques.

Devant ces témoignages harmonieux de la Bible et de la science, la déduction raisonnable est que si le père était parfait, l'enfant le serait également. Même dans des conditions médiocrement favorables, un sperme ou semence de vie parfaite, s’unissant avec la cellule germinative de la femelle, produirait un embryon vivant si vigoureux et si bien portant qu'il serait capable de s'approprier les éléments nutritifs convenables et d'évacuer, de rejeter ou de neutraliser les éléments impropres. L'être parfait, ainsi formé, posséderait aussi le pouvoir de neutraliser ou de repousser, par ses fonctions parfaites et sans dommage ou inconvénient pour lui, tous les éléments non profitables. Au contraire, dans la proportion où le sperme ou la semence de vie est imparfaite, l'embryon vivant sera faible et incapable de surmonter les conditions défavorables dans lesquelles il se trouve, et s'appropriera ce que sa mère lui donnera - bon ou mauvais - et il sera la proie de la maladie. Étant imparfait, il est incapable

d'éliminer complètement les éléments nocifs, et le résultat en est la faiblesse et la maladie.

Le vieux proverbe (anglais - Trad.) "Ce qui est nourriture pour l'un est poison pour l'autre", repose sur le principe que nous venons d'énoncer. Une personne possédant un appareil digestif en bon état peut manger, et extraire de sa nourriture les éléments nutritifs qui lui donneront sa force ; d'autre part, cette même nourriture occasionnerait rapidement une maladie et éventuellement la mort chez un autre dont l'appareil digestif serait en mauvais état. La personne la plus vigoureuse s'assimile les bons éléments et se débarrasse de ceux qui sont nuisibles ; la plus faible est incapable de le faire, s'empoisonne réellement et souvent jusqu'à en tomber malade. Souvenons-nous encore qu'aucun membre de notre race n'est près de la perfection ; nul n'est capable de défendre son organisme imparfait contre les myriades d'ennemis qui l'assaillent par le moyen de la nourriture, de la boisson et de l'air. De ce fait, personne ne naît parfait et personne ne peut éviter longtemps les attaques de la maladie. Elle s'en prend d'abord aux organes les plus faibles, et bientôt, tout s'écroule.

D'après cette manière de voir, il s'ensuit donc que, si seule, notre mère Ève avait péché, la race ne serait pas morte, car si Adam était resté parfait, sa vie conservée et intacte, sa progéniture serait née sans défaut. Même si la sentence de mort avait frappé mère Ève, lui apportant des imperfections personnelles, celles-ci n'auraient pas dégradé sa progéniture ; étant parfaits, ses descendants auraient assimilé les bons éléments et auraient neutralisé, éliminé ou mis de côté naturellement et sans inconvénient, tout élément malsain et capable de nuire.

D'autre part, supposez qu'Adam ait péché et qu'Ève fût restée sans pécher ; la condamnation et la mort d’Adam auraient affecté toute la descendance, exactement comme cela eut lieu. Même si les cellules germinatives de notre mère Ève et la nourriture pourvue par elle avaient été parfaites, les êtres qui seraient nés eussent été imparfaits, soumis à l'action de la mort, parce qu'ils étaient issus du sperme ou semence de vie malade d'Adam. Elle est donc très juste, cette déclaration scripturale : "Tous en Adam meurent" et, "par la désobéissance d'un seul homme... la mort a passé sur tous..." - 1 Cor, 15-22 ; Rom. 5 : 12-19.

Combien est magnifique l'analogie qui existe entre le premier et le second Adam et leurs épouses respectives ! La mort de la race est la conséquence du péché d'Adam seul et non de celui d'Ève, cependant Ève participa à ce péché ; de même la restitution de la vie à l'humanité rachetée proviendra non de l'Épouse de Christ, mais de Jésus le Rédempteur ; cependant, par une faveur divine et selon le plan de Dieu, son épouse prendra part l’oeuvre du rétablissement de "ce qui était perdu".

Adam, la source, ayant été contaminé par le péché et la mort, aucun membre de sa postérité ne peut être exempt de la contamination ; car "Qui peut tirer le pur de l'impur ? Personne". Ce verset s'applique obligatoirement à l'homme et non à la femme : personne venant ou sortant de la source polluée ne peut être pur. C'est pourquoi, "il n'y a pas un seul juste, non pas même un seul". Personne ne peut racheter sa propre vie encore moins donner à Dieu une rançon pour son frère - Rom. 3 : 10 ; Ps. 49 : 7.

C'est un fait bien connu que la disposition d'esprit d'une mère a, au cours de la période de gestation. une grande influence sur le caractère et la disposition de son enfant, soit pour le bien, soit pour le mal. Les "tares de naissance", soit mentales, soit physiques, sont nombreuses. A quel degré - si toutefois cela est possible - ou dans quelle proportion un embryon parfait, engendré d'un germe de vie parfait, pourrait être endommagé par un mauvais état d'esprit chez la mère, il serait impossible à l'humanité de le savoir dans les conditions actuelles, car nous n'avons aucun moyen d'en faire la preuve. Il n'est pas non plus nécessaire à notre argumentation que nous le sachions, car ce ne fut pas dans de telles conditions que naquit "l'homme Christ Jésus". Les Écritures enseignent clairement (1) que l'Éternel choisit pour être la mère de Jésus une sainte femme, "bénie entre les femmes", qui avait "trouvé grâce (faveur) auprès de Dieu" (Luc 1 : 28, 30, 42) ; (2) Marie avait une grande foi et était la joie de l'Éternel, pour être un instrument dans son plan ; et (3) sans craindre ni les reproches de la part de Joseph, ni ceux du monde, elle vivait se réjouissant en Dieu et disant : "Mon âme magnifie Jéhovah, et mon esprit s'est réjoui en Dieu, mon Sauveur" (Luc 1 : 45-47). Ainsi, nous voyons que la disposition d'esprit de la mère de Jésus, loin d'être un obstacle à son parfait développement, y contribua.

Il s'ensuit donc que le seul obstacle à la génération d'un homme parfait par le moyen d'une mère imparfaite, ayant des défauts mais bien disposée, est l'absence d'un père parfait apte à fournir un spermatozoïde parfait. De là, la logique de l'enseignement de l'Écriture savoir que, dans le cas de Jésus, une vie parfaite (ne provenant pas de la source adamique) fut transférée par la puissance de Dieu d'une condition préexistante à la condition d'un embryon humain, et l'être naquit "saint" (pur et parfait) bien que d'une mère imparfaite (Luc 1 : 35). Il est donc tout à fait raisonnable et, comme nous venons de le voir à l'instant, en parfait accord non seulement avec les Écritures mais avec les dernières découvertes scientifiques, que Jésus ait été ainsi indemne des imperfections mentales, morales et physiques que sa mère partageait avec toute la race humaine.

Un autre fait démontré par les savants semble concocter avec le témoignage des Écritures : bien que la vie (ou existence) provienne du père, la forme et la nature proviennent de la mère. Les preuves scientifiques de ce fait sont plus abstruses et plus difficiles à saisir pour une intelligence ordinaire, et cela parce que, dans Sa sagesse, Dieu a non seulement séparé les diverses natures, mais il les a circonscrites dans une grande mesure, de manière qu'elles ne puissent se mélanger au-delà de certaines limites, sans perdre leur pouvoir de fécondation. On donne communément comme exemple le mulet, animal hybride qui ne peut se reproduire.

On a abandonné aujourd'hui l'ancienne théorie disant que la forme et la nature proviennent du mâle : les savants naturalistes modernes sont aujourd'hui d'accord que la femelle donne l'organisme et le sustente - en fait, elle donne tout, excepté la semence de vie ou sperme qui vient du père ou dispensateur de vie. Prenez une illustration biblique de ce qui précède, l'union contre nature entre "les filles des hommes" et les anges qui ne conservèrent point leur propre origine ou condition (Gen. 6 : 2, 4 ; Jude 6 ; 2 Pi. 2 : 4). Lorsque ces anges prirent la forme humaine, ils avaient une vitalité parfaite, et ils engendrèrent des enfants bien supérieurs à ceux de la race d'Adam qui en ce temps-là, étaient profondément dégénérés.

Les êtres issus de ces anges, possédaient une grande intelligence et une grande force physique, c'est pourquoi, selon le récit, il furent appelés "des hommes de renom". Ces hommes étonnants naquirent, rappelons-nous, de mères imparfaites, et vouées à la mort, mais ils avaient été engendrés de pères vigoureux dont la puissance était intacte.

La race mourante d'Adam aurait eu dans ces puissants Nephilim (en hébreu : êtres déchus) des maîtres durs qui ne furent jamais reconnus par Dieu, ni par une mise à l'épreuve pour la vie, ni par une condamnation à mort. Leur existence n'ayant pas été autorisée, ce fut en vérité un acte de miséricorde de les anéantir par les eaux du déluge ; d'épargner ainsi comme une sorte de nouveau commencement à la race, Noé et sa famille, avec cette appréciation : "Noé était parfait dans sa génération (*) ["Héb. toledaw : descendance, famille. Était de pure souche adamique" (Bible commentée : Genèse 6 : 6 - Trad.).]" ; ces paroles impliquent que la majorité de la postérité d'Adam avait été grandement contaminée et était devenue plus ou moins une nouvelle race en s'associant avec les anges à forme humaine. Nous disons une nouvelle race, à cause de leur nouvelle vie et de leur nouvelle vigueur provenant de nouveaux pères.

La renommée des Nephilim fut si grande, la terreur qu'ils inspiraient était telle qu'on en retrouve la trace dans des mythologies païennes jusqu'à nos jours, et que des siècles après leur destruction par le déluge, le faux bruit courait que quelques-uns d'entre eux vivaient encore, ce qui causa une panique parmi les Israélites, enhardis pourtant par la victoire de récents combats (Nombres 13 : 33 ; 14 : 36. 37). Il y avait certainement en Canaan des hommes de haute stature, comme d'autres passages bibliques le montrent, mais jamais, sauf dans ce "rapport fâcheux" ils ne sont appelés Nephilim.

Ce qui confirme ce principe que la vie (vitalité) provient du père, et l'organisme (nature) de la mère, c'est que Jéhovah qui possède la nature divine, a engendré des fils de diverses natures. Il est le père ou dispensateur de vie de ces fils de nature angélique (Job 2 : 1 ; 38 : 7 ; Héb. 2 : 9), aussi bien que des fils de nature humaine (Luc 3 : 38),il y’est également des "Nouvelles-créatures" qui, dans la première résurrection, seront faits participantes de sa propre nature divine (2 P. 1 : 4). L'esprit ou énergie de Jéhovah, opérant sur des substances-esprits, produisit et développa des anges ; la même énergie ou esprit, s'exerçant sur des substances terrestres, produisit l'homme et les animaux inférieurs (Gen. 2 : 7 ; 1 Cor. 15 : 47). Pour nous donner une claire conception de la génération des nouvelles -créatures à la nature divine, Dieu les représente comme engendrées par la parole de la promesse dans le sein (*) ["Womb" : matrice - Trad,] de l'Alliance qu'il fit avec Abraham ; cette Alliance fut symbolisée par une femme, Sara, ce qui nous enseigne que si Isaac fut l'héritier d'Abraham et l'enfant de la promesse (par Sara), nous aussi comme Isaac, sommes des enfants de Dieu, étant enfants de la promesse, ou de l'Alliance de Sara. - Gal. 4 : 23-31 ; 1 Pi. 1 : 3, 23 ; 2 Pi. 1 : 4).

Le même principe est illustré par le fait que dans la dispensation typique judaïque précédant l'age évangélique, un enfant héritait des bénédictions et des privilèges de son père, selon le rang de la mère et la considération que son mari avait pour elle, ce qui montre ainsi de

nouveau que l'enfant possédait la nature de la mère, ses droits, privilèges et libertés, mais pas nécessairement ceux du père. - Gen. 21 : 10 ; Ex. 21 : 4 ; Gal. 4 : 30.

Les preuves précédentes sont confirmées par le fait que notre Seigneur Jésus naquit d'une femme. La "sainte chose" née d'une femme participa de la nature de la femme, la nature humaine, "de la terre et terrestre". Tout en conservant toute la pureté et la perfection de l'état préexistant (celui d'un être-esprit), le germe de vie ou d'existence (conformément à la loi que nous examinons) fut transféré, participa de la nature de la mère et fut "fait chair" en "naissant d'une femme" Cependant, la "chose pure" ne sortit pas de la race impure, mais elle "procéda et sortit de Dieu" et fut simplement développée et nourrie dans le sein de Marie. - Jean 8 : 42 ; Gal. 4 . 4.

C'est encore en harmonie avec ce même principe que, bien que notre Seigneur Jésus ait été, depuis, hautement élevé à la nature divine et ne soit plus désormais un être humain, les Écritures déclarent cependant qu' il sera le "dispensateur de vie" ou le "père" de toute la race humaine ; elles enseignent aussi que son oeuvre pour la race est de la rétablir dans la perfection de la nature humaine, qui fut perdue pour tous par le péché d'Adam. Ainsi, tandis que leur "père" ou dispensateur de vie sera sur le plan divin, ses enfants seront sur le plan humain, nés d'une Alliance de Rétablissement, illustrée par Kétura, la troisième femme d'Abraham.

Si nous considérons l'ensemble de cette question, nous reconnaissons que la naissance "miraculeuse" de notre Seigneur Jésus, parfait, sans défaut, issu d'une mère imparfaite, ne fut pas contraire au procédé habituel des arrangements du Créateur, mais en plein accord avec eux ; nous voyons que similairement Adam, le père, naquit en être parfait parce que né de Dieu, quoique sa mère (la terre) fût encore imparfaite, à l'exception du Jardin d'Eden préparé dans un but spécial. Donc, si les Écritures nous assurent que notre Seigneur eut une existence préhumaine dont le principe de vie fut transféré dans le sein de Marie et que l’être qui naquit fut "saint", les mêmes Écritures nous assurent aussi pleinement qu'il fut "saint, innocent, sans souillure, séparé des pécheurs". C'est précisément un tel homme qui " devint nous" (*) [Cette lecture de la V. A. angl. est celle des MSS. du Vatican et d' Alexandrie (voir le N.T. de C. Tischendorf à Héb. 7 : 26). Aucune version française ne la donne - Trad.] , ou "nous convenait" (D.), convenait aux exigences de notre situation ; un tel homme pouvait être accepté par la Justice comme prix de notre rançon ; et étant alors établi Souverain-Sacrificateur pour l'humanité dans les choses se rapportant à Dieu, il serait capable d'avoir compassion des humains faibles et chargés - ayant été lui-même ému de compassion devant les infirmités humaines, lorsque dans son amour il se chargea de nos maladies. - Matth. 8 : 16, 17 ; Héb. 7 : 26,

Nous passons maintenant à l'étude suivante : Comment Jésus put-il être ainsi sans péché et cependant être " fait semblable à ses frères" ?

DEMEURE, DOUX ESPRIT

DOUX Esprit, colombe céleste,
Demeure avec la paix d'en-haut.
Guide en nous fait, parole ou geste,
Préside à nos efforts mentaux.

Rends-nous la Vérité plus vive,
Qu'à nous s'impose ton chemin,
Plante en nous la crainte qui rive
La main du Père à notre main.

Conduis-nous dans les saints parages
Où l'on vit auprès du Seigneur,
Et fais que de ses pâturages
Rien ne détourne notre coeur.

Enseigne-nous veiller et prière
Pour attendre les temps voulus,
Et parfais notre caractère
Pour le triomphe des élus.

DOXOLOGIE
Louons le Dieu de toute grâce,
Vous qu'Il créa, louez-le tous,
Coeurs et voix emplissez l'espace,
En son Fils, réjouissons-nous

(Hymne 1)

Chapitre 5 - Le Souverain Sacrificateur de la Réconciliation 'rendu semblable à Ses frères' peut compatir à nos infirmités

- Le Souverain Sacrificateur de la Réconciliation 'rendu semblable à Ses frères' peut compatir à nos infirmités
- 'Il a été tenté en toutes choses comme nous, à part le péché' - Héb. 4:15
- 'Rendu parfait par la souffrance'
- 'Quoiqu'Il fut fils, Il a appris l'obéissance par les choses qu'Il a souffertes, et ayant été consommé (rendu parfait), il est devenu pour tous ceux qui Lui obéissent, l'auteur d'un salut éternel' - Héb. 5:8-10
- 'En ressemblance de chair de péché'
- 'Il a pris nos infirmités' - Matt. 8 : 17 (S.)

Chapitre 5 - Le Souverain Sacrificateur de la Réconciliation 'rendu semblable à Ses frères' peut compatir à nos infirmités

Qui sont "ses frères" ? - En quoi consista la ressemblance ? - Comment fut-il "tenté en toutes choses comme nous, sans commettre le péché" ? - Les tentations au désert. - Leur ressemblance aux nôtres. - Certaines d'entre elles "séduiraient, s'il était possible, les Élus mêmes". - En quel sens notre Seigneur fut-il rendu parfait par les souffrances ? - Quoique Fils, il apprit l'obéissance. - Comment fut-il fait en ressemblance de chair de péché, et cependant sans péché ? - "Il s'est chargé de nos infirmités". - Comment fut-il "touché" (de compassion) ?

"C'est pourquoi il dut , en toutes choses, être rendu semblable à ses frères, afin qu'il fût un miséricordieux et fidèle Souverain Sacrificateur dans les choses qui concernent Dieu, pour faire propitiation (réconciliation) pour les péchés du peuple". - Héb. 2 : 17.

Il existe deux conceptions populaires opposées, qui, toutes deux, entrent en conflit avec toutes les diverses déclarations de la Bible concernant les rapports de notre Seigneur avec l'humanité ; une troisième, savoir l'opinion de la Vérité, est seule capable de concilier les divers passages des Écritures, ou de satisfaire la raison sanctifiée. Des deux conceptions fausses, mais populaires, l'une prétend que notre Seigneur Jésus était le Dieu Tout-Puissant, Jéhovah, qui se revêtit simplement de chair humaine, sans éprouver réellement la sensibilité des épreuves, des tentations et des conditions ambiantes de la nature humaine. L'autre prétend qu'il était un pécheur, ayant part aux imperfections de notre race, comme les autres humains, mais qu'il combattit le péché et lui résista avec plus de succès que les autres humains. Nous allons essayer de montrer que ces deux conceptions sont erronées, et que la vérité se trouve entre les deux : en effet, le Logos "étant en forme de Dieu", un être-esprit, fut réellement un homme quand il fut "fait chair", "l'homme Christ Jésus", mais "séparé des pécheurs", un homme parfait préparé pour être le "prix correspondant" du premier homme parfait dont la chute engloba notre race, et dont la rédemption englobe également la race.

Il est donc tout à fait convenable, sous ce rapport, en cherchant à démontrer la vue biblique exacte sur ce sujet, que nous examinions diverses citations des Écritures qui ont été faussées et mal employées pour prouver que notre Seigneur avait des défauts, et était sujet aux mêmes passions que les membres de la race déchue. Nous soutenons que s'il avait été dans cette condition, il lui aurait été impossible, comme il l'est pour nous, d'observer parfaitement chaque détail de la loi divine qui déterminait la pleine mesure des capacités de l'homme parfait ; cette loi ne pouvait donc être observée par des humains imparfaits. C'est pourquoi, le fait même qu'en notre Seigneur il n'y avait pas de péché, le fait même qu'il plaisait au Père, et fut acceptable comme offrande pour le péché, comme prix de la rançon d'Adam (et la race perdue en lui), prouvent indirectement sa perfection, comme nous soutenons que la Bible l'enseigne partout.

Mais les "frères" de notre Seigneur n'étaient pas immaculés, ils n'étaient pas séparés des pécheurs. Comment, dans ces conditions, pouvait-il à la fois être "fait semblable à ses frères", et être séparé des pécheurs ? On trouve la réponse à cette question lorsque l'on

reconnaît le fait que ce ne sont pas les humains, les pécheurs en général, qui sont visés comme étant "ses frères". Adam, à la vérité, fut reconnu comme fils de Dieu à sa création, et jusqu'au moment de sa transgression (Luc 3 : 38) , mais pas après. Tous les membres de sa race sont appelés dans les Écritures des "enfants de colère" (Eph. 2 : 3). Seuls, ceux qui ont "échappé à la condamnation qui est sur le monde", et qui sont rentrés en accord avec Dieu, par Christ, sont autorisés par les Écritures à se considérer des fils de Dieu (Jean 1 : 12). Des autres, notre Seigneur déclare : "Vous avez pour père le diable, et vous voulez faire les convoitises de votre père» (Jean 8 : 44). Notre Seigneur Jésus ne se compta jamais comme l'un des enfants du diable, ni comme un des "enfants de colère", mais il déclara qu'il "procédait et venait de Dieu". Il ne reconnut pas non plus comme "ses frères" aucun de ceux qui étaient encore des "enfants de colère". Les seuls considérés comme "les frères du Seigneur" sont ceux qui, ayant échappé à la condamnation qui pèse sur le monde, ont été rapprochés du Père par le sang de Christ, ont reçu "l'esprit d'adoption" (*) ["Sonship"- grec : huiothesias "filiation" - Diaglott (Réference Strong N°5206 - Trad .).] dans la famille de Dieu, et la promesse de la " filiation" complète à l'établissement du Royaume (Rom. 8 : 15, 23 ; Gal. 4: 5). Puisqu'ils sont justifiés, considérés comme libérés de la culpabilité adamique, considérés comme rendus justes par le sang de Christ, ils sont semblables à notre Seigneur Jésus, "ses frères" dans tous les sens du mot, dans une position analogue de faveur divine et de séparation du monde. Des consacrés de cette classe, notre Seigneur déclare : "Ils ne sont pas du monde, comme je ne suis pas du monde". "Je vous ai choisis du monde" (Jean 15 : 19 ; 17 : 16). On peut voir aisément de ce point de vue que notre Seigneur fut "fait semblable à ses frères", exactement, en tout point. Non pas que ses "frères" fussent dans cette condition au moment où il s'humilia et fut fait chair, car il n'avait aucun frère à cette époque, sauf que cette classe était préconnue de Dieu Eph. 1 : 5, 11 ; Rom. 8 : 9) ; mais l'arrangement divin était tel que Dieu prévit qu'il pouvait être juste, et cependant justifier ceux de la race des pécheurs qui accepteraient sa grâce par Christ ; de ce fait leurs péchés seraient couverts, ne leur seraient plus imputés, mais seraient imputés à celui "qui porta nos péchés en son corps sur le bois". Dieu arrangea d'avance, préconnut, son dessein d'appeler les membres de l'Église de l'Évangile pour être "cohéritiers avec Jésus-Christ, notre Seigneur", d'un héritage incorruptible, sans tache, immarcescible, réservé dans les cieux. C'est en considération de ce plan arrangé d'avance, que les prophètes parlèrent, par anticipation, de tous ceux qui constitueraient cette classe, comme étant les "frères" de Christ. Prophétiquement, notre Seigneur est représenté comme disant au Père : "J'annoncerai ton nom à mes frères ; je te louerai au milieu de l'Église " (Ps. 22 : 22 ; Héb. 2 : 12). Puisque le programme divin était que notre Seigneur fût non seulement le Rédempteur du monde, mais aussi un modèle pour les "frères", qui seraient ses cohéritiers, il était donc convenable en accomplissant le programme divin, que dans toutes ses épreuves et expériences, il fût "fait semblable à ses frères".

'Il a été tenté en toutes choses comme nous, à part le péché' - Héb. 4:15

On remarquera que cette expression ne veut pas du tout dire que Jésus fut tenté en toutes choses comme le monde est tenté, mais bien comme nous, ses disciples, le sommes. Il ne fut pas tenté, dans le domaine des appétits dépravés pour des choses coupables, reçus par

hérédité, d'une lignée terrestre ; mais étant saint, innocent, sans souillure et séparé des pécheurs, il fut tenté de la même manière que le sont ses disciples de cet Age de l'Évangile qui marchent non selon la chair, mais selon l'esprit, et qui sont jugés, non selon les infirmités de leur chair, mais selon l'esprit de leur entendement, selon leur nouvelle volonté, leur nouveau coeur. - Rom. 8 : 4 ; 2 Cor. 5 : 16 ; Jean 8 : 15.

On voit cela très clairement à propos des tentations de notre Seigneur dans le désert, immédiatement après sa consécration et son baptême au Jourdain. - Matth. 4 : 1-11.

(1) La première tentation fut la suggestion présentée par Satan qu'il fit usage du pouvoir divin qu'il venait de recevoir au Jourdain, pour satisfaire ses propres besoins, en changeant les pierres en pains. Ce n'était pas là une tentation imputable en aucun sens à l'hérédité ou à l'imperfection. Notre Seigneur avait passé quarante jours sans prendre de nourriture, étudiant le plan divin, cherchant à la lumière du saint Esprit qu'il venait de recevoir, à déterminer quelle serait sa propre ligne de conduite dans la vie, afin d'accomplir la grande mission pour laquelle il était venu dans le monde, savoir la rédemption du monde. La suggestion qui lui était faite d'employer le pouvoir spirituel qui lui avait été conféré et qu'il savait être en sa possession, pour satisfaire aux nécessités de sa chair, pouvait, à première réflexion, paraître raisonnable ; mais notre Seigneur discerna immédiatement qu'un tel usage de son don spirituel serait mauvais, ce don ayant une autre destination ; aussi repoussa la suggestion en disant : "Il est écrit : L'homme ne vivra pas de pain seulement, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu". Les "frères» du Seigneur ont parfois de semblables tentations de l'Adversaire, des suggestions d'utiliser des dons spirituels pour la poursuite d'intérêts temporels. Des suggestions de ce genre sont insidieuses, et constituent des canaux par lesquels très souvent le peuple consacré de Dieu est détourné par l'Adversaire vers des abus de plus en plus grands de bénédictions divines.

(2) L'Adversaire suggéra à notre Seigneur des moyens de fakir pour inaugurer sa mission envers le peuple : il se précipiterait du pinacle du temple au fond de la vallée, aux yeux de la multitude qui, le voyant sain et sauf, aurait ainsi la preuve de son pouvoir surhumain, serait amené à l'accepter comme Messie et à collaborer avec lui à l’oeuvre à accomplir. Mais notre Seigneur vit de suite que de pareilles méthodes étaient entièrement en désaccord avec le plan divin ; il réfuta même l'emploi abusif d'un passage des Écritures cité par Satan (apparemment pour mieux insinuer le mal). Rien ne put faire dévier notre Seigneur des principes de justice. Il répliqua immédiatement qu'une telle manière de faire serait tenter la providence divine de façon totalement injustifiable, et partant, indigne de la moindre considération. Lorsque le devoir ou le danger l'appelait, le Maître n'hésitait pas, mais se rendait compte de la capacité du Père de préserver ses intérêts ; toutefois la vraie confiance en Dieu n'implique pas de s'exposer au danger, sans l'ordre divin, et uniquement pour une exhibition, et dans un esprit de fanfaronnade.

Les frères du Seigneur ont aussi des tentations de cette nature ; ils ont besoin de se rappeler cette leçon et cet exemple donnés par le Prince de notre Salut. Nous ne devons pas nous précipiter sans réflexion dans le danger, et nous estimer ainsi de vaillants soldats de la croix.

Des "exploits téméraires" peuvent ne pas paraître insensés aux enfants du malin, mais ils sont totalement inconvenants chez des enfants de Dieu. Ces derniers soutiennent une guerre qui exige un courage encore plus grand. Ils sont invités à accomplir des services auxquels le monde n'applaudit pas, qu'il n'apprécie même pas, mais souvent persécute. Ils sont appelés à endurer l'ignominie, les sarcasmes du monde ; et même à supporter que les incirconcis de coeur "disent toute sorte de mal" faussement contre eux à cause de Christ. A cet égard, les disciples du Chef de notre salut suivent le même chemin que leur Maître, et marchent sur les traces de leur Chef. Il faut un plus grand courage pour surmonter la honte et l'ignominie subies dans le monde, où le service de Dieu est si peu en honneur, que pour quelque grand et merveilleux exploit qui provoquerait l'étonnement et l'admiration de l’homme naturel.

L'un des plus importants combats de ceux qui marchent dans ce sentier étroit est celui qu'ils mènent contre leur propre volonté, afin de l'amener à la plus complète soumission à la volonté du Père céleste et de l'y maintenir ; c'est la lutte pour gouverner leur propre coeur, pour écraser les ambitions qui naissent et sont naturelles même chez un homme parfait, pour éteindre ces feux ardents, et pour présenter leur corps et tous les intérêts terrestres en sacrifices vivants au service de Dieu et de sa cause. Telles furent les épreuves dans lesquelles notre Chef gagna la victoire et ses lauriers, et telles sont également les épreuves de ses "frères". "Qui gouverne son esprit [l'amenant en complète soumission à la volonté de Dieu] est plus fort que celui qui prend une ville"(*) [Prov. 16 : 32.] ; il est aussi plus grand que celui qui, par une fausse conception de la foi, sauterait du pinacle d'un temple, ou ferait quelque autre chose d'une folle témérité. La véritable foi en Dieu ne consiste pas en une crédulité aveugle et en suppositions extravagantes touchant sa sollicitude providentielle ; mais elle consiste, au contraire, en une confiance tranquille dans les infiniment grandes et précieuses promesses que Dieu a faites, confiance qui rend les fidèles capables de résister aux divers efforts tentés par le monde, la chair et le diable pour détourner leur attention, confiance qui suit avec soin les lignes de la foi et de l'obéissance tracées pour nous dans la Parole divine.

(3) La troisième tentation présentée à notre Seigneur par l'Adversaire avait trait à la domination terrestre qui lui était offerte avec la perspective d'un succès rapide dans l'établissement de son royaume, sans avoir à souffrir, ni à mourir - sans la croix, à la condition de passer un compromis avec l'Adversaire. Ce dernier prétendait - et sa prétention ne fut pas contestée - qu'il possédait le gouvernement du monde ; il offrait sa collaboration pour que le Royaume de Justice que notre Seigneur venait pour établir, puisse l'être rapidement. Satan sous-entendait qu'il était las de conduire le monde dans le péché, l'aveuglement, la superstition, l'ignorance ; que dès lors, il éprouvait de la sympathie pour la mission de notre Seigneur qui consistait à venir en aide à la pauvre race déchue. Ce qu'il désirait conserver, toutefois, c'était une influence maîtresse ou directrice dans le monde ; c'est pourquoi le prix à payer pour qu'il le ramenât dans la voie de la justice, le prix de sa collaboration avec Jésus dans une oeuvre de bénédictions du rétablissement, était que Jésus le reconnût lui, Satan, comme le gouverneur suprême du monde, dans sa condition régénérée ; de ce fait, Satan voulait que notre Seigneur lui rendît hommage.

Nous devons nous souvenir que la rébellion de Satan contre l'autorité divine avait eu pour cause l'ambition d'être lui-même un monarque - "semblable au Très-Haut" (Es. 14 : 14). Nous rappelons que ce fut là le principal mobile des assauts qu'il livra avec succès à nos premiers parents en Eden, en vue de les aliéner, de les séparer de Dieu, et d'en faire ainsi ses esclaves. Nous pouvons aisément supposer qu'il aurait préféré être le monarque de sujets plus heureux que "la création gémissante" : il aurait préféré des sujets ayant la vie éternelle. Il semblerait même que, jusqu'ici, il n'ait pas discerné le fait que la vie éternelle et le vrai bonheur ne sont possibles qu'en vivant en harmonie avec la loi divine. Satan voulait donc devenir un réformateur dans tous les domaines, à l'exception d'un seul ; il voulait satisfaire son ambition, il ne voulait rien de moins que d'être le maître suprême des hommes ; n'était-il pas déjà "le Prince de ce monde" et reconnu comme tel par l'Écriture Sainte ? (Jean 14 : 30 ; 12 : 31 ; 16 : 11 ; 2 Cor. 4 : 4) Non pas qu'il eût reçu une charge divine quelconque pour être "le prince de ce monde", mais il prit possession de l'humanité en faisant régner l'ignorance, en présentant l'erreur pour la vérité, les ténèbres pour la lumière, le mal pour le bien ; il avait si bien su déconcerter, égarer, aveugler les humains qu'il lui a été facile d'accaparer la position de maître ou "dieu de ce monde, agissant maintenant dans le coeur des enfants de la désobéissance" qui forment la grande majorité.

Ainsi, la suggestion de Satan renfermait-elle une tentation particulière en paraissant offrir une nouvelle solution à la question du rétablissement de l'homme, par la délivrance de ce dernier de sa condition de péché. Et qui plus est, elle semblait impliquer au moins une repentance partielle chez Satan, et la possibilité d'un retour à, une vie de justice, à la condition toutefois que son ambition fût satisfaite, qu'il pût régner sur des sujets plus heureux et plus prospères que lorsqu'il maintenait les hommes dans l'erreur et dans l'esclavage du péché pour conserver leur fidélité à sa cause. Il est certain que plus les humains rejettent le péché et apprécient la sainteté, et plus ils sont désireux de servir et d'adorer Dieu.

Notre Seigneur Jésus n'hésita pas longtemps. Il avait une confiance absolue que la Sagesse du Père avait adopté le meilleur plan et le seul adéquat. C'est pourquoi, non seulement il ne discuta ni avec la chair ni avec le sang, mais il ne voulut pas davantage négocier avec l'Adversaire une collaboration dans l’oeuvre de relèvement du monde.

Nous voyons là aussi un des assauts spéciaux de l'Adversaire contre les "frères" du Seigneur. Il a réussi rapidement à tenter l'Église nominale, l'amenant à abandonner le chemin de la croix, le chemin étroit de la séparation d'avec le monde, et à s'associer avec les pouvoirs civils, à acquérir ainsi graduellement une influence dans la politique du monde. En collaboration avec les "princes de ce monde", encouragée et aidée secrètement par l'Adversaire, elle a cherché à établir le règne de Christ sur la terre, par le truchement d'un représentant, d'un pape qu'on prétendit être le vicaire de Christ. Nous avons vu quelles influences pernicieuses en résultèrent : comment cette contrefaçon du Royaume de Christ devint réellement un royaume du diable, accomplissant son oeuvre. Nous avons vu les fruits, au cours des "siècles de ténèbres", de ce règne que Dieu appelle le système " Antichrist "(*) [Voir vol. II Chap. IX. Référence Strong N°500 "an tichristos", un adversaire du Messie - Trad.]

Bien que la Réformation eût un départ énergique, nous trouvons que l'Adversaire présenta de nouveau la même tentation aux Réformateurs, qui ne résistèrent qu'en partie, étant disposés à compromettre la vérité pour gagner la protection et l'assistance des "royaumes de ce monde", dans l'espoir que ces royaumes deviendraient de quelque manière le Royaume de notre Seigneur. Mais nous constatons que la combinaison de l'Église et de l'influence du monde, telle qu'elle est représentée par le Protestantisme, bien que moins néfaste dans ses résultats que celle de la Papauté, est néanmoins très nuisible, et constitue une lourde entrave à tous ceux qui subissent son influence. Nous voyons que la lutte constante des " frères" a pour objet de vaincre cette tentation de l'Adversaire et de tenir ferme dans la liberté par laquelle Christ nous a rendus libres - n'étant pas du monde, mais séparés de lui.

En outre, nous trouvons que, bien que la même tentation se présente à tous les "frères", elle vient de temps en temps sous une forme légèrement modifiée ; dans chaque cas, le grand Adversaire essaie avec une habileté très subtile de faire avec nous comme avec le Seigneur : il se présente comme un chef à propos de réformes qu'il défend ; il semble manifester une sympathie sincère pour l'oeuvre qui doit bénir le monde. Sa dernière tentation de ce genre se présente sous la forme de "relèvement social" qu'il fait miroiter avec succès aux yeux de beaucoup de "frères". Il suggère maintenant que, si nécessaire qu'il était autrefois de marcher dans le "sentier étroit", le sentier de la croix, il n'est plus nécessaire de le faire maintenant, mais que nous en sommes venus à un point où toute l'affaire peut être facilement et rapidement faite, et le monde en général élevé à un plus haut niveau ou "standing" social, intellectuel, moral et religieux. Toutefois, les plans qu'il propose entraînent toujours la coopération avec lui : ici, par exemple, il recommande à tous ceux qui voudraient être des collaborateurs dans le relèvement social de se joindre aux mouvements sociaux et politiques qui amèneront le résultat désiré. Il est devenu si hardi et si confiant dans l'appui de la majorité, qu'il ne préconise plus comme réforme la conversion individuelle des pécheurs, leur salut hors de la condamnation, et leur réconciliation avec le Père par une foi et une consécration personnelles au Seigneur Jésus Christ : sa proposition est un relèvement social qui ignore les responsabilités et les péchés individuels, qui ne considère seulement que les conditions sociales et l'édification d'une Société dont l'extérieur est " purifié". Il voudrait que nous laissions de côté l'enseignement du Seigneur que seuls ceux qui viennent au Père par Jésus sont des "fils de Dieu", et ses "frères". Au lieu de cela, il voudrait nous faire croire que tous les hommes sont frères, que Dieu est le Père de toute l'humanité, qu'il n'y a point d' "enfants de colère", et qu'il est criminellement antichrétien et peu charitable d'ajouter foi aux paroles de notre Seigneur, savoir, que certains ont pour "père, le diable". Satan voudrait ainsi, sans toujours le dire aussi formellement, nous faire ignorer et nier la chute de l'homme dans le péché, ignorer et nier la rançon pour le péché, et toute l'oeuvre de la réconciliation en se servant d'expressions spécieuses et illusoires telles que : "la paternité de Dieu et la fraternité des hommes", et la Règle d'Or.

Cette tentation de l'Adversaire qui assaille "les frères aujourd'hui, en séduit beaucoup, et probablement les séduira tous, sauf les "vrais élus" (Matth. 24 : 24). Ces "frères" ces vrais élus sont ceux qui marchent fidèlement sur les traces du Maître et qui, au lieu de prêter l'oreille aux suggestions de l'Adversaire, s'en tiennent à la Parole de l'Éternel. Ces "frères» ces vrais élus, au lieu de se fier à leur propre intelligence et aux sophismes de Satan, ont foi

en la sagesse supérieure de Dieu et en son divin plan des âges. C'est pourquoi ceux-là sont tous "enseignés de Dieu", et par là, savent que l'oeuvre de l'Age actuel est la sélection des "frères" de Christ, leur mise à l'épreuve et finalement leur glorification avec le Seigneur dans le Royaume, en devenant la semence ou postérité d'Abraham pour bénir le monde ; ils savent que, dans l'Age prochain, viendra le "propre temps" de Dieu pour le relèvement mental, moral et physique du monde. Les élus ne peuvent donc être trompés par aucun des arguments spécieux ou des sophismes de leur ennemi rusé. De plus, les "frères" n'ignorent pas ses desseins, car ils ont été mis en garde à ce sujet, et ils regardent à Jésus qui, non seulement est l'Auteur de leur foi, par son sacrifice, mais doit en être aussi le consommateur, lorsqu'il leur accordera une part à la première résurrection, et les rendra participants de sa gloire sublime et de la nature divine.

Tels sont les points essentiels de tentation des "frères", et tels furent ceux de leur chef. Il fut "tenté en toutes choses comme nous le sommes" ; il sait comment secourir ceux qui sont tentés, et qui désirent recevoir son secours sous la forme où il le donne, par les enseignements de sa Parole et par ses infiniment grandes et précieuses promesses. Aucune des tentations de notre Seigneur ne provint de faiblesses héréditaires analogues aux nôtres ; il n'eut pas les penchants d'un buveur, ni la passion d'un meurtrier, ni la cupidité d'un voleur ; il était saint, innocent, séparé des pécheurs. Ses "frères" n'ont pas non plus des tentations de cette nature. Ceux qui sont devenus ses "frères" par la foi, la consécration et l'engendrement du saint esprit de filiation, ont perdu la disposition qui les porte à nuire aux autres ; ils ont reçu à la place le nouvel esprit, la pensée de Christ, l'esprit de Christ, l'esprit de sobre bon sens, le saint Esprit - l'esprit d'amour, qui recherche avant tout la volonté du Père, et qui cherche ensuite à pratiquer le bien envers tous les hommes, en toute occasion, particulièrement à la maison de la foi. - Gal. 6 : 10.

Ces " nouvelles - créatures", en possession de la nouvelle disposition ou nouvelle volonté, ont encore dans la chair certaines faiblesses héréditaires, une tendance à la passion ou à la querelle, de sorte que continuellement, ils ont besoin de s'en garder et peuvent occasionnellement être surpris en faute, contrairement à leur volonté ; néanmoins, ces faiblesses non intentionnelles ne leur sont pas comptées comme péchés, ni comme des actes de la " nouvelle-créature", mais simplement comme des imperfections de la vieille nature. Aussi longtemps que la nouvelle nature s'y oppose, ces imperfections sont considérées comme couvertes par le mérite de la rançon, la grande offrande pour le péché offerte par le Chef de notre Salut. C'est la "nouvelle-créature" seule qui est éprouvée, examinée, perfectionnée, polie et préparée pour l'héritage avec Christ dans son Royaume, et non le corps de chair qui, pour ceux-là, est considéré comme mort.

'Rendu parfait par la souffrance'

"Il convenait pour lui [le Père], à cause de qui sont toutes choses et par qui sont toutes choses que, amenant plusieurs fils à la gloire, il consommât (*) ["consommer" ; ou rendre parfait, dans l'épître aux Hébreux, c'est faire tout ce qui est nécessaire pour rendre propre à remplir un office" (Note D.).] le Chef de leur salut par la souffrance". - Héb. 2 : 10.

En se rappelant ce qui précède, il est facile de voir que Jésus ne fut pas rendu parfait comme homme par les choses qu'il souffrit comme homme, ni qu'il souffrit quoi que ce fût avant de devenir un homme. La pensée exprimée dans ce passage est que notre Seigneur, quand il était dans le monde alors qu'il était déjà parfait comme homme, l'image même du Père dans la chair, saint, innocent, sans souillure et séparé des pécheurs, atteignit par ses expériences et ses souffrances, une autre perfection, une perfection sur un autre plan d'existence, et qu'il réalisa complètement depuis lors. C'était une chose que le Logos fût parfait quand il était avec le Père avant que le monde fût, parfait dans son être, dans son coeur et dans sa volonté, parfaitement loyal envers le Père ; ce fut une autre chose que, lorsqu'il s'humilia volontairement pour être fait chair et prendre notre nature, une nature inférieure, il fût parfait comme homme, séparé des pécheurs et c'est encore une troisième chose qu'il soit maintenant parfait dans sa condition de haute exaltation, participant de la nature divine. C'est à cette dernière que notre texte se rapporte. Avant d'accorder une si haute élévation à "la gloire, l'honneur et l'immortalité" de "la nature divine", la sagesse divine trouva convenable d'appliquer certaines mises à l'épreuve dont l'ensemble rendrait parfait le titre de Fils Unique Engendré de Dieu pour participer à toutes les richesses de la grâce divine, "afin que tous les hommes honorent le Fils comme ils honorent le Père".

Nous devons nous souvenir qu'en regard de ces mises à l'épreuve de son obéissance au Père, il y avait aussi pour Jésus la perspective d'une certaine joie ou récompense, comme il est écrit : "A cause de la joie placée devant lui, a enduré la croix, ayant méprisé la honte" (Héb. 12 : 2). Nous pouvons raisonnablement supposer que cette joie offerte était :

(1) La joie de rendre un service qui serait agréable au Père.

(2) La joie de racheter l'humanité, et de rendre possible sa délivrance du péché et de la mort.

(3) La joie à la pensée que, par l'accomplissement de cette rédemption, il serait estimé digne par le Père d'être le puissant gouverneur et bienfaiteur, le Roi et Sacrificateur du monde, de révéler au monde la connaissance du plan divin et d'élever de la condition du péché à la faveur divine quiconque accepterait les conditions de la Nouvelle Alliance.

(4) La joie que le Père lui avait promise : non seulement un retour à la gloire de l'être-esprit qu'il avait auprès du Père avant que le monde fût, mais une gloire plus excellente, celle d'être élevé bien au-dessus des anges, principautés, puissances et de tout nom qui se nomme, et d'être fait associé dans le Royaume de l'Univers, auprès du Père, - à la droite de la majesté dans les cieux, et participant de la nature divine avec sa vie inhérente ou immortelle. Mais toute cette joie proposée à notre Seigneur était conditionnelle ; elle dépendait de son entière obéissance à la volonté du Père. En fait, il avait toujours été obéissant au Père, et avait trouvé ses délices dans les voies du Père, mais jamais auparavant, il n'avait été soumis à une telle épreuve. Jusque là il avait toujours estimé agréable et honorable de faire la volonté du Père ; à présent, l'épreuve était de savoir s'il ferait ou non cette volonté dans des conditions affligeantes, pénibles, humiliantes ; des conditions qui l'amèneraient finalement non seulement à mourir, mais à mourir ignominieusement sur la croix. Il sortit vainqueur de

cette épreuve, et jamais il ne chancela, ni ne trembla, mais il manifesta dans tous les détails et jusqu'au bout, la foi dans la Justice, l'Amour, la Sagesse et la Puissance du Père ; il endura sans hésiter toutes les oppositions et les contradictions des pécheurs contre lui-même, avec toutes les autres attaques de l'Adversaire ; par ce moyen, par la souffrance, il "rendit parfait" son titre à toutes les joies placées devant lui, et, en conséquence, fut rendu parfait comme un être, du plus élevé de tous les ordres, à savoir de "la nature divine". Ainsi, fut-il vrai de l'Unique Engendré du Père que :

'Quoiqu'Il fut fils, Il a appris l'obéissance par les choses qu'Il a souffertes, et ayant été consommé (rendu parfait), il est devenu pour tous ceux qui Lui obéissent, l'auteur d'un salut éternel' - Héb. 5:8-10

C'est ainsi que l'Apôtre inspiré explique que notre Seigneur, déjà sans tache, parfait, qui était déjà un "Fils", qui obéissait déjà parfaitement au Père dans des conditions favorables, apprit ce qu'était l'obéissance dans les conditions les plus adverses. Après cette mise à l'épreuve, il fut jugé digne de recevoir la perfection sur le plan d'existence le plus élevé, la nature divine, qu'il obtint sur ce plan quand le Père le ressuscita d'entre les morts. Il eut la gloire excellente qui lui avait été promise, savoir d'être d'abord le Libérateur de l'Église qui est son corps, et, plus tard "au propre temps" le Libérateur de tous ceux qui, étant amenés à la connaissance de la Vérité, lui obéiront.

Remarquez l'accord parfait entre ceci et le témoignage de L'Apôtre Pierre : "Le Dieu de nos pères a ressuscité Jésus... Lui que Dieu a exalté par sa droite, Prince et Sauveur". - Actes 5 : 30, 31.

Ainsi, notre Seigneur Jésus démontra devant le Père, devant les anges et devant nous ses "frères", sa fidélité au Père et aux principes du gouvernement du Père. Ce faisant, il magnifia la loi du Père et la rendit honorable, démontrant qu'elle n'était pas trop exigeante, qu'elle n'était pas au-dessus de la capacité d'un être parfait, même dans les conditions les plus défavorables. Nous, ses disciples, pouvons bien nous réjouir avec toutes les créatures obéissantes et intelligentes de Dieu, en disant : "Digne est l'Agneau qui a été immolé, de recevoir la puissance, et richesse, et sagesse, et force, et honneur, et gloire, et bénédiction". - Apoc. 5 : 12.

Notre Seigneur glorifié étant le Chef de notre Salut, cela implique que tous ceux qui veulent être des soldats de la croix, des disciples de ce Chef et ses cohéritiers dans le Royaume, doivent obligatoirement être rendus parfaits comme "nouvelles-créatures" , par l'épreuve et la souffrance. De même que toutes les souffrances, par lesquelles le Chef fut rendu parfait comme nouvelle -créature, furent les choses qu'il endura à cause de l'opposition du monde, de la chair et du diable, et par le fait de la soumission de sa propre volonté à la volonté du Père, ainsi en est-il pour nous nos souffrances ne sont pas les souffrances habituelles des maux de la "création gémissante" et que nous partageons dans une certaine mesure, comme membres du monde. Les souffrances qui comptent dans le développement de la

"nouvelle-créature" sont celles endurées de propos délibéré à cause du Seigneur, de sa Parole et de son peuple - les difficultés que nous endurons comme de bons soldats du Seigneur Jésus Christ, tandis que nous cherchons à faire, non pas notre propre volonté, mais à rendre parfaite en nous, la volonté de notre Chef, la volonté de notre Père céleste. Ainsi, devons-nous marcher dans ses traces, nous rendant compte de ses soins vigilants, et recourant au trône de la grâce céleste pour y trouver du secours au cours de notre route ; nous avons confiance en Sa promesse que toutes choses concourront ensemble à notre bien, et qu'il ne permettra pas que nous soyons tentés au-delà de nos forces, mais qu'il pourvoira au moyen d'échapper dans chaque tentation, et nous accordera, dans chaque épreuve, la grâce suffisante, au moment du besoin. Ainsi, ses "frères sont-ils aussi à l’épreuve maintenant pour être rendus parfaits comme nouvelles-créatures en Christ, "rendus capables de participer à l'héritage des saints dans la lumière". - Col. 1 : 12 (S.)

'En ressemblance de chair de péché'

Ce que la Loi ne pouvait accomplir parce qu'elle était impuissante à cause de la chair [parce que la chair était dépravée par la chute et incapable de rendre une obéissance absolue à la Loi], Dieu l'a accompli en envoyant son propre Fils dans une chair semblable à celle de l'humanité [qui était tombée sous la domination du Péché] comme une offrande pour le péché, laquelle, bien qu'elle condamnât le péché dans la chair, ouvrit un nouveau chemin de vie dans lequel la justice de la Loi pût être accomplie en nous [qui marchons non selon la chair, mais selon l'Esprit]. Pour ceux-là, il n'y a donc maintenant aucune condamnation, parce que la Loi de l'esprit de vie en Christ Jésus [sous le précieux sang] nous a libérés de l'Alliance de la Loi qui convainquait tous les hommes imparfaits de péché, et les condamnait à mort. Rom. 8 : 1-4, paraphrasé.

Ceux qui sont plus ou moins disposés à considérer notre Seigneur comme un pécheur, un membre de la race déchue, se sont emparés de ce passage de l'Écriture, et ont essayé de prouver qu'il est en désaccord avec la raison et en contradiction avec les autres passages des Écritures pour appuyer leur théorie, pour prouver que Christ fut fait exactement "chair de péché", et non comme une chair qui n'avait pas péché, c'est-à-dire comme celle d'Adam avant sa transgression. Cependant, d'après le texte paraphrasé ci-dessus, la pensée de l'Apôtre est clairement exposée devant l'esprit du lecteur. Notre Seigneur quitta la gloire de la nature-esprit, et fut "fait chair", fait d'une nature semblable à celle de la race qu'il venait racheter ; cette race dont la nature ou la chair était tombée dans l'esclavage du péché, fut vendue au péché par la désobéissance de son premier parent, Adam. Rien ne laisse entendre ici (sauf dans l'interprétation qui est donnée par la traduction) que notre Seigneur était lui-même un pécheur. C'est, à la vérité, une des plus simples propositions imaginables que, s'il avait été un pécheur ou, en un sens quelconque, un participant de la malédiction qui pesait sur la famille humaine, il n'aurait pu être notre offrande pour le péché, car un pécheur ne peut être une offrande pour un autre pécheur. Sous la loi divine, le "salaire du péché, c'est la mort". Si notre Seigneur avait été en un sens ou à, un degré quelconque un pécheur, il aurait perdu sa propre vie, et aurait été sans valeur comme prix de rançon pour Adam ou pour tout autre pécheur.

'Il a pris nos infirmités' - Matt. 8 : 17 (S.)

"Cependant, ce sont nos souffrances qu'il a portées. C'est de nos douleurs qu'il s'est chargé. Et nous l'avons considéré comme puni, frappé de Dieu et humilié. Mais il était blessé pour nos péchés ; brisé pour nos iniquités ; le châtiment qui nous donne la paix est tombé sur lui. Et c'est par ses meurtrissures que nous sommes guéris" Es. 53 : 4, 5 (Segond).

La perfection est l'opposé de l'infirmité, et le fait que Jésus avait des infirmités pourrait, logiquement, être invoqué comme une preuve qu'Il n'était pas parfait, qu'il avait hérité certaines des imperfections de la race déchue. On se souviendra que la nuit de son agonie, au Jardin de Gethsémané, notre Seigneur sua "comme des grumeaux de sang". Ceci est considéré par certaines autorités médicales comme une maladie qui, bien que très rare, a été constatée chez d'autres membres de la famille humaine. Elle est la preuve d'une grande tension et d'une grande faiblesse nerveuses. La tradition rapporte aussi que, sur le chemin de Golgotha, notre Seigneur fut contraint de porter sa croix, qu'il fléchit sous son poids, et qu'à cause de cela Simon le Cyrénéen fut obligé de la porter sur le reste du parcours (Matth. 27 : 32). On prétend encore que la mort de notre Seigneur sur la croix, survenue beaucoup plus rapidement que d'ordinaire, fut occasionnée par une rupture littérale de son coeur, des muscles du coeur, et que cela est confirmé par l'écoulement à la fois de sang et d'eau sortant de la blessure faite à son côté par la lance, après sa mort. En tout cas, notre Seigneur ne manifesta pas cette plénitude de vigueur qui fut manifestée par Adam, le premier homme parfait, dont la vitalité était telle qu'elle lui permit de vivre neuf cent trente ans. La question se pose : Toutes ces preuves d'infirmité (*) ["infirmity (au pluriel : "- ties") : 1. faiblesse, 2. maladie" (dict. américain - Trad.).] chez notre Seigneur n'étaient-elles un indice d'imperfection, que, soit par hérédité, soit de toute autre manière, il manquait des forces d'un homme parfait et était donc un homme imparfait ?

En apparence, il semble qu'il en soit ainsi, et ce n'est que sous la direction de la Parole divine qu'il nous est possible d'expliquer, d'une façon satisfaisante pour notre esprit ou pour celui des autres, l'harmonie entre ces faits et l'assurance de la Bible qu'il était "saint, innocent, sans souillure et séparé des pêcheurs". La solution nous en est fournie dans le texte de l'Écriture que nous examinons. Le prophète déclare, comme nous et d'autres le penserions aussi à première vue que notre Seigneur, comme tout le reste de la race, fut battu, fut sous la sentence de mort, qu'il fut frappé de Dieu et affligé ; la sentence de mort semblait destinée autant à lui qu'au reste de la race humaine ; mais Esaïe nous montre ensuite que ces faits qui nous apparaissent ainsi ne sont, pas la réalité ; il explique que ce fut pour nos péchés et non pour les siens propres que notre Sauveur souffrit ; que ses infirmités provenaient de ce qu'il portait nos afflictions et supportait le poids de nos douleurs ; qu'il mourut parce qu'il prit notre place devant la loi de Dieu et qu'il souffrit, lui le "juste pour les injustes, afin qu'il puisse nous amener à Dieu". Parlant pour le peuple réel d'Israël au premier avènement, le Prophète déclare : " Nous l'avons considéré comme battu frappé de Dieu et affligé", et expliquant qu'une telle opinion était inexacte, il ajoute : "Mais il a été blessé pour nos péchés, brisé pour nos iniquités ; le châtiment qui nous donne la paix est tombé sur lui. Et c'est par ses meurtrissures que nous sommes guéris".

Matthieu attire l'attention sur l'accomplissement de cette même prophétie, déclarant : "On lui apporta beaucoup de démoniaques ; et il chassa les esprits par une parole, et guérit tous ceux qui se portaient mal ; en sorte que fût accompli ce qui a été dit par Esaïe le prophète, disant : "Lui-même a pris nos langueurs, et a porté nos maladies". - Matth. 8 : 16, 17.

La relation existant entre la guérison de la maladie, par notre Seigneur, et le fait qu'il prit sur lui le fardeau de nos infirmités, n'apparaît pas très clairement à la majorité de ceux qui lisent le récit. On suppose généralement que notre Seigneur exerça simplement un pouvoir de guérison qui ne lui coûtait rien, qu'il disposait d'un pouvoir inépuisable provenant d'une source spirituelle, invisible, permettant toutes sortes de miracles sans la moindre déperdition de sa propre force, de sa propre vitalité.

Nous ne mettons pas en doute que "la puissance du Très-Haut", accordée sans mesure à notre Rédempteur lui aurait permis de faire beaucoup de choses tout à fait surnaturelles et, par conséquent, n'entraînant aucun épuisement de ses forces ; nous ne doutons pas davantage que notre Seigneur se servit de ce pouvoir surhumain, par exemple, lorsqu'il changea l'eau en vin et lorsqu'il nourrit miraculeusement des foules. Mais, d'après le récit des Écritures, nous comprenons que la guérison des malades, telle que l'opérait notre Seigneur n'avait pas lieu par le moyen du pouvoir surhumain mis à, sa disposition, mais qu'au contraire, en guérissant les malades, il dépensait pour eux une partie de sa propre vitalité ; de sorte que plus il en guérissait, plus importante était sa perte de vitalité, de force. Comme preuve qu'il en fut bien ainsi, souvenez-vous comment, dans le récit, la pauvre femme qui avait "une perte de sang depuis douze ans, et qui avait beaucoup souffert d'un grand nombre de médecins, et avait dépensé tout son bien, et n'en avait retiré aucun profit, mais plutôt allait en empirant", etc. Rappelez-vous comment, avec foi, elle s'approcha de très près de notre Seigneur et toucha le bord de son vêtement, se disant : "Si je touche ne fût-ce que ses vêtements, je serai guérie". Le récit dit "aussitôt son flux de sang tarit, et elle connut en son corps qu'elle était guérie du fléau. Et aussitôt Jésus, connaissant en lui-même la puissance [vitalité] qui était sortie de lui, se retournant dans la foule, dit : Qui a touché mes vêtements ? Et Ses disciples lui dirent : Tu vois la foule qui te presse et tu dis : Qui m'a touché ? Et il regardait tout à l'entour pour voir celle qui avait fait cela... et il lui dit : "Ma fille, ta foi t'a guérie va en paix et sois guérie de ton fléau". - Marc 5 : 25-34.

Notez aussi le récit de Luc (6 :19) qui déclare "et toute la foule cherchait à le toucher, car il sortait de lui de la puissance [vitalité] et elle les guérissait tous". C'est donc dans ce sens que notre cher Rédempteur prit les infirmités de l'humanité, se chargeant de nos maladies. Le don de sa propre vitalité, jour après jour, pour la guérison des autres, ne pouvait avoir pour résultat qu'un effet débilitant sur sa propre force, sa propre vitalité. Nous devons nous rappeler que cette oeuvre de guérisons, cette dépense de vitalité à profusion, se faisait en même temps que ses prédications et ses voyages, et que ce fut là l’oeuvre presque continuelle de notre Seigneur durant les trois ans et demi de son ministère.

Ceci ne nous semble pas tellement étrange non plus lorsque nous considérons nos propres expériences : quel est celui qui, ayant une nature profondément compatissante, n'a pas, à

certaines occasions, constaté qu'il est possible de partager les difficultés d'un ami, et de soulager dans une certaine mesure l'affligé par la sympathie, de lui communiquer à un certain degré, une nouvelle vitalité et de ranimer son moral ? Mais une telle influence bienfaisante et un tel sentiment des infirmités des autres, dépendent très largement de l'intensité de la compassion qui anime celui qui visite le malade ou l'affligé. Non seulement cela, mais certains animaux éprouvent de la sympathie à des degrés divers ; la colombe, par exemple, étant un des oiseaux les plus doux et les plus sympathiques, fut une des représentations types de notre Rédempteur dans la dispensation mosaïque. On a remarqué qu'il a été utile, en de nombreux cas, d'introduire des colombes dans la chambre de malades qui y ont trouvé quelque soulagement. Peut-être qu'en raison de sa nature sympathique, la colombe prend une certaine part de la maladie et communique en retour une certaine mesure de sa propre vitalité. On constate cela du fait que les oiseaux deviennent malades (leurs membres se raidissent comme s'ils avaient des rhumatismes, etc.), tandis que le malade est soulagé dans une mesure correspondante.

Quand nous nous souvenons que notre amour et notre sympathie ne sont que ce qui a survécu de ces sentiments-là, au cours de six mille ans de chute, et sachant, par contre, que notre Rédempteur était parfait et que, de ce fait, cette qualité d'amour compatissant abondait en Lui dans la plus grande mesure, nous pouvons comprendre, faiblement, il est vrai, comment il "était ému de compassion à la vue de nos infirmités". Sa compassion était émue, parce qu'il était de nature distinguée, parfaite, sensible, douce ; elle n'avait pas été endurcie par l'égoïsme et le péché, que ce fût par hérédité, ou par acquisition personnelle. Nous lisons encore à son sujet qu'il était "ému de compassion" et "qu'il eut compassion de la foule" et ailleurs quand il vit les Juifs pleurer et Marthe et Marie en larmes, il fut profondément ému : "Jésus pleura". Loin que cette sympathie eût été un signe de faiblesse de caractère, elle indiquait le contraire, car le véritable caractère de l’homme, à l'image et à la ressemblance du Créateur, n'est pas dur, sans pitié et insensible, mais tendre, aimable, affectueux, sympathique. Toutes ces choses concourent donc à nous montrer que celui qui parla "comme jamais homme n'a parlé", compatissait aux conditions de déchéance, aux détresses et aux afflictions de l'humanité, comme aucun des membres de la race déchue ne pourrait le faire.

Indépendamment de cela, nous devons nous rappeler l'objet même de la venue de notre Seigneur dans le monde. Ce ne fut pas seulement pour manifester une puissance sans qu'il ne lui en coûtât rien, mais, ainsi qu'il l'expliqua lui-même, le Fils de l'Homme vint pour servir les autres et pour donner sa vie en rançon pour beaucoup. En vérité, le salaire du péché n'était pas la souffrance, mais la mort ; c'est pourquoi souffrir de la part de notre Seigneur n'aurait pas payé pour nous le salaire du péché ; il était absolument nécessaire qu'il "goûtât la mort pour tous". C'est pourquoi nous lisons que "Christ est mort pour nos péchés, selon les Écritures" (1 Cor. 15 : 3). Néanmoins, il convenait que, prenant la place du pécheur, notre Seigneur fît l'expérience de tout ce qu'impliquait la malédiction, la peine de mort ; et étant donné que la famille humaine meurt par un processus de perte graduelle de la vie, par suite de faiblesses, de maladies, d'infirmités, il était approprié que, d'une manière correspondante, notre cher Rédempteur passât aussi par cette expérience. Puisqu'il n'était pas lui-même le pécheur, tous les châtiments du péché qui pouvaient tomber sur lui, devaient l'être du fait

qu'il prenait la place du pécheur et supportait pour nous les coups de la Justice.

Notre Seigneur fit cela, en ce qui concerne la maladie, la douleur et la faiblesse, de la manière la meilleure et la plus utile, c'est-à-dire en répandant volontairement sa vie, jour après jour, durant les trois ans et demi de son ministère, faisant le don de sa vitalité à ceux qui n'appréciaient pas ses mobiles (sa grâce, son amour). Ainsi est-il écrit : "Il a livré son âme [son être, son existence] à la mort". "Il a livré son âme [son être] en sacrifice pour le péché" (Es. 53 : 10, 12). Nous pouvons voir rapidement que depuis le moment de sa consécration, à l'âge de trente ans lorsqu'il fut baptisé par Jean dans le Jourdain, jusqu'au Calvaire, il répandit constamment son âme ; sa vitalité sortait continuellement de lui pour aider et guérir ceux qu'il servait. Et bien que tout cela n'aurait pas été suffisant pour payer le prix de nos péchés, toute fois cela faisait partie de l'action graduelle de la mort s'exerçant sur notre cher Rédempteur, action qui atteignit son point culminant au Calvaire lorsqu'il s'écria "Tout est accompli", et que sa dernière étincelle de vie S'éteignit.

Il semblerait qu'il fût tout aussi nécessaire que Jésus sacrifiât, dépensât ses forces vives et fût touché par les expériences de notre processus de mort, qu'il fût, d'autre part, obligé d'expérimenter, ne fût-ce qu'un instant, la condition de séparation complète du pécheur d'avec le Père Céleste, sans aucun secours divin, lorsqu'il s'écria : "Mon Dieu ! Mon Dieu ! Pourquoi m'as-tu abandonné ?" S'étant substitué au pécheur, il devait supporter le châtiment infligé à celui-ci dans tous ses détails ; sa mission de sacrifice ne pouvait être achevée avant que tout cela eût été accompli - avant qu'il ait passé par toutes les épreuves estimées nécessaires par le Père Céleste pour son élévation au-dessus des anges, principautés et puissances et son association avec le Père sur le trône de l'Univers.

Toutes ces expériences par lesquelles le Père Céleste fit, passer son Fils Bien-aimé avant de l'élever à la droite de sa majesté et de lui confier la grande oeuvre de bénir toutes les familles de la terre, n'étaient pas simplement des épreuves ("tests") de la fidélité de l'Unique Engendré, du Logos. Les Écritures nous assurent qu'elles étaient également nécessaires afin que notre Seigneur pût compatir aux faiblesses de ceux qu'il rachetait ainsi, afin qu'il pût éprouver de la compassion pour tous ceux qui voudraient revenir à une pleine communion avec Dieu par lui, et les "secourir" : l'Église durant l'Age actuel, et le monde pendant l'Age millénaire : "Afin qu'il fût un miséricordieux et fidèle souverain sacrificateur dans les choses qui concernent Dieu", "qui a été tenté en toutes choses comme nous le sommes", "quelqu'un qui pût avoir compassion des ignorants et de ceux qui sont égarés ; puisque lui-même a été assiégé de faiblesses". "C'est aussi pour cela qu'il peut sauver parfaitement ceux qui s'approchent de Dieu par lui". Vraiment, "il nous convenait, en effet, d'avoir un Souverain Sacrificateur comme lui", - saint, innocent, sans souillure, séparé des pécheurs et plus élevé que les cieux". - Héb. 2 : 17, 18 ; 4 : 15, 16 ; 5 : 2 ; 7 : 25, 26. - (D. et S.)

Échec aux doutes

Christ est ton sûr Rocher ;

De ce bon fondement pas un instant ne doute.
Ne crains pas la fureur des vagues en déroute,
De ce Roc aucun vent ne saurait t'arracher.

Christ est ton seul Ami.
Il connaît ta faiblesse et fait Sa force tienne.
Crois ! En son nom puissant la victoire est certaine
Il combattra pour toi, tu gagneras par Lui.

Christ est ta douce Paix :
C'est Lui qui te sauva de la mort et du vice,
Et qui, par le manteau de sa haute justice,
T'épargne le courroux des célestes décrets.

Christ est ta SURETTE,
Renonce donc à toi et fais-Lui confiance,
Et tu pourras entrer contre toute émergence,
Dans les lieux bienheureux de la félicité.

(Extraits du Poème de l'Aurore N°25)

Chapitre 6 - Le Souverain Sacrificateur de la Réconciliation, fils de David et Seigneur de David

- Le Souverain Sacrificateur de la Réconciliation, fils de David et Seigneur de David
- 'La racine et le rejeton (*) de David' - Apo. 22:16
- 'Le second Adam'
- 'Le Père Eternel'
- 'Au lieu de tes pères, tu auras tes fils, tu les établiras pour princes dans tout le pays' - Ps. 45:16 (note D.)

Chapitre 6 - Le Souverain Sacrificateur de la Réconciliation, fils de David et Seigneur de David

Comment est-il le Fils de David ? - Généalogie de Joseph par Salomon. - Généalogie de Marie par Nathan. - Ce qui est élevé sera abaissé ce qui est abaissé sera élevé. - D'où vient que Christ a le titre de Seigneur de David ? - Comment fut-il à la fois la racine et le rejeton de David ? - Signification de son titre "Le Père Éternel". - Comment a-t-il obtenu ce titre et comment deviendra-t-il une réalité ? - Quels sont les enfants de Christ ? l'Église, ses "frères». Les enfants du Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ.

"Jésus les interrogea, en disant : Que pensez-vous du Christ ? De qui est-il le fils ? Ils lui disent : de David. Il leur dit : Comment donc David, en esprit, [par l'inspiration l'appelle-t-il Seigneur, disant : Le Seigneur [Jéhovah] a dit à mon seigneur [ADON, maître, gouverneur] : Assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que je mette tes ennemis sous tes pieds ? Si donc David l'appelle Seigneur [ADON, maître], comment est-il son fils ?" Matt. 22 : 42-45.

On devrait noter tout d'abord, que la discussion, dont fait l'objet ce passage, ne concerne pas la préexistence de notre Seigneur, mais simplement sa parenté avec la famille humaine. Il s'apparente à la famille humaine, ainsi que nous l'avons vu, en prenant notre nature par sa mère Marie. La généalogie de Marie, tracée par Luc, remonte à David, par son fils Nathan (Luc 3 : 31) (*) [Joseph est appelé ici (v. 3) "le fils d'Héli", c'est-à-dire le fils d'Eli, père de Marie par mariage, ou légalement, ou comme nous dirions : le beau-fils d'Eli. Par sa naissance, Joseph était le fils de Jacob, comme l'indique Matth. 1 : 16.] tandis que la généalogie de Joseph, telle que la donne Matthieu, remonte aussi à David, par son fils Salomon (Matth. 1 : 6, 16). Joseph ayant accepté Marie pour femme, et adopté Jésus, le fils de Marie, comme son propre fils, cette adoption donnait à Jésus le droit de se réclamer de la généalogie de Joseph ; mais il n'était pas nécessaire de remonter à David par cette lignée généalogique du fait que sa mère descendait de David, par une autre branche, comme nous l'avons vu.

On remarquera cependant que la prétention de Jésus au trône d'Israël ne repose pas sur le fait de l'union de sa mère avec Joseph, comme certains l'ont supposé. Au contraire, s'il avait été le fils de Joseph, il aurait été privé de tout droit ancestral au trône de David. En effet, les successeurs de David sur le trône royal étaient bien issus de la lignée de son fils Salomon, et non de celle de son fils Nathan, néanmoins certains passages des Écritures indiquent clairement que le grand héritier du trône de David ne devait pas venir par la lignée royale de Salomon. Si nous démontrons cela, nous aurons du même coup renversé les prétentions de ceux qui affirment que notre Seigneur était forcément le fils de Joseph aussi bien que de Marie. Examinons donc avec soin cette question :

La proposition divine clairement établie, fut d'abord que, sans aucune équivoque et discussion possibles. le grand héritier du trône du monde, le grand Roi d'Israël, devait venir de la lignée de David. Ensuite, il fut également déclaré qu'il devrait venir de la lignée de Salomon, de la famille régnante, mais seulement à certaines conditions. Si ces conditions étaient remplies, il viendrait par cette lignée ; sinon, il viendrait par quelque autre lignée, mais

en tout cas il devait venir par la lignée de David et être à la fois fils de David et Seigneur de David.

Notons la déclaration scripturale "L'Éternel a juré à David [en] vérité, il n'en reviendra pas : Je mettrai du fruit de ton ventre sur ton trône. Si tes enfants gardent mon alliance et mes témoignages que je leur enseignerai, leurs fils aussi seront assis à perpétuité sur ton trône". - Ps. 132 : 11, 12 (D.).

"Et d'entre tous mes fils, (car l'Éternel m'a donné beaucoup de fils), il a choisi Salomon, mon fils, pour s'asseoir sur le trône du royaume de l'Éternel sur Israël. Et il m'a dit : Salomon, ton fils, c'est lui qui bâtira ma maison... et j'affermirai son royaume à toujours, s'il est ferme pour pratiquer mes commandements et mes ordonnances, comme aujourd'hui. - 1 Chron. 28 : 5-7 (D.).

"Si tes fils prennent garde à leur voie, pour marcher devant moi en vérité, de tout leur coeur et de toute leur âme, tu ne manqueras pas d'un [il ne te sera pas retranché - Note D. - Trad.] homme, sur le trône d'Israël". - 1 Rois 2 : 4 (D.).

La promesse du Royaume messianique, par la lignée de Salomon et par celle de sa postérité selon la chair, est ainsi rendue clairement et spécifiquement conditionnelle ; elle dépendait d'une certaine fidélité à l'Éternel, et suivant toutes les règles d'interprétation du langage, cela implique que l'infidélité à l'Éternel exclurait certainement la postérité, selon la chair, de Salomon et sa lignée du trône d'Israël, se rapportant au Royaume messianique. La question se pose donc : Salomon et ses successeurs au trône d'Israël prirent-ils garde à leurs voies pour marcher devant moi [Dieu] en vérité, de tout leur coeur et de toute leur âme" ? S'ils ne le firent pas, ils sont rayés de la lignée ancestrale du Messie, selon la chair.

C'est aux Écritures qu'il nous faut aller pour nous assurer de la réponse sûre à cette question. Et là, nous trouvons sans aucun risque d'erreur, que Salomon et sa descendance royale ne marchèrent pas selon les préceptes divins. En conséquence, nous savons avec certitude que cette lignée fut retranchée et abandonnée comme lignée messianique, et que cette dernière devait venir par une autre lignée issue de David. Écoutons la parole de l'Éternel :

"Et toi, Salomon, mon fils, connais le Dieu de ton père, et sers-le avec un coeur parfait... si tu le cherches, il se fera trouver de toi ; mais si tu l'abandonnes, il te rejettera pour toujours". - 1 Chron. 28 : 9 (D.).

"Et l'Éternel eut de la colère contre Salomon, parce que son coeur s'était détourné de l'Éternel, le Dieu d'Israël. Et l'Éternel dit à Salomon : Parce que tu as fait cela, et que tu n'as pas gardé mon alliance et mes statuts, que je t'ai commandés, je t'arracherai certainement le royaume... Seulement, je ne le ferai pas dans tes jours, à cause de David, ton père... mais je l'arracherai de la main de ton fils. Toutefois, je ne lui arracherai pas tout le royaume ; je

donnerai une tribu à ton fils, à cause de David, mon serviteur, et à cause de Jérusalem, que j'ai choisie". - 1 Rois 11 : 9,-13.

D'accord avec ceci, le récit expose que les dix tribus furent arrachées de la lignée de Salomon, directement après la mort de ce dernier - dix des tribus ne reconnaissant pas l'allégeance à Roboam, fils et successeur de Salomon. Mais écoutons la parole de l'Éternel touchant la tribu de Juda et celle de Benjamin qui restèrent, pendant un temps, fidèles à la lignée de Salomon et, par là, paraissant s'associer au Royaume-antitype promis, et au Messie, le grand Roi. Les trois derniers rois de la lignée de Salomon qui s'assirent sur son trône furent Jéhoïakim, son fils Jéhoïakin (appelé aussi Jéconias et Conia), et Sédécias, frère de Jéhoïakim. Remarquons le témoignage de l'Éternel contre ces hommes, et son assurance qu'aucun membre de leur postérité ne s'assiérait jamais plus sur le trône du Royaume de l'Éternel - réel ou typique. Nous lisons :

" Je suis vivant, dit l'Éternel, que quand même Conia, fils de Jéhoïakim, roi de Juda, serait un cachet à ma main droite, je t'arracherai de là... Cet homme, Conia, est-il un vase d'argile méprisé et mis en pièces ? un ustensile auquel on n'a point de plaisir ? Pourquoi ont-ils été jetés loin, lui et sa postérité, et lancés dans un pays qu'ils ne connaissent point ? Terre, terre, terre, écoute la parole de l'Éternel ! Ainsi dit, l'Éternel : Inscrivez cet homme comme privé d'enfants, comme un homme qui ne prospérera pas pendant ses jours ; car de sa semence, nul ne prospérera, assis sur le trône de David, en dominant encore en Juda". - Jér. 22 : 24-30 (D.) (Voir note - Trad.).

"C'est pourquoi, ainsi dit l'Éternel touchant Jéhoïakim, roi de Juda : Il n'aura personne qui s'asseye sur le trône de David". - Jér. 36 : 30 (D.).

Concernant Sédécias, nous lisons :

"Et toi, profane, méchant prince d'Israël, dont le jour est venu au temps de l'iniquité de la fin, ainsi dit le Seigneur, l'Éternel : Ote la tiare, et enlève la couronne ; ce qui est ne sera plus. Élève ce qui est bas, et abaisse ce qui est élevé. J'en ferai un renversement, un renversement, un renversement ! ... Jusqu'à ce que vienne celui à qui appartient le juste jugement, et je le lui donnerai". Ezéch. 21 : 30 à 32 (D. - note).

Ici, le renversement complet de la lignée de Salomon est annoncé : elle était la lignée élevée qui, désormais, serait abaissée, tandis que la lignée abaissée ou obscure de Nathan, qui n'avait jamais eu de prétentions au trône, devait être élevée au propre temps dans la personne de son représentant, le Messie né de Marie, selon la chair.

Qui pourrait demander un témoignage plus positif que celui-ci : Le Messie ne pouvait pas venir de la lignée de Salomon, tous les droits et prétentions de cette lignée, sous les promesses et conditions divines, ayant été perdus par la méchanceté de ces rois et par leur rébellion contre Dieu ? Il est donc absolument faux d'affirmer que Jésus devait être le fils de

Joseph, et ainsi, avoir hérité de ses droits et prétentions par Joseph, car aucun homme de cette branche ne s'assiéra jamais sur le trône de l'Éternel.

Ce transfert du royaume de la branche de Salomon à une autre branche de la maison de David est clairement prédit dans d'autres passages des Écritures, où nous lisons :

"Voici, les jours viennent, dit l'Éternel, et je susciterai à David un GERME JUSTE ; et il régnera en roi, et prospérera... Dans ses jours, Juda sera sauvé et Israël demeurera en sécurité ; et c'est ici le nom que Jéhovah lui donnera : Notre Justice". - Jér. 23 : 5, 6 - Voir la traduction de Young.

Marie, la mère de Jésus, parait avoir saisi cette pensée exacte, ou bien elle fut poussée par le saint esprit à parler prophétiquement quand elle exprima le remarquable cantique d'actions de grâce cité par Luc (1 : 46-55) : Il (Dieu) a dispersé les orgueilleux dans la pensée de leur coeur ; il a fait descendre les puissants de leurs trônes, et il a élevé les petits ; il a rempli de bien ceux qui avaient faim, et il a renvoyé les riches à vide". Ici la famille favorisée de Salomon est mise en contraste avec celle plus humble de Nathan. Le diadème et la couronne furent enlevés à Sédécias et à la lignée de Salomon pour être donnés à celui à qui appartient le droit - le Germe (ou branche Trad.) juste de la souche de David.

Nous avons vu comment notre Seigneur est le Germe, le rejeton ou fils de David, la lignée par laquelle sa généalogie doit être convenablement tracée, et la concordance exacte des Écritures avec ceci. Voyons maintenant dans quel sens il fut le Seigneur de David. Comment Jésus pouvait-il être à la fois le Fils et le Seigneur de David ?

Nous répondons qu'il n'est pas le Seigneur de David du fait de sa préexistence comme être-esprit avant qu'il fût "fait chair" et habitât "au milieu de nous", pas plus qu'il fut le Germe ou Fils de David dans son existence préhumaine. Notre Seigneur devint le Seigneur ou le supérieur de David, aussi bien que le "Seigneur de tous" (Actes 10 : 36) par la grande oeuvre qu'il accomplit comme Souverain Sacrificateur de la Réconciliation "Car si Christ est mort et s'il a repris vie, c'est pour être le Seigneur des morts et des vivants". - Rom. 14 : 9 (Diaglott ; N.T. Goguel et Monnier ; Cr. - Trad.).

Le Logos aurait pu, en vérité, être appelé avec raison un Seigneur, une haute personnalité de grande autorité comme il est appelé un Dieu, un personnage puissant ou influent (*) [On se rappellera que nous ne discutons pas ici le terme "Jéhovah", si fréquemment traduit par "Seigneur" dans l'Ancien Testament. Nous discutons d'autres mots rendus par "Seigneur" comme dans le texte cité ci-dessus. "Le Seigneur [Jéhovah] a dit à mon Seigneur [adon mon maître]. : Assieds-toi à ma droite", etc.]. De même, l'homme Christ Jésus, avant sa mort, pouvait avec raison être appelé un Seigneur et ses disciples l'appelaient ainsi, comme nous le lisons : "Vous m'appelez Seigneur et Maître, et vous faites bien, car je le suis (Jean 13 : 13). Comme messager spécial de l'Alliance, que le Père avait sanctifié et envoyé dans le monde pour racheter ce monde, et que le Père honorait de toute manière, en donnant ce

témoignage : "Celui-ci est mon fils bien-aimé en qui j'ai mis toute mon affection", il était éminemment convenable que tous ceux qui contemplaient Sa gloire comme la gloire d'un Unique Engendré du Père, plein de grâce et de vérité, l'eussent révéré, écouté, lui eussent obéi et l'eussent adoré - lui eussent rendu hommage - comme étant le représentant du Père. Mais ainsi que nous l'avons vu dans le texte cité ci-dessus, ce fut dans un sens particulier et différent que notre Seigneur Jésus devint un Seigneur ou Maître, en vertu de Sa mort et de Sa résurrection.

Ce sens particulier dans lequel le Christ ressuscité fut "Seigneur de tous", "Seigneur à, la fois des morts et des vivants", se rattache d'une manière essentielle à Sa grande oeuvre de Souverain Sacrificateur de la Réconciliation. C'est dans ce dessein même qu'il devint un homme. L'humanité dépravée, "vendue au péché" par la désobéissance d'Adam, le père, était sans secours sous la domination du Péché et la sentence de mort, et, sa délivrance de ces maux, conformément à la loi divine, exigeait que le châtiment d'Adam imposé à sa famille fût pleinement subi. La race avait besoin d'être rachetée du péché, et Christ devint son acheteur, son propriétaire ou possesseur, "Seigneur de tous". C'est dans ce dessein même qu'il laissa la gloire de sa condition préhumaine, et devint l'homme Christ Jésus. Les Écritures déclarent qu'il se donna lui-même en rançon comme prix de rachat de la race condamnée en Adam. Ainsi, le monde entier fut-il "acheté à prix, à savoir par le sang précieux [la vie] de Christ".

Bien qu'en achetant la race il devint, aux yeux de la Justice, le propriétaire, le maître de cette race, "Seigneur de tous", il ne fit pas ce rachat dans le dessein de mettre l'humanité en esclavage mais au contraire, afin de libérer du péché et de la mort tous les humains qui accepteront par lui le don gracieux de Dieu. L'objet même de l'établissement du Royaume messianique est d'accorder à l'homme les droits et privilèges des fils de Dieu, perdus en Eden, rachetés, achetés à prix au Calvaire. Ce fut pour obtenir ce droit de délivrer l'homme que notre Rédempteur devint l'acheteur, le possesseur, le Seigneur de tous. Ainsi, par sa mort, le Messie devint-il le Seigneur de David, parce que David fut un membre de la race rachetée par le sang précieux du Sauveur.

'La racine et le rejeton (*) de David' - Apo. 22:16

(*) [La racine et la postérité (Ost. - Martin - Trad.).]

Ces paroles adressées par notre Seigneur à l'Église renferment presque la même pensée. Quant à la chair, Jésus était, de par sa mère, le fils, le germe, le rejeton ou la postérité de David. Ce fut par le sacrifice de sa vie pure qu'il devint la "racine" de David, aussi bien que son Seigneur : car la pensée suggérée par le mot "racine" diffère quelque peu de celle renfermée dans le mot "Seigneur". La "racine" de David signifie l'origine, la source de la vie, et du développement de David.

Les Écritures déclarent que David fut un "rameau de Jessé" (Isaï) : son père était donc sa

racine, selon la génération naturelle. Quand et comment Christ devint-il la racine, le père de David ? Nous répondons : pas avant qu' "il fût fait chair" ; ce fut lorsqu'il fut fait chair, qu'il devint comme l'homme Jésus, apparenté à la race d'Adam, par sa mère (Héb. 2 : 14-18). Dans cette parenté avec la race, et avec David, il était la branche" (rameau) et non la "racine". Comment et quand devint-il la "racine" ? Nous répondons : Par le même moyen et au moment même où il devint "Seigneur de David" ; le moyen fut sa mort, par laquelle il acheta les droits de vie d'Adam et de toute sa race, y compris ceux de David ; le moment fut lorsqu'il ressuscita des morts, Rédempteur d'Adam, Rédempteur de la race et par suite Rédempteur de David.

Il s'ensuit que ce ne fut pas le Logos préhumain, ni l'homme Jésus qui fut le Seigneur de David et la Racine de David, mais le Messie ressuscité. Lorsque David en esprit (c'est-à-dire parlant sous l'influence de l'esprit ou influence prophétique) appela Jésus Seigneur, en ces termes : "Jéhovah a dit à mon Seigneur [Jésus] : " assieds-toi à ma droite", etc., il ne parlait pas de celui qui sacrifiait, de " l'homme Christ Jésus", qui n'avait pas encore achevé son sacrifice, mais du Jésus victorieux, le Seigneur de vie et de gloire, le "premier-né d'entre les morts, le prince des rois de la terre" (Apoc. 1 : 5). C'est de celui-ci que Pierre dit : "Dieu l'a ressuscité le troisième jour... Il est le Seigneur de tous" (Actes 10 : 36, 40). De celui-ci aussi, Paul déclara qu'à sa seconde venue, il se manifesterait comme "Roi des rois et Seigneur des seigneurs" (*) [Voir page 77] . - 1 Tim. 6 : 15.

'Le second Adam'

Par suite de sa désobéissance à Dieu, la première racine ou le premier père de la race humaine, Adam, ne put engendrer une famille à sa propre ressemblance, l'image de Dieu ; non seulement, il manqua de lui donner la vie éternelle, mais il perdit son propre droit à cette vie, et transmit à sa postérité une succession, une hérédité de péché, de faiblesse, de dépravation et de mort. Le Logos fut fait chair, devint l'homme Christ Jésus, afin d'être le Second Adam, de prendre la place du premier Adam, et de lui donner, ainsi qu'à sa race (ou à tous ceux d'entre eux qui accepteront les conditions posées par Dieu), la vie plus abondante, la vie éternelle, dans des conditions favorables, perdues par la désobéissance.

C'est toutefois une erreur chez certains de supposer que "l'homme Christ Jésus" fut le "second Adam". Non ! comme l'Apôtre le déclare en 1 Cor. 15 : 47 : "Le second Adam est le Seigneur du Ciel", le Seigneur qui viendra du ciel, et qui, à son second avènement, assumera les fonctions et les devoirs d'un père pour la race d'Adam qu'il racheta sur le Calvaire par son propre sang. Le rachat de la race d'Adam, pour la délivrer de la sentence de mort de la Justice était nécessaire, avant qu'il fût possible à notre Seigneur Jésus d'être le Dispensateur de vie ou Père de la race ; c'est cette grande oeuvre seule qui fut accomplie par notre Seigneur à sa première venue. Il vient, à son second avènement, pour relever l'humanité par un rétablissement graduel, pour lui donner la vie éternelle, tous les privilèges et bénédictions perdus par le premier Adam. Le temps compris entre les deux venues du Seigneur est consacré, selon le programme du Père, au choix, parmi le monde racheté, d'une classe de personnes dont les qualifications furent prédestinées - à savoir, qu'elles

devraient être toutes "semblables à l'image de son Fils" (Rom. 8 : 29). Cette classe est diversement appelée la sous-sacrificature de la Sacrificature royale, le corps ou Église de Christ, l'Épouse de Christ, la femme de l'Agneau, et cohéritière de tous les honneurs, bénédictions et service de son Royaume.

En conséquence, l'oeuvre de l'avenir, l'oeuvre de l'Age millénaire, le grand objet pour lequel le Messie régnera, est exprimé par le mot re-génération : Le monde fut procréé une première fois par Adam le père, mais il ne put obtenir la vie ; il ne fut procréé qu'au péché et à son salaire, la mort. Mais le nouveau Père de la race, le second Adam, veut accomplir une re-génération générale. Le temps où cette re-génération sera valable pour le monde, est clairement indiqué par les paroles de notre Seigneur à ses disciples, comme étant l'Age millénaire. Il déclara : "Vous qui m'avez suivi, - dans la régénération... serez assis sur douze trônes, jugeant les douze tribus d'Israël", etc. (Matt. 19 : 28. D. - M. - Sa. - Gl. et V.). Il est généralement reconnu par ceux qui étudient la Bible que l'Église, choisie pendant cet Age de l'Évangile, expérimente une régénération, mais beaucoup ont perdu de vue le fait qu'une autre régénération nettement distincte de la première, est prévue et qu'elle a été préparée pour le monde dans son ensemble : non pas que tous parviendront à la régénération complète, mais tous en auront la possibilité s'ils obéissent.

Il est bon, à ce propos, de remarquer d'une façon toute particulière la profonde différence entre la régénération de l'Église et celle du monde. Dans le cas de l'Église, beaucoup sont appelés à la régénération offerte pendant cet Age de l'Évangile, et peu sont choisis (ou élus - Trad.), peu expérimentent la régénération complète à laquelle ils sont invités, à savoir, de devenir de nouvelles-créatures en Christ Jésus, participants de la nature divine. La régénération préparée pour le monde, ainsi que nous l'avons déjà vu, ne lui donnera pas une nouvelle nature, mais une restauration, un rétablissement de la nature humaine dans sa perfection.

Ainsi est-il écrit : "Le premier Adam devint une âme vivante [un être animal (*) ["animal" "charnel, opposé à spirituel" (dict.). - Trad .]], le dernier Adam, un esprit vivifiant. Mais ce qui est spirituel n'est pas le premier, mais ce qui est animal ; ensuite ce qui est spirituel" (1 Cor. 15 : 45-47 - Diaglott, D.). En vérité, aux jours de sa chair, notre Seigneur Jésus prit la cause du premier Adam et de sa race, (ou s'identifia avec eux), par la semence d'Abraham (Héb. 2 : 16) - voir note D.) , et fut fait "un peu moindre que les anges, pour la passion de la mort, afin que par la grâce de Dieu il goûtât la mort pour tous". Mais, ayant accompli cette oeuvre il fut ressuscité des morts et devint participant de la nature divine : il était devenu le possesseur de la famille humaine qu'il venait de racheter, dont il ne faisait plus partie, n'étant plus "de la terre et terrestre", mais étant devenu Seigneur céleste, le Second Adam, un esprit donnant la vie.

Le premier Adam fut la "racine" originelle de laquelle toute la famille humaine a été produite ; par conséquent, notre Seigneur dans la chair, fils de Marie, fils de David, fils d'Abraham, fut dans le même sens un rejeton ou rameau sorti d'Adam (mais ayant reçu, comme nous l'avons vu, une vie intacte d'en-haut, qui le maintint toujours séparé des pécheurs). Ce fut

son propre sacrifice comme homme (par obéissance au plan du Père) qui, non seulement, lui assura son élévation personnelle à la nature divine, mais lui acquit toute la race d'Adam et le droit d'Adam comme père ou "racine" de la race. Ainsi, en rachetant la place et les droits d'Adam, notre Seigneur est le Second Adam. En donnant sa vie humaine pour celle d'Adam, il sacrifia aussi en faveur des enfants d'Adam toute perspective humaine de procréer une race engendrée d'une manière naturelle, afin qu'il pût au propre temps, accepter "tous ceux qui le voudront" de la famille d'Adam comme ses propres enfants, les régénérant, leur donnant la vie éternelle à des conditions raisonnables. N'étant plus désormais un rameau, sorti de la racine d'Isaï (Jessé), et de David, Jésus est une nouvelle racine, préparée pour donner une vie nouvelle et les moyens d'existence à l'humanité - à Adam, Abraham, David et à tous les autres membres ou branches de la famille humaine tarée et altérée par le péché, qui voudront accepter cette vie aux conditions de la "Nouvelle Alliance".

Telle fut la première oeuvre de Jésus pour son Église pendant l'Age de l'Évangile, telle sera son oeuvre pour tous les membres de l'humanité qui l'accepteront durant l'Age millénaire. Actuellement (*) [Écrit en 1899 -Trad.] sa première oeuvre pour Son Église est la justification donnant droit à la vie (la vie humaine) en harmonie avec Dieu, en communion avec Dieu ; c'est la même vie dont jouissait l'homme parfait Jésus avant sa consécration à la mort, lors de son baptême ; la même aussi dont bénéficia le premier homme parfait Adam avant sa transgression, - sauf que la vie parfaite de Jésus et d'Adam fut réelle tandis que la nôtre est simplement une perfection de vie considérée comme telle (C'est pourquoi il est déclaré que nous sommes " justifiés - par la foi").

Notre Seigneur se dépeint, lui et son Église, sous la figure d'une vigne, montrant ainsi admirablement ce que sont les sarments et le cep. Adam et sa race furent le cep et les sarments originels, attaqués par le virus du péché produisant de mauvais fruits et la mort. Notre Seigneur devint un nouveau sarment, fut greffé sur le cep adamique et il porta une espèce de fruit différente. Une particularité de la vigne, c'est que ses sarments peuvent être mis en terre et devenir des racines. Ainsi, notre Seigneur, le sarment greffé sur la souche adamique, fut mis en terre, cessa d'être un sarment et devint une racine ou cep. Durant l'Age actuel, les membres de son Église sont des "sarments" en lui, et doivent pareillement porter leur "fruit dans la sainteté" (Rom. 6 : 22), leur vie nouvelle venant de lui. Il est encore demandé à tous les sarments de cet Age, non seulement de porter "beaucoup de fruits" comme sarments, ainsi qu'il le fit, mais également, comme lui, d'être éventuellement ensevelis et de devenir avec lui des parties de la racine (ou souche - Trad.) qui, durant l'Age millénaire, fortifiera et nourrira la race humaine régénérée.

La racine déchue, Adam (avec la première Ève, sa compagne), engendra la famille humaine dans l'esclavage du péché et de la mort ; le Second Adam, Christ (avec son Épouse et Compagne), ayant racheté les droits du premier Adam, ainsi qu'Adam lui-même et sa race, sera préparé pour régénérer tous les humains bien disposés et obéissants. Cette oeuvre est appelée la "restitution" (ou le rétablissement) (Actes 3 : 19-23), qui rendra à ceux qui en seront dignes les privilèges et bénédictions terrestres perdus par le premier Adam, afin que l'humanité rétablie, comme vigne de l'Éternel, puisse porter du fruit à la louange de Dieu. Notons que ce privilège de devenir la "racine" est réservé au Christ, Tête et corps, formé des

"élus selon la prescience de Dieu, par la sanctification de l'esprit et la foi en la vérité" pendant cet Age de l'Évangile (1 Pi. 1 : 2). David et d'autres dignes du passé (qui moururent avant que le "sarment" eût été mis en terre et fût devenu le "cep", ne pourront jamais faire partie de la racine, ou cep, et les fidèles de l'Age millénaire non plus. Tous, cependant, seront satisfaits lorsqu'ils atteindront sa ressemblance, que ce soit la terrestre ou la céleste. L'humanité aura le privilège de parvenir à la ressemblance de l'homme parfait Christ Jésus, le saint "sarment", tandis que l'Église, son "épouse", "son corps", ses fidèles sacrificateurs, qui maintenant (*) [Écrit un 1899 - Trad.] achèvent ce qui reste des souffrances de Christ et sont devenus "une même plante avec lui par la conformité de sa mort", porteront son image céleste. - 1 Cor. 15 : 48, 49 ; Héb. 11 : 39, 40.

'Le Père Eternel'

"On appellera son nom Merveilleux, Conseiller, Dieu Fort, Père d'Éternité, Prince de Paix". - Es. 9 :6 - (D. note).

Nous avons déjà fait remarquer la convenance du titre "Le Dieu Fort" (ou puissant - Trad,) appliqué à notre Seigneur Jésus ; peu de gens contesteront qu'il est vraiment le Merveilleux de toute la famille du Père céleste ; personne ne contestera qu'il est un grand Conseiller, un grand Maître ; malgré le fait que son Royaume doit être inauguré par un temps de détresse et de trouble causés par la destruction des institutions mauvaises actuelles, personne ne contestera que notre Seigneur est néanmoins le Prince de Paix qui établira une paix sûre et durable sur la seule base convenable - la justice - la conformité au caractère et au plan divins. Examinons maintenant le titre "Père de l'Éternité " ; nous le trouverons aussi approprié et aussi significatif que les autres.

Ce titre ne contredit pas, comme certains le supposent, les multiples passages des Écritures qui déclarent que Jéhovah est le Père Éternel, "le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ", comme Pierre l'exprime (1 Pi. 1 : 3). Au contraire, les Écritures montrent clairement que ce titre s'appliquera à notre Seigneur à sa seconde venue d'une manière toute particulière ; car il sera le Père de la race humaine régénérée durant le Millénium. En vérité, ce titre est simplement l'équivalent de ceux que nous venons d'examiner; le nouveau "Seigneur" de David et de l'humanité, la nouvelle "Racine", le Second Adam, ces titres signifient simplement le Père éternel, le Père qui donne la vie éternelle.

Puisque notre Seigneur a racheté le monde des humains au prix de sa propre vie, que c'est en vertu de ce rachat qu'il devint son Seigneur, son Dispensateur de vie, celui qui le rétablira, et puisque l'idée centrale même renfermée dans le mot père est celle de donateur (ou dispensateur - Trad.) de vie, notre Seigneur ne pouvait prendre un nom ou titre plus approprié que celui de " Père éternel" pour représenter ses liens de parenté avec le monde sur le point d'être régénéré - né de nouveau d'entre les morts par le processus de rétablissement, de résurrection. Les humains recevront la vie directement du Seigneur Jésus qui, ainsi que nous le verrons bientôt, racheta cette vie selon les dispositions divines, et en

versa à la Justice le prix complet. Néanmoins, après l'achèvement du processus de rétablissement, le monde rétabli reconnaîtra Jéhovah comme étant la grande source originelle de vie et de bénédictions, l'auteur du grand plan de salut exécuté par notre Seigneur Jésus, le Père suprême ("grand") et super-Seigneur de tous. - 1 Cor. 15 : 24-28 ; 3 : 23 ; Matth. 19 : 28.

Pendant des siècles, le sage et l'insensé, l'érudit et le commentateur, aussi bien que l'étudiant, ont été embarrassés par la déclaration prophétique suivante qui est en plein accord avec ce que nous venons de voir, savoir :

'Au lieu de tes pères, tu auras tes fils, tu les établiras pour princes dans tout le pays' - Ps. 45:16 (note D.)

Les patriarches et les prophètes, spécialement ceux qui furent de la lignée généalogique de laquelle notre Seigneur descendit selon la chair par sa mère Marie, furent longtemps honorés du titre de "pères", ou ancêtres du Messie ; comme le déclarent les textes cités précédemment, David était la racine d'où devait sortir le Messie, le Rameau Juste, et le Messie devait être le fils de David. Mais tout cela devra changer lorsque l'Église, le corps de Christ, sera (*) [écrit en 1899 - Trad.] complète et unie à Jésus le Chef (ou Tête) dans la gloire, et lorsque le Père Éternel des humains commencera la régénération du monde. Ceux qui étaient ,auparavant les pères seront alors les enfants. Abraham, Isaac, Jacob, David ne possédèrent pas la vie dans le sens réel du terme : ils étaient tous des membres de la race condamnée à mort. Lorsque Jésus prit notre nature humaine, s'identifia avec la semence d'Abraham et, de David, et accomplit l'oeuvre de la rédemption, cela s'appliquait non seulement au monde en général, mais également à tous ses ancêtres selon la chair. Il les a rachetés tous, et nul ne peut obtenir la vie (complète, parfaite, éternelle) que par lui. " Celui qui a le Fils a la vie ; celui qui n'a pas le Fils ne verra point la vie" (Jean 3 : 36). C'est pourquoi Abraham Isaac, Jacob, David, tous les prophètes, et le reste du monde entier, doivent recevoir de Christ la vie future et éternelle, ou pas du tout ; sans lui il n'y a que condamnation. Il est donc vrai que lorsque, au propre temps de Dieu, ils seront réveillés de la mort, ce sera par le grand Dispensateur de vie, Jésus, qui sera ainsi leur Père ou Celui qui donne (ou dispense -Trad.) la vie.

A ce propos, il est bon de noter également que les Écritures désignent clairement le Père Céleste comme l'auteur de l'engendrement dans la régénération de l'Église, de l'Épouse de Christ. Comme preuve de ceci, remarquez les déclarations scripturales à ce sujet : l'Apôtre Pierre déclare : "Le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus Christ... nous a engendrés" (1 Pi. 1 : 3). L'Apôtre Jean dit aussi : "que nous sommes engendrés de Dieu" (1, Jean 5 : 18). L'Apôtre Paul déclare également : "Pour nous, il y a un seul Dieu, le Père" (1 Cor. 8 : 6). Il a envoyé son esprit dans nos coeurs, par lequel nous crions "Abba, Père" (*) [Mon Père, Mon Père ; version de Sacy - Trad] (Rom. 8 :15). Notre Seigneur Jésus rendit le même témoignage, disant, après sa résurrection : "Je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu (Jean 20 : 17). L'Évangile de Jean rend un témoignage identique : "A tous ceux qui l'ont reçu, il leur a donné le droit de devenir enfants de Dieu", et déclare de ceux-là

qu'ils sont "engendrés non pas du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu" Jean 1 : 12, 13 - D. note). L'Apôtre Jacques déclare du Père des lumières que "De sa propre volonté, il nous a engendrés par la Parole de vérité, pour que nous soyons une sorte de prémices de ses créatures". Jacq. 1 : 18.

En effet, tout ce qui concerne l'Église indique que les fidèles de cet Age de l'Évangile sont, non pas les enfants de Christ, mais les enfants de son Père, engendrés de l'esprit du Père et à la nature du Père, et destinés à être "héritiers de Dieu et cohéritiers de Christ, si du moins nous souffrons avec lui, afin que nous soyons aussi glorifiés avec lui". - Rom. 8 : 17. D.

La parenté qui nous unit à notre Seigneur Jésus est, au contraire, spécifiquement et à maintes reprises indiquée comme celle de frères, et non de fils. Parlant de l'Église, l'Apôtre dit : "Il n'a pas honte de les appeler frères", ainsi qu'il avait été dit prophétiquement : "J'annoncerai ton nom âmes frères au milieu de l'assemblée (*) [Grec : ecclésia, Église - Trad.] je chanterai tes louanges". Et encore "Me voici, moi, et les enfants [de Dieu que Dieu m'a donnés". Ces derniers sont les "plusieurs fils" que le Père amène à la gloire, sous la conduite du Chef de leur Salut, Christ Jésus, et il est encore écrit au sujet de cette Église, que notre Seigneur Jésus, à sa résurrection, fut "le premier-né entre plusieurs frères". - Rom. 8 : 29 ; Héb. 2 : 10-13.

Cette oeuvre consistant à donner la vie au monde en général, est différée jusqu'à ce que le Corps du Dispensateur de vie ait été achevé (**) [Écrit en 1899 -Trad.], jusqu'à ce que les "frères", avec leur Seigneur et Rédempteur aient été reçus comme fils de la gloire, et aient inauguré l’oeuvre de rétablissement. Même dans le cas de ceux du monde (les Anciens Dignes) dont la foi et la loyauté à la volonté de Dieu ont déjà été mises à l'épreuve et approuvées, il ne peut y avoir de don de la vie jusqu'à ce que le corps du grand Moïse-antitype (l'Église) ait été rassemblé en entier (**) [Écrit en 1899 - Trad.] (Actes 3 : 22, 23), ainsi qu'il est écrit : "afin qu'ils ne parvinssent pas à la perfection sans nous [les vainqueurs de l'Age de l'Évangile, le Corps de l'Oint]" n'ayant pas hérité les bonnes choses terrestres qui leur avaient été promises - Héb. 11 : 39, 40.

Ainsi, en considérant que la rédemption fut accomplie par Christ Jésus, et que par cette oeuvre il obtint l'autorité ou la domination de la terre perdue par Adam et rachetée ainsi par Christ, par son précieux sang, nous comprenons que Christ ait droit au titre et à la charge de Dispensateur de vie et de Père de tous ceux de la race d'Adam qui accepteront les bénédictions du rétablissement sous les conditions de la Nouvelle Alliance ; ce n'est même que de ce point de vue seulement que nous pouvons comprendre comment notre Seigneur Jésus pouvait être à la fois la Racine et le Rejeton de David, à la fois le Fils de David et le Père de David, le Seigneur de David.

Dans cet ordre d'idées, il peut être bon de soulever cette question : Comment se fait-il que les membres de l'Église de cet Age de l'Évangile, une fraction du monde, des "enfants de colère comme les autres" (Eph. 2 : 3), et ayant besoin de recevoir autant que les autres le pardon des péchés par le mérite de la grande réconciliation soient, dans un juste sens

quelconque, séparés et distincts du monde, de sorte qu'on devrait les appeler des "fils de Dieu", tandis qu'on devrait appeler les hommes de ce monde du nom de fils du Dispensateur de vie, du Christ ?

La distinction provient du fait que le monde, non seulement a eu ses droits de vie humaine rachetés par le Seigneur Jésus, mais cette vie rachetée sera rendue, par lui, aux humains obéissants au cours du processus graduel de l'Age millénaire. l'Église, au contraire, n'obtient pas la restitution de la vie humaine que son Seigneur racheta pour elle. Cette vie du rétablissement est simplement considérée comme étant donnée aux croyants de cet Age de l'Évangile, en ce sens qu'ils sont justifiés (ou rendus parfaits, rétablis comme êtres humains) par la foi et non réellement. Cette perfection humaine, considérée comme telle par la foi, est donnée dans un but spécial : afin que ceux-là puissent sacrifier, dans le service divin, cette vie humaine considérée comme telle ou imputée, et les droits et privilèges de la vie humaine, et recevoir en échange l'espérance d'avoir part à la nature divine.

La vie terrestre et les bénédictions terrestres furent perdues par Adam et ce sont ces choses, et celles-là seulement qui furent rachetées pour les hommes, par notre Seigneur ; c'est cette vie et ces bénédictions terrestres seules qu'il accordera dans la suite pendant le temps de rétablissement. Mais l'Église (le corps, l'Épouse de Christ) est d'abord appelée à sortir du monde ; c'est une classe spécialement "élue", appelée à un "appel céleste", un "haut-appel" pour être cohéritière de Jésus Christ, son Seigneur et Rédempteur. De même que Jésus offrit son sacrifice parfait, "l'homme Christ Jésus", et fut récompensé par le don de la nature divine, ainsi est-il permis aux croyants de cet Age de l'Évangile, d'offrir leur moi imparfait (justifié ou considéré comme parfait par les mérites du précieux sang de Jésus) sur l'autel de Dieu ; ce faisant, ils sont engendrés de l'esprit pour être de "nouvelles-créatures", des "fils du Très-Haut", acceptés comme frères de Christ, comme membres de la "sacrificature royale" dont il est le Souverain Sacrificateur.

C'est par le Père que ceux-ci sont attirés, et non par le Fils comme ce sera le cas pour le monde durant le Millénium (comparer Jean 6 : 44 et 12 : 32). Ceux que le Père attire à Christ sont reçus comme ses "frères" par ce dernier, leur frère aîné qui les aide à marcher sur ses traces dans l'étroit sentier du sacrifice, même jusqu'à la mort. Ils peuvent ainsi devenir morts avec lui, être considérés comme ses co-sacrificateurs, et de ce fait , être également jugés dignes d'hériter avec lui du Royaume et de l’oeuvre qui consistera à bénir le monde et à donner la vie éternelle à tous ceux qui voudront la recevoir. Il nous est dit clairement de ceux-là, (ses frères - Trad.) qu'ils doivent "accomplir ce qui reste [encore à souffrir] des afflictions du Christ" , "souffrir avec lui afin qu'ils puissent aussi régner avec lui" (Col. 1 : 24 ; 2 Tim. 2 : 12). Ainsi, la position de l'Église est particulièrement différente de celle du monde en général, de même que leur appel est un haut-appel, un appel céleste, dont la récompense doit être la nature divine. - 2 Pi. 1 : 4.

C'est là le grand "mystère" ou secret qui, ainsi que l'Apôtre le déclare, est la clef sans laquelle il est impossible de comprendre les promesses et les prophéties de la Parole divine (Col. 1 : 26). Le Père Céleste s'est proposé de créer une race humaine, un peu inférieure aux anges, de la terre et terrestre, et adaptée à la terre dans sa condition paradisiaque, mais il

préconnut aussi le résultat de la chute et, de ce fait, l'occasion qu'il aurait de manifester sa justice divine, ainsi que son amour, sa sagesse et sa puissance. De même qu'il disposa d'avance que son Fils Unique Engendré, le Logos, aurait l'occasion de prouver sa fidélité au Père et aux principes de justice, en devenant le Rédempteur de l'homme et ainsi l'héritier de toutes les richesses de la grâce divine, et le chef de tous, après le Père, afin qu'en toutes choses il pût avoir la prééminence, ainsi a-t-il également projeté qu'avant le rétablissement général des humains par leur Rédempteur, il ferait une sélection d'après le caractère et d'après la fidélité, d'un "petit troupeau", pour que ses membres soient cohéritiers de l'Unique Engendré, et ses associés dans le Royaume, bien au-dessus des anges, principautés et puissances, et de tout nom qui se nomme.

En conséquence, l'Apôtre déclare que nous sommes "élus selon la prescience de Dieu le Père, par la sanctification de l'esprit (1 Pi. 1 : 2). L'Apôtre Paul corrobore la pensée, disant "Ceux qu'il a préconnus, il les a aussi prédestinés à être conformes à l'image de soit Fils, pour qu'il soit le premier-né entre plusieurs frères" (Rom. 8 : 29, 30). De plus, il désirait que les yeux de notre intelligence pussent être éclairés de façon à pouvoir connaître "l'espérance de son appel, et quelles sont les richesses de la gloire de son héritage dans les saints, et quelle est excellente grandeur de sa puissance envers nous qui croyons". Il déclare que cette miséricorde envers nous se manifesta sans que nous ayons fait quoi que ce soit pour la mériter ; "Dieu... alors même que nous étions morts dans nos fautes, nous a vivifiés ensemble avec le Christ... et nous a ressuscités ensemble, et nous a fait asseoir ensemble dans les lieux célestes dans le Christ Jésus, afin qu'il montrât dans les siècles (âges) à venir, les immenses richesses de sa grâce dans sa bonté envers nous, dans le Christ Jésus... Car nous sommes son ouvrage, ayant été créés dans le Christ Jésus pour les bonnes oeuvres". Eph. 1 : 17-19 ; 2 : 4-10.

Terre est au Seigneur

BIENTÔT le joyeux chant va naître
Chez tous les êtres sous le ciel ;
Ce chant vainqueur qui fait connaître
Que la terre est à l'Éternel.

Que tous les royaumes du mond
Te soient soumis, puissant Rempart
Que dans l'air, sur terre et sur l'onde
Flotte partout ton étendard !

Bientôt l'immense ritournelle
Dira l'accent triomphateur,
Qu'il ne demeure aucun rebelle,

Que sur tous règne le Sauveur.

Hymne 271

Chapitre 7 - Le Souverain Sacrificateur de la Réconciliation, 'le Fils de l'homme'

- Le Souverain Sacrificateur de la Réconciliation, 'le Fils de l'homme'
- 'L'homme Christ Jésus' vu par des incroyants
- 'Il n'y avait ni beauté ni éclat qui nous le fit désirer'
- 'Tellement Son visage était défait' - Esaïe 52:14-15
- 'Il se distingue entre dix mille'

Chapitre 7 - Le Souverain Sacrificateur de la Réconciliation, 'le Fils de l'homme'

Ce que ne signifie pas ce titre. - Sa signification. - Nul autre ne peut revendiquer les honneurs indiscutables qu'il comporte. - Le Fils de l'Homme vu par le monde. - Les opinions de Pilate, de Rousseau, de Napoléon. - Signification des expressions : "Il n'avait ni beauté, ni éclat qui nous le fasse désirer" ; et "Tellement son visage était défait", "Il se distingue entre dix mille", "Toute sa personne est pleine de charme".

Beaucoup de titres sont appliqués à Jésus et parmi eux, l'un des plus fréquemment employés par lui-même est celui de "Fils de l'Homme". Certains ont tendance à croire qu'il s'agit de l'admission par Jésus qu'il était un fils de Joseph ; mais cela est entièrement faux, car il ne reconnut jamais que Joseph était son père. Au contraire, on remarquera que ce titre qu'il s'applique à lui-même est relatif non seulement à sa vie terrestre, mais également à sa condition et à sa gloire présentes. De ce fait, certains autres ont sauté à l'extrême opposé pour prétendre que cette appellation indique que notre Seigneur est maintenant un homme dans le ciel, posséderont, toujours sa nature humaine. Ceci, comme nous allons nous efforcer de le démontrer, est une pensée absolument sans fondement, une fausse interprétation du titre "Le Fils de l'Homme". En attendant, notons qu'une telle idée est en désaccord complet avec l'enseignement général de la Bible. Les Écritures déclarent avec force que l’abaissement de notre Seigneur jusqu'à prendre la nature humaine ne devait pas durer éternellement, mais avait simplement pour objet d'accomplir la rédemption de l'homme en payant le châtiment à sa place ; ce faisant, notre Seigneur prouva accessoirement sa fidélité personnelle au Père, ce qui lui valut, immédiatement après, d'être élevé hautement, non seulement à la gloire qu'il avait auprès du Père avant que le monde fût, mais à une gloire plus excellente, bien au-dessus des anges, principautés et puissances - à la nature divine et à la droite à la place de faveur, de la Majesté dans les lieux très hauts.

Notez avec soin quelques-uns des emplois suivants de ce titre par notre Seigneur :

"Le Fils de l'Homme enverra ses anges", à l'époque de la moisson de cet Age de l'Évangile. - Matth. 13 : 41. (D.)

"Ainsi sera la présence du Fils de l'Homme", à la moisson, à la fin de cet Age. - Matth. 24 : 27, 37. (D.)

"Quand le Fils de l'Homme viendra dans sa gloire, et tous les saints anges avec lui". - Matth. 25 : 31. (D.)

"Le Fils de l'Homme aura aussi honte de lui, quand il viendra dans la gloire de son Père". - Marc 8 : 38. (D.)

"Si donc vous voyez le Fils de l'Homme monter où il était auparavant". - Jean 6 : 62. (D.)

"Celui qui est descendu du ciel, le Fils de l'Homme". - Jean 3 : 13. (D.) (*). [Les mots " qui est dans le ciel" sont omis par les plus anciens MSS. - (Voir N.T Goguel et Monnier ; N.T. Rilliet ; Diaglott, leurs textes et notes - Trad.)]

Ces passages identifient "Le Fils de l'Homme" avec le Seigneur de gloire, avec l'homme Christ Jésus qui se donna lui-même, et avec le Logos préhumain qui est descendu du ciel et fut fait chair. Et il est évident que les Juifs n'avaient pas à l'idée que le titre "Le Fils de l'Homme" signifiait le fils de Joseph ou, dans le sens ordinaire, le fils d'un homme, celui qui reçoit la vie d'un père humain : cela est montré par le fait qu'ils s'informèrent en ces termes "Nous avons appris par la loi que le Christ demeure éternellement et comment, toi, dis-tu qu'il faut que le Fils de l'Homme soit élevé ? Qui est ce Fils de l'Homme ?" (Jean 12 : 34). Les Juifs identifiaient évidemment l'expression "le Fils de l'Homme" avec leur Messie espéré, basant sans aucun doute leurs espérances, dans une grande mesure, sur la déclaration de Dan. 7 : 13 : "Je voyais dans les visions de la nuit, et voici, quelqu'un comme un fils d'homme vint avec les nuées des cieux, et il avança jusqu'à l'Ancien des jours, et on le fit approcher de lui. Et on lui donna la domination, et l'honneur, et la royauté, pour que tous les peuples, les peuplades et les langues, le servissent. Sa domination est une domination éternelle, qui ne passera pas, et son royaume, un royaume qui ne sera pas détruit".

Notre Seigneur s'identifia avec cette description en Apoc. 14 : 14, où il se représente lui-même comme étant quelqu'un "semblable au Fils de l'Homme, ayant sur sa tête une couronne d'or, et dans sa main une faucille tranchante" - le Moissonneur de la moisson de l'Age de l'Évangile.

Néanmoins, même si nous sommes assurés que ce titre ne concerne en aucun sens le Fils de Joseph, même si la preuve est faite que la nature humaine, prise dans ce dessein, fut à jamais sacrifiée, et, que maintenant, il est un être-esprit vivifiant de l'ordre le plus élevé (Héb. 2 : 9, 16 ; 1 Pi. 3 : 18 ; Jean 6 : 51 ; Phil. 2 : 9), la question se pose toujours : Pourquoi notre Seigneur choisit-il pareil nom, pareil titre ? Ne sommes-nous pas en droit de croire qu'il doit certainement y avoir quelque motif particulier à cela, sinon ce choix spécial n'aurait eu lieu, étant donné que chacun des titres de notre Seigneur (lorsqu'on les comprend) a une signification particulière ?

Il y a une raison très importante à l'usage de ce titre : il est très honorable, parce qu'il rappellera à perpétuité la grande Victoire de Jésus : son obéissance humble et fidèle à, tous les arrangements du Père Céleste, même jusqu'à la mort et même jusqu'à celle de la croix ; par son sacrifice il acquit le titre à tous les honneurs présents et futurs, à la gloire, à la dignité, à la puissance et à la nature divine. Ce titre "Le Fils de l'Homme" rappelle d'une manière directe, à la fois aux anges et aux hommes, la grande démonstration de l'humilité de l'Unique Engendré du Père, et le principe qui est à la base du gouvernement divin : celui qui s'élève sera abaissé, et celui qui s'abaisse sera élevé. Ainsi, chaque fois que ce titre est employé, il exprime tout un volume d'instructions de haute valeur pour tous ceux qui veulent être enseignés de Dieu, qui ont le désir de l'honorer, et de faire les choses qui sont agréables à ses yeux.

Si nous pouvons dire que notre Seigneur fut fait "de la semence (*) [ou "postérité" - Trad.] de David", et " de la semence d'Abraham, d'Isaac et de Jacob", il fut également de la semence d'Adam, par Ève la mère ; et pourtant, comme nous l'avons vu, il fut "sans souillure et séparé des pécheurs". "La semence de la femme" est mise en antagonisme avec la semence du serpent ; cependant il n'est nullement laissé à entendre qu'Ève aurait eu quelque semence que ce soit en dehors de son mari, Adam. Et, s'il est juste de penser et de dire que notre Seigneur est la semence de David, il est également juste de penser qu'il est la semence d'Adam, par Ève. Nous croyons que telle est l'idée cachée derrière ce titre " Le Fils de l'Homme".

Adam, en sa qualité de chef de la race, et chargé de lui donner la vie, ne put, à cause de sa désobéissance, donner la vie éternelle à sa postérité ; néanmoins, selon la promesse divine, le temps viendrait où le Messie, s'identifiant avec la race d'Adam, rachèterait ce dernier et toute sa descendance. Adam fut l'homme par excellence parce qu'il fut la tête (chef) de la race humaine, et qu'en lui résidait le titre donnant droit à la possession de la terre et à sa domination. Notez l'allusion prophétique faite à Adam : "Qu'est-ce que l'homme, que tu te souviennes de lui, et le fils de l'homme que tu le visites ? tu l’as fait de peu inférieur aux anges. et tu l'as couronné de gloire et d'honneur. Tu l'as fait dominer sur les oeuvres de tes mains ; tu as mis toutes choses sous ses pieds ; les brebis et les boeufs, tous ensemble, et aussi les bêtes des champs, l'oiseau des cieux, et les poissons de la mer, ce qui passe par les sentiers des mers". - Ps. 8 : 4-8.

Ce droit (royauté, domination) terrestre sombra dans la confusion, fut perdu par la chute, mais fit intégralement partie de ce qui fut racheté par la grande offrande pour le péché. C'est ainsi qu'il fut écrit de notre Seigneur : " Et toi, Tour du Troupeau... à toi arrivera et reviendra la domination première" (Michée 4 : 8) Nous voyons ainsi que l'espérance du monde, d'après l'arrangement divin, reposait sur la venue d'un fils illustre et héritier d'Adam, d'un fils illustre d'Abraham, d'un fils illustre de David, d'un fils illustre de Marie. Cela n'impliquait pas non plus que la vie de ce fils proviendrait soit d'Adam, soit d'Abraham, soit de David ou de Marie. Comme nous l'avons vu précédemment, un beau-fils ou gendre, sous l'arrangement divin, est considéré comme un membre de la famille, et a la capacité de racheter un héritage abandonné et d'en reprendre possession. Dans le cas de notre Seigneur, nous avons vu clairement que d'une parenté terrestre ne provenait pas sa vie, mais seulement son organisme physique - que la vie procédait, et venait de Dieu, et qu'à l'origine il était connu comme le Logos.

Plus nous étudions ce sujet, et plus tout ce que nous venons de dire paraît clair, car celui qui étudie le grec peut, dans tous les exemples où notre Seigneur emploie cette expression "Le Fils de l’Homme", se rendre compte sans peine, qu'il le fait d'une manière emphatique, forme qu'on ne discerne pas dans les traductions anglaise et française et qui, pour être appréciée devrait être exprimée en appuyant, en soulignant les deux mots "le", comme ceci : "Le Fils de l'Homme". Notre Seigneur avait un droit indiscutable à ce titre. Comme Adam seul fut parfait et que tous ses descendants furent une race dégénérée, à l'exception de ce seul Fils qui, de lui-même, consentit à devenir un membre de la race d'Adam, pour être le Rédempteur de toutes ses possessions perdues, de même, lorsque Jésus accomplit l'acte de rédemption de

la race et qu'il la libéra ainsi de la malédiction ou sentence de mort, il acquit d'une manière légale et indiscutable le titre ou droit d'être le fils de l'homme.

Ce titre n'appartint pas en toute légitimité à Jésus seulement pendant le temps où il donna sa vie en "rançon pour tous", mais il lui appartient encore légitimement pendant le présent Age de l'Évangile, alors que progresse (*) [Écrit en 1899 - Trad.] la sélection de ceux qui travaillent avec lui à réaliser le programme grandiose du rétablissement de toutes choses. Et ce titre appartiendra légitimement bien plus encore à notre Seigneur, durant la période de son Règne millénaire, lorsque lui, le Fils (maintenant hautement élevé et changé) de l'homme (Adam), poursuivra l'oeuvre du rétablissement, "la rédemption [délivrance] de la possession acquise". - Eph. 1 : 14 ; Ruth 4 : 1-10.

'L'homme Christ Jésus' vu par des incroyants

Les disciples dévoués du Seigneur Jésus Christ ne furent pas les seuls à reconnaître sa sagesse et sa grâce, et à remarquer qu'il était "rempli de toute la plénitude de Dieu", mais même ses adversaires le reconnurent comme de beaucoup supérieur au commun de notre race. Nous lisons en effet : "Et tous lui rendaient témoignage et s'étonnaient des paroles de grâce qui sortaient de sa bouche" (Luc 4 : 22). D'autres disaient : "Jamais homme n'a parlé comme cet homme" (Jean 7 : 46). Pilate, répugnant de détruire la vie du plus noble Juif qu'il eût jamais vu, tenta, comme un dernier recours, d'apaiser la malveillance de la multitude ; car il se rendait compte qu'elle était excitée par les scribes et les pharisiens, envieux et jaloux de la popularité de notre Seigneur. Finalement, Pilate fit amener Jésus devant ses accusateurs, évidemment avec l'idée qu'un regard sur les nobles traits de Jésus détournerait leur haine et leur méchanceté. Pilate présenta Jésus et s'exclama : "Voici l'Homme !", en mettant sur les mots, une insistance qui ne ressort pas de nos traductions, à moins que l'on puisse appuyer sur l'. C'est comme s'il avait dit : "L'homme que vous me demandez de crucifier n'est pas seulement le Juif supérieur à tous les autres Juifs, mais il est l'Homme supérieur à tous les autres hommes. C'est au sujet de la condition d'homme de Jésus que Jean déclare : "Le Logos fut fait chair et... nous vîmes sa gloire, une gloire comme d'un fils unique de la part du Père, pleine de grâce et de vérité". - Jean 1 : 14 ; 19 : 5.

A cet égard, rappelons ici l'éloge souvent cité et bien connu sur "Le Fils de l'Homme" et ses enseignements, Par (Jean-Jacques) Rousseau, le célèbre écrivain français, dans son ouvrage "Émile" (*) [Extrait des oeuvres complètes, tome 2, page 597 (Furne et Cie - Paris éd. 1852).] ... Voyez les livres des philosophes avec toute leur pompe ; qu'ils sont petits près de celui-là ! (l'Évangile - Trad.) Se peut-il qu'un livre à la fois si sublime et si simple soit l'ouvrage des hommes ? Se peut-il que celui dont il fait l'histoire ne soit qu'un homme lui-même ? Est-ce là le ton d'un enthousiaste ou d'un ambitieux sectaire ? Quelle douceur, quelle pureté dans ses moeurs ! Quelle grâce touchante dans ses instructions ? Quelle élévation dans ses maximes ! Quelle profonde sagesse dans ses discours ! Quelle présence d'esprit, quelle finesse et quelle justesse dans ses réponses ! quel empire sur ses passions ! où est l'homme, où est le sage qui sait agir, souffrir et mourir sans faiblesse et sans ostentation ? Disons-nous que l'histoire de l'Évangile est inventée à plaisir ? Mon ami, ce

n'est pas ainsi qu'on invente, et les faits de Socrate, dont personne ne doute sont moins attestés que ceux de Jésus-Christ. Jamais des auteurs Juifs n'eussent trouvé ni ce ton, ni cette morale ; et l'Évangile a des caractères de vérité si grands, si frappants, si parfaitement inimitables, que l'inventeur en serait plus étonnant que le héros".

L'éloge qui suit sur "le Fils de l'Homme" est attribué au célèbre Napoléon Bonaparte.

"Du commencement jusqu'à la fin, Jésus est le même, toujours le même majestueux et simple, infiniment sévère et infiniment bienveillant. Dans toute sa vie entièrement connue du public, il ne fut jamais pris en faute. La prudence de sa conduite excite notre admiration, par son mélange de force et de douceur. Dans ses discours comme dans ses actes, il est éclairé, logique et calme. Le sublime est, dit-on, un des attributs de la divinité : quel nom donnerons-nous donc à celui dont le caractère réunissait tous les éléments du sublime ?

"Je connais les hommes, et je puis vous dire que Jésus n'était pas un homme. Chez lui tout me confond. Il est impossible de le comparer avec tout autre être humain. Il est véritablement un être unique. Ses idées, ses sentiments, la vérité qu'il proclame, la manière dont il parle tout cela dépasse ce qui est humain et l'ordre naturel des choses. Sa naissance, l'histoire de sa vie, la profondeur de sa doctrine qui surmonte toutes les difficultés et donne leur solution complète, son Évangile, la singularité de cet être mystérieux, et son aspect extérieur, son empire, les progrès qu'il a accomplis au cours des siècles et des royaumes, tout cela est pour moi un prodige, un mystère insondable. Je ne vois rien en lui d'un homme. Je puis m'approcher aussi près que possible, et le scruter aussi profondément que je puis, tout demeure au-dessus de toute comparaison, tout reste grand d'une grandeur qui m’écrase. J'ai beau réfléchir, tout demeure inconcevable ! Je vous mets au défi de citer une autre vie analogue à celle de Christ".

En vérité, la réalité dépasse la fiction, et l'homme parfait Christ Jésus, oint de l'esprit du Très-Haut, fut si différent de la race imparfaite dont il s'occupa en vue de sa rédemption, que le monde est certainement excusable lorsqu'il se demande si Jésus n'était pas plus qu'un homme. Assurément, il fut plus, beaucoup plus qu'un simple homme - beaucoup plus qu'un homme pécheur : il fut séparé des pécheurs, et, comme homme parfait, il était l'image et la ressemblance mêmes du Dieu invisible.

'Il n'y avait ni beauté ni éclat qui nous le fit désirer'

"Il montera devant lui comme un rejeton et comme une racine sortant d'une terre aride. Il n'a ni forme ni éclat ; quand nous le voyons, il n'y a point d'apparence en lui pour nous le faire désirer. Il est méprisé et délaissé des hommes, homme de douleurs, et sachant ce que c'est que la langueur, et comme quelqu'un de qui on cache sa face". - Es. 53 : 2, 3.

D'aucuns ont insinué que ce passage biblique indique que l'apparence personnelle de Jésus

était inférieure à celle des autres hommes, et ont donc vu là la preuve qu'il n'était pas séparé des pécheurs, mais était un pécheur, qu'il subissait le châtiment, la dégradation du pécheur. Nous ne sommes pourtant pas du tout de cet avis, car cette conception est contraire à l'orientation générale du témoignage scriptural ; nous sommes enclin, au contraire, à faire accorder cette déclaration avec le témoignage général des Écritures sur ce sujet, si cela peut être fait en respectant les principes corrects d'interprétation, et nous croyons que cela peut se faire et se démontrer.

Il y a divers types d'honorabilité, de beauté, de grâce, et les idéaux diffèrent d'une manière frappante, selon les peuples, et même ceux du même peuple selon les circonstances. L'idéal de beauté qui satisfait des barbares provoque la répulsion des gens plus civilisés. Le guerrier indien, peint de rouge et de jaune, paré de coquillages et de plumes colorées, et muni d'une ceinture de scalps sanglants, serait l'idéal désirable à l'esprit de certains sauvages. Le boxeur sur le ring, presque nu pour le combat, est l'idéal de la forme virile pour certains dans ce que l'on appelle "l'art noble". Pour d'autres, le matador ou le toréador, richement vêtu, est l'idéal suprême du développement viril qui provoque l'admiration et les applaudissements de la foule. Ainsi, les idéaux varient selon les époques, les circonstances et les conditions. Puisque ce passage de l'Écriture traite de notre Seigneur Jésus à son premier avènement, on doit le comprendre comme signifiant que Jésus ne réalisait pas l'idéal que se faisaient les Juifs du Messie. Ce qui le prouve bien, c'est que celui que Pilate leur présenta en s'exclamant : "Voici l'Homme !", était celui-là même contre qui les Juifs hurlèrent : "Crucifie-le ! Crucifie-le ! nous n'avons pas d'autre roi que César !".

Nous devons nous souvenir que lors du premier avènement, la nation juive était sous le joug des Romains, et qu'elle avait été "foulée aux pieds des Gentils" pendant plus de six cents ans. Nous devons nous souvenir aussi des espérances d'Israël, basées sur les promesses faites par Dieu à Abraham, à Isaac et à Jacob, et renouvelées par tous les prophètes, qu'au propre temps de Dieu, celui-ci leur enverrait son Oint, un législateur plus grand que Moïse, un général plus grand que Josué, et un Roi plus grand que David ou Salomon. Nous ne devons pas oublier qu'à cette époque même, les Israélites attendaient un Messie, mais un Messie selon l'idéal qu'ils avaient imaginé ; selon le récit, tous étaient dans l'attente du Messie. Mais lorsqu'on annonça que Jésus était le Messie, son apparence était tellement différente de tout ce qu'ils avaient attendu, que leur coeur orgueilleux en éprouva de la honte, et pour ainsi dire ils lui cachèrent leur visage - lui tournèrent le dos - en particulier les chefs et les hautes personnalités de cette nation dont le commun peuple suivait les directives. - Luc 3 : 15.

Celui qu'ils attendaient devait être à la fois un grand général, un grand roi et un grand législateur, plein de dignité, très hautain et fort ambitieux, imbu d'orgueil, d'opiniâtreté, d'arrogance et en imposant par ses paroles et par ses actes. C'était là pour eux l'idéal des qualifications nécessaires au Roi qui conquerrait le monde, et ferait d'Israël la nation dirigeante. Ils étaient témoins de l'orgueil, de l'insolence, de l'arrogance d'Hérode, désigné par l'Empereur romain pour être leur roi ; ils avaient appris à connaître les généraux, les gouverneurs et les centurions, etc. de Rome ; ils s'imaginaient que l'empereur romain élevé au-dessus de tous dans l'empire avait obtenu sa place parce qu'il possédait au plus haut

degré les qualités qu'ils préféraient eux-mêmes : s'inspirant de ces qualités, ils s'attendaient à ce que le Messie en possédât beaucoup et à un degré plus élevé encore puisqu'il devait représenter la dignité, la gloire et l'honneur bien plus grands encore de la Cour céleste dont il devait exercer l'autorité sur la terre.

Il n'est donc pas étonnant qu'avec de telles espérances relativement au Messie, ils ne fussent pas préparés à recevoir l'humble et doux Nazaréen qui accueillait pour compagnons des publicains et des pécheurs, et dont la seule arme pour conquérir le monde fut "l'épée de sa bouche". Il n'est pas étonnant que lorsqu'on proclama qu'il était l'espérance d'Israël, le Roi des Juifs, le Messie, on lui tourna le dos. On comprend aussi que les Juifs aient été douloureusement déçus dans leurs fausses espérances si longtemps chéries et qu'ils aient eu honte de reconnaître "Jésus, le Roi des Juifs", disant : "Il n'a pas l'espèce de beauté, d'honneur et de gloire que nous désirions. Il n'est pas le soldat idéal, l'homme d'état et le roi qui réponde aux besoins de notre nation, ou qui puisse réaliser ses espérances tant attendues. Eh oui ! les Juifs, semblables en cela à la classe de personnes qui, de nos jours, attend le second avènement du Messie, étaient persuadés que leurs attentes basées sur les "traditions des anciens" étaient justifiées, et ils négligèrent en conséquence de sonder honnêtement et sérieusement les Écritures qui les auraient rendus "sages à salut".

Il semble évident que c'est bien à cette apparence de Jésus, peu désirable aux yeux des Juifs, à ce manque d' "honneur" (de beauté) de Jésus, que le prophète fait allusion. Il serait illogique de traduire et d'interpréter la prophétie, contrairement aux faits de l'histoire admis comme étant son accomplissement, ni sans tenir logiquement compte de l'affirmation répétée de sa pureté, comme l'Agneau de Dieu (saint, innocent, sans souillure et séparé des pécheurs) qui ôte le péché du monde.

'Tellement Son visage était défait' - Esaïe 52:14-15

Ici encore, une traduction défectueuse a suscité des idées erronées relativement à l'apparence de notre Seigneur, et pourtant, même les lecteurs les plus négligents qui ont vu des visages de créatures humaines sérieusement défigurés par la débauche, par la maladie ou déformés à la suite d'un accident, ont trouvé qu'il était impossible de se faire à l'idée que le visage ou l'aspect de notre Seigneur "était défait plus que celui d'aucun homme, et sa forme plus que celle d'aucun fils d'homme". Évidemment, il y a quelque chose d'anormal dans cette déclaration, car Pilate n'aurait pas présenté au peuple un homme répondant à une telle description en disant : "Voici l'homme !". Ce n'est pas quelqu'un ayant cet aspect que la foule aurait acclamé comme Fils de David, et pensé le prendre de force pour le faire roi. En outre, n'avons-nous pas l'assurance qu'aucun de ses os ne fut rompu ? Mais combien cet exposé prophétique est mieux rendu, plus en harmonie avec les faits de l'histoire biblique et les déductions logiques de sa sainteté et de sa pureté, quand il est traduit ainsi :

"Comme beaucoup ont été stupéfaits (tellement son apparence a été défigurée par l'homme et sa forme par les fils des hommes), ainsi il fera tressaillir d'étonnement beaucoup de

nations". De même que les gens de son temps furent surpris de ce qu'il put se soumettre aux injures de ceux qui le couronnaient d'épines, le frappaient, lui crachaient au visage, le crucifiaient et le perçaient, ainsi les autres, dans toutes les nations, maintenant et dans l'avenir, en entendant parler d'une "telle contradiction des pécheurs contre lui-même" (Héb. 12 : 3) ont été et seront étonnés d'une telle patience et d'une telle humilité.

"Les rois fermeront leur bouche en le voyant, car ils verront [illustré en lui par l'exemple] ce qui ne leur a pas été raconté [par les autres] ; ils comprendront ce qu'ils n'avaient jamais entendu dire par eux". Jamais les grands de la terre n'ont entendu parler d'un roi se soumettant à de semblables insultes de la part de ses sujets, et dans le dessein de leur faire du bien. En vérité, "son amour surpasse celui d'un frère". Il n'est pas surprenant que tous soient étonnés "au propre temps".

Il n'y a pas de doute non plus que le visage de notre cher Rédempteur portait les traces de la douleur, car ainsi que nous l'avons vu, son coeur profondément sympathique fut "ému" de compassion par nos infirmités ; nul doute que la douleur creusa des sillons de plus en plus profonds jusqu'à la fin de son ministère, au Calvaire. Nous devons nous souvenir que plus l'organisme est fin, et délicate sa sensibilité, et plus il est susceptible de souffrir. Nous pouvons aisément discerner que les spectacles de désordres, de maladies, de douleurs et de dépravation, auxquels nous nous habituons plus ou moins parce que nous subissons aussi nous-mêmes les conséquences de la chute et parce que nous sommes en contact permanent avec les maux humains, tout cela doit avoir été beaucoup plus pénible à supporter par celui qui est parfait - saint, innocent, sans souillure et séparé des pécheurs.

Nous voyons la même chose illustrée à un certain degré dans notre propre expérience. Si des personnes de sensibilité plutôt délicate, qui ont été habituées au luxe, à la distinction, à la beauté, à un entourage bienveillant, visitent les quartiers déshérités d'une ville, et remarquent la déchéance, les conditions défavorables, les mauvaises odeurs, les bruits désagréables, les spectacles lamentables de saleté repoussante, elles sont sûres d'avoir le coeur profondément remué ; involontairement leur visage se tire, et elles pensent : Qu'il serait terrible de vivre dans de pareilles conditions ; mieux vaudrait mourir ! Et cependant, tout en faisant ces réflexions, peut-être ces personnes aperçoivent-elles des enfants qui s'amusent gaiement, et peut-être la lavandière qui reprend un air de chanson tout en travaillant, ou un homme lisant son journal d'un air satisfait, ou encore un gamin essayant de tirer des sons d'un vieil instrument. Ces choses montrent que ceux qui sont accoutumés à vivre dans de semblables conditions, à voir de tels spectacles, à entendre ces bruits à respirer ces odeurs, en souffrent beaucoup moins que ceux qui, depuis leur enfance, sont habitués à vivre dans un milieu distingué.

Cette leçon illustre, cependant, dans une bien faible mesure, la différence entre l'opinion de notre Seigneur sur la condition de péché et d'affliction de la terre, et la nôtre. Étant un être parfait qui avait quitté les parvis de la gloire céleste et s'était humilié pour partager les maux de l'homme, pour lui montrer sa sympathie et pour le racheter, il ressentit certainement beaucoup plus que nous, les misères de "la création gémissante". Quoi de surprenant, alors,

à ce que le poids de nos afflictions ait jeté une ombre sur la magnifique beauté de son visage parfait ! Quoi d'étonnant à ce que le contact avec les détresses de la terre, et sa participation volontaire aux faiblesses et aux maladies humaines (au prix de sa vie, de sa vitalité, comme nous l'avons vu) aient marqué profondément le visage et le corps du Fils de l'homme ! Et pourtant, nous ne pouvons douter un seul instant que le visage de notre Rédempteur n'ait eu une expression calme, dans laquelle on remarquait un mélange de joie et de douleur, d'affliction et de paix ; son intimité avec le Père Céleste, la communion du saint Esprit et l'approbation de sa propre conscience, le sentiment d'avoir accompli toutes choses dans le but d'être agréable à Dieu, tout cela était la cause de la sérénité qui se lisait sur le front de notre Sauveur. La connaissance qu'il avait du plan du Père Céleste l'avait certainement rendu capable de se réjouir dans les choses dont il souffrait, complètement persuadé que dans un court laps de temps elles produiraient non seulement une bénédiction pour lui-même, mais aussi "le salut jusqu'aux extrémités de la terre". Si donc les souffrances des hommes avaient assombri son visage, nous pouvons avoir l'assurance que Jésus n'en conservait pas moins une expression de foi et d'espérance ; la paix de Dieu qui surpasse toute intelligence gardait son coeur et lui permettait de se réjouir sans cesse au milieu des plus grandes contradictions qu'il endurait de la part des pécheurs.

'Il se distingue entre dix mille'

Tout ce qui s'apparente à la beauté, à la bonté, à la vérité et à l'amour, déplait au coeur corrompu, envieux, haineux, de la nature déchue ; il n'y découvre rien de beau, rien de désirable - tout est pour lui comme un reproche, un blâme. Notre Seigneur exprima cela avec force lorsqu'il déclara : "Les ténèbres haïssent la lumière et ceux qui sont des ténèbres ne viennent pas à la lumière, parce que la lumière manifeste leurs ténèbres" (Jean 3 : 19, 20 - VA.). Ainsi, un coeur mauvais peut-il parfois haïr et mépriser un visage splendide, un visage aimable ; nous en avons un exemple supplémentaire, non seulement parce que notre Rédempteur fut ainsi méprisé par ceux qui criaient : "Crucifie-le !" mais aussi dans d'autres cas. Considérez les divers récits de martyre pour la cause de la Vérité et remarquez combien les persécuteurs furent peu touchés par la douceur, la tendresse que reflétait le visage de ceux qui pouvaient dominer leurs souffrances personnelles et prier pour la bénédiction de leurs persécuteurs. Le témoignage se rapportant au premier martyr chrétien, Etienne, déclare que son visage était rayonnant et beau, au point d'être comparable même à celui d'un ange : "Tous ceux qui étaient assis dans le sanhédrin ayant les yeux arrêtés sur lui, virent son visage comme le visage d'un ange (Actes 6 : 15). Et pourtant, leur coeur était si dur que loin d'aimer son visage angélique (lequel devait être beaucoup moins angélique que celui du Maître), et au lieu de prêter attention à ses merveilleuses paroles (qui devaient être moins merveilleuses que celles du Grand Instructeur), "d'un commun accord, ils se précipitèrent sur lui ... et ils lapidèrent Etienne", de même qu'ils avaient crié à Pilate de crucifier le Seigneur de gloire.

"Oui, toute sa personne est désirable".

La gloire de Dieu

Les cieux content ta gloire, ô Dieu,
A travers l'insondable espace ;
Si l'esprit l'explore en tout lieu,
Partout, il peut trouver ta trace.

"Auteur des lois de l'Univers,
Et Préservateur de sa grâce,
A toi, nos saluts sont offerts,
Cause première, Esprit sagace !

Quand tout en Christ sera parfait,
Choses des cieux et de la terre,
La terre et les cieux à souhait,
Chanteront ta louange altière.

Voyant ta gloire par la foi,
Dieu de sagesse, amour et grâce,
Nous nous inclinons devant Toi
Et languissons de voir Ta face.

(Hymne 283)

Chapitre 8 - Le canal de la Réconciliation, le saint Esprit de Dieu

- Le canal de la Réconciliation, le saint Esprit de Dieu
- Signification du mot 'Esprit'
- 'Dieu est un esprit'
- 'L'esprit n'était pas encore [donné.]'
- Dons du même esprit, du même Seigneur, du même Dieu
- Volonté, influence, puissance, esprit - de Dieu
- L'Esprit avec 'mesure' et 'sans mesure'
- L'esprit du monde - l'esprit de l'antichrist
- Guerre entre influences saintes et impies
- Combats spirituels des saints avec les ennemis extérieurs et intérieurs
- L'esprit qui porte à l'envie (*)
- Enseignés de Dieu par l'Esprit
- Le Parakletos, le consolateur
- 'Il vous conduira dans toute la Vérité'

Chapitre 8 - Le canal de la Réconciliation, le saint Esprit de Dieu

L'action du saint Esprit. - Maintenant et pendant le Millénium. - Divers noms descriptifs du saint Esprit : "Esprit d'amour", "Esprit de Vérité", etc. - En contraste avec l'"esprit impie" "l'esprit d'erreur", "l'esprit de crainte", etc. - Application de pronoms personnels. - Signification du mot "esprit". - "Dieu est un Esprit". - "Le saint Esprit n'avait pas encore été donné".- Les dons de l'Esprit. - La puissance de transformation du saint Esprit. - L'Esprit avec mesure et sans mesure. - "L'esprit du monde", Antichrist. - La lutte entre celui-ci et le saint Esprit. - Les combats de l'Esprit, intérieurs et extérieurs des saints. - L'esprit qui porte à l'envie. - Enseignés par l'Esprit. - Le parakletos, le Consolateur. - Il vous conduira dans toute la Vérité et à la Réconciliation complète. - L'influence directrice de l'Esprit n'a pas diminué depuis que les dons miraculeux ont cessé d'être accordés.

"Car tous ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu, ceux-là sont fils de Dieu... Vous avez reçu l'esprit d'adoption par lequel nous crions : Abba, Père ! L'Esprit lui-même rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu" - Rom. 8 : 14-16.

"Et il arrivera, après cela, que je répandrai mon Esprit pour toute chair" - Joël 2 : 28.

La grande oeuvre de la Réconciliation ne pourrait pas être considérée comme il convient, ni clairement comprise, si l'on négligeait ou si l'on ignorait l’oeuvre du saint Esprit sur ce point. Le saint Esprit exerce sur le croyant une grande influence lorsqu'on lui présente la Réconciliation, car il lui montre clairement le pardon divin, aussi bien qu'il le conduit à Dieu par une pleine réconciliation de coeur. Ce fut sous l'influence de l'engendrement du saint Esprit, reçu par notre Seigneur à son baptême, au début de son ministère, que son coeur consacré fut rendu capable de voir clairement et nettement la volonté du Père, la conduite à suivre, le chemin étroit du sacrifice, et d'apprécier les promesses si grandes et si précieuses qui devaient s'accomplir après son humiliation, son ignominie et sa mort au Calvaire. C'est donc grâce au saint Esprit que notre Rédempteur fut rendu capable d'accomplir sa grande oeuvre, étant guidé par ce moyen pour faire ce qui était agréable et acceptable au Père, en donnant la rançon pour toute l'humanité. Le saint Esprit remplit un rôle analogue à l'égard de l'Église : tous ceux qui ont accepté les mérites de la grande offrande pour le péché, qui sont venus au Père par le mérite du sacrifice du Fils, et qui se sont présentés en sacrifices vivants, selon les conditions du haut-appel à la nature divine à eux offert durant l'Age de l'Évangile, ont eu besoin de l'aide du saint Esprit et l'ont reçue. Ce n'est que dans la mesure où quelqu'un reçoit le saint Esprit de Dieu qu'il peut entrer dans une communion convenable avec le Père, et avec le Fils, de manière à être capable d'éprouver "quelle est la volonté de Dieu, bonne, agréable et parfaite", et de la faire. Ce n'est que par le saint Esprit que nous sommes guidés au-delà de la compréhension du témoignage divin selon la lettre ; c'est alors que nous apprécions vraiment "les choses profondes de Dieu et toutes ces choses que Dieu a en réserve pour ceux qui l'aiment, que l’oeil humain n'a pas vues, que l'oreille humaine n'a pas entendues et qui ne sont pas montées au coeur de l'homme pour les comprendre et les apprécier. - 1 Cor. 2 : 9, 10.

Les fonctions du saint Esprit seront également importantes durant l'Age millénaire pour

ramener l'humanité en harmonie avec Dieu, sous les conditions de la Nouvelle Alliance, par les mérites du sacrifice du cher Rédempteur. C'est pourquoi, par le prophète Joël (2 : 28, 29), l'Éternel a attiré l'attention sur ce fait, indiquant que s'il ne répandra son Esprit que pour ses serviteurs et ses servantes pendant cet Age de l'Évangile, il le répandra toutefois d'une manière générale, "après cela, pour le monde, pour "toute chair" (*). [L'ordre de cette bénédiction est renversé dans la déclaration prophétique, très probablement afin de voiler le sujet jusqu'au propre temps, et de cacher ainsi une partie de la longueur, de la largeur, de la hauteur et de la profondeur du plan divin, jusqu'au temps convenable pour le faire connaître et apprécier.] Pendant l'Age millénaire, donc, les progrès réalisés par le monde seront en plein accord avec le saint Esprit, et dans la proportion où les hommes viendront en pleine harmonie avec le saint Esprit, ils deviendront dignes d'avoir part aux conditions éternelles de vie, de joie et de bénédiction qui existeront au-delà de l'Age millénaire. Le fait que le saint Esprit coopérera avec l'Église glorifiée à la bénédiction de toutes les familles de la terre est également attesté par notre Seigneur. Après nous avoir dépeint les gloires du Millénium et ses abondantes sources de vérité, comparées à un puissant fleuve d'eau de la vie, claire comme le cristal, il dit : "Et l'Esprit et l'Épouse disent : "Viens ! ... Que celui qui veut prenne gratuitement de l'eau de la vie". - Apoc. 22 : 17.

Mais ce sujet du saint Esprit, de ses fonctions et de son action a été grandement incompris de beaucoup parmi le peuple de Dieu, depuis des siècles ; c'est seulement à la lumière du Soleil de la Justice qui se lève, à la lumière de la parousie du Fils de l'Homme, que ce sujet est devenu tout à fait clair et raisonnable, tel qu'il l'était évidemment pour l'Église primitive, et en harmonie avec tous les divers témoignages scripturaux qui s'y rapportent. La doctrine de la Trinité qui, nous l'avons vu, commença à se dessiner au second siècle, et atteignit un développement considérable au quatrième, est responsable, dans une très grande mesure, des ténèbres qui se mélangèrent à la Vérité et embrouillèrent nombre d'esprits chrétiens, en grande partie à leur désavantage, sur toutes ces questions, en faussant et en mystifiant toutes leurs convictions religieuses.

Comme nous venons de le voir, les Écritures sont logiques lorsqu'elles enseignent que le Père et le Fils sont en pleine harmonie et en unité de dessein et d'action. Également logique est l'enseignement des Écritures concernant le saint Esprit, savoir qu'il n'est pas un autre Dieu, mais l'esprit, l'influence ou la puissance exercée par le seul Dieu, notre Père, et par son Fils, l'Unique Engendré, par suite, en unité absolue avec les deux qui sont également en plein accord ("at one"). Mais combien diffère cette unité du Père, du Fils et du saint Esprit de celle soutenue et enseignée sous le nom de doctrine de la Trinité qui déclare (dans les questions 5 et 6) selon les termes du Catéchisme (américain - Trad.) : "Il y a trois personnes en un seul Dieu : le Père, le Fils, et le saint Esprit". "Ces trois sont un seul Dieu, ils sont de la même substance, égaux en pouvoir et en gloire". Cette manière de voir convenait bien "aux siècles de ténèbres" qu'elle a contribué à produire. Le temps (l'époque) où les mystères étaient adorés au lieu d'être éclaircis, en trouva un des mieux choisis dans cette doctrine aussi contraire aux Écritures qu'à la raison. Comment les trois pourraient-ils être un en personne, en substance ? S'ils sont seulement "un en substance", comment pourraient-ils être "égaux" ? Toute personne intelligente ne sait-elle pas que si Dieu est un en personne, il ne peut être trois ? Et que s'il est trois en personne, il ne peut y avoir qu'un seul sens dans

lequel les trois pourraient être un, non pas en personne, mais en dessein, en pensée, en volonté, en coopération ? En vérité, n'était le fait que ce non-sens trinitaire nous fut seriné dès notre plus tendre enfance, et le fait qu'il est sérieusement enseigné dans les séminaires de théologie par des professeurs aux cheveux gris, qui, à beaucoup d'autres égards sont apparemment sages, personne ne lui accorderait un instant de considération. Le mystère réel, qui ne sera probablement pas dévoilé avant que nous soyons dans la gloire, quand "nous connaîtrons comme nous avons été connus", réside dans l'artifice mis en oeuvre par Satan, le grand Adversaire, pour introduire avec un tel succès cette erreur dans le peuple de Dieu afin de l'égarer, de le mystifier, et pour rendre sans effet une grande partie de la Parole de Dieu.

Celui qui a étudié attentivement les chapitres précédents a trouvé dans les Écritures un témoignage abondant affirmant qu'il n'y a qu'un seul Dieu Tout-Puissant, Jéhovah, et qu'il a hautement exalté son Premier Fils engendré, Son Unique Fils Engendré à sa propre nature et à son propre trône de l'univers ; et qu'après eux dans l'ordre de préséance viendra l'Église glorifiée, l'Épouse, la femme cohéritière de l'Agneau, autrement appelée "ses frères". Ceux-ci seront faits les associés de sa gloire, de même que dans l'Age actuel il est exigé d'eux d'être associés à ses souffrances. Ceux qui étudient ont aussi remarqué que toutes les citations s'harmonisent et s'accordent avec le témoignage ci-dessus, et qu'en outre il n'existe aucun passage de l'Écriture, quel qu'il soit, ni directement, ni indirectement, ni réellement ni en apparence, en contradiction avec ces conclusions. Nous nous demandons alors : Qui est le Saint Esprit ? Où est le Saint Esprit et qu'est-ce que le Saint Esprit ?

Suivons, pour cette question, la même méthode d'investigation que celle que nous avons suivie pour les questions précédentes. Allons à la loi et au témoignage de Dieu pour y trouver toutes nos informations ! N'allons pas à l'homme. N'acceptons pas les doutes et les spéculations de braves gens qui ont vécu autrefois ou qui vivent encore, ni même les nôtres. Souvenons-nous que la Parole de Dieu, d'après la déclaration de l'Apôtre est donnée avec l'intention, "que l'homme de Dieu soit accompli et parfaitement accompli pour toute bonne oeuvre" (2 Tim. 3 : 17). Plaçons notre confiance entièrement en l'Éternel, et cherchons à connaître la signification de ce qu'il déclare concernant le saint Esprit, en mettant en harmonie chaque témoignage de l'Écriture, étant assurés que la vérité, et la vérité seule, résistera à un examen approfondi de ce genre. Ce faisant, avec prière et avec soin, nos efforts seront récompensés. A celui qui frappe, la porte de la connaissance sera ouverte ; à celui qui cherche, la connaissance du saint Esprit sera révélée. - Es. : 8 : 20 ; Matt. 7 : 7, 8.

Le saint Esprit est défini de diverses manières dans les Écritures, et pour comprendre exactement le sujet, on doit examiner ces diverses définitions ensemble, afin qu'elles puissent projeter leur lumière les unes sur les autres. Notons que le saint Esprit est diversement appelé ; il y a "l'Esprit de Dieu", "l'Esprit de Christ", "l'Esprit de sainteté", "l'Esprit de vérité", "l'Esprit de sobre bon sens", "l'Esprit de liberté", "l'Esprit du Père", "le saint Esprit de la promesse", "l'Esprit de douceur", "l'Esprit d'intelligence", "l'Esprit de sagesse", "l'Esprit de gloire", "l'Esprit de conseil", "l'Esprit de grâce", " l'Esprit d'adoption", "l'Esprit de prophétie".

Ces diverses appellations, répétées maintes fois et employées d'une manière interchangeable, nous donnent l'assurance complète et convenable qu'elles se rapportent toutes au même saint Esprit en vérité, le mot "saint" y est fréquemment ajouté, combiné, comme par exemple : "le saint Esprit de Dieu", "le saint Esprit de la promesse", etc. Il nous faut rechercher une solution à, ces questions, qui ne rejettera aucune de ces appellations, mais les harmonisera toutes. Il est impossible d'accorder ces diverses expressions avec l'idée courante d'un troisième Dieu ; mais il est tout à fait logique de le faire avec chacune d'elles en comprenant que ces diverses expressions décrivent l'esprit, la disposition et la puissance d'un seul Dieu, notre Père, ainsi que l'esprit, la disposition et la puissance de notre Seigneur Jésus-Christ, parce qu'il est un ("at one") avec le Père ; c'est également, à un certain degré, l'esprit ou la disposition de tous ceux qui sont véritablement au Seigneur, anges ou hommes, dans la mesure où ils sont venus en unité ou en harmonie avec lui.

Il peut être utile à certains de remarquer qu'un autre esprit est fréquemment mentionné par des termes contraires dans toutes les Écritures, à savoir : "l'Esprit de crainte", "l'Esprit d'esclavage", "l'Esprit du monde", " l'Esprit d'erreur", "l'Esprit de divination", "l'Esprit de l'Antichrist ", "l'Esprit d'assoupissement". Personne ne pense que ces diverses définitions, considérées ensemble, justifieraient l'idée qu'il existe deux Satans ou davantage. Tous d'une manière naturelle et assez convenable, reconnaissent la signification de ces termes qui désignent, en général, le mauvais esprit, l'esprit, la disposition ou la puissance dont le principal exemple se trouve en Satan, cet esprit se manifestant chez tous ceux qui vivent en accord avec le péché et avec Satan. Avec juste raison également, personne ne pense qu'il s'agit d'esprits en personnes. Personne ne devrait considérer non plus que les diverses applications du mot "esprit" dans un bon sens signifient différents êtres-esprits, ni comme signifiant ensemble un autre Dieu. Ces termes, pris dans leur ensemble, représentent divers traits du caractère, de la disposition, de l'Esprit, de notre Dieu, Jéhovah, et, toutes proportions gardées, l'esprit ou disposition de tous ceux qui ont reçu son Esprit, qui deviennent participants de sa disposition et qui viennent en accord avec la pensée ("mind") divine.

Certaines idées non conformes aux Écritures, et par conséquent de fausses idées concernant l'esprit de l'homme, que nous examinerons dans un chapitre suivant, se trouvent à la base même de l'idée non scripturale et fausse du saint Esprit qui prévaut de nos jours d'une manière si générale. Les pensées inexactes relatives au saint Esprit et à l'esprit de l'homme se sont intensifiées et approfondies par le fait que les traducteurs de la Version Autorisée (angl. - Trad.) ont, sans la moindre autorité, employé quatre-vingt-douze fois l'expression "Holy Ghost" comme traduction du mot grec original pneuma, esprit. Le mot "ghost" a, pour les ignorants, une signification très vague qu'on identifie néanmoins, d'une manière très positive à l'idée de personnalité. Il est digne de remarque que dans la Version Révisée (angl. - Trad.) du Nouveau Testament, vingt et une fois le mot "Ghost" a été remplacé par le mot " Esprit", et que le Comité américain de Révision consigna par écrit sa protestation au sujet de l'emploi du mot "Ghost" dans les soixante et onze autres cas. Et pourtant , à la fois le Comité anglais et le Comité américain étaient composés de trinitaires rigides.

Il n'y a absolument aucune raison de penser ou d'affirmer que le saint esprit est un autre Dieu, une autre personnalité distincte du Père et du Fils. Tout au contraire, remarquez le fait que ce fut l'Esprit du Père qui fut communiqué à notre Seigneur Jésus, comme il est écrit : "L'Esprit de l'Éternel Dieu est sur moi parce qu'il m'a oint pour annoncer de bonnes nouvelles" (Luc 4 : 18). Allant à la prophétie qui renferme cette citation, nous y lisons, dans l'hébreu : "l'Esprit du Seigneur, Jéhovah, est sur moi, parce que Jéhovah m'a oint pour apporter de bonnes nouvelles aux débonnaires" (Es. 61 : 1). C'est dans un sens analogue que nous lisons encore : "L'Esprit de Jéhovah reposera sur lui, l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de connaissance et de crainte (révérence) de Jéhovah" (Es. 11 : 2, 3). De la même manière, le même Esprit en Christ est appelé "l'Esprit de Christ", la pensée ("mind") de Christ : "Qu'il y ait donc en vous cette pensée qui a été aussi dans le Christ Jésus". - Phil. 2 : 5.

Quelques personnes croient que les paroles de notre Seigneur, en Jean 14 : 26 prouvent que le saint Esprit est une personne nous lisons : "Mais le Consolateur, l'Esprit saint, que le Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses et vous rappellera tout ce que je vous ai dit". Certaines versions remplacent le pronom que par les termes celui-là ou lui qui font croire à une personne. Un seul regard sur le texte grec fait voir que les traducteurs ont été influencés par leurs propres conceptions. La même critique est applicable au verset 17, du même chapitre, ainsi qu'aux passages de Jean 16 : 13 et 14 et à d'autres passages (voir note en bas de page) et rien ne justifie l'emploi de pronoms personnels équivoques (*). [Note du traducteur : Les trois pages (170 à 172) qui suivent dans le texte anglais sont consacrées à une critique grammaticale très intéressante du procédé de traduction qu'ont employé les traducteurs influencés par leurs préjugés trinitaires. Contrairement à la langue française, la langue anglaise comporte trois genres, le masculin, le féminin pour les personnes, et le neutre pour les animaux et les objets inanimés à quelques exceptions près. Les pronoms personnels neutres sont, en conséquence, différents des pronoms personnels masculins et féminins. Or, imbus de l'idée de personne attribuée au saint Esprit, les traducteurs ont substitué aux pronoms neutres, des pronoms personnels. La version Diagoltt corrige cette grave erreur. Les pronoms français sont les mêmes pour les personnes, les animaux et les choses, ce qui ajoute encore à la confusion. Les questions béréennes relatives à ces trois pages seront donc supprimées dans la présente édition française. La critique porte sur la traduction des textes suivants : Jean 14 : 26, 17 ; 16 : 13, 14 ; 1 Cor. 11 : 5 ; Apoc. 2 : 20 ; 1 Cor. 13 : 5 ; 1 Cor. 11 : 31; 16 : 15 ; Luc 22 : 17 ; Jean : 6 : 53 ; Matt. 6 : 34 ; Marc 3 : 24, 25 ; Jean 15 : 4 ; Rom. 14 : 14 ; Eph, 4 : 16 ; Jacq. 2 : 17 ; Luc 10 : 12 ; Jean 20 : 15 ; Matt. 24 : 43 ;1 Jean 5 : 16 ; Luc 20 : 1 Jean 5 : 9 ; Matt. 17 : 18, et comment sont rendus les mots grecs heautou et ékinos.

Signification du mot 'Esprit'

La question se pose donc naturellement quels sens ou significations s'attachent aux mots "saint Esprit" tels qu'ils sont employés dans les Écritures ? Quelles qualités ou qualifications du caractère divin ou de la puissance divine sont-elles représentées par le mot "esprit" ? On trouvera le mieux la réponse en examinant tout d'abord la signification exacte du mot "esprit",

et en considérant ensuite toutes les différentes méthodes de son emploi d'un bout à l'autre des Écritures.

(1) Le mot "esprit", dans l'Ancien Testament, est la traduction du mot hébreu ruach (Strong l'écrit "rûwach ". Voir références 7306 et 7307 - Trad.) dont la signification première ou le sens étymologique est vent (ou souffle - Trad.). Le mot "esprit", dans le Nouveau Testament, vient du mot grec pneuma dont la signification première ou le sens étymologique est également vent (ou souffle - Trad.). Que personne ne se hâte cependant de conclure que nous allons essayer de prouver que le saint esprit est un vent ou souffle sacré, saint, car rien ne pourrait être plus éloigné de notre pensée ! Nous désirons présenter ce sujet obscur d'une manière utile à la fois au savant et à l'ignorant ; c'est pourquoi nous commençons par la signification admise de la racine de ces mots, afin que nous puissions déterminer comment et pourquoi ils furent employés dans cet ordre d'idées.

Le vent étant à la fois invisible et puissant, ces mots ruach et pneuma prirent graduellement des significations plus étendues, et en vinrent à signifier toute force ou influence invisible, bonne ou mauvaise. Et du fait que la puissance divine est exercée par des voies et moyens hors de portée de la vue humaine, ce mot "esprit" fut de plus en plus appliqué à toutes les transactions de l'Éternel. Par extension, son usage commun en vint à se rapporter à toutes les influences invisibles humaines, comme le "souffle (respiration) de vie" ; la puissance par laquelle l'homme vit et qui est invisible désigne l'"esprit" ou "souffle de vie", également la puissance de l'intelligence (" mind") qui est invisible, appelée "l'esprit d'intelligence". La vie elle-même est une puissance (force) invisible, et de ce fait fut appelée esprit par les anciens. Quelques illustrations de ces divers emplois du mot hébreu ruach et du mot grec pneuma peuvent être utiles.

Dans l'Ancien Testament, ruach est traduit par "souffle", "esprit", "flairer", "sentir", "vent", "haleine" et "tempête" (selon les versions françaises - Trad.) dans chacun des cas, la pensée renfermée dans ce mot est celle de puissance (force) ou influence invisible. Voici des exemples de ces traduction de ruach :

"Par le souffle de tes narines, les eaux se sont amoncelées". - Ex. 15 : 8.

"Toute chair en laquelle il y a un esprit de vie". - Gen. 6 : 17 ; 7 :15.

"Lui, dans la main duquel est... l'esprit de toute chair d'homme". - Job 12 : 10.

"Ils ont tous un même souffle, et l'homme n'a point d'avantage sur la bête». - Eccl. 3 : 19.

"Elles furent une amertume d'esprit pour Isaac". Gen. 26 : 35.

" Et l'Éternel flaira une odeur agréable". - Gen. 8 : 2 1.

"Elles ont un nez et ne sentent pas". - Ps. 115 : 6.

"Dieu fit passer un vent sur la terre". - Gen. 8 : 1.

"Tu as soufflé de ton souffle". - Ex. 15 : 10.

"... vent de tempête qui exécutes sa parole". - Ps. 148 : 8.

"Les arbres de la forêt sont agités devant le vent". - Es. 7 : 2.

Pneuma, dans le Nouveau Testament, est traduit (indépendamment de "ghost" en anglais et "esprit" en français), par "respiration", "spirituel" et "vent". En voici quelques exemples :

"De donner la "respiration" (ou "souffle» note Darby - Trad.) à l'image de la bête. - Apoc. 13 : 15.

"Puisque vous aspirez aux dons spirituels (S), de l'esprit (D.)". - 1 Cor. 14 : 12.

"Le vent souffle où il veut et tu en entends le bruit". - Jean 3 : 8.

N'oublions pas que toutes ces diverses traductions furent faites par des trinitaires. Nous ne soulevons pas d'objections à ces traductions qui sont tout à fait exactes, mais nous attirons l'attention sur elles comme étant des preuves que les mots ruach et pneuma rendus par "esprit», ne signifient pas une personnalité, mais bien une force ou influence invisible.

'Dieu est un esprit'

(2) "Dieu est un Esprit", c'est-à-dire un être puissant mais invisible de même, les anges sont appelés des esprits parce que, dans leur condition naturelle, ils sont eux aussi invisibles aux hommes, à moins de se révéler par un pouvoir miraculeux, Pendant qu'il était homme, notre Seigneur Jésus ne fut pas désigné comme un être-esprit (*), [Anglais littéral : "spirit being" (non "spiritual being") = Un être-esprit dont le corps est fait de substance d'origine céleste, de substance esprit (immatérielle), par opposition à un être-chair, d'origine terrestre (matérielle) -1 Pi. 3 : 18 : ...mis à mort (être "de) chair (et d'os" ; Gen 2 : 23, 24), rendu vivant (être "d')esprit ". - Jean 3 : 6 ; "ce qui est né de la chair est chair ; ce qui est né de l'esprit est esprit". - Voir 1 Cor. 15 : 40-44. La traduction française, comme la traduction anglaise, perpétue l'erreur de la résurrection de la chair, l'être ressuscité recevant seulement des dispositions spirituelles, alors que le corps est esprit et les dispositions spirituelles, de même que l'homme est chair et ses dispositions charnelles. Voir aussi E. Vol. 2, pp. 72-73 - Trad.)] mais depuis son élévation, il est écrit de lui "Or, le Seigneur est cet Esprit" ; il est maintenant un être puissant et invisible, l'Église de cet Age de l'Évangile a la promesse d'un changement

de nature, à la ressemblance de son Seigneur, ainsi qu'il est écrit :

"Nous serons semblables à lui, car nous le verrons tel qu'il est". Il est parlé de l'Église comme étant spirituelle, étant donné qu'elle est en harmonie avec le Seigneur, et déclarée être engendrée de nouveau par l'Esprit à une nouvelle nature, une nature d'esprit, avec l'assurance que ce qui est engendré de l'Esprit, naîtra de l'Esprit à la résurrection. Cet usage du mot esprit, on le voit, se rapporte à la personnalité - aux êtres-esprits. - 2 Cor. 3 : 17 (*) ["Or, le Seigneur est esprit" (Sa.) Or, le Seigneur est cet esprit-là" (M.). Note du N.T. Goguel et Monnier : "Paul identifie nettement le Seigneur et l'Esprit. On sait qu'il ne veut pas connaître le Christ selon la chair (2 Cor. 5 : 16), mais seulement le Christ spirituel dont l'action se confond avec celle de l'Esprit de Dieu" - Trad.] ; 1 Jean 3 : 2 ; Jean 3 : 6.

(3) Le mot esprit est encore employé dans le sens de pouvoir générateur ou de fécondité, comme en Gen. 1: 2 : "L'Esprit de Dieu se mouvait sur les eaux", autrement dit, la puissance de Dieu, son "véhicule" d'énergie fécondait les eaux ou les rendait fécondes, prolifiques. De même "Des saints hommes de Dieu ont parlé, étant poussés (mus) par le saint Esprit" ; la sainte influence, ou puissance de Dieu, féconda leurs esprits, leur faisant exprimer des pensées que Dieu souhaitait voir exprimer (2 Pi. 1 : 21). D'une manière similaire, les ouvriers habiles, que Moïse choisit pour préparer les ornements du Tabernacle, furent placés sous l'influence de la puissance de Dieu qui excita ou vivifia leurs facultés naturelles sans les affecter en aucun sens moral, de même que les eaux des abîmes ne furent pas affectées au sens moral. Ainsi, il est écrit :

"L'Éternel a appelé Bethsaléel... et il l'a rempli de l'Esprit de Dieu, en sagesse, en intelligence, et en connaissance et pour toute espèce d'ouvrages ; et pour faire des inventions, pour travailler en or, en argent et en airain ; et pour tailler des pierres à enchâsser, et pour tailler le bois, afin d'exécuter des dessins de toutes sortes d'ouvrages. Et il (lui) a mis au coeur d'enseigner et il les a remplis (lui et Oholiab) de sagesse de coeur pour faire tout ouvrage de graveur et d'inventeur et de brodeur". - Ex. 35 : 30-35 ; 28 : 3 ; 31 : 3, 4.

Nous sommes aussi informés que Jéhovah Dieu mit son Esprit sur Moïse et sur les anciens d'Israël avec le pouvoir spécial de juger les affaires d'Israël, de maintenir l'ordre, etc. (Nomb. 11 : 17-26). L'Esprit de Dieu fut de même sur les rois d'Israël, aussi longtemps qu'ils lui restèrent fidèles. Remarquez, par exemple, le cas de Saül (1 Sam. 11 : 6) : cet Esprit de sagesse ou de jugement se rapportant au gouvernement d'Israël fut retiré à Saül, et conféré à David dont on remarque spécialement le jugement sage dès ce moment-là (1 Sam. 16 : 13, 14). Après cela, au lieu de l'Esprit de sagesse, de courage et de confiance, comme serviteur de l'Éternel, Saül eut un mauvais esprit, plus littéralement un esprit de tristesse, de découragement, une perte de confiance en constatant qu'il n'était plus reconnu comme le représentant de l'Éternel sur le trône. Il est dit que cet esprit d'abattement, qui ne songeait qu'aux calamités, provenait de l'Éternel - probablement dans le sens que Dieu ne reconnaissait plus Saül et lui avait enlevé son puissant soutien ainsi que la direction des affaires d'Israël.

'L'esprit n'était pas encore [donné.]'

Pourtant, aucune des manifestations de l'Esprit de Dieu, avant la première venue de notre Seigneur Jésus, ne fut exactement la même que la manifestation et l'action de l'Esprit de l'Éternel sur notre Seigneur Jésus depuis le moment de son baptême jusqu'à sa crucifixion, et sur l'Église de Christ depuis le jour de la Pentecôte jusqu'à maintenant - jusqu'à l'extrême fin de cet Age de l'Évangile, et l'achèvement de la course de l'Église dans la première résurrection. D'accord avec ceci, nous lisons que : "Le saint Esprit n'était pas encore donné [sauf à notre Seigneur Jésus], parce que Jésus n'avait pas encore été " glorifié". - Jean 7 : 39.

L'action de l'Esprit de Dieu durant cet Age de l'Évangile est grandement différente de celle qui fut exercée au cours des temps antérieurs, et cette différence est exprimée par les expressions "Esprit d'adoption", "Esprit de filiation", "Esprit de sainteté", "Esprit de vérité" et autres expressions semblables. Ainsi que nous l'avons déjà vu, après la chute d'Adam, pas un seul de ses descendants ne fut accepté comme fils de Dieu avant la première venue : le plus haut titre donné au père des fidèles, Abraham, fut celui d'ami : "Abraham fut appelé "ami de Dieu". Mais comme l'explique l'Apôtre Jean, lorsque le Logos fut fait chair, il se présenta à son propre peuple, Israël, et à tous ceux qui le récurent (alors et depuis) il leur a donné le pouvoir (le privilège, l'occasion) de devenir enfants de Dieu ; de ceux-là, il déclare qu'ils ont été engendrés de Dieu,--engendrés de l'Esprit, car " ce qui est né de l'Esprit est esprit". - Jean 1 :12, 13 ; 3 : 3-8 (S.)

Le saint Esprit, dans ce sens, n'est assuré qu'à la maison des fils, et celle-ci demeura inconnue jusqu'à ce que le Fils Bien-Aimé eût été manifesté dans la chair et qu'il eût racheté le monde, conférant à ceux qui l'acceptent l'occasion de recevoir la filiation (Gal. 4 : 5 ; Eph. 1 : 5). Cet état de fils, nous dit l'Apôtre, fut tout d'abord l'héritage d'Israël, mais il ne se trouva pas en Israël un nombre suffisant de personnes prêtes pour compléter le nombre prédestiné des fils à adopter ; c'est pourquoi après avoir accepté le "reste" d'Israël, "Dieu a visité les nations pour en tirer un peuple pour son nom", pour être fils de Dieu, cohéritiers de Christ, et cela fut connu d'avance et prédit par les prophètes. - Rom. 9 : 4, 29-33 ; Actes 15 : 14.

Mais à quels points de vue cette manifestation de la puissance (ou de l'influence ou de l'Esprit de Dieu) durant le présent Age de l'Évangile, diffère-t-elle de la manifestation de l'Esprit dans les temps antérieurs ? L'Apôtre Pierre répond à cette question en nous assurant que les Anciens Dignes, quoique hautement honorés de Dieu, et poussés par son saint Esprit, parlèrent et écrivirent des choses qu'ils ne comprenaient pas. Dieu les employa comme serviteurs pour écrire des choses qui ne devaient pas être comprises par eux, mais qui, au temps convenable, seraient révélées à la maison des fils, par l'action du même saint Esprit ou sainte puissance de Dieu sur ceux engendrés de Son Esprit. Dans le passé, l'action de l'Esprit fut surtout machinale ; pour nous, elle est surtout explicative et compatissante, exposant le plan divin par les apôtres et les instructeurs spécialement "établis dans l'Église", de temps en temps, en vue de permettre aux fils de "comprendre avec tous les saints, la longueur et la largeur, la hauteur et la profondeur" de la sagesse et de la miséricorde de Dieu manifestées dans le plan divin et dans sa révélation. En vérité, d'après les paroles de

l'Apôtre, il est évident que même les anges (qui furent occasionnellement employé, par L'Éternel comme ses canaux de communication avec les prophètes, les intermédiaires de son saint Esprit) ne furent pas autorisés à comprendre la signification de leurs communications, pas plus que les prophètes qui écrivirent les révélations pour notre profit. Remarquez les paroles de l'Apôtre :

"Duquel salut les prophètes qui ont prophétisé de la grâce qui vous était destinée, se sont informés et enquis avec soin, recherchant quel [temps] ou quelle sorte [littérale ou symbolique] de temps l'esprit de Christ qui était en eux indiquait, rendant par avance témoignage des souffrances de Christ et des gloires qui suivraient et il leur fut révélé que ce n'était pas pour eux-mêmes, mais pour nous (note D. - Trad.) qu'ils administraient ces choses qui vous sont maintenant annoncées par ceux qui vous ont annoncé la bonne nouvelle par le saint Esprit envoyé du ciel, dans lesquelles les anges désirent de regarder de près". - 1 Pi. 1 : 10-12 ; 2 Pi. 1 : 21.

Dons du même esprit, du même Seigneur, du même Dieu

"Or, il y a diversité de dons de grâce, mais le même Esprit et il y a diversité de services, et le même Seigneur et il y a diversité d'opérations, mais le même Dieu qui opère tout en tous. Or, à chacun [dans l'Église] est donnée la manifestation de l'Esprit en vue de l'utilité. Car, à l'un est donnée par l'Esprit, la parole de sagesse ; et à un autre la parole de connaissance, selon le même Esprit ; et à un autre la foi, par le même Esprit ; et à un autre des dons de grâce de guérison, par le même Esprit ; et à un autre des opérations de miracles ; et à un autre la prophétie ; et à un autre des discernements d'esprits ; et à un autre [diverses] sortes de langues et à un autre l'interprétation des langues. Mais le seul et même Esprit opère toutes ces choses, distribuant à chacun en particulier comme il lui plait". - 1 Cor. 12 : 4-11.

Ici, sont énumérés quelques-uns des dons concédés à l'Église par le saint Esprit, mais nous devons distinguer nettement entre le saint Esprit lui-même et ces dons ou manifestations accordés à l'Église primitive. De même que les fidèles devaient comprendre qu'il ne s'agissait pas d'esprits différents agissant dans les différents membres de l'Église, à cause de la diversité de leurs dons, ainsi devaient-ils comprendre qu'il n'y avait pas différents Seigneurs ou Maîtres qui accordaient ces dons, mais que tous ces dons provenaient de la seule sainte influence répandue par le seul Seigneur, représentant du seul Dieu au-dessus de tous, Jéhovah, et devaient être expliqués comme des "diversités de ministères" ou de modes d'action. Non seulement cela, mais l'Esprit de Dieu, le saint Esprit, a varié son ministère dans l'Église ; car si les "dons" de l'espèce mentionnée ici furent communs dans l'Église primitive, le jour vint où, selon les indications de l'Apôtre, la prophétie devait prendre fin, le don des langues devait cesser, et les inspirations spéciales de la connaissance devaient disparaître (1 Cor. 13 : 8). Tous ces "dons" furent évidemment nécessaires à l'établissement de l'Église, au début du nouvel Age , mais ils devinrent inutiles lorsque l'Église fut établie et que le canon des Écritures inspirées fut complet. Ces dernières, déclare l'Apôtre sont suffisantes pour "que l'homme de Dieu soit accompli et parfaitement accompli pour toute bonne oeuvre". 2 Tim. 3 : 17.

De ces dons, il est vrai, tous n'ont pas disparu ; et la cessation de ceux qui disparurent ne prouve pas non plus que l'Éternel soit moins puissant aujourd'hui qu'il y a dix-huit siècles, pas plus qu'elle ne prouve que les enfants de Dieu soient moins dignes ou moins favorisés par l'Éternel. Au contraire, cela indique une "diversité de manifestations" et implique que le peuple de Dieu n'a plus besoin de ces méthodes rudimentaires d'instruction et de ces preuves de son acceptation par l'Éternel. Aujourd'hui, au lieu de ces dons miraculeusement accordés, l'action de l'Esprit ou puissance de Dieu paraît agir sur chacun des membres de son peuple consacré - d'une part, en proportion de leurs aptitudes naturelles et d'autre part, dans la mesure de leur zèle à son service. C'est pourquoi nous trouvons que l'Apôtre, dans ce texte et dans ses épîtres ultérieures, incite l'Église à chercher à développer des dons, facultés et capacités spirituels, dans et pour le service de l'Éternel, de son peuple et de sa Vérité.

Ces dons développés personnellement doivent être estimés plus hautement que ceux accordés miraculeusement ; et c'est pourquoi l'Apôtre dit : "Je vous montre encore un chemin bien plus excellent" ; "Poursuivez l'amour, et désirez et [cultivez] avec ardeur les dons spirituels, mais surtout de prophétiser [exposer en public]" (1 Cor. 12 : 31 ; 14 : 1). L'Apôtre fait ressortir que le don des langues était simplement un "signe", afin d'attirer l'attention des incrédules sur l'Église et ses méthodes (1 Cor. 14 : 22). Il fait ressortir également que ce don, si grandement estimé par certains Corinthiens, était l'un des moins spirituels - servant peu au développement de l'Église spirituelle, et surtout utile dans les rapports avec le monde non régénéré. Ce don, et d'autres d'une catégorie quelque peu similaire, disparurent rapidement de l'Église dès qu'elle eut pris pied dans le monde et fut reconnue par lui.

Au contraire, les "fruits de l'Esprit" doivent être encouragés et de plus en plus cultivés, afin qu'ils puissent produire la récolte complète et parfaite de l'amour envers Dieu, de l'amour les uns pour les autres, et de l'amour compatissant pour le monde. L'Apôtre déclare que ces fruits de l’Esprit sont "l'amour, la joie, la paix. la longanimité, la bienveillance, la bonté, la fidélité, la douceur, la tempérance" (Gal. 5 : 22, 23). On remarquera que le mot "fruit" comporte une double pensée : c'est d'abord un don, mais ensuite il y a le travail nécessaire au développement jusqu'à la maturité. Ainsi en est-il des dons de l'Esprit : "Tout don parfait et toute grâce excellente descendent d'en-haut, du Père", mais de pareils fruits ne sont pas des dons miraculeux, ce sont des dons graduels et indirects, que font naître et développer en nous les promesses de notre Père et les instructions de notre Seigneur transmises par les Apôtres et les prophètes. Plus nous sommes en harmonie avec l'Esprit de notre Père, plus nous lui obéissons en pensée, en paroles et dans nos actions, plus aussi nous développerons ces fruits conformes à l'Esprit du Père, par lequel nous sommes engendrés. Si nous sommes obéissants, cet Esprit produit de plus en plus en nous les fruits de sainteté, les fruits du saint Esprit ou la disposition à la ressemblance du cher Fils de Dieu, notre Seigneur et Rédempteur. C'est ainsi par le ministère du saint Esprit de la Vérité, que les fidèles sont formés et préparés pour "naître de l'Esprit" à la première résurrection, comme êtres-esprits (*), [Etres-esprits, par opposition à êtres-chair, comme dans "mis mort chair, rendu vivant esprit" (1 Pi. 3 : 18) - Vol. II, note pp. 108, 109 - Trad .] car ils furent engendrés de l'Esprit lors de leur consécration. Devenus ainsi des êtres-esprits parfaits, les membres de l'Église seront héritiers de Dieu, cohéritiers de Jésus-Christ, notre Seigneur, en plénitude

d'unité et de communion avec le Père et avec le Fils, complets en celui qui est la tête de toutes principautés et puissances et l'associé du Père dans le Royaume, et remplis de l'Esprit du Père et du Fils qui est le saint Esprit.

D'après les conceptions générales qui précédent, on remarquera que c'est l'Esprit ou puissance du Père céleste, Jéhovah, qui exécuta la création du monde, et qui opéra d'une manière différente sur ses serviteurs du passé ; c'est ce même Esprit qui agit encore d'une autre manière pendant cet Age-ci pour développer l'Église, pour l'amener en harmonie avec Dieu, et pour la former et la préparer comme "Corps de Christ" à une co-participation au Royaume. Ce sera le même saint Esprit ou influence de Dieu qui agira encore d'une manière différente pendant l'Age millénaire, par l'intermédiaire de Christ et l'Église glorifiés, pour amener le monde en harmonie et en unité avec les principes de la justice et avec le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs. Rien de ce qui concerne cette oeuvre ne nécessite, en aucun sens et à aucun degré, un autre Dieu. Tout au contraire. Le fait que c'est le Dieu unique qui opère dans des circonstances et des conditions diverses, et par des moyens divers, pour l'accomplissement de son seul propos, nous donne d'autant plus l'assurance que tous ses bienveillants desseins seront accomplis, et que, selon ses propres déclarations, "ainsi sera ma parole qui sort de ma bouche ; elle ne reviendra pas à moi sans effet, mais fera ce qui est mon plaisir et accomplira ce pourquoi je l'ai envoyée". - Es. 55 : 11.

Volonté, influence, puissance, esprit - de Dieu

D'après ce qui précède, nous constatons qu'une définition large des expressions "Esprit de Dieu", ou "saint Esprit", pourrait être celle de : volonté, influence ou puissance divine exercée partout, et pour tout dessein en harmonie avec la volonté divine, laquelle étant sainte, implique que l'action graduelle et l'oeuvre du saint Esprit seront en accord avec la sainteté. Dieu exerce son Esprit ou énergie de beaucoup de manières, utilisant divers agents intermédiaires pour accomplir divers résultats. Tout ce qui est accompli par l'Éternel au moyen d'agents mécaniques (ou inconscients - Trad.) ou d'agents intelligents, est aussi véritablement son ouvrage que s'il en était l'auteur direct, puisque tous ces agents sont sa création. C'est exactement ce qui se passe chez les hommes : l'entrepreneur de bâtiment peut ne pas travailler réellement à chaque partie de la construction, mais chaque ouvrier est son représentant et travaille sous sa direction ; l'édifice, dans son ensemble, est l'oeuvre de l'entrepreneur, même s'il n'a jamais manié un seul outil pour y participer. Il le fait avec ses matériaux et par ses représentants et agents.

Ainsi, par exemple, lorsque nous lisons "Jéhovah Dieu créa les cieux et la terre" (Gen. 2 : 4) , nous ne devons pas supposer qu'il manipula personnellement les éléments. Il employa divers agents : "Il a parlé et la chose a été faite" [Il a donné des ordres et ils furent promptement exécutés] ; Il a commandé, et elle s'est tenue là" (Ps. 33 : 6, 9). La création ne jaillit pas instantanément, complètement ordonnée, car nous lisons qu'il fallut du temps, soit six jours ou époques. Tandis que nous sommes clairement informés que "Toutes choses sont du Père" - par son énergie, sa volonté, son Esprit, cependant cette énergie, comme nous l'avons vu précédemment, fut exercée par l'intermédiaire de son Fils, le Logos.

La puissance de transformation du saint Esprit de Dieu, agissant pendant cette dispensation de l'Évangile pour amener son peuple en parfaite réconciliation ("atone-ment") avec le Père, est une action plus abstruse, moins facile à comprendre que l'exercice de sa puissance mentionnée en Genèse 1 : 2. Dans ce cas particulier, l'esprit opère sur un sujet d'ordre plus élevé qui a une mentalité ("mind") et un libre arbitre ; il ne s'agit plus de matière inerte.

A la lumière des Écritures, nous pouvons comprendre que le saint Esprit signifie :

(a) La puissance de Dieu exercée de toutes manières, mais toujours selon la justice et l'amour, donc toujours une sainte puissance.

(b) Cette puissance peut être une énergie de vie, un pouvoir créateur dans le domaine physique, ou une puissance de pensée, créant et inspirant des pensées et des paroles, ou un pouvoir vivifiant ou générateur de vie, comme celui qui fut manifesté pour la résurrection de notre Seigneur, et qui le sera (*) [Écrit en 1899 - Trad] encore pour celle de l'Église, son corps.

(c) La puissance ou influence d'engendrement ou de transformation due à la connaissance de la Vérité. Sous cet aspect, on l'appelle "L'Esprit de Vérité", Dieu règle sa propre conduite conformément à la vérité et à la droiture ; pour cette raison, la Parole de Dieu, la révélation de sa conduite s'appelle la Vérité : "Ta Parole est la Vérité". On dit aussi, avec raison, que tous ceux qui viennent sous l'influence du plan et de la droiture de Dieu sont sous l'influence de l'Esprit ou disposition de la Vérité : la Parole déclare à juste titre qu'ils sont engendrés de la Vérité à une nouveauté de vie.

Le Père attire des pécheurs à Christ au moyen d'une illumination générale de l'intelligence ("mind"), qui les convainc de péché et de leur besoin d'un Rédempteur. Ceux qui acceptent Christ comme leur Sauveur et leur Avocat, et en viennent au point de se consacrer entièrement à Dieu par Christ, sont dénommés des engendrés de Dieu, "engendrés par la parole de vérité", engendrés par l'Esprit de Dieu à une vie nouvelle (*) [Écrit en 1899 - Trad.]. Autrement dit, ces personnes étant venues en harmonie avec des conditions et des règles divines, Dieu accepte cette attitude consacrée comme étant la bonne et, couvrant la faiblesse de la chair de la robe de justice de Christ - la justification par la foi, il accepte comme "nouvelles-créatures en Christ Jésus", ceux qui désirent être guidés par son Esprit dans toute la vérité, et être conduits par cette sainte disposition ou saint Esprit à la pleine obéissance jusqu'au point du sacrifice de soi-même, même jusqu'à la mort. La Parole dit de ceux-là qu'ils ont reçu "l'Esprit de filiation" parce que, dorénavant, Dieu fait une alliance spéciale avec eux par Christ, les acceptant comme fils. Par le Chef de leur Salut, le Père leur garantit, que, s'ils demeurent dans l'Esprit de la Vérité, il fera concourir ensemble toutes les affaires et incidents de la vie pour leur bien - pour développer en eux, toujours davantage, l'esprit de justice, de vérité, de paix, de joie ; ils auront de plus en plus le saint Esprit, au fur et à mesure qu'ils obéissent mieux à l'Esprit de Vérité. De ce fait, l'exhortation à leur égard se formule ainsi : "Soyez remplis de l’Esprit", marchez dans (ou selon) l'Esprit" ; "que l'Esprit de Christ habite richement en vous, et il ne vous laissera point oisifs, ni stériles". Ce saint Esprit,

agissant chez le croyant dès le moment de sa consécration totale au Seigneur, est le même saint Esprit ou disposition sainte du Père qui agissait en notre Seigneur Jésus-Christ ; pour cette raison on l'appelle également "l'Esprit de Christ", et nous avons la certitude que "si quelqu'un n'a pas l'Esprit de Christ, celui-là n'est pas de lui". - Rom. 8 : 9.

L'Esprit avec 'mesure' et 'sans mesure'

Notre Seigneur Jésus fut engendré du saint Esprit à son baptême, à sa consécration ; il en est de même des membres de son corps, son Eglise qui, nous l'avons vu, sont engendrés à leur "baptême en sa mort" au moment de leur pleine consécration ; mais il y a, cependant, une distinction dont il faut toujours se souvenir, à savoir que notre Seigneur, le Chef ou Tête de l'Église, reçut le saint Esprit sans mesure, d'une manière illimitée (Jean 3 : 34), alors que ses disciples le reçoivent avec mesure, ou d'une manière limitée - une mesure de l'Esprit est donnée à chacun (dans l'Église) (1 Cor. 12 : 7 ; Rom. 12 : 3). Cette différence provient de ce que notre Seigneur était un homme parfait, tandis que nous, ses disciples, bien que nous ayons été acceptés par Dieu qui nous considère comme parfaits (justifiés par la foi), nous sommes en réalité très imparfaits. L'homme parfait, étant l'image même de Dieu, pouvait être dans la plus complète harmonie avec Dieu et avec son Esprit de sainteté dans les moindres détails ; par contre, dans la mesure de la dégradation causée par la chute, notre harmonie avec Dieu et son Esprit de sainteté s'est trouvée bien altérée ; néanmoins, le devoir et le privilège de chacun est de chercher à connaître à fond la volonté de Dieu, à la faire et à ne s'y opposer en aucune circonstance. Aucun membre de la race déchue n'est capable, toutefois, de recevoir l'Esprit de Dieu dans sa plénitude - d'être en harmonie absolue avec Dieu sur tous les points. C'est pourquoi nous trouvons que parmi ceux qui croient, se consacrent et reçoivent le saint Esprit de filiation, il y a des degrés divers : les uns en ont plus, les autres moins selon l'intensité plus ou moins grande de notre déchéance qui nous éloigne plus ou moins de l'image divine, et selon le degré plus ou moins élevé de grâce et de foi atteint depuis notre entrée dans le corps de Christ (*). [Écrit en 1899 - Trad.] Nous pouvons acquérir avec une certaine rapidité une plus grande mesure du saint Esprit, pour notre croissance en connaissance et en accord toujours plus complet avec chacun des détails du plan divin cette rapidité dépend largement de notre sincérité à reconnaître toutes nos imperfections, et du degré de notre consécration au Seigneur, qui nous pousse à chercher sa volonté dans sa Parole, afin de la mettre en pratique dans les affaires de la vie.

Dans la mesure où les croyants consacrés se soumettent à l'Éternel et, ignorant leur propre volonté et leurs préférence, cherchent à marcher dans sa voie, ils sont "conduits par l'Esprit", "enseignés par l'Esprit", et peuvent "servir l'Éternel en nouveauté d'Esprit". Pour continuer a marcher sous cette direction et cette instruction, il faut qu'ils aient un "Esprit de douceur" (Gal. 5 : 22, 23 ; 6 : 1) , afin que le "Dieu de notre Seigneur Jésus-Christ, le Père de gloire", puisse leur donner l'"Esprit de sagesse et de révélation dans sa connaissance, les yeux de leur intelligence étant éclairés pour qu'ils sachent quelle est l'espérance de son appel, et quelles sont les richesses de la gloire de son héritage dans les saints". Eph. 1 : 17, 18.

Dans ces diverses présentations de l’oeuvre du saint Esprit, et dans beaucoup d'autres, qui

viendront à l'attention de ceux qui étudient la Bible, rien ne saurait être trouvé pour justifier l'existence ou la nécessité d'un autre Dieu. Tout au contraire, une conception convenable du Dieu unique montre que sa puissance et ses ressources omnipotentes sont pleinement suffisantes, et que celui qui a dit à Israël : "Écoute, Israël, Jéhovah ton Dieu, est un seul Dieu", n'a nul besoin d'assistance. Vraiment, pour être logiques, ceux qui prétendent qu'un autre Dieu est nécessaire pour s'occuper des questions signalées comme étant l'oeuvre du saint Esprit de Dieu, pourraient avec une égale logique, prétendre à beaucoup de Dieux-esprits : esprit de filiation, esprit de douceur, esprit de Christ, esprit du Père, esprit d'amour, esprit de justice, esprit de miséricorde, esprit de sainteté, esprit de vérité, esprit de patience, esprit de gloire, esprit de connaissance, esprit de grâce - ce serait autant de dieux distincts, chacun ayant sa tâche spéciale. Mais, explique l'Apôtre toutes ces opérations différentes appartiennent au seul Esprit du seul omnipotent Jéhovah.

L'esprit du monde - l'esprit de l'antichrist

L'esprit du monde est l'opposé de l'Esprit de Dieu. Le monde entier étant dans une condition déchue soumis aux influences aveuglantes et séduisantes de l'Adversaire, son esprit (ou disposition) est nécessairement en conflit constant avec l'Esprit (ou disposition) saint, vrai, juste et aimable de Dieu ; cet esprit est donc en conflit avec le Saint Esprit reçu par son peuple au moyen de Sa Parole, et avec toutes ses saintes influences diversement exercées sur eux. L'esprit de Satan est un esprit d'égoïsme, de haine, d'envie et de querelle ; il agit sur les enfants de ce monde qu'il dirige presque entièrement. Le saint Esprit de Dieu, par contre, est un Esprit d'amour, de douceur, d'humilité, de patience, de bonté, d'affection fraternelle qui agit sur les enfants de Dieu et les dirige dans une large mesure. Ces deux esprits (ou dispositions), l'un d'amour et de bonté, l'autre d'égoïsme et de mal, sont en antagonisme continuel, et complètement irréconciliables.

Les Écritures désignent sous le nom d'"esprit de l'antichrist" cet esprit qui agit dans le monde et s'oppose au saint Esprit ; c'est l'esprit (ou disposition) qui est opposé à Christ. D'abord, cet esprit veut l'ignorer totalement, contestant qu'il soit jamais venu dans le monde ; puis, s'il échoue en cela, il prétendra que notre Seigneur Jésus était un homme ordinaire, un homme pécheur ; si cette position est désapprouvée, il prétendra encore que de toute manière, il n'accomplit rien ou qu'il fut simplement un homme exemplaire et non un Rédempteur. C'est la raison pour laquelle les Écritures nous enjoignent d'examiner, de mettre à l'épreuve, d'éprouver les esprits (les doctrines qu'on nous présente comme étant de l'esprit de vérité). Nous devons les éprouver, non pas simplement d'après leur apparence extérieure et leurs prétentions, mais par la Parole de Dieu. "Bien-aimés, ne croyez pas tout esprit, mais éprouvez les esprits [pour voir] s'ils sont de Dieu... connaissons l'Esprit de vérité et l'esprit d'erreur". - 1 Jean 4 : 1, 6.

Guerre entre influences saintes et impies

Les perfections du caractère de Dieu sont les modèles de sainteté, de justice et de vérité

pour toutes ses créatures. Toute chose et toute créature opposées à ces modèles, ou qui ne sont pas en plein accord avec eux, sont impies, fausses, injustes. Ces influences adverses sont parfois attribuées à Satan parce qu'il est l'ennemi juré de Dieu ; il fut le premier conspirateur contre la droiture ("righteousness»), la cause première de l'erreur, "le père du mensonge" et de la tromperie. Mais nous devons distinguer entre des êtres-esprits méchants et de mauvaises influences des esprits, de même que nous différencions de saints êtres-esprits et de saintes influences d'esprits. La tendance de la pensée évolutionniste des milieux cultivés (y compris les soi-disant Critiques supérieurs), qui témoignent de l'indifférence pour la Bible, est de vouloir ignorer la personnalité de Satan et des esprits mauvais, ses associés dans les lieux célestes (Eph. 6 : 12), de soutenir qu'il n'existe aucune influence mauvaise en soi, et que l'homme lutte seulement contre sa propre ignorance et la direction défectueuse de ses bonnes qualités. D'une manière semblable, d'autres personnes encore plus avancées (dans l'erreur), encore plus hautement cultivées (dans les contre-vérités), encore plus armées de philosophies (faussement ainsi appelées) en arrivent à la conclusion qu'il n'y a aucun Dieu personnel, mais simplement de bonnes influences qui, prétendent-ils, sont inhérentes à l'homme et évoluent graduellement jusqu'à la perfection.

Quant à nous, nous prêtons attention à l'oracle de Dieu, Sa Parole, qui, selon l'Apôtre, peut nous rendre sages à salut, et qui est une source de vie, de lumière et de saint Esprit de vérité avec lesquels les théories et les lumières humaines ne peuvent être comparées. Elle nous montre que Dieu est un Esprit (être) saint, et que son saint Esprit (influence) s'exerce toujours d'accord avec la droiture, ("righteousness") et que tous ceux qui sont en harmonie avec Dieu et en unité ("at-one-ment") avec lui, ont obligatoirement son Esprit de sainteté : L'Unique Fils engendré en qui habite la plénitude de l'Esprit divin, les saints anges qui n'ont pas d'autre volonté que la sainte volonté (ou l'Esprit saint) du Père et enfin les membres de l'Église qui, dans le monde, ont une certaine mesure de la disposition ("mind") ou Esprit de leur Tête ou Chef (autrement ils ne seraient pas des siens), et qui s'efforcent d'acquérir une mesure toujours plus grande de cet Esprit de sainteté et de se dépouiller de toutes dispositions et influences impies. La Parole nous enseigne de même que Satan est un esprit (un être) et qu'il a un esprit (ou mentalité ou disposition) impie qu'il exerce un esprit (ou influence) impie au moyen de divers canaux et agents (*) [ZION'S WATCH TOWER (1er août 1894) -Trad. en français.]. Les anges déchus, des êtres-esprits également, tombèrent en perdant leur esprit de sainteté et de dévotion envers Dieu et envers son idéal, son modèle de justice ; ils sont maintenant animés d'un esprit (ou disposition) impie, et ils exercent une mauvaise influence (ou esprit) en toute occasion (**) [LE SPIRITISME ANCIEN ET MODERNE]. Les humains, déchus du fait d'Adam, sont devenus des esclaves du péché ; les uns pèchent volontairement pour le plaisir de pécher, les autres pèchent involontairement, quoique "cherchant Dieu" (***) [Actes 17: 27 - Trad.], mais aveuglés et trompés par l'Adversaire, et dirigés par l'esprit d'erreur.

L'humanité (la disposition ou le "coeur" humain) constitue le champ de bataille sur lequel le saint Esprit de lumière, d'amour, de justice, de vérité, de sainteté, l'Esprit de Jéhovah et de son Fils, le Rédempteur de l'homme, combat contre l'esprit mauvais de Satan, le péché, les ténèbres, le mensonge, la haine, l'envie, la malice, etc. Vendus au péché par notre premier père, Adam, les membres de sa famille devinrent des "esclaves du péché" en raison de "la

vanité", causée par la faiblesse de l'hérédité (Rom. 5 : 12, 21 ; 6 : 16-23 ; 7 : 14 ; 8 : 20, 21). Dans cette condition de captivité, ils ont été aveuglés par le dieu (maître) du présent monde (ou état social) mauvais, qui présente à leur esprit le mal comme étant le bien, et les ténèbres comme étant la lumière (2 Cor. 4 : 4 ; Eph. 6 : 12 ; Es. 5 : 20) ; Satan a ainsi perverti la grande majorité des humains, ayant rendu le mal facile à exécuter, et le bien difficile à faire ; il a disposé et rangé tous les avantages du temps présent du côté du mal et il a créé un état de choses tel, qu'il est impossible d'obtenir ces avantages sans se conformer à son esprit impie, à "l'esprit du monde" ; Satan détient la direction générale, d'abord des masses par l'ignorance, ensuite des plus intelligents par l'orgueil, l'égoïsme, etc...

Le combat ne commença pas avant la première venue de notre Seigneur, car l'Esprit de Vérité vint d'abord sur lui, notre Seigneur Jésus, et à la Pentecôte sur son Église (*) [Le combat de la loi de justice (ou droiture - Trad.) fut limité à la seule petite nation, Israël, et comme Dieu l'avait prévu "la Loi n'a rien amené à la perfection", aucun membre de la race déchue ne pouvait gagner ou n'avait la perspective d'être victorieux dans ce combat. Le but de cette Loi fut en réalité de manifester Christ Jésus, le seul observateur de la Loi, comme étant le canal de la miséricorde divine ; et incidemment, de discipliner un peuple et d'en faire "un reste" préparé pour la dispensation de l'Esprit et ses luttes, en leur montrant Christ.]. Le monde était dans l'obscurité lorsque notre Seigneur Jésus y apparut rempli de l'Esprit de Dieu, de la lumière de la vérité divine qui fit de Lui "La lumière du monde" ; immédiatement, le combat commença ; la vraie lumière, le saint Esprit, depuis la Pentecôte, était représenté non par les églises nominales, mais par les véritables membres du corps de Christ, possédant le saint Esprit de leur Chef ou Tête. Le combat ne pouvait pas commencer plus tôt, parce qu'aucun des humains (tous étant pécheurs) ne pouvait être le canal du saint Esprit de Dieu, son représentant, son ambassadeur de la justice et de la vérité, ou un soldat de la croix. La réconciliation pour le péché de l'homme devait être faite en premier lieu, avant que le saint Esprit eût une oeuvre à accomplir, avant qu'il eût à combattre pour quelque chose. Les humains étaient condamnés à mort - à la destruction éternelle, comme ennemis de la droiture : Pourquoi des condamnés auraient-ils combattu ? Pourquoi essayer de les pousser vers la justice, quand on ne pouvait leur offrir aucun espoir de récompense pour leurs efforts ? Il était donc convenable que la rançon vînt d'abord et ce fut comme résultat de l'acceptation de cette rançon par le Père que le saint Esprit fut accordé à ceux qu'il adopta dans sa famille comme des fils, par Christ.

Mais quelqu'un peut faire observer que le combat, depuis ses débuts, semble dirigé contre le saint Esprit et en faveur de l'esprit du mal aujourd'hui en effet, par suite de l'accroissement naturel de la population, les serviteurs du péché sont considérablement plus nombreux qu'ils ne l'étaient lorsque le combat commença, et même leur nombre continue à s'accroître davantage que celui des chrétiens nominaux, bien que le combat se poursuive depuis près de dix-neuf siècles (*) [Écrit en 1899 - Trad].

En outre, l'esprit du mal, de la méchanceté et de l'erreur l'emporta contre le saint Esprit qui était en notre Seigneur au point de crucifier ce dernier, et, d'une manière similaire, il a triomphé de tous les fidèles membres du corps de Christ, les dénigrant, les calomniant et les maltraitant diversement, selon l'époque, le lieu et les circonstances. L'objet de ces attaques

de l'esprit du mal et de ses serviteurs contre l'Esprit de sainteté et ses fidèles est toujours le même : détruire l'influence de l'Esprit de la vérité ; faire paraître impie ce qui est saint ; faire paraître égoïste et impur ce qui est désintéressé et pur ; faire passer les ténèbres pour la lumière. Les serviteurs de l'impiété ne se rendent pas toujours compte de ce qu'ils font ; devenant pénétrés de l'esprit du mal, haine, malice, envie, querelle), cela les aveugle au point qu' "ils ne savent ce qu'ils font" et souvent, évidemment, " ils pensent rendre un culte à Dieu". Pourquoi cette défaite de l'Esprit de sainteté ? En sera-t-il toujours ainsi ?

Nous répondons que cette défaite de l'Esprit de sainteté n'est qu'une défaite apparente et non une défaite réelle. En réalité, l'Esprit de sainteté a toujours triomphé depuis le début du combat. Sa double mission durant cet Age de l'Évangile a bien été accomplie :

(1) L'Esprit de sainteté devait exister chez les enfants de Dieu, selon le degré de leur consécration et de leur zèle pour Dieu et pour sa justice ; à cause de l'influence et de la puissance de l'esprit du mal dominant dans le monde autour des chrétiens, cet Esprit de sainteté devait se prouver être une épreuve de leur caractère, les conditions présentes exigeant que quiconque veut vivre pieusement au temps actuel doit souffrir la persécution ; il doit accepter que l'on dise faussement "toute sorte de mal" contre lui, et néanmoins faire preuve de patience, comme le fit son Maître, et continuer à rester fidèle au Seigneur et à sa cause, à n'importe quel prix, n'estimant pas sa vie terrestre comme précieuse. - 2 Tim. 3 : 12 ; Matt. 5 : 11 ; 1 Pi. 2 : 23 ; Actes 20 : 24.

(2) La lumière de l'Esprit de sainteté chez les enfants de Dieu, devait tellement briller sur le monde qu'elle attirerait tous ceux qui ne seraient pas entièrement aveuglés par l'esprit pervers de l'Adversaire. Elle devait luire dans les ténèbres du péché pour le réprouver, en témoignant contre toute injustice, afin de réveiller la conscience des plus aveuglés mêmes et les amener à se rendre compte de leur responsabilité devant Dieu, et à savoir qu'il y aura un jour pour le règlement des comptes. Ainsi, notre Seigneur enseignera à ses disciples qu'après avoir reçu le saint Esprit, ils devraient rendre témoignage à la Vérité parmi les nations, que les gens les écoutent ou qu'ils s'en abstiennent.

Le saint Esprit a triomphé dans les deux missions pour lesquelles il fut envoyé. Il a choisi un fidèle "petit troupeau" de "vainqueurs", marchant dans le chemin de la justice et composé de Jésus le Chef et de sa fidèle troupe de soldats de la croix qui se consacrèrent "jusqu'à la mort". La récompense du Royaume leur sera bientôt (*) [Écrit en 1899 - Trad.] donnée, lorsque les derniers membres auront été complètement éprouvés et rendus parfaits par des souffrances pour la cause de la justice. Il a aussi triomphé en ce qui concerne le témoignage rendu au monde. Notre Seigneur prédit que l'effet du témoignage serait de convaincre le monde de péché, de justice et d'un jour de juste jugement à venir, dans lequel les mauvaises actions de la vie présente recevront une juste rétribution, selon le degré de lumière dont a joui le transgresseur.

Ce témoignage a été porté au loin et au près, et aujourd’hui, le monde, dans son ensemble, reconnaît ces trois points que l'Esprit de sainteté, agissant dans l'Église, a exposés devant le

monde : le péché, la justice et le jugement. En fait, le monde n'a pas une idée claire et exacte de la justice, ni du péché, et il ne comprend pas non plus le caractère et le but du jugement à venir ; il ne sait pas que ce sera un jour de mille ans ; il ne comprend pas d'une manière plus claire que pendant l'Age actuel, l'appel de l'Église permet d'échapper au jugement du monde et de devenir les juges de ce monde au jour de son jugement. Pour cela il faut sacrifier volontairement, et maintenant, les intérêts terrestres pour la cause de la justice, en marchant sur les traces du Rédempteur. Il n'est pas nécessaire que le monde connaisse ces particularités, car elles ne le concernent pas. Elles sont au nombre des "choses profondes de Dieu" que nul ne peut apprécier sauf ceux qui deviennent sincèrement obéissants à l'appel du Seigneur pour la justice. En se consacrant, ces derniers reçoivent l'Esprit du Père et, comme fils, ils apprennent à connaître les moindres détails du divin plan. - 1 Cor. 2 : 10, 11.

En réponse à la question : En sera-t-il toujours ainsi ? nous disons : Non. Aussitôt que le "petit troupeau", appelé à être cohéritier de Christ, aura été formé au cours de l'Age actuel, cela cessera. L’oeuvre suivante du saint Esprit ou puissance de Dieu sera l'établissement du Royaume, pendant lequel le saint Esprit agira selon les règles du Royaume, rendant ses jugements et faisant régner la justice sur la terre. Le saint Esprit fera de la droiture une règle et de la justice un niveau, et le mensonge et la tromperie de tout genre feront place à la claire connaissance de la Vérité. Au lieu de continuer à témoigner au monde un "jugement à venir", le saint Esprit témoignera que le jugement a commencé et que toute transgression recevra promptement une juste rétribution de punition. Au lieu du témoignage donné aux membres de l'Église : "Ne jugez rien avant le temps", l'Esprit saint témoignera au contraire que, dans leur qualité d'instruments de Dieu, ils ont été spécialement qualifiés pour juger le monde par un jugement droit. Au lieu qu'il soit requis de ceux qui sont en harmonie avec Dieu et possesseurs de son Esprit de justice et de vérité, de souffrir à cause de la justice, ceux-là seront couronnés rois et sacrificateurs de la justice ; ils seront chargés de régner sur la terre pour la bénir et la rétablir à la perfection, à la justice, et pour "retrancher de la vie" dans une "destruction éternelle" tous ceux qui, volontairement, rejetteront les occasions du bienheureux jour de Jugement assuré par l'amour de Dieu au moyen de la rançon donnée par notre Seigneur Jésus. Ce sera ainsi le triomphe définitif du grand Jéhovah, de son Esprit de sainteté et de tous ceux qui s'y uniront ; le péché, Satan et l'esprit du mal seront anéantis pour toujours et il n'y aura plus de malédiction. - Es. 28 : 17 ; 1 Cor. 4 : 5 ; 6 : 2 ; Actes 3 : 23 ; 2 Thess. 1 : 9 ; Apoc. 22 : 3.

Combats spirituels des saints avec les ennemis extérieurs et intérieurs

Nous avons considéré la bataille dans son aspect général jetons un regard sur certaines de ses phases actuelles. Bien qu'elle puisse être considérée comme la lutte de toute l'Église, elle est néanmoins une lutte individuelle contre le péché. S'il est vrai que l'Église comme un tout sortira victorieuse, elle ne sera composée seulement que de vainqueurs individuels. Et comme la victoire dans l'Église est une victoire du saint Esprit de Dieu (de la puissance ou influence de Dieu) contre l'esprit du mal, de l'injustice, il en est de même pour la victoire individuelle de chaque saint.

Dans leur majorité, les chrétiens (les chrétiens nominaux y compris, même les soi-disant "combattants de l'esprit", "sanctificationnistes", etc.) connaissent peu les réels combats spirituels et les victoires de l'esprit, parce que la majorité n'a jamais fait une véritable consécration et n'a jamais reçu le saint Esprit de la Vérité. Certains se sont consacrés à une secte et ont reçu un esprit sectaire d'amour pour la secte, de dévotion à la secte, de service et de sacrifice pour la secte, etc. D'autres ont reconnu un ou plusieurs principes moraux et se sont consacrés à ne jamais violer semblables principes : ceux-là reçoivent l'esprit de moralité, un esprit de satisfaction de soi, un esprit de prétention à la justice personnelle. D'autres ont choisi une certaine vertu qu'ils adorent et dont ils reçoivent l'esprit : par ex. la patience, et ils sont pleinement satisfaits quand ils ont atteint un bon degré de patience et ont cet esprit-là. D'autres se consacrent à "travailler" pour Jésus et ne paraissent satisfaits que dans le tourbillon d'une activité fiévreuse ; peu leur importe de quelle sorte de travail il s'agit, pourvu qu'il ne serve pas ouvertement Satan, et que ce travail soit abondant avec une place bien en vue pour eux-mêmes ; ce n'est pas tant des résultats qu'ils recherchent que du travail ; il s'ensuit qu'ils sont tout à fait contents de "battre l'air", espérant qu'en fin de compte, ils trouveront qu'ils n'ont pas fait grand mal. Prendre le temps d'étudier la Parole de Dieu pour connaître quel genre d'ouvriers il cherche et quelle espèce de travail il désire voir accomplir, serait pour ceux-là une violation de leur alliance de consécration, car ils se sont consacrés pour travailler et n'ont le coeur satisfait que dans une fièvre d'activité débordante. D'autres, plus sages, mais sans l'être véritablement non plus, se consacrent à un genre particulier de service pour Dieu et pour l'homme, le service qui, pensent-ils, a le plus besoin d'eux. S'ils se consacrent à "l'oeuvre de la tempérance", ils reçoivent l'esprit de cette oeuvre et ont quelque bénédiction qui s'y rattache. Ou bien, s'ils se consacrent à l'oeuvre de réforme sociale, ils acquièrent l'esprit de réforme sociale et les bénédictions qui en découlent.

Toutes ces consécrations, et les esprits ou dispositions qui en résultent, produisent à la fois de bonnes et de mauvaises influences. N'importe laquelle de ces consécrations est bien meilleure qu'une consécration au mal et à l'esprit du mal. Chacune d'elles vaut mieux également qu'une consécration à soi-même et à l'esprit d'égoïsme qui l'accompagne. L'une ou l'autre vaut beaucoup mieux qu'une vie, sans but, consacrée à ne rien faire du tout. Mais aucune de ces consécrations ne peut être comparée en aucun sens à la consécration enseignée dans les Écritures et dont notre Seigneur Jésus Christ, le Rédempteur du monde, est l'exemple et le modèle pour son corps, l'Église. Cette consécration - la vraie - est la seule qui apporte au coeur le saint Esprit, l'Esprit de la Vérité, que le monde ne peut recevoir.

Cette consécration convenable et véritable diffère de toutes les autres ; elle ne s'incline que devant un seul autel, qui est la volonté de Jéhovah ; elle exige le renoncement à soi-même et à sa propre volonté en un sacrifice vivant sur l'autel de l'Éternel, ce qui est un culte raisonnable. Elle ne pose ni conditions, ni réserves. Le langage du Souverain Sacrificateur est celui de chaque membre de la "sacrificature royale" : "Je ne suis pas venu pour faire ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé". "Voici, je viens (il est écrit de moi dans le rouleau du livre) pour faire, ô Dieu, ta volonté". Ceux-là sont rendus participants du saint Esprit.

Ceux qui ont consacré leur volonté et accepté sans réserve la Parole et la volonté de Dieu

par Christ, ont des dispositions célestes ou spirituelles. Ils sont si transformés, si entièrement différents de ce qu'ils étaient dans leur existence terrestre avant leur consécration, qu'ils sont appelés de "Nouvelles-Créatures" ; cette appellation ne serait pas déplacée si elle ne signifiait rien de plus que le changement radical du coeur (ou de la volonté) qu'ils ont expérimenté, mais, en fait, elle signifie davantage : à savoir que ceux qui sont maintenant tirés du monde (*) [Dans le sens de Actes 15 : 14 - Trad.] par le saint Esprit de Vérité et qui s'approchent de Dieu par la voie nouvelle et vivante qu'ouvrit le grand sacrifice pour les péchés, sont réellement de nouvelles-créatures à l'état embryonnaire lesquelles atteindront la perfection dans la nature divine qui leur sera donnée à la première résurrection, à la fin de cet âge. Ce changement est toutefois conditionnel : il dépend de leur fidélité, comme nouvelles-créatures, aux directions du saint Esprit.

Cependant, cette nouvelle-création mentale (ou cette disposition ou mentalité transformée, l'embryon de la nouvelle-créature qui viendra pleinement à l'existence à la résurrection), est toujours unie à un corps humain et, de ce fait, l'Apôtre dit de cette classe : "Nous avons ce trésor [la nouvelle mentalité, la nouvelle nature] dans des vases de terre" (2 Cor. 4 : 7). Parlant du même sujet, l'Apôtre nous assure que, lorsque la maison terrestre sera dissoute, sacrifiée, morte avec Christ, nous aurons néanmoins une habitation de Dieu, une nouvelle maison, un corps glorieux et en tout point approprié pour qu'il puisse recevoir dans l'harmonie la nouvelle mentalité et son Esprit de sainteté (2 Cor. 5 : 1) , si nous faisons partie des fidèles vainqueurs qui persévèrent jusqu'au terme du pèlerinage dans l'étroit sentier, dans l'empreinte des pas de notre Chef.

Le mot saint (*) [Holy anglo-saxon, hâtig, de hâl, anglais whole tout entier, complet. Notre mot correspondant, l'adjectif saint, est l'adjectif participial sanctum (du verbe latin sancire) ; il signifie : sans péché, pur, établi, accompli, parfait - Trad.] signifie complet, d'où il découle que le saint Esprit est un esprit entier ou complet. Nous constatons ainsi, sans surprise, que ceux qui ont reçu le saint Esprit ou esprit complet en quelque bonne mesure ont, de ce fait, leur caractère poli sur tous les points : mieux équilibrés que jamais auparavant dans leur jugement, ils ont "l'Esprit de sobre bon sens (D. note), même si l'esprit aveuglé et adverse du monde peut, en parlant d'eux, déclarer : "Tu as un démon, tu es fou" parce qu'ils vivent et travaillent pour les choses jusqu'ici invisibles, mais éternelles dans les cieux et qu'ils s'en réjouissent. - 2 Tim. 1 : 7 ; Jean 10 : 20 ; 6 : 27.

Considéré du point de vue individuel, l'un des ennemis les plus sérieux de ceux qui ont été engendrés à la sainteté d'esprit par les promesses et les desseins divins, c'est le mauvais esprit de crainte. Il voudrait nous persuader qu'il y a probablement quelque erreur, soit que Dieu n'inspira pas les plus grandes et les plus précieuses promesses, soit qu'elles ne sont pas pour nous ou que, pour certaines raisons, nous ne pourrons jamais les obtenir. Tous les enfants de Dieu sont exposés aux attaques faites avec plus ou moins de persistance par ce mauvais esprit de doute et de crainte, et tous ont besoin de terrasser courageusement ce mauvais esprit et de le détruire, de peur qu'il n'anéantisse les fruits du saint Esprit et finalement ne l'éteigne (ne l'extirpe complètement d'eux).

Cependant, "l'esprit de crainte" n'est ni un dieu esprit, ni un diable-esprit qui serait entré dans

nos coeurs ; c'est simplement une influence mentale naturelle à chaque être humain déchu rempli d'humilité. Cet esprit naît dans les coeurs qui se rendent compte de leur imperfection personnelle et de leur indignité d'avoir part aux faveurs divines. L'antidote de cet esprit de crainte est le saint Esprit de Vérité dont on accepte et maintient les instructions en pleine assurance de foi. L'Esprit de Vérité nous montre qu'il y avait de bonnes raisons pour que nous entretenions l'esprit de crainte ; mais que ces raisons n'existent plus depuis que nous sommes entrés en Christ comme nouvelles-créatures. Cet esprit nous fait détourner les yeux de nos faiblesses involontaires pour les reporter vers la grande Réconciliation accomplie par notre Seigneur Jésus ; Il nous cite les paroles de l'Apôtre inspiré : "Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ? Celui même qui n'a pas épargné son propre Fils, mais qui l'a livré [à la mort] pour nous tous, comment ne nous fera-t-il pas don aussi, librement, de toutes choses [nécessaires] avec lui ? Qui intentera accusation contre des élus de Dieu ? C'est Dieu qui justifie ; qui est celui qui condamne ? C'est Christ qui est mort [payant leur condamnation, suppléant à toutes leurs déficiences], mais plutôt qui [le Christ glorifié et hautement exalté] est aussi ressuscité, qui est aussi à la droite de Dieu, qui aussi intercède pour nous" - Rom. 8 : 31-34.

Si l'"Esprit de foi", l'une des manifestations ou modes d'action de l'"Esprit de sainteté", de l'"Esprit de la Vérité", s'affirme ainsi et qu'il est accepté et entretenu par la nouvelle-créature, la victoire sur l'esprit de crainte est rapidement gagnée, et il en résulte la paix et la joie dans le saint Esprit de foi, d'amour et de confiance en Dieu. Néanmoins, ces luttes doivent être livrées sans cesse dans chaque expérience du chrétien. En vérité, "l'esprit de crainte" peut devenir un serviteur précieux de la nouvelle-créature, alors qu'il ne doit être toléré ni comme un maître, ni comme un ami, ni comme un habitant du coeur. Faisons-en le chien de garde, que sa niche soit placée juste en dehors de la porte du coeur, et il pourra nous être très utile en attirant l'attention sur les larrons et les voleurs qui s'approchent furtivement pour nous dérober nos trésors de sainteté, de joie, de paix, d'amour et de communion avec notre Père et avec les frères. Ainsi que l'Apôtre nous y exhorte, "craignons" les attaques du dehors, après nous être mis en règle et en accord avec Dieu, en chassant de notre coeur toutes les influences adverses et en y recevant à leur place son Esprit. Craignons, de peur que, au moment d'aller vers l'Epoux, de grand matin, quelqu'un d'entre nous soit vaincu par un esprit de paresse, d'insouciance, de sommeil et, qu'ainsi, à l'instar des "vierges folles", il ne soit pas préparé pour le grand événement, "le mariage", en vue duquel tous nos préparatifs ont été faits.

Souvenons-nous donc, que quelque utile qu'il puisse être comme serviteur, l'esprit de crainte n'est pas de Dieu, et ne doit jamais être admis dans la citadelle du coeur chrétien ; celle-ci doit être entièrement occupée par les divers membres de la famille du saint Esprit : l'amour, la joie, la paix, etc. L'amour parfait bannit en effet la crainte, aussi bien que tous les membres de la famille de l'esprit impie : la colère, la malice, la haine, la jalousie, la crainte, le mécontentement, l'orgueil, les ambitions mondaines, etc... L'Apôtre déclare "Car Dieu ne nous a, pas donné un esprit de crainte, mais de puissance, et d'amour et de conseil (de sobre bon sens - note D. Trad.)". - 2 Tim. 1 : 7.

Parfois, les attaques viennent par derrière et non de front - c'est la crainte des amis, la

crainte du monde, etc., c'est une répugnance à admettre que Dieu veut sauver autrui, alors que l'on se confie en lui pour son propre salut. C'est là aussi une situation sérieuse, car elle chasse grandement l'esprit de paix et de joie, et dirige mal les énergies. "L'esprit de crainte" dit : c'est une grave erreur de penser que Christ mourut pour tous, et c'est une grande présomption de croire que tous pourront un jour obtenir quelque bénédiction ou possibilité d'obtenir la vie, grâce à la rançon. Ou bien, si la crainte ne peut nous gagner, c'est son mauvais compagnon, l' "esprit d'erreur" qui peut tenter de nous entraîner dans la direction opposée, de nous amener à croire au salut universel, à la vie éternelle pour tous, en suggérant que par orgueil, Dieu ne détruirait pas ceux qui font le mal volontairement.

L'"esprit d'erreur" prétend être plus sage que la Parole de Dieu, et suggère à la raison humaine qu'elle devrait juger Dieu selon l'idéal ou les modèles humains, plutôt que de corriger son propre idéal selon la Parole de la révélation divine. Ainsi, de diverses manières, l'esprit d'erreur, l'esprit de crainte et l'esprit de servitude, qui sont autant d'éléments de l'esprit de l'Adversaire, de l'esprit impie, accusent de mensonges et renient les affirmations de l'Esprit de Vérité qui déclare que "Christ Jésus, par la grâce de Dieu, goûta la mort pour tous", et que, sous les conditions de la Nouvelle Alliance, l'occasion bienheureuse de venir en harmonie avec Dieu s'étendra finalement à tous les humains ; que lorsque chacun sera amené à la connaissance de la Vérité, il sera jugé par elle et, soit approuvé pour la vie éternelle, soit condamné à la destruction éternelle, la seconde mort : "A cela nous connaissons l'Esprit de Vérité et l'esprit d'erreur". 1 Jean 4 : 5,6 ; Actes 3 : 23.

L'Esprit de Dieu, l'Esprit de sainteté, est un esprit de joie et de paix chez tous ceux qui le reçoivent, dans la mesure où ils le reçoivent, - dans la mesure où ils viennent en accord avec le Père céleste et avec le Rédempteur qui a le même esprit, la même disposition. L'Esprit de l'Éternel conduit à la foi dans les promesses de Dieu ; l'esprit d'erreur mène dans la direction contraire, à l'incrédulité dans les promesses de Dieu, aux spéculations humaines, à la crédulité et à la superstition, c'est-à-dire à croire des choses dont Dieu n'a point parlé, et qui sont déraisonnables pour ceux qui ont le "saint Esprit, l'Esprit de sobre bon sens". L'Esprit de Vérité conduit à l'activité et à l'énergie au service de la cause de Dieu, en faisant apprécier le privilège de collaborer avec Dieu à quelque degré que ce soit ; l'esprit d'erreur, au contraire, est un "esprit d'assoupissement", de négligence ou de nonchalance à l'égard des choses célestes, et de sollicitude pour les choses terrestres ; c'est un esprit de négligence envers la véritable Église et ses liens d'amour et, au contraire, d'attention pour les organisations humaines et leurs liens confessionnels. - Rom. 11 : 8.

L'esprit qui porte à l'envie (*)

[V. Lausanne : "L'esprit... a-t-il des désirs qui tendent à l'envie ?" - Voir Note Crampon - Trad].

Comme nous l'avons déjà signalé, les enfants consacrés de Dieu, des nouvelles-créatures engendrées de l'esprit, sont maintenant des êtres présentant une certaine dualité ; la

nouvelle-créature, non encore "née", n'ayant aucun corps adéquat, vit dans le vieux corps de chair considéré comme mort et maintenant captif par la nouvelle volonté pour l'usage et le service de cette dernière durant la période de son développement. (Toutefois ceci n'implique pas que les chrétiens possèdent deux natures, car une telle conception est contraire à la science de la Bible). Le nouvel esprit (l'Esprit de Christ, la sainte disposition ou volonté) est seul reconnu par Dieu et devrait seul être reconnu par les "frères saints, participants du haut-appel". Néanmoins, Il y a une lutte continuelle entre cette nouvelle disposition engendrée par la Parole de Dieu et l'ancienne vieille volonté (esprit ou disposition de notre chair déchue). Parfois, dans les Écritures, la volonté, ou la disposition contraire, de notre chair est assimilée à notre esprit, ainsi, nous lisons : "Pensez-vous que l'Écriture dise en vain : l'esprit qui demeure en nous ["Rien de parfait n'habite en notre chair"] désire-t-il avec envie ?" - Jacq. 4 : 5 (voir note Crampon).

Le nouvel esprit, la nouvelle-créature (celle engendrée du saint Esprit d'amour) n'envie pas, car il est écrit : " L'amour n'est point envieux, il ne s'enfle point, etc." (1 Cor. 13 : 4). Donc, toutes les fois que nous trouvons l'esprit d'envie, de haine, de querelle ou de vaine gloire, gouvernant en quelque mesure nos actes, paroles, ou pensées, c'est un signe certain que notre ancien esprit mauvais remporte une victoire sur notre nouvelle-créature. Dans la mesure où nous pouvons rejeter toutes ces choses, et où nous le faisons, et où nous sommes remplis des éléments du saint Esprit (la douceur, la bonté, l'humilité, l'affection fraternelle, la charité), nous croissons à image de Christ, qui est celle du Père, dans cette proportion, nous sommes remplis du saint Esprit. Nous ne sommes pas remplis d'une personne -esprit, mais de l'esprit, de l'influence, de la volonté d'une personne, à savoir de notre Père Jéhovah ; c'est le même esprit qui était et qui demeure encore dans le Fils Unique engendré.

L'Apôtre Paul écrit aussi au sujet de ce même combat entre l'esprit (disposition ou mentalité) de notre chair et le nouvel esprit (disposition ou mentalité) auquel nous avons été régénérés. Seulement, il traite le sujet comme si notre chair n'était plus nous-même mais notre ennemie, et nous, "considérés comme" de nouvelles-créatures, le saint Esprit étant notre seul esprit ou disposition. Il déclare : "Mais je dis : Marchez selon l'Esprit et vous n'accomplirez point la convoitise [désir] de la chair. Car la chair convoite [désire] contre l'Esprit, et l'Esprit contre la chair ; et ces choses sont opposées l'une à l'autre, afin que vous [les nouvelles -créatures] ne pratiquiez pas les choses que vous voudriez" : l'opposition et les séductions continuelles de la chair sont en effet un empêchement à l'accomplissement d'actions parfaites, quoique, par la grâce de Dieu, ceci n'empêche pas notre acceptation par Dieu comme "nouvelles-créatures" dont le coeur, l'esprit, l'intention sont saints et agréables au Père, dans le Bien-aimé. - Gal. 5 : 16, 17.

Enseignés de Dieu par l'Esprit

Nous avons maintenant une certaine connaissance de l'Esprit de l'Éternel, de son action sur ses enfants, par son influence éclairante sur leur esprit, son enlèvement des erreurs, et son illumination de la Parole qui donne la vérité vivante ; nous sommes ainsi préparés pour

comprendre et apprécier les paroles de l'Apôtre : "Ce que l'oeil n'a pas vu, et que l'oreille n'a pas entendu, et qui n'est pas monté au coeur de l'homme [l'homme naturel], ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment. Mais Dieu nous l'a révélé par son Esprit, car l'Esprit sonde toutes choses, même les choses profondes de Dieu" (1 Cor. 2 : 9, 10) ; autrement dit, ayant soumis notre volonté à l'Éternel afin que nous soyons enseignés de lui et que nous puissions marcher dans ses voies, nous sommes entrés en harmonie avec sa volonté, avec ses dispositions, avec son Esprit, et nous sommes ainsi préparés, de ce nouveau point de vue - celui d'un esprit nouveau, droitement dirigé - à voir les choses sous un jour nouveau : toutes choses nous deviennent nouvelles. Le nouvel esprit (la nouvelle volonté) nous pousse à sonder les choses profondes de Dieu , à étudier la Parole de Dieu, afin que nous puissions connaître et faire sa volonté, en fils obéissants. Ayant la mentalité ou l'Esprit de notre Père, nous prêterons attention à ses instructions, dans tous les détails, et chercherons à marcher en accord avec lui. "Car, qui des hommes connaît les choses [l'esprit (*) [Darby donne cette traduction fort exacte du sens de l'anglais mind : " la faculté intelligente avec ses pensées" en note sur 1 Cor. 2 : 16 - C'est bien ce que signifie notre mot mentalité ou état d'esprit - Trad.], la volonté, les desseins] de l'homme, si ce n'est l'esprit ["mind"] de l'homme qui est en lui. Ainsi, personne ne connaît les choses de Dieu non plus, si ce n'est l'Esprit de Dieu" (1 Cor. 2 : 11). En d'autres termes : de même qu'aucun homme ne peut connaître la pensée et le plan d'un autre homme, S'ils ne lui sont révélés, ainsi, nul ne peut comprendre la pensée et le plan de Dieu s'il ne vient en harmonie avec la pensée de Dieu, s'il ne reçoit le saint Esprit.

"Mais nous, nous avons reçu... l'Esprit [la pensée, disposition ou volonté] de Dieu, afin que nous connaissions les choses qui nous ont été librement données par Dieu ; ... mais l'homme animal ne reçoit pas les choses de l'Esprit de Dieu, car elles lui sont folie ; et il ne peut les connaître, parce qu'elles se discernent spirituellement". Elles ne sont comprises que par ceux qui ont l'Esprit ou la mentalité de Dieu, l'Esprit de son plan, l'Esprit de la Vérité. Tous ceux-là doivent avoir des dispositions en accord avec la justice et la vérité, dans toute la mesure où ils comprennent ces principes, et ils doivent de même chercher chaque jour à connaître davantage de la pensée de Dieu, de sa volonté, et à avoir plus de son Esprit, de sa disposition. De pareils fils obéissants sont de plus en plus " remplis de l'Esprit" de Vérité, et de l'Esprit d'obéissance à cet Esprit. Toutefois, ils n'arrivent pas à cette condition en comparant des choses spirituelles avec des choses naturelles, ainsi que l'homme naturel est disposé à le faire, mais en suivant le conseil de Dieu d'exprimer "les choses spirituelles par des moyens spirituels" (1 Cor. 2 : 13 - Voir notes Darby et celle de Crampon). "L'homme spirituel [qui a reçu la sainte mentalité ou le saint Esprit] au contraire juge toutes choses [il est capable de comprendre et d'estimer convenablement à la fois les choses humaines et les choses spirituelles à la lumière du plan divin], mais il n'est lui-même jugé par personne" (Cr.). Aucun homme naturel (ou charnel - Trad.) ne peut comprendre ou juger correctement les mobiles qui poussent la nouvelle-créature spirituellement disposée à sacrifier volontairement des choses ayant de la valeur aux yeux de l'homme naturel en échange d'espérances et de perspectives qui, pour ce dernier, paraissent imaginaires et déraisonnables. C'est la raison pour laquelle les disciples du Seigneur sont "considérés comme fous" par ceux qui ont la mentalité du monde, par ceux qui ont l'esprit du monde. - 1 Cor. 2 : 12-16 ; 4 : 10.

Le Parakletos, le consolateur

Le terme grec parakletos est rendu par consolateur en Jean 14 : 16, 26, mais l'idée qu'exprime habituellement le mot consoler, c'est-à-dire celle d'adoucir, d'apaiser, n'est pas ici la pensée véritable. L'idée juste est celle d'assistance, d'encouragement, d'aide, d'affermissement (*) [Voir notes D. et Cr. - Trad.]. Ainsi, la promesse de notre Seigneur impliquait que le saint Esprit que le Père enverrait au nom de Jésus et en qualité de représentant de Jésus serait, auprès de ses disciples, une aide présente à tout moment du besoin ; ce serait la sainte puissance par laquelle il guiderait et dirigerait son peuple et le rendrait capable de "marcher par la foi et non par la vue". En vérité, notre Seigneur nous donne à comprendre que tous les ministères de l'Esprit sont les siens propres, lorsqu'il dit : "Je ne vous laisserai point orphelins, je viendrai à vous" (v. 18) : il identifie ainsi le saint Esprit avec lui-même. "Si quelqu'un n'a pas l'Esprit de Christ il n'est point à lui" - et n'a pas le parakletos, l'aide divine.

Cette puissance de Dieu est avec l'Église tout entière ; toutefois chacun, personnellement, reçoit sa part de la sainte influence - par relation individuelle avec les canaux de l'Esprit. La Vérité elle-même est le principal canal de l'Esprit de la Vérité ; mais tous ceux qui sont étroitement reliés à la Vérité et ont son esprit, sont également dans cette mesure, des canaux par lesquels l'Esprit exerce son influence sur d'autres et les aide.

La puissance ou Esprit de Dieu est invisible aux hommes ; mais ses effets sont tangibles et visibles. On peut très bien comparer cet esprit au courant électrique, qui passe dans le fil de cuivre ; il est invisible, mais au moment où le tramway, convenablement équipé d'un moteur, touche le fil avec son bras ou "trolley", la puissance se manifeste dans la mise en mouvement du tram. Grâce à un autre dispositif le même courant éclaire la voiture, et toujours par un autre dispositif, lui fournit le chauffage, tandis que par une autre installation, il permet d'utiliser le télégraphe ou le téléphone. Avec un fonctionnement normal et favorable, ce sont tout autant de bénédictions dues au courant électrique ; par contre, ce même courant peut être utilisé de façon à provoquer la mort, comme c'est le cas pour la chaise électrique. Ainsi, le saint Esprit est-il l'énergie ou la puissance spirituelle de Dieu : il fait marcher, éclaire, réchauffe et instruit tous ceux qui, remplissant en eux-mêmes les conditions, sont mis en contact avec lui par ses propres canaux ; mais il peut aussi occasionner la mort - la Seconde mort de tous les pécheurs volontaires. Comme il est nécessaire alors que chaque membre du peuple de l'Éternel possède l'équipement convenable et les liaisons ou communications qu'il faut, afin d'être remplis de l'Esprit et rendus actifs pour toute bonne oeuvre !

Il n'y a rien dans ce rôle de consolateur, de soutien ou de réconfort qui indique que le saint Esprit soit un autre Dieu ou une autre personne d'une trinité de Dieux. Le contexte montre, au contraire, que le saint Esprit qui console ou fortifie est l'Esprit du Père et l'Esprit du Fils. Aux versets 18 et 23 il est fait allusion au Père et au Fils comme étant ceux qui fortifient, guident et réconfortent l'Église par l'Esprit. Ainsi, notre Seigneur déclare encore : "Voici, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation du siècle (âge - Trad.)" - par le saint Esprit, et non dans la chair (*). [Le paragraphe suivant constitue une discussion intéressant uniquement le lecteur anglais. Elle porte sur le pronom neutre it (lui ou elle pour les choses) que les trinitaires ont remplacé frauduleusement par les pronoms personnels him (lui) ou

her (elle), laissant croire ainsi qu'il s'agit du saint Esprit ("holy Ghost ") leur troisième personne de Dieu. - Trad.]

'Il vous conduira dans toute la Vérité'

Notre Seigneur indiqua le canal par lequel cette puissance de Dieu, "l'Esprit de la Vérité", parviendrait à son peuple, en disant : "Les paroles que je vous dis sont esprit et vie", autrement dit : Mes paroles expriment la pensée, la volonté, l'Esprit de Dieu. Nous voyons donc qu'il est absolument nécessaire pour remporter notre victoire, d'étudier la Parole de Vérité. Nous entendons l'injonction de notre Seigneur "Sondez les Écritures ". Nous entendons l'Apôtre Paul recommandant la noble conduite des Béréens, "qui examinaient chaque jour les Écritures". Nous l'entendons encore, disant que "nous devrions porter une plus grande attention aux choses que nous avons entendues", et nous avons son exhortation à Timothée qui nous assure que "la Parole de Dieu est utile, afin que l'homme de Dieu soit accompli et parfaitement accompli pour toute bonne oeuvre. Nous entendons aussi l'exhortation de Pierre que "nous avons la parole prophétique plus ferme [de la révélation divine] à laquelle nous faisons bien de prêter attention". - Jean 5 : 39 ; Actes 17 : 11 ; Héb. 2 : 1 ; 2 Tim. 3 : 17 ; 2 Pi. 1 : 19.

Pour être "remplis de l'Esprit" (mentalité ou disposition) de Dieu, selon la promesse, il ne suffit pas de posséder la Parole de Dieu, ou de la lire simplement, mais il faut la sonder avec empressement en cherchant à la comprendre, et après l'avoir comprise, il faut vouloir, et même ardemment, lui obéir. Si nous voulons être remplis de l'Esprit de Dieu, il faut que nous buvions à longs traits à la source de Vérité qui est sa Parole. Comme nos vases terrestres sont imparfaits, félés, il est facile de laisser les choses spirituelles s'échapper (Héb. 2 : 1) ; dans ce cas, l'esprit du monde qui nous entoure constamment, se précipite vivement pour combler le vide. En vérité, il y a une pression constante de l'esprit du monde sur ceux du peuple de l'Éternel, tendant à supplanter le nouvel esprit, la nouvelle mentalité, l'Esprit ou disposition de sainteté. En conséquence, il appartient à toutes les nouvelles-créatures fidèles de l'Éternel de vivre très près de la source de Vérité, le Seigneur, et très près de sa Parole, de peur que l'Esprit de Dieu ne s'éteigne et qu'à sa place nous soyons remplis de l'esprit du monde.

Il paraît opportun de mettre en garde certaines personnes en leur montrant que, bien qu'une connaissance de la Vérité, une connaissance des Écritures soit importante, essentielle à la possession de l'Esprit de la Vérité, néanmoins quelqu'un pourrait avoir une grande connaissance de la Parole de Dieu sans avoir quoi que ce soit de son Esprit. Recevoir l'Esprit de la Vérité, c'est entrer de tout coeur en accord avec la Vérité, venir en accord mental et en collaboration avec la volonté divine exprimée dans la Parole. Cette condition ne peut être réalisée que d'une seule manière : il faut d'abord accepter le Seigneur Jésus comme notre Rédempteur et comme Celui qui nous justifie, et il faut ensuite nous consacrer sans réserve pour chercher à connaître et à faire sa volonté.

Mais on ne doit pas confondre cet "Esprit de la vérité", ce "saint Esprit" ou disposition mentale en harmonie avec Dieu et Sa justice, avec les "dons de l'Esprit", ni encore avec les "fruits de l'Esprit", bien que ces derniers soient un produit de cet esprit : "les fruits paisibles de la justice" (la douceur, la patience, l'amabilité, l'affection fraternelle, l'amour). Il faut que l'Esprit de la Vérité soit nôtre, avant qu'il puisse produire dans notre vie quotidienne ces fruits de l'Esprit : chez certains la période de développement de fruits mûrs, de grosseur suffisante et de saveur agréable est plus longue que chez d'autres ; mais chacun devrait se souvenir des paroles de notre Seigneur : "C'est en ceci que mon Père est glorifié, que vous portiez beaucoup de fruits afin que vous soyez mes disciples". Nous devrions nous souvenir aussi de la parabole de la Vigne dans laquelle les sarments représentent individuellement ses disciples consacrés. De ceux-ci, il déclare : "Tout sarment en moi qui porte du fruit, le Père l'émonde afin qu'il porte plus de fruits, et tout sarment qui ne porte pas de fruits, il l'ôte". - Jean 15 : 8, 2.

Le chrétien est un sarment dès le moment de sa consécration, et il participe à la sève de la racine, il participe au saint Esprit, et pourtant on ne doit pas s'attendre à ce qu'il porte instantanément tous les fruits de l'Esprit, ni aucun d'eux dans leur perfection. Les premières preuves de la parenté du chrétien avec la Vigne-Eglise seront son association avec les autres sarments, son attachement au cep, et des preuves de vie. Ensuite, viendront les antennes ou vrilles au moyen desquelles les progrès seront cherchés et obtenus. Puis viendront les feuilles, les professions de foi ; on s'attend ensuite à la fleur, et plus tard, au fruit. Tout d'abord, celui-ci est extrêmement petit et vert il lui faut du temps pour former des grappes de grosseur et de saveur agréables au grand Vigneron. Tels sont "les fruits de l'Esprit" de Christ, que tout sarment de la Vigne, tout membre du corps de Christ, l'Église, doit porter. A moins que n'apparaissent au temps convenable ces fruits de l'Esprit - la douceur, l'amabilité, la patience, l'affection fraternelle, la foi, l'espérance, l'amour, - le sarment cessera d'être considéré comme tel et il sera retranché comme un "gourmand", de toute association et de tout privilège ultérieurs.

Nous avons déjà vu que "les dons de l'Esprit" accordés au début de l'Age de l'Évangile, pour l'établissement de l'Église, différaient "des fruits de l'Esprit". Les "dons" étaient conférés par l'imposition des mains des apôtres ; ils ne se manifestaient spontanément que dans des cas exceptionnels (Actes 2 : 4 ; 10 : 45). Simon le magicien, bien que baptisé et possesseur d'un don pour son propre usage, était incapable de conférer les dons à d'autres et fut réprimandé par Pierre pour avoir offert de l'argent afin d'obtenir ce pouvoir purement apostolique (Actes 8 : 13-21). Le même récit indique clairement que même Philippe l'Évangéliste, bien que capable d'accomplir des " prodiges et de grands miracles", ne pouvait pas conférer les dons de l'Esprit, mais il était obligé de quérir les apôtres pour qu'ils accordent ces dons à ses convertis. Tout ceci est entièrement d'accord avec la déclaration de l'Apôtre Paul que beaucoup des dons "cesseraient", "disparaîtraient " ; il en fut forcément ainsi, lorsque tous les Apôtres étant morts, tous ceux auxquels ils avaient conféré ces "dons" moururent aussi. Les dons de la foi, de l'espérance et de l'amour que l'Apôtre déclarait devoir demeurer n'étaient pas des dons miraculeux, mais des produits - des "fruits", ainsi qu'il les décrit ailleurs. - 1 Cor. 13 : 8 ; Jean 15 : 16.

Parmi les dons de l'Esprit, l'Apôtre spécifie celui (1) des Apôtres, (2) des prophètes, (3) des docteurs (instructeurs - Trad.). Nous avons encore avec nous le don des Apôtres, en ce sens que nous avons leurs enseignements dans le Nouveau Testament, si parfaits et si complets qu'ils n'exigent aucune adjonction ; et c'est pourquoi les douze apôtres n'ont pas de successeurs, et n'en ont pas besoin, puisqu'il n'y a que "douze apôtres de l'Agneau " ; ils sont les "douze étoiles", la couronne de l'Église ; ils sont les "douze fondements" de l'Église glorifiée, la Nouvelle Jérusalem (Jean 6 : 70 ; Apoc. 12 : 1 ; 21 : 14). Nous avons encore également, dans l'Église, les dons de prophètes ou commentateurs et des instructeurs, des serviteurs de Dieu et de son Église, parlant diverses langues ; mais désormais l'Esprit ne leur accorde plus ces dons instantanément et miraculeusement par l'imposition des mains des Apôtres sans qu'ils soient instruits et possèdent les talents nécessaires. Ces miracles ne sont plus nécessaires et ne sont plus employés - assurément plus au même degré qu'autrefois. Au lieu de cela, le Seigneur choisit en général, certaines personnes qui, par leurs aptitudes naturelles et leur instruction, sont compétentes pour ce service ; néanmoins, nous devons nous souvenir que la condition du coeur est beaucoup plus importante aux yeux du Seigneur que toutes les autres qualifications combinées, et qu'il est tout à fait capable d'employer ceux qu'il choisit (parce que remplis de son Esprit) pour être ses serviteurs et ambassadeurs spéciaux ; il peut leur procurer providentiellement une assistance sous la forme qu'il lui plaît ; tel fut le cas, par exemple, de Moïse, son serviteur spécial qui avait une élocution difficile Dieu lui donna Aaron pour être son porte-parole.

Le peuple du Seigneur ne doit pas oublier que, bien que l'administration ou la méthode ait changé, le même Seigneur par le moyen du même saint Esprit, dirige toujours les affaires de son Église d'une manière moins apparente, moins extérieurement visible, mais non moins réellement, non moins soigneusement et dans chacun des détails de ses affaires. Tous ceux qui appartiennent au troupeau du Seigneur, qui sont conduits par son Esprit et sont enseignés par sa Parole, doivent exercer un jugement discriminatoire à l'égard de ceux qui paraissent être des instructeurs et des évangélistes, et se présentent comme tels. Le peuple de Dieu ne doit pas accepter tels quels tous ceux qui font profession d'être des instructeurs et des évangélistes, mais seulement ceux chez qui ils discernent l'empreinte du Seigneur, marquée par la possession de ces dons ; l'une de ces mises à l'épreuve a trait à leur fidélité à la Parole de Dieu, car ils ne doivent pas se prêcher eux-mêmes, mais prêcher Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié, la puissance de Dieu et la sagesse de Dieu pour tous ceux qui croient. Si quelqu'un vient à nous avec un autre évangile, il nous est particulièrement enjoint de ne pas le recevoir comme instructeur de la Vérité, mais de le considérer comme un serviteur conscient ou inconscient de l'erreur.

Ainsi l'Esprit ou influence de Dieu, le saint Esprit ou influence de la Vérité, instruit-il son peuple, en guidant les membres (directement ou indirectement) dans la connaissance de Dieu. C'est ainsi qu'il est le canal de la réconciliation ("at-one-ment") actuellement (*) [Écrit en 1899 -Trad.] pour l'Église, et qu'il sera d'une manière un peu analogue, le canal de la réconciliation pour le monde dans l’âge prochain, quand l'Époux et l'Épouse [l'Église glorifiée] diront : "Viens... que celui qui veut prenne gratuitement de l'eau de la vie". - Apoc. 22 : 17.

Le puissant sauveur

A JÉSUS, soit toute la gloire :
Vie et salut sont dons gratuits.
Il lave, Il absout qui veut croire,
Moi-même fus sauvé par Lui.

CHOEUR
Puissant est Jésus Christ qui sauve,
Son salut est pour tout pécheur,
Son mérite m'est sûr et Son sang me rénove,
De la neige, oui, j'ai la blancheur !

Il m'a porté du sombre abîme
Dans la clarté de Son amour,
Et fait héritier légitime
Du céleste et royal séjour.

O sommets bénis de Sa grâce !
De Son amour, vastes torrents !
Mon coeur ardent que rien ne lasse
Vers Lui dirige ses élans !

En Lui, j'ai tout en abondance,
Ici-bas, c'est déjà mon ciel ;
Son sang me rend par l'innocence
Blanc comme neige du Carmel.

(Hymne 9)

Chapitre 9 - Le baptême, le témoignage et le sceau de l'esprit de Réconciliation

- Le baptême, le témoignage et le sceau de l'esprit de Réconciliation
- Le baptême général de l'esprit
- Priez pour obtenir le saint Esprit
- Le témoignage du saint Esprit
- Comment connaître le témoignage de l'Esprit
- 'Les différences d'administration' de l'esprit
- Ce que témoigne le saint Esprit
- Le futur témoignage du saint Esprit
- Sanctifiés par l'Esprit
- Soyez remplis de l'Esprit
- Le sceau de l'Esprit

Chapitre 9 - Le baptême, le témoignage et le sceau de l'esprit de Réconciliation

Le baptême de l'Esprit : un seul, en trois parties. - La signification de ce baptême. - " Les clefs du Royaume des Cieux". - Un autre baptême de l'Esprit promis "pour toute chair". - Sa signification. - Prière pour [recevoir] l'Esprit. - Le témoignage de l'Esprit. - Son importance. - Pas de paix avec Dieu sans l'Esprit. - Peu de personnes savent si elles le possèdent ou non. "C'est un point que je voudrais connaître". - Comment reconnaître le témoignage de l'Esprit. - Différences d'administration. - Le témoignage de l'Esprit. - "Sanctifiés par l'Esprit" . - "Remplis de l'Esprit". - "Le sceau de l'Esprit". - "La promesse" qu'il scelle. - Jusqu'au jour de la délivrance. - Parvenir au plus haut degré d'harmonie avec le Père et s'y maintenir, voilà le but :

"Et comme le jour de la Pentecôte s'accomplissait, ils étaient tous ensemble dans un même lieu. Et il se fit tout à coup du ciel un son, comme d'un souffle violent et impétueux, et il remplit toute la maison où ils étaient assis. Et il leur apparut des langues divisées, comme de feu ; et elles se posèrent sur chacun d'eux. Et ils furent tous ensemble remplis de l'Esprit Saint, et commencèrent à parler d'autres langues, selon que l'Esprit leur donnait de s'énoncer" - Actes 2 : 1-4.

Le jour de la Pentecôte fut un des jours les plus remarquables dans l'histoire de l'Église de l'Évangile. Il révélait que notre Rédempteur avait paru pour nous en la présence de Dieu, comme notre Souverain Sacrificateur, qu'il avait présenté au Père les mérites de son sacrifice achevé au Calvaire cinquante jours auparavant ; que le Père avait pleinement accepté le sacrifice et que, par conséquent, les apôtres et les croyants qui avaient accepté Jésus, qui étaient désireux de s'approcher du Père, et de devenir des fils de Dieu (Jean 1 : 12), étaient maintenant reconnus comme tels - le saint Esprit témoignant ainsi de leur acceptation. C'est pourquoi on l'appelle "l'Esprit d'adoption" (ou mieux : "l'Esprit de filiation" (*) ["Sonship" - DiagIott] - Trad.) dans la famille de Dieu. Il était juste qu'une question si importante fût clairement démontrée : il importait non seulement que les apôtres et les croyants reçussent le saint Esprit, l'Esprit de la faveur divine dans leur coeur, mais aussi qu'il y eût une manifestation extérieure qui serait une preuve satisfaisante, non seulement pour eux-mêmes mais pour tous les croyants après eux, que Dieu avait pleinement accepté les membres de l'Église comme des fils et des cohéritiers de Christ.

Rien, pourtant, dans le récit de cet événement, ne nécessite en aucun sens du mot la pensée d'un saint Esprit en personne, séparé du Père et du Fils. Tout au contraire, le fait que le saint Esprit était reçu en eux tous, implique de lui-même que le saint Esprit n'est pas une personne, mais une influence, un pouvoir exercé par une personne - la puissance ou l'influence de Dieu exercée dans et sur ceux dont il vient de faire ses enfants. Ceci est au surplus prouvé par le fait que les diverses capacités et aptitudes des apôtres furent rendues agissantes, vivifiées et amplifiées par cette influence. L'Apôtre explique que ce fut ici que notre Seigneur Jésus "fit des dons aux hommes" - des dons spirituels (Ps. 68 : 18 ; Eph. 4 : 8 - voir note Cr. - Trad.). Le grand don de sa propre vie avait déjà été fait et constituait le prix de la rédemption pour le monde entier ; une portion des myriades rachetées - un petit

troupeau - avait été spécialement donnée à Christ pour être ses cohéritiers et associés dans le Royaume, et la sélection de ce petit troupeau avait déjà commencé, ce dernier étant représenté dans ceux qui attendaient la bénédiction de la Pentecôte ; le temps était donc venu pour qu'ils fussent reconnus. Ce fut à ce moment-là que le Père reconnut l'Église de Christ, dans le sens que le don de son saint Esprit, comme influence et pouvoir, impliquait la réconciliation des croyants, de sorte qu'ils n'étaient plus désormais considérés comme des pécheurs et des étrangers, ni même comme des serviteurs ; ils étaient maintenant, comme des fils, faits "participants du don céleste". Nous sommes informés que ce saint Esprit, cette sainte influence, ce saint pouvoir qui émane de sa source, le Père, fut néanmoins répandu comme il convenait par le représentant honoré de Dieu, par qui toutes les bénédictions de Dieu sont venues et viendront, c'est-à-dire par Christ Jésus notre Seigneur et Chef (Tête).

L'apôtre Pierre, parlant sous l'influence inspiratrice du saint Esprit, expliqua la chose, que c'était du Père et par le Fils, disant : "Jésus - ayant été exalté par la droite de Dieu, et ayant reçu de la part du Père la promesse de l'Esprit saint, il a répandu ce que vous voyez et entendez" (Actes 2 : 33 - voir note D.). On ne saurait donc trop faire ressortir l'importance de ce baptême du saint Esprit, sachant qu'il manifeste l'acceptation de l'Église, et que sans lui, il n'existerait aucune preuve de l'acceptation du Sacrifice de notre Seigneur et de notre justification.

Il faut pourtant que nous nous opposions très énergiquement à l'idée commune mais erronée et entièrement antiscripturale qui prévaut parmi de nombreux chrétiens très sincères, que l'on doit s'attendre à de fréquents baptêmes du saint Esprit et qu'il faut les rechercher. Non seulement aucune des promesses de la Parole de Dieu ne nous garantit une telle attente, mais celle-ci est entièrement en contradiction avec les dispositions divines prises à ce sujet. On devrait remarquer que les Écritures ne mentionnent seulement que trois baptêmes du saint Esprit ; la nécessité que chacun d'eux ait lieu, et pas un de plus, est manifeste : les trois étant des parties ou divisions du seul baptême : (1) Le baptême de notre Seigneur Jésus, (2) Le Baptême de la Pentecôte, (3) Le baptême de Corneille, le premier Gentil converti accepté comme "fils". Examinons ces baptêmes de l'Esprit dans le même ordre :

(1) Le baptême du saint Esprit de notre Seigneur lui était nécessaire personnellement, afin qu'il pût être participant de la puissance divine, il l'était aussi comme agent divin, et comme gage de son héritage, son engendrement à la nature divine ; mais en outre, il était convenable également qu'il y eût une telle manifestation extérieure ou reconnaissance de sa personnalité qui permît aux autres de le connaître comme l'Oint de Dieu. La manifestation eut lieu sous la forme d'une colombe qui descendit et se posa sur lui. Dans ces circonstances, nous serions enclins à comprendre que le peuple en général fut témoin de cette manifestation de la faveur divine. La pensée est plutôt que Jean-Baptiste, qui faisait alors une oeuvre de réformation en Israël, et qui était reconnu comme prophète, serviteur de l'Éternel, fut le seul témoin de la descente de l'Esprit sur Jésus, et il rendit témoignage du fait. La déclaration est conçue en ces termes : "Et Jean rendit témoignage, disant : J'ai vu l'Esprit descendant du ciel comme une colombe, et il demeura sur lui. Et pour moi, je ne le connaissais pas [je ne savais pas qu'il était le Messie] mais celui qui m'a envoyé baptiser d'eau, celui-là m'a dit : "Celui sur qui tu verras l'Esprit descendre et demeurer sur lui, c'est

celui-là qui baptise du saint Esprit. Et moi, j'ai vu et j'ai rendu témoignage que celui-ci est le Fils de Dieu" - Jean 1 : 33.

(2) Le baptême de l'Église à la Pentecôte, ainsi que Jean l'explique ici, devait être fait par Christ, "c'est celui-là qui baptise du saint Esprit". Pierre le confirme, comme nous l'avons vu, déclarant que Christ répandit son saint Esprit. Lui seul peut baptiser ainsi, parce qu'il a racheté le monde, nous ayant tous rachetés par son précieux sang, et que nul ne peut venir au Père que par lui ; c'est aussi parce que le Père ne juge personne mais qu'il a remis tout jugement au Fils, et parce que le Fils, hautement exalté, agit comme le représentant du Père pour introduire dans la pleine communion avec le Père ceux qui viennent au Père par lui. Nous avons déjà vu que ce baptême de l'Église avec le saint Esprit était nécessaire pour être une attestation, un témoignage, comme il avait été nécessaire que le baptême de l'Esprit sur notre Seigneur Jésus fût témoigné et attesté.

Le vent impétueux qui remplit la salle, et les "langues séparées qui semblaient de feu" qui "se posèrent sur chacun d'eux" (probablement sur les onze apôtres seulement, les désignant comme les représentants spéciaux du Seigneur, et les porte-parole du saint Esprit, v. 14) n'étaient pas le saint Esprit, mais simplement des manifestations visibles de ce qui est invisible. De même, la colombe vue par Jean n'était pas l'Esprit, mais une manifestation pour ses sens. La colombe, emblème de la paix et de la pureté, représentait parfaitement la plénitude de l'esprit d'amour de Jéhovah en Jésus ; de même les flammes en forme de langues représentaient très bien la mission des apôtres qui, sous le saint Esprit, étaient chargés de "déposer" comme des "témoins". - Actes 2 : 32 ; 3 : 15 ; 5 : 32 ; 10 : 39, 41 ; 13 : 31.

(3) Une manifestation spéciale de la puissance divine à l'occasion de l'acceptation de Corneille, le premier Gentil converti, était nécessaire, parce que jusque là les Gentils avaient été des déshérités, inacceptables par Dieu, même comme serviteurs ; c'est pourquoi les croyants juifs n'auraient pu admettre que les Gentils fussent acceptés à la haute position de Fils de Dieu, à moins que ne fût accordée à cet effet quelque claire manifestation de la faveur divine.

Ainsi que nous l'avons déjà vu, il n'était pas dans le programme divin qu'aucun des Gentils fût accepté avant la fin des "soixante-dix semaines" de faveur spéciale accordée aux Juifs, trois ans et demi après la Pentecôte (*) [Voir Études dans les Écritures, Vol. II, Chap. 7] ; par conséquent, le fait que des convertis d'entre les Gentils étaient appelés à être des co-héritiers (sur un pied d'égalité) avec des convertis d'entre les Juifs, ne pouvait être indiqué dans le baptême de l'Esprit à la Pentecôte. En raison des préjugés profondément enracinés des apôtres aussi bien que d'autres Juifs, il était très à-propos que l'acceptation de Corneille fût manifestée aux sens des apôtres par les mêmes preuves que celles données à la Pentecôte. Par contre, il n'est pas nécessaire de supposer que les "langues en forme de flammes", se posèrent sur Corneille : en commun avec les convertis du judaïsme, il reçut probablement certains des "dons" de l'Esprit qui vinrent sur tous à la Pentecôte.

Comment donc, aurions-nous jamais pu savoir que les Gentils étaient acceptés par l'Éternel ? Si le baptême de l'Esprit et les bénédictions de la Pentecôte n'étaient venus que sur les croyants de la postérité naturelle d'Abraham, nous aurions pu rester dans le doute à travers tout l'Age de l'Évangile au sujet de la situation véritable du peuple de Dieu qui, par descendance naturelle, étaient des Gentils. Mais, par le baptême de l'Esprit descendu sur Corneille, l'Éternel fit voir manifestement qu'il n'existait plus désormais aucune différence entre Juif et Gentil, esclave et libre, homme et femme en ce qui concerne son acceptation en Christ. Personne n'est acceptable par lui-même, dans sa propre injustice ; c'est pourquoi il n'y a que ceux qui viennent au Père par le Fils bien-aimé qui sont acceptés en lui. - 1 Cor. 12 : 13.

En dehors de ces trois baptêmes du saint Esprit, il ne se trouve aucune autre allusion à ce sujet dans les Écritures ; en conséquence, l'idée de beaucoup de membres du peuple de Dieu, qu'il leur faut attendre, travailler et prier en vue d'un autre baptême ou de baptêmes répétés du saint Esprit, est tout à fait injustifiée. De tels baptêmes sont totalement inutiles parce que le seul baptême de la Pentecôte, complété par celui de Corneille, satisfait toute exigence. Ces baptêmes ne vinrent pas simplement sur les individus qui reçurent la bénédiction, mais, d'une manière représentative, ils étaient destinés à l'Église et sur l'Église, le Corps de Christ considéré comme un tout. Le fait que cette oeuvre représentative pour l'Église fut faite en deux parties - sur les premiers croyants juifs à la Pentecôte, et sur les premiers croyants Gentils dans la maison de Corneille - est simplement en accord avec la déclaration de notre Seigneur à Pierre sur ce sujet, avant sa crucifixion, lorsqu'il dit : "Je te donnerai les clefs du Royaume des cieux" (Matt. 16 : 19). Une clef implique le pouvoir d'ouvrir une serrure, d'ouvrir une porte, et les clefs, au pluriel, sous-entendent qu'il y a plus d'une porte à ouvrir. En fait, il y avait tout juste deux portes, et tout juste deux clefs ; l'Apôtre Pierre se servit des deux clefs pour ouvrir à la fois aux Juifs et aux Gentils, comme le Seigneur l'avait prédit. Il se servit de la première clef à la Pentecôte, où il fut le premier, le chef, le principal orateur qui ouvrit la nouvelle dispensation de l'Esprit aux trois mille qui, séance tenante, crurent et franchirent la porte (Actes 2 : 37-41). De plus, lorsque le temps convenable pour prêcher l'Évangile aux Gentils fut arrivé, le Seigneur, selon son choix, envoya Pierre pour faire ce travail, disant à Corneille de demander Pierre et à Pierre d'aller vers Corneille, et d'annoncer les paroles de l'Évangile à lui et à sa famille. A cette occasion, Pierre se servit de la seconde clef, ouvrant la porte de l'Évangile aux Gentils, Dieu attestant le fait par les manifestations miraculeuses de son saint Esprit sur Corneille et sur les autres croyants gentils consacrés qui se trouvaient avec lui.

La pensée exacte quant au baptême du saint Esprit est celle d'une effusion, d'un épanchement, d'une onction qui, toutefois, est si complète, (couvrant chaque membre du corps) qu'elle peut proprement être appelée une immersion, ou "baptême". Cette même onction, ou baptême, continue à descendre sur l'Église durant tout l'Age, couvrant, pénétrant, sanctifiant, bénissant, oignant, depuis ce moment-là jusqu'à nos jours chacun de ceux qui entrent dans le "corps" oint. Et cela se poursuivra jusqu'à ce que le dernier membre ait été reçu et complètement oint (*) [Écrit en 1899 - Trad.]. L'Apôtre Jean, parlant également de ce baptême, l'appelant une onction, déclare : "L'onction que vous avez reçue de lui demeure en vous" (1 Jean 2 : 27 ; Ps. 133 : 2). Il ne dit pas : les nombreuses onctions que vous avez

reçues, mais fonction, l'unique onction, toute autre onction serait tout à fait superflue et contraire à l'arrangement divin.

Du point de vue divin, l'Église entière est reconnue comme une seule unité - comme un tout, car "de même que le corps est un, et qu'il a plusieurs membres... ainsi aussi est le Christ... Vous êtes le corps de Christ, et ses membres chacun en particulier" (1 Cor. 12 : 12, 27). Cette pensée est bien exprimée également par les Écritures qui nous montrent que si, d'une part, le Seigneur nous considère individuellement, et agit à maints égards avec nous individuellement, d'autre part, notre position devant le Père n'est pas tellement en tant qu'unités, mais comme des membres ou parties d'une unité qui est le Christ, tête et corps. C'est pourquoi nous sommes informés qu'après avoir cru, le pas suivant à faire est d'entrer dans le corps de Christ - d'être baptisé dans son corps (*) [Écrit en 1899 - Trad.].

Nous ne discuterons pas ici du baptême en général, laissant cela pour un examen futur, mais nous prenons acte du fait que les croyants sont invités à être baptisés en Christ, afin qu'ils puissent venir dans ou sous son baptême du saint Esprit. Le saint Esprit n'étant pas une personne, mais un saint Esprit ou une sainte puissance possédée par l'Église, tous ceux qui veulent avoir cette bénédiction, doivent entrer dans la parenté de cette Église, le corps de Christ. Elle ne peut être obtenue autrement. Par ceci, nous ne voulons pas dire qu'il faut être membre d'une église terrestre (d'un corps méthodiste, d'un corps presbytérien, d'un corps luthérien, d'un corps catholique romain ou de tout autre corps d'organisation humaine). Nous entendons l'appartenance à l’ecclésia dont les membres peuvent, d'une manière certaine, être reconnus seulement par leur possession du saint Esprit d'amour - attesté par ses divers fruits et dont il est rendu témoignage comme nous l'avons vu précédemment.

Quiconque devient vraiment uni avec Christ, et par suite vraiment uni avec tous les membres du corps de Christ, n'a pas besoin de prier pour obtenir de nouvelles bénédictions présentes ou futures de la Pentecôte, mais il peut regarder en arrière avec joie et confiance à la bénédiction de la Pentecôte originale et à celle qui vint sur Corneille, comme étant les preuves que le Père donna, par Christ, pour montrer qu'il acceptait l'Église comme un tout. Et avec ces dispositions divines de Dieu, (ou "arrangement" - Trad.), tous devraient être pleinement satisfaits. Nous ne disons pas que notre Seigneur est courroucé contre ceux qui, à cause de conceptions erronées, demandent contrairement à sa volonté d'avoir de nombreuses Pentecôtes ; nous voulons plutôt supposer qu'il aura compassion de leur ignorance et de leurs prières mal dirigées, et que, sans changer ses plans et arrangements, il leur accordera une bénédiction - dans la mesure où le permettront leurs fausses espérances et leur négligence de sa Parole - il acceptera les soupirs de leur esprit demandant la communion céleste.

Il est étrange que ces chers amis qui prient continuellement pour des baptêmes de l'Esprit n'aient jamais remarqué que les Apôtres ne prièrent pas pour d'autres Pentecôtes, et qu'ils n'instruisirent pas l'Église à le faire. Ces amis pensent-ils être plus sages que les apôtres inspirés, ou plus saints qu'eux, ou plus désireux qu'eux d'être remplis de l'Esprit ? Nous voulons croire qu'ils n'ont pas de pareilles idées d'égoïsme et de présomption, et que leurs

sentiments sont simplement ceux d'enfants ignorants qui, étourdiment et parfois d'une manière irritable, importunent des parents indulgents pour obtenir des bénédictions et des grâces inutiles qui n'ont pas été promises, et ne peuvent pas leur être accordées.

Le baptême général de l'esprit

"Après cela, je répandrai mon esprit pour (*) [Bien rendu dans le texte anglais, p. 218, § 1, ligne 7 - Trad.] toute chair". - Joël 2 : 28.

C'est le saint Esprit qui sera le canal (ou "voie", "moyen", "intermédiaire" - Trad.) de réconciliation entre le Tout-Puissant et la race des pécheurs rachetés par la précieuse vie de Christ. De même que l'objet du sacrifice de Christ fut d'ouvrir la voie par laquelle Dieu pourrait être juste, et cependant être le justificateur de tous ceux qui croient en Jésus et qui cherchent à venir au Père par lui, ainsi, son oeuvre, comme Souverain Sacrificateur glorifié, sera de ramener dans la pleine communion avec Dieu tous les membres de la race rachetée qui désireront revenir lorsqu'il leur sera accordé la pleine connaissance et l'occasion pleinement favorable. Nous avons vu que cette oeuvre qui consiste à ramener les membres de la race déchue en harmonie avec Dieu se divise en deux parties : (1) l'Église de cet Age de l'Évangile, et (2) tous ceux des autres humains qui le voudront durant l'Age millénaire prochain.

Nous avons vu que l'accord ne se fonde pas sur le fait que Dieu ferme les yeux sur le péché, l'excuse et nous permet de revenir à ses faveurs en restant des pécheurs. Il faut, au contraire, que les pécheurs rejettent leurs péchés, acceptent de tout coeur le modèle divin de la droiture ("righteousness") et reviennent en pleine harmonie avec Dieu ; dans ce but, ils chercheront et obtiendront, par des canaux désignés, et sous la surveillance de Christ, le saint Esprit - la mentalité, la volonté, la disposition - du Père Céleste qu'ils recevront comme leur propre mentalité, volonté ou disposition, et ils seront ainsi transformés par le renouvellement de leur mentalité. Tel est, ainsi que nous l'avons vu, le programme de Dieu pour l'Église d'une part et aussi, d'autre part, pour la réconciliation du monde avec Dieu par Christ, pendant l'Age prochain. Pas un iota de la loi divine ne sera modifié : le péché et l'imperfection ne seront pas excusés ni considérés comme perfection et justice.

Le monde des humains sera entre les mains du Christ pour être réformé et rétabli à l'image de Dieu qu'Adam, le père, perdit par sa transgression. L'un des moyens de ramener le monde en accord avec Dieu, sera de faire disparaître l'influence de Satan qui agit maintenant sur le monde, enchaînant et aveuglant les humains (2 Cor. 4 : 4 ; Apoc. 20 : 2) ; après quoi, au lieu que le monde soit sous l'influence ou sous l'esprit de tromperie, d'erreur, d'ignorance et de superstition, il sera au contraire sous l'influence ou sous l'esprit de vérité, de justice et d'amour. Au lieu que les influences extérieures exercent une pression sur le coeur des hommes pour le remplir de colère, de malice, de haine, de querelle et d'égoïsme, cette influence ou esprit sera bridée et finalement détruite, et l'influence ou esprit contraire de justice, de bonté, de miséricorde, de sympathie, d'amour sera développé. Ainsi, par Christ, le

saint Esprit de Dieu sera répandu pour le monde des humains - en premier lieu, afin de leur donner la lumière ; en second lieu, pour leur assurer l'aide, l'assistance, la force de vaincre leurs propres penchants hérités et, en troisième lieu pour les instruire et les ramener à l'image et à la ressemblance de Dieu, perdues par la désobéissance de leur père Adam.

Alors que ces privilèges et bénédictions futurs pour le monde sont glorieux et réjouissent nos coeurs bien au-delà de tout ce que le peuple de l'Éternel a vu dans les temps passés, ils n'offrent néanmoins aucune cause de satisfaction aux ennemis de l'Éternel, ni à ceux qui, lorsqu'ils en ont l'occasion, refusent de recevoir de son Esprit et d'en être remplis. Il sera répandu pour toute chair, mais il sera nécessaire à ceux qui voudront en jouir et en profiter, de tirer parti de ses privilèges ; de même qu'il est nécessaire aux croyants de cet Age de l'Évangile qui voudraient venir sous le saint Esprit et être bénis par lui, de faire usage des moyens nécessaires, c'est-à-dire de se consacrer et de manger la vérité afin d'en acquérir "l'Esprit de la vérité" . Lorsque le grand Prophète et Dispensateur de Vie, le Souverain Sacrificateur selon l'ordre de Melchisédec (le Christ, tête et corps au complet) se présentera pour bénir le monde, cela signifiera une bénédiction pour tous ceux qui recevront les paroles de ce prophète et obéiront ils obtiendront la bénédiction de la vie éternelle par l'obéissance ; cela signifiera aussi la destruction par la Seconde Mort de tous ceux qui refuseront de l'écouter, ainsi qu'il est écrit : "Toute âme qui n'écoutera pas [n'obéira pas] à ce prophète sera exterminée du milieu du peuple". - Actes 3 : 23.

La prophétie de Joël, il faut le remarquer, est exposée dans l'ordre inverse de son accomplissement ; la bénédiction pour toute chair est énoncée la première et celle pour l'Église ensuite.

Ce fut sans nul doute le dessein de l'Éternel de présenter les choses dans cet ordre, de manière à cacher certains des glorieux traits de cette grande promesse, jusqu'à ce que le temps soit venu de la comprendre (Dan. 12 : 9, 10). Bien qu'elle ait été lue pendant des siècles, elle ne pouvait être ouverte et dévoiler ses merveilleux trésors avant le "propre temps" de Dieu. Tout au long de cet Age de l'Évangile, l'Éternel a répandu son Esprit sur ses serviteurs et ses servantes seulement ; bénie a été l'expérience de tous ceux qui l'ont reçu, de tous ceux qui ont été immergés dans le corps de Christ et faits participants de son onction comme fils. C'est à ce point important que l'Apôtre Pierre en fit allusion dans son discours de la Pentecôte. Il cita les deux parties de la prophétie, mais, sous la direction du saint Esprit, il n'expliqua pas, n'éclaira pas la première partie, parce que le temps où elle devait être comprise n'était pas encore venu. C'est pourquoi, au lieu d'expliquer la différence entre le saint Esprit pour les serviteurs et les servantes durant cet Age de l'Évangile ("en ces jours-là"), et le saint Esprit pour toute chair "après cela" dans l'Age prochain, il dit simplement, parlant du saint Esprit sur lui-même et les autres croyants : "C'est ici ce qui a été dit par le prophète Joël" - une partie, le commencement de ce qui fut annoncé. Ce ne sera pas complet avant l'effusion de l'Esprit pour toute chair, ce qui n'a pas encore eu lieu. En outre, le prophète mentionne d'autres choses qui ne sont pas encore accomplies. Il fait allusion à l'obscurcissement du soleil et de la lune, et à la venue du grand et très important jour de l'Éternel, événements maintenant (*) [Écrit en 1899 - Trad.] imminents ; c'est le grand jour de la colère qui intervient et établit une séparation entre la dispensation où l'effusion du

saint Esprit a lieu pour l'Église, "les serviteurs et les servantes", "en ces jours-là", et la dispensation suivante où le saint Esprit sera répandu pour "toute chair", "après cela".

Comme nous l'avons vu, il n'y aura aucune différence entre l'Esprit de Dieu, quand il viendra pour le monde dans l'Age prochain et l'Esprit de Dieu tel qu'il vient pour l'Église pendant cet Age-ci, parce que c'est le même Esprit de vérité, de justice, de sainteté, de sanctification, d'harmonie avec Dieu, c'est-à-dire l'Esprit ou l'influence que Dieu exercera en faveur de la justice, de la bonté et de la vérité. Toutefois, cela ne signifiera pas la même chose qu'aujourd'hui dans tous les détails. Recevoir le saint Esprit de Dieu maintenant, et vivre en accord avec lui, cela signifie nécessairement entrer en conflit avec l'esprit du monde qui abonde de toutes parts. C'est pour cette raison que ceux qui reçoivent le saint Esprit maintenant et qui marchent en harmonie avec lui, sont avertis de s'attendre à la persécution et à l'opposition de tous ceux qui n'ont pas l'Esprit, c'est-à-dire la grande majorité.

Recevoir le saint Esprit dans l'avenir n'impliquera pas la persécution parce que l'ordre - l'arrangement, le gouvernement - de l'Age prochain sera très différent du présent ; alors que le prince du monde actuel est Satan, le prince du monde ou âge à venir sera Christ ; et alors que la majorité des humains est maintenant sous l'influence de Satan, volontairement ou involontairement, le sachant ou l'ignorant, dans l'Age prochain le monde entier sera sous l'influence de Christ et de son gouvernement juste. La Vérité sera alors rendue libre et tous la posséderont depuis le plus petit jusqu'au plus grand. Étant donné que la loi de l'Age prochain sera la loi de justice, de vérité, de bonté, et celle qui gouvernera, comme Royaume de Dieu, ceux qui se mettront d'accord avec ce gouvernement et sa loi, et qui auront l'Esprit de Vérité, ne souffriront pas, de ce fait, la persécution, mais au contraire, ils connaîtront la faveur et les bénédictions et progresseront selon la part qu'ils auront de cet Esprit de sainteté.

La possession du saint Esprit, durant l'Age millénaire, ne signifiera pas, comme durant cet Age-ci, un engendrement de l'Esprit à une nature-esprit, pas plus qu'une acceptation comme cohéritiers de Christ dans le Royaume. Cette promesse n'appartient qu'à cet Age de l'Évangile, à la classe des serviteurs et des servantes qui reçoivent le saint Esprit et sont animés par lui durant cet âge où, en raison de la prévalence du mal, ils sont obligés de souffrir pour la cause de la justice ; c'est pourquoi, "l'Esprit de gloire et de Dieu repose sur eux" - 1 Pi. 4 : 14.

Avoir le saint Esprit, pendant l'Age millénaire, signifiera simplement vivre en harmonie avec Christ, le Médiateur, et de ce fait être en communion avec Dieu ; être digne de recevoir les bénédictions que Dieu a préparées pour l'humanité en général. Ces bénédictions ne sont pas un changement de nature (à la nature divine), mais un rétablissement à tout ce qui a été perdu par la chute du premier Adam (Actes 3 : 19-21). La possession du saint-Esprit par ceux-là sera une preuve que l'oeuvre de régénération exécutée par le second Adam à la perfection de la nature humaine "rachetée" pour eux par la grande offrande pour le péché a commencé en eux, et que, si elle se poursuit, elle apportera en fin de compte la perfection du rétablissement à la ressemblance humaine du divin Père.

Nous devons nous souvenir que les bénédictions que Christ, en qualité de régénérateur du

monde, donnera aux humains pendant l'Age millénaire, sont celles qu'il racheta pour eux par son sacrifice. Quand il se donna, lui "l'homme Christ Jésus", prix correspondant à l'homme Adam, sur qui reposait la condamnation, ce furent la nature humaine, les droits, les privilèges, la vie et le royaume d'Adam qui furent rachetés par le grand sacrifice pour les péchés ; ce sont ces choses rachetées qui doivent être restituées aux humains régénérés par leur régénérateur où père. Christ Jésus, notre Seigneur, le second Adam. - Eph. 1 : 14 ; Actes 3 : 19-23.

Le fait que Jésus ne fut pas le second Adam quand il était en chair, mais qu'il est le second Adam comme être-esprit (depuis sa résurrection), n'implique pas que lui, comme second père de la race, donnerait à l'humanité la vie ou l'existence spirituelle dans leur régénération. Au contraire, nous devons nous souvenir que la pensée rendue par le mot "père" est simplement celle de "donateur de vie", sans égard à la nature. Ainsi, dans la création d'Adam, le père, il est appelé un fils de Dieu, parce que créé à la ressemblance et à l'image morales de Dieu, ce qui n'implique pas, qu'il ait été créé dans la nature divine, car nous savons qu'il était de la terre, terrestre, tandis que Dieu est un esprit. Les principes fondamentaux de cette puissance par laquelle Dieu, comme donateur de vie, est devenu le Père de toute la création, par l'entreprise de son agent actif, notre Seigneur, sont exposés plus particulièrement dans un chapitre précédent sous le titre : "Celui qui fut sans souillure" ; nous appelons simplement l'attention ici sur la question pour prévenir toute méprise. Les desseins de Dieu concernant la création du monde, celle de l'homme qui en est l'habitant et le seigneur, et celle des animaux inférieurs qui sont ses sujets, n'ont pas été changés par le fait que la désobéissance et la chute furent permises : le plan original demeure, tel qu'il fut au début. Après que le mal entrepris par Satan aura été finalement effacé, le plan de Dieu, tel qu'il a été conçu, sera pleinement accompli par Christ. L'Église de cet Age de l'Évangile, qui sera comme nous l'avons vu, hautement élevée et glorifiée comme l'Épouse et cohéritière de Christ, fait exception au rétablissement de l'humanité : elle est choisie pour un dessein spécial et elle est spécialement examinée, mise à l'épreuve, formée et préparée pour une haute exaltation, pour hériter avec Christ, pour subir un changement de la nature humaine à une nature supérieure à celle des anges ("bien au-dessus des anges, principautés et puissances") ; ses membres seront rendus participants de la nature divine.

Si nous ne devons pas prier pour de nouveaux baptêmes du saint Esprit qui n'ont jamais été promis, les Écritures nous enseignent d'une façon très positive à rechercher le saint Esprit et à prier pour l'obtenir comme étant une part d'héritage satisfaisante.

Priez pour obtenir le saint Esprit

"Si donc vous, qui êtes méchants, vous savez donner à vos enfants des bonnes choses, combien plus le Père qui est du ciel donnera-t-il l'Esprit saint à ceux qui le lui demandent". - Luc 11 : 13.

Quoique "toutes choses soient par le Fils", cependant, ici, comme partout, ce dernier rend la

gloire et l'honneur au Père, comme étant la source de toute bénédiction. Toute l'oeuvre de rédemption et de réconciliation est l'oeuvre du Père exécutée par le Fils. Notre Seigneur déclare que c'est le bon plaisir du Père que nous ayons de plus en plus de son Esprit de sainteté. Il nous invite à le rechercher et à le demander comme étant la bénédiction suprême. En ce qui concerne les bénédictions terrestres, notre Rédempteur nous dit que notre Père, céleste sait de quoi nous avons besoin. II sait mieux que nous quelles bénédictions terrestres nous seront utiles, et celles qui nous seraient nuisibles. Nous n'avons donc pas besoin, comme le font les non-régénérés et les païens, d'avoir envie de bénédictions terrestres et de prier pour les avoir, mais plutôt, ayant acquis la parenté de fils et ayant pleine confiance, en la providence du Père, nous pouvons nous attendre à ce qu'il nous donne ce qui convient, le mieux, et nous pouvons nous reposer satisfaits de cette promesse et de cette foi.

Il plaît au Père céleste de nous voir désirer et demander une mesure de plus en plus grande de saint Esprit - une disposition de plus en plus en harmonie avec son Esprit. Et tous ceux qui ainsi le désirent, le demandent et le cherchent, auront leurs désirs convenables satisfaits ; le Père se fera un plaisir de disposer les choses qui les concernent afin que tout ce qui, en eux ou dans leur entourage, entravait l'Esprit soit enlevé et que son Esprit d'amour puisse abonder en eux, c'est-à-dire qu'ils puissent être remplis de l'Esprit. Mais il n'y a rien en tout cela qui suggère la nécessité de nouveaux baptêmes du saint Esprit ; le baptême eut lieu au commencement ; tout ce qui reste à faire est d'ouvrir les "vannes" dans toutes les directions, de manière que le saint Esprit d'amour et de vérité pénètre et imprègne chaque action, parole et pensée de notre être. Nous avons besoin de l'assistance divine, des indications de la sagesse et de la providence de l'Éternel pour nous montrer ce qui obstrue les "vannes", et nous aider à l'enlever.

L'Esprit de sainteté en abondance ne peut être reçu seulement que par ceux qui le désirent ardemment et le recherchent par la prière et l'effort. Il faut que l'esprit du monde soit chassé de notre coeur dans la proportion où nous voulons que ce dernier soit rempli du saint Esprit, disposition ou influence. La volonté personnelle doit aussi quitter les lieux, car c'est dans la mesure où nous sommes vidés de toutes autres choses que nous sommes prêts à recevoir une bonne mesure du saint Esprit ; le Seigneur voudrait donc que nous venions à cette condition de désir ardent d'être rempli de son Esprit de sainteté, de manière que nous puissions être disposés et désireux de supplanter et d'extirper toute autre influence et volonté contraires.

Telle est évidemment la pensée de l'Apôtre dans sa prière pour l'Église d'Éphèse que "le Christ [l'Esprit de Christ] habite dans vos coeurs par la foi [afin que figurativement, il puisse s'asseoir comme roi, gouverneur, directeur de toute pensée, parole et acte] ; afin que vous soyez enracinés et fondés dans l'amour [le saint Esprit ou disposition] ; afin que vous soyez capables de comprendre avec tous les saints quelle est la largeur et la longueur, et la profondeur et la hauteur, et de connaître l'amour du Christ qui surpasse toute connaissance, afin que vous soyez remplis jusqu'à toute la plénitude de Dieu (Eph. 3 : 17-19). Celui qui est rempli de l'Esprit de Christ, et de l'appréciation profonde de l'amour qu'il manifesta, aura l'Esprit du Père dans une mesure abondante.

Rien dans le passage biblique examiné ne veut dire qu'il plairait au Père céleste que ses enfants lui demandent un autre Dieu - une troisième personne d'une trinité de Dieux égaux entre eux. Le passage et son contexte repoussent pareille pensée, et ceux qui entretiennent une vue erronée de ce genre doivent nécessairement être aveuglés dans la même mesure sur la vraie beauté et la force de cette promesse. Il serait étrange, en vérité, qu'un membre d'une trinité de Dieux égaux entre eux parlât d'un autre Dieu qui aurait la puissance et le désir de donner le troisième Dieu de la même manière que des parents terrestres donnent du pain, du poisson ou des oeufs à leurs enfants (Voyez les versets précédents). Le passage entier n'est logique que si l'on comprend convenablement que le saint Esprit est l'influence ou la disposition divine accordée de diverses manières pour réconforter et édifier spirituellement les enfants de Dieu.

Notre texte fait une comparaison entre de bons parents terrestres qui donnent de la nourriture naturelle à leurs enfants et notre bon Père céleste qui donne son saint Esprit à ceux qui le lui demandent. Mais de même que les parents terrestres placent la nourriture à la portée de leurs enfants, mais ne les forcent pas à la prendre, ainsi, notre Père céleste a mis à la portée de sa famille spirituelle les bonnes provisions de sa grâce, mais il n'oblige personne à en prendre. Il faut que nous ayons faim et soif d'elles, que nous les cherchions, non avec doute, mais avec foi, sachant que notre Père céleste veut nous donner de bonnes choses. Quand donc nous prions pour obtenir le saint Esprit, ou pour être remplis de l'Esprit du Seigneur, nous devons chercher avec soin et trouver la disposition qu'il a prise pour répondre à ces prières qu'il a ainsi inspirées et dirigées.

Nous trouvons cette disposition dans la Parole de Vérité ; mais il ne suffit pas de trouver où elle est ; si nous désirons être remplis, il faut que nous mangions ; assurément, nous devons prendre effectivement part au festin ou bien nous ne ressentirons pas la satisfaction que la nourriture était destinée à donner. Celui qui ne veut pas manger à une table abondamment servie gardera l'estomac creux et sera affamé aussi certainement que s'il n'y avait pas de nourriture. De même qu'il ne suffit pas de demander la bénédiction sur la nourriture pour nous restaurer, mais qu'il nous faut ensuite la manger, ainsi il ne suffit pas de posséder la Parole de Dieu et d'offrir notre prière pour être remplis de l'Esprit ; il faut que nous mangions la Parole de Dieu, si nous voulons en puiser l'Esprit.

Notre Maître déclara : "Les paroles que moi je vous dis sont Esprit et sont vie" (Jean 6 : 63). Ce que dit le prophète est vrai de tous ceux qui sont remplis de l'Esprit : "Tes paroles se sont-elles trouvées, je les ai mangées" (Jér. 15 : 16 ; Apoc. 10 : 9). Il est absolument inutile pour nous de prier : "Seigneur, Seigneur, donne-nous l'Esprit", si nous négligeons la Parole de Vérité que l'Esprit a fournie pour que nous en soyons remplis. Si nous nous bornons à prier pour obtenir l'Esprit et que nous n'employons pas les moyens convenables pour obtenir l'Esprit de vérité, nous continuerons à être tout au plus des "petits enfants en Christ", cherchant des signes extérieurs pour prouver notre parenté avec le Seigneur, au lieu du témoignage intérieur que donne la Parole de vérité fournie par lui.

Le témoignage du saint Esprit

"L'Esprit lui-même rend témoignage avec notre esprit, que nous sommes enfants de Dieu". - (Rom. 8 : 16 - D.).

Peu de doctrines ont une importance plus grande que celle-ci pour les enfants de Dieu, car c'est de ce témoignage que dépend dans une grande mesure la possession, pour eux, de "la paix de Dieu qui surpasse toute connaissance" (Phil. 4 : 7). Comment peuvent-ils avoir la "pleine assurance de foi" (Héb. 10 : 22) s'ils manquent du témoignage de l'Esprit attestant leur filiation, leur adoption dans la famille de Dieu ? Et pourtant, combien peu ont la moindre idée de ce que signifie l'expression "témoignage de l'Esprit", ou du genre d'expériences qu'on doit espérer et auxquelles on doit s'attendre et qui constituent le témoignage de l'Esprit à notre filiation !

La question est donc très importante. Comment le saint Esprit nous donne-t-il le témoignage que nous sommes réconciliés avec le Père, que nous sommes devenus des fils de Dieu et que, sous la divine providence, nous sommes en préparation pour les glorieuses choses que Dieu a en réserve pour ceux qui l'aiment et qui doivent être cohéritiers de Christ notre Seigneur, dans le Royaume millénaire ? Il y a peu de sujets qui aient plus troublé les chrétiens en général que celui relatif au témoignage de l'Esprit. Ignorant ce qu'est ce témoignage, beaucoup parmi les meilleurs des enfants du Seigneur sont forcés de confesser qu'ils ne savent pas s'ils l'ont ou s'ils ne l'ont pas ; D'autres, qui ont plus d'assurance que de connaissance, prétendent qu'ils ont le témoignage du saint Esprit et s'appuient pour le prouver sur leurs impressions de bonheur. Mais tôt ou tard, s'ils sont sincères, ils sont tenus de confesser que le témoignage sur lequel ils se reposent est des moins satisfaisants ; il leur fait défaut lorsqu'ils en ont le plus grand besoin. Quand tous les gens disent du bien d'eux, quand la santé est favorable, quand ils sont financièrement prospères, quand les amis sont nombreux, ils se sentent heureux ; mais dans la proportion où l'une quelconque de ces conditions est renversée, ils se sentent malheureux : ils perdent ce qu'ils supposaient être le "témoignage de l'Esprit" et s'écrient dans l'angoisse de leur âme :

"Où donc est le bonheur que je connus
Lorsque j'eus trouvé le Seigneur ?"

Ces gens sont trompés et égarés par leurs impressions : de temps en temps ils se sentent plus heureux et se pensent plus près de Dieu alors qu'en réalité, ils sont, sous la conduite de l'Adversaire, entraînés tout droit dans des tentations. Ceci explique certaines des "chutes de la grâce" fréquentes et soudaines éprouvées par certaines personnes qui en sont étonnées elles-mêmes ainsi que leurs amis. Trompées par un "témoignage" indigne de confiance, elles se croyaient en sûreté, n'étaient plus sur leurs gardes et devenaient une proie facile à la tentation, à l'instant même où elles se sentaient "si heureuses dans le Seigneur" (?). En outre, les épreuves et les déceptions de la vie qui ont pour but de nous rapprocher de notre Père et de nous faire apprécier davantage la tendre sympathie et la sollicitude affectueuse de notre Sauveur, sont en partie sans résultats pour cette catégorie de personnes, car perdant le témoignage de leurs impressions qu'elles considéraient faussement comme étant le témoignage de l'Esprit, elles se sentent si affligées, et si affamées et assoiffées d'un retour

des bonnes impressions qu'elles perdent beaucoup de précieuses leçons que l'on ne peut apprendre qu'en se penchant avec confiance sur le sein du Seigneur et en restant en communion avec lui, lorsqu'on passe par les Gethsémanés de la vie.

Une autre classe de chrétiens, apprenant que le "témoignage" des impressions est indigne de confiance, paraissent en conclure que Dieu a refusé toute preuve valable de sa faveur (pour eux du moins), tout "témoignage" certain de leur acceptation comme "fils" dans sa famille. Leurs doutes sont exprimés dans le cantique bien connu :

"II est un point que j'aimerais connaître
Et qui souvent me met dans l'embarras :
Oui ou non, est-ce que j'aime le Maître ?
Suis-je sien ou ne le suis-je pas ?"

Cette incertitude provient aussi en partie d'une incompréhension de la doctrine de l'élection ; cependant, ces amis ont tout à fait raison de conclure que leurs impressions variables ne pourraient être un critère convenable qui leur permette de juger de leur filiation. D'autres personnes croient être des fils de Dieu, parce que les Écritures déclarent : "Tu garderas dans une paix parfaite l’ esprit qui s'appuie sur toi", et qu'elles-mêmes éprouvent la paix de l'esprit, mais quand elles considèrent les païens et les gens du monde et qu'elles voient que beaucoup d’entre eux, ont également, en apparence, la paix de l'esprit, leur conception du témoignage de l'Esprit se prouve être insuffisante pour servir de base à leurs espérances, ou pour leur donner de l'assurance. Alors vient l'heure sombre et elles disent : Qu'il est facile d'être trompées et elles sont tourmentées par crainte d'avoir contristé l’esprit, car "la crainte porte avec elle du tourment". - 1 Jean 4 : 18.

Des personnes de grande crédulité (appelée à tort foi) s'imaginent entendre le "chuchotement" de l'Esprit à une oreille intérieure et elles s'en félicitent en conséquence, même si, plus tard, elles devaient apprendre avec certitude que l'information "chuchotée" était absolument fausse. D'antres chrétiens d'esprit plus logique, qui ne peuvent s'abuser ainsi, sont perplexes en constatant que leurs amis affirment avec confiance avoir le témoignage de l'Esprit, alors qu'eux-mêmes n'ont pas une telle assurance.

La difficulté réside surtout dans la croyance erronée affirmant que l'Esprit est une personne, et cherchant à établir cette (prétendue) personnalité de l'esprit dans ses témoignages. Lorsque l'on a reconnu que l'Esprit de Dieu est toute puissance ou toute influence que Dieu peut trouver bon d'exercer, le sujet devient plus clair et le "témoignage de l'Esprit" devient une affaire facile à discerner. Ce sera une bénédiction pour ceux qui ont ce témoignage d'en avoir la certitude absolue ; ce sera aussi une bénédiction pour ceux qui ne l'ont pas d'en être certains de manière qu'ils puissent, remplir les conditions requises et obtenir, le témoignage sans lequel nul n'est autorisé, à se considérer comme fils de Dieu dans une position acceptable au père.

Quelle joie et quelle paix divines sont par contre pour ceux qui ont le vrai témoignage - pour ceux qui ont passé par les véritables expériences et qui ont appris à en comprendre le sens ! C'est pour eux, en vérité la joie dans la douleur, la lumière dans les ténèbres, la consolation dans l'affliction, la force dans la faiblesse. Les directives explicites à ce sujet, comme sur tous les sujets se trouvent dans ce merveilleux livre, la Parole de notre Père, la Bible. C'est dans cet ouvrage et par ses témoignages, que l'Esprit de Dieu rend témoignage à notre esprit.

"Quels fermes fondements, pour vous, saints du Seigneur,

Sont posés pour la foi, dans la Sainte Écriture !

Que vous eût dit de plus son Tout-Puissant Auteur

A vous de qui Jésus fut la retraite sûre ?"

Comment connaître le témoignage de l'Esprit

On peut connaître la pensée ("mind") ou l'esprit d'un homme par ses paroles et sa conduite ; ainsi pouvons-nous connaître la pensée ou l'Esprit de Dieu par ses paroles et par ses actes. Selon le témoignage de sa Parole, quiconque vient à lui (par la foi, en renonçant aux mauvaises oeuvres et aux oeuvres mortes, par Jésus) est accepté (Héb. 7 : 25). Dès lors, les questions qui se posent d'elles-mêmes à ceux qui cherchent un témoignage de l'Esprit concernant leur filiation sont :

Ai-je bien été attiré à Christ ? - pour le reconnaître comme mon Rédempteur par la justice seule duquel je pourrais avoir accès au Père céleste, et être accepté de lui ?

Si l'on peut répondre affirmativement à cette question, la question suivante serait :

Me suis-je bien entièrement consacré ? - ma vie, mon temps, mes talents, mon influence, mon tout - à Dieu ? S'il peut répondre aussi par l'affirmative à cette question, le chercheur peut demeurer pleinement assuré qu'il a été accepté par le Père, dans le Bien-Aimé, et que Dieu le reconnaît comme fils. Si, scrutant les désirs et les sentiments de son propre coeur, il trouve qu'il a toujours confiance dans les mérites de Jésus, qu'il est toujours consacré pour faire la volonté de Dieu, il peut permettre à une douce confiance et à une douce paix, que cette pensée d'harmonie et de parenté avec Dieu apporte, de posséder entièrement son coeur. Cette conviction de la grâce de l'Éternel envers nous en Christ, édifiée avec des faits de notre propre expérience, bâtie sur le caractère inaltérable de Dieu et de sa Parole, n'est pas instable, ni changeante comme elle le serait si elle était édifiée sur les sables mouvants des impressions. Si des doutes ou des craintes s'introduisent à quelque heure sombre, nous n'avons simplement qu'à prendre la "Lampe" (la Parole de Dieu) et examiner de nouveau les faits et le fondement, et si notre coeur est toujours loyal envers Dieu, la foi, la joie et la paix nous reviendront instantanément ; si nous trouvons, par contre, que notre foi dans le "précieux sang" s'effondre, ou que notre consécration disparaît, nous connaissons alors la

vraie condition des choses et nous pouvons faire de suite les réparations nécessaires et rétablir ainsi notre pleine "assurance de foi" (Héb. 10 : 22). Mais que l'on remarque bien que quiconque voudrait avoir cette assurance doit avoir "scellé que Dieu est vrai" (Jean 3 : 33), que notre Seigneur ne change pas, mais qu'il est "le même hier, aujourd'hui et éternellement". Les membres du peuple du Seigneur peuvent donc rester assurés qu'une fois entrés dans les conditions de la faveur divine, ils peuvent y demeurer aussi longtemps que leur coeur est loyal envers Dieu et leurs désirs en harmonie avec sa volonté ; aussi longtemps qu'ils obéissent de tout coeur à ses commandements - sommairement renfermés dans le mot Amour pour Dieu et pour les hommes. - Héb. 11 : 6 ; 13 : 8.

Quiconque a franchi les étapes spécifiées a obtenu l'assurance, le "témoignage" de la Parole de Dieu, qu'il est un enfant de Dieu, et pendant l'Age de l'Évangile, cela signifie qu'il est un sarment du vrai cep, un membre à l'épreuve de la vraie Église (Jean 15 : 1). C'est à ceux-là que la Parole de Dieu témoigne qu'ils sont, entrés dans la vraie Église qui est le corps de Christ. Ce témoignage est donné à leur esprit, à leur mental, par l'Esprit de Dieu qui témoigne au moyen de la Parole. Le même Esprit de Vérité leur certifie que si leur coeur reste fidèle à l'Éternel jusqu'à la fin de leur épreuve, s'ils se chargent chaque jour volontairement et joyeusement de leur croix, en cherchant de leur mieux à suivre les traces du Maître, leur appartenance provisoire comme membres de l'Église de Christ sera bientôt changée en appartenance réelle, après qu'ils auront terminé leur course et été faits participants de la résurrection de Christ, de la première résurrection. - Phil. 3 : 10.

Cependant, l'Esprit de Dieu témoigne, au moyen de la Parole et avec une égale clarté, qu'il est possible à ceux qui sont déjà devenus des sarments de la vraie Vigne d'être retranchés, s'ils sont infidèles, s'ils ne produisent pas les fruits convenables de l'Esprit d'Amour : "Tout sarment en moi qui ne porte pas de fruit, il [le Père] l'ôte ; et tout sarment qui porte du fruit, il le nettoie, afin qu'il porte plus de fruits". L'Esprit de Dieu, au moyen de la Parole, nous atteste ou nous témoigne ainsi les règles et lois suivies par notre Père céleste dans ses rapports avec ses fils : " châtiments, émondages, enlèvement des scories, et développement des qualités qui porteront des fruits. Avoir ces expériences après être devenus des sarments de la "Vigne", c'est donc avoir le témoignage de l'Esprit que nous sommes toujours dans la "Vigne", et toujours reconnus comme ses "sarments", dont notre Seigneur prend toujours soin et qu'il discipline. Si, au contraire, quelqu'un ne subit pas ces disciplines, émondages, etc., après être devenu un sarment de la Vigne, il ne possède pas le "témoignage de l'Esprit", et par voie de conséquence il a raison de douter de son acceptation par l'Éternel. - Héb. 12 : 7.

Si nous étions tous absolument parfaits, après avoir été dûment éprouvés, le cas serait différent. Dieu nous aimerait alors pour notre perfection et notre harmonie avec lui-même ; alors, le châtiment et les expériences amères seraient des signes de sa défaveur. Mais dans la réalité, nous savons tous que tous sont imparfaits, que nous sommes tous bien loin du modèle divin, et que notre nouveau coeur, notre nouvelle volonté, notre mentalité ou notre esprit transformé sont seuls acceptables par Dieu, et cela grâce au mérite de Christ et d'une manière provisoire seulement, car nous sommes à l'épreuve pour acquérir notre développement et notre perfectionnement final. Ce n'est que dans la mesure où nous

apprenons à apprécier les perfections divines, et reconnaissons nos propres déficiences, que nous pouvons apprécier les nombreuses et importantes leçons qui doivent être apprises, et la nécessité des expériences pénibles par lesquelles il nous faut passer afin de développer en nous la ressemblance divine.

Les Écritures nous informent que le Père céleste prépare un glorieux Temple spirituel, dans lequel et par lequel le monde doit avoir le privilège de venir en réconciliation ("at-one-ment") avec le Père. Nous voyons dans les Écritures, quel est l'idéal du Grand Architecte à l'égard de ce temple, à savoir que l'idéal de l'ensemble fut représenté dans la personne de notre Seigneur Jésus-Christ, sa pierre angulaire principale, et "pierre du sommet", "posée dans les cieux". Nous pouvons mieux voir, dès lors, ce qui est exigé de tous ceux qui seront acceptables par Dieu comme "les pierres vivantes" de ce Temple, pour être édifiés ensemble avec Christ la Tête, "pour une habitation de Dieu par son Esprit". Et nous discernons notre propre rudesse naturelle, notre discordance avec les lignes gracieuses du Temple, dessinées dans sa "pierre du sommet" . Nous pouvons rapidement discerner que beaucoup de ciselage et de polissage nous sont absolument nécessaires si nous voulons être préparés et adaptés pour la place à laquelle nous aspirons dans ce temple, par la grâce de Dieu. C'est pourquoi ceux qui constatent qu'ils ne reçoivent pas de l'Éternel les coups de marteau et de ciseau, n'ont pas ce "témoignage" que, selon l'Esprit de Dieu exprimé dans la Parole divine doivent recevoir toutes les pierres vivantes de son Temple, et à cela, même la grande Pierre du sommet n'a pas échappé. Si la providence divine ne trace pas pour nous un "étroit sentier" avec une certaine somme de difficultés et d'adversité, s'il nous est simplement permis de demeurer sans afflictions, sans épreuves, etc., nous pouvons alors savoir avec certitude que Dieu ne traite pas avec nous comme avec les fils, les pierres vivantes qui formeront quelque partie du Temple, parce que nous manquons de ce "témoignage" de notre acceptation et de notre préparation. En constatant que telle est notre condition nous devrions aller promptement au Seigneur et lui demander pourquoi nous n'avons ni tribulations, ni adversités ; nous nous "examinerons nous-mêmes" afin de savoir si, oui ou non, nous sommes toujours dans la foi (2 Cor. 13 : 5), et si oui ou non, nous nous efforçons toujours de marcher fidèlement sur les traces de notre Maître, par une complète consécration pour faire la volonté du Père. Mais si, par contre, nous avons ce "témoignage" de ciselage, de polissage, d'émondage, de disciplines, de châtiments, acceptons-les avec patience, avec joie, avec appréciation, comme des preuves de l'amour de notre Père, essentielles pour gagner notre haut-appel, en plein accord avec le témoignage ou attestation de l'Esprit, que nous sommes des fils de Dieu, "des héritiers de Dieu et cohéritiers de Jésus Christ notre Seigneur, si du moins nous souffrons avec lui afin que nous soyons aussi glorifiés avec Lui". - Rom. 8 : 17.

'Les différences d'administration' de l'esprit

"Car celui que le Seigneur aime, il le discipline, et il fouette tout fils qu'il agrée... Si vous êtes sans la discipline... alors vous êtes des bâtards et non pas des fils" (Héb. 12 : 6, 8). Les afflictions et les tribulations viennent sur le monde aussi bien que sur les saints du Seigneur, mais ce ne sont pas là des marques de filiation, sauf pour ceux qui sont entièrement

consacrés à la volonté et à l'oeuvre du Père. L'Esprit et la Parole de Dieu ne "témoignent" seulement qu'à ses fils. Les émondages et les châtiments ne sont pas non plus toujours les mêmes dans la famille du Seigneur. Il faut aux enfants terrestres divers genres et divers degrés de corrections, il en est de même pour les enfants de Dieu : à certains d'entre eux, un regard de désapprobation suffit ; à d'autres un mot de reproche est nécessaire, tandis qu'à d'autres encore, il faudra le fouet, et à maintes reprises pour certains. Un père ou une mère terrestre se réjouit davantage de l'enfant obéissant pour qui le mot ou le regard désapprobateur suffit à faire disparaître le mal. De même, notre Père dans les cieux nous dit qu'il approuve ceux qui "tremblent à sa Parole" - Esaïe 66 : 5.

De tels individus collaborent avec Dieu au développement de leur propre caractère, en reconnaissant leurs propres défauts et en cherchant à les corriger ; ils prêtent l'oreille à la voix du Père qui les dirige, les instruit ou leur adresse un tendre reproche, et ils recherchent toujours le sourire approbateur du Père ; les paroles suivantes du poète décrivent bien leurs sentiments :

"Soleil de mon âme, ô mon Père !
La nuit s'en va quand tu es près.
Que jamais brouillard de la terre
A mes yeux ne cache tes traits".

Telle est bien la classe de ceux qui, selon l'Apôtre, se jugent eux-mêmes et qui, de ce fait, ont besoin de moins de châtiments de la part de l'Éternel (1 Cor. 11 : 31). Pour appartenir à cette classe, il faut avoir fait une pleine consécration ; ceux-là sont et seront les vainqueurs qui seront estimés dignes d'hériter avec Christ Jésus leur Seigneur dans son Royaume. A cette classe obéissante et vigilante, l'Éternel déclare : "Je te guiderai de mon oeil", "Tu me guideras de ton conseil et tu me recevras dans la gloire". Ceux qui ne peuvent être guidés continuellement que par le fouet ne font pas partie de la classe des vainqueurs ; ils ne seront pas estimés dignes de faire partie de l'Épouse du Seigneur et d'avoir un tel "témoignage" du Seigneur par l'Esprit de la Vérité. - Ps. 32 : 8 ; 73 : 24 (S.) ; en contraste avec Apoc. 7 : 9, 14.

Les châtiments ne sont pas non plus toujours des preuves de fautes commises, ou un "témoignage" de la désapprobation de l’Éternel. Au contraire, comme il en fut pour notre Seigneur, ainsi en est-il aussi de ses fidèles disciples : la providence divine conduit les fidèles et les obéissants dans le sentier de la souffrance et du renoncement à soi ; ce ne sont plus des châtiments frappant une volonté opposée, mais ce sont des mises à l'épreuve du sacrifice de soi-même, destinées à mesurer le degré d'amour et de dévouement à la volonté du Père, et à la cause de la justice. De même que Jésus fut châtié pour nos transgressions à nous et non pour des transgressions personnelles, lorsqu'il porta les péchés de beaucoup, ainsi, à beaucoup d'égards, ses disciples souffrent, non pour leurs propres mauvaises actions, mais à cause des mauvaises actions des autres, car ils sont appelés, comme le dit l'Apôtre à "accomplir ce qui reste des afflictions du Christ, pour son corps qui est l'Église. - Col. 1 : 24 (S.).

Ce que témoigne le saint Esprit

A la lumière de ce qui précède, que chacun de ceux qui affirment être des fils de Dieu s'examine pour savoir s'il a ou non le "témoignage de l'Esprit", s'il est un des enfants de Dieu ; renouvelons fréquemment cet examen, et ainsi "veillons" et demeurons dans l'amour de Dieu, nous réjouissant dans le témoignage de son Esprit.

Sommes-nous continuellement émondés ? Passons-nous par des expériences, grandes ou petites, qui nous débarrassent plus ou moins rapidement des tendances charnelles qui font la guerre à l'âme : la colère, la malice, la haine, l'envie, la querelle, l'égoïsme, la rudesse et toutes choses contraires à la loi de l'Esprit de vie en Christ Jésus qui est l'Esprit d'amour ? S'il en est ainsi, dans la mesure où nous pouvons nous rendre compte que ce travail d'émondage progresse, nous serons indubitablement aptes à reconnaître une croissance dans la bonne direction : dans l'humilité, la patience, l'amabilité, l'affection fraternelle, l'amour. Quiconque, après un sérieux examen de toutes ces choses, nettement indiquées dans la Parole de Dieu, peut se rendre compte du progrès qu'il a fait dans ces expériences, peut avoir la certitude que Dieu l'accepte encore comme fils, parce qu'il a ce témoignage de l'Esprit.

L'Esprit témoigne encore que : "Quiconque est né [engendré] de Dieu, ne pèche pas" (1 Jean 5 : 18). L'enfant de Dieu peut parfois être vaincu par sa vieille nature (considérée comme morte, mais qui ne l'est pas complètement, réellement) ; il peut être surpris en faute, se tromper dans le jugement ou en paroles, mais il ne transgressera jamais volontairement la loi divine. Ainsi donc, si notre coeur peut assurer que nous prenons tout notre plaisir à faire la volonté de Dieu, que nous ne voudrions pas la violer volontairement, ni en aucune manière nous y opposer, que nous aimerions mieux voir la volonté de Dieu et ses plans s'accomplir, même si cela devait détruire nos espérances les plus chères et rompre nos liens les plus tendres, nous avons alors ce témoignage que notre esprit ou mentalité est d'accord avec le témoignage de l'Esprit de la Vérité dont nous parlons ici. Un tel témoignage nous indique, non seulement que nous fûmes acceptés dans la famille de Dieu à un moment donné, mais que nous y sommes encore.

L'Esprit témoigne, par la Parole de Dieu, que ceux qui sont membres du peuple de l'Éternel sont séparés du monde : leurs espérances, leurs buts et leurs dispositions d'esprit sont différents : "Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui serait sien ; mais parce que vous n'êtes pas du monde... à cause de cela le monde vous hait". "Tous ceux aussi qui veulent vivre pieusement dans le Christ Jésus, seront persécutés". - Jean 15 :19 ; 2 Tim 3 : 12.

Notre coeur peut-il témoigner que ces paroles expriment convenablement notre expérience dans la vie ? S'il en est ainsi, l'Esprit ("mind") de Dieu témoigne encore à notre esprit ("mind") que nous sommes au Père céleste. Nous ne devrions pas oublier non plus que le monde, dont parlait notre Seigneur, comprend tous ceux qui ont la mentalité du monde, en qui l'esprit

du monde trouve place. Au temps de notre Seigneur, cela était vrai de l'Église nominale juive ; en fait, ce furent les instructeurs religieux qui persécutèrent Jésus. Il ne faut donc pas nous étonner si tous ceux qui marchent sur ses traces doivent faire une expérience semblable de déception et trouver que l'esprit du monde, sous sa forme la plus agressive, sera manifesté dans un milieu où nous pourrions naturellement nous attendre à le moins trouver, savoir : parmi ceux qui font profession d'être des enfants de Dieu. Ce furent les principaux chefs religieux qui, au temps de notre Seigneur, appelèrent le Maître Béelzébul, prince des démons. Le saint Esprit témoigna par la Parole de notre Seigneur, disant : "S'ils ont appelé le maître de la maison Béelzébul, combien plus les gens de sa maison !" (Matt. 10 : 25). Si, donc, on nous a calomniés parce que nous sommes dans la Vérité et à son service, nous avons là une preuve ou un témoignage supplémentaire de l'Esprit que nous sommes dans la bonne voie.

Si notre Seigneur s'était associé aux conducteurs du peuple dans l'église juive, s'il s'était abstenu de dire la vérité dans l'amour, s'il n'avait pas dénoncé les fausses doctrines de son temps, il n'aurait pas été "haï", ni "persécuté" ; au contraire, il aurait probablement été "hautement estimé parmi les hommes". Mais, comme il le déclara lui-même, une grande partie de "ce qui est haut estimé parmi les hommes est une abomination devant Dieu". - Luc 16 : 15.

Si notre Seigneur était simplement resté tranquille, s'abstenant de démasquer les hypocrisies, les simulacres, les longues prières et les faux enseignements des scribes et des pharisiens, ces derniers l'auraient sans aucun doute laissé en paix, ils ne l'auraient pas persécuté, et notre Seigneur n'aurait pas souffert à cause de la Vérité. Ainsi en est-il de ses disciples ; il existe de nos jours une classe d'individus analogues aux scribes et aux pharisiens ; ces gens-là persécuteront et haïront la Vérité et ceux qui ont l'Esprit de la Vérité, qui suivent les instructions du Seigneur, et font briller leur lumière. Si d'aucuns, pour ces raisons et tout en faisant leur mieux pour parler de la vérité dans l'amour, en souffrent, heureux sont-ils, car l’Apôtre dit : "L'Esprit de gloire et de Dieu repose sur vous". Ils ont ce témoignage de l'Esprit rendu à leur fidélité dans l'étroit sentier. - 1 Pi. 4 : 14.

Le saint Esprit atteste encore, par le témoignage de notre Seigneur, que quiconque a honte de lui et de sa Vérité qu'il enseigna, le Seigneur aura honte lorsqu'il viendra pour rassembler ses joyaux (Marc 8 : 38). Dès lors, quiconque trouve que son coeur est tellement plein d'amour pour le Seigneur et pour sa Parole qu'il prend plaisir, en toute occasion convenable, à reconnaître Jésus comme son Rédempteur et Maître, et à présenter fidèlement la Parole de son témoignage a, aussi longtemps qu'il le fait, ceci comme un autre témoignage de l'Esprit qu'il est un enfant de Dieu et un héritier du Royaume. Celui-là a raison de se réjouir dans la promesse du Maître, sachant qu'il est exactement de la catégorie de ceux qu'il sera heureux de confesser devant son Père et devant les saints anges. Mais si d'autres n'ont pas ce témoignage, si, au contraire, leur coeur témoigne qu'ils ont honte du Seigneur, honte de confesser qu'ils sont ses disciples, honte d'avoir pour "frères" les membres de son corps, et honte de confesser les doctrines qu'il enseigna, ceux qui ont de telles expériences ont le témoignage de l'Esprit que si cet état de choses ne change pas, le Seigneur aura honte d'eux à sa seconde venue, et ne les reconnaîtra pas devant le Père et ses saints messagers.

De plus, le saint Esprit témoigne que : "Quiconque est né [engendré] de Dieu est victorieux du monde : Et c'est ici la victoire qui a vaincu le monde, savoir votre " foi" (1 Jean 5 : 4). Examinons notre coeur, notre esprit, nos dispositions, à la lumière de ce témoignage du saint Esprit. Sommes-nous des vainqueurs, selon l'idéal présenté par ce témoignage ? L'idéal est que pour appartenir à Dieu, nous devons nécessairement être en désaccord avec le monde, en conflit avec lui - avec ses aspirations, ses espérances, ses ambitions. L'expression "victorieux du monde" renferme l'idée de conflit. Nous pouvons comprendre aisément que personne ne peut être "victorieux du monde", s'il éprouve de la sympathie pour lui, s'il a des affinités avec lui, s'il participe à son esprit général d'égoïsme, d'orgueil, d'ambition, etc.

Avant de déterminer positivement si nous avons ou non triomphé du monde, sachons que nous ne devons pas vaincre le monde par la flatterie, ni en nous associant à lui dans ses démonstrations insensées et en essayant de donner à celles-ci une apparence religieuse ; nous ne devons pas non plus vaincre le monde en nous engageant dans une oeuvre morale ou religieuse quelconque, soit en enseignant dans une école du dimanche, soit en nous occupant de l'assistance aux nécessiteux, soit encore en nous rattachant à une église sectaire. Le Seigneur ne montre pas ou ne "témoigne" pas que nous pouvons vaincre le monde par l'une ou l'autre de ces méthodes. Sa déclaration est catégorique : la victoire qui vainc le monde, c'est notre foi. L'Esprit témoigne ainsi que, pour être vainqueurs, il faut que nous "marchions par la foi et non par la vue". Nous ne devons pas regarder aux choses visibles comme la popularité, l'étalage mondain, l'importance des dénominations, etc. ; mais nous devons regarder aux choses invisibles, aux choses spirituelles et éternelles (2 Cor. 4 : 18). Nous devons avoir la foi exprimée dans ces paroles :

"Je préfère marcher dans la nuit avec Dieu,

Que de suivre la foule en des flots de lumière".

Le saint Esprit nous témoigne encore, par la Parole, que si nous sommes les fils de Dieu, nous ne serons pas dans l'ignorance des choses présentes ni des "choses à venir", parce que nous serons éclairés et enseignés de Dieu, par la Parole de sa grâce, la Parole de son Esprit. Au fur et à mesure que nous arrivons à une certaine maturité, que nous "croissons en grâce", nous désirons, cherchons et obtenons, outre le lait de la Parole, "la nourriture solide" qui, selon l'Apôtre est pour ceux dont le développement est plus avancé (1 Pi. 2 : 2 ; Héb. 5 : 13, 14). La croissance dans les grâces de l'Esprit, la foi, la force d'âme, la connaissance, le contrôle de soi-même, la patience, la piété, l'amour fraternel, l'amour, nous amènera à une communion plus étroite avec le Père et avec le Seigneur Jésus, de sorte que l'Éternel pourra et désirera nous communiquer de plus en plus clairement une connaissance de ses plans miséricordieux aussi bien que de son propre caractère tout de grâce.

Faisant allusion à cette croissance, l'Apôtre Pierre dit : "Si ces choses sont en vous et y abondent, elles font que vous ne serez ni oisifs, ni stériles pour ce qui regarde la connaissance de notre Seigneur Jésus Christ ; car celui en qui ces choses ne sont point est aveugle et ne voit pas loin... car en faisant ces choses, vous ne faillirez jamais ; car ainsi l'entrée dans le royaume éternel de notre Seigneur et Sauveur Jésus Christ vous sera

richement donnée". - 2 Pi. 1 : 5-11.

Chacun devrait se demander s'il a ou non ce témoignage de l'Esprit, ce témoignage de sa croissance comme nouvelle-créature en Christ Jésus et si, oui ou non, il est en train de développer et de mûrir l'espèce de fruit spécifiée ici. Souvenons-nous aussi que notre croissance dans l'amour et dans tous les fruits de l'Esprit dépend beaucoup de notre croissance en connaissance, et que notre croissance en connaissance des choses divines dépend également de notre croissance dans les fruits de l'Esprit. Chaque pas dans la connaissance entraîne un pas correspondant dans le devoir et l'obéissance, et chaque pas accompli dans le devoir et l'obéissance sera suivi d'un autre pas dans la connaissance, car - l'Esprit le témoigne - ainsi sera l'expérience de tous ceux qui sont enseignés de Dieu à l'école de Christ. Si nous avons ce témoignage de l'Esprit de croissance, à la fois en grâce et en connaissance, réjouissons-nous-en et suivons le même sentier, jusqu'à ce qu'il nous amène, sous la direction divine, à ce qui est parfait, à la fois en connaissance et en grâce.

Le futur témoignage du saint Esprit

Dans l'Age prochain, le saint Esprit rendra aux humains réconciliés un témoignage très semblable quant à la manière, mais très différent quant aux faits. Ceux qui posséderont le saint Esprit ne seront plus les quelques serviteurs et servantes spéciaux, mais ainsi que le prophète Joël le déclare, ce sera "toute chair" (Joël 2 : 28). Le "témoignage" de l'Esprit ne sera plus désormais : "Quiconque vivra pieusement sera persécuté", car aucune persécution ne sera alors permise. Il ne "témoignera" plus désormais qu'il y a un "sentier étroit" de sacrifice, car le jour du sacrifice sera passé : "Et il y aura là une grande route", sur laquelle il n'y aura pas de pierres d'achoppement (Es. 35 : 8 ; 62 : 10). Il "témoignera" que "ceux qui font le mal seront retranchés, et ceux qui s'attendent à l'Éternel, ceux-là posséderont le pays" (Actes 3 : 23 ; Ps. 37 : 7-11). Il "témoignera" des bénédictions accordées à ceux qui feront le bien, et des châtiments et de la destruction qui frapperont ceux qui feront le mal volontairement. C'est le même Esprit de Dieu mais exerçant des ministères différents.

Ayant appris comment le saint Esprit "témoigne" et quels sont certains de ses témoignages par la sainte Parole de Dieu, nous trouvons vraiment ceux-ci combien plus satisfaisants que toutes les craintes et les doutes inspirés par des conditions mentales et physiques et qui ne sont que des sensations faussement appelées par certains le témoignage du saint Esprit. Néanmoins, nous devons attirer l'attention sur le fait que tous les chrétiens ne peuvent avoir, avec leur esprit ou disposition, les mêmes témoignages de l'Esprit de Dieu. Tous les chrétiens ayant une grande expérience et une grande maturité, devraient avoir le témoignage ou l'attestation sur tous ces points, et sur d'autres mentionnés encore dans les Écritures ; mais il y a de jeunes chrétiens qui, par contre, n'ont pas encore assez progressé pour avoir tous ces témoignages - il est possible que certains puissent être vraiment engendrés de l'Éternel (*) [Écrit en 1899 - Trad.], et n'avoir reçu jusqu'ici que quelques-uns de ces témoignages. Le grand Vigneron n'espère aucune récolte, pas plus de fruits verts que de fruits développés et mûrs, d'une jeune et tendre pousse d'un sarment.

Le premier témoignage que les nouveaux engendrés peuvent avoir de leur acceptation par le Seigneur, de leur existence comme jeunes sarments dans la vraie Vigne, et de la présence en eux de l'Esprit de la Vigne, est le désir de croître et d'être comme la Vigne et de porter beaucoup de fruits. Il ne devrait pas non plus s'écouler beaucoup de temps après la pousse des sarments, avant que ne se manifestent les feuilles et les bourgeons prometteurs du fruit. L'enfant nouveau-né dans la famille spirituelle manifeste sa parenté avec les membres plus anciens et plus développés de la famille, non en mangeant de la nourriture solide qui pourrait l'étouffer, mais en désirant absorber le lait fortifiant, qui le fera grandir. - 1 Pi. 2 : 2.

Ceux qui se trouvent être possesseurs de l'un ou l'autre des témoignages précités de l'Esprit devraient s'en réjouir à l'avenant ; ils devraient chercher à développer chaque trait particulier qui leur manque, de manière qu'ils puissent en définitive avoir le témoignage de l'Esprit en leur faveur sur tous les points où le témoignage des Écritures indique le sentier à suivre et les expériences à subir par le peuple fidèle de Dieu. Ceux-là n'auront plus besoin désormais de chanter : "Voilà un point que j'aimerais connaître". Au contraire, ils auront la connaissance, auront la pleine assurance de foi et seront enracinés, fondés, édifiés et établis dans la foi. Telle est la voie que Dieu a disposée : en la suivant, nous échappons complètement à la crainte, nous nous évadons "du Château du Doute" car notre confiance repose en sécurité sur les promesses divines qui ne font jamais défaut. Cela est vrai en temps d'épreuve, d'adversité et de ténèbres aussi bien que lorsque nous jouissons plus spécialement de la lumière du sourire de notre Père céleste. Le poète exprime la pensée exacte en ces termes :

"Lorsque la nuit paraît voiler sa face,
Je me repose en sa constante grâce.
Son serment, son contrat et le sceau de son sang
Sont mon rocher au sein de l'ouragan.
Quand mon âme voit tout à la dérive
Il est mon espoir et ma force vive".

Sanctifiés par l'Esprit

"Mais vous avez été lavés, mais vous avez été sanctifiés, mais vous avez été justifiés au nom du Seigneur Jésus et par l'Esprit de notre Dieu" . - 1 Cor. 6 : 11

Sanctification signifie mise à part ou séparation. Tous ceux qui sont sanctifiés, mis à part, pleinement consacrés à Dieu, doivent tout d'abord être lavés ou justifiés - étant soit réellement, effectivement purifiés du péché, soit considérés comme, purifiés - "justifiés par la foi". La justification réelle sera la voie suivie par le monde pendant le Millénium pour aller à Dieu, sous la direction du grand Médiateur et avec son assistance ; cette justification fera partie de l'oeuvre progressive de la Réconciliation. La justification supposée (considérée comme telle ("reckoned" -Trad.), c'est-à-dire la justification par la foi, constitue l'arrangement

qui opère pendant cet Age de l'Évangile, et par lequel nous qui sommes des pécheurs par nature, n'ayant aucune perfection dans la chair, nous sommes considérés comme étant purs, saints, justifiés, et agréables à Dieu parce que nous avons accepté Christ comme notre Rédempteur. Nous croyons le témoignage scriptural disant que "Christ mourut pour nos péchés selon les Écritures" ; et croyant cela, et désirant échapper au péché, nous sommes acceptés par Dieu comme si nous étions parfaits, sans péché, comme si nous étions justifiés par les mérites du précieux sang. Étant ainsi justifiés par la foi, nous avons la paix avec Dieu, nous pouvons nous approcher de lui, et nous serons reçus par lui ; nous pouvons alors commencer à faire des oeuvres agréables au Père par les mérites de notre Seigneur Jésus Christ. La preuve que nous avons de notre justification et de notre sanctification nous vient par le moyen de la Parole ; elle est appelée le "sceau" et le "témoignage" de l'Esprit en nous.

La puissance qui nous permet de vivre à la hauteur de nos voeux de consécration est le saint Esprit ou la sainte disposition de Dieu que nous recevons comme résultat de notre foi en Christ, et de notre consécration faite pour être "morts avec lui". L'Esprit de la vérité que nous obtenons par l'étude de la Parole de notre Père, en nous soumettant à elle par notre esprit d'obéissance, nous procure la force nécessaire pour vaincre le monde et nos propres appétits pervertis. Voilà pourquoi le texte que nous étudions déclare que toute la purification que nous avons expérimentée, toute notre justification et toute notre mise à part pour la justice ("righteousness"), et notre séparation du péché - toutes les victoires et bénédictions dans ces directions nous sont venues par les mérites de notre Seigneur Jésus et par le canal de l'Esprit de sainteté, de l'Esprit de Dieu, que nous avons reçu.

D'autres passages des Écritures sont en parfait accord avec ces constatations. Le même Apôtre Paul priait pour l'Église : "Que le Dieu de paix lui-même vous sanctifie entièrement" (1 Thess. 5 : 23). Il ne contredit pas l'affirmation précédente que c'est le saint Esprit de Dieu qui sanctifie. C'est Dieu qui sanctifie, et le moyen, la méthode ou le canal qu'il emploie est son saint Esprit et non pas une autre personne.

L'Apôtre Pierre déclara que l'Église est "élue [choisie] par la sanctification [en sainteté - D. Trad.], [mise à part] de l'Esprit pour l'obéissance" (1 Pi. 1 : 2). Selon la pensée exprimée ici, ceux que Dieu reconnaît maintenant comme ses élus (qui sont exhortés à assurer leur appel et leur élection) sont choisis, non pas arbitrairement, mais selon des principes fixés ; autrement dit, si le saint Esprit (l'influence de la Vérité) de Dieu opérant sur eux les conduit à une entière obéissance (sanctification) la volonté, au plan et à la Providence du Père, alors, ils constitueront les élus.

L'Apôtre Paul, dans une autre de ses épîtres (Eph. 5 : 26), attribue à la Parole de Dieu, cette puissance de sanctification et de purification agissant dans l'Église, disant : "Christ a aimé l'Église et s'est donné lui-même pour elle, afin qu'il la sanctifiât en la purifiant par le lavage d'eau par la parole". Nous ne devons pas supposer que l'Apôtre contredit ici sa déclaration antérieure, selon laquelle c'est Dieu qui sanctifie l'Église, pas plus qu'il ne contredit son autre affirmation à savoir que c'est l'Esprit de Dieu qui sanctifie l'Église. Dans chacun de ces exemples, la pensée claire et sûre de l'Apôtre est que Dieu a voulu que ce fût son saint

Esprit, agissant par la Parole de sa vérité, qui produise en nous la purification, la justification, la sanctification.

Ainsi, Jésus également pria-t-il : "Sanctifie-les par ta Vérité : "Ta Parole est la vérité "(Jean 17 : 17) ; Nous voyons donc que les divers passages de l'Écriture à ce sujet, pris ensemble, enseignent que la sanctification de l'Église est accomplie par l'Esprit de la Vérité, communiqué aux consacrés par la Parole de Dieu donnée par Dieu dans ce dessein même.

Tous ceux qui sont ainsi sanctifiés sont désormais de "nouvelles-créatures en Christ Jésus", et c'est à eux qu'il est parlé comme à des gens qui "sont sanctifiés en Christ" (1 Cor. 1 : 2). Toutefois, cette sanctification en Christ ne se fait pas sans le concours de l'Esprit de Dieu, ni sans celui de la Parole de Dieu ; car c'est parce que nous avons accepté le plan de Dieu et ses dispositions, c'est parce que nous sommes venus à la sanctification de l'Esprit, que nous sommes un avec Christ, notre Seigneur. Ceci est encore confirmé par l'Écriture qui dit : "Car celui qui sanctifie et ceux qui sont sanctifiés sont tous d'un [un esprit, une disposition, engendrés de l'Esprit de Vérité] ; c'est pourquoi il n'a pas honte de les appeler frères" (Héb. 2 : 11). C'est ainsi que nous sommes "lavés, sanctifiés, justifiés, au nom de notre Seigneur Jésus et par l'Esprit de notre Dieu", l'Esprit de Vérité.

Soyez remplis de l'Esprit

"Soyez remplis de l'Esprit, vous entretenant par des psaumes, des hymnes, et des cantiques spirituels, chantant et psalmodiant de votre coeur au Seigneur, rendant toujours grâces pour toutes choses". - Eph. 5 : 18-20.

Ce passage donne à entendre que le peuple du Seigneur peut avoir un plus ou moins grand degré de son Esprit ou la plénitude de son Esprit. Pour lui appartenir, il faut avoir quelque peu de son Esprit, car " si quelqu'un n'a pas l'Esprit de Christ, celui-là n'est pas de lui" (Rom. 8 : 9). Il dépend largement de nous, si nous utilisons les moyens que Dieu nous a fournis, d'être plus ou moins remplis de son Esprit, de sa disposition, de son influence, l'Esprit ou influence de sa Vérité qu'il a révélée dans le dessein même de sanctifier notre coeur et notre vie, et de nous séparer de ceux qui ont l'esprit du monde.

Rien dans ce texte et dans d'autres semblables ne renferme la pensée d'un saint Esprit en personne, mais bien le contraire. Si le saint Esprit était une personne, il serait illogique d'exhorter le bénéficiaire à en être plus ou moins rempli. La personne qui pourrait entrer dans une autre pourrait seule faire le remplissage ; si elle est grande, elle remplira d'autant plus ; si elle est petite, elle remplira d'autant moins. Si le saint Esprit était conçu comme étant une personne, une des personnes d'une trinité de Dieux, égale au Plus Grand, on ne peut imaginer comment il pourrait s'introduire tout entier dans le petit réceptacle d'un homme imparfait, et comment il ne remplirait encore que partiellement ce petit coeur humain. Mais lorsque l'on comprend la pensée exacte que le saint Esprit est la puissance, l'influence de Dieu, alors l'exhortation de l'Apôtre est tout à fait raisonnable. Nous devons toujours nous

efforcer d'être remplis du saint Esprit ou de la sainte disposition de notre Dieu, selon l'exemple merveilleux que nous avons dans la personne et l'obéissance de notre cher Rédempteur, son Fils Unique engendré.

Cette pensée d'être rempli du saint Esprit est d'accord avec la suggestion de l'Apôtre en un autre passage, à savoir que notre corps mortel est comme un vase fêlé, fendu, défectueux auquel Dieu accorde sa grâce d'être rempli de Son saint Esprit. Connaissant donc toutes nos imperfections et la possibilité de laisser échapper de nous-mêmes la sainte influence inspirée de Dieu par l'Évangile, nous devons donc, selon la suggestion de Paul, prêter davantage attention, de crainte que ces choses ne glissent loin de nous, parce que "nous avons ce trésor [le saint Esprit, l'esprit renouvelé en harmonie avec Dieu] dans des vases de terre" (Héb. 2 : 1 ; 2 Cor. 4 : 7). Il appartient à tous ceux qui veulent, marcher sur les traces de notre Maître, qui désirent participer aux souffrances de Christ, et à la gloire qui suivra, de chercher dans la voie du Seigneur, à être remplis de son Esprit. A cette fin, nous devons nous tenir intimement auprès du Seigneur et des compagnons membres de son corps - intimement en sympathie, en amour, en collaboration ; et nous avons aussi besoin de nous tenir près de la Parole, qui est la source de l'influence sanctifiante pour toute l'Église, "Sanctifie-les par ta Vérité : Ta Parole est la Vérité".

C'est en vain que nous cherchons à être remplis de l'Esprit, si nous négligeons de prêter attention à l'arrangement divin prévu à cette fin même. Si nous négligeons la Parole de Dieu, nous négligeons cette puissance sanctifiante. Si nous négligeons la prière, nous négligeons un autre privilège, et l'assistance qu'elle apporte. Si nous négligeons de nous rassembler avec ceux qui constituent le peuple du Seigneur, et dans lesquels nous voyons le "sceau" de cet Esprit, nous manquerons de tirer les bienfaits et les secours que "chaque jointure fournit", y compris l'appui que Dieu a promis à l'Église, dans son ensemble, par divers membres qu'il a placés dans le corps pour exposer sa parole et obtenir par elle son pouvoir ou Esprit sanctifiant. - 1 Cor. 12 : 25-28 ; Eph. 4 : 16.

L'exhortation : "Soyez remplis de l'Esprit" veut donc dire beaucoup : elle implique que nous devrions faire usage des diverses dispositions (ou "arrangements" - Trad.) et ressources que le Seigneur a préparées pour notre développement spirituel. Bien que nous ne puissions avoir de contact personnel avec le Seigneur, nous pouvons avoir des rapports avec lui par la prière, par les membres de son corps, et par les Écritures. Quoique nous ne puissions avoir de contact réel avec les Apôtres, nous pouvons en avoir avec leurs écrits. Si nous ne pouvons avoir de contact effectif et de communion, personnelle avec les membres de l'Église, nous pouvons avoir des rapports avec eux par la poste et par le moyen des imprimés. Si nous désirons être remplis de l'Esprit du Seigneur, nous devons obéir à ces instructions, les siennes.

Le sceau de l'Esprit

"En qui [Christ] vous avez espéré, ayant entendu la Parole de la Vérité, l'évangile de votre

salut ; auquel aussi ayant cru, vous avez été scellés du saint Esprit de la promesse, qui est les arrhes de notre héritage". - Eph. 1 : 13, 14.

Autrefois, on utilisait les sceaux à plusieurs fins : (1) comme cachet ou signature, comme marque d'authenticité ou de ratification. (2) Pour rendre quelque chose secret, pour garantir contre l'indiscrétion, comme par exemple en Matth. 27 : 66 ; Apoc. 10 : 4 ; 20 : 3.

C'est dans le premier de ces sens qu'il est dit des membres du peuple de Dieu qu'ils sont "scellés du saint Esprit de la promesse". L'Apôtre ne dit pas, comme certains semblent le supposer, que nous avons été scellés par le saint Esprit sous forme d'une personne, la soi-disant troisième personne d'une trinité de Dieux égaux : il déclare que nous avons été scellés "du saint Esprit de la promesse", ce qui est une pensée tout à fait différente, comme chacun s'en rendra compte. Le saint Esprit vient du Père qui, par Christ, marque du sceau avec le saint Esprit, lequel est lui-même le sceau. Ceci est attesté par l'Apôtre (Actes 2 : 33) et est en plein accord avec l'exposé de la Parole que notre Seigneur Jésus fut le premier membre de la maison des fils à être marqué du sceau de cette manière. Nous lisons en effet : "C'est lui que le Père, Dieu, a scellé" (*) [Segond : "marqué de son sceau" - Trad.] avec le saint Esprit. - Jean 6 : 27.

L'expression "Esprit de la promesse" a un sens descriptif comme d'autres termes désignant la sainte influence de Dieu, tels que, l'"Esprit de sainteté", "l'Esprit de Vérité" : elle montre qu'il y a une relation ou liaison entre cette marque du sceau et la promesse que Dieu nous a donnée. C'est une preuve ou attestation faite à l'avance, de l'alliance de Dieu avec celui qui est "scellé" , que "les excessivement grandes et précieuses promesses" des choses "que Dieu a en réserve pour ceux qui l'aiment [suprêmement]" sont vraies et qu'il héritera ces bénédictions promises après qu'il aura enduré fidèlement les mises à l'épreuve auxquelles son amour et son dévouement auront été soumis par Dieu.

L'Apôtre fait encore allusion à cette même marque du sceau plus loin dans la même épître et là, il identifie la "promesse" avec "le jour de la délivrance" (Eph. 4 : 30). En d'autres termes, donc, le sceau de l'Esprit de la promesse jusqu'au jour de la délivrance n'est qu'une autre forme d'expression de la pensée que nous (l'Église) "avons les prémices de l'Esprit" - les arrhes pour ainsi dire ratifiant le contrat ou alliance entre l'Éternel et nous, nous assurant que si nous ne nous relâchons point, nous hériterons intégralement de la promesse.

Ce sceau de parenté par alliance, ce sceau de la filiation donnant droit à l'héritage, n'est pas un signe extérieur apposé sur notre front, ni une marque ou, manifestation de la faveur de Dieu dans les affaires terrestres, la prospérité selon le monde ; ce n'est pas non plus maintenant, ni ne fut jamais la possession des "dons" de guérir, ou de parler en langues, etc., car beaucoup de ceux qui possédèrent ces "dons" miraculeux manquaient du sceau et du témoignage de l'Esprit. - Actes 8 : 13-23 ; 1 Cor. 13 : 1-3.

Le sceau ou gage du saint Esprit est dans le coeur de celui qui est scellé ; c'est pourquoi nul

ne le sait, si ce n'est celui qui le reçoit (Apoc. 2 : 17), sauf que les autres peuvent en voir les fruits dans sa vie quotidienne. "Or, celui qui nous lie fortement à vous en Christ et qui nous a oints, c'est Dieu qui aussi nous a scellés et nous a donné les arrhes de l'Esprit dans nos coeurs". - 2 Cor. 1 : 21, 22.

Ces arrhes ou ce sceau de filiation, c'est l'Esprit d'amour qui est d'accord avec le Père et tous ses saints arrangements, criant : Abba, Père ! mes délices sont de faire ta volonté, ô mon Dieu ! Celui qui a ce sceau ou cette marque de filiation est quelqu'un qui, non seulement cherche à faire la volonté du Père, mais qui, en la faisant, ne la trouve "point pénible" mais agréable. - 1 Jean 5 : 3.

L'Esprit de filiation ou l'esprit qui scelle les fils (la possession des prémices ou des arrhes de l'héritage futur), c'est donc un des témoignages les plus formels, (" advanced") de l'Esprit - le meilleur même des expériences chrétiennes de la vie présente. Avant d'atteindre ce degré d'expérience, il faut que nous recevions une part de l'onction en entrant dans le corps oint de Christ, l'Église, en étant engendrés de l'Esprit de Vérité pour la sanctification de notre esprit afin de connaître et de faire la volonté de l'Éternel. Cette expérience vient après que nous avons été vivifiés de l'Esprit pour le service de la justice : cela constitue une preuve, pour ainsi dire, que nous sommes passés de la condition d'embryon à celle où Dieu peut nous considérer comme les Fils et nous sceller comme tels.

Comme tous les croyants devraient chercher à venir sous l'influence de l'onction et de l'engendrement du saint Esprit de Dieu, l'Esprit de la Vérité, de même tous ceux qui ont ainsi été engendrés de l'Esprit comme fils devraient chercher à atteindre cette position de l'harmonie parfaite avec le Père, qu'il peut reconnaître et marquer de son sceau. Étant parvenus à cette position, que tous aient soin de ne pas endommager ou obscurcir le sceau, de ne pas éteindre ou détruire ce précieux trésor, ni de changer cet esprit d'amour et de joie dans le saint Esprit d'association et de communion en un esprit d'assoupissement, d'obscurité, de chagrin. L'effort constant de tous ceux qui le reçoivent devrait être de ne pas détériorer ce sceau, mais de le garder toujours brillant et intact.

Chapitre 10 - L'esprit de sobre bon sens

- L'esprit de sobre bon sens

Chapitre 10 - L'esprit de sobre bon sens

l'Esprit de Dieu, chez ses enfants, chasse l'esprit de crainte. - L'humanité en général est malade mentalement et physiquement. - Sens dans lequel le saint Esprit est l'esprit de sobre bon sens. - Opérations qui produisent ce résultat. - Les preuves de l'Esprit de sobre bon sens.

"Dieu ne nous a pas donné un esprit de crainte, mais de puissance et d'amour et de sobre bon sens". (*) [" modération" (Cr, Lién.) ; "prudence" (Martin, Syn., Laus, Ost) ; "sagesse" (Saci, Seg, Stapfer, Maredsous, Buzy) ; "maîtrise de soi" (Osty).] - 2 Tim. 1 : 7 (D. note).

Selon toutes les règles de la linguistique, l'esprit de crainte est ici mis en contraste avec un autre esprit. Si l'esprit d'amour, de puissance, de sobre bon sens est une personne ou trois personnes, il y a toute raison pour que l'esprit de crainte soit aussi considéré comme une autre personne. Le sophisme d'un tel argument est si apparent, qu'il suffit simplement de le mentionner pour le réfuter.

Plus les enfants de Dieu sont remplis de son saint Esprit (ou sainte influence) et sont de plus en plus développés et élargis par lui, moins ils ont l'esprit de crainte. L'esprit de crainte chez un chrétien est l'esprit de doute ; il dénote un manque de foi, un manque de saint Esprit. L'esprit de crainte est une source féconde en mal dans les choses spirituelles, dans chaque trait de la croissance chrétienne, pour l'individu comme pour l'Église ; cet esprit s'identifie aussi de près avec la faiblesse et les incapacités physiques. L'enfant de Dieu rempli du saint Esprit est un géant en comparaison de son propre "moi" naturel (ou non régénéré - Trad.) ; parce que ses craintes sont réprimées, son coeur est affermi, sa foi est enracinée et fondée, et son âme est ancrée, inébranlable, fermement, et sûrement, au dedans du voile. Ainsi est-il préservé d'être précipité sur les rochers de la catastrophe, lorsque dominent les vents impétueux de la détresse. Le saint Esprit est donc une force pour ceux qui le possèdent, au point qu'il a souvent provoqué l'étonnement de leurs ennemis.

Nous ne prétendons pas que l'Évangile de Christ agisse surtout sur les vigoureux d'esprit et de corps et que, de ce fait, ceux qui sont à lui sont forts ; tout au contraire, nous soutenons, et les faits le prouvent aussi bien que le témoignage scriptural, que l'Évangile de Christ choisit habituellement les faibles, ceux qui ont conscience de leurs faiblesses, et qui se rendent compte, plus que ne le font les forts, de leur besoin d'assistance. Cependant, l'influence du saint Esprit qui transforme ceux qui le reçoivent est telle que, dans leur faiblesse, ils sont rendus forts. Les choses faibles de ce monde sont rendues puissantes par Dieu (par l'Esprit, la puissance de Dieu) pour renverser les forteresses de l'erreur et du péché ; cette force peut leur donner aussi l'endurance des bons soldats du Seigneur Jésus Christ pour combattre le bon combat, et cela au grand étonnement de ceux qui leur sont supérieurs par nature. - 1 Cor. 1 : 27 ; 2 Cor. 10 : 4 ; 2 Tim. 2 : 3, 4.

Cela était vrai jadis, lorsque les faibles du monde épousaient la cause de Christ et demeuraient fermes jusqu'à la fin même de leur vie, subissant le martyre, endurant sans

broncher les épreuves et les difficultés devant lesquelles les plus forts du monde faiblissaient. Cela est encore vrai de nos jours pour la même classe de personnes, car bien que les caractères particuliers des persécutions aient grandement changé, néanmoins, il est encore nécessaire "d'endurer les difficultés comme de bons soldats" et de "donner notre vie pour les frères". Les choses faibles du monde, eh oui, celles qui ne sont rien, que Dieu a choisies, confondent encore la sagesse et la puissance de ce monde. - 1 Cor. 1 : 27, 28.

Cet esprit de Dieu en nous n'est pas seulement un Esprit de puissance, dit St Paul, mais un Esprit d'amour. L'amour dont il s'agit ici n'est pas l'amour naturel que tous les humains possèdent à un certain degré et que même la création animale possède dans une certaine mesure ; cet amour-là est en grande partie un esprit d'égoïsme. Chez ceux qui reçoivent le saint Esprit d'amour, cet amour naturel devrait devenir plus intense, s'élargir, s'approfondir et perdre de plus en plus son caractère égoïste pour devenir un amour généreux, un amour de sacrifice de soi, basé non sur l'égoïsme, mais sur les principes de la justice, de la vérité, de la bonté, et en général sur la possession de l'Esprit ou disposition de Dieu. Cet Esprit d'amour devrait progresser, s'accroître et abonder de plus en plus jusqu'à ce que ce qui est parfait soit venu, et que ce qui est partiel ait disparu. - 1 Cor. 13 : 10.

Il n'y a pas de manifestation du saint Esprit plus merveilleuse chez les enfants de Dieu que celle appelée par l'Apôtre : "l'Esprit de sobre bon sens". Par nature, les enfants du Seigneur ne sont pas plus sains d'esprit que ne le sont les gens du monde. Tout au contraire, comme nous l'avons déjà vu, la tendance de l'Évangile est d'attirer les plus imparfaits qui comprennent leur propre impuissance et leur besoin de grâce et de force d'en-haut ; l'Évangile, par contre, n'a que peu d'influence sur ceux qui ont des esprits plus forts et plus sains, et qui, se comparant aux autres, sont remplis d'un esprit ou d'un sentiment de satisfaction personnelle, et d'un esprit de justice personnelle.

Mais toutes les fois que la Vérité est reçue dans des coeurs bons et honnêtes, qu'elle produit ses fruits légitimes et que les enfants de Dieu deviennent participants de son Saint Esprit, qu'ils soient pas nature forts ou faibles, ils obtiennent de ce fait un "l'Esprit de sobre bon sens" ; leurs jugements sont plus clairs, plus vrais, plus dignes de confiance qu'auparavant, parce qu'ils ont, avant tout, présentes à l'esprit, les directives explicites de la Parole de l'Éternel à l'égard de ce qu'ils devraient faire et de ce qu'ils, ne devraient pas faire, directives touchant chaque détail et but de la vie. Ceux qui ont accepté le Seigneur comme leur instructeur, et leur maître, qui ont son Esprit d'obéissance à la volonté du Père, ceux-là ont, "l'Esprit de sobre bon sens" , parce qu'ils ne se fient plus simplement à leur propre jugement, à leur propre compréhension, mais par obéissance aux directives du Seigneur, ils sont préservés dans les vicissitudes de la vie, des pièges et des difficultés qui surviennent à ceux qui n'ont pas pour guide et pour direction la sagesse d'en-haut.

Par l'effet de la chute de notre race dans le péché et sa condamnation, la mort, le monde entier est déséquilibré, mentalement aussi bien que physiquement, mais à des degrés divers, selon les circonstances et l'hérédité. Certains sont physiquement moins sains que d'autres, il en est de même au point de vue mental ; néanmoins, tous sont malades, ainsi que le

déclarent les Écritures : "II n'y a point de juste [parfait, sain, soit de corps, soit d'esprit], non pas même un seul" (Rom. 3 : 10). Sous une forme figurée, tout est blessure et meurtrissure, et plaies vives - mentales et physiques (Es. 1 : 5, 6). La malédiction du péché pèse lourdement sur l'homme tout entier - esprit et corps.

C'est un fait bien admis que la souffrance d'un membre du corps affecte le corps tout entier, y compris l'esprit ("mind"). L'esprit, entretenu et nourri par un corps maladif, ne saurait être parfaitement sain, non plus. L'estomac dérangé, d'un dyspeptique a un effet direct sur son esprit aussi bien que sur tout son organisme physique. La personne dont les poumons sont malades ne peut pas éviter un degré correspondant de détérioration mentale ; pareillement, lorsque d'autres organes (coeur, foie, reins) sont malades et remplissent imparfaitement leurs fonctions, il en résulte indiscutablement des troubles sanguins et un ébranlement du système nerveux dont le centre est le cerveau. De même, le cerveau qui est tourmenté par la douleur ou imparfaitement alimenté par une mauvaise nutrition, ou qui est enfiévré par suite de l'inactivité des organes sécréteurs, sera sûrement affaibli dans toutes ses diverses fonctions. Ce cerveau ne peut ni penser ni raisonner aussi correctement, aussi logiquement que s'il était dans une condition parfaite. Les dérangements de l'esprit sont si communs que le terme dérangement cérébral n'est appliqué que dans les cas tout à fait extrêmes dépassant la débilité, le déséquilibre moyen de l'humanité. Aucune personne, ayant du jugement et de l'expérience, ne contestera ces conclusions.

La question suivante se pose : Comment ou en quoi le don du saint Esprit rétablit-il le jugement du chrétien qui l'a reçu et lui donne-t-il l'Esprit de sobre bon sens ? Nous répondons : La mentalité ("mind") divine est parfaite, "saine" ; c'est pourquoi, dans la mesure où les chrétiens sont capables de mettre de côté leur propre mentalité ou jugement sur n'importe quelle question ou sur toutes, et d'accepter en lieu et place la mentalité de Dieu, sa volonté, son jugement, pour diriger leur vie, à ce degré ils auront, l'esprit ou disposition de sobre bon sens, la mentalité de Dieu. Nous ne voulons pas dire par là que le cerveau des chrétiens subit un changement où un renversement de l'ordre naturel des choses dans son fonctionnement ; mais nous disons que, sous la direction du saint Esprit, l'Esprit de la Vérité, ces chrétiens apprennent graduellement à rectifier les erreurs de leur propre jugement sur les questions qui se posent à eux, afin de les harmoniser avec l'enseignement du saint Esprit par la Parole de Dieu. Prenons un exemple : Supposons que nous ayons une horloge, une horloge qui marque mal l'heure exacte, sans moyen de réglage ; supposons également que nous puissions consulter fréquemment un chronomètre de précision absolue qui nous indique que notre horloge retarde de trente minutes par vingt-quatre heures ; nous saurions alors comment la régler : en la remettant à l'heure toutes les vingt-quatre heures. De plus, nous apprendrions à estimer l'erreur qu'elle commet à tout moment du jour. II en est de même pour nos jugements à l'égard des différentes questions et affaires de la vie : quand nous mesurons ces jugements avec un étalon de mesure parfait, nous trouvons que nous sommes soit trop vifs, soit trop lents, trop faibles ou trop forts dans nos décisions mentales et dans nos actes physiques. Bien que nous soyons incapables de modifier notre manière de penser et d'agir pour la rendre parfaite et en pleine harmonie avec celle de notre Seigneur Jésus, notre modèle, néanmoins il nous est donné la possibilité de régler nos pensées, nos jugements d'après le modèle que nous avons présent à l'esprit et de parvenir par ses

indications à un degré de réglage que ceux qui n'ont pas ce modèle parfait ou qui ne cherchent pas à être réglés par lui, ne pourront ni apprécier, ni imiter.

Qui n'a pas remarqué chez ses amis et ses voisins (aussi bien que chez lui-même), la preuve abondante d'un état d'esprit anormal tel qu'ils sont incapables de gérer leurs affaires honorablement et qu'ils causent, néanmoins, de grands ennuis en essayant de diriger les affaires des autres ? Par suffisance personnelle, ils jugent les autres, commérant sur les affaires privées d'autrui, tout en fournissant la preuve de leur incapacité absolue de diriger leurs propres affaires. N'est-ce pas là une preuve d'un esprit malade, d'un certain degré de folie ? Ne constatons-nous pas que, si ce même état d'esprit est poussé à un plus grand extrême, il conduit tous ceux dont le jugement est ainsi déséquilibré, dans un asile d'aliénés ? Indubitablement, la suffisance, l'approbation de soi et la crainte sont les causes principales des troubles mentaux de la majorité de ceux qui sont enfermés dans les asiles d'aliénés, la plus grande partie du reste étant sous l'obsession démoniaque. Si nous entrons dans un asile d'aliénés, nous trouvons certains des pensionnaires atteints de la folie des grandeurs ; ils se croient très riches ou s'imaginent être des rois ou des reines, on des nobles, ou des princes, et ils manifestent tous les sentiments d'orgueil et de vanité susceptible qu'ont de telles personnalités. D'autres ont la manie de la persécution et croient qu'ils ne sont pas suffisamment appréciés, qu'ils sont mis de côté même par leurs amis qui craignent leur influence, leurs capacités ou veulent les empêcher d'arriver à la fortune. D'autres, par crainte, s'imaginent que tous cherchent à attenter à leur vie, que le monde entier est fou et qu'eux seuls sont sains d'esprit ; ils croient que Dieu est contre eux et qu'ils sont voués au tourment éternel, parce qu'ils ont commis des péchés impardonnables, etc.

Tous ces exemples ne sont que des cas extrêmes des conditions et des caractéristiques mentales de la généralité des humains ; nous les observons chaque jour dans la vie. L'esprit du monde avec ses ambitions et son orgueil, ses superstitions, ses erreurs et ses craintes, tend à porter au degré suprême ces conditions naturelles, et comme résultat, nous trouvons que la folie, dans sa forme extrême, fait de rapides progrès dans le monde civilisé.

Ce qui manque à tous ces gens-là, ce qui nous manque à nous-mêmes et à toute l'humanité, c'est une mentalité ("mind") saine ; cependant la guérison générale des indispositions mentales et physiques du monde n'aura lieu que pendant l'Age millénaire, lorsqu'il sera pleinement introduit ; elle sera l'oeuvre du Grand Médecin, mais cet Age ne peut être inauguré et son soulagement et ses bénédictions ne peuvent venir avant le temps convenable. Dans l'intervalle, toutefois, l'Église de l'Évangile, appelée du milieu du monde, obtient par son Seigneur et par sa Parole, son saint Esprit, l'Esprit de son sobre bon sens, qui est le même que la disposition mentale ("mind"), ou l'Esprit du Père. Dans la proportion où chaque membre utilise ses privilèges sous ce rapport, il sera aidé pour surmonter les troubles mentaux et physiques qui l'assaillent comme ils assaillent tous les humains. La Parole de l'Éternel, par la bouche de l'Apôtre, nous commande ainsi : " Je dis à chacun de ceux qui sont parmi vous de ne pas avoir une haute pensée de lui-même, au-dessus de celle qu'il convient d'avoir, mais de penser de manière à avoir de saines pensées [non selon la chair mais selon sa nouvelle nature], selon la mesure de foi que Dieu a départie à chacun" (Rom. 12 : 3). Pour beaucoup de chrétiens, c'est l'oeuvre de toute une vie d'arriver à vaincre

leur trop haute appréciation d'eux-mêmes, et d'obtenir l'Esprit de sobre bon sens en ce qui concerne leurs propres talents, mais ils sont encouragés dans cette oeuvre d'abaissement de leur orgueil par les paroles suivantes du Maître : "Bienheureux les débonnaires, car c'est eux qui hériteront de la terre". Ils sont aidés également par les paroles de l'Apôtre qui déclara que "Dieu résiste aux orgueilleux, mais II donne la grâce [faveur] aux humbles". "Humiliez-vous donc sous la puissante main de Dieu, afin qu'il vous élève quand le temps sera venu". - Matth. 5 : 5 ; Jacq. 4 : 6 ; 1 Pi. 5 : 5, 6.

Cependant, et c'est un fait patent, Dieu n'a pas choisi beaucoup de grands, ni beaucoup de sages selon le train de ce monde et selon leur propre estimation de leur sagesse personnelle ; mais plutôt les pauvres de ce monde, riches en foi, qui se fient non en leur propre sagesse ni en leur propre justice, mais qui acceptent Christ comme leur sagesse, leur justification, leur tout.

De même aussi, ceux qui ont "l'esprit de crainte" sont aidés à le neutraliser par l' " Esprit de Vérité", "l'Esprit d'amour", s'ils le reçoivent, car "l'amour parfait bannit la crainte" (1 Jean 4 : 18). Plus ils apprennent à connaître Dieu par sa Parole et le miséricordieux plan des Ages qui y est exposé, plus cela débarrasse leur esprit du grand cauchemar de la crainte et de la frayeur qui tourmentent tant d'individus. Au lieu de la crainte, cela leur donne l'espérance - une espérance qui ne confond point, parce que l'amour de Dieu est répandu dans leur coeur par le saint Esprit, l'Esprit de sobre bon sens.

C'est ainsi que ceux qui sont trop humbles (qui manquent trop de confiance en eux-mêmes) pour accomplir quoi que ce soit dans la vie, sont encouragés, relevés et rendus utiles à eux-mêmes et à d'autres, par le même Esprit de vérité qui réprouve et corrige les individus trop satisfaits, trop pleins d'eux-mêmes, ceux qui se croient quelque chose, ceux qui sont imbus d'eux-mêmes. Les premiers sont encouragés par l'assurance de l'aide de Dieu ; les derniers sont tenus en bride, modérés, amenés à la soumission et il leur est enseigné ce qui est agréable à Dieu et utile pour eux-mêmes ; comme l'Apôtre le dit : "Si quelqu'un pense [en confiance] savoir quelque chose [par sa propre sagesse], il ne connaît rien encore comme il faut connaître" (1 Cor. 8 : 2). Rappelons-nous que les transformations de caractères ne se font pas en disant : Seigneur, Seigneur ! en ayant une Bible, ou en se joignant à une organisation humaine appelée église ; mais en se joignant à Christ, et en recevant de lui l'Esprit de sa parole, l'Esprit de vérité, l'Esprit de sainteté, l'Esprit de sobre bon sens - son saint Esprit et celui du Père.

L'homme qui, par la grâce de Dieu, et parce qu'il a accepté cette grâce, est entré en possession de l'Esprit de sobre bon sens, a beaucoup d'avantages de toute nature sur les autres humains, car l'Esprit de sobre bon sens est un Esprit de sagesse. Un tel individu évalue plus exactement que d'autres les choses de cette vie : richesse, réputation situation sociale, etc. De son nouveau point de vue, il voit, en relation avec toutes celles-ci, des choses que d'autres ne remarquent pas. Son intellect, ("mind") instruit par la Parole de l'Éternel, discerne que s'il amassait toutes les richesses du monde, il n'en pourrait rien emporter avec lui à sa mort. Il comprend que la célébrité est une chose vraiment creuse et

tout à fait éphémère et que, dans la course précipitée de la vie, les morts sont bientôt oubliés. Il se rend compte que la société est frivole, ses protestations d'estime, etc., souvent peu sincères, et que son agitation fébrile se termine par la mort, ou parfois même plus tôt par un désastre financier. Il saisit selon une expression du monde, que "le jeu (de la chance pour obtenir la célébrité, la fortune et les plaisirs terrestres] n'en vaut pas la chandelle". En vérité, aux yeux de l'homme et de la femme du monde du type moyen, la vie n'est qu'un jeu de cartes décevant dans ses résultats, parce que même pour celui qui a le plus de succès, la vie ne signifie comparativement rien en fin de compte.

D'autre part, il est offert aux enfants de Dieu, maintenant (*) [Écrit en 1899 - Trad.] engendrés du saint Esprit pour le "haut-appel" de cet Age de l'Évangile, quelque chose qui détourne leur esprit des futilités et des illusions qui exercent une attraction souvent frénétique sur l'esprit des humains en général. Leurs joies et leurs ambitions sont plus élevées ; ils aspirent à une position sociale plus noble, à de plus grandes richesses et à un Royaume : des richesses célestes et un royaume céleste et éternel. Les ambitions inspirées par ses promesses célestes sont de saintes ambitions, pleines de miséricorde et de bons fruits ; elles agissent dans le cadre de l'amour, tandis que les ambitions terrestres sont guidées par les principes de l’égoïsme.

L'homme (ou la femme) dont les aspirations sont détournées de ces bagatelles, de ces vanités et ambitions terrestres, et placées sur les choses célestes, a certainement des occasions bien meilleures d'exercer un jugement sain au sujet de toutes les affaires de cette vie présente, parce qu'il (ou elle) les considère d'un point de vue comparativement désintéressé. Il est dans le monde, et obligé d'y vivre, et donc de se procurer des choses décentes et honnêtes aux yeux de tous les hommes ; mais étant libéré des ambitions désordonnées touchant les choses du monde, il échappe dans cette mesure à la pression de l'avarice, de la convoitise, de l'orgueil, etc., et il est d'autant plus apte à penser et à agir droitement et à témoigner à tous une sympathie bienveillante. Cet esprit de sobre bon sens, ce meilleur jugement du chrétien expérimenté n'est pas considéré comme une amélioration ou une réparation de son esprit terrestre ou charnel, mais comme un nouvel esprit, une nouvelle disposition mentale engendrée en lui d'en-haut par les très grandes et précieuses promesses de la Parole de l'Éternel (2 Pi. 1 : 4). Le chrétien est ainsi aidé à cause de sa nouvelle disposition, l'Esprit ou disposition d'un mental sain, le saint Esprit de l'Éternel. Plus le chrétien est rempli du saint Esprit et plus sa mentalité sera saine. Ce sera rapide ou lent dans la mesure où son amour pour le Seigneur et sa justice sera fervent ou froid.

Ce fut le Maître qui demanda : "Que donnera un homme en échange de son âme ? [son être, son existence] ?" (Matth. 16 : 26). Un homme sain d'esprit ne voudrait pas échanger la chose la plus précieuse qu’il possède (son existence) pour quoi que ce soit : richesse, célébrité ou situation. Plus quelqu'un recevra l'esprit de sobre bon sens, et plus il jugera la chose ainsi. Au contraire, nous voyons les gens du monde d'aujourd'hui faire l'inverse, et prouver ainsi leur déséquilibre mental. Ceux qui sont réputés comme les plus sages des hommes du monde dépensent leur activité pour ce qui ne satisfait pas : Ils accumulent des richesses, ils luttent pour les honneurs, pour une situation sociale et l'avancement ; ils font parade d'un luxe arrogant et aiment les plaisirs dépravés. Tous ceux qui ont l'esprit de sobre bon sens

peuvent voir, même s'il n'y avait pas de vie future, que de telles lignes de conduite sont peu sages, car la majorité des humains consacrent leur vie actuelle à acquérir des jouissances matérielles, puis ils meurent en se rendant compte qu'ils n'ont pas obtenu ce qu'ils cherchaient ; ils comprennent que les richesses ou la célébrité qu'ils laissent derrière eux seront bientôt dispersées ou, au contraire, subsisteront comme un monument de leur folie, de leur avarice et de leur déséquilibre mental.

La vie du monde, dépourvue de buts et ambitions raisonnables, est ce que l'Apôtre appelle "votre vaine [infructueuse] manière de vivre [la vie] qui vous avait été enseignée par vos pères" (1 Pi. 1 : 18). L'habitude de travailler pour des objets qui n'en valent pas la peine, est héréditaire ; les hommes ne s'arrêtent pas à raisonner la chose, mais ils emboîtent le pas dans les sillons où leurs parents ont marché. L'Apôtre montre que notre changement de conduite provient du fait que nous savons que nous avons été rachetés par le précieux sang de Christ. Nous avons découvert, par la Parole de grâce, que la marche du monde est vaine et que tous suivent la vaine course à cause de la dépravation - le déséquilibre de l'esprit occasionné par la chute - et ayant appris le grand rachat, nous nous consacrons joyeusement à celui qui nous a rachetés, et nous recevons de son Esprit, l'Esprit de sobre bon sens.

Lorsque la vie présente est considérée selon le témoignage du saint Esprit qui nous est donné dans la sainte Parole, elle nous apparaît comme un apprentissage scolaire pur et simple, une préparation pour une vie future destinée à tous ceux qui voient ce prix et entendent l'"appel". Seuls, cependant, ceux dont les yeux sont ouverts et qui voient de l’intérieur, peuvent discerner combien est peu sage la ligne de conduite de la majorité des humains : ceux-ci, bien loin de réprimer leurs propres tendances égoïstes et de cultiver les éléments les plus nobles et les plus justes de leur nature déchue, minent dans beaucoup de cas leur caractère, et à leur mort, quittent ce monde avec un caractère plus faible que celui qu'ils avaient à leur naissance ; ces gens-là transmettent souvent encore un héritage de faiblesse à leur postérité.

D'un autre côté, si la Parole de Dieu et le saint Esprit de cette Parole répriment nos ambitions pour les richesses terrestres, et nous assurent que " l'amour de l'argent est la racine de tous les maux" (1 Tim, 6 : 10), ils nous protègent du défaut opposé, de la paresse, de l'indolence, enseignant à chacun de se procurer les choses honnêtes à la vue de tous les hommes, et spécialement pour assurer les nécessités de sa propre famille. Ils nous exhortent à n'être point "paresseux, mais fervents en esprit, servant le Seigneur" (Rom. 12 : 11). Ainsi, ceux qui ont l'Esprit du Seigneur sont-ils mis en garde contre la folie de ceux qui passent leur vie avec le "râteau à ordures" de Bunyan (*) [Allusion à la 2e partie de l'ouvrage de Bunyan : "Le voyage du Chrétien" (littér. " du Pèlerin") - Trad.], rassemblant pour eux-mêmes des trésors sans valeur réelle ; ils sont aussi gardés contre la folie de l'indolence, et exhortés à être énergiques en rendant de bons services qui seront utiles à l'humanité et approuvés par Dieu, acceptés comme s'ils étaient "rendus au Seigneur", ce qui leur vaudra une abondante récompense dans la vie éternelle.

L'Esprit de sobre bon sens voit dans la vie présente des occasions qui nous permettent d'acquérir des richesses de caractère, des richesses de grâce, et d'amasser des trésors que ni la teigne ni la rouille ne pourront consumer, mais qui seront des joies durables, éternelles. Non pas que l'Esprit de sobre bon sens nous conduise à vivre dans l'avenir et à négliger le présent, mais plutôt, il nous enseigne à vivre sagement dans le présent en vue de l'avenir.

L'Esprit de sobre bon sens donne de l'ampleur et de la profondeur au caractère dans toutes ses bonnes tendances ; non seulement il aide celui qui le possède à se juger à sa valeur exacte, mais il l'aide également à considérer exactement ses compagnons de dégradation et il développe sa sympathie. Celui qui possède cet Esprit de sobre bon sens se rend compte de ses propres faiblesses mentales et corporelles dues à la chute, et de son propre besoin de miséricorde et d'utile correction, aussi bien que du dérangement similaire de tous les humains, du besoin général de sympathie et d'assistance pour le redressement. En apprenant à rectifier les déficiences et les inégalités de sa propre mentalité, il sympathise davantage avec ceux qui n'ont pas ce principe régulateur, cet Esprit de sobre bon sens, et qui sont empêchés de l'accepter en raison de l'opposition de l'Adversaire, "le dieu de ce monde" , qui aveugle les esprits de ceux qui ne croient pas, de peur que la lumière glorieuse de la bonté divine luisant sur la face de Jésus-Christ ne brille dans leurs coeurs, et ne leur apporte l'Esprit de sobre bon sens. - 2 Cor. 4 : 4.

Plus le chrétien développe, dans ce saint Esprit de son adoption, une "nouvelle-créature en Christ Jésus", plus il devient sous l'action de cet Esprit, graduellement plus patient, plus sympathique, plus généreux, plus aimable - plus ressemblant à Dieu. Ces qualités bienveillantes de caractère affecteront, non seulement les actes extérieurs de sa vie, mais aussi ses paroles et ses pensées. Dans la mesure où son saint Esprit désapprouve une action déshonorante ou malhonnête, dans la même mesure il désapprouve une parole déshonorante ou malhonnête à l'égard d'un ami, d'un voisin ou d'un ennemi ; et de la même façon il désapprouve la plus légère pensée injuste ou désobligeante à leur égard.

L'Esprit de sobre bon sens fera donc graduellement mais sûrement du mari un meilleur mari, du père un meilleur père, du fils un meilleur fils, de l'épouse une meilleure épouse, de la mère une meilleure mère, de la fille une meilleure fille. Il fera cela en changeant des pensées, des paroles et de la conduite le fondement qui, désormais, n'est plus l'égoïsme, mais l'amour. Celui qui possède de plus en plus cet esprit de sobre bon sens, le saint Esprit, l'Esprit d'amour, devient toujours moins disposé à revendiquer ses propres droits, privilèges et préférences, et il tient compte toujours davantage des droits, des sentiments et des préférences des autres. La volonté de l'Éternel doit, bien entendu, passer la première, mais en second lieu, le chrétien prendra plaisir à être agréable à tous ceux avec lesquels il pourra venir en contact, spécialement aux membres de sa propre famille. Pour accomplir son désir de plaire d'abord au Seigneur et de le servir, puis de faire de même à la famille de l'Éternel, et à tous les hommes selon qu'il en a l'occasion, ses pensées agiront, ses paroles seront guidées et réglées, et sa conduite se dessinera d'elle-même.

Il ne s'ensuit pas que l'homme ou la femme qui a reçu l'Esprit de sobre bon sens sera pour

autant le meilleur mari, la meilleure épouse, le meilleur frère, la meilleure soeur le meilleur père, la meilleure mère à tous égards, parce que, ainsi que nous l'avons déjà suggéré, la mission de l'Évangile de Christ, dans son effet sur le monde civilisé, est d'attirer les choses insignifiantes de ce monde, celles qui ne sont point [de valeur] et de les élever dans la mesure ou elles se consacrent à l'Éternel et reçoivent l'Esprit de sobre bon sens. Au contraire, certains beaucoup mieux nés, sur un plan plus élevé, sont plus disposés à se considérer comme justes par eux-mêmes et à décliner l'assistance que le Seigneur leur offre. Ils sont peut-être de nobles maris, de nobles épouses, de nobles enfants, de nobles parents, par le fait de leur naissance plus noble, ou parce qu'ils ont hérité, de parents chrétiens, un esprit mieux équilibré et une plus grande sagesse. Mais, à moins qu'ils n'acceptent le Sauveur, et le nouvel esprit qu'il leur offre, ils sont tout à fait sûrs de dégénérer, et de voir leur amabilité, leur bonté, etc., devenir davantage une question de formalisme, recouvrant un égoïsme intérieur qui, tôt ou tard, s'extériorisera dans leur postérité en l'amenant à son tour à un niveau moral inférieur.

La pensée que nous désirons souligner est que, peu importe le degré de décrépitude mentale, d'immoralité ou de manque de sagesse d'un homme ou d'une femme, si la vérité et la grâce de Dieu atteignent cet homme ou cette femme, elles les relèveront et feront de l'un ou de l'autre les plus nobles, les plus purs, les plus doux, les plus charitables, envers autrui, et cela dans la mesure où ils recevront ce nouvel esprit, l'Esprit de sobre bon sens.

Le manque d'équilibre mental chez les humains en général se manifeste dans le mode de propagation irréfléchie de la race humaine, Elle se développe pour ainsi dire au mépris des règles d'hygiène et sans s'inquiéter beaucoup de savoir s'ils ont la possibilité d'assurer une alimentation convenable à leurs rejetons ; ils violent complètement les lois naturelles pourtant appliquées dans l'élevage des animaux intérieurs : bestiaux, moutons, chevaux, chiens. Il n'est donc pas étonnant que l'Apôtre enjoigne aux croyants de faire usage de sobre bon sens dans l'exercice du plus grand des pouvoirs naturels de l'homme, celui de la procréation, disant : "Maris, conduisez-vous avec sagesse [angl.: selon la connaissance - Trad.] à l'égard de vos femmes" (1 Pi. 3 : 7 - Cr.). Si ce conseil était suivi, si l'Esprit de sobre bon sens prédominait, combien de maris qui aiment vraiment leur femme auraient plus d'égards pour leur compagne délicate et surchargée, en se comportant avec elle selon la connaissance.

Jusqu'ici, seuls les serviteurs et les servantes de l'Éternel ont reçu ce saint Esprit de Dieu - cet Esprit de sobre bon sens. Grâce à Dieu, le temps est proche où, par le ministère de ces serviteurs et de ces servantes, glorifiés et revêtus de puissance avec le Roi de gloire, tout le monde sera béni et l'Éternel répandra son saint Esprit, l'Esprit de sobre bon sens "pour toute chair".

Dieu est Amour

Vous qui L'aimez, que vos pensées

S'élèvent en ce jour !

Coeurs Unis et voix exercées,
Chantez : "Dieu est amour".

La Parole et la grâce même
L'affirment tour à tour ;
Et de Jésus le don suprême
Redit : "Dieu est amour".

Voyez Sa longue patience
Pour l'homme et son détour ;
Bientôt au monde Sa Science
Dira : "Dieu est amour".

(Hymne 39)

Chapitre 11 - Le saint Esprit de Réconciliation, examen de prétendues objections

- Le saint Esprit de Réconciliation, examen de prétendues objections
- 'N'éteignez pas l'Esprit' - 1 Thess. 5:19
- 'N'attristez pas le saint Esprit de Dieu, par lequel vous avez été scellés pour le jour de la Rédemption' - Eph. 4:30
- 'L'Esprit de Vérité'
- 'Mais le Consolateur, l'Esprit saint que le Père enverra en Mon Nom' - Jean 14:26
- 'Remplis du saint Esprit'
- Mentir au saint Esprit
- Tenter le saint Esprit
- Le péché contre le saint Esprit
- 'L'Esprit dit à Philippe : Approche-toi et joins-toi à ce char' - Actes 8:29
- 'L'Esprit lui dit : Voilà, trois hommes te cherchent' - Actes 10:19
- 'L'Esprit saint dit : Mettez-moi maintenant à part Barnabas et Saul, pour l'oeuvre à laquelle je les ai appelés' - Actes 13:2
- 'Il a semblé bon au saint Esprit et à nous' - Actes 15:28
- 'Empêché par le saint Esprit d'annoncer la Parole en Asie' - Actes 16:6
- 'L'Esprit saint rend témoignage de ville en ville, me disant que des liens et de la tribulation m'attendent' - Actes 20:23
- Le saint esprit établit certains surveillants
- Le saint esprit enseigne
- 'Les choses de l'Esprit de Dieu'
- Une onction de la part du saint
- Des soupirs inexprimables
- Comment l'Esprit blâme le monde
- 'Par ceci vous connaîtrez l'Esprit de Dieu' et l'esprit de l'antichrist - 1 Jean 4:2-3, 2 Jean 7

Chapitre 11 - Le saint Esprit de Réconciliation, examen de prétendues objections

Examen de textes des Écritures en apparence contradictoires. - N'éteignez pas l'Esprit. - N'attristez pas le saint Esprit. - L'Esprit de Vérité. - Le Consolateur. - Remplis du saint Esprit. - Mentir au saint Esprit. - Tenter l'Esprit du Seigneur. - Péché contre le saint Esprit. - "L'Esprit dit". - "Il a paru bon au saint Esprit". - "Empêchés par le saint Esprit". - "Le saint Esprit rend témoignage". - "Le saint Esprit vous a établis surveillants". - Le saint Esprit qui enseigne. - "L'onction de la part de Celui qui est saint". - L'Esprit intercède par des soupirs. - Comment le saint Esprit réprouve le monde. - "A ceci reconnaissez l'Esprit de Dieu", d'avec "l' esprit de l'Antichrist".

Les Écritures (à la fois la Version Commune et la Version Révisée - pour les pays de langue anglaise ; même remarque pour plusieurs de nos versions françaises - Trad.) ont été traduites par des trinitaires ; de ce fait, beaucoup de passages ont été faussés ou tordus ; il en résulte un désaccord apparent entre certains de ceux-ci et l'exposé précédent du sujet que nous discutons, exposé conforme aux Écritures et à la raison, à savoir que le saint Esprit du Père agissant par le Fils est, dans le peuple de l'Éternel, l'Esprit de réconciliation ("at-one-ment"). C'est pourquoi nous prendrons maintenant une variété de textes bibliques, tous ceux que nous pouvons penser être vraisemblablement de nature à produire de la confusion dans l'esprit de beaucoup. Examinons-les ensemble, avec un coeur entièrement loyal à l'égard de la Parole de Dieu, et désireux d'être conduits par l'Esprit de vérité ; ensuite nous passerons aux autres aspects du sujet qui ne peuvent être bien compris avant que ces prétendues objections soient éliminées.

'N'éteignez pas l'Esprit' - 1 Thess. 5:19

Éteindre signifie faire cesser de brûler, de briller : nous éteignons un feu, ou une lampe. Le mot grec traduit ici par "éteindre" se trouve huit fois dans le Nouveau Testament, et dans chaque cas, il a trait à l'extinction d'un feu ou d'une lumière. Gardons cette pensée présente à la mémoire et souvenons-nous que possédant le saint Esprit ou Esprit de Dieu qui nous éclaire, nous sommes appelés "la lumière du monde" (Matt. 5 : 14) ; ainsi, voyons-nous que l'Apôtre veut dire que si nous étions séduits par les attraits du monde, par l'esprit du monde, il s'ensuivrait l'extinction de la lumière des saintes dispositions (ou Esprit de Dieu) en nous et nous ne pourrions plus la faire briller sur d'autres. Une expression de notre Seigneur est en harmonie avec cela : "Si donc la lumière qui est en toi devient ténèbres [s'éteint] combien seront grandes ces ténèbres !" - Matt. 6 : 23.

'N'attristez pas le saint Esprit de Dieu, par lequel vous avez été scellés pour le jour de la Rédemption' - Eph. 4:30

Sceller signifie marquer ou désigner. On peut distinguer les enfants de ce monde à certaines marques et les enfants de Dieu, les nouvelles-créatures en Christ, à d'autres marques ou caractéristiques. La marque de la première de ces classes est l'esprit (mentalité, disposition,

volonté) du monde ; pour l'autre classe, le sceau ou marque est l'Esprit (mentalité, disposition, volonté) de Dieu. A partir du moment de la vraie consécration à Dieu, on constate les indices, les marques ou le sceau de l'Esprit de Dieu dans les paroles, les pensées et la conduite. Ces marques deviennent de plus en plus distinctes au fur et à mesure que la nouvelle mentalité croît en grâce, en connaissance et en amour. En d'autres termes, l'Esprit (mentalité) de Dieu devient notre mentalité ou esprit, dans la mesure où nous abandonnons notre volonté humaine ou esprit humain et où nous nous soumettons en toutes choses à la volonté ou Esprit de Dieu. Ainsi sommes-nous exhortés à permettre ou à laisser s'implanter en nous la même mentalité qui était en Christ Jésus - une mentalité ou disposition à ne faire que la seule volonté du Père. Il s'ensuit que notre nouvelle mentalité ou nouvel Esprit est saint ou dirigé par Dieu. Dans le texte à l'examen, l'Apôtre nous exhorte à ne violer en rien notre alliance ; à ne rien faire qui soit de nature à attrister notre nouvelle disposition ou à charger notre conscience parce que nous n'aurions pas fait notre devoir, rien qui blesserait notre conscience comme nouvelle-créature en Christ. N'attristez pas le saint Esprit, la sainte disposition de Dieu qui est en vous et qui est votre sceau de filiation divine.

'L'Esprit de Vérité'

"L'Esprit de Vérité... ne parlera pas de par lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu et Il vous annoncera les choses qui vont arriver". - Jean 16 : 13.

Ce passage a déjà été étudié au chapitre 8, mais certains détails complémentaires demandent à être examinés ici. Les disciples, comme Juifs et hommes "naturels", avaient considéré les choses du point de vue terrestre et s'attendaient à une délivrance humaine et à un royaume terrestre remis entre les mains d'hommes déchus. Jésus leur avait parlé du Royaume de Dieu, mais jusqu'alors il ne leur avait pas encore expliqué que lui-même devait mourir, qu'il devait les quitter et se rendre en un pays lointain pour recevoir l'autorité du Royaume, puis revenir pour établir son Royaume et glorifier ses fidèles avec lui comme cohéritiers dans ce Royaume (Luc 19 : 12). Pour les consoler de la déception provoquée par sa déclaration, il leur donna l'assurance qu'ils ne seraient pas abandonnés, mais comme le Père l'avait envoyé pour accomplir une oeuvre, ainsi, pendant son absence, le Père enverrait un autre Consolateur en son nom, ou comme son représentant pendant ce temps-là. Ils ne devaient pas entendre par là que le futur Consolateur serait un autre Messie, ou un instructeur différent ; c'est pourquoi il dit : "Il ne parlera pas de par lui-même" ; il n'enseignera pas indépendamment et en contradiction avec mon enseignement que vous avez déjà reçu, "mais il dira tout ce qu'il aura entendu"...

En d'autres termes, ce Consolateur sera simplement un canal de communication entre le Père et moi-même, d'une part, et vous, mes fidèles disciples, d'autre part : l'Esprit de Vérité, comme mon représentant, formulera avec plus de détails et portera à votre attention plus particulièrement diverses vérités que je vous ai déjà exposées, mais que vous n'êtes pas encore préparés à saisir clairement - qu'en vérité, il ne convient pas que vous compreniez, jusqu'à ce que, d'abord, j'aie déposé votre rançon, que je sois monté en la présence du Père et que j'aie présenté cette rançon devant lui en votre faveur. Alors, d'accord avec le plan du

Père, je pourrai par ce Consolateur, vous communiquer les choses spirituelles, pour lesquelles vous n'êtes pas encore préparés et auxquelles, maintenant, n'étant pas encore réconciliés, vous n'avez pas droit. Lorsque le moment convenable viendra que vous compreniez les choses futures, cet Esprit du Père, mon Esprit, envoyé en mon nom et comme résultat de mon oeuvre rédemptrice, vous guidera pas à pas dans la pleine compréhension de toute chose nécessaire et convenable pour votre intelligence. "Il [le saint Esprit, influence ou puissance du Père], me glorifiera, car il recevra (note D. - Trad.) de ce qui est à moi et vous l'annoncera". "Tout ce qu'a le Père est à moi [ses plans et les miens sont en parfaite union] ; c'est pourquoi j'ai dit qu'il reçoit du mien et qu'il vous l'annoncera".

En conséquence, vous ne devez pas attendre un nouvel enseignement, subversif du mien, mais plutôt une exposition et une instruction plus détaillées dans le cadre de mon enseignement ; car toutes les instructions du Consolateur qui vient seront en harmonie avec les miennes et destinées à vous montrer plus complètement que je suis le Messie. Vous n'avez pas non plus besoin de douter de la vérité des enseignements de ce Consolateur, car il est l'Esprit même de Vérité et vient du Père. Cet Esprit de Vérité sera mon messager pour vous communiquer mes doctrines et vous montrer les choses à venir. - Jean 16 : 13.

Et c'est ainsi qu'il en a été : l'Esprit de Vérité a fait toujours mieux comprendre à l'Église, durant tout cet Age de l'Évangile, les souffrances de Christ et la nécessité pour chaque membre de Son "corps" d'y participer ; il a toujours mieux indiqué le sentier que nous devons prendre pour suivre notre Rédempteur et Seigneur ; cet Esprit nous montre aussi combien est élevée la gloire de sa récompense, et quel privilège est le nôtre de devenir "héritiers de Dieu et cohéritiers de Jésus-Christ notre Seigneur, si toutefois nous souffrons avec lui afin que nous puissions être aussi glorifiés avec lui". Jéhovah, le Père de tous, est l'Auteur de toute cette vérité ; c'est pourquoi tout ce que nous avons reçu pendant cet Age provient de lui ; c'est également lui qui accorde tout don parfait et toute grâce excellente. Cette vérité, il l'a envoyée par des canaux préparés depuis longtemps : par les enseignements prophétiques et typiques du passé qu'ouvrirent pour nous les paroles inspirées de Jésus et de ses apôtres ; en recevant le saint Esprit dans notre coeur, et en mettant notre conduite en harmonie avec la Parole et le plan du Père, il nous est permis d'apprécier les choses que Dieu a en réserve pour ceux qui l'aiment, et de marcher par la foi et non par la vue.

'Mais le Consolateur, l'Esprit saint que le Père enverra en Mon Nom' - Jean 14:26

Nous avons déjà examiné au chapitre 8 ce mot trompeur "ghost" (employé dans les versions anglaises), mais nous remarquons maintenant la déclaration que le saint Esprit doit être envoyé par le Père, ce qui indique bien qu'il s'agit d'une influence ou puissance entièrement sous l'autorité du Père et non point d'un autre être égal en puissance et en gloire, comme l'affirment faussement les credo des hommes. Toutes les facultés ("powers") de Dieu sont entièrement sous sa propre autorité, comme nos facultés sont sous la nôtre ; c'est pourquoi il est dit que le Père "enverrait" son Esprit, ou, comme l'a exprimé le prophète : "Je mettrai mon Esprit en toi". De plus, il est déclaré que le Saint Esprit a été envoyé au nom de Jésus,

exactement comme un serviteur ,est envoyé au nom de son maître et non en son propre nom. Nous avons ici une autre contradiction de la conception antibiblique de trois Dieux égaux en puissance et en gloire. La supériorité du Père est ici clairement établie : le saint Esprit est l'Esprit, la puissance, l'influence du Père ; il est envoyé sur les instances et au nom de notre Rédempteur, Jésus. Pourquoi au nom de Jésus ? Parce que l'oeuvre entière de la rédemption et du rétablissement des pécheurs, l'oeuvre entière de la Réconciliation, a été confiée au Fils, et le saint Esprit du Père est le canal par lequel le Fils opère pour accorder les bénédictions acquises par son précieux sang.

Lorsque le saint Esprit du Père vint sur notre Seigneur Jésus à son baptême, lors de sa consécration, ce fut en vérité une consolation, une grande bénédiction, mais cela signifiait néanmoins pour lui le sacrifice de toute aspiration et de toute espérance terrestres, afin d'assurer l'exécution du plan divin. Si notre Seigneur avait eu d'autres dispositions d'esprit, s'il avait été obstiné et égoïste, les directives du saint Esprit, au lieu de le consoler, l'auraient tourmenté ; son coeur aurait été plein de mécontentement, d'aigreur et de rébellion. Ainsi en est-il pour le peuple du Seigneur : plus l'homme "naturel" peut discerner les pensées du Seigneur, plus il devient malheureux et mal à son aise, parce qu'elles sont en opposition avec son propre esprit, avec ses dispositions, avec sa volonté, et elles le réprouvent. Mais pour la nouvelle-créature en Christ, dont la propre volonté est morte, et qui cherche à connaître celle du Père, et à la faire, la claire compréhension de la volonté et du plan du Père, et la direction de la providence divine en liaison avec l'instruction de la Parole de Dieu, sont une véritable consolation qui procure la paix, la joie et le contentement, même au milieu des tribulations et des persécutions. D'accord avec cette pensée se trouve être la déclaration de Paul au sujet de la Parole de Vérité, dont l'Esprit doit nécessairement être reçu et apprécié afin de donner la consolation : "Toutes les choses qui ont été écrites auparavant ont été écrites pour notre instruction, afin que, par la patience et par la consolation des Écritures, nous ayons espérance". - Rom. 15 : 4.

'Remplis du saint Esprit'

"Ils furent tous remplis du saint Esprit, et commencèrent à parler d'autres langues, selon que l'Esprit leur donnait de s'énoncer". - Actes 2 : 4.

Ce texte décrit une double opération du saint Esprit : (1) Ce fut la mentalité ("mind"), la disposition, l'Esprit de Dieu qui agit dans les disciples comme l'Esprit de filiation, amenant leur coeur en intimes sympathie et contact avec le Père et avec le Rédempteur glorifié. (2) Le saint Esprit, puissance ou influence de Dieu agit aussi sur eux, leur conférant des dons miraculeux spéciaux pour donner un témoignage au monde et pour établir l'Église. Alors qu'il serait déraisonnable à l'extrême de penser, à un Dieu s'introduisant en personne dans un seul homme, et plus absurde encore de croire à un Dieu qui entrerait en personne dans une centaine, un millier ou un million de gens, il est tout à fait sensé de penser que la puissance du Très-Haut, la puissance, l'influence de Jéhovah puisse venir dans et sur des centaines, des milliers ou des millions sans que cela empêche d'une manière quelconque la présence personnelle de Jéhovah sur le trône de l'univers.

Mentir au saint Esprit

"Mais Pierre dit : Ananias, pourquoi Satan a-t-il rempli ton coeur, que tu aies menti au saint Esprit, et que tu aies mis de côté une partie du prix de la terre ?" - Actes 5 : 3.

Satan remplit le coeur d'Ananias de la même manière que Dieu remplit le coeur des siens, par son esprit, son influence. L'esprit de Satan est un esprit de convoitise et d'égoïsme qui n'hésite pas à tromper pour arriver à ses fins. Pierre, qui avait reçu un "don" spécial "de discerner les esprits", pouvait lire le coeur, pouvait lire les pensées ("mind") et voir ainsi qu'Ananias et Saphira agissaient malhonnêtement en prétendant accomplir ce qu'ils ne faisaient pas réellement. On remarquera, à ce sujet, que l'Apôtre emploie les mots "Dieu" et "saint Esprit" d'une manière interchangeable, disant au v. 3 qu'ils avaient menti au saint Esprit, et, au v. 4 qu'ils avaient menti à Dieu : la pensée est la même. Le saint Esprit de Dieu agissant par les apôtres était dans le sens le plus absolu le représentant de Dieu ; en conséquence, en mentant aux apôtres qui représentaient Dieu et son saint Esprit, Ananias et Saphira mentaient à Dieu, mentaient aussi au Esprit de Dieu, dont l'agent et le représentant était Pierre.

Tenter le saint Esprit

"Et Pierre lui dit [à Saphira] : Comment êtes-vous convenus entre vous de tenter l'Esprit du Seigneur ?". - Actes, 5 : 9.

On doit comprendre ce texte de la même manière que ce qui précède, mais ce même esprit est appelé ici "l'esprit du Seigneur" l'apôtre voulait probablement désigner par là le Seigneur Jésus. Nous pouvons voir rapidement le caractère raisonnable de ceci également. L'esprit du Père, le saint Esprit, était spécialement dans l'Église, le représentant du Seigneur ou Chef (Tête) de l'Église, agissant par l'intermédiaire de l'esprit ("mind") de son "corps" et, dans ce cas particulier, par son apôtre inspiré et poussé par l'Esprit.

Le péché contre le saint Esprit

"Quiconque aura parlé contre l'Esprit saint, il ne lui sera pardonné ni dans ce siècle, ni dans celui qui est à venir". - Matth.12 : 32.

Ceux qui considèrent le saint Esprit comme un Dieu en personne, séparé et distinct du Père et du Fils, déduisent en général de cette déclaration, que le saint Esprit est un personnage beaucoup plus important que le Père ou le Fils. Mais comme nous l'avons déjà vu, les Écritures reconnaissent partout : un seul Dieu, le Père, de qui sont toutes choses, et qui est au-dessus de tout ; et un seul Seigneur, Jésus-Christ, par qui sont toutes choses, et qui vient après le Père, exalté à cette position par la puissance du Père. Le saint Esprit émanait du

Père par le moyen du Fils et par conséquent, s'il était une personne, il ne pourrait leur être supérieur ; mais nous avons, vu qu'il n'y a aucune personnalité rattachée au saint Esprit ; il est plutôt l'esprit d'une personne ou être, l'Esprit de l'Éternel, son influence, son pouvoir, et, dans ce sens du mot, lui-même le représentant de toute sa sagesse, de toute sa majesté, de toute sa puissance et de tout son amour. Voyons donc ce que signifie ce passage :

D'après le contexte, nous remarquons que notre Seigneur Jésus venait juste d'employer cette puissance divine, ou Saint Esprit qui lui avait été donné par le Père, pour chasser un démon. Les pharisiens qui virent le miracle, et ne purent le nier, cherchèrent à lui enlever toute importance, en prétendant qu'il avait été fait par la puissance de Satan. En réponse, Jésus revendiqua clairement que la puissance qui avait été employée était la sienne propre, et affirma, que c'était une puissance ou influence divine, disant : "Je chasse les démons par l'Esprit de Dieu". Ensuite, il leur reprocha d'attribuer méchamment une bonne oeuvre indiscutable à une mauvaise source, car il n'y avait dans cette oeuvre aucune trace de péché, d'égoïsme ou même d'ambition. Il les appela une génération de vipères, si ancrés sur les traditions de leur église que leur esprit était aveuglé quant aux vérités les plus simples et les plus manifestes. Il était tout à fait évident que la puissance ou influence qui avait possédé le malheureux était diabolique, maligne, et que toute puissance qui voudrait la chasser ne pouvait être en harmonie avec cette mauvaise disposition, de sorte que ces docteurs étaient inexcusables, quand ils prétendaient, sans aucune raison, que le miracle avait été accompli par la puissance de Satan.

Notre Seigneur montra en outre que s'ils n'avaient pas intentionnellement blasphémé contre Jéhovah, ni contre lui-même en particulier, par contre, ils avaient blasphémé contre la sainte puissance ou le saint Esprit qui agissait dans sa personne. Le fait d'avoir mal compris et mal représenté le Dieu invisible aurait été pour eux une bien plus légère offense ; avoir parlé mal de notre Seigneur Jésus et avoir travesti ses mobiles en prétendant qu'il essayait tout simplement d'usurper un trône et de s'élever au pouvoir, tout cela aurait constitué une offense comparativement légère : celle de juger ses mobiles d'après leurs propres ambition et orgueil égoïstes. Mais leur conduite était pire, car, après avoir été les témoins de la manifestation de la puissance divine accomplissant une bonne action pour soulager l'un de leurs semblables du pouvoir du diable, le fait de blasphémer contre cette sainte puissance, dénotait un degré de méchanceté et d'animosité du coeur bien plus profond que ne l'aurait impliqué l'une quelconque de leurs deux autres offenses.

Notre Seigneur leur montra que, dans leur ignorance et leur aveuglement, ils pouvaient l'avoir mal interprété et avoir mal interprété ses paroles et ses efforts ; et avec le même aveuglement, ils auraient pu mal interpréter bien des actions de Dieu et en avoir mal parlé ; mais qu'après avoir été une fois des témoins de la puissance de Dieu en contraste direct avec la puissance du diable, ils en aient mal parlé, cela impliquait indiscutablement que leur coeur était dans une condition des plus impies. Les péchés commis par ignorance peuvent être pardonnés aux hommes- seront pardonnés aux hommes - parce que l'ignorance vint par la chute, et qu'une rançon a été donnée pour tous ceux qui eurent leur part de cette chute et de sa malédiction. Par contre, les péchés contre des manifestations évidentes de la grâce divine ne peuvent être attribués à la faiblesse de la chair et à l'hérédité, mais doivent être, à

bon droit, mis au compte d'un coeur délibérément méchant, ce qui est impardonnable.

Le mal volontaire, intentionnel, ne sera jamais pardonné ni dans cet Age, ni dans l'Age prochain. Dieu ne veut pas forcer les hommes à être en harmonie avec lui, mais après les avoir rachetés, il donnera à tous une occasion de venir à la connaissance de la vérité et d'être témoins de la bonté de Dieu par l'oeuvre de son saint Esprit : Quiconque alors persistera à ne pas être en harmonie avec l'arrangement divin, donnera la preuve qu'il est lui-même un pécheur volontaire, un adversaire intelligent de la sainte puissance de Dieu. Pour ceux-là, l'Éternel n'a réservé aucune grâce.

Que les scribes et les pharisiens aient eu ou non une appréciation suffisamment claire de la sainte puissance de Dieu pour les rendre passibles de la Seconde Mort, parce qu'ils l'avaient dénoncée comme une puissance diabolique, nous ne pouvons en juger. Nous ne sommes pas capables de juger, parce que nous sommes incapables de lire dans leur coeur, et parce que notre Seigneur n'a pas pleinement établi la chose à cette occasion. Si nous étions certains qu'ils péchèrent contre la claire lumière, qu'ils péchèrent au plus haut degré ("to the full") contre la puissance de Dieu, nous n'aurions plus d'espoir pour eux, mais nous devrions simplement nous attendre à ce qu'ils aient péri dans la Seconde Mort, pour avoir rejeté volontairement la grâce de Dieu. Si, cependant, ils ne reçurent pas une lumière et une connaissance suffisantes, s'ils n'eurent pas un contact suffisant avec la sainte puissance de Dieu pour que leur épreuve fût complète, il faudra qu'ils passent en fin de compte par une épreuve totale avant qu'ils puissent encourir le châtiment total, la Seconde Mort.

Mais tout péché contre le saint Esprit, contre la pleine lumière et la connaissance de la puissance divine est impardonnable, parce qu'il est volontaire. S'il s'agit d'un péché délibéré contre une certaine mesure de lumière, il en résultera inévitablement des "coups", une punition ; si c'est un péché volontaire contre une plus grande mesure de lumière et une plus grande faveur reçue par le moyen de la sainte puissance de Dieu, il en résultera alors une plus grande mesure de coups ; mais si la transgression a été commise avec une pleine et entière conception du bien et du mal, avec un esprit d'opposition pleinement conscient à la sainte puissance de Dieu, elle entraînera la destruction éternelle, la Seconde Mort, le salaire complet du péché. Le pardon des péchés, obtenu par la rançon, couvre les péchés dûs à l'ignorance ou aux faiblesses provenant de la chute, et non les péchés personnels, volontaires, délibérés contre la lumière. Nous ne devons pas oublier, cependant, que beaucoup de péchés partiellement volontaires comportent aussi une certaine mesure de faiblesse ou d'ignorance des principes du bien, ou des deux. Proportionnellement à son ignorance et à sa faiblesse, tout péché est pardonnable par la grâce de Dieu en Christ - par la foi en sa réconciliation et son acceptation, et dans la mesure où tout péché est volontaire, intentionnel, il est impardonnable - il doit nécessairement être expié par une punition, par des "coups", tant que ce péché contient quelques éléments pardonnables ; lorsqu'il n'y a aucun élément pardonnable mêlé à ce péché, c'est la mort, la destruction.

Vu sous cet angle, tout péché volontaire est un péché contre la lumière, contre le saint Esprit de vérité, et un tel péché n'est jamais pardonné.

'L'Esprit dit à Philippe : Approche-toi et joins-toi à ce char' - Actes 8:29

Rien dans ces paroles, ni dans le contexte, ne paraît impliquer la nécessité d'un autre Dieu. Au contraire, toutes les conditions sont remplies, et l'harmonie avec le reste des Écritures est maintenue, lorsque nous comprenons que le Seigneur, par son Esprit - influence, ou puissance - dirigea et avertit Philippe de s'approcher du char de l'eunuque. Nous ignorons de quelle manière Philippe fut dirigé par le saint Esprit, et il ne serait pas sage de spéculer à ce sujet. Notre Dieu a, à sa disposition, dès moyens illimités pour communiquer ses désirs à ses enfants. - Comparez v. 39.

'L'Esprit lui dit : Voilà, trois hommes te cherchent' - Actes 10:19

La réponse faite à l'objection précédente est applicable à celle-ci. Il est peu important pour nous de savoir comment la puissance, l'influence, l'Esprit de Dieu s'adressa à Pierre pour lui donner cette information, II nous suffit de savoir que le Seigneur dirigea l'apôtre de telle manière que celui-ci le discerna clairement, et exactement, comme le montre la suite du récit.

'L'Esprit saint dit : Mettez-moi maintenant à part Barnabas et Saul, pour l'oeuvre à laquelle je les ai appelés' - Actes 13:2

Ici, comme en d'autres circonstances, le saint Esprit emploie la forme d'expression personnelle et masculine, selon notre texte. On ne peut certainement rien objecter à cela, puisque Dieu se sert partout de la forme d'expression personnelle et masculine en parlant de lui-même. Une telle forme d'expression n'est pas moins appropriée ici en parlant de la puissance de Jéhovah et de l'information qu'il donnait. Il ne nous est pas dit de quelle manière le saint Esprit communiqua, "dit", ou indiqua la mise à part de Paul et Barnabas. Nous savons bien cependant, que tous les membres du peuple consacré du Seigneur sont appelés par son Esprit pour être des ministres ou des serviteurs de la vérité, et en fonction de leurs capacités et des occasions de service qui se présentent à eux, ils doivent être des serviteurs fidèles et actifs. L'Esprit dit à tous ceux-là, dans l'appel général : "Pourquoi vous tenez-vous ici sans rien faire ?... Allez aussi à ma vigne". Des aptitudes spéciales et des occasions favorables doivent être considérées comme un appel spécial du Seigneur pour travailler davantage dans l'oeuvre publique du service de la vérité. Mais si les talents que possédaient Paul et Barnabas devaient être considérés comme confirmant l'appel général du saint Esprit qui leur était adressé, afin qu'ils utilisent ces talents spéciaux, cependant , il est tout à fait probable qu'en cette occasion le saint Esprit employa un des "dons" qui opéraient alors dans l'Église - le don de prophétie - pour indiquer la volonté du Seigneur concernant Paul et Barnabas,. Car nous lisons : "Or, il y avait à Antioche... certains prophètes" - Actes 13 : 1 (note D.).

Nous devons, toutefois, nous souvenir des paroles de l'Apôtre aux Galates (1 : 1) au sujet de son appel au ministère. Il déclare que son autorité venait du Père et du Fils, mais ne parle pas du tout du saint Esprit comme un autre Dieu égal, disant : "Paul, apôtre, non de la part des hommes, ni par l'homme, mais par Jésus-Christ, et Dieu le Père qui l'a ressuscité des morts". Si le saint Esprit était une personne, s'il était le Dieu dont l'office spécial est de nommer les ministres de la vérité (et ceci est la prétention générale), oublier ainsi de mentionner le saint Esprit aurait été tout à fait illogique, déraisonnable ; mais lorsque nous comprenons bien ce qu'est le saint Esprit, à savoir que c'est l'Esprit - influence, puissance ou autorité - du Père et du Fils, ou des deux conjointement, parce que leurs desseins sont un, alors tout est harmonieux et raisonnable.

'Il a semblé bon au saint Esprit et à nous' - Actes 15:28

Les Apôtres se réunirent en conférence pour répondre aux questions de l'église d'Antioche, au sujet des obligations que ceux qui n'étaient pas Juifs de naissance, pouvaient avoir envers l'alliance judaïque ou Alliance de la Loi. Nous sommes certains que la décision prise ne fut pas simplement le jugement des apôtres eux-mêmes, mais qu'en plus, ce jugement fut corroboré de quelque manière par le Seigneur, et ils eurent la preuve que leur décision était selon les pensées du Seigneur, selon l'esprit du Seigneur, la volonté du Seigneur.

L'Apôtre Jacques, le principal orateur de l'assemblée, indique comment on reconnut alors la volonté ou la pensée de Dieu, et nous trouvons que c'est la même méthode recommandée à l'Église entière, et employée par les fidèles aujourd'hui encore, à savoir : sonder les Écritures à la lumière de la providence divine. Il déduit la pensée du Seigneur sur le sujet, en rappelant les directives providentielles spéciales données à Pierre, lui disant d'aller vers Corneille, le premier Gentil converti ; il cite ensuite une prophétie non accomplie qui confirme la chose. Lui et toute l'Église acceptèrent la conclusion tirée de ces considérations comme étant l'enseignement du saint Esprit. Voir Actes 15 : 13-18.

'Empêché par le saint Esprit d'annoncer la Parole en Asie' - Actes 16:6

La forme de l'expression ici semblerait impliquer l'opinion commune que le saint Esprit est une personne qui parlait, empêchait, etc. Pourtant, un examen de ce texte à la lumière de son contexte, montre qu'il est en plein accord avec tout ce que nous avons vu sur le sujet : il corrobore la pensée que le saint Esprit est la sainte influence ou puissance de Jéhovah Dieu, et de notre Seigneur Jésus-Christ, par laquelle la volonté du Père et celle du Fils sont portées à l'attention des consacrés sous quelque forme que ce soit. Il ne nous est pas dit spécifiquement comment l'Apôtre et ses compagnons furent empêchés de poursuivre l'oeuvre de prédication en Asie, mais il est manifeste qu'ils en furent empêchés, ou qu'il ne leur fut pas permis de se rendre en Asie, des circonstances défavorables s'y opposant. Cependant, peu importe comment ils en furent empêchés ; la leçon est que Dieu lui-même dirigeait sa propre oeuvre, et que la direction et la ligne de conduite suivies par les apôtres

étaient sous le contrôle divin ; ils étaient, en tant que serviteurs, dirigés par l'Esprit du Seigneur qui employait un pouvoir invisible pour ce faire.

En tout cas, nous pouvons être sûrs que la direction de l'Éternel était plus qu'une simple impression mentale pour l'Apôtre. Un exemple de l'un des moyens employés par l'Esprit, en pareilles circonstances, pour transmettre ses directives est donné par le contexte : Paul vit de nuit une vision : un homme macédonien se tenait là, le priant et disant : "Passe en Macédoine, et aide-nous". Et quand il eut vu la vision, aussitôt, ils cherchèrent à partir pour la Macédoine, concluant que le Seigneur les avait appelés à les évangéliser (v. 9). Ces différentes transactions nous montrent que les méthodes par lesquelles Dieu enseignait et dirigeait en ces jours-là, n'étaient pas tellement différentes de celles qu'il emploie maintenant pour guider ses serviteurs. Toutes ces instructions, indirectes, impersonnelles sont convenablement décrites comme provenant du saint Esprit, influencé ou puissance du Seigneur. Si un ange avait transmis le message, comme à Pierre en prison (Actes 5 : 19 ; 12 : 7), ou si notre Seigneur s'était adressé personnellement à Paul, comme il le fit sur le chemin de Damas (Actes 9 : 4 ; 1 Cor. 15 : 8), ce fait n'aurait pas été attribué au saint Esprit ou puissance du Seigneur, mais au Seigneur lui-même ou à l'ange.

'L'Esprit saint rend témoignage de ville en ville, me disant que des liens et de la tribulation m'attendent' - Actes 20:23

Rien ici ne nécessite la pensée de la personnalité du saint Esprit. Au contraire, comme exemple des moyens par lesquels la sainte volonté, ou le saint Esprit de Dieu, informait Paul des liens qui l'attendaient à Jérusalem, remarquez le récit d'une de ces occasions de témoignage à Césarée. Il y avait dans l'Église de cette localité un membre nommé Agabus qui avait le don de prophétie commun à cette époque. Voici ce qu'en dit le récit : "Étant venu auprès de nous, et ayant pris la ceinture de Paul, et s'étant lié les pieds et les mains, il dit : L'Esprit saint dit ces choses : L'homme à qui est cette ceinture, les Juifs à Jérusalem le lieront ainsi et le livreront entre les mains des nations" (Actes 21 : 11). Les amis de la cause essayèrent d'abord de dissuader l'Apôtre d'aller à Jérusalem, mais ce dernier décida qu'en aucune manière il ne s'immiscerait dans le programme que le Seigneur avait établi pour lui, déclarant au contraire qu'il était non seulement prêt à être lié, mais aussi à mourir à Jérusalem, pour le nom du Seigneur Jésus. (On notera que l'Apôtre ne fit pas mention du saint Esprit, ne déclara pas qu'il était disposé à mourir pour le nom du saint Esprit).

Lorsque les amis de Césarée virent la fermeté de l'Apôtre, ils dirent : " La volonté du Seigneur soit faite". Ainsi, en toute occasion, le témoignage du saint Esprit fut accepté par l'église primitive comme étant simplement la volonté de notre Seigneur Jésus, laquelle était aussi celle du Père. - Actes 20 : 10-14.

Le saint esprit établit certains surveillants

"Prenez donc garde à vous-mêmes, et à tout le troupeau, au milieu duquel l'Esprit saint vous

a établis surveillants, pour paître l'assemblée de Dieu". - Actes 20 : 28.

Ces paroles furent adressées aux anciens de l'Église d'Éphèse. L'Apôtre appelle ici l'attention sur le fait que leur position dans l'Église comme serviteurs de la vérité n'était pas simplement une nomination provenant d'eux-mêmes, ni simplement une nomination ou reconnaissance par l'Église ; mais que, dans la question de leur choix, le Seigneur avait opéré par son saint Esprit. Il voulait leur faire comprendre que toute la valeur de leur charge provenait du fait qu'elle était reconnue de Dieu, et qu'ils étaient des serviteurs de l'Église, désignés par le Seigneur, au moyen de son saint Esprit ou influence qui avait tout guidé, tout dirigé et, tout surveillé dans la question de leur élection. De même, ailleurs, l'Apôtre, s'adressant à l'Église et non au monde, dit : "A chacun [en Christ], est donnée la manifestation de l'Esprit, en vue de l'utilité... Et Dieu a placé les uns dans l'Église : d'abord, des apôtres, en second lieu des prophètes, en troisième lieu des docteurs (instructeurs - voir note D. - Trad.)... Il y a diversité d'opérations, mais le même Dieu qui opère tout [toutes choses] en [ou parmi] tous". - 1 Cor. 12 : 6, 7, 28.

Dans cet exposé, l'Apôtre montre que la désignation de tous les serviteurs de l'Église vient de Dieu par la manifestation de son saint Esprit ; ce n'est pas une oeuvre séparée du saint Esprit en dehors du Père et du Fils. Dieu, en Christ, surveille les affaires de son propre peuple de l'Église, par son Esprit, sa sainte puissance qui agit avec omnipotence et omniscience dans tout son univers. Ceci contredit la pensée que le saint Esprit est une personne, et montre que l'oeuvre fut accomplie par le Seigneur au moyen de son saint Esprit. Ces anciens de l'Église s'étaient consacrés au service de l'Éternel, et furent choisis sous la direction du saint Esprit, pour être ministres, instructeurs, anciens de l'Église à cause de leurs capacités et talents spéciaux, conformément à la volonté ou esprit, ou disposition ou desseins de Dieu. Bien qu'appelés à une charge par des instruments humains, ils avaient accepté le service comme de direction et désignation divines, et devaient, en conséquence, se rendre compte des responsabilités de leur position.

Le saint esprit enseigne

"Dieu nous l'a révélée par son Esprit ; car l'Esprit sonde toutes choses, même les choses profondes de Dieu... desquelles (choses) nous parlons, non point en paroles enseignées de sagesse humaine, mais en paroles enseignées de l'Esprit". - 1 Cor. 2 : 10, 13, et contexte.

Ainsi que nous l'avons déjà suggéré, ce passage prouve que lorsque le saint Esprit (ou les saintes dispositions de Dieu) est reçu par ses enfants, il dispose, prépare leur esprit, le rend capable de comprendre son plan. Ce n'est qu'en venant en pleine harmonie avec Dieu, par sa Parole de vérité, par l'esprit ou la signification réelle de cette Parole, que nous sommes rendus aptes à comprendre les choses profondes de Dieu. On remarquera qu'ici l'Apôtre met en contraste "l'Esprit qui vient de Dieu" ; qui opère en nous, avec "l'esprit du monde" qui habite dans l'homme naturel et l'influence. Comme il est clair que l'esprit du monde n'est pas une personne, mais une mentalité - ou disposition ou influence mondaine ! De même, l'Esprit

de Dieu chez ses enfants n'est pas une personne, mais la sainte mentalité ("mind") ou influence ou disposition de Dieu en eux.

'Les choses de l'Esprit de Dieu'

"Or, l'homme animal ne reçoit pas les choses de l'Esprit de Dieu, car elles lui sont folie ; et il ne peut les connaître, parce qu'elles se discernent spirituellement". - 1 Cor. 2 : 14.

Voilà une déclaration de poids et pleinement en harmonie avec tout ce que nous avons vu. L'homme qui est rempli de l'esprit mondain n'est proportionnellement pas préparé pour voir et apprécier les choses profondes, cachées et glorieuses de Dieu, "les choses que Dieu a en réserve pour ceux qui l'aiment". Ces choses profondes, ou comme Jésus les appelle ces "perles", ne sont pas pour ceux qui ont les caractéristiques des "pourceaux", ni pour les égoïstes, remplis de l'esprit de ce monde, mais pour ceux qui sont purifiés par le lavage d'eau, par la Parole, qui sont amenés auprès du Seigneur par la foi dans le précieux sang, et sanctifiés, entièrement consacrés à l'Éternel. A ceux-là, il plaît à Dieu de révéler ses choses profondes, voire même toutes les richesses de sa grâce, peu à peu, au fur et à mesure que les différents détails de vérité deviennent de la "nourriture au temps convenable".

Cette mise à l'épreuve est très cruciale, comme chacun peut le discerner. Elle distingue d'une façon tranchante entre l'homme déchu et la nouvelle-créature, le spirituel. Quiconque est aveugle à l'égard des vérités spirituelles plus profondes, manque certainement du témoignage (ou preuve) ici mentionné, comme signe de sa filiation, de sa parenté avec le Père et de sa fidélité dans cette parenté. Ceux qui sont indifférents aux choses que l'Apôtre mentionne ici, "les choses que Dieu a en réserve pour ceux qui l'aiment" ont, dans cette déclaration, l'indication que la cause de leur indifférence est qu'ils manquent de l'Esprit de l'Éternel. Pourtant, nous avons connu des instructeurs attitrés de l'église qui, non seulement admettaient leur propre ignorance de ces choses, mais se vantaient même de cette ignorance. Ils proclamaient par là qu'ils n'avaient pas la mentalité de Dieu, qu'ils ne connaissaient pas ses plans, partant, qu'ils ne pouvaient avoir beaucoup de son Esprit, l'Esprit de la vérité, et proportionnellement, ne pouvaient posséder grand chose de la vérité. Nous avons ici la preuve ou la pierre de touche qui indique si nous possédons l'Esprit ; si nous pouvons discerner et apprécier les choses de Dieu qui sont cachées du monde, c'est que "Dieu nous les a révélées par son Esprit".

Une onction de la part du saint

"Vous avez une onction de la part du Saint et vous connaissez toutes choses" (D.).

"L'onction que vous avez reçue de lui demeure en vous, et vous n'avez pas besoin que personne vous enseigne ; mais comme la même onction vous enseigne à l'égard de toutes choses, et qu'elle est vraie et n'est pas mensonge, - et selon qu'elle vous a enseignés, vous

demeurerez en lui". - 1 Jean 2 : 20, 27.

Ces mots onction et oindre rappellent, à ceux qui étudient intelligemment la Bible, le souvenir de la sainte huile d'onction répandue sur la tête de chacun des Souverains Sacrificateurs et des Rois qui se succédèrent dans ces deux fonctions en Israël. Comme Israël était un type du "vrai Israël de Dieu", ainsi ses sacrificateurs et ses rois étaient-ils des types du Christ, le grand Souverain Sacrificateur et Roi-antitype. De même que leurs sacrificateurs et leurs rois étaient oints de la "sainte huile d'onction" comme signe de leur entrée en fonction, ainsi notre Seigneur Jésus fut-il oint du saint Esprit lors de sa consécration. Il devint ainsi le Christ - l'oint de Jéhovah.

L'église élue est appelée à être une "sacrificature royale" (des sacrificateurs-rois), sous la conduite de son Seigneur et Tête (ou Chef - Trad.), membres du corps de l'Oint [le Christ]". Le saint Esprit d'onction vint sur notre Seigneur Jésus à son baptême dans le Jourdain ; quand il fut ressuscité des morts par le saint Esprit ou puissance du Père, avec " toute autorité dans le ciel et sur la terre" (Matth. 28 : 18 ; Eph. 1 : 19, 20), il "répandit" ce saint Esprit d'onction, avec l'approbation du Père, comme huile d'onction-antitype sur les représentants de son Église à la Pentecôte. Là (gardons le type à la mémoire) l'huile d'onction descendit de la "Tête" sur son "corps", l'Église ; désormais, les fidèles demeurant dans le corps furent considérés dans la Parole divine comme "les élus mêmes" de Dieu, oints de lui (en Christ) pour gouverner et bénir le monde après avoir été tout d'abord "enseignés de Dieu" sous la direction de l'Esprit d'onction.

La signification du terme onction (et du mot original grec correspondant chrisma) est douceur, onctuosité, lubrification. D'après la coutume, le mot renfermait aussi l'idée de douce odeur, de parfum. Comme ce terme montre, avec beauté et force, l'effet de l'influence de Dieu toute de bonté, sur ceux qui viennent sous cette onction antitype : sainteté, douceur, patience, affection fraternelle, en un mot amour ! Quel parfum doux et pur cette onction du saint Esprit d'amour donne à tous ceux qui le reçoivent ! Si disgracieux, si grossier ou si ignorant que soit l'homme extérieur, "le vase terrestre", il subit rapidement l'influence adoucissante, purifiante du trésor du nouveau coeur, de la nouvelle volonté intérieure, trésor oint par le saint Esprit et amené en harmonie avec "toutes les choses qui sont vraies, toutes les choses qui sont honnêtes, tontes les choses qui sont justes, toutes les choses qui sont pures, toutes les choses qui sont de bonne renommée !" - Phil. 4 : 8.

Ces mots "onction" et "oindre" sont en plein accord avec la conception correcte du saint Esprit - savoir, qu'il est une influence de Dieu, une puissance invisible de Dieu, exercée par ses préceptes, ses promesses, ou de toute autre manière jugée bonne par celui qui est infiniment sage et puissant. Ces mots ne renferment certainement pas l'idée d'une personne. Comment pourrions-nous d'ailleurs être oints avec une personne ?

Quelqu'un suggérera peut-être que dans l'expression "une onction de la part de Celui qui est saint", ce n'est pas l'onction, mais Celui qui est saint qui représente le saint Esprit. Nous répondons : non ! Celui qui est saint, c'est le Père. Pierre, décrivant la bénédiction de la

Pentecôte, déclare qu'elle fut "répandue" ou versée - comme une huile d'onction, mais non comme une personne qui leur aurait été envoyée. Parlant de Jésus, il dit : "Ayant reçu du Père l'Esprit saint promis [en Joël], il a répandu ce que vous voyez et entendez" (*) [Actes 2 : 33 - Trad.] - cette puissance ou influence miraculeuse qui se manifeste diversement, en vivifiant les pensées, en langues de flammes et en diverses langues proférées par des hommes ignorants. La prophétie de Joël dit encore : "Je répandrai mon Esprit". Quelqu'un peut-il prétendre que ce serait là un langage sensé pour parler d'une personne ? Que cette personne fut donnée par le Père au Fils, et qu'elle fut répandue ou versée, vue et entendue comme étant "ce" ? Sûrement pas. Assurément, un tel langage serait irrespectueux à l'égard de la troisième personne d'une trinité de Dieux "égaux en puissance et en gloire".

Le point, cependant, qui frappe chacun, comme étant des plus stupéfiants, est que ceux qui ont cette onction "connaissent toutes choses". Combien, parmi le peuple de l'Éternel, ont éprouvé la certitude absolue qu'ils ne "connaissent pas toutes choses", et par là ont douté qu'ils aient reçu l'onction du saint Esprit ! Comme le problème est simplifié lorsqu'on traduit : "Vous avez l'onction de la part du Saint et tous, vous le savez" (Diaglott) (**) [Les mots " toutes choses" sont omis par les plus anciens - MSS grecs Version de Maredsous : "...Et tous, vous savez". - Stapfer "Et vous le savez tous".]. Oui, en vérité, tous les vrais enfants de Dieu connaissent très bien la différence entre la mentalité (ou coeur ou volonté) naturelle et le nouveau coeur (mentalité, disposition) gouverné par l'amour et la droiture ("righteousness").

Combien d'enfants de Dieu, d'entre les meilleurs et les plus humbles, ont lu avec stupéfaction ces paroles "L'onction que vous avez reçu demeure en vous et vous n'avez pus besoin que personne vous enseigner !" Hélas ! ont-ils déclaré, nous n'avons pas reçu une telle onction, car nous avons grandement besoin que quelqu'un nous enseigne, et nous savons que presque tout ce que nous connaissons est venu directement ou indirectement, par un agent humain. Ces âmes humbles se sentiraient grandement abattues et découragées en raison de leur droiture d'esprit, si elles n'avaient pas constaté que les meilleurs des saints de leur connaissance avaient aussi besoin d'instructeurs, humains et les appréciaient. Par ailleurs, certaines personnes moins honnêtes, moins droites, moins saintes, s'efforcent de s'illusionner et de tromper les autres en prétendant qu'elles n'ont rien appris des hommes, mais que tout ce qu'elles savent leur a été enseigné par l'inspiration directe du saint Esprit. Elles ne voient pas qu'elles prétendent, ce faisant, à l'infaillibilité de leurs pensées et de leurs paroles, dans le sens le plus absolu. Elles manquent aussi de voir que leurs erreurs dans leurs pensées, dans leurs paroles et leurs actes, étant dues à leur prétendue inspiration plénière du saint Esprit, elles en arrivent à rendre le saint Esprit de Dieu responsable de leurs erreurs et de leurs folies.

Ce passage, pris à la lettre, contredit le témoignage général de l'Écriture. L'apôtre Paul ne mentionne-t-il pas parmi les dons de l'Esprit à l'Église : les apôtres, les prophètes [orateurs], les pasteurs, les docteurs (instructeurs - Trad.), les évangélistes ? Pourquoi donc faire ces dons si les membres de l'Église n’avaient nul besoin que quelqu'un les enseigne ? Que dit l'Apôtre de la raison de faire ces dons spéciaux à l'Église ? Écoutez-le : "En vue du perfectionnement des saints, pour l'oeuvre du service, pour l'édification du corps de Christ,

jusqu'à ce que nous parvenions tous à l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu". - Eph. 4 : 11-13 ; comparez 1 Cor. 12 : 28-31.

On ne peut pas supposer que l'Apôtre Jean contre -disait Paul et les autres apôtres, tous des instructeurs qui enseignaient à l'Église à découvrir quel était le choix de l'Esprit à l'égard des pasteurs, des instructeurs et des surveillants, et à honorer ceux qui avaient ainsi "le gouvernement" de l'église et qui devaient veiller aux intérêts des âmes, comme devant en rendre compte au Seigneur (Héb. 13 : 17). C'était sans nul doute en plein accord avec l'avis de l'Apôtre Paul, que l'Église avait besoin de choisir, pour être ses serviteurs, des hommes "propres à enseigner", "capables par un sain enseignement tant d'exhorter que de réfuter les contredisants" et, quand cela était nécessaire de "reprendre vertement, afin qu'ils soient sains dans la foi". L'Eglise devait reconnaître des sous-bergers qui ne seraient, pas des "seigneurs sur l'héritage de Dieu" , mais "paîtraient le troupeau" avec de la nourriture du temps convenable, et elle devait éviter des instructeurs dont les oreilles leur démangent pour la popularité et la flatterie ; - 1 Pi. 5 : 2-4 ; 1 Tim. 3 : 2 ; 2 Tim. 2 : 25 ; Tite 1 : 9, 13.

En outre, Jean lui-même était un instructeur, et dans cette épître même, il enseignait ce que, lui et nous, apprécions comme étant la saine doctrine qu'il est nécessaire d'enseigner. Il est certain qu'aucun lecteur des écrits de Jean, ne pourrait en déduire que ce dernier les considérait simplement comme des lettres ordinaires, dépourvues de doctrines ou d'enseignement. Ne commence-t-il pas son épître en disant : "Ce que nous avons vu et entendu... nous vous l'annonçons [enseignons] ; afin que vous aussi, vous ayez communion avec nous" (1 : 3) ? Il dit encore : "Je vous écris ces choses [pour vous enseigner] afin que vous ne péchiez point" (2 : 1), "Je vous écris un commandement [enseignement] nouveau" (2 : 8). "Petits enfants, que personne ne vous égare [mais écoutez mon enseignement : celui qui pratique la justice est juste" (3 : 7). "Nous, nous sommes de Dieu ; celui qui connaît Dieu nous écoute [obéit à nos instructions, à nos enseignements]" (4 : 6). Et encore : "Je vous écris ces choses, afin que vous sachiez [soyez enseignés]" (3 : 13). Il termine son épître par un enseignement très important, disant : "Petits enfants, gardez-vous des idoles [ne permettez à aucune personne, ni à aucune chose de supplanter Dieu lui-même dans vos affections et votre vénération]".

Donc, étant donné que l'Apôtre ne peut être compris comme voulant dire que l'Église n'a pas besoin d'instructeurs humains, mais qu'au contraire, il reconnaît des instructeurs humains comme étant les intermédiaires employés par le saint Esprit, spécialement "établis dans l'Église", pour ce service même, que peut-il vouloir dire par les paroles : "Vous n'avez pas besoin que personne vous enseigne" ? et "la même onction vous enseigne toutes choses" ? On trouvera vite la réponse à cette question en examinant le contexte à la lumière des faits déjà discutés.

Les érudits supposent que cette épître a été écrite en l'an 90 de notre ère. A cette date, le christianisme avait acquis une importance considérable dans le monde. Il avait rassemblé le "reste" d'Israël selon la chair, s'était attiré la haine et la persécution de la grande majorité aveuglée de ce peuple et était répandu partout dans le monde civilisé d'alors. Beaucoup de

choses du christianisme recommandaient ce dernier aux philosophes grecs de cette époque qui cherchaient à s'associer avec lui et à devenir des chrétiens philosophes et des philosophes chrétiens, en soutenant toujours leurs philosophies que Paul disait être "faussement ainsi nommées" (1 Tim. 6 : 20). Ces philosophes étaient tout à fait disposés à reconnaître Jésus, comme un homme de bien, un sage docteur, mais non comme le Fils de Dieu qui avait laissé une nature spirituelle, "une forme de Dieu", et fut "fait chair", afin de devenir le rédempteur de l'homme, et l'auteur de la vie éternelle pour tous ceux qui lui obéissent. Pourtant, ils enseignaient une vie future, une vie éternelle, et étaient heureux de voir les chrétiens enseigner la même chose, la différence étant que leurs philosophes (Platon et d'autres) enseignaient que la vie éternelle est une qualité humaine, un pouvoir inhérent à la race humaine - l'impossibilité de mourir, l'immortalité - alors que les chrétiens enseignaient que la vie éternelle n'était pas inhérente à l'homme, mais un don de Dieu, par Christ, destinée seulement à ceux qui acceptent Christ - Rom. 2 : 7 ; 5 : 15, 21 ; 6 : 23 ; 2 Cor. 9 : 15.

Ces philosophes disaient pratiquement aux chrétiens : nous sommes heureux de rencontrer des gens aussi respectables, aussi sensibles et aussi libres que vous. Votre grand instructeur, Jésus, vous a sûrement affranchis de nombre de coutumes et de superstitions des Juifs, et nous vous en félicitons. Mais vous êtes encore dans une certaine mesure d'esclavage ; lorsque vous aurez examiné nos philosophies, vous aurez encore plus de liberté et vous trouverez que vous avez encore gardé beaucoup de choses communes aux Juifs - leurs espérances d'un royaume messianique, leurs idées étranges (*) ["peculiar"] d'un seul Dieu et vos idées bizarres (*) ["peculiar"] que votre Maître Jésus était son Fils unique, etc. ; ces choses, vous les aurez bientôt délaissées, grâce à nos philosophies. - 2 Pi. 2 : 19 ; Jude 4.

L'épître de Jean est écrite pour fortifier les chrétiens contre ces doctrines subversives. Il les exhorte dans ce chapitre (2 : 24) à tenir ferme aux enseignements qu’ils ont entendus depuis le commencement et à considérer ces enseignements philosophiques comme des mensonges, et tous ces faux instructeurs comme des représentants de l'Antichrist dont ils avaient si souvent entendu dire qu'il serait manifesté dans l'Église (2 Thess. 2 : 3-7 ; 1 Jean 2 : 18). Il dit : "Je vous ai écrit ces choses touchant ceux qui vous égarent [qui cherchent à vous égarer de Christ]" - verset 26.

Ensuite, vient l'expression particulière du v. 27, que nous discutons maintenant et que nous paraphrasons ainsi :

Mais, bien-aimés, les véritables enfants de Dieu ne peuvent être séduits par aucune de ces philosophies ; pour nous, aucune philosophie ne peut prendre la place de Christ dans notre coeur ; aucune théorie ne saurait nous faire mettre en doute la plénitude et l'exactitude du grand message que nous avons reçu comme l'Évangile de notre Seigneur Jésus Christ - le Bien-aimé du Père, l'Oint du Père. Outre le caractère raisonnable de "la foi une fois donnée aux saints", considérez le merveilleux effet de ce message sur vous : il a été accompagné des "dons" miraculeux des "langues", de "miracles" , etc. qui, selon ces philosophes, seraient

imités par les fakirs de l'Orient ; mais en dehors de ceci, vous avez un autre témoignage dans votre nouveau coeur - dans l'onction qui a transformé et renouvelé votre mentalité ("mind"), produisant dans votre vie journalière les fruits de l'Esprit de sainteté que les fakirs ne peuvent imiter et que les philosophes, qui voudraient vous séduire, ne peuvent nier.

Sur ces fondements de notre sainte religion - savoir, que Jésus Christ n'était pas un imposteur, mais le Fils même de Dieu et notre Rédempteur, et que la vie éternelle ne peut être seulement obtenue que par l'union vitale avec lui - vous n'avez pas besoin des instructions de ces faux docteurs ni des miennes. Tant que ce saint Esprit d'amour demeure en vous, il sera pour vous un protecteur contre toutes ces théories blasphématoires et antichrétiennes. Aussi longtemps que vous vous souviendrez que "la paix de Dieu qui surpasse toute intelligence" vint dans vos coeurs par l'acceptation de Jésus comme le Fils de Dieu et la seule puissance de Dieu à salut, aussi longtemps cet esprit vous maintiendra fermes sur ce point. Vous constaterez aussi que ce même test (de loyauté au saint Esprit d'amour reçu au moyen du Père et du Fils) vous sera utile pour éprouver toutes choses, car tout ce qui contredit ou ignore cet Esprit d'amour est un esprit impie - un faux enseignement. Rappelez-vous que, selon son enseignement, si nous voulons recevoir quelque récompense, il faut que nous "demeurions en lui" ; abandonner Christ, c'est tout abandonner.

Des soupirs inexprimables

"Mais l'Esprit lui-même intercède par des soupirs inexprimables ; et celui qui sonde les coeurs sait quelle est la pensée de l'Esprit". - Rom. 8 : 26, 27.

Cette expression, destinée à faire comprendre aux enfants de Dieu l'amour et la sollicitude du Père céleste envers eux, a été fort mal comprise par beaucoup. Ces gens nous disent que le saint Esprit soupire (ou gémit -Trad.) pour eux auprès du Père, et certains essayent même d'exprimer ces soupirs d'une manière audible ; d'autres supposent que leurs propres soupirs viennent en aide quelque peu au saint Esprit qui ne peut exprimer les siens ; mais dans quelle mesure, ils ne le savent pas. Il serait étrange, en vérité, si le saint Esprit était une personne, et, comme le prétendent les catéchismes, "égal en puissance" au Père et au Fils, qu'il trouvât nécessaire de s'adresser au Père et au Fils en faveur du peuple de l'Éternel et avec des soupirs (ou gémissements - Trad.) inexprimables. Notre Seigneur Jésus a dit que nous pouvions venir directement à lui, et que nous pouvions aller directement au Père, nous assurant que : "Le Père lui-même vous aime". Toutefois, de ce passage que nous considérons, certains ont tiré l'idée que nous avons besoin d'aller au Père et au Fils par le saint Esprit comme médiateur, lequel soupirerait pour nous et intercéderait pour nous, afin que nous puissions être acceptés, par le Père et par le Fils. Cette conception cadre bien avec la confusion d'idées qui règne au sujet du saint Esprit et de sa fonction.

Cette interprétation apparaît encore plus fausse si nous réfléchissons au fait que des soupirs qui ne peuvent être exprimés ne sont plus du tout des soupirs, car ce qui n'est pas émis n'est pas un soupir. Ce passage apparaîtrait également étrange et inconséquent si nous devions

admettre que le saint Esprit, l'influence ou la puissance du Tout-Puissant Jéhovah est incapable de s'exprimer intelligemment. Nous savons que, dans les âges passés, la pensée, la volonté, l'Esprit de Dieu ont été exprimés avec abondance par les paroles et les actes des prophètes, et nous ne pouvons supposer que Dieu ait aujourd'hui moins de puissance ou de capacité qu'autrefois. Que peut donc vouloir dire ce passage biblique : "L'Esprit lui-même intercède pour nous par des soupirs inexprimables ?"

L'erreur commise consiste à supposer que c'est l'Esprit de Dieu qui supplie. Au contraire, l'Esprit qui fait intercession pour nous est notre propre esprit, l'esprit du saint qui supplie Dieu, et qui souvent ne réussit pas à s'exprimer convenablement. Un coup d'oeil sur le texte avec son contexte justifie pleinement cette interprétation. L'Apôtre venait tout juste d'écrire au sujet de l'humanité chargée de péchés, soupirant dans ses chaînes. Il nous assure qu'elle sera affranchie de la servitude lorsque l'Église, les "fils de Dieu", sous le Chef de leur Salut, aura été glorifiée (versets 19-21). Il passe ensuite des soupirs du monde à la condition actuelle de l'Église, dans laquelle nous soupirons : "Mais nous-mêmes aussi qui avons les prémices de l'Esprit, nous aussi, nous soupirons en nous-mêmes, attendant la filiation, la délivrance de notre corps". - verset 23.

La mentalité (ou l'esprit), renouvelée ou transformée, des membres de l'Église, mentalité autrefois mondaine, est maintenant sainte et spirituelle, mais notre corps est encore humain, et conserve les imperfections adamiques. C'est pourquoi, comme nouvelles-créatures, nous sommes accablés par la chair, et nous soupirons après la délivrance promise qui nous amènera à la ressemblance de Christ par la première résurrection. L'Apôtre explique que, par la foi, nous pouvons considérer comme mort le corps terrestre, et nous considérer nous-mêmes comme de nouvelles-créatures parfaites ("perfected"), et nous estimer ainsi comme sauvés maintenant - "Sauvés en espérance" (verset 24). Puis, ayant montré comment nous pouvons nous considérer nous-mêmes, il nous explique qu'au point de vue de Dieu nous sommes comptés comme étant des êtres "nouveaux", "saints", "spirituels" ; il montre que Dieu, nous voyant ainsi de ce point de vue, reconnaît non la chair, ses faiblesses et ses imperfections, mais l'esprit, la disposition, les intentions, la volonté, la "nouvelle-créature" consacrée à son service. Dieu sait quand notre saint esprit (nouvelle mentalité) est bien disposé et la chair faible, et il nous juge non selon la chair, mais selon l'esprit.

Ce fut notre engendrement de l'Esprit, notre adoption d'une nouvelle volonté entièrement consacrée à l'Éternel, qui nous amena dans une nouvelle parenté avec Dieu, et nous apporta ces nouvelles espérances, dont nous nous réjouissons : ainsi, "L'Esprit, [notre mentalité nouvelle, sainte] nous est en aide dans [supplée à] nos infirmités [corporelles], car nous ne savons [même] pas ce qu'il faut demander comme il convient [encore moins sommes-nous toujours capables de faire comme nous voudrions] ; mais l'esprit lui-même [notre mentalité sainte] intercède [" pour nous" est omis dans les plus anciens MSS.] par des soupirs inexprimables [en paroles] ; et celui qui sonde les coeurs [Dieu] sait quelle est la pensée [grec : phronema (*) [Référence Strong N°5427 - Tr ad.] - inclination] de [notre] l'esprit, car il [notre esprit] intercède pour les saints, selon Dieu".

En d'autres termes, Dieu prend plaisir à accepter les désirs du coeur de ses enfants, exprimés soit dans la prière, soit dans le service, malgré les imperfections de leur chair, de leur vase terrestre. Et, en vérité, il accepte ces désirs du coeur.

Comme il est heureux pour nous, dans notre ignorance et notre faiblesse, que notre Père céleste accepte les intentions de notre coeur au lieu de nos paroles ; car fréquemment, ses enfants lui ont fait des demandes bien maladroites ! Nous pensons à cela toutes les fois que nous entendons des chrétiens prier que Dieu veuille les baptiser du saint Esprit et de feu. La prière est offerte avec une bonne conscience et avec le désir d'obtenir seulement une bénédiction, mais ne comprenant pas le passage biblique qu'il cite, celui qui fait cette requête demande en fait une bénédiction suivie d'une malédiction. Jean-Baptiste prédit en effet que Christ baptiserait du saint Esprit et de feu. La partie "bénédiction" de cette prédiction vint sur l'Église qui attendait à la Pentecôte, et plus tard, sur tout le fidèle "reste" d'Israël, mais sa dernière partie fut accomplie sur la nation juive rejetée, par le baptême de feu, de destruction, de détresse qui détruisit totalement leur état en l'an 70 après J.C. Dans sa grande bienveillance. Dieu n'exauce pas les prières de ses enfants, telles qu'ils les présentent, mais il le fait selon les intentions de leur coeur, leur accordant la bénédiction seulement.

Certains se sont laissé surprendre en faute et prendre au piège de l'Adversaire, grâce à quelque faiblesse de la nature humaine déchue ; ils étaient presque découragés quand ils s'approchaient du trône de la grâce céleste par la prière. Ils ne pouvaient pas s'exprimer par des paroles, mais soupiraient seulement dans leur esprit à Dieu "étant accablés" (*) [Comme en 2 Cor. 5 : 4 (Cr.) D. : "chargés" - Trad.]. Pourtant, le Père céleste n'exigeait pas que leur requête fût exprimée dans les termes exacts et convenables avant de vouloir les entendre ; non, il répondait avec miséricorde aux désirs de leur coeur, aux soupirs (gémissements - Trad.) inexprimés de leur coeur qui cherchait son pardon, sa bénédiction et sa consolation. Il répondait aux prières inexprimées, accordait la force et la bénédiction, en faisant comprendre qu'il pardonnait.

Telle est ici la démonstration de l'Apôtre dans ce texte et son contexte ; et il est à noter qu'il la résume en disant : "Que dirons-nous donc [en considérant le fait que Dieu a tout disposé en notre faveur, ignorant nos faiblesses et nos imperfections qui sont contraires à notre volonté et ne les estimant pas comme étant nos actes, ne tenant pas compte de la présentation défectueuse de nos requêtes et de notre incapacité d'exprimer notre désir, disposant tout au contraire, pour nous bénir selon l'esprit de nos dispositions, puisque nous sommes incapables même de donner une expression à nos soupirs dans nos prières imparfaites, nous en conclurons] : "Si Dieu est [ainsi] pour nous, qui sera contre nous ?". - verset 31.

Comment l'Esprit blâme le monde

"Et quand celui-là [l'Esprit de vérité] sera venu, Il convaincra (voir note Darby - Trad.) (**)

[Version Pirot et Clamer : "mettra le monde dans son tort". Chanoine 0sty : "Confondra le monde au sujet de..."] le monde de péché, de justice et de jugement". - Jean 16 : 8.

Nous avons déjà considéré la raison pour laquelle le pronom masculin est appliqué à l'Esprit de vérité : parce qu'il représente Dieu qui est masculin. Nous allons maintenant examiner ce texte, que certains emploient pour prouver que le saint Esprit agit dans les pécheurs pour les réformer. Nous soutenons que pareille opinion est totalement inexacte, que les Écritures convenablement comprises, enseignent que le saint Esprit n'est accordé qu'aux croyants consacrés seulement, qu'il n'est pas donné aux incroyants et, par conséquent, ne pourrait agir en eux, comme on le prétend généralement. Tout au contraire, les enfants de ce monde ont l'esprit du monde, et seuls, les enfants de Dieu ont l'Esprit de Dieu, le saint Esprit, sa pensée, sa disposition ou volonté. "L'esprit du monde" ou "l'esprit charnel" est inimitié contre Dieu". Celui dont l'esprit est charnel ne peut pas non plus connaître les choses de l'Esprit de Dieu, parce que c'est spirituellement qu'on les discerne : elles ne peuvent l'être que par ceux qui ont le saint Esprit. C'est pourquoi, partout où nous le trouvons, le saint Esprit d'harmonie avec Dieu et d'obéissance à sa volonté et à sa providence prouve la régénération, l'engendrement à la nouveauté de vie. L'Apôtre confirme la chose en disant : "Si quelqu'un n'a pas l'Esprit de Christ, il n'est point à lui". Ceux qui n'ont pas l'Esprit de Christ et qui ne lui appartiennent pas, forment le monde en général : ils ne sont pas de Christ, parce qu'ils n'ont pas reçu de l'Esprit du Père.

L'Esprit de Dieu, manifesté par ses fruits et par son témoignage donné par la Parole, est la preuve que nous avons été régénérés. Il est évident pour tous que le saint Esprit de Dieu, qui agit dans l'Église, n'a rien de commun avec celui qui anime le monde ; l'Esprit de Dieu ne réside en aucun sens chez ceux qui ont les dispositions du monde, de la chair, et qui sont en conséquence désignés dans les Écritures comme des "enfants de colère", des "enfants de ce monde" et des "enfants de leur père, le diable". Néanmoins, nous ne devons pas oublier que "l'Esprit de vérité", "l'Esprit d'amour", a modifié, à un degré considérable, l'esprit du monde, de sorte que si cet esprit est toujours un esprit de ténèbres, un esprit d'égoïsme, un esprit charnel, cependant le monde imite, dans une certaine mesure, quelques-unes des grâces du saint Esprit, mais d'une manière formaliste et extérieure. Il serait en effet, étrange que les beautés de l'Esprit de sainteté, représentées par la douceur, la bonté et la patience, ne fassent aucune impression sur les non régénérés.

Certaines personnes du monde cultivent ces grâces de l'Esprit parce que, dit-on, elles font partie des commodités de la vie, elles sont des signes de bonne éducation, etc., et beaucoup de gens dont le coeur est totalement en désaccord avec les principes de l'Esprit de sainteté, imitent ces grâces et en font un vernis, une dorure superficielle, pour recouvrir le vil métal d'une nature dépravée, non-régénérée, non sanctifiée, égoïste, en désaccord avec l'Éternel et avec l'Esprit de sa sainteté. Nous devons donc établir une distinction très nette entre ceux qui dorent la surface de leur conduite et ceux dont le coeur a été transformé par l'Esprit de l'Éternel. Seuls, ces derniers sont les fils de Dieu qui ont sa faveur, et qui seront bientôt bénis et glorifiés.

La question alors se pose : Si l'Esprit de l'Éternel n'est communiqué qu'à ceux qui lui appartiennent par la foi en Christ et la consécration, que voulait dire notre Seigneur en déclarant que l'Esprit de la vérité convaincrait le monde de péché, de justice et de jugement à venir ?

Nous comprendrons aisément le sens des paroles de notre Seigneur en nous souvenant que, selon ses déclarations, ses disciples sur qui viendrait son saint Esprit, et en qui il habiterait richement, dans la mesure de leur foi et de leur obéissance, devaient être la lumière du monde. C'est cette lumière de vérité, projetée par l'Église véritablement consacrée, sur le monde et sur ceux de l'Église nominale ayant l'esprit du monde, qui agit pour blâmer leurs ténèbres. Notre Seigneur a dit de lui-même, après avoir été oint de l'Esprit de Dieu : "Je suis la lumière du monde" et aussi : "Pendant que je suis dans le monde, je suis la lumière du monde" (Jean 8 : 12 ; 9 : 5). S'adressant à l'Église de cet Age de l'Évangile, sanctifiée par le même saint Esprit, il dit : "Vous êtes la lumière du monde"... "Que votre lumière luise devant les hommes". - Matt. 5 : 14-16.

L'Apôtre Paul, s'adressant au même corps de Christ, dit : "Vous étiez autrefois ténèbres, mais maintenant, vous êtes lumière dans le Seigneur ; marchez comme des enfants de lumière" (Eph. 5 : 8 ; 1 Thess. 5 : 5). Il dit encore : "Car c'est Dieu [l'Esprit de Dieu, l'Esprit de vérité] qui a relui dans nos coeurs pour faire luire la connaissance de la gloire de Dieu" (2 Cor. 4 : 6). Ainsi, nous voyons que c'est la lumière de la vérité de Dieu, le saint Esprit, ou sainte disposition, brillant dans nos coeurs, qui luit sur le monde ; de là l'exhortation : "Faites toutes choses sans murmures et sans raisonnements, afin que vous soyez sans reproche et purs, des enfants de Dieu irréprochables, au milieu d'une génération tortue et perverse, parmi laquelle vous reluisez comme des luminaires dans le monde". - Phil. 2 : 14, 15.

Nous voyons ainsi que le saint Esprit resplendit sur le monde, non pas directement, mais par réflexion. Ce n'est pas l'Esprit de Dieu qui lui est communiqué et qui agit en lui, mais c'est le saint Esprit de Dieu qui, en agissant chez les enfants de Dieu, qui sont scellés par lui, fait luire la lumière sur les ténèbres du monde.

L'Apôtre nous donne une indication sur la manière dont le monde doit être blâmé (ou repris - Trad.) par l'Esprit de sainteté dans l'Église consacrée, disant : "Marchez comme des enfants de lumière... n'ayez rien de commun avec les oeuvres infructueuses des ténèbres, mais plutôt reprenez-les...; car ce qui manifeste tout [dénonce comme mauvais] c'est la lumière" (Eph. 5 : 8, 11, 13). La lumière de la vérité de Dieu est l'expression de sa pensée, de son Esprit ; lorsqu'elle brille dans une vie sanctifiée, elle est le Saint Esprit, blâmant les ténèbres du monde, montrant à ceux qui voient cette lumière, ce qu'est le péché, en contraste avec la droiture ("righteousness"). Après avoir été ainsi éclairé, le monde arrivera à la conviction d'un jugement futur où la droiture recevra quelque récompense, et le péché quelque punition. Une vie pieuse est toujours un blâme pour les impies, même si aucune parole de vérité ne peut être dite ou être dite à propos.

C'est parce que le saint Esprit, dans les enfants de Dieu, condamne l'esprit impie et égoïste

de ceux qui les entourent, que l'Apôtre presse les sanctifiés à se souvenir qu'ils sont des épîtres vivantes, connues et lues de tous les hommes (2 Cor. 3 : 2). L'Église justifiée et sanctifiée, marchant sur les traces de Christ, a toujours été une lumière dans le monde, même si sa lumière n'a pas toujours eu l'influence qu'elle aurait désiré exercer. Il en fut ainsi pour notre Seigneur qui déclara que tous ceux qui étaient de l'esprit des ténèbres le haïssaient le plus parce que leur esprit de ténèbres était condamné par son Esprit de lumière. C'est pour cette raison que, non seulement le Seigneur, le grand Porte-Flambeau, fut persécuté et mis à mort, mais de même, tous les porte-flambeau qui marchent sur ses traces doivent aussi avoir part à ses persécutions et à ses souffrances. - Jean 16 : 3 ; Rom. 8 : 17, 18.

Tandis que la mission principale de l'Église a été son propre développement, "vous édifiant vous-mêmes sur votre très sainte foi" (Jude 20), elle a toujours eu, cependant, une autre mission secondaire à remplir, celle de rendre témoignage à la Vérité, de faire briller la lumière, de convaincre [réprouver] le monde. Cette réprobation s'est adressée nécessairement bien davantage à ceux qui se disent chrétiens qu'à ceux qui sont ouvertement du monde, de même qu'au temps de notre Seigneur, sa lumière fut projetée sur ceux qui prétendaient être pieux et saints, réprouvant leurs ténèbres. Notre Seigneur nous avertit de la nécessité de faire briller continuellement notre lumière, disant : "Si la lumière qui est, en toi est [devient] ténèbres, combien grandes seront ces ténèbres !" tant pour l'âme individuelle chez qui la lumière a disparu, que pour le monde dont la lumière est ainsi obscurcie. Satan ne remporte pas de plus grand triomphe que lorsqu'il séduit une âme qui avait été, à un moment donné, éclairée et sanctifiée par la vérité. L'influence d'une telle âme pour le mal est plus que doublée. "Que celui qui croit être debout prenne garde qu'il ne tombe", et se souvienne que mettre sa "lumière sous le boisseau" est un pas certain vers les ténèbres.

'Par ceci vous connaîtrez l'Esprit de Dieu' et l'esprit de l'antichrist - 1 Jean 4:2-3, 2 Jean 7

"Par ceci vous connaissez l'Esprit de Dieu : tout esprit qui confesse Jésus Christ venu en chair est de Dieu ; et tout esprit qui ne confesse pas Jésus Christ venu en chair n'est pas de Dieu : et ceci est l' [esprit] de l'antichrist".

Rien ne devrait être plus clair pour tout esprit intelligent que l'Apôtre ne fait pas allusion à une personne mais à une influence, une doctrine ou un enseignement. Le contexte (versets 1 et 3) montre, sans aucun doute possible, que ce que veut dire l'Apôtre, c'est que les enfants du Seigneur doivent faire la discrimination entre les doctrines qui leur sont présentées comme étant la vérité ; il faut qu'ils "éprouvent les esprits", pour savoir s'ils sont saints ou mauvais, de Dieu ou du Malin, si c'est l'Esprit de vérité ou l'esprit d'erreur. Tous deux sont présentés par des prophètes ou par des instructeurs. Notre Seigneur, les Apôtres et d'autres marchant sur leurs traces, semèrent la vérité ou semence de "froment" qui engendra des croyants consacrés à une nouveauté de vie et à la sainteté d'esprit. L'ennemi et ses serviteurs semèrent l'erreur ou semence d' "ivraie" qui introduisit dans l'église nominale (ou champ de

froment) une multitude de plantes d'"ivraie" qui n'avaient pas le saint "Esprit de Christ", mais un "esprit du monde" modifié, à l'apparence trompeuse. C'est pourquoi quiconque se présente pour enseigner et prétend être un serviteur de la vérité ayant la sainteté d'esprit, doit être mis à l'épreuve pour savoir s'il prêche la vérité ou l'erreur, s'il inculque l'Esprit de vérité ou l'esprit d'erreur. La parole de Dieu doit être la pierre de touche qui permettra d'accepter quelqu'un comme étant un véritable instructeur ou de le rejeter comme étant un faux instructeur : "car plusieurs faux prophètes sont venus dans le monde".

L'Apôtre indique un test de caractère général pour faire reconnaître la vraie foi et la fausse, les vrais et les faux instructeurs, l'Esprit de vérité et l'esprit d'erreur - le saint Esprit de Christ conduisant dans toute la vérité, et l'esprit impie de l'Antéchrist qui mène à toutes les erreurs, détruisant la foi une fois donnée aux saints, et aboutissant au reniement de notre rachat par le précieux sang du Seigneur (2 Pi. 2 : 1). Ce test était l'acceptation ou la négation de la venue du Messie dans la chair, et cela a été et est encore un test sûr : celui de la rançon, établi sous une de ses formes : toute doctrine qui nie la rançon est un ennemi actif de la vérité, est anti- (contre) Christ ; toute doctrine qui n'en tient pas compte est franchement mauvaise, elle n'est pas de Dieu, quel que soit le bien qu'elle puisse renfermer ; elle est dangereuse : toute doctrine qui confesse la rançon est essentiellement exacte - elle est "de Dieu" et conduit dans la bonne direction.

De très bonne heure, l'Adversaire commença à attaquer la vraie foi exposée par le Seigneur et les Apôtres, et cela à deux points de vue qui tous deux, niaient que Jésus était venu en chair.

(1) Les philosophies païennes (contre lesquelles l'Apôtre Paul mit aussi en garde - 1 Tim. 6 : 20, 21) prétendaient que Jésus était vraiment un grand prophète, un grand instructeur, et le mettaient de pair avec leurs propres philosophes ; mais, elles soutenaient qu'il n'était pas plus que les autres le Fils de Dieu, ni le Messie des Juifs dont elles attribuaient les espérances et les prophéties à l'ambition et à l'orgueil nationaux étroits qui les poussaient à se considérer comme la nation divinement favorisée. Ainsi, niaient-elles l'existence pré-humaine de notre Seigneur, elles niaient qu'il fût venu en chair, niaient, qu'il fût autre chose qu'un membre de la race déchue, tout en admettant qu'il en était un brillant modèle.

(2) Selon sa coutume habituelle, l'Adversaire commença de bonne heure à opposer l'une à l'autre deux erreurs extrêmes, afin que dans la lutte entre ces deux erreurs, la vérité qui se trouvait à mi-chemin pût être laissée sans défense et être oubliée. C'est pourquoi il fit surgir, sur ce sujet, l'autre erreur diamétralement opposée qui prétendait et prétend encore que le Messie n'était pas du tout un homme, mais qu'il était le Dieu même, le Père ; pendant un certain temps, il se serait fait passer pour un être de chair tout en conservant réellement tous ses pouvoirs divins - se servant de ce corps de chair comme d'un vêtement ou d'un déguisement pour cacher sa gloire et lui permettre de paraître pleurer, avoir faim et soif et mourir. Cette conception nie aussi que le Messie vint en chair, qu'"Il fut fait chair". - Jean 1 : 14.

Lorsque nous regardons autour de nous aujourd'hui, il nous est bien permis d'être étonnés de trouver que la majorité des chrétiens se rattachent à l'une ou l'autre de ces fausses doctrines opposées à l'Esprit de vérité et appartenant à l'esprit de l'antichrist ; quant, aux autres chrétiens, ils sont en général tout à fait dans la confusion - embrouillés -, sans une notion claire de la vérité sur cette question et, en conséquence. Ils ne sont pas fermement fondés sur la rançon. En effet, tous ceux qui ne comprennent pas clairement que "la parole [Logos] fut faite chair", devint "l'homme Christ-Jésus", sont aussi incapables d'apprécier la rançon [prix correspondant], que le sont ceux qui considèrent Jésus comme un homme imparfait, engendré de la chair par un père terrestre. Ainsi voyons-nous que le simple test, exposé par le saint Esprit par l'intermédiaire de l'Apôtre, est toujours un test de doctrines, à savoir si elles sont de Dieu et du saint Esprit, ou bien de Satan et de l'esprit de l'antichrist.

Pendant que nous examinons ces textes, nous allons relever une objection soulevée contre la traduction de nos versions communes et nous allons montrer qu'elle est sans valeur - que cette traduction est bonne ; que la faute provient du critique qui, de toute évidence, ne possède pas une connaissance suffisante des règles grammaticales grecques de la syntaxe, pour se permettre une critique. Il prétend que :

(1) Les mots grecs, dans ces deux textes rendus par "est venu" signifient venant.

(2) Qu'avec ce changement, les paroles de l'Apôtre signifieraient que tout enseignement qui nie que la seconde venue de notre Seigneur sera en chair est un esprit de l'antichrist.

A cette prétention, nous répliquons :

(1) Il est exact que le mot erchomai (*) [Référence Strong N°2064 - Trad.] (racine de laquelle sont dérivés eleluthota (1 Jean 4 : 2) et erchomenon (2 Jean 7) signifie venue ou arrivée ; mais la question de savoir si la venue dont il s'agit est un événement passé ou futur doit être déterminée par la construction de la phrase - exactement comme nous pouvons employer (en français - Trad.) le mot "venue" en l'appliquant aux choses du passé et de l'avenir et dire par exemple : "Les chrétiens croient, en général, à la première venue de notre Seigneur, mais ils croient moins à sa seconde venue". Le contexte prouve au-delà de tout doute qu'il est fait allusion à un événement du passé car le récit dit : "beaucoup de séducteurs "ont paru" (Cr.) et les deux déclarations se rapportent évidemment à la même chose.

(2) Cette prétention est avancée par certains qui ont un but déterminé en soutenant que le texte se rapporte à un événement futur : ils prétendent que notre Seigneur n'est pas "changé" à la nature divine, qu'il est encore dans la chair et qu'il continuera à être un homme, un être humain, charnel ; portant les stigmates de ses souffrances humaines durant toute l'éternité. Ils nient les nombreuses déclarations de la Bible (ou tout au moins n'en tiennent pas compte) "que Dieu l'a souverainement élevé" ; "Le Seigneur est cet Esprit" et "Si même nous avons connu Christ selon la chair, [toutefois] maintenant nous ne le connaissons plus [ainsi]" (Phil. 2 : 9 ; 2 Cor. 3 : 17 ; 5 : 16). Le désir de ces gens-là de trouver dans la Bible des

déclarations pour appuyer leur position déraisonnable et non scripturale les induit en erreur au sujet de ces passages. En vérité, nous pouvons dire que la grosse majorité des chrétiens soutiennent cette opinion erronée, et dans leur nombre sont presque tous ceux qui n'ont jamais eu à s'occuper de la traduction des Écritures.

Nous renforcerons, cependant notre position en citant les critiques de ces textes par le Prof. J.R. Rinehart, Docteur en Philosophie, professeur de Langues au Collège (Presbytérien du Cumberland) de Waynesburg. Après avoir cité les textes de 1 Jean 4 : 2 et 2 Jean 7, le professeur Rinehart déclare :

"(1) Les citations qui précèdent sont de l'Emphatic Diaglott de Wilson, et seraient tirées du texte original grec du Nouveau Testament. Le mot eleluthota est l'accusatif, masculin singulier, du second participe passé du verbe erchomai, ayant avec ce verbe le même rapport que tout autre participe passé a avec son verbe. Il est lié au verbe homologie d'une manière indirecte, et il exprime un temps fini, passé, conformément à la syntaxe grecque ordinaire. - Goodwin's Greek Grammar : 1588, 1 288.

"La traduction suivante de la première citation est donc essentiellement correcte." "Tout esprit qui confesse que Jésus est venu en chair, est de Dieu".

"(2) Le mot erchomenon dans la seconde citation est à l'accusatif, masculin singulier du participe présent du verbe erchomai ; il est soumis aux mêmes règles de syntaxe que le mot ci-dessus. Son rapport avec eiselthon par homologountes, aussi bien qu'avec le contexte, justifie la traduction par un temps passé. - [bid, 1289.

"La traduction correcte de la seconde citation est donc la suivante : "Car plusieurs séducteurs ont paru (*) [Syn. et Stapfer : "II s'est répandu dans le monde beaucoup de séducteurs". Seg. et Lausanne : "sont entrés". D. : "sont sortis" (note : "sont entrés"). Osty : "se sont répandus". Maredsous : "sont sortis". Pirot et Clamer : "...ont fait irruption...". BUZY : "...ont paru" . Saci : "...se sont élevés".] dans le monde : ils ne confessent point Jésus comme Christ venu en chair" (Cr.).

On ne trouvera jamais, croyons-nous, un helléniste pour contester cette définition, même s'il croyait à la seconde venue de notre Seigneur en chair, et pouvait ainsi avoir une préférence pour une construction favorable à ses conceptions.

Pour terminer, nous remarquons donc que, pour croire réellement à la rançon, il est absolument nécessaire que nous confessions que Christ vint en chair à sa première venue ; la négation de ce fait signifie la négation de la rançon (parce qu'autrement, il ne pourrait donner un prix correspondant (ou équivalent - Trad.) pour l'homme) ; ainsi tous ceux qui croient que Christ est un homme depuis sa résurrection et qu'il viendra une seconde fois comme homme nient-ils par là la rançon ; car si notre Seigneur est toujours un homme, ou bien il ne donna pas son humanité pour notre rançon, ou bien Il la donna pendant trois jours

et la reprit - il reprit, le prix de la rédemption et ainsi annula le rachat. Mais au contraire, le rachat fut définitif ; l'humanité de notre Seigneur ne fut jamais reprise : Dieu a souverainement élevé notre Seigneur et lui a donné un nom et une nature au-dessus des anges, principautés et puissances et de tout nom qui se nomme (le Père seul excepté). Il n'est plus désormais un homme ni semblable à nous en aucune manière. Quant à nous, si nous sommes fidèles nous serons "changés", et rendus semblables à lui et nous le verrons tel qu'il est". - 1 Jean 3 : 2.

Gloire à l’Agneau

Écoutez le doux chant des anges,
"Honneur et gloire à l’Agneau !"
Aux cieux leur tribut de louanges
Exalte Son nom si beau.

Vous, riches du don de Sa vie,
Objets des thèmes sacrés,
Le choeur céleste vous convie
D’unir vos airs inspirés.

Remplis d’émulation sainte,
Joignons un los solennel
Chantons le salut sans contrainte
Fruit de l’amour éternel.

Ayant en Lui la vie intense,
Célébrons Son nom si beau ;
Gloire, honneur, amour et puissance,
Soient pour toujours à l’agneau !

(Hymne 77)

Chapitre 12 - Celui qui fait l'objet de la Réconciliation : L'homme

- Celui qui fait l'objet de la Réconciliation : L'homme
- La conception orthodoxe de l'homme
- L'homme tel que le voit la science
- L'homme selon la Bible
- L'homme : son corps, son esprit, son âme
- L'esprit de l'homme
- L'esprit concernant la nouvelle nature dans le Nouveau Testament
- Le terme esprit dans l'Ancien Testament
- Ruach, Pneuma : Pouvoir animateur
- Ruach, Pneuma - La disposition d'esprit (*) ['mind' - Trad.], la volonté
- Neshamah - Le souffle des vies
- Une âme humaine
- Qu'est-ce qu'une âme ?
- 'L'âme qui pêchera, celle-là mourra'
- Confusion par suite de traductions inexactes
- 'Pour Lui, tous vivent' - Luc 20:37-38
- Le corps, l'esprit et l'âme de l'Eglise - 1 Thess. 5:23
- Qu'entend-on par 'Shéol' ou 'Hadès' où vont toutes les âmes ?
- 'Hadès' dans le Nouveau Testament

Chapitre 12 - Celui qui fait l'objet de la Réconciliation : L'homme

Qu'est-ce que l'homme ? - La réponse des "orthodoxes".- La réponse de la science. - La réponse de la Bible. - Le corps de l'homme. - L'esprit de l'homme. - L'âme humaine. - Confusion à cause de mauvaises traductions. - La propagation des âmes. - Qu'est-ce que le "shéol" ? le "hadès" ? où vont toutes les âmes dans l'intervalle entre la mort et la résurrection ? - Exposés scripturaux examinés séparément.

"Qu'est-ce que l'homme, que tu te souviennes de lui ? Et le fils de l'homme, que tu le visites ? Tu l'as fait de peu inférieur aux anges, et tu l'as couronné de gloire et d'honneur. Tu l'as fait dominer sur les oeuvres de tes mains ; tu as mis toutes choses sous ses pieds : les brebis et les boeufs, tous ensemble, et aussi les bêtes des champs, l'oiseau des deux et les poissons de la mer". - Ps. 8 : 4-8.

Quel grand être est donc l'homme pour que le Créateur de l'univers ait été si intéressé à son bien-être, qu'il ait pris des dispositions si généreuses pour sa réconciliation, même au prix du sacrifice de son Fils ? Nous devrions connaître à fond, dans la mesure du possible, cette plus grande des créatures terrestres de Dieu. Nos facultés de jugement sont cependant si limitées, et notre connaissance si circonscrite, que sur ce sujet nous dépendons presque entièrement de ce que notre tendre Créateur nous a fait connaître dans sa Parole. Bien qu'il soit devenu proverbial que "le plus grand sujet d'étude abordé par l'humanité, c'est l'homme", toutefois, si invraisemblable que cela paraisse, il y a peu de sujets sur lesquels l'humanité soit moins au clair que sur celui-là : Qu'est-ce que l'homme ? Il y a deux conceptions générales du sujet, mais nous soutenons que, ni l'une ni l'autre, n'est la véritable, n'est celle de la Bible. Bien que les deux renferment certains éléments de vérité, elles sont l'une et l'autre sérieusement fausses et conduisent à de graves erreurs. Même ceux qui ne sont pas complètement fourvoyés par elles en sont néanmoins si influencés et égarés, que, pour eux, nombre de vérités ont perdu toute leur force et leur importance ; par contre, ils acceptent beaucoup de sophismes ayant une apparence de vérité. Notre sujet est donc important pour tous ceux qui voudraient connaître la vérité et en retirer tout le bénéfice possible par l'influence qu'elle aura sur leur coeur et sur leur vie. Ce sujet revêt une importance spéciale touchant le thème général que nous discutons : la Réconciliation. Celui qui n'a pas une claire conception de ce qu'est l'homme, trouvera qu'il est difficile, sinon impossible, de comprendre clairement les enseignements des Écritures relatifs à la réconciliation pour le péché de l'homme - son opération et ses résultats.

Nous allons examiner ici la conception générale, prétendue orthodoxe, de la question : Qu'est-ce que l'homme ?, puis la conception purement scientifique, et enfin la manière de voir de la Bible, laquelle différente des deux autres, est beaucoup plus raisonnable que l'une et l'autre, et constitue la seule base d'une harmonie convenable entre les deux.

La conception orthodoxe de l'homme

A la question : Qu'est-ce que l'homme ? la conception prétendue "théologique orthodoxe"

(que nous contestons) répondrait à peu près ceci : l'homme est un être composé de trois parties : le corps, l'esprit et l'âme ; le corps naît selon le mode habituel commun aux animaux, sauf qu'à la naissance Dieu intervient, et, de quelque façon incompréhensible, implante dans le corps un esprit et une âme, qui sont des parties de lui-même, et sont, de ce fait indestructibles, et ne peuvent jamais mourir. Ces deux parties, esprit et âme, "l'orthodoxie" est incapable de les séparer et de les distinguer, et par conséquent, elle emploie les termes d'une manière interchangeable selon la convenance. Les deux termes (esprit et âme) sont sensés représenter l'homme réel, tandis que la chair est considérée comme étant simplement le vêtement extérieur de l'homme réel, dans lequel il habite durant les années de sa vie terrestre comme dans une maison. A la mort, dit-on, l'homme réel est libéré de sa prison de chair, et se trouve dans une condition beaucoup plus adéquate.

En d'autres termes, "l'orthodoxie" prétend que l'homme réel n'est pas un être terrestre, mais un être-esprit, totalement inadapté à la terre, sauf en ce qui concerne ses expériences dans le corps charnel. Selon cette conception, lorsque l'homme est libéré du corps par la mort, il éprouve une grande bénédiction ; pourtant, lorsqu'il vivait, cet homme faisait tous ses efforts, pour conserver le plus longtemps possible sa demeure charnelle, se servant de médicaments, suivant des régimes et employant tous les remèdes et toutes les inventions touchant l'hygiène pour prolonger sa vie dans la chair, laquelle théoriquement, soutient-on, est mal adaptée pour son usage et sa jouissance. La "libération" (ou "délivrance" - Trad.), appelée "la mort" est, prétend-on, une autre étape dans le processus évolutionniste ; dans beaucoup d'esprits, une telle évolution des conditions terrestres aux conditions célestes, des conditions animales aux conditions spirituelles, est tenue pour une proposition raisonnable et pour un résultat logique de la conclusion scientifique que l'homme ne fut pas créé un homme, mais qu'il évolua à travers de longues périodes, depuis le protoplasme des temps préhistoriques au microbe, puis après diverses et longues étapes, du microbe au singe, et finalement du singe à l'homme. On prétend en outre que l'humanité, dans ses premiers débuts, était très inférieure à l'humanité actuelle que l'évolution a puissamment développée, et que la prochaine étape de cette évolution sera, pour chaque être humain, une transformation ou évolution vers les conditions de l'esprit, sous forme d'ange, de dieu ou de démon.

Tout ceci flatte beaucoup l'orgueil du dix-neuvième siècle (*) [Écrit en 1899 - Trad.] , car si, d'une part, il admet un ancêtre d'intelligence très inférieure, il s'attribue d'autre part, aujourd'hui, les très grandes connaissances acquises, aussi bien qu'il prétend à une élévation future. Cette manière de voir n'est d'ailleurs pas partagée par les peuples civilisés seuls, mais aussi par la presque totalité des peuples païens les sauvages, eux-mêmes ont en somme la même conception de l'homme, sauf qu'ils ne font pas remonter aussi loin son origine. Cette conception trouve un appui dans toutes les philosophies païennes ; elle est largement soutenue, de nos jours, par les théoriciens scientifiques, qui, bien qu'ils définissent le sujet d'une manière toute différente, aiment néanmoins caresser des espérances d'une vie future réalisée dans le cadre de l'évolution ; ces gens-là aiment à satisfaire leur vanité dans des théories qui ne s'accordent pourtant pas du tout avec leurs propres déductions scientifiques relativement à l'étincelle de vie qui est dans l'homme.

L'homme tel que le voit la science

A la question : Qu'est-ce que l'homme? la science répondrait tout simplement : l'homme est un animal du type le plus élevé qui ait été développé et que l'on connaisse. Il a un corps qui diffère de celui des autres animaux par son développement plus élevé et plus noble. La structure de son cerveau correspond à celle des animaux inférieurs, mais elle est plus développée et plus raffinée, avec des capacités supplémentaires et plus grandes qui font tout naturellement de l'homme, le seigneur, le roi de la création inférieure. Le souffle ou esprit de vie de l'homme est pareil à celui des autres animaux. L'organisme de l'homme et l'étincelle de vie qui l'anime, viennent de ses procréateurs, de la même manière que les bêtes reçoivent leur vie et leur corps de leurs procréateurs.

La science identifie tout homme à une âme ou être sensitif ; mais quant à l'avenir, à l'éternité de l'existence de l'homme, la science n'a aucune suggestion quelconque à présenter, n'ayant aucune base quelconque lui permettant de tirer une conclusion, ou même une hypothèse raisonnable. Cependant, si la science ne se livre pas à des spéculations, elle espère néanmoins que l'évolution résoudra le problème de l'avenir des humains et elle croit pouvoir suivre dans le passé les traces d'un développement qui se poursuivra dans le futur. La science est fière des prétendues étapes évolutives déjà réalisées par son dieu, la loi naturelle ; elle espère que le même fonctionnement de la loi naturelle (sans un Dieu personnel) amènera finalement l'humanité à des conditions toujours plus divines et plus grandioses qu'à l'époque actuelle.

L'homme selon la Bible

La manière de voir de la Bible, tout en étant d'accord à certains égards avec les deux précédentes, les conteste l'une et l'autre d'une manière absolue sur certains de leurs points les plus importants. La Bible ne se livre pas à des hypothèses, mais étant la voix ou la révélation de Dieu, elle parle de plein droit avec autorité et force ; elle déclare ce que fut le commencement, ce qu'est le présent et ce que sera l'avenir de l'homme. La manière de voir de la Bible est la seule logique, et par conséquent, la seule qui soit véritablement scientifique et orthodoxe sur ce sujet. Mais ce que dit la Bible ne satisfait pas l'orgueil humain; elle ne fait pas de l'homme son propre agent d'évolution ; elle ne confie pas non plus cette tâche à un dieu de la nature, qui n'est pas Dieu. Au sujet de l'homme, la Bible donne à Dieu la gloire de sa création originelle (Adam) à la ressemblance divine ; elle montre que si l'homme n'a pas su conserver cette ressemblance et s'il est tombé dans le péché et en subit toutes les conséquences - dégradation mentale, physique et morale conduisant à la mort - toute la faute en est à lui-même. L'exposé de la Bible honore encore Dieu en nous révélant sa miséricorde et sa magnanimité envers l'homme dans sa condition déchue, en ce qu'il a pourvu à la rédemption de l'homme et à son rétablissement à sa condition originelle par le ministère de son Rédempteur, durant le Millénium.

Il existe une source fertile de confusion dans l'esprit de certains chrétiens, qui étudient la

nature de l'homme, et en particulier quand ils essaient de trouver ce que dit la Bible à ce sujet : c'est qu'ils ne savent pas faire la distinction entre l'humanité en général et l'Église, le Petit Troupeau que Dieu choisit du milieu des hommes pendant l'Age actuel et qu'il perfectionne et prépare en vue de conditions nouvelles et surhumaines, de conditions spirituelles. Ne réussissant pas à "dispenser droitement la parole de vérité", ils appliquent à tous les hommes les déclarations et les promesses des Écritures, celles du Nouveau Testament en particulier, qui ne concernent seulement que la classe de l'Église, et qui n'ont aucun rapport quel qu'il soit avec les espérances de rétablissement offertes à toute l'humanité. Ces "excessivement grandes et précieuses promesses" sont proportionnellement aussi fausses pour le monde qu'elles sont vraie pour l'Église. Ainsi, par exemple, les paroles de l'Apôtre : "Le corps est bien mort à cause du péché, mais l'esprit est vie à cause de la justice" (Rom. 8 : 10) s'appliquent seulement à l'Église : elles indiquent les conditions spéciales et particulières de l'appel durant cet Age-ci ; or, elles sont interprétées comme si elles s'appliquaient à toute l'humanité. Ici, les termes "mort" et "vie" sont employés dans un sens relatif, en parlant de ceux qui, après avoir été justifiés par la foi, par la grâce de Dieu, sont tout de suite considérés comme libérés de la condamnation à mort, afin qu'ils puissent présenter leur corps en sacrifice vivant ; ceux-là comptent leur corps comme mort et le traitent comme tel pour tout ce qui a trait aux droits et aux intérêts terrestres ; ils ne s'estiment plus désormais comme étant des êtres charnels ou humains, mais comme de "nouvelles-créatures" engendrées à une nouvelle nature par le moyen des promesses de Dieu. Comme tels, les croyants justifiés et sanctifiés (l'Église) se reconnaissent, du point de vue de Dieu, comme ayant obtenu un nouvel esprit de vie par l'opération de la foi en Christ et de l'obéissance à Christ. Mais pareil usage des mots "mort" et "vie" à l'égard du monde serait tout à fait impropre, car le monde n'a d'autre nature que la seule nature humaine ; en aucun sens du mot il n'a été de nouveau engendré.

Il y a aussi un autre texte fréquemment appliqué à tort au monde, et qui ne concerne que le peuple consacré du Seigneur ; il dit : "Nous avons ce trésor dans des vases de terre, afin que l'excellence de la puissance soit de Dieu et non pas de nous" (2 Cor. 4 : 7). Ici l'Apôtre parle de l'Église seule - dont les membres ont reçu le trésor du nouvel esprit de la nouvelle nature. Ils ont ce trésor, ou cette nouvelle nature, dans le corps naturel, qui est compté comme mort et appelé ici un "vase de terre". L'image est tout à fait appropriée à la classe à laquelle elle se rapporte, l'Église ; mais il est tout à fait faux de l'appliquer à l'humanité en général, de supposer que chaque être humain possède un trésor céleste ou une nouvelle nature, et que de ce fait, chaque corps humain est un vase ou réceptacle de terre pour une telle nouvelle nature. Le monde n'a qu'une seule nature, la nature humaine ; il n'a aucune nouvelle nature, ni comme trésor ni dans aucun autre sens ; il n'existe pas non plus de promesse assurant une nouvelle nature au monde. Tout au contraire, la plus haute aspiration possible qui sera jamais ouverte à l'humanité, selon la divine Parole de la promesse, c'est le "rétablissement" - c'est d'être restaurée à la pleine perfection de la nature humaine perdue en Eden, rachetée au Calvaire. - Actes 3 : 19-23.

Nous pourrions de la sorte discuter un grand nombre de passages du Nouveau Testament qui ne sont pas applicables à l'humanité en général, mais seulement à l'Église consacrée, engendrée de nouveau de l'Esprit à une nouvelle nature-esprit. Il sera profitable pour tous de

remarquer avec soin les salutations par lesquelles les Apôtres commencent leurs diverses épîtres. Elles ne sont pas adressées, comme beaucoup le supposent, à l'humanité en général, mais à l'Église, aux "saints", à "la maison de la foi".

Qu'on se souvienne donc que, dans ce chapitre, en répondant à la question "Qu'est-ce que l'homme ?", nous n'examinons pas ce qu'est l'Église, la "nouvelle-créature" en Christ Jésus, pas plus que ce qu'est la nature-esprit à laquelle l'Église est déjà engendrée de l'Esprit, et dont les membres s'ils sont fidèles, seront faits participante au plus haut degré dans la première résurrection. Au contraire, nous parlerons du premier Adam et de ses enfants. Nous désirons savoir qui nous sommes et ce que nous sommes par nature, en tant que race : Qu'est-ce que l'homme ? Ainsi, nous pourrons mieux comprendre de quoi l'homme tomba ; dans quoi il tomba ; de quoi l'homme fut racheté, et à quoi l'homme sera rétabli, et d'autres sujets analogues.

L'homme : son corps, son esprit, son âme

Acceptant la définition classique du mot "animal" - "organisme ou être vivant doué de la faculté de sentir" - nous n'hésitons pas à classer l'homme au nombre des animaux terrestres dont il est le principal et le roi, et jusqu'ici les Écritures sont pleinement d'accord avec les déductions de la science. Notons le texte en tête de ce chapitre ; le prophète David y montre en particulier que l'homme, dans sa nature, est inférieur aux anges ; il est le roi et chef de toutes les créatures terrestres, le représentant de Dieu pour tous les ordres inférieurs d'êtres sensitifs.

Nulle part, les Écritures ne déclarent, ni directement ni indirectement qu'une parcelle ou étincelle de l'être divin est communiquée à chaque créature humaine. C'est une assertion gratuite de ceux qui veulent édifier une théorie et sont à court de matériaux pour le faire. Cette hypothèse sans fondement qui prétend qu'une portion de Dieu est communiquée à chaque être humain à sa naissance, a servi de base à beaucoup de fausses doctrines qui ont grossièrement défiguré le caractère divin, sans égard, ni révérence pour la sagesse, la justice, l'amour et la puissance de Dieu.

C'est cette prétention, assurant qu'une parcelle de l'être de Dieu est impartie à sa naissance à chaque créature humaine, qui a nécessité la théorie d'un enfer de tourment éternel. L'idée est que si l'homme avait été créé comme les autres animaux, il aurait pu mourir comme eux sans crainte d'une éternité de torture ; mais Dieu ayant communiqué à l'homme une étincelle de sa propre vie, l'homme est donc éternel, parce que Dieu est éternel et que de ce fait, il lui est impossible de détruire sa créature, même si une telle destruction pouvait devenir désirable. Si l'homme ne peut être détruit, on soutient qu'il faut forcément qu'il existe quelque part pour toute l'éternité ; comme les hommes, dans leur grande majorité, sont considérés comme mauvais, un petit troupeau seulement étant saint et agréable à Dieu, on prétend que ceux qui ne sont pas des saints doivent subir une éternité de tourment proportionné à l'avenir de félicité accordée aux quelques saints. Autrement, admet-on, il y aurait plus d'intérêt pour

l'homme, plus de gloire pour Dieu, et plus de paix et de prospérité de l'univers si les méchants pouvaient tous être détruits. On prétend donc que Dieu ayant le pouvoir de créer, n'a pas le pouvoir de détruire l'homme, sa propre création, parce qu'une étincelle de vie divine lui fut donnée de quelque façon inexpliquée. Nous espérons prouver que toute cette théorie est fallacieuse ; qu'elle est non seulement sans appui biblique mais qu'elle est une invention des siècles de ténèbres, en contradiction absolue avec les Écritures.

Les Écritures reconnaissent que l'homme est composé de deux éléments, le corps et l'esprit. Ces deux éléments produisent l'âme, l'être sensitif, l'intelligence, l'homme lui-même, l'être ou l'âme. Le terme "corps" s'applique simplement à l'organisme physique. Il n'a trait ni à la vie qui l'anime, ni à l'être sensitif qui est le résultat de cette animation. Un corps n'est pas un homme quoiqu'il ne puisse y avoir d'homme sans corps. L'esprit de vie n'est pas l'homme, quoiqu'il ne puisse y avoir d'homme fait sans l'esprit de vie. Le terme "esprit", dans l'Ancien Testament, vient du mot hébreu "ruach". Sa signification première est souffle, (ou respiration - Trad.) ; de là nous avons l'expression "souffle de vie", ou "esprit de vie", parce que l'étincelle de vie une fois communiquée est entretenue par la respiration.

L'expression "esprit de vie" signifie cependant davantage que le simple souffle ; elle se rapporte à l'étincelle de vie elle-même, sans laquelle la respiration serait impossible. Nous recevons cette étincelle de vie de notre père, et elle est nourrie et développée par notre mère (*) [Voir Chap. IV.]. Il est absolument faux de dire que l'étincelle de vie humaine soit impartie d'une manière plus miraculeuse que celle de la vie animale. Les animaux inférieurs, tels que le cheval, le chien, le bétail, etc., sont engendrés par les mâles et naissent des femelles de leurs espèces respectives, précisément de la même manière que l'espèce humaine est produite ; et rien dans les Écritures ne suggère le contraire. C'est purement une invention humaine destinée à étayer une fausse théorie qui prétend que Dieu intervient à la naissance de la progéniture humaine. Supposer que Dieu soit le créateur de chaque être humain qui naît dans le monde, c'est supposer ce que contredisent les Écritures, car ainsi, il serait l'auteur du péché, de la confusion et de l'imperfection, alors que la Bible déclare : "Son oeuvre est parfaite" (Deut. 32 : 4). Non, non ! Les humains mentalement, physiquement et moralement dégénérés et dégradés ne sont certes pas l'ouvrage de Dieu. Ils sont bien éloignés, bien déchus de la condition de leurs parfaits procréateurs, Adam et Ève ; ce n'est que de la création de ces derniers que Dieu prend la responsabilité. Ceux qui prétendent que Dieu crée directement chaque être humain, rendent Dieu responsable de l'existence des idiots, des fous et des déséquilibrés du monde entier, mais la science et l'Écriture déclarent toutes deux que les enfants héritent de leurs procréateurs, leurs vices et leurs vertus, leurs faiblesses et leurs talents. L'Apôtre déclare très clairement : "Par un seul homme le péché est entré dans le monde et par [comme résultat du] le péché, la mort, et qu'ainsi la mort a passé à tous les hommes, en ce que tous ont péché [par hérédité]". Le prophète fait allusion à la même chose quand il déclare : "Les pères ont mangé du raisin vert [péché] et les dents des enfants ont été agacées" - ils sont tous dépravés. - Rom. 5 : 12 ; Jér. 31 : 29, 30 ; Ezéch. 18 : 2.

Mais quelqu'un pourrait demander: Ne serait-il pas possible que Dieu ait implanté une étincelle de sa divinité immortelle en nos premiers parents, et que cette étincelle ait été

transmise nolens volens (*) [expression latine qui équivaut à l’expression française : " Bon gré, mal gré" (dict).] à leur postérité ? Examinons ce que dit la Bible à ce sujet, et ce faisant, souvenons-nous qu'il n'y a aucune autre révélation pour qui que ce soit en dehors des Écritures ; nous pouvons donc connaître par elles tout ce que l'on peut connaître sur ce sujet. Que trouvons-nous dans le récit de la Genèse ? Nous trouvons, en vérité, que la création de l'homme y est particulièrement mentionnée, tandis que celle de la création de la bête l'est moins. Nous trouvons, cependant, que les exposés sont faits dans un langage très simple et qu'ils ne contiennent aucune suggestion quiconque de la transmission à l'homme par Dieu de quelque étincelle d'existence surhumaine. La supériorité de l'homme sur la bête, selon le récit de la Genèse consiste non pas en ce qu'il a une espèce différente de souffle ou esprit, mais dans le fait qu'il a une forme plus noble, un corps supérieur, un organisme plus fin, qu'il est doté d'un organisme cérébral qui lui permet de s'élever par la raison à des hauteurs de pensées bien au-dessus de l'intelligence des animaux inférieurs, de la création animale. Nous constatons que c'est sous ce rapport-là que l'homme fut créé, dans la chair, à la ressemblance de son Créateur qui est un être-esprit. - Jean 4 : 24.

L'esprit de l'homme

Ainsi que nous l’avons déjà vu (*) [Chapitre VIII.], le mot "esprit" dans nos versions communes de la Bible (et nos versions françaises - Trad.) est la traduction du mot hébreu ruach et du mot grec pneuma ; c'est pourquoi, pour apprécier correctement le mot esprit dans la Parole de Dieu, il faut que nous gardions toujours à la mémoire la signification attachée aux mots originaux dont il est la traduction. Comme nous l'avons vu, le mot "esprit" signifiait primitivement vent et, en second lieu, on s'en est servi pour désigner toute puissance invisible. Nous avons vu que ce terme, appliqué à Dieu, signifie qu'il est puissant mais invisible ; employé en rapport avec l'influence et l'action de Dieu, Il implique qu'elles sont exercées par une puissance invisible. Il est appliqué à la mentalité ("mind") (*) [Dict. américain : "intellect ; manière de penser et de sentir ; synonymes : compréhension, raison, jugement, sens ; intelligence, mémoire".] parce qu'elle est une force invisible, intangible ; aux paroles qui sont également invisibles et pourtant puissantes ; à la vie, laquelle, bien que de toute importance et pénétrant tout, est une force ou qualité invisible comme l'électricité ; c'est pourquoi le mot "esprit" s'applique à toutes ces diverses choses. Comme résultat, les Écritures parlent de l'esprit de nos dispositions : le pouvoir invisible de l'esprit ; l'esprit d'un homme : les facultés mentales et la volonté d'un homme ; l'esprit de vie : la force (ou puissance) de la vie qui anime notre corps et toute la création ; l'Esprit de Dieu : la puissance ou influence que Dieu exerce, soit sur des choses animées soit sur des choses inanimées ; l'esprit de sagesse : un esprit sage : l'esprit d'amour : une mentalité ou disposition mue par l'amour ; un esprit du mal ou de malice : esprit (ou disposition) mû par la malice ; l'esprit de vérité : le pouvoir ou influence qu'exerce la vérité. De même, les êtres célestes sont décrits comme étant des êtres-esprits, c'est-à-dire des êtres invisibles, possédant une puissance, une intelligence, etc. Ceci est applicable, non seulement à Dieu le Père, duquel notre Seigneur Jésus dit : "Dieu est un Esprit", mais il l'est aussi à notre Seigneur Jésus depuis sa résurrection, car il est dit de lui : "Maintenant, le Seigneur est cet Esprit". Il est appliqué aussi aux anges et à l'Église qui est assurée que, dans la première résurrection, chaque vainqueur aura un corps d'esprit ("a spirit body"). Dans les Écritures il est employé également pour

désigner Satan et ses associés, des êtres-esprits, invisibles et pourtant puissants.

L'esprit concernant la nouvelle nature dans le Nouveau Testament

En considérant l'emploi du terme esprit relativement à l'homme, nous remarquons ce qui suit :

(1) Les mots "esprit" et "spirituel" dans le Nouveau Testament sont souvent employés en faisant allusion : (a) à la volonté, spécialement à la nouvelle disposition ("mind") des "saints", engendrés par la Parole et l'Esprit de Dieu. Les "nouvelles-créatures en Christ" sont appelées à un changement de nature, de la nature humaine à la nature spirituelle, et il leur est promis que si elles sont fidèles, elles auront à la résurrection (b) des corps d'esprits ("spirit bodies") pareils au corps de Christ ressuscité, et pareils aussi à la personne glorieuse du Père céleste. C'est pourquoi, à cause de cette future perspective qui est la leur, l'espérance de l'Église est montrée comme étant (c) spirituelle et céleste, en contraste avec les espérances et les promesses dont les humains deviendront héritiers durant le Millénium. Le terme esprit est aussi employé (d) par allusion aux anges qui, par nature, sont des êtres-esprits et non des êtres charnels. Mais l'idée d'invisibilité s'attache toujours aux mots "esprit" et "spirituel" quand et où ils sont employés.

Voici quelques exemples de tels emplois de ces mots :

(a) "Paul se proposa dans son esprit [pneuma - pensées ("mind"), volonté]... d'aller à Jérusalem". Actes 19 : 21.

(a) "Son esprit (à Paul) [pneuma - pensées, sentiments] fut excité au dedans de lui, en voyant la ville remplie d'idoles". - Actes 17 : 16.

(a) "Paul était étreint (absorbé - note D. ; "pressé en esprit": version anglaise - Trad.) [pneuma - en pensée, il était mentalement excité] rendant témoignage aux Juifs que Jésus était le Christ". - Actes 18 : 5.

(a) "[Apollos] était instruit dans la voie du Seigneur; et étant fervent d'esprit [pneuma - d'esprit ardent] il parlait et enseignait diligemment". - Actes 18 : 25.

(a) "Dieu que je sers dans mon esprit [pneuma - ma nouvelle mentalité, mon nouveau coeur, ma volonté renouvelée] dans l'Évangile de son Fils". - Rom. 1 :9.

(a) "Glorifiez Dieu dans votre corps et dans votre esprit [pneuma, disposition] qui lui appartiennent". - 1 Cor. 6 : 20 (note D. - Trad.).

(a) "Car pour moi, étant absent de corps, mais présent en esprit [pneuma, mentalement] j'ai déjà, comme présent, jugé". - 1 Cor. 5 : 3.

(a) "Un esprit [pneuma - mental, disposition] doux et paisible". - 1 Pi. 3 : 4.

(b) "II est semé corps animal, il ressuscite corps spirituel" [pneumatikos] (*) [Référence Strong N°4152 - Trad]. - 1 Cor. 15 : 44.

(b) "S'il y a un corps animal, il y en a aussi un spirituel [pneumdtikos]". - 1 Cor. 15 : 44.

(b) "Ce qui est spirituel [pneumatikos] n'est pas premier". - 1 Cor. 15 : 46. .

(b) "Ensuite ce qui est spirituel Ipneumatikos]". -1 Cor. 15 : 46.

(c) "La pensée de l'Esprit [pneuma - avoir un esprit gouverné par le saint Esprit ou volonté de Dieu], vie et paix". - Rom. 8 : 6.

(c) "Vous qui êtes spirituels [pneumatikos - engendrés de l'esprit et possesseurs du nouvel entendement] redressez un tel homme dans un esprit [pneuma - disposition] de douceur". - Gal. 6 : 1.

(c) "Le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus Christ qui nous a bénis de toute bénédiction spirituelle [pneumatïkos - bénédiction d'espèce spirituelle] dans les lieux célestes, en Christ". - Eph. 1 : 3.

(c) "Soyez remplis de l'Esprit [pneuma - le saint Esprit de Dieu] vous entretenant par des psaumes, et des hymnes et des cantiques spirituels [pneumatikos - des cantiques conformes à votre nouvel esprit]" . - Eph. 5 : 19.

(c) "Pour que vous soyez remplis de la connaissance de sa volonté, en toute sagesse et intelligence spirituelle [pneumatikos - compréhension de tout ce qui a trait à votre nouvelle parenté spirituelle avec Dieu, et de compréhension de son plan]". - Col. 1 : 9.

(c) "(Vous) êtes édifiés une maison spirituelle [pneumatikos - une famille ou maisonnée d'un ordre ou d'une espèce spirituelle]". - 1 Pi. 2 : 5.

(d) "Une servante qui avait un esprit [pneuma - un pouvoir invisible] de python" - par sa communion avec les êtres-esprits déchus. - Actes 16 : 16.

(d) "Paul... se retourna et dit à l'esprit [pneuma - le mauvais être-esprit qui possédait la

femme] : Je te commande... de sortir d'elle". - Actes 16 : 18.

(d) "Et les esprits [pneuma] malins sortaient d'eux". - Actes 19 : 12, 13 (note D. - Trad.).

(d) "Mais l'esprit [pneuma] malin répondant, leur dit" - Actes 19 : 15.

(d) "Les Sadducéens disent qu'il n'y a... ni d'ange, ni d'esprit [pneuma - être-esprit]". - Actes 23 : 8.

(d) "Si un esprit [pneuma] lui a parlé ou un ange ne combattons pas contre Dieu". - Actes 23 : 9 (note D. - Trad.).

Le terme esprit dans l'Ancien Testament

(2) Le mot "esprit" est employé pour l'humanité en général, spécialement dans l'Ancien Testament, mais toujours en faisant allusion soit à (e) l'esprit de vie, l'étincelle qui anime et que Dieu alluma d'abord en Adam, et qui, depuis lors, descendit (altérée) à toute sa postérité - c'est un pouvoir ou qualité invisible, soit à (f) l'esprit de la mentalité ("mind"), la volonté - pouvoir invisible qui dirige la vie.

Ruach, Pneuma : Pouvoir animateur

Lorsque nous parlons de la création de l'homme, c'est de l'esprit de vie, du souffle ou respiration de vie qu'il s'agit. Les Écritures montrent clairement que cet esprit de vie est commun à toutes les créatures de Dieu, et n'est pas possédé exclusivement par l'homme, ainsi que les citations bibliques suivantes le démontrent clairement :

(e) "Toute chair en laquelle il y a esprit de vie [ruach - l'esprit ou souffle de vie de toute chair]". - Gen. 6 : 17 ; 7 : 15.

(e) "Tout ce qui avait la respiration de l'esprit de vie [en marge : ruach, l'esprit ou puissance de vie]". - Gen. 7 : 22.

(e) "Et l'esprit de Jacob leur père se ranima [ruach - les forces vitales ou pouvoirs de vie de Jacob se ranimèrent]" . - Gen. 45 : 27.

(e) "Et il [Samson] but et son esprit [ruach] revint et il vécut [sa force, sa vigueur, son énergie lui revinrent]" . - Juges 15 : 19.

(e) "Lui, dans la main duquel est... l'esprit [ruach de toute chair d'homme". [L'esprit de vie de toute l'humanité appartient à la puissance divine]" . - Job 12 : 10.

(e) "0 Dieu, Dieu des esprits [ruach - puissance de vie ; esprit de vie] de toute chair ! un seul homme péchera, et tu seras courroucé contre toute l'assemblée ? - Nombres 16 : 22.

L'opinion que la distinction entre l'homme et la bête consistait en un esprit de vie différent, une espèce différente de vie, et qu'à la mort, l'un montait et l'autre descendait paraît avoir été très ancienne chez les philosophes du monde ; car nous trouvons Salomon, le sage, demandant :

(e) "Qui est-ce qui connaît [qui peut prouver] que l'esprit [ruach - esprit de vie] de l'homme monte en haut, et l'esprit (*) [Note Darby (f.) : "souffle et esprit sont un même mot en hébreu" .] [ruach - esprit de vie] de la bête descend en bas dans la terre ?". (Eccl. 3 : 19-21).

Salomon venait juste d'indiquer comment il comprenait personnellement la question :

(e) "Car ce qui arrive aux fils des hommes [la mort] est aussi ce qui arrive aux bêtes ; il y a pour tous un même sort : comme celle-ci meurt, ainsi meurt celui-là ; et ils ont tous un même souffle [ruach - esprit de vie, souffle de vie] ; et l'homme n'a point d'avantage sur la bête".

A cet égard, sur la question d'avoir une espèce de vie différente, sa supériorité doit être recherchée et trouvée ailleurs, comme nous le verrons.

(e) "En ta main, je remets mon esprit [ruach - esprit de vie ou énergie vitale]" . - Ps. 31 : 5.

Telle fut la déclaration prophétique des dernières paroles de notre Seigneur Jésus mourant. Il avait reçu du Père l'esprit de vie comme un don : il était, par obéissance au plan du Père, devenu un homme afin d'être le Rédempteur de l'homme ; et quand Il rendit son esprit de vie ou énergie vitale, il affirma sa confiance en la promesse faite par Dieu de lui rendre l'esprit de vie par une résurrection.

De Dieu, la source de vie, l'humanité reçut l'esprit de vie, par notre père Adam. En désobéissant, Adam perdit son droit à la puissance (ou esprit) de vie, et graduellement, laissa échapper cet esprit de vie par une mort lente au cours des neuf cent trente ans de son existence. Alors, le corps retourna à la poussière où il était avant la création, et l'esprit de vie, le privilège de vivre, la puissance ou la permission de vivre, retourna à Dieu qui avait donné ce privilège, cette puissance, exactement comme tout privilège ou faveur conditionnelle revient au donateur, si les conditions de la donation ne sont pas remplies (Eccl. 12 : 7). Rien dans ce texte n'implique que l'esprit de vie "prend son vol pour retourner à Dieu", comme d'aucuns voudraient le représenter ; car l'esprit de vie n'est pas une intelligence, ni une personne, mais simplement une puissance, un privilège qui a été confisqué et qui par

conséquent, retourne au donateur original de cette puissance ou privilège. L'idée est que l'homme, ayant péché, n'a plus de droits à la vie ; le retour à Dieu de ses droits à la vie confisqués et le retour de sa chair à la poussière, ramènent sa condition à ce qu'elle était exactement avant qu'il fût créé.

Mais de même que notre Seigneur Jésus espérait en la promesse divine d'un retour de son "esprit de vie" ou pouvoirs et droits à la vie dans l'arrangement divin, ainsi, en raison du sacrifice de rédemption de notre Seigneur, certaines espérances et promesses sont ouvertes à toute l'humanité, par "Jésus, le Médiateur de la Nouvelle Alliance" (Héb. 12 : 24). C'est pour cette raison que les croyants "ne pleurent pas comme ceux qui n'ont pas d'espérance". Notre Rédempteur racheta l'esprit des droits à la vie que notre père Adam avait perdu pour lui-même et pour toute sa famille. Maintenant, les croyants peuvent donc pour eux-mêmes (et, par la connaissance du plan de Dieu, pour d'autres également) remettre leur esprit (leurs pouvoirs de vie) entre les mains de Dieu également, comme le fit notre Seigneur ainsi qu'Etienne - pleins de foi que la promesse divine d'une résurrection serait réalisée. Une résurrection signifiera, pour le monde, une réorganisation du corps humain, sa vivification ou réveil par l'énergie vitale, l'esprit de vie (Hébreu : ruach ; Grec : pneuma). Pour l'Église de l'Évangile, les participants à la "première [principale] résurrection", cela signifiera le don de l'esprit de vie ou énergie de vie (Hébreu : ruach ; Grec : pneuma) à un corps d'esprit - "spirit body" . - 1 Cor. 15 : 42-45.

Dans le tableau vivant de la résurrection terrestre future que nous offre la prophétie d'Ézéchiel (37 : 5-10, 13, 14), les rapports entre le corps et l'esprit de vie, "le souffle" (voir note D. - Trad.), sont clairement présentés. Il n'importe que le prophète se serve de ceci simplement comme un symbole, cela montre (prouve) néanmoins qu'un organisme humain n'a pas de vie jusqu'à ce qu'il reçoive le ruach - le souffle (ou respiration - Trad.) de vie, ce qui, nous l'avons montré ailleurs, est commun à tous les animaux, car aucun ne peut vivre sans lui. Examinons de très près les déclaration d'Ézéchiel, comme suit :

(e) "Voici je fais venir en vous le souffle [ruach - esprit de vie, énergie de vie], et vous vivrez".

(e) "Et je mettrai... sur vous de la chair, et je vous recouvrirai de peau, et je mettrai en vous le souffle [ruach - esprit de vie, énergie de vie], et vous vivrez".

(e) "Et je vis, et voici..., il vint sur eux des nerfs et de la chair et de la peau les recouvrit par-dessus", mais il n'y avait pas de souffle [ruach - esprit de vie, énergie de vie] en eux".

(e) "Et il me dit : " Prophétise au Souffle (*) [Version anglaise : vent ; nos versions fses, sauf D., rendent par : "Prophétise à l'esprit" - Trad.] [ruach -esprit de vie, énergie de vie ; en marge version anglaise : souffle] et dis au souffle, [ruach - esprit de vie, souffle de vie] : Ainsi dit le Seigneur, l'Éternel : Esprit [ruach - souffle ou esprit de vie], viens des quatre vents [ruach] et souffle [ruach - souffle ou esprit de vie] sur ces tués, et qu'ils vivent".

(e) "Et je prophétisai selon qu'il m'avait commandé ; et le souffle [ruach, esprit de vie, souffle

de vie, énergie vivante] entra en eux, et ils vécurent".

(e) "Et vous saurez que je suis l'Éternel, quand j'aurai ouvert vos sépulcres, et que je vous aurai fait monter hors de vos sépulcres, mon peuple. Et je mettrai mon esprit [ruach - esprit de vie, souffle de vie] en vous, et vous vivrez" .

Adam avait le privilège, s'il était obéissant, de conserver pour toujours cet esprit de vie (ou puissance de vie) que son Créateur lui avait donné. Il en fut dépossédé à cause de sa désobéissance, et le droit à la vie retourna au Grand Dispensateur ; cet esprit de vie n'était ni une personne, ni une chose, mais un droit ou privilège et cet esprit de vie retourna à Dieu qui avait donné ce droit ou privilège sous conditions, lesquelles furent violées. - Eccl. 12 : 7.

(e) "Il n'y a point d'homme qui ait pouvoir sur l'esprit [ruach : esprit de vie, étincelle de vie] pour emprisonner l'esprit [ruach : esprit de vie, souffle de vie]. - Eccl. 8 : 8.

Par la grâce de Dieu, ces droits ou privilèges de vie perdus, que tout homme à sa mort, abandonne à Dieu, ont tous été rachetés par le précieux sang, et l'acquéreur est annoncé comme le nouveau Dispensateur de vie, le régénérateur ou père de la race, qui donnera la vie, et une vie plus abondante, à tous ceux qui, finalement, l'accepteront.

Nous ne donnerons qu'un seul exemple tiré du Nouveau Testament :

(e) "Le corps sans l’esprit [pneuma - étincelle de vie, souffle des vies] est mort". - Jacques 2 : 26.

Ruach, Pneuma - La disposition d'esprit (*) ['mind' - Trad.], la volonté

Puisque l'esprit (*) ["mind"] ou volonté est une puissance ou influence invisible, il est désigné par les mêmes mots équivalents en hébreu et en grec, ainsi qu'on le voit dans les exemples suivants :

(f) "Anne répondit et dit : Non, mon Seigneur ; je suis une femme qui a l'esprit [ruach - mental (*) ["mind"], disposition] accablé". - 1 Sam. 1 : 15.

(f) "Le sot met dehors tout son esprit [ruach - plans, pensées, mental (*) [" mind"], dessein]". - Prov. 29 : 11.

(f) "Mon esprit [ruach - mental (*) ["mind"], courage] défaillait". - Ps. 77 : 3.

(f) "Mon esprit [ruach - mental (*) ["mind"]] cherche diligemment". - Ps. 77 : 6.

(f) "Celui qui est d'un esprit [ruach - disposition, tempérament (*)] fidèle" - Prov. 11 : 13.

(f) "Toutes les voies d'un homme sont pures à ses propres yeux, mais l'Éternel pèse les esprits [ruach - la mentalité (*) ["mind"], les pensées, les motifs]". - Prov. 16 : 2.

(f) "L'orgueil va devant la ruine et l'esprit [ruach - disposition, volonté, mentalité (*)] ["mind"] hautain devant la chute".- Prov. 16 : 18.

(f) "Mieux vaut être humble d'esprit [ruach - comportement (*) ["mind"], disposition]". - Prov. 16 : 19.

(f) "Cela aussi est vanité et poursuite du vent [ruach - disposition (*)] ["mind"]". - Eccl. 6 : 9.

(f) "Mieux vaut un esprit [ruach - tempérament (*) ["mind"],, disposition] patient, qu'un esprit [ruach - tempérament (*) ["mind"], disposition] hautain. - ...ne te hâte pas en ton esprit [ruach - tempérament (*) ["mind"], disposition]".- Eccl. 7 : 8, 9.

Quelques exemples tirés du Nouveau Testament :

(f) "L'enfant [Jean] croissait et se fortifiait en esprit [pneuma, disposition (*) ["mind"] , caractère]". - Luc 1 : 80.

(f) "Pas paresseux, fervents en esprit [pneuma, disposition (*) ["mind"], caractère] servant le Seigneur". - Rom. 12 :11.

(f) "Nous avons reçu non l'esprit [pneuma, disposition, mentalité (*) ["mind"]] du monde". - 1 Cor. 2 : 12.

(f) "Je n'ai point eu de repos dans mon esprit [pneuma, pensées (*) ["mind"]]". - 2 Cor. 2 : 13.

(f) "Renouvelée dans l'esprit [pneuma, caractère, disposition] de votre entendement (*) ["mind"]". - Eph. 4 : 23.

(f) "La parure... d'un esprit [pneuma - mentalité, disposition]" . - 1 Pi. 3 : 4.

Les emplois faits par les Écritures de ces termes originaux montrent que notre mot français esprit est un bon équivalent de l'original, car nous ne parlons pas seulement de l'esprit de

vie, mais aussi d'un esprit aimable, d'un bon esprit, d'un esprit ou d'une humeur colérique, d'un esprit d'amertume et d'un esprit emporté ; nous nous servons également de ces expressions pour les animaux inférieurs aussi bien que pour l'homme. Le fait que nous prouvons ici est abondamment démontré, à savoir que l'esprit n'est pas l'homme réel, ni un autre homme, mais que ce mot, lorsqu'il est employé au sujet de la création de l'homme, signifie simplement l'étincelle de vie ou pouvoir de vie qui est commun à tous les animaux.

Neshamah - Le souffle des vies

Bien que le mot ruach soit parfois traduit par "souffle" ou respiration, les Hébreux avaient un autre mot pour souffle, neshamah. On le trouve vingt-six fois, et dans dix-neuf d'entre elles il est traduit par "souffle", "inspiration" une fois, "esprit" deux fois, "âmes" une fois, "coup de vent" trois fois. (*) [Dans la version commune anglaise - Trad.]

Comme exemples de la signification de ce mot, et comme preuve qu'il signifie simplement le pouvoir de vivre et ne comporte en aucun sens la pensée de vie éternelle ou d'immortalité, notons les emplois suivants du mot :

"L'Éternel Dieu forma l'homme, poussière du sol, et souffla [naphach - insuffla, gonfla] dans ses narines le souffle [neshamah (**) [Référence Strong N°5397 - Trad.]] des vies [caiyah]". - Gen. 2 : 7.

"Et toute chair qui se mouvait sur la terre expira, tant les oiseaux que le bétail et les bêtes et tout ce qui fourmille sur la terre, et tout homme. Tout ce qui avait le souffle (***) [Note Darby : "litt : respiration de vie".] [neshamah Référence Strong N°5397 - Trad. [de vie [adiyah (****) [Référence Strong N°2421 - Trad.] dans ses narines , de tout ce qui était sur la terre sèche mourut". - Gen. 7 : 21, 22.

Ces deux premières traces du mot neshamah dans la Bible suffisent pour prouver abondamment notre affirmation que ce terme n'a aucune référence à l'immortalité, ni à un principe immortel, mais se rapporte simplement à la vitalité, au pouvoir de vie. Ce pouvoir de vie, nous est-il dit, fut donné à Adam, et le même pouvoir de vie, est-il déclaré dans notre second texte, était possédé par tous les animaux, oiseaux, bétail, bêtes et choses rampantes de la terre sèche, aussi bien que par l'homme ; lorsque toutes ces âmes ou êtres furent privés de ce souffle de vie, dit le récit, toutes ces âmes ou tous ces êtres moururent, - l'homme aussi bien que les créatures inférieures. Tous moururent de la même manière, excepté qu'il existe des dispositions divines en faveur de l'homme ; en effet, au propre temps. Dieu pourvut à une rançon, et plus tard, au temps fixé, il délivrera les humains du pouvoir de la mort, selon sa promesse, par une résurrection de l'être, de l'âme.

Une âme humaine

Beaucoup, en lisant le récit de la création dans la Genèse, ont ainsi noté que, lorsque Dieu eut formé l'homme de la poussière du sol et lui eut communiqué le souffle (esprit) de vie, selon le récit : "L'homme devint une âme vivante (*) [Versions Abbé Crampon - Moines de Maredsous - Cardinal Liénart : "L'homme devint un être vivant" ; Grand Rabbin Zadoc Kahn - Note de Segond (1919) : "Héb. : une âme vivante". Darby : "L'homme devint une âme vivante". - Trad.]". Une telle affirmation, faite au lecteur ordinaire qui partage l'opinion générale erronée quant au sens du mot "âme", suffit à le troubler ; ceux-là même qui auraient dû l'instruire convenablement et comprendre d'abord eux-mêmes le sujet, ont dénaturé le sens du mot ; il se dit pourtant que d'une manière ou d'une autre, il y a un certain fondement à l'erreur répandue qu'il ne comprend pas, mais que - suppose-t-il - ses professeurs préférés de théologie ont approfondie et prouvée au-delà de tout doute.

Ne saisissant pas la signification du mot âme, beaucoup de gens prennent la liberté de l'employer négligemment et, de ce fait, ils transposent la déclaration biblique et, au lieu de parler de l'homme comme étant une âme, ils en parlent comme ayant une âme; ce qui est une pensée très différente. Il est donc, nécessaire que tout chercheur de vérité, chasse de son esprit, autant qu'il est possible, tout préjugé sur le sujet et tout particulièrement sur les choses et les points importants qu'il admet ne pas comprendre ; car la tendance naturelle est d'accorder des qualités et des pouvoirs à ce qui est mystérieux et incompris. Ainsi, d'après la conception générale, une âme est merveilleusement intelligente, possède des pouvoirs merveilleux, elle est indestructible, intangible et incompréhensible.

On attribue à un évêque méthodiste la définition suivante de l'âme, définition qui s'accorde certainement bien avec les prétendues théories "orthodoxes", même si elles sont absurdes quand on les analyse sérieusement : "L'âme est sans intérieur ni extérieur, sans corps, sans forme, ni membres, et vous pourriez en mettre un million dans une coque de noix". Telles sont les diverses choses que l'on prêche sur l'âme pour aider à soutenir une conception entièrement erronée. Selon cette théorie, l'âme est l'être réel ; elle est une étincelle de la divinité, possède des qualités divines, une vie intelligente, etc., séparée et indépendante du corps ; elle habite le corps humain pour un certain temps, s'en sert comme d'une demeure, et lorsque le corps est épuisé ou hors de service, elle l'abandonne. Étant donné que personne n'a jamais vu une âme entrer dans un corps, et qu'on ne peut trouver une âme pendant qu'elle est dans le corps, par l'examen le plus minutieux, et avec toutes les applications perfectionnées du microscope, de la photographie et des rayons "X", on suppose donc qu'elle est "sans corps, sans forme et sans membres". Si donc, on la suppose si petite qu'elle ne peut être décelée par un microscope, on pourrait aussi bien dire que vous pourriez en mettre cinquante millions dans une coque de noix. En réalité, l'évêque a donné là une excellente définition de ce qu'est rien du tout ; tous seront d'accord qu'on pourrait placer cent millions de riens dans la plus petite des espèces de coques de noix et qu'il y aurait encore de la place disponible.

Mais sur quel fondement repose une théorie aussi extravagante ? Nous répondons : sur aucun. Elle résulte du fait que l'homme a adopté sa propre conception d'une vie future, et a rejeté la conception et le plan de Dieu. L'hypothèse humaine déclare : Il doit y avoir quelque chose qui ne meurt jamais, sinon il ne peut y avoir aucune vie future. La conception divine

déclare : le même Dieu qui créa au commencement est capable de ressusciter les morts. Telle est la contradiction qui s'élève entre la Parole de Dieu et toutes les hypothèses humaines de la terre parmi les civilisés aussi bien que parmi les barbares ; toutes les hypothèses humaines enseignent que l'homme ne meurt pas et n'a donc besoin ni d'un Dispensateur de vie, ni d'une résurrection. La conception de la Bible est, au contraire, que l'homme meurt, et que sans un Dispensateur de vie et sans une résurrection, la mort serait vraiment la fin de tout, et il n'y aurait aucune vie future.

C'est pour soutenir sa propre hypothèse que le monde, et tous ses livres religieux (y compris, nous regrettons de le dire, la plupart des ouvrages d'eschatologie écrits par des gens qui se disent chrétiens), enseignent la doctrine de l'immortalité de l'âme, savoir : qu'il y a dans l'homme, une âme possédant une vie, distincte de celle de son corps et qu'elle est immortelle, indestructible, et par conséquent destinée à une éternité de souffrance ou de félicité.

Nous en venons donc à la question :

Qu'est-ce qu'une âme ?

En examinant cette question du point de vue de la Bible, nous trouverons que l'homme a un corps et a un esprit, mais qu'il est une âme. Sur ce point, la science est d'accord avec les Écritures. En fait, l'une des sciences, la phrénologie, se charge de considérer, comme des sortes d'index, les crânes humains et ceux des animaux inférieurs, et de déchiffrer en partant de là, les traits naturels et les caractéristiques de leurs possesseurs : tous les hommes ne se sentent-ils pas capables dans une certaine mesure de juger un caractère par un examen physiologique ? Tous peuvent distinguer l'intellectuel d'un idiot, l'aimable bienveillant d'un brutal dépravé. Ceux qui n'ont pas appris que l'organisme (la forme du corps) est indissolublement lié avec la nature, le caractère, et les dispositions mentales, n'ont pas compris beaucoup de choses aux leçons de la vie et ne peuvent guère apprécier notre démonstration ou toute autre analogue.

Le mot "âme", tel qu'on le trouve dans les Écritures, signifie être sensitif ; c'est-à-dire qui possède des facultés de sensations, de perception par les sens. L'esprit libre de tout préjugé, reprenons avec cette définition le récit de la Genèse relatif à la création de l'homme ; nous constatons que (1) l'organisme ou corps fut formé ; (2) l'esprit de vie, appelé "souffle ou respiration de vie", fut communiqué à ce corps ; (3) l'âme vivante, ou l'être sensitif en résulta. Voilà qui est très simple et facile à comprendre. Cela montre que le corps n'est pas l'âme, pas plus que l'esprit ou souffle de vie n'est l'âme ; mais que la réunion de ces deux éléments par l'Éternel, produisit un homme vivant, un être vivant - une âme vivante, possédant des facultés de perception. Il n'y a là rien de mystérieux, aucune idée qu'une étincelle de divinité fut infusée à l'homme, pas plus qu'aux animaux inférieurs. En fait, si la création des animaux inférieurs est passée sous silence sans être spécialement décrite, il nous est permis de savoir que pour eux également, le mode de procéder doit avoir été sensiblement le même.

Nous savons qu'un chien ne saurait exister sans un organisme ou un corps de chien, ni sans esprit ou souffle de vie dans ce corps. Le corps du chien qui n'aurait jamais été animé ne serait pas un chien. Il faut qu'auparavant l'étincelle de vie, la respiration de vie, lui ait été insufflée, et alors l'existence du chien commence. La même chose est vraie pour tous les animaux.

En plein accord avec ce qui précède, nous appelons maintenant l'attention sur un fait qui en surprendra beaucoup, à savoir que suivant le récit des Écritures, chaque chien est une âme, chaque cheval est une âme, chaque vache est une âme, chaque oiseau et chaque poisson sont des âmes. Autrement dit, ce sont tous des créatures sensitives, possédant des facultés de perception par les sens. Il est vrai que certains d'entre eux sont sur un plan plus élevé et certains sur un plan plus bas que d'autres, mais le mot âme s'applique à propos et scripturalement aux créatures sur les plans inférieurs aussi bien qu'à l'homme, le plus élevé et le plus noble - aux poissons, aux reptiles, aux oiseaux, aux bêtes, à l'homme. Tous sont des âmes. Remarquez que nous ne disons pas qu'ils ont des âmes, dans le sens ordinaire et erroné de ce terme, pourtant ils ont bien tous des âmes, dans le sens d'avoir la vie, l'être, l'existence - ce sont des âmes vivantes. Donnons-en la preuve :

Dans les premier, second et neuvième chapitres de la Genèse, les mots "âme vivante" sont appliqués neuf fois, dans la langue hébraïque, aux animaux inférieurs, mais les traducteurs (préoccupés semble-t-il, de défendre la fausse mais commune divagation concernant une âme, empruntée à la philosophie de Platon) veillèrent avec persévérance sur leur oeuvre, de sorte que, dans la mesure où cela est possible, le lecteur anglais (comme le français - Trad.) est tenu dans l'ignorance à cet égard ; il ne sait pas que le terme âme est propre aux créatures inférieures et s'applique à elles aussi bien qu'à l'homme dans l'usage des Écritures inspirées. Autrement, comment aurait-il pu se faire que dans tous ces cas, et dans beaucoup d'autres exemples à travers les Écritures, ils aient soigneusement dissimulé la pensée, en employant un autre mot anglais (ou français - Trad.) pour traduire le mot hébreu qu'ils rendent par "âme" lorsqu'il désigne l'homme ? Ce point a été gardé avec un tel soin que ce mot hébreu n'a été traduit par "âme" en rapport avec des "créatures inférieures" qu'en un seul passage de la Bible (*) [En français, la version Darby signale également, en note, le fait en Gen. 9 : 4 ; Lév. 17 : 12 ("Personne = aucune âme") ; Deut 12 : 23.], à savoir en Nombres 31 : 28, et là, il est bien évident qu'ils furent contraints de découvrir la chose, à cause de la construction particulière de la phrase - aucune autre traduction n'étant raisonnablement possible. On lit ainsi le passage :

"Et tu lèveras pour l'Éternel un tribut sur les hommes de guerre qui sont allés à l'armée : un (une âme - note D.) sur cinq cents, tant des hommes que du gros bétail, et des âmes, et du menu bétail". On remarquera qu'ici, le mot "âme" est employé pour les créatures inférieures aussi bien que pour l'homme, et ainsi apparaîtrait-il ailleurs dans les Écritures si les traducteurs avaient été débarrassés des déviations et des torsions de leurs fausses conceptions sur ce sujet.

Examinons maintenant les neuf textes de la Genèse dans lesquels on trouve l'original hébreu du mot âme (neh-phesh) en rapport avec les animaux inférieurs :

"Et Dieu dit : Que les eaux foisonnent abondamment d'un fourmillement d'êtres vivants [hébr. : heh-phesh : âme (*) [Référence Strong N°5315 - T rad.]]". - Gen. 1 : 20.

La note en bas de page de la version Darby porte : "hébr. : âme, ici et versets 21, 24 et Gen. 2 : 19", et ceci se passait au cinquième jour, ou cinquième période, de la création, longtemps avant la création de l'homme.

"Dieu créa les grands animaux des eaux, et tout être vivant [hébr. : neh-phesh, âme vivante] qui se meut, dont les eaux fourmillent" (Gen. 1 : 21).

Ceci aussi se passait au cinquième "jour" - avant la création de l'homme. C'étaient des âmes-poissons.

"Et Dieu dit : "Que la terre produise des êtres vivants [hébr. : neh-phesh - âme vivante] selon leur espèce, le bétail, ce qui rampe, et les bêtes de la terre selon leur espèce" (Gen. 1 : 24).

Ces créatures étaient des âmes de la terre sèche, supérieure aux poissons, mais l'homme, l'âme humaine, ou être humain, n'avait pas encore été créé.

"Et Dieu dit :... Et à tout animal de la terre et à tout oiseau des cieux, et à tout ce qui rampe sur la terre, qui a en soi un souffle de vie [une âme vivante : neh-phesh], j'ai donné toute plante verte pour nourriture" (Gen 1 : 30).

Ici, les animaux inférieurs sont spécifiés, et il est très clairement déclaré, exactement dans les mêmes termes que pour l'homme, qu'ils sont tous des âmes vivantes.

"Et l'Éternel Dieu forma de la terre tous les animaux des champs et tous les oiseaux des cieux, et les fit venir vers l'homme pour voir comment il les nommerait ; et tout nom que l'homme donnait à un être vivant [hébr. âme vivante - neh-phesh] fut son nom" (Gen. 2 : 19). Tout commentaire est ici superflu, car l'on ne saurait plus prétendre maintenant que l'âme est exclusivement une partie ou une qualité humaine : ce terme, bien compris, désigne toutes les créatures sensitives depuis la plus infime jusqu'à la plus élevée - toutes les créatures possédant des pouvoirs sensitifs.

"Tout ce qui se meut et qui est vivant vous sera pour nourriture... seulement vous ne mangerez pas la chair avec sa vie - [hébr., chair, âme, neh-phesh], c'est-à-dire son sang" (Gen. 9 : 3, 4 - voir note D). Ici, la Parole affirme non seulement que les animaux dont l'homme peut manger possèdent une âme ou existence, mais elle ajoute que leur sang, représente leur existence (être ou âme) et c'est pourquoi il est interdit à l'homme de se servir du sang comme nourriture, il lui est défendu de cultiver la soif du sang.

"Voici, j'établis mon alliance avec vous [Noé], et avec votre postérité après vous, et avec tout être vivant [hébr. âme vivante - neh-phesh - Voir note D.] qui est avec vous, tant oiseaux que bétail et tout animal de la terre avec vous" (Gen. 9 : 9, 10). Cet exposé est très clair ; il montre que toutes les créatures vivantes sont des âmes aussi bien que l'homme, quoique lui étant intérieures par leur nature, leur organisme, etc.

"C'est ici le signe de l'alliance que je mets entre moi et vous et tout être vivant [hébr. âme vivante - neh-phesh]" (Gen. 9 : 12). Quoi de plus explicite que cela ?

"Je me souviendrai de mon alliance qui est entre moi et vous et tout être vivant [hébr. : toute âme vivante - neh-phesh]" Gen. 9 : 15.

La même, expression est répétée exactement dans les mêmes termes au v. 16, et il n'y a aucune possibilité d'ergoter sur la signification de ce terme lorsque le voile des erreurs de traduction est levé ; nous pouvons saisir alors la pensée que Dieu désirait nous transmettre par sa Parole.

Nous pourrions continuer cet examen dans les autres livres de la Bible, mais nous avons cité suffisamment de textes pour établir notre démonstration devant tout esprit raisonnable, à savoir que dans l'usage scriptural, l'âme s'applique aussi bien aux animaux intérieurs qu'à l'homme ; il est donc faux de prétendre que la supériorité de l'homme sur les animaux et ses espérances d'une vie future proviennent du fait qu'il est une âme, tandis qu'eux ne sont pas des âmes. Ces fausses conceptions doivent être radicalement changées, si nous voulons voir les choses selon le véritable enseignement de la révélation divine.

Mais que personne ne se méprenne : nous n'enseignons nullement que toutes les créatures vivantes qui se meuvent, depuis la mite jusqu'à l'éléphant et depuis le têtard jusqu'à la baleine étant des âmes vivantes, elles doivent avoir une vie future, soit par un transfert aux conditions de l'esprit, soit par une résurrection future. Pareille pensée serait un non-sens absolu, de la folie même, que rien ne justifierait. Des milliards d'âmes vivantes sur ces plans les plus inférieurs de la nature animale naissent à chaque minute, tandis que d'autres milliards meurent dans le même temps.

Notre argument est que l'homme est une âme ou être de l'ordre le plus élevé, le roi et le seigneur sur les ordres inférieurs d'âmes ou d'être sensitifs, tout en étant lui-même aussi une âme animale, humaine, terrestre ; cependant l'homme avait été si magnifiquement constitué à l'origine (Adam) qu'il pouvait, à juste titre, être décrit comme étant à la ressemblance de Dieu, à l'image de celui qui le créa.

L'homme, comme âme, diffère des animaux ou âmes inférieures par le fait de son organisme supérieur ; sa supériorité n'est pas simplement affirmée par le maintien vertical de son corps ; elle se manifeste aussi par ses capacité mentales supérieures qui ressemblent à celles de Dieu, et sont réfléchies dans son maintien physique. C'est par ses capacités mentales et

morales plutôt que par sa forme physique que l'homme fut créé à l'image de Dieu. Bien que nombre des ordres inférieurs d'âmes animales, ou d'êtres animaux possèdent des facultés de raisonnement et le prouvent de mille manières, toutefois chacun d'eux a une limite qu'il ne peut dépasser, tandis que les facultés de raisonnement de l'homme sont presque illimitées, parce qu'il fut créé à l'"image de Dieu", à "la ressemblance de celui qui l'a créé". Malgré la chute de l'homme dans le péché et ses milliers d'années d'épaisses ténèbres et de dégradation, nous pouvons encore discerner la ressemblance de Dieu, spécialement chez ceux qui ont accepté le ministère de Christ qui réconcilie avec Dieu ; ils sont devenus de nouveau des "fils de Dieu", et cherchent à devenir semblables à l'image du cher Fils de Dieu.

Par exemple : on peut enseigner à des chevaux, à des chiens et à des oiseaux la signification de nombreux mots pour leur faire comprendre beaucoup de choses intéressant les affaires de la vie. Ils manifestent souvent leurs facultés de raisonnement, et certains sont même capables de compter jusqu'à vingt ; mais qui voudrait tenter d'enseigner l'algèbre, ou la géométrie ou l'astronomie à un cheval, à un chien ou à un oiseau ? On peut enseigner aux animaux les plus intelligents une certaine notion d'honnêteté morale et de devoir moral envers leur maître : ne pas tuer les brebis, ne pas mordre, ne pas ruer, etc., mais qui voudrait essayer d'enseigner le Décalogue à ces bêtes muettes ? On peut leur enseigner une certaine sorte d'amour pour leur maître et ses amis, mais qui penserait à leur apprendre à aimer ou à adorer Dieu, ou à faire plus que de supporter simplement des ennemis qui les ont traités avec méchanceté ?

Le point à noter est que toutes ces différences ne sont pas dues au fait que les animaux inférieurs ont une espèce différente de souffle ou esprit de vie, car comme nous l'avons vu, "ils ont tous un même souffle" (Eccl. 3 : 19), ni parce que l'homme est une âme et que la bête n'en est pas une, car nous avons vu qu'ils sont tous des âmes. Mais, comme nous l'avons trouvé, et comme tous les hommes en sont témoins, chaque être vivant possède un organisme corporel différent qui lui donne ses différentes caractéristiques et qui seul, constitue l'un supérieur, l'autre inférieur dans l'échelle de l'intelligence. Notez, aussi, que ce ne sont pas la taille et le poids qui donnent l'excellence et la supériorité, sinon l'éléphant et la baleine seraient les seigneurs, de la terre ; l'excellence réside dans la "qualité organique" représentée principalement dans la structure et les fonctions du cerveau.

L'homme est donc le type le plus élevé de la créature terrestre, "de la terre et terrestre", et son excellence consiste en la supériorité de ses capacités et facultés mentales qui ne sont pas le résultat d'un développement, mais un don de son Créateur.

'L'âme qui pêchera, celle-là mourra'

C'est en parfaite harmonie avec ce qui précède, mais en parfait désaccord avec l'idée qu'on se fait généralement sur le sujet, que nous trouvons les Écritures parlant à maintes reprises de la mort de l'âme, alors que la philosophie humaine et les recueils de cantiques de la théologie déclarent catégoriquement qu'elle est indestructible. Nous lisons, par exemple, que

lorsque notre Seigneur devint le prix de notre rançon, il "livra son âme [être] à la mort". "Il livra son âme en sacrifice pour le péché" (Esaïe 53 : 10, 12). Cela était nécessaire, parce que ce fut l'âme d'Adam qui fut condamnée à mort, et la promesse faite à l'humanité est une rédemption de l'âme, ou être, du ("from") pouvoir de la mort, "Dieu rachètera mon âme de la puissance du shéol [condition de mort]" (Ps. 49 : 15). Comme nous l'avons vu, c'est parce que toutes les âmes sont ainsi rachetées dans la seule rédemption qu'il est dit de tous nos amis - de toute l'humanité - qu'ils se sont "endormis en Jésus". - 1 Thess. 4 : 14.

Nous remarquons ici que l'Apôtre ne pouvait pas, dans cette expression, faire simplement allusion aux saints, comme lorsqu'il parle de ceux qui sont "en Christ" ; car ceux dont il est fait mention comme "nouvelles-créatures" sont ceux-là seulement qui sont engendrés de Dieu par l'Esprit pour hériter avec Christ, en formant son Église, les membres de son corps. Mais ceux qui "dorment en Jésus" comprennent la race entière, car notre Seigneur Jésus fut une propitiation pour nos péchés, et non seulement pour les nôtres, mais également pour les péchés du monde entier ; en vertu de ce sacrifice, Il est notre Dispensateur de vie, et non seulement pour nous, mais aussi pour le monde entier - le témoignage et l'occasion de l'accepter étant, pour la majorité des humains, encore futurs. - 1 Jean 2 : 2 ; 1 Tim. 2 : 4-6.

D'après le contexte, il est manifeste que Paul pensait bien ainsi, car il exhorte ici les croyants à ne pas s'affliger comme ceux qui n'ont pas d'espérance ; il montre que la raison de cette espérance est ce fait que Jésus mourut pour le péché de l'homme et ressuscita pour être le justificateur de l'homme, que par là même, tous "dorment en Jésus", ou sont également libérés de la sentence de mort et sont soumis à Jésus, qui les ramènera de la condition de mort par la puissance divine. Si l'Apôtre avait dit ou paru vouloir dire que seuls les saints seraient ainsi bénis par Jésus, nous pouvons voir rapidement que les croyants d'alors, et ceux qui sont venus depuis, auraient trouvé bien peu de consolation dans ses paroles, car la grande majorité des amis de tous ces croyants ne peuvent pas être appelés des saints. Si le réveil du sommeil de la mort était une bénédiction réservée aux saints seulement, la pensée de l'Apôtre, au lieu d'être consolatrice serait l'inverse, une angoisse, une détresse. Mais l'Apôtre fait allusion au monde entier comme étant ainsi endormi en Jésus, quoique personne ne le sache de ce point de vue, sauf le Père céleste et ses enfants consacrés qu'il a instruits au sujet de ses gracieux plans futurs, par la Parole de Vérité, afin qu'ils puissent se réjouir de la longueur, de la largeur, de la hauteur et de la profondeur de la bonté divine, et "ne s'affligent pas comme les autres qui n'ont point d'espérance [si riche]". - 1. Thess. 4 : 13.

De même que le sommeil naturel, s'il est profond, implique un état d'inconscience totale, ainsi en est-il de la mort, qui est une figure du sommeil, c'est une période d'inconscience absolue, c'est même une période de non existence absolue, sauf qu'elle est préservée selon les desseins et la puissance du Père. Il en découle que le réveil de la mort, pour ceux qui seront rétablis, signifiera un réveil à la vie consciente qui sera reportée par la pensée au moment précis où la conscience fut perdue à la mort. Il ne subsistera aucune notion du temps qui s'est écoulé dans l'intervalle : autrement dit le moment du réveil sera pour les réveillés celui qui suit immédiatement le moment de la mort en ce qui concerne l'appréciation consciente.

Cette même condition a été éprouvée par des personnes, à la suite d'accidents ayant occasionné une pression sur leur cerveau et qui, par la suite, avaient été temporairement inconscientes sans cependant perdre la vie. Dans de tels cas, lorsque la trépanation a fait cesser la compression agissant sur le cerveau, le sujet revient immédiatement à l'état conscient, et dans de nombreux cas, achève une phrase restée inachevée lorsque la commotion cérébrale vint interrompre la pensée. La puissance divine reproduira exactement toutes les circonvolutions de chaque cerveau et les vivifiera. Ainsi, à l'heure du réveil, les humains, le monde en général, auront présentes à l'esprit les mêmes paroles et les mêmes pensées qu'ils avaient au moment où ils expirèrent. Mais n'oublions pas que nous parlons ici du monde en général et non de la classe spéciale des élus qui ont été choisis, tirés, hors du monde ; ces derniers forment l'Église, le corps de Christ ; Ils auront part à la première résurrection et, de bien des manières, connaîtront une expérience différente.

La mort adamique qui était une destruction a donc été, en raison du plan de Dieu et de la rançon, changée en une suspension de vie, appelée sommeil ; nous trouvons, néanmoins, que les Écritures affirment très clairement qu'après le réveil du sommeil de la mort, il dépendra de chaque individu d'aller, soit à la perfection et à la vie sous la direction, le gouvernement et la tutelle du Christ glorieux soit de choisir volontairement, délibérément et obstinément la voie du péché. S'il choisit cette dernière, il recevra le châtiment destiné à l'origine à Adam, c'est-à-dire la mort ; mais ce ne sera plus la mort adamique, qui fut la punition, la pénalité du péché d'Adam, ce sera la seconde mort. Cette dernière n'est nulle part désignée comme un sommeil, et il n'est donné nulle part la moindre idée qu'il y aura un réveil quelconque de cette mort. Au contraire, elle est appelée "une destruction éternelle devant la présence du Seigneur". - 2 Thess. 1 : 9.

De cette classe rachetée et réveillée qui aura, en général son épreuve durant l'Age millénaire, les Écritures : déclarent : "L'âme qui a péché, celle-là mourra" (Ezéch. 18 : 20). Trois considérations prouvent que ce passage n'est généralement pas applicable maintenant
:

(1) II ne signifie rien actuellement, alors que tous meurent - les saints comme les pécheurs.

(2) II est exprimé sous la forme d'une seconde sentence et basé sur les actions de chaque individu, et ceci ne pourrait pas être applicable au temps présent, parce que, maintenant, nous mourons tous à cause de la "désobéissance d'un seul homme" et de la sentence de mort qui le frappa et affecte indirectement toute sa race. - Rom. 5 : 12.

(3) Le contexte montre que ce passage se rapporte particulièrement à ceux qui ont été libérés du pèche adamique lequel prévaut en général aujourd'hui. Ce passage doit donc s'appliquer spécialement à l'Age prochain, l'Age millénaire. Remarquez les indications du contexte et n'oubliez pas que l'alliance de la loi de l'Age judaïque était analogue à l'Alliance de l'Age millénaire, à la réserve toutefois que cette dernière aura un meilleur Médiateur, capable et désireux de secourir et d'aider tous ceux qui chercheront à marcher droitement, ne leur imputant pas les manquements involontaires.

Le contexte déclare : On ne dira plus ce proverbe en Israël : Les pères ont mangé du raisin vert, et les dents des fils en sont agacées. Au contraire, chaque âme sera responsable pour elle-même devant Dieu et "l'âme qui a péché, celle-là mourra. Le fils ne portera pas l'iniquité du père, et le père ne portera pas l'iniquité du fils ; la justice du juste sera sur lui, et la méchanceté du méchant sera sur lui" (Ezéch. 18 : 2, 4, 20). Il est évident que ce temps n'est pas encore venu. Les enfants ont encore "leurs dents agacées" parce que leurs pères ont mangé les raisins verts du péché ; nous sommes toujours sous la loi de l'hérédité ; tous meurent encore pour le péché d'Adam et non pour le péché individuel. La preuve de cela est le fait incontestable que près de la moitié de la famille humaine meurt dans l'enfance, sans avoir atteint l'âge de discernement ou de responsabilité personnelle. Qui ne peut voir que l'enfant agonisant et mourant à l'âge de quelques jours ou de quelques mois ne meurt pas pour ses propres péchés, mais qu'il meurt parce qu'il est un membre de la race adamique laquelle est toujours sous la malédiction prononcée contre notre père Adam, "Mourant tu mourras" ? Cet enfant a hérité une part de la malédiction, et il héritera aussi une part de la bénédiction de Dieu par Christ dans le réveil à venir qui nous est garanti par le mérite de la grande expiation ("Atonement") accomplie au Calvaire.

En Jér. 31 : 29-34, nous trouvons une autre référence aux mêmes conditions exactement que celles mentionnées par Ézéchiel, à la différence que Jérémie nous donne plus de détails explicites qui montrent que cet état de choses appartient non à l'Age actuel, mais à un Age futur. Jérémie déclare :

"En ces jours-là on ne dira plus : Les pères ont mangé du raisin vert et les dents des fils en sont agacées. Car chacun mourra dans son iniquité ; tout homme qui mangera du raisin vert, en aura ses dents agacées".

Les mots "en ces jour-là" s'appliquent clairement aux temps du rétablissement à venir, sous le règne de Christ, et non au temps présent du règne du péché et de la mort. Remarquez que le prophète poursuit en décrivant d'autres aspects de l'Age millénaire, parlant de la Nouvelle Alliance qui doit être confirmée à Israël et à Juda l'alliance éternelle sous laquelle ils obtiendront leur part des bénédictions et promesses abrahamiques qu'ils attendent depuis si longtemps. - Comparez Rom. 11 : 26-31.

Cette même pensée que la mort sera encore le châtiment du péché pour tous ceux qui, après avoir été rachetés de la mort adamique, et après avoir reçu la connaissance de la grâce de Dieu, reçoivent cette grâce en vain, est montrée par ces paroles de Jésus : "Ne craignez pas ceux qui tuent le corps et qui ne peuvent pas tuer l’âme [ne craignez pas ceux qui ôtent la vie présente, laquelle est déjà de toute manière, sous la condamnation à mort, mais souvenez-vous que vous avez été rachetés ; qu'une vie future vous est offerte, et que personne ne peut vous ravir ce que Dieu a réservé pour vous par la rédemption en Christ-Jésus], mais craignez plutôt celui qui peut détruire et l'âme et le corps, dans la géhenne" (Matth 10 : 28) Jésus affirme donc ici d'une manière positive et incontestable, que Dieu a la puissance de détruire l’âme. Nous n'ignorons pas qu'une théologie malhonnête a cherché à tordre les Écritures et qu'elle soutient en conséquence que ce texte signifie que

Dieu peut détruire le bonheur de l'âme dans la géhenne, mais qu'il ne peut pas détruire l'âme elle-même. Nous répondons que donner une telle interprétation à ce passage, c'est tordre les Écritures et les pervertir d'une manière qui ne peut manquer d'avoir des conséquences désastreuses pour ceux qui "falsifient la Parole de Dieu". Nous montrons ailleurs que le mot "géhenne" employé ici signifie "la Seconde Mort" (la destruction totale) pour toutes les âmes qui ne voudront pas écouter le grand Prophète de Dieu lorsque, au temps convenable, il parlera clairement à tout le peuple, alors que maintenant, il le fait en paraboles et en langage obscur que seule l'Église peut comprendre. - Actes 3 : 23 ; Matt. 13 : 11.

Nous soutenons donc que les Écritures affirment sans le moindre doute que l'homme est une âme ou un être qui, par son péché, perdit son droit à la vie et se trouve maintenant sous la malédiction ou le châtiment de la sentence divine, la mort ; telles étaient les dispositions de Dieu. La Parole déclare en outre que les privilèges et droits de l'homme furent tous rachetés par l'homme Christ Jésus qui se donna lui-même en rançon pour tous ; que la mort actuelle ne doit donc pas être considérée comme la mort - destruction complète, mais simplement comme un "sommeil" temporaire duquel l'humanité sera réveillée par son Rédempteur au matin de résurrection de l'Age millénaire.

Confusion par suite de traductions inexactes

Lorsque nous constatons de toute évidence les conceptions erronées que partagèrent la plupart des traducteurs de nos versions relativement à l'âme, à l'esprit, à la nature véritable de l'homme, nous ne devons pas être surpris de leur embarras et de leur confusion : en voulant harmoniser de force leurs traductions avec leurs idées préconçues sur ce sujet, ils ont embrouillé dix fois plus le lecteur moyen. Ils ont caché et tordu le sens des mots à un point tel qu'il est extrêmement difficile au lecteur de discerner la lumière à travers l'obstacle maintenant double : il lui faut en effet discerner (1) le faux enseignement sur le sujet, et (2) les traductions inexactes qui appuient ce faux enseignement.

Cependant, grâce à la providence divine nous vivons maintenant à une époque où nous avons à notre disposition des guides et des aides de toute nature, de sorte que l'homme ou la femme, même de culture moyenne, peut avec les guides devant lui, obtenir du sujet entier une conception meilleure que celle qu'ont eue les traducteurs eux-mêmes. II existe maintenant trois ouvrages qui donnent au lecteur anglais une connaissance passablement claire de la version commune anglaise, et qui montrent exactement comment elle a traduit les originaux hébreux et grecs : (1) The Englishman's Hebrew and Greek Concordance of the Holy Scriptures [non confessionnel] (2) Professer Young's Analytical Concordance to the Bïble [Presbytérien] (3) Dr. Strong's Exhaustive Concordance [Méthodiste][(1) Concordance hébraïque et grecque des Saintes Écritures à l'usage de l'Anglais. (2) Concordance Analytique du Professeur Young. (3) Concordance complète du Dr Strong.]. Ces trois ouvrages donnent chaque mot des Écritures, et montrent l'original la racine dont il dérive. Bien que nous ayons mentionné les dénominations représentées dans ces différentes concordances, il n'est que juste de dire que, pour autant que nous ayons pu l'observer, il n'a

pas été permis aux préjugés des confessions d'intervenir dans l'exactitude d'aucune d'elles. Quoique conçus sur des données quelque peu différentes, ces ouvrages nous apportent des témoignages harmonieux et exacts, les différences existant entre eux proviennent simplement de questions de commodité et d'utilité pratique.

Que trouvons-nous en examinant ces ouvrages modèles ? Ceci : Que le mot hébreu neh-phesh qui est généralement traduit par "âme" (436 fois) dans l'Ancien Testament, et qui signifie "un être sensitif" est traduit de trente-six manières différentes [dans l'anglais - Trad.] (*) [En français, Darby donne souvent et honnêtement en note : "Heb. : "âme", ici et ailleurs, souvent" - Trad.] comme on le voit ci-après : "quelque" : 4 fois ; "appétit" : 2 ; "bête" : 1 ; "corps" : 4 ; "souffle" : 1 ; "créature" : 9 ; [voir Gen. 1 : 21, 24 ; 2 : 19 ; 9 : 10 (*) [] 12, 15, 16 ; Lév. 11 : 46 : deux fois] ; "mort" : 5 ; "mortel" : 1 ; "désir" : 3 ; "mécontenté" : 1 ; "poissons" : 1 (Es. 19 : 10) ; "spectre" ou "fantôme" : 2 ; " vorace" : 3 ; "a" : 1 ; "lui" : 1 (Ps. 105 : 18) ; "coeur" : 15 ; "cordialement" : 1 ; "elle-même" : 1 ; "elle" :1 ; "lui-même" : 4 ; "vie" : 100 ; "convoitise" : 2 ; "homme" : 2 ; "je" : 3 (Nomb. 23 : 10 ; Juges 16 : 30 ; 1 Rois 20 : 32) ; "esprit" : 15 ; "mortellement" : 1 ; "moi-même" : 1 (Ps. 131 : 2) ; "un" : 1 (Lévitique 4 : 27) ; "propre" : 1 (Prov. 14 : 10) ; "personne" : 24 (Genèse 14 : 21 - voir en fs. note Darby) ; (36 : 6 ; Nom. 31 : 19 ; 35 : 11, 15, 30 ; Deut. 10 : 22 ; 27 : 25 ; Jos. 20 : 3, 9) ; "plaisir" : 3 "soi" : 21 ; "tuer" : 1 ; " chose" : 2 (Lév. 11 : 10 (*) [En français, Darby donne souvent et honnêtement en note : "Heb. : "âme", ici et ailleurs, souvent" - Trad.] Ezéch. 47 : 9) : "volonté" : 3 ; " votre" : 3.

Le mot grec, psuché (**) [Référence Strong N°5590 - Trad.] [être sensitif] du Nouveau Testament, correspondant à neh-phesh, est traduit par "âme" : cinquante-six fois ; il l'est aussi par "esprit", trois fois (Actes 14 : 2 ; Phil. 1 : 27 ; Hébr. 12 : 3) ; "coeur" : une fois (Eph. 6 : 6) ; "vie" : quarante et une fois.

Parmi ces différentes traductions, la dernière est celle qui a le plus contribué à obscurcir la vérité. Elle a contribué à donner l'impression que la vie est une chose, et l'âme ou être une autre chose, et à favoriser l'idée qu'un homme peut perdre sa vie sans perdre son âme, son être. Les cas suivants montrent que le mot psuché est traduit par vie, mais que la confusion aurait pu être mieux évitée s'il avait été traduit par être ou âme :

"Qui cherchaient la vie [psuché : âme, être] du jeune enfant". - Matt. 2 : 20.

"Ne soyez pas en souci pour votre vie [psuché : âme, être], de ce que vous mangerez". - Matth. 6 : 25.

"La vie [psuché : âme, être] n'est-elle pas plus que la nourriture ?" Matt. 6 : 25.

"Celui qui aura trouvé sa vie [psuché : âme, être] la perdra, et celui qui aura perdu sa vie [psuché : âme, être] pour l'amour de moi, la trouvera". - Matt. 10 : 39.

" Quiconque voudra sauver sa vie [psuché : âme, être] la perdra et quiconque perdra sa vie [psuché : âme, être] pour l'amour de moi la trouvera". - Matt. 16 : 25.

"Le Fils de l'homme... venu... pour servir et donner sa vie [psuché : âme, être] en rançon pour plusieurs". - Matt. 20 : 28.

" Est-il permis... de sauver la vie [psuché : âme ou être] ou de tuer ?" - Marc 3 : 4.

"Car quiconque voudra sauver sa vie [psuché : âme ou être] la perdra, et quiconque perdra sa propre vie [psuché : âme ou être] pour l'amour de moi et de l'évangile, la sauvera. Car que profitera-t-il à un homme, s'il gagne le monde entier et qu'il fasse la perte de son âme [psuché : vie, vivant], ou que donnera un homme en échange de son âme [psuché : vie, être] ?" [Combien peu de lecteurs français sont avertis du fait que "vie" et "âme", employés deux fois dans ce passage, viennent du même terme grec psuché !] - Marc. 8 : 35-37.

"Le Fils de l'homme vint... pour donner sa vie [psuché : âme, être] en rançon pour plusieurs". - Marc 10 : 45.

"Est-il permis, le jour du sabbat, de sauver la vie [psuché : âme, être] ou de la perdre ?" - Luc 6 : 9.

"Car quiconque voudra sauver sa vie [psuché : âme, être] la perdra, et quiconque perdra sa vie [psuché : âme, être] pour l'amour de moi, celui-là la sauvera. Car que profitera-t-il à un homme de gagner le monde entier s'il se détruit lui-même ou se perd lui-même ?" - Luc 9 : 24.

"Le Fils de l'homme n'est pas venu pour détruire les vies [psuché : âmes, êtres] des hommes, mais pour les sauver" (voir note de D. - Trad.). - Luc 9 : 56.

"Ne soyez pas en souci pour la vie [psuché : âme, être], ni pour le corps, de quoi vous serez vêtus. La vie est plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement". - Luc 12 : 22, 23.

"Si quelqu'un vient à moi et ne hait pas [n'aime pas moins] son père et sa mère, et sa femme, et ses enfants, et ses frères, et ses soeurs et même aussi sa propre vie [psuché : âme, être], il ne peut être mon disciple" - Luc 14 : 26.

"Quiconque cherchera à sauver sa vie [psuché : âme, être] la perdra, et quiconque perdra sa vie [psuché : âme, être] la gagnera". - Luc 17 : 33.

Selon la pensée exprimée dans ce dernier texte et dans plusieurs de ceux qui le précèdent, les enfants du Seigneur doivent se souvenir que leur existence ou leur être actuel est, de

toute manière, sous la sentence de mort, mais que la grâce divine a pourvu à la rédemption, non pas à une continuation de l'existence mais à une revivification, à une résurrection, à un retour à la vie. Pendant l'appel de cet Age de l'Évangile, nous sommes invités à déposer notre vie au service de l'Éternel, comme de vivants sacrifices, en suivant l'exemple de notre Rédempteur, car selon la promesse, tous les croyants en Christ qui se comportent ainsi fidèlement, auront (*) [Écrit en 1899 - Trad.] part avec lui à la nature divine, par l'oeuvre de la première résurrection. C'est ainsi qu'ils recouvreront leur âme, leur être, leur existence, avec "la vie [zoée (**)] [Référence Strong N° 2222 - Tra d.] en abondance" ! - Jean 10 : 10.

"Le bon Berger donne sa vie [psuché : âme, être] pour ses brebis [notre Seigneur "a répandu son âme jusqu'à la mort ; Il livra son âme en sacrifice pour le péché". - Esaïe 53 : 10, 12]". - Jean 10 : 11.

"Je donne ma vie [psuché : âme, être] pour les brebis". - Jean 10 : 15.

" Je laisse ma vie [psuché : âme, être], afin que je puisse la recevoir de nouveau [selon la promesse et la puissance divines, par la résurrection]" . - Jean 10 : 17.

"Celui qui affectionne sa vie [psuché : âme, être] la perdra, et celui qui hait sa vie [psuché : âme, être] dans ce monde-ci la conservera pour la vie éternelle". - Jean 12 : 25.

Ici, la pensée est que la fidélité à Dieu dans les mauvaises conditions actuelles, produit nécessairement en nous une aversion, un mécontentement pour un tel état de choses et augmente notre désir et notre détermination de sacrifier toutes ces choses terrestres au service de Dieu, de la justice et de nos semblables, afin que, selon les dispositions divines, nous puissions être jugés dignes d'une existence (âme, être), dans les conditions plus favorables de la dispensation à venir. Celui qui aime l'état de choses actuel, qui estime les jouissances et les plaisirs du temps présent supérieurs à la justice et à l'obéissance à Dieu, fournit la preuve qu'il est indigne de l'existence future que Dieu nous a offerte, indigne de recouvrer son âme, son être, à la première résurrection.

"Tu laisseras ta vie [psuché : âme, être] pour moi !" - Jean 13 : 38.

"Personne n'a un plus grand amour que celui-ci, qu'il laisse sa vie [psuché : âme, être] pour ses amis". - Jean 15 : 13.

"Hommes qui ont exposé leurs vies [psuché : âme, être] pour le nom de notre Seigneur Jésus Christ". - Actes 15 : 26.

"Ne soyez pas troublés, car son âme (*) [Darby traduit correctement par âme, au lieu de vie ; mais en note de bas de page, il indique presque toujours : vie et âme, ne voyant pas la différence. - Trad.] [psuché : âme, être] est en lui [il n'a pas expiré, rendu le dernier soupir de

son existence]". - Actes 20 : 10.

"Je ne fais aucun cas de ma vie [psuché : âme, être, existence], ni ne la tiens pour précieuse à moi-même, pourvu que j'achève ma course". - Actes 20 : 24.

L'Apôtre avait appris à juger droitement l'existence présente comme de peu de valeur en comparaison de la vie future promise à la résurrection. Il ne l'estimait pas comme "précieuse" dans le sens de valoir plus que le Seigneur, sa faveur et les occasions de servir sa cause. Il était désireux de se dépenser et de s'user entièrement au service du Maître, dans l'espoir d'obtenir la première résurrection, ainsi qu'il le dit explicitement en Phil. 3 : 8-11.

"Hommes, je vois que la navigation sera accompagnée de revers et de beaucoup de dommage, non seulement quant au chargement et au navire, mais même quant à nos vies [psuché : âmes, êtres]" . - Actes 27 : 10.

"On ne fera la perte de la vie [psuché : âme, être] d'aucun de vous". - Actes 27 : 22.

"Je suis demeuré seul, et ils cherchent ma vie [psuché :âme, être]". - Rom. 11 : 3.

"Qui, pour ma vie [psuché : âme, être] ont exposé leur propre cou". - Rom. 16 : 4.

"Pour l'oeuvre (du Christ, - note D. - Trad.) il a été proche de la mort, ayant exposé sa vie [psuché : âme, être] afin de compléter ce qui manquait à votre service envers moi". - Phil. 2 : 30.

"C'est que lui, a laissé sa vie [psuché : âme, être] pour nous" , "il a répandu son âme dans la mort" ; "il en a fait une offrande pour le péché", et nous, nous devons laisser nos vies [psuché : âmes, êtres] pour les frères". - 1 Jean 3 : 16.

"Et le tiers des créatures qui étaient dans la mer et qui avaient vie [psuché : âme, être] mourut". - Apoc. 8 : 9.

"Ils n'ont pas aimé leur vie [psuché : âme, être], même jusqu'à la mort". - Apoc. 12 : 11.

Une fois que notre esprit est au clair sur cette question de l'âme, et que nous obtenons une compréhension nette de la manière exacte dont les mots neh-phesh et psuché sont employés dans les Écritures par les auteurs inspirés, tout mystère disparaît. Le manteau d'obscurité qui enveloppait les termes vagues et indéfinis d'âme et d'esprit (ghost : spectre ou être fantôme, pour le lecteur anglais - Trad.) s'enlève et permet non seulement à l'ignorant mais aussi à beaucoup de personnes instruites de pénétrer le sens de ces termes jusque là indéfinis, indescriptibles et incompréhensibles.

Que personne ne s'imagine que le corps est aussi l'âme ; ce serait une erreur, ainsi que les paroles de notre Seigneur le montrent clairement : "Dieu est capable de détruire et (à la fois - Trad.) l'âme et le corps". Mais d'autre part, il ne peut y avoir d'âme, d'être sensitif sans un corps, céleste ou terrestre, spirituel ou animal.

Selon l'exposé de la Genèse relatif à la création de l'homme, nous voyons que le corps fut formé d'abord, mais que ce n'était pas un homme, âme ou être, jusqu'à ce qu'il fût animé. Il avait des yeux, mais ne voyait rien ; des oreilles, mais n'entendait rien ; une bouche, mais ne parlait pas ; une langue, mais ne goûtait pas ; des narines, mais ne sentait pas ; un coeur, mais qui ne battait pas ; du sang, mais qui était froid et sans vie ; des poumons, mais qui ne se gonflaient pas. Ce n'était pas un homme, mais un corps sans vie, un corps inanimé.

La seconde étape du processus de la création de l'homme fut de donner la vitalité au corps convenablement "formé" et à tous égards préparé ; cette opération est décrite par les mots "souffla dans ses narines une respiration de vie". Lorsqu'une personne en bonne santé s'est noyée et que toute animation s'est trouvée suspendue, on peut parfois produire un retour à la vie, dit-on, en manoeuvrant les bras de manière à faire fonctionner les poumons comme un soufflet, et en ramenant ainsi graduellement la respiration dans les narines. En ce qui concerne Adam, il ne fallut, naturellement, aucun effort pénible de la part du Créateur pour faire respirer l'oxygène vivifiant de l'atmosphère, à l'organisme parfait qu'il avait fait.

Lorsque le souffle vivifiant entra dans les poumons, ceux-ci se dilatèrent, chargèrent d'oxygène les globules du sang qui se rendit au coeur ; à son tour, le coeur envoya le sang dans toutes les parties du corps, éveillant à la sensation et à l'énergie les nerfs tout préparés, mais jusque là endormis. En un instant, l'énergie atteignit le cerveau, alors commencèrent la perception de la pensée, le raisonnement, et le fonctionnement des cinq sens (la vue, le toucher, l'odorat, l'ouïe et le goût). Ce qui était un organisme humain sans vie était devenu un homme, un être sensitif : la condition d'"âme vivante", mentionnée dans le texte avait été atteinte. En d'autres termes, l'expression "âme vivante" ne signifie ni plus ni moins que l'expression "être sensitif", autrement dit, un être capable de sentir, de percevoir, de penser.

En outre, bien qu'Adam eût un organisme parfait, il devait sustenter la vie, l'âme ou l'être sensitif, en mangeant des fruits des arbres de vie. Lorsqu'il pécha. Dieu le chassa du jardin, "afin qu'il n'avance pas sa main et ne prenne aussi de l'arbre [pluriel arbres ou bosquet] de vie et n'en mange, et ne vive à toujours [c'est-à-dire, en en mangeant continuellement"] (Gen. 3 : 22). Comme les brouillards et les mystères se dissipent devant la lumière de la vérité qui est projetée par la Parole de Dieu !

A cause de sa chute dans le péché et la mort, la condition de l'homme est loin d'être ce qu'elle était dans sa perfection originelle lorsque le Juge suprême déclara qu'elle était "très bonne" ; en outre, certains, en cultivant les organes inférieurs de la pensée et en ne faisant pas usage des facultés intellectuelles supérieures, ont atrophié les organes du cerveau qui représentent ces facultés supérieures ; cependant, ces organes existent encore et sont susceptibles d'être développés, ce qui n'est pas le cas pour les types d'animaux les plus

proches de la perfection. C'est donc en dotant l'homme d'un organisme supérieur et plus délicat, que le Créateur l'a différencié d'avec la bête. Tous ont une chair et des os de même nature, ils respirent le même air, boivent la même eau, et mangent une nourriture analogue ; tous sont des âmes ou créatures possédant une intelligence, mais l'homme dans son corps d'une qualité supérieure, possède la capacité d'une plus haute intelligence, et le Créateur le traite comme étant sur un plan entièrement différent ; c'est dans la mesure où le péché dégrade l'homme de sa ressemblance originelle avec son Créateur qu'on dit de lui qu'il est "abruti", c'est-à-dire ressemblant davantage aux bêtes, ayant perdu ses facultés de sensibilité d'un ordre supérieur et plus délicat.

Ceux dont les yeux de l'intelligence commencent à s'ouvrir sur ce sujet, au point qu'ils discernent que le mot "âme" signifie intelligence, être, et que les mots "souffle", "respiration" ou "esprit de vie" veulent dire le pouvoir divin de vivre, peuvent rapidement saisir d'après ce qui précède, que toute créature possédant une vie consciente a, en premier lieu, un corps ou organisme ; en second lieu, l'esprit de vie qui anime ce corps, et en troisième lieu, l'existence, l'être, l'âme, comme résultat. Une comparaison entre la chaleur et l'âme facilitera, pour quelques-uns, la compréhension du sujet. Si l'on place un morceau de charbon dans des conditions favorables, permettant l'arrivée de l'oxygène de l'air, et qu'on y met le feu, on obtiendra une chose nouvelle : la chaleur. Le charbon n'est pas la chaleur, bien que possédant certaines des propriétés qui, dans des conditions favorables, produiraient la chaleur ; l'oxygène non plus n'est pas la chaleur ; pourtant, lui aussi, dans des conditions propices, peut être un élément servant à produire de la chaleur. Ainsi, par analogie, le corps n'est pas l'âme, bien qu'il possède les qualités nécessaires à l'âme ; le souffle ou esprit de vie n'est pas non plus l'âme - il est la puissance qui vient de Dieu et qui est nécessaire à la production de la créature sensitive. Le corps, lorsqu'il est convenablement uni au souffle ou esprit de vie, produit une chose nouvelle, un être, une âme, une créature sensitive.

L'oeuvre de désagrégation, la mort, confirme ces faits là. Si la respiration ou esprit de vie est retiré, il en résulte la mort. Mais alors : Qu'est-ce qui meurt ? Le souffle ou esprit de vie meurt-il ? Certainement pas ; il n'a jamais eu d'existence sensitive ; c'est un principe ou puissance, comme l'électricité ; il n'a ni pensée, ni sentiment, il ne pourrait pas mourir. Est-ce que le corps meurt ? Nous répondons : Non. Le corps peut perdre la vie dont le Père l'anime, mais le corps, de lui-même, en dehors du souffle ou esprit de vie, n'avait aucune conscience, aucune sensibilité, aucun sens et on ne pourrait donc dire qu'il meurt ; il était inanimé avant que le souffle ou esprit de vie vînt en lui, il devint animé pendant que le souffle ou esprit de vie était en lui ; il redevient inanimé, ou mort, lorsque l'esprit de vie est retiré.

Qu'est-ce donc qui meurt ? Nous répondons que c'est l'âme qui meurt : l'être sensitif cesse d'exister. Souvenons-nous que l'être sensitif fut produit par l'union d'un souffle ou esprit de vie avec un organisme, et que la séparation ou la dissolution des deux provoque la cessation de l'être, de l'âme, c'est-à-dire la mort. Que ceci soit vrai des animaux inférieurs, personne ne voudrait le contester un instant, mais n'est-ce pas également vrai de l'homme, l'animal le plus élevé, créé à l'image intellectuelle et à la ressemblance morale de Dieu ? Tout esprit raisonnable l'admettra logiquement aussi. Nous n'ignorons pas que quelques rares passages des Écritures peuvent être tordus et mal rendus jusqu'à les mettre en opposition avec ce

fait-là ; mais nous les examinerons plus loin et on les trouvera en parfait accord avec ces exposés.

Voici une autre image montrant les rapports qui existent entre le corps humain ou animal, l'esprit et l'âme : une chandelle non allumée correspondrait à un corps humain sans vie ; l'allumage de la chandelle correspondrait à l'étincelle de vie donnée à l'origine par le Créateur ; la flamme ou lumière correspondrait à l'être sensitif, ou intelligence, ou âme ; l'atmosphère oxygénée, qui s'unit au carbone de la chandelle en entretenant la flamme, correspondrait au souffle de vie ou esprit de vie qui s'unit à l'organisme physique pour produire l'âme ou existence Intelligente. Si un accident se produisait qui détruisît la chandelle, la flamme bien entendu cesserait d'exister ; ainsi, si un corps humain ou animal est détruit, par la maladie ou par un accident par exemple, l'âme, l'être, l'intelligence, la personnalité cesse d'exister. Ou, si l'apport d'air était supprimé à la flamme de la chandelle, soit par un extincteur, un éteignoir ou en plongeant la chandelle dans l'eau, la lumière s'éteindrait même si la chandelle restait intacte. Ainsi l'âme, la vie, l'existence de l'homme ou de l'animal cesserait si le souffle de vie était supprimé par noyade ou par asphyxie, alors que le corps pourrait être encore comparativement sain.

De même que la chandelle allumée pourrait, dans des conditions favorables, servir à allumer d'autres chandelles, mais que, une fois la flamme éteinte, elle ne pourrait ni se rallumer elle-même, ni en allumer d'autres, ainsi le corps humain ou animal tant qu'il est vivant, c'est-à-dire qu'il est une âme vivante ou être vivant, peut, selon les dispositions divines, donner, faire naître, propager d'autres âmes ou êtres, procréer ; mais aussitôt que l'étincelle de vie s'en est allée, l'âme ou être a cessé, et toute faculté de penser, de sentir, et de propager a cessé. En accord avec ceci, nous lisons dans les Écritures au sujet des enfants de Jacob : "Toutes les âmes issues des reins de Jacob étaient soixante-dix âmes" (Ex. 1 : 5). Jacob reçut d'Isaac son étincelle de vie ainsi qu'un organisme physique et partant, le produit des deux, son âme ou être intelligent ; de ce fait, son âme provenait aussi d'Adam, le seul à qui Dieu ait jamais donné directement la vie. Jacob transmit à son tour la vie et l'organisme et l'âme à sa postérité, et ainsi en est-il pour toute l'humanité.

Une chandelle pourrait être rallumée par n'importe qui en ayant la capacité ; mais par l'arrangement divin, le corps humain privé de l'étincelle de vie "périt", retourne à la poussière d'où il fut tiré, et l'étincelle de vie ne peut être rallumée que par la puissance divine, par un miracle. La promesse de résurrection est donc une promesse qui garantit que l'existence animale ou l'âme sera rallumée et ravivée ; or, comme il ne peut y avoir d'être ou d'âme sans un corps et un pouvoir ou esprit de vie rétabli, il s'ensuit qu'une résurrection, qu'un rétablissement promis de l'âme, de l'être implique de nouveaux corps, de nouveaux organismes. Ainsi, les Écritures nous assurent-elles que ce ne sont pas les mêmes corps humains qui retournent à la poussière qui seront rétablis, mais que, dans la résurrection. Dieu donnera tels nouveaux corps qu'il lui plaira de donner. - 1 Cor. 15 : 37-40.

L'Apôtre déclare ici qu'à la résurrection il y aura une classe spéciale de personnes qui seront jugées dignes de recevoir une nouvelle nature, spirituelle au lieu d'une nature humaine ou

charnelle, et comme nous devrions nous y attendre, il montre que ce grand changement de nature sera effectué en donnant aux membres de cette classe une espèce différente de corps. La chandelle peu encore servir ici à illustrer la chose : supposons que la nature charnelle ou humaine soit figurée par une chandelle de suif, le nouveau corps pourrait l'être par un bougie plus brillante, ou bien par une lampe électrique à arc.

Si nous avions affaire à un Créateur moins puissant et moins sage que notre Créateur, qui garantirait la résurrection, nous pourrions à juste titre, craindre quelque lacune ou méprise, qui ferait perdre l'identité, spécialement pour ceux qui recevront le grand changement de nature par une participation à la première (principale) résurrection comme être-esprit. Mais nous pouvons, en toute sécurité, avoir confiance pour ceci et pour toute choses, en Celui à qui nous avons affaire à ce sujet. Celui qui connaît nos pensées mêmes, peut les reproduire dans de nouveaux cerveaux, de façon que pas une seule leçon de valeur, pas une seule précieuse expérience ne soient perdues. Il est trop sage pour se tromper et trop bon pour être désobligeant. Tout ce qu'il a promis, il l'accomplir d'une manière excellente et bien au-delà de ce que nous pouvons demander ou penser.

Beaucoup de personnes supposent que les corps enterrés doivent être rétablis atome par atome, mais au contraire l'Apôtre déclare : "Tu ne sèmes pas [dans la mort] le corps, qui sera". C'est l'âme, l'être sensitif que Dieu se propose de rétablir par la puissance de la résurrection. A la résurrection, il donnera à chaque personne (à chaque âme, ou être sensitif) tel corps que son infinie sagesse se plaira à pourvoir ; à l'Église, l'"épouse" choisie dans cet Age, des corps d'esprit (ou corps spirituels : "Spirit body" - Trad.) ; à la classe du rétablissement, des corps humains, mais pas ceux qui ont été perdus lors de la mort. - 1 Cor. 15 : 37, 38.

De même qu'à la création d'Adam, l'union d'un organisme et du souffle de vie (littéralement : respiration d'esprit de vie - voir note Darby - Gen. 7 : 22 - Trad.) produisit un être sensitif, ou âme, ainsi leur séparation ("dissolution") pour quelque cause que ce soit, met fin à l'être sensitif, arrêtant pensées et sentiments de toute espèce. L'âme (c'est-à-dire l'être sensitif) cesse d'exister ; le corps retourne à la poussière d'où il est venu, tandis que l'esprit ou souffle de vie retourne à Dieu qui le donna à Adam, et par lui, à sa race (Eccl. 12 : 7). L'esprit de vie retourne à Dieu dans le sens qu'il n'est plus soumis au contrôle humain, comme dans la procréation, et ne peut plus jamais être recouvré sauf par l'intervention de la puissance divine. Ceux qui sont instruits par le Seigneur reconnaissent pleinement ce fait-là et reposent toutes leurs espérances d'une vie future sur la résurrection, en Dieu et en Christ, son représentant qui est souverainement élevé maintenant (Luc 23 : 46 ; Actes 7 : 59). Ainsi donc, si Dieu n'avait pris aucune disposition pour la vie future de l'homme par le moyen d'une rançon et d'une résurrection promise, la mort eût été la fin de toutes les espérances de l'humanité. - 1 Cor. 15 : 14-18.

Mais Dieu a bien pris des dispositions pour assurer notre retour à la vie et, depuis qu'il a fait connaître son plan miséricordieux, ceux qui parlent et écrivent intelligemment sur ce sujet (par exemple, les écrivains inspirés des Écritures), décrivent d'une manière unanime l'état

inconscient qui remplit l'intervalle compris entre la mort et le matin de la résurrection, pendant lequel la sensibilité (l'existence sensitive) est suspendue, comme un "sommeil". En vérité cette image est excellente, car le moment du réveil leur semblera être le moment suivant immédiatement celui de leur mort. Par exemple, nous lisons que, parlant de la mort de Lazare, Jésus dit : "Lazare, notre ami, s'est endormi ; mais je vais l'éveiller". Comme les disciples étaient lents à comprendre, il ajouta : "Lazare est mort" (Jean 11 : 11). Si la théorie selon laquelle l'état conscient subsiste après la mort était exacte, ne serait-il pas surprenant que Lazare ne fît aucun récit de son expérience durant ces quatre jours ? Personne ne prétendra qu'il était dans un "enfer" de tourment, car notre Seigneur l'appelait son "ami" ; et s'il avait été dans la félicité céleste, notre, Seigneur ne l'en aurait pas rappelé, car c'eût été à, son égard un acte peu amical. Mais comme notre Seigneur le déclara, Lazare dormait, et il le réveilla à la vie, à l'état conscient, à son existence d'être sensitif, ou d'âme revenue ou revivifiée ; une telle faveur fut évidemment très appréciée par Lazare et ses amis.

La pensée, qui prédomine tout au long des Écritures, est que nous sommes maintenant dans la nuit de la mort et du sommeil, qui est mise en parallèle avec le matin du réveil et de la résurrection : "Le soir les pleurs viennent loger [avec nous] et le matin, il y a un chant de joie" (Ps. 30 : 5 - D.) - le matin de la résurrection où les dormeurs sortiront de la tombe, comme l'a exprimé le prophète : "Réveillez-vous et exultez avec chant de triomphe, vous qui habitez dans la poussière [de la terre]" . - Es. 26 : 19.

Les Apôtres également se sont servi fréquemment de cette figure de rhétorique appropriée, pleine d'espérance et de paix. Par exemple, Luc dit d'Etienne, le premier martyr, qu'"il s'endormit", et en rapportant le discours de Paul à Antioche, il employa la même expression : "David s'est endormi" (Actes 7 : 60 ; 13 : 36). Pierre se sert de la même expression, disant : "les pères se sont endormis" (2 Pi. 3 : 4). Et Paul l'employa de nombreuses fois comme le montrent les citations suivantes :

"Si son mari s'est endormi" . - 1 Cor. 7 : 39.

"Dont la plupart sont demeurés [en vie] jusqu'à présent, mais quelques-uns aussi se sont endormis". 1 Cor. 15 : 6.

"Christ a été ressuscité d'entre les morts, prémices de ceux qui sont endormis". - 1 Cor. 15 : 20.

"Voici, je vous dis un mystère : Nous ne nous endormirons pas tous" . - 1 Cor. 15 : 51.

"Or nous ne voulons pas, frères, que vous soyez dans l'ignorance à l'égard de ceux qui dorment". - 1 Thess. 4 : 13.

"Dieu ramènera d'entre les morts par Jésus et avec lui ceux qui se sont endormis". - 1 Thess.

4 : 14.

Quand le temps de la résurrection, le temps du Royaume, viendra, "nous les vivants, qui demeurons jusqu'à la présence du Seigneur, nous ne devancerons aucunement ceux qui se sont endormis". - 1 Thess. 4 : 15.

Le prophète Daniel expose la même pensée en décrivant la résurrection : "Plusieurs qui dorment dans la poussière de la terre se réveilleront", et la description montre que ces dormeurs comprennent les bons et les méchants (Dan. 12 : 2). Ils "s'endormirent" en paix pour attendre le jour du Seigneur, le jour de Christ, le jour millénaire, pleinement persuadés "qu'il [Christ] a la puissance de garder ce qu'on lui a confié, jusqu'à ce jour-là" (2 Tim. 1 : 12). Cette même pensée est exprimée d'un bout à l'autre de l'Ancien Testament, à partir du moment où Dieu prêcha à Abraham l'évangile d'une résurrection : l'expression "il s'endormit avec ses pères" est très fréquente dans l'Ancien Testament. Mais Job présente la question dans un langage très puissant, disant : "Oh ! Si tu voulais me cacher dans le shéol, me tenir caché jusqu'à ce que ta colère se détourne !" Le temps actuel, pendant lequel règne la mort, est le temps de la colère de Dieu, car la malédiction de la mort repose sur tous à cause de la transgression originelle. Cependant, il nous est promis qu'au propre temps, la malédiction sera levée et qu'une bénédiction sera apportée par le Rédempteur à toutes les familles de la terre, c'est pourquoi Job continue ainsi : "J'attendrais jusqu'à ce que mon état vînt à changer ; [alors] tu appellerais (Jean 5 : 25), et moi je te répondrais ; ton désir serait tourné vers l'oeuvre de tes mains" (Job 14 : 14-15). Nous qui vivons dans le temps du Nouveau Testament, nous lisons la réponse de notre Seigneur : "Tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront la voix du Fils de Dieu [les appelant à s'éveiller, à acquérir une pleine connaissance de Dieu, et à saisir l'occasion complète d'obtenir la vie éternelle]". - Jean 5 : 25, 28, 29.

Ce "sommeil" de la mort est une période d'inconscience si absolue que ceux qui seront réveillés n'auront aucune connaissance du temps écoulé. En vérité, "sommeil" est simplement un terme adapté à ce cas particulier, car réellement, les morts sont bien morts, entièrement détruits, excepté que la sagesse de Dieu conserve leur identité et a décrété que, par Christ, ils seront réveillés, reconstitués et revivifiés. Cela est vraiment une "re-création", une manifestation de la puissance divine encore plus grande que ne le fut la création d'Adam et d'Ève. Ce sera la "re-création" de cinquante milliards au lieu de deux personnes. Ce sera la reproduction d'individualités infiniment variées au lieu d'une. Seul, notre Dieu possède une telle sagesse et une telle puissance omnipotentes ; il est à la fois capable et désireux d'accomplir cette reproduction. L'un des résultats bénéfiques de la permission du mal sera que son extirpation rendra manifestes tous les traits caractéristiques du caractère divin comme ils n'auraient jamais pu être manifestés, ni connus autrement. La justice divine, l'amour divin et la puissance divine brilleront devant les anges, et les hommes, et finalement la sagesse divine, en permettant une telle démonstration du caractère de Dieu, sera discernée et reconnue par toutes ses créatures également.

Le témoignage des Écritures relatif à la nécessité d'une résurrection des morts est très clair et très explicite. Comment pourrait-il y avoir une résurrection des morts si personne n'est mort, mais si, comme certains le soutiennent : "Tous ceux qui paraissent mourir sont plus vivants qu'ils ne l'ont jamais été", démentant ainsi les cinq sens de tout être intelligent aussi bien que la déclaration positive de l'Écriture, à savoir que : "pour celui qui est lié à tous les vivants, il y a de l'espoir, car un chien vivant vaut mieux qu'un lion mort. Car les vivants même les moins intelligents savent qu'ils mourront, mais les morts ne savent rien du tout; et il n'y a plus pour eux de salaire, car leur mémoire est très généralement oubliée. Leur amour aussi, et leur haine aussi, et leur envie, ont déjà péri ; et ils n'ont plus de part [intérêt], à jamais, [héb. Olâm (*) [Référence Strong N°5769 - Trad.] - pour une longue période indéfinie] dans tout ce qui se fait sous le soleil... Tout ce que ta main trouve à faire, fais-le selon ton pouvoir; car il n'y a ni oeuvre, ni combinaison, ni connaissance, ni sagesse dans le shéol (**) [Shéol : L'état ou condition de mort, en ce qui concerne l'âme en contraste avec le sépulcre, une tombe pour un corps mort qui se dit en hébreu geber (Réf. concordance Strong N°6913 - Trad.) : Voir Ps. 30 : 3 ; 49 : 15 ; 89 : 48 ou shéol est traduit par sépulcre (la version Darby conserve l'hébreu shéol ; Crampon : schéol ; les autres versions françaises en général traduisent qeber par sépulcre). Voir 2 Chron 34 : 28 ; Job 10 :19 ; Ps. 88 : 5 où qeber est rendu par sépulcre (Darby également - Trad.) L'âme de notre Seigneur alla au shéol, la condition de mort (Ps. 16 : 10 ; Actes 2 : 27 ; mais il eut son sépulcre [qeber, tombeau] avec le méchant et le riche. - Esaïe 53 : 9 Shéol : Référence Strong N°7585 - Trad.], où tu [l'âme, l'être sensible] vas". - Eccl. 9 : 4-10 ; Es. 26 : 14.

"Tu fais périr l'espoir de l'homme [en lui-même]. Tu le domines pour toujours, tu changes sa face, et tu le renvoies. Ses fils sont honorés, et il ne le sait pas ; ils sont abaissés, et il ne s'en aperçoit pas". - Job 14 : 19-21 ; Es. 63 : 16.

Notez l'importance des paroles de l'Apôtre dans sa célèbre page sur la résurrection, en 1 Cor: 15 : 12-54 où il déclare :

"Si Christ est prêché, - qu'il a été ressuscité d'entre les morts, comment disent quelques-uns parmi vous qu'il n'y a pas de résurrection de morts ?"

Si les morts ne sont pas morts, mais plus vivants que jamais, alors personne n'étant mort, il ne saurait certainement pas y avoir de résurrection des morts. L'Apôtre ne soutient pas une telle théorie, mais bien le contraire même, à savoir que les morts ont péri comme des bêtes, à moins que Dieu ne les ressuscite, et que nos espérances pour eux sont vaines si elles ne sont pas des espérances de résurrection. Remarquez bien chaque mot de cette puissante argumentation présentée par un des plus grands logiciens de la terre. Il dit :

"S'il n'y a pas de résurrection de morts, Christ n'a pas été ressuscité non plus [mais il est toujours mort] ; et si Christ n'a pas été ressuscité [mais qu'il est encore mort], notre prédication donc est vaine aussi, et votre foi aussi est vaine [parce qu'un Christ mort ne pourrait rien savoir et ne pourrait aider personne]. Et même nous sommes trouvés de faux témoins de Dieu, [nous hommes de méchants trompeurs au lieu d'être des ambassadeurs

divinement choisis], car nous avons rendu témoignage à l'égard de Dieu qu'il a ressuscité Christ, lequel il n'a pas ressuscité si réellement les morts ne ressuscitent pas. Car si les morts ne ressuscitent pas, Christ n'a pas été ressuscité non plus".

On devrait observer que l'Apôtre ne fait pas porter le poids de son argumentation sur une résurrection du corps, mais sur une résurrection de l'être, ou de l'âme : "que son âme n'a pas été laissée dans le shéol, hadès" (Actes 2 : 31, 32 - Voir note Darby). Si Paul avait partagé la théorie populaire de notre époque concernant la résurrection, il aurait dit à peu près ceci : Certains d'entre vous parlent de la résurrection du corps comme si cela avait quelque importance, mais, réellement, le corps est une "entrave", une gêne, une "prison" pour l'âme qui est bien plus à l'aise quand elle en est "libérée". La résurrection du corps, à quelque moment qu'elle ait lieu, sera un malheur et impliquera un nouvel "enchaînement" de l'âme et une limitation de ses pouvoirs.

L'Apôtre ne dit rien de semblable, parce que cela aurait été contraire à la vérité. Il enseignait une résurrection de l'âme ou de l'être sensitif, sortant de l'état d'inconscience, de la mort, mais il niait, par contre, la résurrection du corps qui mourait, disant : "Tu ne sèmes pas le corps qui sera [à la résurrection de l'âme ou être] ...Dieu lui donne un corps [nouveau] comme il a voulu (ou comme il lui plaît - Trad.), et à chacune des [espèces de] semences, son propre [l'espèce appropriée de] corps (1 Cor. 15 : 37, 38).

Les masses du genre humain ou de la semence humaine recevront des corps humains, mais pas les mêmes corps qui retournèrent à la poussière et dont les fragments ou atomes ont passé dans des organismes végétaux et animaux infiniment petits. Les membres de l'Église recevront des corps d'esprits ("Spirit bodies" - corps spirituels - Trad.) semblables à celui de leur Seigneur ressuscité et entièrement différents de leurs corps terrestres - à telle enseigne que Jean déclare : "Ce que nous serons n'a pas encore été manifesté ; mais nous savons que quand il sera manifesté, nous lui serons semblables, car nous le verrons comme il est" - non comme il fut. - 1 Jean 3 : 2.

Mais suivons l'argumentation de l'Apôtre. II déclare:

"Si Christ n'est pas ressuscité, votre foi est vaine, vous êtes encore dans vos péchés ; ceux donc aussi qui se sont endormis en Christ ont péri" . - vs. 17, 18.

Ceux qui prétendent que l'âme ne peut pas mourir et qu'elle ne meurt donc pas, nient, de ce fait, la résurrection de l'âme ou être sensitif ; ils sont ainsi forcés par leur argumentation de déclarer que les passages des Écritures qui ont trait à la résurrection se rapportent simplement à la résurrection du corps ; ils sont bien embarrassés des paroles de l'Apôtre inspiré et ne savent qu'en faire. S'ils prétendent que notre Seigneur était vivant, "plus vivant que jamais" durant les trois jours où, selon les Écritures il était mort, s'ils pensent que son corps de résurrection était celui que l'on déposa meurtri et couvert de cicatrices dans le tombeau de Joseph, comment pourraient-ils prétendre que la foi en un Christ qui ne mourut

pas (mais qui mit simplement son corps de côté trois jours) est une foi "vaine" ? Comment peuvent-ils reconnaître qu'une telle foi ne libère pas de la condamnation ? Comment pourraient-ils soutenir que le Christ "plus-vivant-que-jamais", "affranchi" de son corps de chair, ne pouvait pas sauver les pécheurs et que, de ce fait, tous ceux qui se sont endormis en Christ ont "péri" ?

Leur théorie tout entière est en contradiction avec l'exposé biblique des faits. Ils nient que l'âme puisse périr [grec : apollumi (*) [Référence Strong N°622 - Trad.] - être détruit], tandis que l'Apôtre déclare qu'elle le peut, et notre Seigneur dit aussi : "Dieu est capable de détruire et l'âme et le corps". Ils nient aussi que quelques-uns se soient "endormis en Christ", que la mort soit un sommeil dans l'attente du réveil au matin de la résurrection, alors que les Apôtres, notre Seigneur et tous les saints prophètes déclarent à l'unanimité qu'elle est un "sommeil" duquel la puissance de Dieu seule peut réveiller, ramener à l'état conscient l'âme, l'être sensitif, sur quelque plan d'existence que ce soit. Car il faut noter que les personnes qui expérimentent le "changement" de la première résurrection à la nature divine seront des âmes aussi sûrement qu'elles le furent dans leur nature terrestre. De Dieu, il est déclaré qu'il est une âme, le même mot psuché étant employé : "Si quelqu'un se retire, mon âme [psuché] être sensitif] ne prend point de plaisir en lui". - Héb. 10 : 38.

La philosophie de Platon (selon laquelle l'homme ne meurt pas, ne peut pas mourir, mais parait seulement le faire) prévalait dans toute la Grèce lors du premier avènement, et constituait le grand obstacle au progrès de l'Évangile parmi les Gentils. Nous lisons, par exemple, que lorsque Paul prêcha à Athènes, il fut écouté comme un grand docteur par les philosophes, jusqu'au moment où il aborda la résurrection des morts ; c'en était assez pour eux ; la chose ne les intéressait plus, car ils estimaient être beaucoup plus avancés que les Juifs qui annonçaient que les morts ne peuvent avoir aucune existence future, sinon par une résurrection. "Mais quand ils ouïrent parler de la résurrection des morts [et discernèrent ainsi que Paul était en désaccord avec leur théorie selon laquelle les morts sont plus vivants que jamais] les uns s'en moquaient", et d'autres disaient : Nous t'entendrons une autre fois sur ce sujet". - Actes 17 : 32.

L'idée païenne que la mort n'est pas la mort, mais une étape vers de meilleures conditions de vie, n'avait à aucun degré imprégné la pensée juive jusqu'au premier avènement. Les Pharisiens formaient la secte principale des Juifs ; et notre Seigneur déclare qu'ils étaient les successeurs et les représentants de la loi mosaïque disant : "Les Scribes [écrivains] et les Pharisiens sont assis dans la chaire de Moïse" (Matth. 23 : 2). Les Sadducéens, beaucoup moins nombreux que les Pharisiens, venaient en second lieu comme secte, influente ; en réalité, ils étaient des incroyants, des incrédules. Ils niaient entièrement toute vie future, soutenant que l'homme meurt exactement comme la bête, et qu'il n'y aura aucune résurrection des morts. Ils ne croyaient à aucune des promesses messianiques, et niaient aussi l'existence des intelligences surhumaines, comme celle des anges, etc... Josèphe attire, il est vrai, l'attention sur une secte appelée les Esséniens, laquelle déclare-t-il, soutient la théorie de Platon en vogue parmi les Gentils, à savoir que l'homme ne meurt jamais réellement, mais franchit seulement une étape progressive dans le développement de la vie au moment de la crise appelée mort. Cependant, nous devons nous rappeler que Josèphe

écrivit son histoire des Juifs pendant qu'il était à la cour de Rome, et qu'il l'écrivit en vue d'influencer les dispositions d'esprit de l'empereur et de sa cour en faveur des Juifs. Les Romains avaient fini par considérer les Juifs comme les Écritures les décrivent, c'est-à-dire "un peuple au cou roide et contredisant", et ils en avaient conclu naturellement que la cause de cette disposition à la rébellion résidait d'une manière ou d'une autre dans leur religion. Cette supposition était exacte ; il est indubitable que les vérités de la révélation divine tendent à produire un esprit de liberté là où elles sont appliquées, en supprimant les distinctions considérables existant entre prêtres et gens du peuple, entre rois et sujets, en enseignant que tous sont soumis à un seul grand Juge et Roi. Mais Josèphe désirait contrebalancer cette estimation exacte du peuple juif et de la religion juive ; c'est pourquoi il força la vérité en voulant faire triompher sa cause et démontrer à la cour romaine que la religion juive était pratiquement la même que les diverses religions païennes , (1) en ce qui concerne l'état conscient des morts, (2) et la croyance au tourment éternel (*) [Le tourment éternel ne fut jamais une croyance juive, sinon celle d'une très petite minorité ; mais les empereurs romains, par contre, favorisèrent cette théorie, car elle accroissait l'influence impériale sur les masses populaires. Plus tard, les empereurs adoptèrent le titre de "Pontifex Maximum" ou chef suprême de la religion, titre qui fut adopté, plus tard encore, par la Papauté et donné aux papes.]. Pour étayer sa cause, il cite la secte des Esséniens, comme si elle était la principale secte religieuse parmi les Juifs. Au contraire, les Esséniens étaient si insignifiants qu'ils ne sont même pas mentionnés dans le Nouveau Testament, et, indiscutablement, n'entrèrent jamais en conflit avec le Seigneur ni avec les Apôtres, tandis qu'il est constamment et fréquemment fait allusion aux Pharisiens et aux Sadducéens.

'Pour Lui, tous vivent' - Luc 20:37-38

Ce fut après que notre Seigneur eut répondu aux docteurs de la Loi, aux scribes et aux Pharisiens, et qu'il les eut mis en déroute que les Sadducéens firent leur apparition, espérant pouvoir démontrer la supériorité de leur position incrédule, en réfutant les doctrines de notre Seigneur. A ces Sadducéens qui prétendaient que les morts étaient morts pour toujours, notre Seigneur dit : "Or, que les morts ressuscitent [doivent ressusciter : ["are to be raised"], Moïse même l'a montré, au buisson quand il appelle l'Éternel, le dieu d'Abraham, et le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob. Or, il n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants ; car pour lui, tous vivent". - Luc 20 : 37, 38.

Notre Seigneur suggère que cette affirmation est en elle-même une preuve "que les morts sont [doivent ressusciter] ressuscités" parce que Dieu ne ferait pas ainsi allusion à des êtres rayés totalement et pour toujours de l'existence. Il montre alors que le plan de Dieu relatif à une résurrection est fixé, et que ceux que les hommes appellent des "morts" sont tous vivants pour Lui" - du point de vue de Dieu "ils dorment" seulement. La Parole de Dieu parle donc de ceux-ci comme "endormis" et non comme détruits. Quoique la sentence originale fût la destruction, elle est maintenant compensée par la rançon. Ainsi, Moïse dit : "Tu fais retourner l'homme jusqu'à la poussière (note D. : littéralement, : jusqu'à l'écrasement - Trad.) et tu dis [à la résurrection] : Retournez, fils des hommes (Ps. 90 : 3; 103 : 4). En disant : "Je suis le Dieu d'Abraham", Dieu parle non seulement de choses passées comme si elles

étaient encore présentes, mais aussi des choses à venir comme si elles étaient déjà passées. - Rom. 4 : 17.

Le corps, l'esprit et l'âme de l'Eglise - 1 Thess. 5:23

Les termes corps, âme et esprit, sont employés comme une figure pour désigner l'Église dans son ensemble. Par exemple, l'Apôtre déclare : "Je prie Dieu que votre esprit, et votre âme et votre corps tout entiers, soient conservés sans reproche en la venue de notre Seigneur Jésus Christ" . Cette prière doit nécessairement être comprise comme s'appliquant à l'Église tout entière - l'Église des élus dont les noms sont écrits dans les cieux : Le véritable esprit a été conservé dans le petit troupeau. Son corps est discernable aujourd'hui, également, en dépit de la multitude d'ivraie qui voudrait le cacher et l'étouffer. Et son âme, son activité, son intelligence, son être sensitif, est partout en évidence, élevant pour les humains l'étendard - la croix, la rançon.

Nous ne pourrions appliquer les paroles de l'Apôtre d'aucune autre manière, car malgré les divergences d'opinions concernant la préservation des esprits individuels et des âmes individuelles des gens à qui l'épître était adressée, tous seront d'accord que leurs corps n'ont pas été préservés, mais sont retournés à la poussière, comme ceux des autres humains. En outre, les mots corps, âme et esprit sont au singulier et non au pluriel.

Qu'entend-on par 'Shéol' ou 'Hadès' où vont toutes les âmes ?

Puisqu'il est dit que les âmes vont au shéol ou hadès (*)[Référence Strong N°86 - Trad.], on soutient que l'âme de l'homme doit être quelque chose de tangible et de conscient après la mort - après la séparation de l'esprit de vie d'avec l'organisme ou corps. Il convient donc pour nous d'examiner la Parole de l'Éternel à ce sujet et de vérifier : Qu'est-ce que le shéol, le hadès ?

Le terme hébreu shéol se trouve soixante-cinq fois dans les Écritures de l'Ancien Testament. Il est traduit, dans la version anglaise, trois fois par pit (fosse ou puits), trente et une fois par grave (sépulcre ou tombeau, ou séjour des morts), et trente et une fois traduit par hell (enfer). Toutes ces traductions sont erronées, si on les envisage par rapport à l'usage général actuel des mots enfer, sépulcre et puits [En français, certains traducteurs ont conservé, sans les traduire, les termes shéol et hadès - Trad.I.

On peut difficilement exprimer la signification du mot hébreu shéol (hadès est son équivalent en grec) par l'un de nos mots français ; il signifie un état caché ou éteint, ou obscur - la condition ou l'état de mort, et peut-être que le mot oubli rendrait mieux que tout autre mot de notre langue les mots shéol de l'hébreu et hadès du grec. Rien dans le mot shéol ne signifie joie ou misère, ou quelque autre sentiment, ce sont les contextes et les textes en rapport qui doivent ici nous guider. Examinons donc avec soin les emplois faits des mots shéol et hadès

et précisons, d'après les textes s'y rapportant, tout ce que nous pouvons concernant "l'enfer". Nous trouverons qu'il est clairement établi dans la Bible que le shéol - hadès, oubli - reçoit toute l'humanité, les bons comme les mauvais ; qu'il n'y a là ni lumière, ni connaissance, si sagesse, ni projets, qu'aucune langue n'y loue l'Éternel, ni ne blasphème son nom ; que c'est une condition de silence absolu, et en somme, une condition indésirable, sauf qu'il s'y rattache une espérance de résurrection.

On notera aussi que ce sont les "âmes", tant, les bonnes que les mauvaises, qui vont dans cette condition - shéol, oubli - pour y attendre l' "assignation" du dispensateur de vie au matin de l'Age millénaire. On ne peut nier que les traducteurs anglais de la Version commune (et également certains traducteurs de nos Bibles françaises) aient été parfois inconséquents avec eux-mêmes, mais nous insistons sur le fait que ceci ne saurait être taxé de foncière malhonnêteté, même si, dans beaucoup de cas, la chose en a l'apparence ; croyons plutôt que cela provient d'une confusion d'esprit sur ce sujet, fortement enracinée par de longs siècles de faux enseignements qui ont été transmis depuis les "siècles de ténèbres". Une autre chose qu'on peut dire encore pour atténuer la responsabilité des traducteurs est que dans l'anglais "archaïque", le mot hell (enfer) n'avait pas la signification qu'il a dans l’anglais moderne. En aucun sens du mot, il ne signifiait ni n'impliquait un lieu de flammes, ou de torture, ou de détresse, ou de douleur, mais davantage la pensée de sépulcre ou tombe, de condition cachée, d'oubli. Les traducteurs, en employant le mot enfer se justifiaient probablement en partie, en s'appuyant sur son ancienne signification, sa signification primitive, telle qu'elle est donnée dans les dictionnaires anglais complets.

En examinant les passages suivants contenant le mot shéol, le lecteur est instamment prié de noter quel serait le sens du passage si le mot shéol était traduit, dans chaque cas, par "feu de l'enfer" ou "lieu de tourment", et ensuite de noter également comment, dans chaque exemple, la traduction serait tout à fait harmonieuse et logique avec le contexte si ce mot était traduit par oubli. Ces passages prouvent d'une manière irréfutable que les "âmes" vont au shéol, dans l'oubli, et qu'elles n'y sont dans aucun tourment, ni qu'elles n'y ont aucune connaissance ou sagesse, ou activité, ou joie ou peine ou sentiment d'aucune sorte, mais simplement qu'elles y attendent dans l'oubli "la voix de l'Archange et la trompette de Dieu".

"Je descendrai, menant deuil, vers mon fils, au shéol (*) [l'oubli] []" . - Gen. 37 : 35.

Ainsi, Jacob pleurait son fils Joseph qui, supposait-il, avait subi une mort violente.

"Si quelque accident lui arrive [à Benjamin] dans le chemin où vous allez, vous feriez descendre mes cheveux blancs avec douleur au shéol [au sépulcre - dans le shéol, dans l'oubli]" . - Gen. 42 : 38 (D.).

Telles furent les paroles de Jacob au départ de Benjamin, craignant qu'il ne fût tué comme Joseph l'avait été, croyait-il.

Les mêmes paroles sont répétées, d'une manière identique, dans des circonstances analogues au chapitre 44 : 29, lorsque les frères de Joseph lui rapportent l'injonction de leur père, au départ, concernant Benjamin. Au verset 31, les frères exposent de nouveau la chose en ce qui les concerne, disant : "Tes serviteurs feront descendre les cheveux blancs de ton serviteur, notre père, avec douleur au shéol [oubli] (D).

Voilà quatre exemples dans lesquels le mot shéol a été traduit par sépulcre [en anglais, par l'équivalent "grave"] dans la plupart de nos versions françaises (seule (*) [La version catholique (employée par le Card. Liénart) conserve le mot hébreu qu'elle orthographie shéol. Voir dans son lexique le commentaire plus ou moins curieux qu'elle en donne. Voir également le commentaire de la version catholique Crampon qui rend par "séjour des morts !". - Trad.] la version Darby, que nous employons pour le présent ouvrage, laisse le mot shéol non traduit - Trad.) Nous invitons chacun à considérer combien il aurait été impropre d'employer le mot enfer en y attachant l'idée habituelle, ordinaire, de feu, de tourment et d'angoisse. Il est évident que les traducteurs étaient tout à fait certains que le mot enfer, tel qu'il est ordinairement compris, aurait donné des idées très fausses de ce que Jacob attendait pour lui-même et de ce que ses fils attendaient le concernant, en conséquence, ils ont traduit ici par le mot "sépulcre". Néanmoins, ils ne croyaient pas, pas plus que la majorité des gens ne le croient, que Jacob alla dans le sépulcre ou avait une idée quelconque d'y aller. Le patriarche ne pensait pas non plus à l'enterrement de son corps dans une tombe, car alors, il aurait sans doute employé le même mot hébreu pour sépulcre et dont il se servit en parlant du tombeau de Rachel, c'est-à-dire : qebûrâh (*) [Référence Strong N°6900 - Trad.] (Gen. 35 : 20), ou bien il aurait employé le même mot (qeber) (**) [Référence Strong N°6913 - Trad.] dont Joseph fit usage, en parlant du tombeau de Jacob, que Jacob lui-même avait fait préparer avant de mourir (Gen. 50 : 5). Au contraire, nous voyons que Jacob parlait de lui-même comme d'une âme ou être que la déception causée par la perte de Benjamin aurait conduit dans l'oubli, dans la condition, l'état de mort; maintenant qu'il était d'un âge avancé et de faible santé.

"Si l'Éternel crée une chose nouvelle, et que le sol ouvre sa bouche et les engloutisse... et qu'ils descendent vivants dans le shéol" - D. (en angl. "pit" : fosse - [le shéol, l'oubli]). - Nomb. 16 : 30.

"Ils descendirent vivants dans le shéol (angl. "pit" : dans la fosse [shéol, oubli], et la terre les couvrit et ils périrent du milieu de la congrégation". - Nomb. 16 : 33.

Ces deux textes qui se rapportent à Coré, Dathan et Abiram nous montrent comment ils furent détruits ; on ne pouvait pas logiquement les traduire en faisant figurer l'expression "dans l'enfer", de crainte de prouver que le prétendu lieu de tourment est sous la surface de cette terre. Mais combien cet exposé est simple lorsqu'on le comprend correctement : la terre ouvrit sa bouche, les engloutit et ils descendirent de la vie active et laborieuse dans l'oubli, dans l'inconscience.

"Un feu s'est allumé dans ma colère et il brûlera jusqu'au shéol [angl. Hell, enfer) ; shéol,

oubli] le plus profond et embrasera les fondements des montagnes" - Deut 32 : 22.

Ici, il est certainement question d'un feu, mais non d'un feu au sens propre. Le contexte entier montre qu'il s'agit du feu de la jalousie de Dieu, et nous lisons ensuite : "Ils seront consumés par la famine et rongés par des ardeurs dévorantes... au dehors l'épée et au dedans la terreur détruiront". Nous ne sommes pas réduits aux suppositions quant à la manière dont cette prophétie s'est accomplie ; car l'Apôtre Paul, parlant sous l'inspiration du saint Esprit, fait allusion à ce passage et l'applique aux Israélites selon la chair et à la détresse qui fondit sur eux comme nation quand ils rejetèrent le Seigneur Jésus et qu'à leur tour ils furent eux-mêmes rejetés par le Seigneur. L'Apôtre déclare que la colère est venue sur eux au dernier terme (1 Thess. 2 : 16) : la colère divine s'enflamma contre eux et continua à les consumer, en tant que peuple, jusqu'à ce qu'ils eussent souffert pour leurs péchés nationaux. Après que la colère divine aura consumé leur transgression nationale, alors Dieu ira les chercher, même dans l'oubli le plus profond ; il leur parlera amicalement, en disant à l'Église : "Consolez, consolez mon peuple ; parlez au coeur de Jérusalem, et criez-lui que son temps de détresse est accompli, que son iniquité est acquittée ; qu'elle a reçu de la main de l'Éternel le double pour tous ses péchés" (Esaïe 40 : 1, 2). Alors, viendra aussi la délivrance de Jacob prédite par l'Apôtre Paul, se basant lui-même sur la déclaration divine de Dieu. "C'est là l'alliance de ma part pour eux, lorsque j'ôterai leurs péchés" (Rom. 11 : 26, 27). La même pensée, que cet embrasement de la colère de Dieu contre Israël jusqu'à l'oubli le plus profond sera suivi par la bénédiction divine, est montrée dans le contexte. - Voir Deut. 32 : 26-43.

"L'Éternel fait mourir et fait vivre, il fait descendre au shéol [dans l'oubli], et en fait monter [par une résurrection hors de l'oubli, du shéol]" . - 1 Sam. 2 : 6.

"Les cordeaux du shéol [angl. hell (enfer), shéol, oubli] m'ont entouré". - 2 Sam. 22 : 6.

Le prophète David exprimait ici le fait que sa vie était en danger, mais que Dieu le délivra de la main de Saül. Le contexte, cependant, montre très clairement que le Psalmiste parle d'une manière prophétique du Christ, et du temps de la délivrance complète du corps de Christ qui est l'Église, cette dernière étant délivrée du présent monde mauvais pour entrer dans les gloires du monde à venir. On voit, dans les versets 8 à 18, que la délivrance du corps de Christ aurait lieu au milieu même d'un grand temps de détresse et de la manifestation de la puissance et de l'indignation divines contre la méchanceté.

"Ne laisse pas ses cheveux blancs descendre au shéol [oubli], en paix... mais fais descendre dans le sang ses cheveux blancs au shéol [oubli]" . - 1 Rois 2 : 6, 9.

C'est David qui parlait à Salomon, son fils, lui montrant que Joab était un homme dangereux, un homme de sang, méritant en toute justice quelque rétribution avant sa mort. Les traducteurs pensèrent évidemment que, bien que Joab fût un homme pervers, il ne fallait pas traduire ici le mot shéol par le mot enfer, parce que le contexte parle de cheveux blancs,

tandis que leur théorie prétend que les cheveux et tout le reste du corps physique sont enterrés que seule l'âme nue, l'esprit dépouillé, va en enfer. C'est pourquoi ils préférèrent ici rendre shéol par l'expression séjour des morts (Liénart, Cr. ; tombeau : Saci ; tombe : Zadoc-Kahn ; sépulcre : Martin). Mais avec la pensée exacte à l'esprit, il n'y a aucune difficulté du fait que les cheveux blancs de Joab et également ceux de Jacob descendent ensemble dans le shéol, l'oubli, l'état de mort. L'expression "cheveux blancs" est simplement une figure de rhétorique signifiant âgé.

"La nuée disparaît, et s'en va ; ainsi, celui qui descend au shéol [oubli] n'en remonte pas". - Job 7 : 9.

Job montre ici la destruction complète de l'âme humaine ou être humain dans la mort. Néanmoins au verset 21, il conclut l'argumentation par la déclaration suivante : "Je me coucherai (*) [La version anglaise porte : "Je dormirai". - Trad.] dans la poussière et tu me chercheras (**) [La version anglaise porte : "Tu me chercheras au matin" - Trad. En français les versions Crampon, Saci, Glaire et Vigouroax, Martin rendent la pensée comme le fait la version anglaise. -Trad.], et je ne serai plus" (D.) Ici l'intérim de la mort est considéré comme un sommeil ("je me coucherai" ou "je dormirai". - Trad.) de même qu'une allusion est faite à l'Age millénaire comme étant le "matin", et l'Age actuel comme la nuit de douleurs et de détresse, de mort et de cris. L'Éternel cherchera Job au matin par la puissance de la résurrection ; bien que Job, alors, ne sera plus, bien que la mort aura produit la destruction complète, néanmoins le cas de Job n'est pas au-delà de la puissance divine, et c'est pourquoi, lorsque le temps de l'Éternel sera venu, "son désir se tournera vers l'oeuvre de ses mains" ; lorsque le jour de la vengeance sera passé et que les temps de rafraîchissement seront venus, alors, il appellera, et Job et tous les autres lui répondront. - Voir Job 14 : 14, 15.

"Ce sont les hauteurs des cieux, - que feras-tu ? C'est plus profond que le shéol [oubli], qu'en sauras-tu ?" - Job 11 : 8.

Ces paroles, sont de Tsophar, l'un des consolateurs fâcheux de Job que l'Éternel réprouva. Par cette déclaration, il tente de montrer à Job que les principes divins de gouvernement sont insondables pour l'humanité, et pour figurer le manque total de connaissance que l'homme a de Dieu, il fait allusion au shéol et compare les deux comme il n'y a aucune connaissance dans le shéol, il ne peut, également, prétend-il, y avoir aucune connaissance de la sagesse divine ni du plan divin.

"Oh ! si tu voulais me cacher dans le shéol [oubli], me tenir caché jusqu'à ce que ta colère se détourne, me fixer un temps arrêté, et puis te souvenir de moi". - Job 14 : 13.

Voilà l'exposé le plus simple et le plus explicité de l'espérance de Job. Il ne désirait certes pas voir se perpétuer les conditions actuelles de péché, de tristesse, de détresse et de douleur ; il était tout à fait disposé à être caché dans l'oubli jusqu'au temps où la malédiction,

la "colère" serait levée de la terre et remplacée par les temps de rafraîchissement. Mais il ne désirait pas disparaître de la terre à toujours. Oh ! non ! ayant confiance dans les dispositions divines arrêtées en vue d'une vie future accordée par une résurrection, il priait pour que Dieu, au temps marqué, après la disparition de la malédiction du péché, se souvienne de lui et le fasse sortir de l'oubli en le rappelant à l'existence, par la puissance du rétablissement qui sera alors mise en oeuvre par le Christ. - Voir Actes 3 : 19-21.

"Si j'espère, le shéol [oubli] est ma maison ; j'étends mon lit dans les ténèbres ; je crie à la fosse (à la corruption - Voir note Darby - Trad.) : Tu es mon père, aux vers : Ma mère et ma soeur !" - Job 17 : 13-14.

Comme ce langage est expressif ! L'oubli est la maison, ou la couche, le lit, et cette maison est remplie de ténèbres : l'âme de Job (son être) dort, est inanimée, attendant le matin de la résurrection, tandis que son corps va à la corruption.

"Où est donc mon espoir ? Et mon espoir, qui le verra ? il descendra (angl. ils descendront - Trad.) dans les barres du shéol [l'oubli, séparément], lorsque ensemble nous aurons du repos dans la poussière . - Job 17 : 15, 16.

Le serviteur de Dieu exprime sa propre espérance, sa propre confiance, mais il se demande combien d'humains peuvent avoir une telle confiance. Il a déjà exprimé l'espérance que sa mort sera simplement un sommeil duquel il se réveillera au matin. Mais bien que chacun, séparément, descende au shéol, à l'oubli, avec ou sans cette espérance, tous trouvent le repos dans la poussière.

"Ils passent leurs jours dans le bonheur, et en un moment descendent dans le shéol [oubli]". - Job 21 : 13.

Job décrit ici la vie dans la prospérité matérielle de certains qui ne sont pas les enfants de l'Éternel : il met en contraste cette prospérité avec les tribulations subies par d'autres qui constituent le peuple de l'Éternel, et qui viennent sous la verge de la correction divine pour les modeler, les préparer en vue de meilleures choses de l'avenir.

"La sécheresse et la chaleur emportent l'eau de neige ainsi le shéol [oubli] fait-il de ceux qui ont péché" - Job 24 : 19.

Toute l'humanité a péché, et par conséquent est sujette à la mort et descend dans l'oubli. La seule espérance est en celui qui nous racheta de la mort et qui, au "matin" nous fera sortir de l'oubli, selon sa miséricordieuse promesse personnelle. Cependant, dans cet exemple, Job fait spécialement allusion aux pécheurs qui hâtent leur mort par leur mauvaise conduite.

"Le shéol [oubli] est à nu devant lui, et l'abîme (destruction - note D. - Trad.) n'a pas de

voile". - Job. 26 : 6.

Job fait ressortir ici toute la sagesse du Créateur qui non seulement connaît la fin dès le commencement, mais pour qui toutes les choses secrètes de l'oubli sont ouvertes à son regard inscrutable.

"Car on ne se souvient point de toi dans la mort ; dans le shéol [oubli] qui te célébrera ?" - Ps. 6 : 5.

Quelle déclaration claire et positive avons-nous ici, nous donnant la preuve de l'inconscience de l'homme dans la mort ! On remarquera aussi que ce texte ne se rapporte pas aux méchants, mais aux serviteurs de Dieu qui désirent le remercier et le louer pour ses bontés. Remarquons également qu'il ne s'agit pas de la chair morte qui est enterrée dans le geber, mais de l'âme qui va dans le shéol, l'oubli.

"Les méchants seront repoussés [retourneront] jusque dans le shéol [oubli], toutes les nations qui oublient Dieu".- Ps. 9 : 17.

Le mot hébreu shûwb (*) [Référence Strong N°7725 - Trad.] dans ce texte est convenablement traduit par " [re] - tourneront". Ceci fait penser à quelqu'un ramené du shéol, de l'oubli, et montre aussi que quelques-uns ainsi ramenés seront renvoyés dans l'oubli à cause de leur méchanceté et parce qu'ils oublient Dieu. La délivrance, hors du shéol, de l'humanité en général, aura lieu durant l'âge millénaire, comme résultat du prix de la rançon accompli au Calvaire. Cependant, ceux qui, une fois réveillés et amenés à la connaissance de la vérité, seront alors volontairement pervers, retourneront dans l'oubli - "la Seconde Mort", pour laquelle il n'y a ni rançon ni rétablissement. Il est tout à fait évident que ce passage n'est pas applicable aux masses humaines (aux païens) qui n'ont jamais connu Dieu ; d'après ses propres termes, il a trait à ceux qui oublient Dieu, après avoir été amenés à une claire connaissance de lui, et à la responsabilité qui en découle.

"Tu n'abandonneras pas mon âme au shéol [oubli] ; tu ne permettras pas que ton saint voie la corruption" - Ps. 16 : 10.

L'Apôtre Pierre, parlant le jour de la Pentecôte sous l'influence plénière du saint Esprit, nous expose la vraie signification de cette déclaration, en indiquant qu'il n'était pas possible que cela fût vrai de David lui-même, parce que l'âme de David fut laissée dans le shéol et que sa chair vit la corruption. Parlant de David, Pierre déclare : "II est mort et a été enseveli, et son sépulcre est au milieu de nous jusqu'à ce jour". "Car David n'est pas monté dans les cieux". - Actes 2 : 27-34.

Les paroles de l'Apôtre sont expressives et complètement convaincantes sur deux points : (1) l'âme de David alla au shéol, dans l'oubli, et elle y était encore, et jusqu'au moment du discours de Pierre, elle n'était pas montée au ciel ; (2) l'âme de Christ Jésus alla aussi au

shéol, dans l'oubli, mais elle n'y resta pas, parce qu'elle ressuscita le troisième jour et qu'elle monta ensuite au ciel.

Ces clairs exposés venant d'une source inspirée devraient éclairer sur cette question tous les vrais chercheurs de la vérité. Ils nous placent en face des faits suivants : (1) A la mort de notre Seigneur Jésus, son âme (être) alla dans l'oubli, au shéol ; (2) II resta mort durant un peu moins de trois jours ; (3) II ressuscita, fut vivifié tiré de l'oubli et élevé à la nature divine, !e troisième jour, par la puissance du saint Esprit de Dieu, et devint "les prémices de ceux qui sont endormis". L'être ou l'âme de notre Seigneur cessa d'exister pendant la durée de sa mort : "II livra son âme à la mort ; Il livra son âme en sacrifice (en offrande) pour le péché". Mais son âme [être] fut revivifiée par une résurrection, ayant reçu un nouveau corps spirituel (*) [Vol. 2, p. 108, éd. fse 1953 - Trad.].

"Les cordeaux du shéol [oubli] m'ont entouré, les filets de la mort m'ont surpris". - Ps. 18 : 5 (D).

Ce texte exprime sous une forme imagée l'angoisse profonde et la crainte de la mort.

" Éternel, tu as fait remonter mon âme du shéol [oubli] ; tu m'as rendu la vie". - Ps. 30 : 3.

Ce passage est une action de grâce pour la guérison d'une grave maladie qui pouvait entraîner la mort.

"Que les méchants soient confus, qu'ils se taisent dans le shéol [oubli] ; qu'elles soient muettes les lèvres menteuses". - Ps. 31 : 17, 18.

Ici, comme ailleurs, le Psalmiste désire fortement que la terre soit purifiée de ceux qui aiment et pratiquent la méchanceté. Cela n'a aucun rapport quelconque avec une vie future, et n'implique pas non plus une espérance de résurrection. Lorsque le Royaume appartiendra au Seigneur qui sera alors le souverain de toutes les nations, et que les lois de la justice et de la vérité seront établies, et que la miséricorde et l'amour apporteront à chaque créature la plus complète occasion d'arriver à la connaissance et d'être délivrée du péché, il est probable que certains, de ceux des méchants d'aujourd'hui, rechercheront la droiture, la justice, seront couverts par la miséricorde de la justice de Christ et, finalement, parviendront à la vie éternelle par lui. Il est certain que ni le prophète David, ni aucun autre ne pourraient objecter à une telle réformation, ni au don de la vie éternelle accordée à ceux qui changeront complètement de vie et seront ramenés en harmonie avec Dieu.

"Ils gisent dans le shéol [oubli] comme des brebis : la mort se repaît d'eux, et au matin, les hommes droits domineront sur eux ; et leur beauté va se consumer dans le shéol [oubli], sans qu'ils aient plus de demeure. Mais Dieu rachètera mon âme de la puissance du shéol [oubli], car Il me prendra" . - Ps. 49 : 14, 15.

Le mot shéol ne signifie pas sépulcre dans le sens ordinaire, mais oubli, comme nous le traduisons, ainsi qu'il ressort clairement d'après ce texte ; car les brebis ne sont pas ensevelies dans des sépulcres, bien que toutes les brebis aillent dans l'oubli, soient oubliées, comme si elles n'avaient jamais été. Le prophète montre ici sa propre confiance en la résurrection, que Dieu rachèterait son âme du shéol, de l'oubli. Ceci est en harmonie complète avec la déclaration de l'Apôtre Pierre disant que "David n'est pas monté au ciel". L'âme de David alla dans le shéol, dans l'oubli, et la seule espérance de David est dans la rédemption de son âme hors du shéol, de l'oubli, dans un retour à la vie que le Rédempteur lui accordera à la résurrection. De plus, même ceux qui vont dans l'oubli comme les brebis, doivent en sortir, car ce passage déclare clairement qu'"au matin" de la résurrection, au matin millénaire, les justes "auront la domination" sur ceux-ci, les gouverneront, les dirigeront, les jugeront. Ainsi dit aussi l'Apôtre : "Les saints jugeront le monde" . - 1 Cor. 6 : 2.

"Que la mort les saisisse ! qu'ils descendent vivants dans le shéol [oubli] ; car la malice est dans leur demeure". - Ps. 55 : 13.

Ce passage, tel qu'il est ordinairement mal compris, a été une grande pierre d'achoppement pour beaucoup d'enfants de Dieu. Ils se sont dit : Comment se peut-il qu'un homme bon tel que David ait pu prier pour que ses ennemis descendent en enfer, dans la torture éternelle ? Un homme bon ne voudrait pas prier ainsi, et telle n'était pas non plus la teneur de la prière de David. Comme nous l'avons vu et le voyons encore, le mot shéol ne renferme aucune idée de feu ou de flamme, ou de tourment ou de quoi que ce soit de cette espèce, mais il signifie simplement l'oubli, l'extinction de la vie. Il s'ensuit donc que la prière de David ou son désir à l'égard de ses ennemis, les adversaires de la justice, était un désir parfaitement convenable et en plein accord avec les lois des peuples les plus civilisés de notre époque de très grande lumière. Aujourd'hui, les lois des nations civilisées décrètent que tous les meurtriers seront exécutés, et généralement, elles choisissent les méthodes d'exécution supposées les plus aisées et les moins douloureuses (*) [Écrit en 1899 - Trad.]. La loi décrète donc, comme le fit David : Que les coupables aillent dans le shéol, dans l'oubli : qu'ils meurent ! Néanmoins, dans sa miséricorde, Dieu a racheté, par le précieux sang de Christ, le plus vil des pécheurs comme le moins vil d'entre eux, car "Jésus Christ, par la grâce, de Dieu, a goûté la mort pour tous". "II s'est donné en rançon pour tous", témoignage (qui doit être rendu) au propre temps". Si certains de nos semblables sont plus pervers que nous-mêmes, cela peut être dû, autant que nous le sachions, aux influences particulièrement aveuglantes exercées sur eux par l'adversaire (2 Cor. 4 : 4), ou bien par une plus mauvaise hérédité. En tout cas, Dieu a pourvu à ce que chaque membre de la race ait une occasion complète, claire, impartiale de faire son choix pour la justice et la vie, ou pour l'injustice et la Seconde Mort - pour être renvoyé au shéol. Ceci nous est entièrement garanti par la Nouvelle Alliance assurée et scellée par les mérites du précieux sang de Christ.

"Ta bonté est grande envers moi et tu as sauvé mon âme du shéol [oubli] profond". - Ps. 86 : 13.

Ici les mots "shéol profond" pourraient signifier la profondeur de l'oubli. Il nous est permis de

considérer à bon droit que le Prophète personnifie ici le Seigneur Jésus, comme il le fait dans un grand nombre de ses Psaumes. S'il en est ainsi, l'expression "profondeur de l'oubli", aurait une application particulière. Pour l'humanité en général, la mort n'est qu'un sommeil, et l'oubli où elle est descendue n'est que temporaire parce qu'il y aura un réveil à la résurrection, comme résultat de la rançon. Mais dans le cas de notre Seigneur Jésus, c'était différent ; du fait qu'il prit la place du pécheur (Adam), la mort signifiait obligatoirement pour lui le châtiment suprême du péché, c'est-à-dire l'oubli perpétuel, à moins que par la grâce et la puissance du Père, il dût ressusciter des morts et devenir le Libérateur de ceux qu'il racheta.

"Mon âme est rassasiée de maux et ma vie touche au shéol [oubli]". - Ps. 88 : 3.

Ici encore, la douleur profonde jusqu'à la mort est décrite sous une forme brève et poétique.

"Quel est l'homme qui vit et qui ne verra pas la mort - qui sauvera son âme de la main [puissance] du shéol [oubli] ?" - Ps. 89 : 48.

Combien sont logiques cette question et la réponse qu'elle implique ! Tout cela est en accord avec ce que nous avons déjà vu jusqu'ici. Combien, par contre, sont discordantes ces paroles avec la croyance généralement admise sur le sujet examiné ! On croit ordinairement qu'aucun homme, qu'aucune âme ne passe par une mort véritable, mais qu'au moment de la mort, il y a au contraire un accroissement de vie ; que par conséquent l'âme échappe complètement au pouvoir du shéol, de l'oubli, on croit que l'âme ne peut mourir ; loin de mettre en doute qu'elle puisse se délivrer elle-même du pouvoir du shéol, il est admis sans discussion que le shéol n'a aucun pouvoir de toucher à l'âme. Comme sont logiques les Écritures et la vérité ! Combien est illogique la philosophie de Platon si communément acceptée !

"Les cordeaux de la mort m'avaient environné et les détresses du shéol [oubli] m'avaient atteint ; j'avais trouvé la détresse et le chagrin". - Ps, 116 : 3.

Ici encore, la crainte de la mort est dépeinte d'une manière vivante.

"Où irai-je loin de ton esprit [puissance - pour échapper à la puissance divine ou pour en être caché] ? et où fuirai-je loin de ta face ? Si je monte aux cieux, tu y es ; si je me couche au shéol [oubli] t'y voilà" - Ps. 139 : 7, 8.

D'après la conception généralement admise, cela voudrait dire que Dieu habite en permanence le terrible lieu de torture que le shéol est supposé être. Au contraire, le prophète adopte une large vue de la puissance divine et nous fait part du résultat de ses investigations, à savoir qu'il n'est aucun lieu de l'univers qui ne soit accessible à la puissance divine. Même l'oubli de la mort est soumis à notre Seigneur qui déclare : "J'ai les clefs de la

mort et du hadès [oubli]". C'est notre confiance en Dieu - en son omnipotence - qui constitue la base de notre foi en une résurrection des morts.

"Nos os sont dispersés à la gueule du shéol [oubli] comme quand on coupe et qu'on tend [du bois] sur la terre". - Ps. 141 : 7.

La signification de ce passage est très obscure ; mais de toute manière, il ne contient rien qui favorise l'idée généralement admise d'un enfer de tourment. La traduction de Young rend ainsi ce verset : "Comme on laboure et moissonne la terre, nos os ont été dispersés au commandement de Saül" (*) [En français, Glaire et Vigouroux (Cathol.) traduisent : "comme une terre compacte rompue par le soc, se répand sur la terre, nos os ont été dispersés auprès de l'enfer" (Voir leur note). Lausanne donne : "Comme on sillonne et fend la terre, ainsi nos os sont dispersés à la gueule du séjour des morts". - Dans la version Darby (ci-dessus) les mots [du bois] sont entre crochets, parce qu'ils ne se trouvent pas dans les anciens MSS hébraïques. - Trad.].

"Nous les engloutirons vivants comme le shéol [oubli]". - Prov. 1 : 12.

Ceci paraît montrer le langage des meurtriers qui voudraient détruire rapidement leurs victimes, et les perdre de vue et de mémoire - dans l'oubli.

"Ses pieds descendent à la mort, et ses pas atteignent le shéol [oubli]". - Prov. 5 : 5.

Ici sont poétiquement décrites les tentations d'une mauvaise femme et leurs funestes résultats ; ses voies conduisent à la destruction, à la mort, à l'oubli.

"Ce sont les voies du shéol [oubli] que sa maison ; elles descendent dans les chambres de la mort". - Prov. 7 : 27.

Cette expression est semblable à la précédente, mais elle donne la preuve que l'enfer en question n'est pas de flammes, que ce n'est pas un lieu de tourment ; ce sont les sombres chambres de la mort, du néant, de l'oubli.

"Ses convives sont dans les profondeurs du shéol [oubli]" . - Prov. 9 : 18.

Ici, dans un langage hyperbolique, ce texte nous montre les invités de la prostituée représentés comme morts, comme ayant perdu tout respect d'eux-mêmes, et toute dignité d'homme - sans aucun doute, ils sont sur le chemin de la mort, car la conduite dépravée favorise et active la maladie et la mort. Ils sont sur le chemin de l'oubli, non seulement au point de vue physique, mais aussi parce qu'ils perdent leur réputation et leur influence parmi les hommes.

"Le shéol [oubli] et l'abîme [destruction - Voir note (D.)] sont devant l'Éternel, combien plus les coeurs des fils des hommes !" - Prov. 15 : 11.

On doit remarquer qu'il n'y a ici aucune idée de torture, mais tout le contraire ; le shéol, l'oubli, est associé à la destruction.

"Le sentier de la vie est en haut pour les intelligents, afin qu'ils se détournent du shéol [oubli] en bas" . - Prov. 15 : 24.

Nos traducteurs sont presque arrivés, par leur manière de rendre ce texte, à soutenir leur théorie que les justes montent au ciel et que les méchants descendent en enfer. Remarquez la traduction de la version révisée (angl. - Trad.) : "Pour le sage la voie de la vie monte afin qu'il puisse s'éloigner du shéol [en marge : du sépulcre] en dessous" . La pensée correcte pourrait être rendue comme suit : Le sentier de la vie, pour les sages, est un sentier qui s'élève vers la justice, afin qu'ils puissent être délivrés de l'oubli par la puissance de la résurrection.

"Tu le frapperas de la verge, mais tu délivreras son âme du shéol [oubli]". - Prov. 23 : 14.

Inutile, sans doute, d'expliquer que ce passage n'enseigne pas qu'après la mort le cadavre doit être battu afin que l'âme puisse être tirée d'un enfer de tourment. Le sens est clairement indiqué par le contexte. L'injonction est que la verge ne doit pas être épargnée à l'enfant, si cela est nécessaire, car c'est ainsi que de longues années utiles pourront être ajoutées à sa vie ; son âme (son être) sera préservée d'un oubli prématuré, et sera peut-être sauvée de la Seconde Mort - du retour à l'oubli.

"Le shéol [oubli] et l'abîme (destruction) sont insatiables, et les yeux de l'homme sont insatiables". - Prov. 27 : 20.

Loin d'avoir le sens d'un enfer dévorant, de proportions si formidables qu'il ne saurait jamais être rempli, ce passage signifie simplement qu'il n'y a pas de limites à la capacité de la mort : l'oubli et la destruction ne peuvent pas être remplis à satiété.

"Il y a trois choses qui sont insatiables, quatre qui ne disent pas : C'est assez !... le shéol [oubli] et la matrice stérile ; la terre qui n'est pas rassasiée d'eau, et le feu qui ne dit pas : C'est assez !" - Prov. 30 : 15, 16.

Dans ce texte comme dans le précédent, il est dit que la mort, l'oubli n'ont aucune limite de capacité, et ne peuvent donc être comblés outre mesure.

"Tout ce que ta main trouve à faire, fais-le selon ton pouvoir ; car il n'y a ni oeuvre, ni

combinaison, ni connaissance, ni sagesse dans le shéol [oubli] où tu vas". - Eccl. 9 : 10.

Voilà une déclaration très catégorique relativement à l'enfer ; (le shéol, l'oubli). Elle est applicable non seulement aux méchants, mais aussi aux justes, à tous ceux qui entrent dans la mort. Il n'y a ni bonnes ni mauvaises oeuvres ; on ne loue, ni ne maudit Dieu ; on ne pense ni le bien ni le mal : il n'y a ni connaissance sainte, ni connaissance impie, ni sagesse céleste ni autre sagesse, dans le shéol, dans l'oubli de la mort. Comment pourrait-on exposer plus clairement et plus énergiquement cette question ?

"La jalousie est cruelle comme le shéol [oubli]". - Cant. 8 : 6

Ici, la condition de mort, d'oubli est représentée comme la personnification même de l'implacabilité. Elle dévore toute la famille humaine, sans aucune exception, sans égard à la personnalité, ni au rang.

"C'est pourquoi le shéol [oubli] élargit son désir et ouvre sa bouche sans mesure". - Es. 5 : 14.

Le prophète emploie ici le mot shéol, oubli, pour décrire la perte de prestige d'Israël, son ignominie, son déshonneur. Ce peuple était devenu comme mort ; nombreux étaient ceux qui descendirent dans l'oubli. Ce passage ne concerne ni un sépulcre au sens littéral, ni un étang de feu.

"Le shéol [oubli] d'en-bas s'émeut pour toi, te rencontrant à ta venue". - Es. 14 : 9.

Cette manière d'expression est éminemment, symbolique. Elle s'applique à Babylone. Son accomplissement est, croyons-nous, encore futur, et maintenant tout proche. La grande Babylone doit être engloutie ; comme une pierre jetée dans la mer, elle sera complètement perdue de vue et oubliée ; elle ira dans l'oubli, le shéol (Apoc. 18 : 21). Cela est montré par le contexte qui déclare : "Comment l'oppresseur a-t-il cessé ? Comment l'exactrice ("celle qui amassait l'or" - "la ville de l'or, version anglaise ; voir concordance Strong, référence N°4062 - Trad.) a-t-elle cessé ? - Voir Esaïe 14 : 4 à 8 (*). [Version Martin : "Comment se repose celle qui était si avide de richesses ?" - Trad.]

"Ton orgueil est descendu dans le shéol [oubli]". - Es. 14 : 11.

Ici se poursuit la même description symbolique de la destruction de Babylone mystique, dont la grandeur sera bientôt une chose du passé, ensevelie dans l'oubli et non dans un enfer incandescent.

"Vous avez dit : Nous avons fait une alliance avec la mort, et nous avons fait un pacte avec

le shéol [oubli]" . - Es. 28 : 15.

Ici, l'Éternel prédit une terrible détresse, l'achoppement et la chute parmi ceux qui, par de fausses doctrines, en sont venus à faire peu de cas de l'enseignement des Écritures affirmant que la mort est le salaire du péché. Ce temps de rétribution est proche, il viendra sur ceux qui se sont servis de la Parole de Dieu pour tromper, et qui, au lieu d'être sanctifiés par la vérité, ont préféré l'erreur. Notre grand adversaire, Satan, profite de la croyance erronée généralement admise sur ce sujet pour prendre le monde au piège par diverses fausses doctrines avancées sur ces fausses prémisses. Déjà il a égaré les Papistes et le monde païen tout entier, les amenant à offrir des prières et des messes pour les morts, que l'on croit n'être pas morts, mais au contraire très vivants dans les tourments du purgatoire. Et, de nos jours, par le Spiritisme, la Théosophie et la Science Chrétienne, le même Adversaire lance ses attaques spécialement contre les Protestants qui, du fait de leur croyance selon laquelle les morts ne sont pas morts, sont tout préparés pour subir ces influences trompeuses.

Des Chrétiens de diverses confessions ont "fait une alliance avec la mort" ; ils déclarent qu'elle est une amie, tandis que les Écritures affirment qu'elle est la plus grande ennemie de l'homme, qu'elle est le salaire du péché. Les Chrétiens de nom sont d'accord avec le sépulcre ; ils considèrent qu'il n'est qu'un lieu de dépôt pour le corps terrestre, dont ils se disent même heureux d'être débarrassés. Faute de voir que la mort (l'oubli) est le salaire du péché, ils sont prêts à accepter le mensonge de Satan selon lequel le tourment éternel est le salaire du péché. Faute de croire que la mort est le salaire du péché, ils sont prêts à nier que la mort de Christ fut le remède, le prix équivalent pour la délivrance de l'homme. Dès lors, tous les traits miséricordieux du divin plan de la rançon et du rétablissement sont plus ou moins confus à leurs yeux, et devenus difficiles à comprendre.

"Votre alliance avec la mort sera abolie, et votre pacte avec le shéol [oubli] ne subsistera pas". - Es. 28 : 18.

L'Éternel déclare ainsi qu'il finira par convaincre le monde de la véracité des déclarations bibliques concernant la mort et la condition de l'oubli ; mais ce sera par le moyen d'un grand temps de détresse et de confusion pour ceux qui sont victimes de cette tromperie et qui refusent d'écouter la voix de la Parole de l'Éternel sur ce sujet.

"Moi, je disais : dans le retranchement de mes jours, j'irai dans les portes du shéol [oubli] ; je suis privé du reste de mes années". - Es. 38 : 10.

Telles sont les paroles d'Ezéchias, le bon roi de Juda, en faveur de qui un miracle fut accompli pour prolonger ses jours. Dans ces paroles, il raconte quelles étaient ses pensées au cours de sa maladie. Il ne voulait certainement pas dire qu'il avait espéré descendre dans un enfer de tourment éternel, et les traducteurs furent assez sagaces pour voir que si, dans cet exemple, ils traduisaient shéol par le mot enfer, cela provoquerait des questions et des

recherches de la part des lecteurs, ce qui aurait porté au plus vite à l'attention générale, la vérité sur le sujet. Le roi déclare simplement qu'il s'est senti près de la mort, de l'oubli, et qu'il était sur le point d'être privé du reste de ses jours, dont il avait pu raisonnablement s'attendre à jouir.

"Car ce n'est pas le shéol [oubli] qui te louera, ni la mort qui te célébrera". - Es. 38 : 18.

Telles sont les paroles d'Ezéchias, contenues dans la même description où il parle de sa maladie, de sa crainte de la mort, de son rappel de la bonté et de la miséricorde de l'Éternel en prolongeant sa vie, et de ses actions de grâce à l'Éternel. Il déclare (au v. 17 - Trad.) : " Tu as aimé mon âme [être], la retirant de la fosse de destruction". Les traducteurs ne rendirent pas ce texte par "Ce n'est pas l'enfer qui te louera", autrement des esprits curieux se seraient demandé de quelle espèce d'enfer il s'agissait. Ezéchias associe l'idée de la mort avec l'oubli, le shéol, et les emploie comme des synonymes, puis il déclare (au v. 19) : "Le vivant, le vivant est celui qui te louera, comme moi aujourd'hui". En d'autres termes, un homme vivant peut louer l'Éternel, mais si un homme est mort, si son âme est allée dans le shéol, dans l'oubli, il ne peut louer l'Éternel, ni en aucun sens raconter ses miséricordes, jusqu'au matin de la résurrection, où comme Job le déclare, l'Éternel appellera et tous lui répondront.

"Et tu t'es rendue auprès du roi avec de l'huile... et tu t'es dégradée jusque dans le shéol [oubli]". - Es. 57 : 9.

Cette dernière expression est figurée. Elle n'a rien de commun avec un enfer de tourment, ni avec un véritable sépulcre ou tombeau. Elle représente Israël sous la figure d'une femme qui néglige son mari, l'Éternel, et cherche l'alliance des rois de la terre au point d'oublier son époux, au point d'être figurément morte, oublieuse de l'Éternel et des principes de sa vérité, et de la justice qui vient de la foi.

"Au jour de sa descente au shéol [oubli] je fis mener deuil... Du bruit de sa chute, je fis trembler les nations, quand je le fis descendre dans le shéol [oubli]... Ceux-là aussi sont descendus dans le shéol [oubli] vers ceux qui ont été tués par l'épée".- Ezéch. 31 : 15-17.

L'Éternel décrit ici, dans le langage figuré du prophète, la chute de Babylone. Comme nous l'avons vu jusqu'ici, la chute de Babylone et les extraordinaires descriptions qui en sont faites furent partiellement destinées à la Babylone littérale, mais elles se rapportent encore bien davantage à la chute complète et à l'écroulement de la Babylone mystique. L'antique nation de Babylone fut renversée par les Mèdes et les Perses, et descendit dans l'oubli, dans l'état de mort en tant que nation ; la Babylone mystique moderne doit pareillement tomber dans l'oubli pour ne plus se relever.

"Les forts d'entre les puissants, avec ceux qui lui avaient aidé, lui parleront du milieu du shéol [oubli]" . - Ezéch. 32 : 21.

Il s'agit ici de la nation d'Égypte qui descend dans l'oubli, et aussi d'autres nations puissantes qui y descendirent antérieurement à la chute de l'Égypte : ces dernières sont représentées comme parlant à l'Égypte au sujet de sa chute. C'est ainsi que nous disons que l'histoire nous parle de certaines choses, qu'elle répète ses enseignements.

"Ils n'ont pas été couchés avec les hommes forts, tombés d'entre les incirconcis, qui sont descendus dans le shéol [oubli] avec leurs instruments de guerre". - Ezéch. 32 : 27.

Le prophète prédit ici la destruction de Meshech et de Tubal ; il dit comment eux aussi descendront dans l'oubli avec leurs armes de guerre. Les armes de guerre peuvent, en vérité, tomber dans l'oubli, et nous rendons grâces à l'Éternel de ce qu'aucune de ses dispositions ne prévoit leur rétablissement, dans le glorieux âge à venir, lorsque Emmanuel aura établi son Royaume, car la promesse positive est qu' "Il fera cesser les guerres jusqu'au bout de la terre". - Ps. 46 : 9.

"Je les délivrerai de la main [puissance] du shéol [oubli] ; je les rachèterai de la mort. O mort, je serai tes pestes ! O Shéol [oubli] je serai ta destruction ! Le repentir est caché à mes yeux". - Osée 13 : 14 (Voir note D. - Trad.).

Quiconque n'a pas encore été convaincu que shéol ne signifie pas un lieu de tourment, peut au moins tirer consolation de ce texte, dans lequel l'Éternel déclare sans réserve que le shéol sera détruit. Si donc quelqu'un croit toujours et soutient que c'est un lieu de tourment, qu'au moins il admette également qu'il ne durera pas toute l'éternité, car l'Éternel lui-même a décrète sa destruction.

Mais combien ce texte tout entier est admirablement clair et harmonieux, quand on l'examine sous son vrai jour ! Le prix de la rançon a déjà été fourni par notre Rédempteur et l'oeuvre qui délivrera l'humanité du shéol, de l'oubli de la mort, attend seulement que l'Église (le Corps de Christ) ait été choisie (*) [Écrit en 1899 - Trad.] d'entre les humains et glorifiée avec son Seigneur et Tête (Chef) Christ-Jésus. Aussitôt que la résurrection de l'Église sera complète (la première ou principale résurrection) alors, déclare l'Apôtre, "s'accomplira la parole qui est écrite :

La mort a été engloutie dans la victoire. Où est, ô mort, ton aiguillon ? Où est, ô sépulcre (hadès - note D. -Trad.), ta victoire ?" 1 Cor. 15 : 54, 55.

L'engloutissement de la mort dans la victoire sera l'oeuvre de l'Age millénaire ; il sera graduel, comme a été graduel aussi l'engloutissement de l'humanité dans la mort. En définitive, la sentence de mort qui pèse actuellement sur l'humanité, et le shéol, l'oubli qu'elle lui impose, passeront complètement, parce que tous ont été rachetés de son pouvoir. Sous les nouvelles conditions, sous la Nouvelle Alliance, avec ses bénédictions et ses grâces abondantes, nul ne descendra plus dans la mort (l'oubli), sauf ceux qui pécheront intentionnellement, et ce, pour leur propre compte. Cette mort sera la Seconde Mort, de

laquelle il n'y aura plus aucun espoir de revenir.

"Quand ils pénétreraient dans le shéol [oubli], de la ma main les prendra". - Amos 9 : 2.

Dans ce langage vigoureusement imagé, l'Éternel déclare que sa puissance est absolue et qu'il dirige entièrement l'humanité, faisant particulièrement allusion à Israël. Soit comme nation, soit comme individus, les Israélites ne pouvaient échapper aux jugements divins, et bien qu'ils dussent descendre dans la mort, comme individus et comme nation, cependant, toutes les promesses de Dieu, aussi bien que les menaces à leur égard, seront sûrement accomplies. Néanmoins, après avoir annoncé leur complet renversement et leur dispersion parmi toutes les nations de la terre, comme on le constate aujourd'hui (*) [Écrit en 1899 - Trad.] la promesse de l'Éternel est (vs 11-15) : "En ce jour-là, [à l'aurore du jour millénaire] je relèverai le tabernacle de David qui est tombé... Et je rétablirai les captifs de mon peuple Israël... et ils ne seront plus arrachés de dessus leur terre que je leur ai donnée, dit l'Éternel, ton Dieu".

Personne ne songerait à creuser son chemin vers un lieu de tourment éternel ; mais Israël, en tant que nation, creusa sa voie vers l'oubli national. Cependant Dieu remédiera à cette situation.

"Du sein (**) [D'autres versions : "Du ventre du shéol, etc..." - Trad.] du shéol [oubli], j'ai crié ; tu as entendu ma voix". - Jonas 2 : 3 (D.).

Le ventre de l'"enfer" (shéol) où se trouvait Jonas, d'où il cria à l'Éternel, et duquel il fut délivré, était le ventre du grand poisson qui l'avait englouti. C'était, pour lui, le ventre de l'oubli, de la destruction, de la mort, s'il n'en avait pas été délivré.

"Et bien plus, le vin est perfide ; cet homme est arrogant et ne se tient pas tranquille, lui qui élargit son désir comme le shéol [oubli], et est comme la mort et ne peut être rassasié, et il rassemble vers lui toutes les nations et recueille vers lui tous les peuples". - Hab. 2 : 5.

Apparemment, il s'agit ici d'une nation ambitieuse, d'une, nation agressive. Cette image pourrait être, très à propos, appliquée aux nations actuelles (*) [Écrit en 1899 - Trad.]qui parcourent le monde pour amener les nations plus faibles et moins civilisées sous leur autorité et leur patronage. Elle pourrait aussi s'appliquer à l'Homme du Péché et à son influence mondiale, grâce à laquelle il tire ses revenus de toutes les nations sous le soleil. De toute manière, l'idée est que la cupidité est comme la mort [l'oubli] en ce sens qu'elle n'a jamais assez ; ses désirs ne peuvent être satisfaits.

'Hadès' dans le Nouveau Testament

Dans le Nouveau Testament, le mot grec hadès est l'équivalent exact du mot hébreu shéol. Nous en avons la preuve absolue du fait que les Apôtres, dans leurs citations de l'Ancien Testament, rendent shéol par le mot hadès. Voici les exemples du Nouveau Testament dans lequel se trouve le mot hadès (*) ["hadès" ; l'Abbé Crampon rend par "aux enfers", et ajoute en note : le Schéol des Hébreux, le Hadès des Grecs, c.à.d. le séjour des morts en général, que l'on se représentait comme une sombre région, située dans les profondeurs de la terre". - Trad.] :

" Et toi, Capernaüm, qui as été élevée jusqu'au ciel, tu seras abaissée jusque dans le hadès [oubli]". - Matth. 11 : 23 (voir la note très embarrassée de Darby -Trad.).

La ville de Capernaüm ne descendit certainement pas dans le tourment éternel, pas plus qu'elle n'alla dans un sépulcre ou un tombeau, au sens ordinaire du mot, mais il est absolument vrai que Capernaüm tomba dans l'oubli, dans la destruction.

"Je te dis que tu es Pierre ; et sur ce roc, je bâtirai mon assemblée [grec : ekklesia, église - Trad.] et les portes du hadès [oubli] ne prévaudront pas contre elle". - Matth. 16 : 18.

Pierre venait de confesser que Jésus était l'Oint, le Fils du Dieu vivant, le Messie. Cette vérité est le puissant roc sur lequel toute l'Église de Christ, formée de pierres vivantes, doit être édifiée, car il n'y a aucun autre nom par lequel nous puissions être sauvés. Notre Seigneur déclare que Pierre est une de ces pierres vivantes, et Pierre affirme (1 Pi. 2 : 5) que tous les croyants consacrés sont de même des pierres vivantes, édifiées sur ce grand roc de fondement, qui est Christ, l'Oint. Ces pierres vivantes sont édifiées pour former une habitation de Dieu, par le moyen de l'esprit, afin d'être un temple glorieux pour sa demeure, et par le moyen duquel il bénira toutes les familles de la terre. Dieu a accepté ainsi les croyants en Christ et les considère comme des membres de ce temple futur ; néanmoins, il permet à la mort de prévaloir présentement contre son peuple : tous, apparemment, descendent dans la mort (l'oubli) comme le font les autres ; ils ont donc besoin de l'assurance encourageante du Seigneur que la mort n'aura pas raison d'eux et que les portes de l'oubli ne resteront pas fermées à toujours ; comme de la mort, il brisa symboliquement les portes et en sortit par la résurrection, grâce à la puissance du Père, ainsi son Église sera-t-elle également délivrée du pouvoir de la mort, de l'oubli, et aura-t-elle part à sa résurrection, "la première résurrection". Il est certain que cela est en harmonie avec tous les témoignages des Écritures, et il est non moins certain que toute autre interprétation des paroles de notre Seigneur serait dépourvue de sens véritable.

"Et toi, Capernaüm, qui as été élevée jusqu'au ciel, tu seras abaissée jusque dans le hadès [oubli]" - Luc 10 : 15.

Capernaüm fut grandement honorée, grandement privilégiée, par le fait que notre Seigneur y habita pendant un certain temps ; elle put jouir du privilège de son enseignement, être témoin de nombre de ses oeuvres puissantes, et c'est en cela qu'elle est dite, par hyperbole, avoir

été élevée jusqu'au ciel. Mais cette ville n'ayant fait aucun usage convenable de ces grands privilèges et occasions, notre Seigneur déclara qu'elle subirait une humiliation, une destruction, une mort équivalentes comme ville - qu'elle serait jetée dans l'oubli. Cela a été accompli.

"Et en hadès [oubli], levant ses yeux, comme il était dans les tourments". - Luc 16 : 23.

C'est là le seul passage des Écritures, qui semblerait bien faiblement, laisser à entendre la possibilité de pensée, de sensation physique, de torture ou de bonheur dans le hadès ou shéol. De prime abord ce texte semble être contraire à l'affirmation qu'il n'y a ni oeuvre, ni connaissance, ni intrigue dans le shéol, et on ne peut en effet le comprendre que d'une seule manière, à savoir qu'il s'agit là d'une parabole. Nous en avons discuté ailleurs dans tous ses détails, et montré que l'homme riche qui alla dans l'oubli et y fut néanmoins torturé est la nation juive. Israël a certainement été dans l'oubli, il est mort en tant que nation (**) [Écrit en 1899 - A retrouvé son existence nationale en 1948], bien que, peuple dispersé parmi toutes les nations, Israël vit encore et a souffert des tourments depuis le rejet du Messie, et continuera d'en souffrir jusqu'à ce qu'ayant comblé la mesure de tribulation, il soit rétabli dans la faveur divine selon les conditions de la divine alliance. - Rom. 11 : 26-29.

"Car tu ne laisseras pas mon âme en hadès (***) [oubli] [Seule, la version catholique Saci conserve : "enfer" - Trad."]. - Actes 2 : 27.

Cette citation, tirée des Psaumes, est celle avec laquelle nous avons commencé notre présent examen, pour vérifier si c'est l'âme, ou simplement le corps, qui va au hadès, au shéol, dans l'oubli. Ce texte déclare d'une manière absolument nette que l'âme de notre Seigneur alla au hadès, dans l'oubli, et qu'elle en fut délivrée par une résurrection. Le contexte prouve que l'âme de David alla également au shéol, mais qu'elle n'en a pas encore été délivrée, et ne peut l'être, selon l'arrangement divin, tant que l'Église entière, qui est le corps de Christ, n'a pas été d'abord délivrée, tant que la première résurrection n'a pas été achevée. - Voir vs. 29, 34, Héb. 11 : 32, 39, 40.

David "a dit de la résurrection du Christ, en la prévoyant, que son âme (voir note Darby - Trad.) n'a pas été laissée dans le hadès [oubli]" . - Actes 2 : 31.

Cette déclaration catégorique confirme pleinement ce que nous venons de voir.

"Où est, ô mort, ton aiguillon ? Où est, ô sépulcre [hadès, oubli] ta victoire ?" - 1 Cor. 15 : 55.

L'Apôtre présente ce texte comme une citation de l'Ancien Testament pour confirmer sa démonstration que la seule espérance pour les morts réside dans une résurrection. Ce ne sera pas une résurrection du corps, car déclare-t-il clairement, le corps enterré ne sera pas

celui qui ressuscitera (voir vs 37, 38) : l'espérance de la résurrection concerne l'âme, l'être, peu importe l'espèce de corps qu'il plaise à Dieu de lui donner. Il n'est pas dit : "Si votre corps ne ressuscite pas... votre foi est vaine", mais : "Si les morts ne ressuscitent pas... votre foi est vaine... ceux donc aussi qui se sont endormis en Christ ont péri" (versets 16-18). C'est ce qui est endormi qui doit être réveillé, ressuscité et non ce qui va à la corruption.

"Je suis... le vivant ; et j'ai été mort et voici, je suis vivant aux siècles des siècles, et je tiens les clefs de la mort et du hadès [oubli]". - Apoc. 1 : 18.

Ce passage est donné pour encourager le peuple de Dieu ; par conséquent, il est certain que l'enfer (traduction abandonnée par la plupart des versions modernes qui préfèrent garder sans l'expliquer hadès - Trad.), le hadès ne signifie pas ici un lieu de tourment, autrement quel serait le poids de cette expression ? Ces paroles impliquent que le peuple du Seigneur descend dans le hadès (l'oubli) - comme tout autre humain - et que l'espérance du peuple de Dieu, lorsqu'il descend dans le hadès, dans l'oubli, est qu'au propre temps, notre grand Rédempteur ouvrira cette prison figurée de la mort et fera sortir les captifs de la tombe, du shéol, du hadès, de l'oubli. Telle est la signification de l'expression disant qu'il détient les clefs, c'est-à-dire le pouvoir, l'autorité, qu'il peut ouvrir et qu'il peut fermer, tout pouvoir lui ayant été donné.

En prêchant lors de son premier avènement, notre Seigneur cita la prophétie d'Esaïe qui le désignait et dans laquelle il est dit qu'il ouvrira la prison et mettra les captifs en liberté, et déclara que c'était là l'Évangile (Esaïe 61 : 1 ; Luc 4 : 18). C'est l'Évangile de la résurrection, le message, la bonne nouvelle de la délivrance de tous les captifs, leur libération de l'oubli de la mort, du pouvoir de l'Adversaire, de "celui qui a le pouvoir de la mort, c'est-à-dire le diable". Combien sont significatifs ces passages, lorsqu'ils sont envisagés sous leur véritable aspect ; combien, par contre, déconcertants et absurdes sont-ils lorsqu'ils sont vus d'un autre angle, à moins que l'ignorance ne soit si grande qu'elle couvre et cache les contradictions !

"Et le nom de celui qui était assis dessus est la Mort ; et le hadès [oubli] suivait avec lui ; et il lui fut donné pouvoir sur le quart de la terre pour tuer avec l'épée, et par la famine, et par la mort, et par les bêtes sauvages de la terre". - Apoc. 6 : 8.

Il faudrait vraiment une très forte imagination pour faire accorder cet exposé avec l'opinion admise en général selon laquelle le hadès serait un lieu de tourment d'une telle capacité qu'il pourrait recevoir et torturer les cinquante (*) [Édition anglaise 1916 - Trad.] milliards d'êtres qui ont vécu sur la terre. Personne, ne songerait non plus à représenter logiquement un tel lieu de tourment sous une figure symbolique voyageant sur le dos d'un cheval. Par contre, il est tout à fait raisonnable de montrer la mort et l'état de mort, la destruction, l'oubli, l'inconscience, parcourant symboliquement la terre et balayant en grandes masses les humains ; tout cela est absolument logique. Nous nous bornons ici à montrer simplement ce caractère raisonnable, sans présenter aucune explication des symboles.

"Et la mort et le hadès [oubli] rendirent les morts qui étaient en eux ; et ils furent jugés chacun selon leurs oeuvres" . - Apoc. 20 : 13.

Le résultat de la première épreuve en Eden fut que la sentence de mort frappa tous les hommes. Cinquante milliards probablement sont déjà allés dans le shéol, le hadès, l'oubli ; et des centaines de millions que nous appelons toujours des vivants ne sont pas vivants, dans le vrai sens du mot, mais sont aux neuf dixièmes morts, par l'action de la sentence de mort. Grâce au prix de la rançon déposé (*) [Reprints p. 5880 (W.T. du 1er avril 1916) - Trad. Voir Préface, écrite par Russell le 1er octobre 1916, en tête du présent ouvrage.] au Calvaire, l'occasion d'une nouvelle épreuve doit être accordée à chaque membre de la famille humaine ; il n'y a cependant qu'une minorité favorisée qui obtient une telle occasion et une telle mise à l'épreuve pendant l'Age actuel destiné à la sélection de l'Église. Autrement dit, la sentence originelle de mort sera enlevée et toute l'humanité sera placée dans une condition de jugement ou de mise à l'épreuve pour obtenir la vie éternelle par ses propres oeuvres dans l'obéissance ou dans la désobéissance. Ce passage nous montre qu'au temps convenable, non seulement les morts (ceux qui, sous la sentence de mort, ne sont pas encore allés dans la tombe) auront une épreuve complète, ou jugement, pour déterminer s'ils sont dignes ou indignes de la vie éternelle, mais aussi que tous ceux qui sont allés au shéol (hadès, oubli) sortiront de l'inconscience du sommeil de la mort pour être jugés : cette scène du jugement se situe dans l'Age millénaire, qui est le "jour du jugement" pour le monde, comme l'Age de l'Évangile est le jour au jugement pour l’Église.

"Et la mort et le hadès [oubli] furent jetés dans l'étang de feu" , c'est ici la Seconde Mort". - Apoc. 20 : 14.

Une grande confusion doit nécessairement s'emparer de tous ceux qui veulent tenter d'interpréter hadès comme étant un lieu de tourment éternel, lorsqu'ils examinent ce passage des Écritures ; mais comme il est raisonnable et harmonieux lorsqu'il est rendu par son sens exact ! L'étang de feu (géhenne) représente la destruction totale, la Seconde Mort qui, en fin de compte, détruira complètement tout ce qui est mauvais. "La mort et le hadès" qui, dans ce passage, sont montrés comme détruits dans la Seconde Mort, sont les mêmes que ceux dont on vient de parler dans le v. 13. Le présent état de condamnation, résultat de la transgression d'Adam, est appelé "la mort et le hadès" - la condition mourante de ceux qu'on appelle aujourd'hui les vivants, et le sommeil dans l'oubli de ceux qui sont complètement morts.

De même que le verset 13 déclare que tous les hommes seront libérés de ces conditions-là au temps marqué par la mise à l'épreuve, ainsi, ce verset déclare que la mort adamique, et le sommeil dans l'oubli qui en est la conséquence, n'existeront plus après l'Age millénaire ; et il explique pourquoi : ils seront absorbés ou engloutis dans la condition de la Seconde Mort. Dans l'avenir, personne ne mourra à cause du péché d'Adam, lequel n'entrera pas en ligne de compte dans l'épreuve future. La seule mort qui subsistera désormais sera la Seconde Mort, laquelle ne frappera que le pécheur qui commettra le péché et non ses parents ni ses enfants. En ce jour-là, celui qui mourra, mourra pour son propre péché. "L'âme qui pèche,

celle-là mourra" . Ces individus-là auront conservé des faiblesses de la nature adamique dont ils ne seront jamais libérés, du fait qu'ils refuseront d'employer les moyens et occasions mis à leur disposition durant le Millénium par le Médiateur de la Nouvelle Alliance ; toutefois, sous cette Nouvelle Alliance, ces faiblesses héritées ne leur seront pas imputées, étant entièrement compensées par le sacrifice de leur Rédempteur. En conséquence, à partir du moment où cette pleine occasion de l'Age millénaire sera offerte à chaque individu, et alors même qu'il aurait conservé des faiblesses et des imperfections adamiques, sa mort ne sera pas comptée comme étant une partie de la mort adamique, mais comme étant une partie de la Seconde Mort, car s'il n'a réalisé aucun progrès, c'est parce qu'il ne l'aura pas voulu et non pas par le fait de la transgression d'Adam, ni à cause des faiblesses héritées.

Nous avons maintenant examiné chaque texte de l'Écriture contenant les mots shéol et hadès, et nous avons acquis la certitude que ce sont les âmes des hommes qui, à la mort, passent dans cette condition exprimée par ces mots, et que la mort est un état ou une condition, et non un lieu, quoique parfois il en soit parlé d'une manière imagée, comme d'un lieu, d'une prison d'où tous les prisonniers sortiront, au matin de la résurrection. Nous avons trouvé que cet état (ou condition) est dépeint comme un état d'obscurité, de silence, et que les Écritures affirment franchement qu'il n'y a ni connaissance, ni dessein, ni sagesse, ni oeuvre, ni malédiction, ni louange de Dieu de la part de quiconque entre dans cet état ou condition d'oubli. Leur seule espérance repose dans le Seigneur, qui, ayant racheté leurs âmes (leurs êtres) de la destruction par, le sacrifice de sa propre âme, les délivrera au temps marqué, les rappellera et les fera sortir de l'oubli, avec les corps qu'il lui plaira de leur donner, et les placera dans des conditions plus favorables que celles d'à présent, lorsque sa colère, la malédiction, sera passée et que l'ère millénaire de bénédiction aura été inaugurée.

Les traducteurs de la Version commune de la Bible anglaise (et ceux, de la plupart de nos versions françaises anciennes - Trad.) et la plupart des commentateurs ont été influencés par des conceptions erronées relatives à la nature de l'homme au temps et au lieu de sa récompense et de sa punition ; ils ont mal compris la condition de l'homme dans l'intervalle provisoire de la mort ; aussi n'est-il pas surprenant qu'ils aient traduit et commenté certains passages des Écritures, selon leurs conceptions personnelles erronées, lesquelles sont à un certain degré des pierres d'achoppement pour ceux qui cherchent la vérité. Il convient donc d'examiner certaines de ces pierres d'achoppement et de les enlever de notre chemin ; mais, comme nous ne devons pas nous écarter de notre sujet proprement dit, nous laisserons de côté ces questions pour les examiner avec d'autres mauvaises interprétations populaires de l'Écriture, dans notre prochain volume d'ÉTUDES BIBLIQUES.

Chapitre 13 - Les espérances de la vie éternelle et de l'immortalité sont assurées par la Réconciliation

- Les espérances de la vie éternelle et de l'immortalité sont assurées par la Réconciliation
- Une distinction et une différence
- L'âme humaine est-elle immortelle ? Ou a-t-elle une espérance de le devenir ?
- Adam fut-il créé mortel ou immortel ?
- L'espérance des humains pour la vie éternelle

Chapitre 13 - Les espérances de la vie éternelle et de l'immortalité sont assurées par la Réconciliation

L'ardent désir ou les vives espérances de la création gémissante. - Elles ne sont pas des preuves. - Les promesses et les oeuvres qui réalisent la réconciliation en sont - Une distinction et une différence. - L'âme humaine est-elle immortelle ou a-t-elle l'espoir de devenir ? - Les anges sont-ils immortels ? - Satan est-il immortel ? - La vie et l'immortalité mises en évidence par l'Évangile. - Les termes grecs rendus par immortel et immortalité dans les Écritures. - En quoi l'espérance de l'Église diffère-t-elle de celle du monde sauvé ?

"Si un homme meurt, revivra-t-il ? tous les jours de ma détresse, j'attendrais jusqu'à ce que mon état vînt à changer". - Job 14 : 14 (D).

"Notre Sauveur Jésus-Christ... a annulé la mort et a fait luire la vie [éternelle et l'incorruptibilité par l'Évangile". - 2 Tim. 1 : 10.

Il y a dans l'homme un espoir tenace lui disant que la mort ne met pas fin à toute existence ; c'est une espérance vague, indéfinie faisant pressentir que, d'une manière ou d'une autre et dans un lieu ou dans un autre, la vie commencée maintenant se prolongera. Chez certains, cette espérance engendre la crainte. Se rendant compte, en effet, qu'ils sont indignes d'un avenir de bonheur beaucoup de gens craignent un avenir de malheur, et plus ils le redoutent pour eux-mêmes et pour d'autres, plus ils y croient.

Cette espérance indéfinie d'une vie future et sa contrepartie, la crainte, prirent sans doute naissance lors de la condamnation que l'Éternel prononça contre le serpent après la chute d'Adam dans le péché et la mort : il déclara qu'à la fin, la semence (*) [ou "postérité" - Trad.] de la femme devait écraser la tête du serpent. Nos premiers parents comprirent sans nul doute que cela signifiait qu'au moins une partie de la famille adamique triompherait finalement de Satan, du péché et de la mort, dans lesquels ce dernier les avait fait tomber. Nul doute que Dieu encouragea une telle espérance ; il ne parla cependant que d'une manière vague à Noé et par Noé, ainsi que par Énoch qui prophétisa : "Voici, l'Éternel est venu au milieu de ses saintes myriades" (Jude 14). Mais l'Évangile (la bonne nouvelle) d'un salut qui délivre de la mort et doit être offert à toute l'humanité, au temps opportun de Dieu, paraît avoir été énoncé clairement tout d'abord à Abraham. L'Apôtre déclare : "La bonne nouvelle (l'Évangile) a été annoncée d'avance à Abraham : "En ta semence (*) [ou "postérité" - Trad.] toutes les familles de la terre seront bénies". Telle était au moins la base de l'espérance des Juifs en une résurrection, car étant donné que nombre des familles de la terre étaient mortes et mourantes, la bénédiction promise pour tous impliquait une vie future. Quand, des siècles plus tard, Israël fut dispersé parmi les nations au temps de la captivité de Babylone, les Juifs gardèrent indubitablement avec eux une partie des promesses de Dieu et leurs espérances partout où ils allèrent.

Il est certain que, ou bien la diffusion des conceptions judaïques parmi les humains, ou bien l'espérance native du coeur de l'homme, ou bien ces deux raisons ensemble ont amené le

monde entier à croire en une vie future et presque tous croient qu'elle sera éternelle. L'Apôtre appelle cela : "L'ardent désir de la créature" - de la création qui gémit. Mais de telles espérances ne sont pas des preuves de la doctrine ; et les promesses de l'Ancien Testament faites aux Juifs, sont trop vagues pour constituer la base d'une foi solide et encore moins d'une "théologie dogmatique" sur ce sujet.

Ce n'est qu'après avoir trouvé dans le Nouveau Testament les déclarations claires et positives de notre Seigneur, et ensuite celles, également claires des apôtres sur cet important sujet de la Vie éternelle, que nous commençons à remplacer de vagues espérances par des convictions positives. Dans leurs paroles, nous avons non seulement des déclarations positives assurant que les possibilités d'une vie future ont été obtenues pour tous, mais aussi exposées comme nulle part ailleurs, la doctrine philosophique de ce fait et la manière dont sera obtenue et maintenue cette vie éternelle.

Beaucoup de personnes n'ont pas remarqué ces points essentiels ; c'est pourquoi elles sont "faibles dans la foi". Examinons ce qu'est cette doctrine philosophique et soyons plus assurés que jamais que la vie future, la vie éternelle, est une possibilité pour chaque membre de la famille humaine, grâce aux dispositions prises par notre grand et sage Créateur.

En examinant, dans le Nouveau Testament, le fondement de cette assurance de Vie éternelle nous trouvons à notre étonnement qu'en tout premier lieu, il nous avertit qu'en nous-mêmes et par nous-mêmes, nous n'avons rien qui puisse nous donner la moindre espérance de vie éternelle ; que la vie de notre race fut perdue par la désobéissance de notre père Adam ; que bien que ce dernier eût été créé parfait et adapté pour vivre à toujours, non seulement son péché attira le salaire du péché, la mort, sur lui, mais ses enfants naissent dans une condition mourante de mort graduelle et continue, héritiers qu'ils sont de ces influences morbides et mortelles. La loi de Dieu est parfaite, comme Dieu lui-même est parfait, et sa créature (Adam) l'était aussi avant qu'elle péchât ; car, de Dieu, il est écrit : "Son oeuvre est parfaite". Dieu n'approuve, par sa loi, que ce qui est parfait, et condamne à la destruction tout ce qui est imparfait. En conséquence, la race d'Adam, "née dans l'iniquité et conçue dans le péché", n'a aucune espérance de vie éternelle, sauf aux conditions présentées dans le Nouveau Testament et appelées l'Évangile, la bonne nouvelle, à savoir qu'une voie pour revenir de la chute à la perfection, à la faveur divine et à la vie éternelle, a été ouverte par Christ pour tous ceux de la famille d'Adam qui voudront en bénéficier.

L'idée principale de cette espérance de réconciliation avec Dieu, et ainsi avec une espérance ravivée de vie éternelle, se trouve dans les déclarations : (1) que "Christ est mort pour nos péchés" et (2) qu'il "ressuscita pour notre justification" ; car "l'homme Christ-Jésus se donna lui-même en rançon [prix équivalent] pour tous". Adam et sa race qui étaient encore en lui quand il pécha et qui, naturellement, eut part à sa condamnation, ont été "rachetés [achetés] par le sang [la mort] précieux de Christ". - 1 Pi. 1 : 19.

Pourtant, bien que les dispositions prises par l'Éternel soient abondantes pour tous, elles ne

sont applicables à personne sauf sous certaines conditions, à savoir : (1) qu'on accepte Christ comme son Rédempteur, et (2) que l'on cherche à éviter le péché et à vivre désormais en harmonie avec Dieu et la droiture. C'est pourquoi il nous est dit : "La vie éternelle, c'est le don de Dieu par Jésus Christ notre Seigneur" (Rom. 6 : 23). Les affirmations suivantes de la Bible sont très claires sur ce sujet :

"Qui croit au Fils a la vie [un droit ou privilège de vie comme don de Dieu] ; mais celui qui ne croit pas au Fils ne verra pas la vie [parfaite]" . - Jean 3 : 36 ; 1 Jean 5 : 12.

Nul ne peut obtenir la vie éternelle que par Christ le Rédempteur et le Dispensateur de vie désigné par Dieu ; et la vérité qui nous apporte le privilège de manifester la foi et l'obéissance, et ainsi de "saisir la vie éternelle", est appelée "l'eau de la vie" et le "pain de vie". - Jean 4 : 14 ; 6 : 40, 54.

Cette vie éternelle ne sera accordée qu'à ceux qui, lorsqu'ils en auront connaissance ainsi que des conditions dans lesquelles elle sera accordée comme un don, la chercheront, en vivant conformément à l'esprit de sainteté. Ils la récolteront comme un don en récompense. - Rom. 6 : 23 ; Gal. 6 : 8.

Pour gagner cette vie éternelle, il faut que nous devenions les "brebis" du Seigneur et que nous suivions la voix, les instructions du Berger. - Jean 10 : 26-28; 17 : 2, 3.

Le don de la vie éternelle ne sera imposé à personne. Au contraire, il faudra qu'il soit désiré, recherché et saisi par tous ceux qui voudront l'obtenir. - 1 Tim. 6 : 12, 19.

C'est donc une espérance, plutôt que la vie réelle, que Dieu nous donne maintenant ; c'est l'espérance que nous pourrons finalement parvenir à la vie éternelle parce que Dieu a pourvu à un moyen par lequel il peut être juste tout en justifiant tous ceux qui croient vraiment en Christ et qui l'acceptent.

Par la grâce de Dieu, non seulement notre Seigneur Jésus nous acheta par le sacrifice de sa vie donnée pour la nôtre, mais il devint en outre notre grand Souverain Sacrificateur, et comme tel, il est maintenant l'"auteur" [la source] du salut éternel pour tous ceux qui lui obéissent" (Héb. 5 : 9). "Et c'est ici la promesse qu'il nous a faite - la vie éternelle". - 1 Jean 2 : 25.

"Et c'est ici le témoignage : que Dieu nous a donné la vie éternelle [maintenant par la foi et l'espérance, bientôt d'une manière réelle, "quand celui qui est notre vie apparaîtra"] ; et cette vie est dans son Fils : celui qui a le Fils a la vie, celui qui n'a pas le Fils de Dieu n'a pas la vie". - 1 Jean 5 : 11, 12.

Cette vie éternelle, qu'Adam et toute sa race peuvent obtenir grâce à notre Créateur et au

moyen de notre Rédempteur, est destinée et promise seulement aux fidèles et aux obéissants ; au temps présent elle ne leur est donnée que comme une espérance, mais elle sera effectivement donnée aux fidèles à la "résurrection" !

On remarquera que les promesses formelles de la Parole de Dieu diffèrent considérablement des philosophies du monde qui traitent ce sujet. Ces philosophies prétendent que l'homme doit avoir une vie éternelle future, parce qu'il l'espère ou, le plus souvent, le craint. Mais des espérances et des craintes ne sont pas des bases raisonnables pour établir et fonder une croyance sur un sujet quelconque. Il n'existe pas non plus de base solide permettant de prétendre qu'il y a quelque chose dans l'homme qui doit vivre à toujours. On ne connaît, dans l'organisme humain, aucune partie ou élément qui ait cette propriété.

Par contre, la conception des Écritures sur ce sujet ne peut donner lieu à aucune objection de ce genre : il est tout à fait raisonnable de considérer notre existence, l'existence de l'âme, telle qu'elle est selon la Parole, c'est-à-dire un "don de Dieu" et non une possession acquise qui nous est propre et inaliénable. En outre, cette conception biblique nous permet d'éviter une grande et sérieuse objection à laquelle se heurtent les conceptions philosophiques païennes ; en effet, lorsque le philosophe païen déclare que l'homme ne peut périr, qu'il doit vivre à toujours, que la vie éternelle n'est pas un don de Dieu, comme le dit la Bible, mais une qualité inhérente à l'être, humain, il va trop loin dans ses prétentions. Selon une telle philosophie, l'existence éternelle appartiendrait non seulement à ceux qui l'emploieraient au bien et pour qui elle serait une bénédiction, mais aussi à d'autres qui en feraient un mauvais usage et pour qui elle serait une malédiction. Les Écritures, au contraire, comme nous l'avons déjà montré, enseignent que ce grand et inestimable immortalité don précieux (la vie éternelle) ne sera accordé qu'à ceux qui croiront et obéiront au Rédempteur et Dispensateur de vie. Ceux auxquels ce don serait un préjudice grave, non seulement ne la possèdent pas maintenant, mais ils ne pourront jamais l'obtenir. "Le salaire du péché, c'est la mort, mais le don de Dieu c'est la vie éternelle par Jésus-Christ, notre Seigneur" (Rom 6 : 23). Les méchants (tous ceux qui, après avoir reçu une claire connaissance de la vérité, refuseront encore volontairement d'obéir à ses enseignements) seront retranchés du milieu du peuple de Dieu par la Seconde Mort. Ils "seront comme s'ils n'avaient jamais été", "ils seront complètement détruits". "La destruction éternelle" sera leur sort final, une destruction qui durera à toujours, de laquelle il n'y aura ni rétablissement, ni résurrection. Ils subiront la perte de la vie éternelle et de tous ses privilèges, joies et bénédictions, la perte de tout ce que les fidèles gagneront. - Actes 3 : 23 ; Ps. 37 : 9, 20 ; Job 10 : 19 ; 2 Thess. 1 : 9.

Le don fait par Dieu de la vie éternelle est précieux pour tout son peuple, et il importe que tous ceux qui ont une vie bien équilibrée et logique, saisissent ce don par la main de la foi. Seuls, ceux qui ont ainsi "saisi la vie éternelle", en acceptant et en se consacrant à son service, peuvent affronter dans de bonnes conditions et avec profit les tempêtes de la vie qui font rage actuellement.

Une distinction et une différence

A présent que nous avons examiné l'espérance de l'immortalité d'après la compréhension ordinaire de ce mot (vie éternelle), et que nous avons trouvé que la vie éternelle est la disposition prise par Dieu pour tous ceux de la race d'Adam qui l'accepteront "au temps convenable" sous les termes de la Nouvelle Alliance, nous sommes préparés à faire un pas de plus et à remarquer que vie éternelle et immortalité ne sont pas des termes synonymes, comme les gens le supposent en général. Le mot "immortel" signifie davantage que le pouvoir de vivre éternellement, et selon les Écritures, des millions d'individus pourront en définitive jouir de la vie éternelle, alors que, seulement un "petit troupeau" au nombre très limité, sera fait immortel.

L'Immortalité est un élément ou une qualité de la nature divine, mais non d'une nature humaine, ou angélique ou de n'importe quelle autre nature. C'est parce que Christ et son "petit troupeau" (son "épouse") doivent être "participants de la nature divine" qu'ils seront des exceptions par rapport à toutes les autres créatures dans le ciel ou sur la terre. - 2 Pi. 1 : 4.

L'âme humaine est-elle immortelle ? Ou a-t-elle une espérance de le devenir ?

Nous avons vu qu'une âme humaine (être sensitif) résulte d'une union du souffle de vie (ruach, pneuma) avec un organisme ou corps humain, exactement comme dans le cas des âmes (êtres sensitifs) animales inférieures, excepté que l'homme est doté d'un organisme supérieur, un corps supérieur possédant des facultés et des qualités supérieures. Nous nous posons donc maintenant la question : Tous les animaux sont-ils immortels ? Si l'on nous répond par la négative, nous sommes alors forcés de demander : Que possède l'homme de plus que les animaux inférieurs à lui, et qui lui fasse espérer son immortalité ?

La déclaration de Salomon aussi bien que nos propres observations attestent que l'homme est soumis à la mort comme les animaux inférieurs : "Comme meurt l'un, ainsi meurt l'autre ; et ils ont tous un même [genre de] souffle [esprit de vie, ruach]" (Eccl. 3 : 19). En tout lieu, le crêpe, le cercueil, le corbillard, le cimetière, témoignent tous qu'il est bien vrai que l'homme meurt, qu'en conséquence, il n'est pas immortel, car le mot "immortel" signifie inattaquable par la mort ("death-proof"), qui ne peut pas mourir. Quelle que soit l'espérance de l'immortalité pour l'homme, il ne la possède pas actuellement ; elle peut tout au plus être une espérance en quelque disposition divine, future.

Avant d'approfondir cette question, il nous sera utile d'examiner la signification des mots "mortel" et "immortel" , car ces termes sont généralement mal compris et amènent souvent la confusion dans les pensées.

Le mot immortel signifie non mortel, - réfractaire à la mort, incorruptible, indestructible, impérissable. Tout être dont l'existence dépend en quelque manière d'un autre, ou de conditions telles que la nourriture, la lumière, l'air, etc. n'est pas immortel. Cette qualité, à l'origine, était inhérente à Jéhovah Dieu seul, ainsi qu'il est écrit : "Le Père a la vie en

lui-même (Jean 5 : 26) ; autrement dit, son existence ne provient pas d'ailleurs, et elle n'a pas besoin d'être entretenue. Il est le Roi éternel, immortel, invisible (1 Tim. 1 : 17). Ces passages de l'Écriture étant d'une autorité indiscutable sur ce sujet, il nous est permis de savoir, sans l'ombre d'un doute, que les hommes, les anges, les archanges, ou même le Fils de Dieu, avant et pendant le temps qu' "il fut fait chair et a habité parmi nous", n'étaient pas immortels - tous étaient mortels.

Mais le mot "mortel" ne signifie pas mourant mais simplement dans la possibilité de mourir (ou susceptible de mourir - Trad.), qui possède une vie dont la continuation dépend de Dieu. Les anges, par exemple, n'étant pas immortels, sont mortels et pourraient mourir, pourraient être détruits par Dieu s'ils devenaient rebelles à son gouvernement sage, juste et bon. En lui (par sa providence), ils vivent, se meuvent et ont leur existence. Effectivement, de Satan qui était autrefois un tel ange de lumière, et qui devint un ange rebelle, il est nettement déclaré qu'au temps marqué il sera détruit (Héb. 2 : 14). Ceci prouve non seulement que Satan est mortel, mais aussi que la nature angélique est une nature mortelle, une nature qui peut être détruite par son Créateur. Quant à l'homme, il est "un peu inférieur aux anges" (Ps. 8 : 5), et par conséquent mortel également, ce qui est abondamment prouvé par le fait que notre race n'a cessé de mourir depuis six mille ans, et que même les saints en Christ sont exhortés à rechercher l'immortalité. - Rom. 2 : 7.

La définition commune de mortel est mourant (dict. : sujet à la mort - Trad.), et celle d'immortel est : éternel ; elles sont fausses toutes les deux. Pour démontrer la fausseté de ces définitions générales, posons une simple question :

Adam fut-il créé mortel ou immortel ?

Si l'on répond : "Adam fut créé immortel", nous répliquons : comment, alors, fut-il menacé de mort, et ensuite, condamné à mort ? Et comment pouvait-il mourir s'il était réfractaire à la mort ? Pourquoi Dieu, en le punissant, le chassa-t-il du Jardin d'Eden, loin du bosquet ou des arbres de la vie, de peur qu'en en mangeant, il ne vive à toujours ? - Gen. 3 : 22.

Si l'on répond que l'homme fut créé mortel (selon la définition erronée commune, qui est mourant, ou qui doit mourir) nous demandons : Comment Dieu pouvait-il condamner l'homme à mort après sa désobéissance, s'il était déjà une créature mourante et n'avait jamais été autrement ? Et si Adam fut créé mourant, comment Dieu pouvait-Il déclarer que sa mort vint par son péché ?

La confusion est inévitable, si l'on ne discerne pas clairement les vraies définitions de mortel et immortel comme suit :

Immortel : état ou condition dans laquelle la mort est impossible, condition de celui qui est invulnérable à la mort (*) [dict. fs : "Qui n'est point sujet à la mort". - Trad.].

Mortel : état ou condition dans laquelle la mort est possible ; condition qui permet la mort mais non nécessairement une condition mourante ou qui mène à la mort, à moins qu'une condamnation à mort n'ait été encourue (**) [dict. fs : " Sujet à la mort" - Trad.].

De ce point de vue, nous pouvons immédiatement voir qu'Adam fut créé mortel, c'est-à-dire dans une condition telle qu'il était possible qu'il meure ou qu'il vive éternellement, selon qu'il plaise ou qu'il déplaise à son sage, juste et bon Créateur. Si Adam était resté obéissant, il aurait continué à vivre jusqu'à maintenant et à toujours, et pourtant il serait, tout le temps, resté mortel, sujet à la mort s'il désobéissait. Une telle condition n'aurait pourtant pas comporté d'incertitude ; car Dieu, avec qui il avait affaire, ne change pas ; c'est pourquoi Adam aurait eu une pleine assurance de conserver la vie éternelle aussi longtemps qu'il serait resté loyal et obéissant à son Créateur. On ne pouvait raisonnablement demander davantage du Père Céleste.

La condition de vie d'Adam, avant sa désobéissance, était semblable à celle dont jouissent maintenant les saints anges ; il avait la vie dans sa plénitude - la vie durable - qu'il aurait pu conserver pour toujours en restant obéissant à Dieu ; mais n'étant pas inattaquable par la mort, puisqu'il n'avait pas "la vie en lui-même" , il dépendait donc, pour continuer à vivre, de conditions imposées par son Créateur ; la menace faite par Dieu que si Adam désobéissait il devrait mourir, était donc positive. Elle signifiait la perte de l'étincelle de vie, du "souffle de vie", sans lequel le corps tomberait en poussière et l’âme vivante (ou être sensitif) cesserait d'exister. Si Adam avait été immortel, s'il avait été impossible qu'il meure, s'il avait été invulnérable à la mort, la sentence de Dieu n'aurait été qu'une vaine menace. Mais Adam étant mortel, sujet à la mort sauf s'il avait pour maintenir sa vie les moyens d'existence fournis par son Créateur, il mourut, comme il en avait été prévenu, "au jour" de sa désobéissance. - Voir 2 Pi. 3 : 8.

A ceux qui pensent que la Bible est remplie d'expressions telles que : âme immortelle, âme impérissable, âme ne mourant jamais, etc., nous ne pouvons pas donner de meilleur conseil que celui de prendre une concordance biblique et d'y chercher ces expressions et d'autres de même importance. Ils n'en trouveront aucune : et ainsi, les chercheurs sincères de la vérité seront bien vite convaincus eux-mêmes que les chrétiens en général ont, pendant des siècles, et du moins en pensée, ajouté à la Parole de Dieu, en grande partie à leur propre confusion.

D'après les Écritures, les anges jouissent de la vie éternelle mais sont mortels ; autrement dit, l'éternité de leur existence ne provient pas de ce qu'ils sont immortels ou à l'abri des attaques de la mort, et qu'ainsi ils ne pourraient pas être détruits par leur Créateur ; mais elle provient du fait que Dieu désire qu'ils vivent aussi longtemps qu'ils veulent employer leur vie en harmonie avec ses dispositions justes et miséricordieuses. Cela est facile à démontrer, car Satan n'était-il pas un des saints anges avant que son orgueil et son ambition le fissent tomber dans le péché ? Et ne devint-il pas ainsi l'un des méchants (qui s'opposent volontairement et intentionnellement à Dieu) dont il est écrit : "L'Éternel..... exterminera tous les méchants" - "lesquels subiront le châtiment d'une destruction éternelle" (Ps. 145 : 20 ; 2

Thess. 1 : 9) ? Remarquez la déclaration explicite concernant la destruction de Satan ; elle sera applicable en principe à tous ceux qui suivent sa mauvaise voie et rejettent sciemment et intentionnellement les arrangements divins. - Héb. 2 : 14.

S'il est vrai que les Écritures parlent bien de la mortalité de l'homme et, qu'en fait, dans leur presque totalité, elles se bornent à examiner les relations de l'homme avec Dieu, elles enseignent non moins positivement, d'une autre manière, la mortalité des anges, en déclarant que Christ "seul possède l'immortalité" (1 Tim. 6 : 16) - le Père étant, comme toujours, excepté (1 Cor. 15 : 27). Comme nous l'avons déjà vu, notre Seigneur Jésus reçut l'immortalité (qui est un élément ou qualité de la "nature divine" seulement) à sa résurrection, et en récompense de sa fidèle obéissance à la volonté du Père, cette obéissance qui alla jusqu'au sacrifice de lui-même, "jusqu'à la mort, et à la mort de la croix. C'est pourquoi aussi Dieu l'a haut élevé (*) [Phil. 2 : 8, 9.]". Bien que toujours supérieur à toutes les autres créatures, lui l' "Unique Engendré", cette exaltation l'éleva, ainsi que l'Apôtre le déclare, bien au-dessus des anges, principautés et puissances et de tout nom qui se nomme dans les cieux et sur la terre. - Eph. 1 : 21.

Il devient ainsi évident, selon la propre révélation de Dieu sur le sujet, que seuls lui-même et son Fils, l'Unique Engendré, possédaient cette condition d'immortalité au moment où les apôtres écrivirent leurs épîtres. En effet, si l'Unique Engendré avait été immortel antérieurement à son élévation, il n'aurait pu être le Sauveur du monde, parce qu'il n'aurait pas pu mourir ; et selon l'arrangement divin, pour être notre Rédempteur, il devait mourir ; nous lisons en effet : "Christ mourut pour nos péchés", et dans la suite il fut élevé à l'immortalité.

L'Ancien Testament parle d'une manière vague des espérances d'une vie éternelle ; mais l'immortalité n'y est même pas mentionnée. En effet, l'Apôtre inspiré dit de notre Seigneur Jésus, qu'il a "aboli la mort [brisé son emprise sur l'homme] et mis en évidence la vie et l'immortalité par l'Évangile" (2 Tim. 1 : 10). Ceci montre deux choses : (1) que la vie parfaite, la vie durable, est séparée et distincte de l'immortalité, l'indestructibilité. (2) Ceci montre également que ni l'une ni l'autre de ces grandes bénédictions n'avaient été révélées ou rendues accessibles avant l'évangile - le "grand salut qui commença à être annoncé par notre Seigneur". - Héb. 2 : 3.

Et que mit donc "en évidence" l'évangile de notre Seigneur au sujet de ces deux grandes bénédictions (la vie et l'immortalité) ?

(a) Il montre que, par la grâce divine, notre Seigneur racheta toute la postérité d'Adam et procura ainsi, à chaque membre de la race humaine, une occasion de revenir de la mort à la vie ; en d'autres termes, il annonce la venue "des temps de rétablissement de toutes choses dont Dieu a parlé par la bouche de tous les saints prophètes depuis le commencement du monde". Le rétablissement, dans son sens le plus élevé et le plus complet, aura pour but de faire sortir tous ceux qui seront rétablis, non seulement de la tombe, mais aussi des divers degrés de la mort (représentés par la maladie et l'imperfection), pour les ramener à la vie, à

la vie durable, comme Adam en jouissait avant sa désobéissance. L'évangile de Christ nous assure qu'une pleine occasion d'obtenir cette bénédiction de la vie sera accordée à tous, dans les conditions raisonnables de la Nouvelle Alliance - "au temps convenable". - 1 Tim. 2 : 6.

(b) La "lumière" de l'évangile de Christ montre une disposition spéciale du plan divin en vue d'appeler, d'éprouver et de préparer spécialement un petit nombre de ses créatures à quelque chose de plus qu'une ressemblance morale et raisonnable avec lui-même ; il s'agit d'une invitation à se conformer à la volonté du Père et à lui prouver ainsi leur fidèle obéissance à tel point qu'il puisse faire d'eux de "nouvelles-Créatures", "l'image expresse de sa personne", des "participants de la nature divine" dont un élément essentiel est l'immortalité. Ceci fut mis en évidence, mis en lumière, par notre Seigneur Jésus dans son évangile de la grâce de Dieu.

Nous nous demandons avec stupéfaction : A quelles saintes créatures de Dieu, un si haut-appel est-il adressé : aux anges, aux chérubins ou aux séraphins ? L'évangile de Christ répond que cet appel n'est pas du tout présenté aux anges, mais au Fils de l'Homme et à son "épouse" dont les membres sont choisis d'entre ceux qu'il racheta par son précieux sang.

Considérez celui qui, en vue de la joie qui lui était réservée, a souffert la croix, méprisé l'ignominie, et qui, de ce fait, est assis maintenant à la droite (place de faveur) du trône de Dieu. Il était riche, mais pour nous, il se fit pauvre. Étant donné que l'homme et sa race qui devaient être rachetés étaient des humains, il était nécessaire que Jésus devînt un humain, afin de pouvoir donner la rançon ou prix correspondant. C'est pourquoi il s'humilia et prit la forme d'un serviteur, et après être devenu un homme, Il s'humilia jusqu'à la mort, même jusqu'à la mort la plus ignominieuse, la mort de la croix. "C'est pourquoi Dieu l'a haut élevé [à la nature divine promise, à sa résurrection] et lui a donné un nom au-dessus de tout nom [le nom de Jéhovah excepté - 1 Cor. 15 : 27]" . - Héb. 12 : 3, 2 ; 2 Cor. 8 : 9 ; Phil. 2 : 8, 9.

"Digne est l'Agneau qui a été immolé de recevoir la puissance, et richesse, et sagesse, et force, et honneur, et gloire, et bénédiction". - Apoc. 5 : 9-12.

Les grandes richesses de la faveur divine auraient bien pu se limiter à l'élévation de cet Etre éminent et digne ; mais il n'en fut pas ainsi, car Dieu, le Père, avait décidé que Christ Jésus, en qualité de Chef, conduirait une assemblée de Fils de Dieu à "la gloire, l'honneur et l'incorruptibilité" (Héb. 2 : 10 ; Rom. 2 : 7 - note D.). Toutefois, chacun de ces fils doit nécessairement être une "image" ou ressemblance spirituelle du "Premier Engendré". Pour donner une grande leçon de la souveraineté divine et un sublime démenti à toutes les théories de l'évolution, Dieu choisit d'appeler à cette place d'honneur pour être "l'épouse", "la femme de l'Agneau et sa cohéritière" - Apoc. 21 : 2, 9 ; Rom. 8 : 17), non des anges et des chérubins, mais quelques-uns des pécheurs rachetés par le sang précieux de l'Agneau. Dieu choisit le nombre de ceux qui devaient être ainsi élevés (Apoc. 7 : 4) et prédestina ce que devaient être leurs traits caractéristiques s'ils voulaient assurer leur appel et leur élection pour obtenir une place dans cette assemblée qui doit être si hautement honorée ; quant au

reste, tout a été remis à Christ qui agit maintenant comme le Père l'a fait jusqu'ici. - Jean 5 : 17.

L'Age de l'Évangile, qui dure depuis la Pentecôte jusqu'à l'établissement du Royaume à la seconde venue de Christ, est le temps de la sélection de cette classe de personnes élues qui forment l'Épouse de Christ, appelée aussi "l'Église", le "corps de Christ", "la sacrificature royale", la "postérité d'Abraham" (Gal. 3 : 29), etc. ; si dans cet Age la permission du mal subsiste encore, c'est dans le dessein de développer ces "membres du corps de Christ" et de leur fournir l'occasion de sacrifier tout le peu qu'ils ont et qui a été racheté, de le consacrer au service de celui qui les racheta par son sang précieux, de développer ainsi dans leur coeur sa ressemblance spirituelle, afin qu'au terme de cet Age, ils soient présentés par leur Seigneur et Rédempteur devant le Père, et que Dieu puisse voir en eux "l'image de son Fils" . - Col. 1 : 22 ; Rom. 8 : 29.

De même que la récompense de "gloire, d'honneur et d'immortalité", et tous les éléments et attributs de la nature divine, ne furent accordés au "Premier Engendré" qu'au terme de sa course, lorsqu'il eut achevé son sacrifice et son obéissance jusqu'à la mort, ainsi en est-il de l'Église, son "Épouse", considérée comme un tout et traitée collectivement. Notre Seigneur, le Premier-né et le Chef, "entra dans sa gloire" à sa résurrection ; là, il devint participant de la nature divine dans sa plénitude, par sa naissance "d'entre les morts", sa naissance "de l'Esprit" ; là, il fut souverainement élevé au trône et à la plus haute faveur (" la droite") de Dieu, et ainsi, il a promis à son Église, à son "Épouse" qu'elle serait changée à la résurrection, par la puissance divine, passant de la nature humaine à la gloire, à l'honneur et à l'immortalité de la nature divine. - Héb. 13 : 20 ; 2 Pi. 1 : 4.

Il est aussi écrit en parlant de "la résurrection" de l'Église : "II est semé en corruption, il ressuscite en incorruptibilité [immortalité] ; il est semé en déshonneur, il ressuscite en gloire ; il est semé en faiblesse, il ressuscite en puissance ; il est semé corps animal, il ressuscite corps spirituel". - 1 Cor. 15 : 42-44, 49.

Les conditions imposées à tous ceux qui veulent assurer leur appel et leur élection pour obtenir cette position de faveur sont rigoureuses, et néanmoins, constituent "un service raisonnable" ; en compensation, les fidèles ont la promesse de la "gloire, l'honneur et l’immortalité", "de la nature divine" afin qu'ils aient part à l'élévation souveraine du Rédempteur, " bien au-dessus des anges", s'ils partagent son ignominie, en marchant sur ses traces, en suivant son exemple dans le temps présent où il est permis au mal de triompher.

Remarquons bien le fait que toutes les promesses ou suggestions d'espérance d'immortalité contenues dans la Parole de l'Éternel sont destinées à cette Église spéciale élue. C'est la vie inhérente à laquelle notre Seigneur fait allusion lorsqu'il dit : "Comme le Père a la vie en lui-même [une vie n'exigeant aucun entretien, l'immortalité, ainsi il a donné au Fils aussi d'avoir la vie en lui-même - [l'immortalité]" qu'il donnerait à qui Il voudrait à son épouse, à son Église" - aux "membres de son corps". - Jean 5 : 26 ; Eph. 3 : 6.

Deux mots grecs sont traduits par immortalité :

(1) Athanasia que Strong (*) [Réf. 110 - Trad.] définit par le mot "deathlessness" , c'est-à-dire la condition de ce qui n'est pas sujet à la mort (qui ne peut pas mourir), à la destruction, à l'extinction. Ce mot ne se trouve que dans les passages suivants : "II faut... que ce mortel revête l'immortalité [athanasia - condition de ce qui n'est pas sujet à la mort ou impossibilité de mourir]" - allusion à la première résurrection à laquelle l'Église seule participe". - 1 Cor. 15 : 53.

"... et que ce mortel aura revêtu l'immortalité [athanasia : impossibilité de mourir]" - allusion à la même première résurrection de l'Église - 1 Cor. 15 : 54.

"Lui qui seul possède l'immortalité [athanasia : impossibilité de mourir]" - allusion à notre Seigneur, le Père étant comme toujours, excepté dans la comparaison - 1 Tim. 6 : 16.

(2) Aphtharsia (**) [Réf. Strong 861 et 862 Trad.] et aphthartos (**) [Réf. Strong 861 et 862 Trad.] (de la même racine) sont rendus deux fois par immortalité et une fois par immortel, mais le seraient plus exactement par incorruptibilité et incorruptible ; ils sont en général traduits ainsi par les lexicographes (voir les versions françaises - Darby et Lausanne - Trad.). Voici tous les passages de la Bible qui contiennent ces termes : "A ceux qui... cherchent la gloire et l'honneur et l'incorruptibilité [aphtharsia]". - Rom. 2 : 7 (Voir note D. (*) [" a) incorruptibilité, non pas immortalité" (D.).]

"II est semé en corruption, il ressuscite en incorruptibilité [aphtharsia]". - 1 Cor. 15 : 42 (Cr., Maredsous, Pirot et Clamer également - Trad.).

"La chair et le sang ne peuvent pas hériter du royaume de Dieu, et la corruption non plus n'hérite pas de l'incorruptibilité [aphtharsia]". - 1 Cor. 15 : 50 (même remarque qu'au verset précédent).

"II faut que ce corruptible revête l'incorruptibilité [aphtharsia]" . - 1 Cor. 15 : 53.

"Quand ce corruptible aura revêtu l'incorruptibilité [aphtharsia]". - 1 Cor. 15 : 54.

"Que la grâce soit avec tous ceux qui aiment notre Seigneur Jésus-Christ en pureté [aphtharsia : incorruptibilité]" . - Eph. 6 : 24.

"Jésus-Christ... a fait luire la vie et l'incorruptibilité [aphtharsia : incorruptibilité] par l'évangile" - 2 Tim 1 : 10.

"Dans l'enseignement, de pureté de doctrine, de gravité, de parole saine [aphtharsia :

incorruptibilité]" - Tite 2 : 7.

"La gloire du Dieu incorruptible [aphthartos : incorruptible]". - Rom. 1 : 23.

"Afin de recevoir une couronne corruptible ; mais nous, une incorruptible [aphthartos]". - 1 Cor. 9 : 25.

" Les morts [l'Église] seront ressuscites incorruptibles [aphthartos]". - 1 Cor. 15 : 52.

"Au roi des siècles, l'incorruptible [aphthartos] invisible, seul Dieu". - 1 Tim. 1 : 17.

"Un héritage incorruptible [aphthartos], sans souillure, immarcescible, conservé dans les deux pour vous". - 1 Pi. 1 : 4.

"Vous qui êtes régénérés, non par une semence corruptible, mais par une semence incorruptible [aphthartos]". - 1 Pi. 1 : 23.

"Dans l'incorruptibilité [aphthartos] d'un esprit doux et paisible". - 1 Pi. 3 : 4.

Ce terme contient l'idée de : ce qui ne peut se corrompre, qui ne peut dépérir, ni perdre sa valeur ; aphtharsia. est donc, à beaucoup d'égards, l'équivalent de athanasia (impossibilité de mourir) quand il s'applique à des êtres sensitifs, car ce qui, ayant la vie, est invulnérable à la mort, peut vraiment être appelé incorruptible.

L'espérance des humains pour la vie éternelle

Les savants et les évolutionnistes les plus hardis et les plus capables ont essayé de démontrer que la vie de l’homme n’était pas un don du Créateur. Dans leurs théories, ils font descendre l'homme et tous les animaux inférieurs, par la voie de l'évolution, d'un germe microscopique, eh oui ! d'un protoplasme que le Prof. Huxley appela "la base physique de la vie" ; et, avec plaisir, ils voudraient bien d'une manière ou d'une autre, ignorer totalement le Créateur et Dispensateur de vie, mais en fait, ils n'ont pas été capables de suggérer par quel moyen le protoplasme lui-même put tirer sa vie d'une matière inerte. Jusqu'à un certain point, ils sont donc obligés d'admettre une cause première et importante de la vie. Cependant, celui qui étudie la Bible avec respect ne devrait éprouver la moindre difficulté à accepter la déclaration des Écritures attestant que, seul, Dieu lui-même est la Première Grande Cause, la Source de la vie, de laquelle provient toute vie sur tous les plans ; comme le dit l'Apôtre : "Toutes choses sont du Père, et toutes choses sont par le Fils, et nous par lui" (1 Cor. 8 : 6). Non seulement le chrétien trouve les preuves d'un Créateur dans le livre de la Nature, mais il trouve dans la Bible la révélation formelle et intime de ce Créateur et de cette création. Il accepte comme un fait l'affirmation biblique que Dieu créa nos premiers parents, et leur

accorda la vie et le pouvoir de se propager en procréant une race d'être sensitifs, d'âmes, de leur propre espèce, exactement comme il avait procédé d'une manière analogue pour la création animale.

Reportons-nous en Eden : nous y voyons Adam et Ève dans leur perfection, en possession de facultés morales et intellectuelles, à la ressemblance de leur Créateur et de ce fait, bien supérieurs à leurs sujets, la création animale ; ils étaient des âmes d'un ordre supérieur, car ils possédaient un organisme supérieur et de plus haute qualité. Nous nous demandons alors : Quel était le dessein de Dieu en créant l'homme ? Nous voyons qu'en ce qui regarde la création animale, le dessein évident de l'Éternel était que les animaux vivraient quelques années, puis mourraient et feraient place à d'autres de leur espèce, leur rôle se bornant ainsi à être des serviteurs selon le bon plaisir et à la convenance de l'homme, leur maître, qui dans sa perfection était un maître bienveillant. Mais en ce qui concerne l'homme ? Devait-il naître pour mourir comme les bêtes ? Nous venons précisément de voir qu'il ne lui avait été accordé aucun attribut ou élément impérissable mais, par contre, nous trouvons par de nombreux témoignages que Dieu a pris des dispositions pour assurer la vie éternelle à tous ceux qui parviennent à des conditions divinement approuvées : ces dispositions consistaient, non pas dans le don de facultés et de qualités immortelles, mais dans la bonne volonté et les desseins bienveillants de son Créateur, par lesquels seuls l'homme "vit, se meut, possède l'existence".

Occasionnellement, un penseur superficiel prétendra que l'homme est immortel, indestructible parce que la science a déterminé que "la matière est indestructible". Mais, comme nous l'avons déjà vu, la matière n'est pas l'homme, pas plus que l'âme ou l'être n'est la matière. Le corps est de la matière, mais pour être le corps d'un homme, la matière doit avoir une organisation particulière, spéciale et ensuite l'esprit de vie doit être ajouté avant qu'elle devienne l'homme ou l'âme. Nul ne prétendra qu'un organisme est indestructible, et par suite, toute personne qui raisonne peut comprendre que l'être (ou l'âme) basé sur un organisme ou en dépendant, peut être détruit. En outre, ce raisonnement absurde (ou plutôt cette absence de raisonnement) serait forcé, par analogie, de prétendre que tous les insectes et les animaux rampants possèdent l'immortalité, sont indestructibles. Il y a une différence considérable entre détruire la matière inerte et détruire l'être vivant.

Selon la Parole, Dieu déclara à Adam, notre père, que sa vie était assurée et qu'elle se continuerait aussi longtemps qu'il resterait un fils obéissant de Dieu ; que seul la désobéissance l'exposerait (l'être, l'âme) à la mort. Les mêmes passages scripturaux nous racontent la désobéissance de nos premiers parents et le jugement divin les frappant de la sentence de mort, comme châtiment du péché. Nous devrions remarquer avec attention comment notre Seigneur parla lorsqu'il prononça cette sentence. Dieu ne s'adressa pas au corps privé de ses sens avant qu'il ait été vitalisé. Il ne s'adressa pas non plus au souffle ou esprit de vie qui est simplement un pouvoir vitalisant, dépourvu d'intelligence. Il s'adressa à Adam, à l'âme, à l'être intelligent ou sensitif après qu'il eut été complètement créé. Nous sommes tous d'accord qu'une telle manière de faire était la seule raisonnable et convenable - que c'était à l'âme ou à l'être seul qu'il devait être parlé. Remarquons maintenant les paroles de l'Éternel : " Au jour où tu en mangeras, tu mourras certainement".

Quand Adam transgressa la loi divine, et qu'en conséquence son âme fut condamnée à mort, l'Éternel aurait pu exécuter sa sentence par une mort instantanée ; mais au lieu de cela, il leva simplement les dispositions spéciales qui assuraient la continuation de la vie d'Adam et ainsi le laissa mourir graduellement. La Parole nous explique que l'homme aurait pu vivre continuellement en mangeant des fruits d'un verger spécial d'arbres qui donnaient la vie ; il aurait réparé ainsi l'usure journalière et n'aurait subi aucun affaiblissement. Aussitôt que l'homme devint un transgresseur, l'accès à ces arbres de vie, ou à ce verger de vie, lui fut retiré, et ainsi, comme les animaux inférieurs de son domaine, il devint exposé à la mort. Dans le cas de l'homme, toutefois, la mort est appelée une "malédiction", parce qu'elle fut le résultat de la violation des lois divines et, du même coup, la malédiction qui tomba sur le roi de la terre, s'étendit à son domaine, et à tous ses sujets, les animaux inférieurs ; car, le roi ayant perdu sa perfection, le domaine tout entier tomba dans le désordre.

En outre, les enfants d'Adam ne purent obtenir de lui - leur procréateur - les droits, privilèges ou perfections physiques qu'il avait perdus et continuait de perdre ; c'est pourquoi, ainsi que le montrent les Écritures, toute la race d'Adam tomba avec lui sous le coup de la malédiction, c'est-à-dire de la mort ; par suite, nous qui sommes des créatures à l'image de Dieu, qui avons des facultés d'intelligente appréciation de la vie éternelle, nous dirigeons nos regards vers Dieu pour savoir si, oui ou non, sa sagesse, son amour, sa justice et sa puissance infinis peuvent, ensemble, produire un plan de salut pour l'homme, par lequel Dieu puisse être juste, et cependant être le justificateur de celui qui croit en Jésus. - Rom. 3 : 26.

Cette espérance n'est pas vaine non plus. Les dispositions de Dieu, réalisées par Christ, consistent comme cela est révélé dans les Écritures, en une résurrection des morts, un rétablissement de l'homme à sa condition première. Il est vrai qu'il y a des réserves et des conditions ; tous ne reviendront pas à la faveur divine, mais une occasion d'y revenir sera donnée à tous, avec la forte probabilité, croyons-nous, qu'une majorité de la postérité d'Adam, quand elle connaîtra la vérité, acceptera avec gratitude la grâce de Dieu par Christ, et conformera sa vie à la loi de la Nouvelle Alliance, par la foi dans le Rédempteur.

Il ne nous appartient cependant pas, ni à personne, de répondre à la question à laquelle notre Seigneur refusa de répondre, à savoir : "Ceux qui doivent être sauvés, sont-ils en petit nombre ?" (Luc 13 : 23). Ce que nous avons le privilège de faire au plus est de montrer qu' "une rançon pour tous" a été donnée par notre Seigneur, ainsi que la promesse qu'au "propre temps" tous viendront à la connaissance de cette grande vérité et auront l'occasion d'obtenir la vie éternelle de lui, la grande lumière qui "éclairera encore tout homme venant au monde" (1 Tim. 2 : 4-6 ; Jean 1 : 9). Nous devrions répéter et nous répétons dans cet Age à tous ceux qui ont "des oreilles pour entendre", les paroles du Maître : "Luttez donc pour entrer par la porte étroite, car beaucoup... chercheront à entrer et ne pourront pas, dès que le Maître de la maison se sera levé, et aura fermé la porte" (Luc 13 : 24, 25). En d'autres termes, l'appel, le seul appel de cet Age de l'Évangile, est pour le chemin étroit du sacrifice de soi-même, et aucun intérêt matériel ne devrait nous distraire, ni ralentir notre course en vue du grand prix de l'immortalité qui est maintenant (*) [Écrit en 1899 - Trad.] offert. Lorsque le nombre des "élus" sera complet, et que la grande tribulation de la fin de cet Age nous avisera que l'Église est complète et glorifiée, il y en aura beaucoup qui apprécieront d'une

toute autre manière les futilités du monde qui les empêchent maintenant de remplir leurs voeux de consécration.

Le plan de salut de Dieu pour l'ensemble de la race d'Adam consiste à présenter à chaque membre de cette race, pendant le Millénium, l'offre de la vie éternelle sous les conditions de la Nouvelle Alliance que le sang précieux de l'Agneau a scellée pour tous. Par contre il n'y a, nulle part, aucune suggestion que l'immortalité, la nature divine, sera jamais offerte ou accordée à d'autres qu'à l'Église "élue" de l'Age de l'Évangile, au "petit troupeau", à "l'épouse", à "la femme de l'Agneau". Aux autres membres de la race d'Adam, il sera offert le "rétablissement" (Actes 3 : 19-21) à la vie, à la santé et à la perfection de la nature humaine - celle que possédait Adam comme l'image terrestre de Dieu avant de perdre la grâce en tombant dans le péché et la mort. Quand, à la fin de l'Age millénaire, tous les humains obéissants auront recouvré ce qui fut perdu en Adam et racheté par Christ, alors tous, nantis d'une connaissance et d'une expérience parfaites, étant donc pleinement capables de supporter l'épreuve, seront sévèrement éprouvés (comme le fut Adam), mais individuellement (Apoc. 20 : 7-10) ; seuls, ceux qui seront trouvés en parfaite harmonie, dans leur coeur comme dans leur conduite extérieure, avec Dieu et avec ses justes arrangements, seront autorisés à passer au-delà du Millénium dans les âges futurs éternels ou "monde [âge] sans fin". Tous les autres humains seront détruits dans la Seconde Mort - "exterminés d'entre le peuple". - Actes 3 : 22.

II n'y aura plus ni mort, ni soupirs, ni cris, mais ce ne sera pas parce que les vainqueurs de l'Age millénaire seront couronnés de l'immortalité, mais parce qu'ayant appris à juger entre le bien et le mal et leurs effets, ils auront formé des caractères en plein accord avec Dieu et la justice ; ce sera aussi parce qu'ils auront subi victorieusement les épreuves démontrant qu'ils désireraient ne pas pécher même si l'occasion se présentait sans entraîner aucun châtiment. Ces humains n'auront pas la vie en eux-mêmes, mais leur existence dépendra encore des aliments, etc, nécessaires, donnés, par Dieu pour l'entretien de la vie. - Comparez Apoc. 21 : 4, 6, 8 ; 7 : 16 ; Matth. 5 : 6.

De même que la malédiction amena la mort de l'humanité, ainsi l'enlèvement de la malédiction signifie l'enlèvement de toutes les oppositions légales qui empêchaient l'homme de rentrer en possession de toutes les bénédictions originelles accordées en Eden. Cependant, l'homme, aujourd'hui dégradé et imparfait mentalement, moralement et physiquement, n'est pas en mesure de jouir des perfections d'un Eden ou des conditions d'un Paradis dont Adam pouvait jouir ; c'est pourquoi le dessein divin est que "dans les temps du rétablissement", pendant l'Age millénaire, l'homme dont les péchés ont été effacés par la mort de notre Seigneur Jésus, puisse être ramené par ce dernier, le Dispensateur de vie et le Libérateur de l’esclavage du péché et de la mort, à la plénitude et à la perfection de la ressemblance originelle avec Dieu. En outre, selon le plan divin, nous constatons que l'expérience de l'homme avec le péché constituera une leçon qui aura une influence éternelle sur certains ; ils connaîtront ainsi, par l'expérience personnelle, quelque chose de "l'excessive gravité du péché" (*) [Rom. 7 : 13 - version N.T. de Goguel et Monnier - Trad.], et de son salaire ou châtiment inévitable : la mort. De cette manière, lorsque, durant l'Age millénaire, les humains seront amenés à la connaissance de la justice, de la vérité, de la

bonté, de l'amour et de toutes les grâces et qualités du caractère divin, ceux qui seront bien disposés et obéissants connaîtront et apprécieront le privilège de la vie éternelle d'une manière qu'Adam, notre père, n'aurait jamais connue et n'aurait jamais pu apprécier.

Pour arriver à un tel résultat, l'action exercée par la mort sur la race dans son ensemble fut graduelle ; le processus de la résurrection doit être graduel : petit à petit, pour ainsi dire, l'humanité sera relevée, relevée, relevée, hors de la fange du péché, hors du terrible abîme de la dégradation et de la mort jusqu'à la cime élevée de la perfection et de la vie d'où elle était tombée dans la personne d'Adam, le père. Il y a une seule exception à ce programme général pour le monde : les Écritures nous montrent en effet que quelques individus sont ramenés en harmonie avec Dieu avant le reste de l'humanité ; ils forment la postérité d'Abraham, selon la chair et selon l'esprit. - Gal. 3 : 29 ; Héb. 11 : 39, 40.

Vu ainsi, à la lumière des Écritures, le sujet de l'immortalité brille d'une manière resplendissante. Il permet de comprendre que le "don [général] de Dieu, la vie éternelle", pourra être offert à tous ceux que le Rédempteur trouvera dans de bonnes dispositions pour l'accepter (sous les conditions telles que, seules, elles feront de ce don une bénédiction), et que les sujets indignes seront soumis au juste châtiment toujours proclamé par le grand juge de tous, à savoir :

"Le salaire du péché, c'est la mort". - Rom. 6 : 23.

"L'âme qui pèche, celle-là mourra". - Ezéch. 18 : 4, 20.

"Celui qui ne croit pas au Fils ne verra point la vie ; mais la colère de Dieu [la malédiction, la mort] demeure sur lui". - Jean 3 : 36.

Ainsi trouvons-nous que sur ce sujet comme sur d'autres, la philosophie de la Parole de Dieu est plus profonde, comme elle est aussi plus claire et de beaucoup plus rationnelle que les systèmes et les doctrines des païens. Loué soit Dieu qui nous a donné sa Parole de Vérité et des coeurs disposés à l'accepter comme la révélation de la sagesse et de la puissance de Dieu ! Mais, s'écrie celui qui doute : Comment Dieu pourrait-il à la résurrection, reproduire l'identité complète des millions d'individus qui ont vécu sur la terre, afin que chacun reconnaisse sa propre personnalité et bénéficie, grâce à sa mémoire, des expériences de la vie présente ? Nous répondons que, même l'homme est capable sur le cylindre (*) [Écrit en 1899 ; il y a depuis, le disque et le magnétophone -Trad.] du phonographe de conserver ses propres paroles et de les reproduire ; notre Créateur n'est-il pas encore bien autrement puissant pour reproduire l'organisme cérébral de chacun des humains de manière à reproduire parfaitement chaque sentiment, chaque pensée et chaque expérience ! David semble faire allusion à la puissance de Dieu, d'une manière qui pourrait être applicable soit, d'une manière prophétique, à la résurrection, soit par réflexion, à la première naissance. Il dit :

"Je te célébrerai de ce que j'ai été fait d'une étrange et admirable manière. Tes oeuvres sont merveilleuses, et mon âme le sait très bien. Mes os [organisme] ne t'ont point été cachés lorsque j'ai été fait dans le secret, façonné comme une broderie dans les lieux bas de la terre. Tes yeux ont vu ma substance informe, et dans ton livre [mes membres] étaient tous écrits ; de jour en jour [graduellement] ils se formaient, lorsqu'il n'y en avait [encore] aucun" . - Ps. 139 : 14-16.

Chapitre 14 - Ce qui nécessite la Réconciliation, c'est la malédiction

- Ce qui nécessite la Réconciliation, c'est la malédiction

Chapitre 14 - Ce qui nécessite la Réconciliation, c'est la malédiction

La "malédiction" est un mal présent et non futur. - Où et pourquoi la flétrissure vint sur tous. - Quand cessera cette "colère" de Dieu contre le péché ? - "Échapper" maintenant et dans l'avenir. - La Réconciliation est nécessaire à cause du plan adopté par Dieu. - L'homme est un exemple pour les anges et pour les créations futures.

"Et il n'y aura plus de malédiction" . - Apoc. 22 : 3.

Notre texte est en plein accord avec la ligne générale des Écritures, à savoir que le temps vient où l'oeuvre de la Réconciliation sera entièrement accomplie et où, comme résultat, la malédiction de l'homme et de la terre, son domaine, sera complètement levée. Ceci implique donc que la malédiction n'est pas encore levée, qu'elle pèse toujours sur la terre et sur l'humanité. De plus, cela implique que c'est à un moment donné que cette malédiction vint sur tous, lorsque, pour la première fois, elle fut infligée à l'humanité et à la terre. Quiconque se donnera la peine d'examiner la question finira par découvrir, sur ces trois points, une si merveilleuse harmonie dans les Écritures qu'il en sera probablement étonné, et se convaincra que les Écritures ne sont pas d'origine humaine : en effet, bien qu'écrites par diverses personnes, et à diverses périodes au cours de deux mille ans, elles sont unanimes dans leur témoignage, et il n'y a aucun sujet sur lequel ce témoignage soit plus positif, plus logique et plus concluant que sur ce sujet de la malédiction, de ses effets sur l'homme, de la rédemption de l'homme pour le soustraire à cette malédiction et de l'enlèvement final de cette malédiction.

On comprend et on prêche, généralement, que la malédiction qui frappe l'humanité, est non pas une malédiction présente mais future, et qu'elle est constituée par le tourment éternel. Selon les Écritures, par contre, c'est bien une malédiction présente, actuelle - la mort - qui ne sera levée que dans l'avenir. Nous ne devons pas non plus penser à cette malédiction de la mort selon la conception ordinaire et étroite qui se borne à désigner sous ce nom le moment même de la mort, les quelques heures d'agonie, ou des jours ou quelques instants, pendant lesquels nous expirons, nous rendons le dernier soupir, nous perdons le souffle de vie. Au contraire, pour concevoir nettement ce qu'est cette malédiction de mort, nous avons besoin d'imaginer le premier homme parfait, avec toutes ses facultés intellectuelles et physiques - l'image de son Créateur dans ses qualités mentales, et physiquement aussi bien que mentalement et moralement déclaré "très bon" par la plus haute Autorité en la matière. - Genèse 1 : 31.

Du fait que la Genèse ne nous fournit qu'une narration historique très concise, et que le déluge fit disparaître complètement toute trace du génie et de l'oeuvre du père de notre race et de sa toute première progéniture, nous n'avons aucune base pour apprécier ses capacités mentales et physiques. Pour tout renseignement, nous en sommes réduits au fait que, selon les propres déclarations de Dieu, toute son oeuvre est "parfaite" (Deut. 32 : 4) ; Dieu déclare en outre que l'homme a "cherché beaucoup de détours" (Eccl. 7 : 29 - Segond) et s'est souillé. Nous constatons en outre que, même sous la malédiction, et malgré les conditions

défavorables dans lesquelles l'homme vécut, après avoir été chassé du jardin d'Eden, malgré toutes ces conditions défavorables, cet organisme humain était d'une telle perfection que le père de l'humanité prolongea son existence pendant neuf cent trente ans. - Genèse 5 : 5.

C'est quand nous comparons cette vitalité physique (qui n'avait à sa disposition ni une grande expérience dans le développement des médicaments et des mesures d'hygiène) avec les conditions actuelles, et que nous discernons que malgré tous nos progrès en science, à la lumière et l'expérience des siècles, la moitié de la population du globe meurt au-dessous de dix ans et, dans l'ensemble, la moyenne de la vie est d'environ trente-trois ans (*) [Écrit en 1899 - Trad.], que nous pouvons juger de l'énorme perte de vitalité que nous avons subie depuis la chute - combien la "malédiction" nous a affectés physiquement. Or, nous savons que les facultés mentales et physiques sont grandement coordonnées chez l'homme, de sorte que plus l'organisme physique est sain, toutes choses étant égales, plus l'énergie et les facultés mentales devraient être puissantes et efficientes. Dès lors, nous pouvons nous faire une idée convenable de la puissance mentale de notre père Adam, sachant que le Grand Créateur déclara qu'il était très bon, et le reconnut digne d'être son fils, de posséder sa ressemblance mentale et morale. - Luc 3 : 38.

La perfection mentale et physique, dans les conditions telles que la présente le récit divin de la création, implique clairement et positivement la perfection morale ; car nous devons nous souvenir que, selon les Écritures, le manque d'honnêteté morale et la dégradation qui en résulte n'avaient pas encore fait leur apparition. On ne peut supposer non plus que l'homme, privé d'éléments moraux pour assurer son développement mental, pourrait être présenté dans les Écritures comme un homme "très bon" , ou comme une image de son Créateur. Avoir créé Adam physiquement et mentalement parfait, sauf en qualités morales, serait avoir fait de lui un homme très mauvais selon le principe que, plus les capacités sont grandes plus l'homme est mauvais si ses capacités ne sont pas sous une direction morale.

La sentence de mort ou "malédiction", prononcée contre Adam, à savoir "Mourant tu mourras" (Genèse 2 : 17), ne lui frappait pas seulement ses muscles et son squelette, mais bien l'homme tout entier, - au point de vue mental aussi bien qu'au point de vue physique, et cela comprenait également les qualités morales parce qu'elles font partie du mental. Cette déchéance - dans toute l'acception du terme - de l'homme, se confirme pleinement à nos yeux aujourd'hui ; physiquement, il est dégénéré, et la durée moyenne de sa vie est tombée, dans les conditions les plus favorables, à trente-trois ans (écrit en 1899 - Trad.) ; mentalement et moralement, nous voyons également qu'il est très déficient, quoique possédant des organes susceptibles d'un développement beaucoup plus grand que sa courte vie ne le lui permet. Parlant des capacités morales de l'homme, l'Apôtre déclare : "II n'y a pas un seul juste, non pas même un seul ; tous ont péché et n'atteignent pas à la gloire de Dieu", tous participent au péché originel et à ses conséquences. - Rom. 3 : 10, 23.

En outre, l'Apôtre montre que notre père Adam, comparaissant devant le tribunal de Dieu, fut reconnu comme un transgresseur volontaire, et non comme un homme trompé (1 Tim. 2 : 14). Ainsi nous fait-il voir qu'au point de vue moral Adam était capable d'obéir aux exigences

divines, car autrement il aurait été injuste de la part de Dieu d'avoir éprouvé et d'avoir condamné un être qui eût échoué dans cette épreuve, incapable qu'il aurait été à cause de sa création défectueuse, de la subir avec succès en obéissant à ses commandements. Le fait qu'Adam subit une épreuve dont l'enjeu était la vie ou la mort éternelles, le fait que son échec dans cette épreuve fut volontaire, attirant ainsi en toute justice sur lui la sentence du grand Juge, la peine maximum de la loi, tout cela devrait prouver à tout esprit droit, logique, qu'Adam était parfait dans toute l'acception du terme et qu'il était entièrement capable de subir son épreuve avec succès.

Même après que le prix de rançon a été déposée (*) [Voir Préface de l'Auteur, p. VIII - Trad.], Dieu refuse de mettre de nouveau l'humanité à l'épreuve devant le même Tribunal suprême et infaillible ; il en donne la raison en déclarant que, dans notre condition déchue, nous sommes incapables de subir cette épreuve de justice absolue et que personne ne peut être justifié devant lui par ses meilleures actions ; ce fait prouve, d'une manière décisive, non seulement que la race est gravement déchue, mais aussi que Dieu n'aurait pas du tout éprouvé Adam si ce dernier n'avait été beaucoup meilleur que nous et entièrement propre à subir l'épreuve, c'est-à-dire s'il n'avait été un homme parfait. C'est en plein accord avec cette pensée que Dieu propose le jugement de l'Église au cours de cet Age de l'Évangile, pour lui accorder le prix de l'existence spirituelle éternelle, et le jugement du monde pendant l'Age millénaire pour qu'il obtienne le prix de la perfection humaine éternelle. "Car le Père ne juge personne, mais il a remis tout le jugement au Fils". - Jean 5 : 22.

Si, comme le font les Écritures, nous considérons l'homme comme un tout dans tous ses éléments constitutifs d'ordre mental, moral et physique, nous pouvons comprendre alors que la malédiction, la sentence de mort, agit sur tous les éléments et parties de son être ; si nous regardons ensuite autour de nous à travers le monde entier, nous constatons de toutes parts la confirmation de ce fait. De même que dans le dépérissement des forces physiques, le point le plus faible chez certains est l'estomac, chez d'autres ce sont les muscles, chez d'autres encore ce sont les os, ainsi en considérant l'homme comme un tout, nous trouvons que chez certains, la plus grande perte, ou la plus grande décadence, la plus grande dépravation a été d'ordre mental, chez d'autres d'ordre moral, chez d'autres encore d'ordre physique ; néanmoins tous sont tarés à tous égards, tous sont désespérément "perdus" sous la malédiction. Il ne peut y avoir aucune espérance pour personne de pouvoir jamais se libérer seul des liens de la corruption dans lesquels nous sommes nés, ainsi qu'il est écrit : "J'ai été enfanté dans l'iniquité, et dans le péché ma mère m'a conçu" (Ps. 51 : 5). Cette malédiction de mort repose sur nous dès l'instant de notre naissance, et partant, prouve le fait qu'elle n'est pas le résultat de nos péchés individuels mais de péchés hérités, c'est une malédiction ou une tare que notre père Adam nous a transmise par hérédité.

On a dit que nous sommes "nés mourants", et tous peuvent témoigner à quel point cela est vrai : malaises, dépérissement, maux et douleurs, faiblesse et maladie, ne sont que les éléments du processus de la mort agissant sur nous. Ainsi, n'était l'aveuglement aggravé par les trompeuses déformations du plan divin de la part de Satan, les hommes verraient promptement de toutes parts, les manifestations si probantes de l'existence de la malédiction ; l'Apôtre déclare : "La colère de Dieu est révélée contre toute injustice", car la moindre

injustice est un péché (Rom. 1 : 18). L'Apôtre ne dit pas que ce sera dans une vie future et dans des flammes du tourment que la colère de Dieu sera révélée, mais il déclare exactement que cela a lieu dans la vie présente, au temps présent, afin que tous ceux dont les yeux sont ouverts puissent constater les véritables conséquences de ces péchés. La colère de Dieu est révélée par toutes les plaques des cabinets de médecins qui nous parlent de maladie et de mort, de tout ce qui détruit la race. La colère de Dieu est révélée par chaque enseigne d'entrepreneur de pompes funèbres qui nous rappelle que l'humanité est mourante, que la colère, la malédiction de Dieu pèse sur la race. La colère de Dieu est révélée par chaque cortège funèbre, par chaque corbillard, par chaque cimetière, par chaque pierre tombale, par chaque morceau de crêpe et par chaque brassard de deuil. La colère de Dieu n'est pas seulement révélée contre les pécheurs les plus monstrueux, mais aussi contre toute injustice, même la plus légère. Ainsi personne n'échappe, car il n'y a pas de juste, pas même un seul, et c'est pourquoi enfants comme vieillards sont assujettis à cette "colère", à cette "malédiction".

Le prophète Job, dans sa détresse sous le poids de la malédiction, de la colère, s'écria : "Oh ! si tu voulais me cacher dans le sheol [oubli] jusqu'à ce que ta colère soit passée, [alors], tu appellerais et moi je te répondrais ; ton désir serait tourné vers l'oeuvre de tes mains". (Job 14 : 13, 15). Ce temps de colère, qui a maintenant duré six mille ans, doit se terminer par le grand Jour de vengeance, dans lequel la Justice ordonne qu'il y ait une affliction supplémentaire pour l'humanité, parce qu'elle a rejeté de plus grandes occasions et de plus grands privilèges, et qu'elle a désobéi aux lois de justice, dans la mesure où la chrétienté a discerné ces lois. C'est pourquoi ce Jour de Vengeance et de colère spéciale, ajouté à l'état de choses qui régnait précédemment, est annoncé comme devant être : "Un temps de détresse (*) ["trouble" : "affliction, tribulations, et populairement, malheurs" (Koessler et Derocquigny).] telle qu'il n'y en a point eu depuis que les nations existent". Les saints de Dieu ont l'assurance qu'ils seront estimés dignes d'échapper à toutes ces choses qui viennent sur le monde, et de subsister devant le Fils de l'Homme. Ils échapperont à cette colère spéciale, mais ils n'échappent pas à la colère générale qui est révélée du ciel contre toute injustice. Ils partagent les conditions du monde, à bien des égards, et cependant, les Écritures établissent la distinction suivante, claire et nette :

Ceux qui acceptent Christ au cours de cet Age de l'Évangile, et qui se consacrent entièrement à lui, sont considérés comme ayant passé de la mort à la vie, comme ayant échappé à la colère, à la malédiction, "échappé à la corruption qui est dans le monde" (2 Pi. 1 : 4 ; 2 : 18, 20). En fait, ils sont toujours dans le monde, toujours assujettis à la mort et toujours exposés avec le monde à la maladie, à la douleur, au chagrin et aux tribulations provenant de la malédiction ; le monde ne remarque aucune différence ; mais Dieu considère les choses tout autrement et sa manière de voir doit être celle des croyants. En effet, ceux-là ne sont plus comptés comme subissant la mort par suite de la "malédiction" ou "colère" divine, mais étant donné qu'ils ont été justifiés et se sont ensuite offerts en sacrifices vivants, leur mort est considérée comme faisant partie du sacrifice de Christ. Selon l'expression de l'Apôtre, à leur mort ils sont considérés comme morts avec Christ, participants de son sacrifice, et non pas comme subissant la mort d'Adam, commune à tous les autres humains. "Si nous sommes morts avec Christ, nous croyons que nous vivrons aussi avec lui".- Rom. 6

: 8.

Pareillement, notre part dans les troubles et douleurs physiques, provient de nos faiblesses physiques, de l'hérédité, etc. Le Seigneur nous donne l'assurance que tout ce qui survient aux consacrés, dans ce domaine-là, il le permet ; il veut que nous considérions cela, non comme des manifestations de sa colère, mais comme des maux que, dans sa sagesse, son amour et sa puissance, il laisse arriver en les faisant concourir à leur bien ; ainsi les discipline-t-il afin de développer plus abondamment en eux son Esprit, et, finalement, de les rendre, eux ses enfants, accomplis et préparés pour la gloire, l'honneur et l'incorruptibilité ; pour cela, il opère en eux les fruits paisibles de la justice et de cette manière, il les tient prêts à recevoir, en mesure surabondante, un poids éternel de gloire (Phil. 2 : 13 ; Rom. 2 : 7 - v. note D. ; Héb. 12 : 11 ; 2 Cor. 4 : 17 ; 2 Pi. 1 : 4-11). Dans toutes ces choses-là, ces consacrés marchent néanmoins par la foi et non par la vue. Apparemment, les croyants n'ont rien de plus que le monde ; en fait, les enfants de Dieu paraissent quelquefois avoir plus de difficultés, plus d'épreuves, plus de maux, plus de peines que l'homme "naturel", avec qui Dieu n'agit pas encore parce qu'il n'est pas encore dans une condition de réconciliation ("at-one-ment"), avec lui. Même cette plus grande exigence de foi est par elle-même une bénédiction, une discipline, un développement de caractère, un bon fruit de l'Esprit.

Toutefois, nous considérons notre sujet - la nécessité de la réconciliation - du point de vue du monde en général, de toute l'humanité. La malédiction, sentence ou verdict de la loi divine contre toute imperfection, est la destruction. Dieu créa toutes choses très bonnes, et la perfection est la seule condition qui puisse le satisfaire en toute chose. Le fait qu'au temps présent, Il permet l'existence de choses imparfaites - d'êtres imparfaits, et de conditions imparfaites - n'est pas une preuve qu'il ait changé son plan ; cette période d'imperfection est permise parce que la sagesse divine a prévu la possibilité d'une issue finale glorieuse et, à cette fin, Dieu "opère toutes choses selon le conseil de sa volonté" (Eph. 1 : 11). Il aurait pu, par exemple, détruire Satan au moment où il devint un transgresseur, de même que les anges qui tombèrent, et l'homme lui-même, et ainsi, l'engendrement d'une race imparfaite eût été évité. Mais au contraire, il entrait dans le plan de Dieu de permettre pour un temps aux imparfaits et aux pécheurs de suivre leur propre voie dans des choses qui ne pourront gêner l'issue grandiose des dispositions divines. Par ce moyen, Dieu veut présenter une illustration des tendances dégradantes, avilissantes du péché, sur Satan, sur les anges déchus et sur l'homme.

La chute de l'humanité qui la plaça sous la juste condamnation à mort, de la destruction, fut indirectement le résultat du manque de connaissance d'Ève et de la tromperie consécutive dont elle fut victime ; cette chute frappe, par l'hérédité, beaucoup de gens qui n'ont ni volontairement, ni intelligemment violé la loi divine. Ce fait permit à Dieu d'exercer son amour et sa clémence et, incidemment, de nous montrer ainsi comment les attributs divins se manifestent et coordonnent leur action ; car nous n'aurions pu voir cette manifestation grandiose du caractère divin d'aucune autre manière que nous puissions concevoir. Il entrait donc dans les desseins originels du Créateur de révéler lui-même les attributs de son caractère à ses créatures - non seulement à l'humanité, mais aussi aux armées des anges. Indubitablement, lorsque le grandiose plan de salut sera entièrement accompli, les anges

célestes aussi bien que les réconciliés du monde, connaîtront le caractère de Dieu (Sa sagesse, Sa justice, Son amour et Sa puissance) à un degré beaucoup plus élevé qu'il fût jamais apprécié auparavant ou qu'il aurait pu l'être, sans les grandes leçons maintenant enseignées par la permission du péché, et sans la rédemption promise dans le plan de Dieu, au moyen de Christ. Ceci est donné à entendre par l'Apôtre Pierre qui nous assure que : "les anges désirent plonger leurs regards" dans des choses, auxquelles ils sont profondément intéressés. - 1 Pi. 1 : 12.

Comme nous l'avons vu, la condamnation de l'humanité est absolument juste et, sur la seule base de la justice, il n'y aurait eu aucun recours possible contre cette sentence (nous admettons en effet qu'Adam avait une connaissance suffisante de son Créateur pour savoir qu'il devait obéir sans aucune restriction ; et en outre que ce n'était qu'une juste disposition prise par Dieu de reprendre, d'enlever toute vie qui ne serait pas employée en harmonie avec ses justes et bienveillantes dispositions). Néanmoins, nous pouvons tout de suite voir que Dieu aurait pu infliger à l'homme une peine différente, et cela aussi sans violer aucun principe de justice. Nous en avons la preuve dans sa manière d'agir à l'égard des anges déchus. Ils ne furent pas frappés par une sentence de mort ; ils furent au contraire condamnés à être entravés ("enchaînés" - Trad.), et ils le sont toujours, en attendant l'épreuve finale. - Jude 6.

D'une manière semblable, Dieu aurait pu permettre à l'homme de vivre ces six mille ans, depuis son péché en Eden, sans que son organisme physique se détériorât, sans le placer sous la sentence et la puissance de la mort. Ainsi, l'homme aussi bien que les anges qui ne gardèrent pas leur origine auraient pu être conservés en vie jusqu'au jugement du grand jour, afin que l'on statue définitivement sur leur sort. Mais Dieu n'est pas limité dans ses actions ; nous observons dans la nature une grande diversité en ce qu'une fleur diffère d'une autre fleur en éclat et en beauté, et qu'une créature diffère d'une autre créature ; c'est pourquoi, selon "la sagesse si diverse de Dieu" (très diversifiée : Eph. 3 : 10 - Diaglott), Dieu choisit une méthode d'action avec les anges qui péchèrent, et une autre méthode d'action avec les hommes qui étaient devenus des pécheurs. La colère divine est manifestée contre les uns et contre les autres ; c'est une colère d'amour et de justice, qui hait tout péché, tout mal, et veut le détruire ; par contre, elle fera tout ce qu'il est possible de faire en faveur des méchants qui deviendront de fidèles serviteurs de la justice, après avoir acquis une grande expérience au contact du péché et de la droiture, et de leurs résultats respectifs.

Dans ses rapports avec l'homme, Dieu choisit d'appuyer d'un exemple la fin définitive du péché et des pécheurs : la destruction. Ceci est attesté par les différentes déclarations faites à l'homme : "L'âme qui pèche, celle-là mourra". "Le salaire du péché, c'est la mort". Cela veut dire que, dans ces déclarations faites à l'homme, Dieu se borne à établir la loi générale suivante, qui bientôt sera la règle absolue dans tout son empire, dans toute la création : tout ce qui n'est pas parfait sera détruit, et seul ce qui est parfait, absolument parfait, entièrement en harmonie avec la volonté et les desseins de Dieu, continuera d'exister à toujours, car la perfection sera une bénédiction pour l'être parfait, un honneur pour le Créateur et un avantage béni pour toutes ses créatures.

L'homme a donc été un exemple de la mise en application de ce principe, de sorte que chaque membre de la famille humaine a été fauché par la mort ("la mort a passé sur tous les hommes") ; cependant, le dessein de Dieu, en se servant ainsi de l'humanité pour illustrer la sévérité de la justice divine dans l'extirpation du mal, n'est pas de faire souffrir l'humanité parce qu'elle est ainsi employée pour servir d'exemple. Au contraire, selon les dispositions divines, l'humanité aura une part à la miséricorde, à la faveur et à l'amour divins aussi grande que n'importe quelle autre des créatures de Dieu. C'est pourquoi, au temps convenable, Dieu pourvut à la rédemption pour tous, tout à fait adaptée aux nécessités de la situation, afin que, si par la désobéissance d'un seul homme (Adam), plusieurs (*) ["litt. Les plusieurs ; (dict. petit Littré : un grand nombre de personnes" - Trad). Dict. petit : The many : "la foule, le peuple, la multitude".] ont été constitués pécheurs, ainsi aussi par l'obéissance d'un seul (Jésus) plusieurs (*) ["litt. Les plusieurs ; (dict. petit Littré : un grand nombre de personnes" - Trad). Dict. petit : The many : "la foule, le peuple, la multitude".] seront rendus justes. - Rom. 5 : 19 (voir note D.(*) - Trad.

Ce texte ne dit pas et ne veut pas dire que beaucoup (*) (ou pas du tout) doivent devenir justes durant cet Age de l'Évangile ; au contraire, les Écritures déclarent qu'il n'y aura qu'un "petit troupeau" qui deviendra juste durant le présent Age mauvais, ceux-là seuls qui sont spécialement attirés par le Père et appelés au haut-appel de cohéritage avec son Fils. Le reste de l'humanité ne sera même pas appelé ou attiré, avant que le Christ (Tête et corps) ait été élevé à la fois dans les souffrances et dans la gloire, selon la propre déclaration de notre Seigneur : "Et moi, si je suis élevé de la terre, j'attirerai tous les hommes à moi-même" (Jean 6 : 44 ; 12 : 32). Cette attraction universelle aura lieu dans l'Age millénaire futur et non dans les Ages présent et passé. Ce ne sera pas l'attraction de quelques-uns, ni d'une classe, ni d'une nation, comme dans le passé, mais l'attraction de toute l'humanité rachetée par le précieux sang.

Néanmoins, cette attraction ne sera pas une contrainte, car si dans l'Age actuel, il est possible de résister à l'attraction du Père de sorte que beaucoup sont appelés mais que peu seront élus, ainsi sera-t-il possible aux humains de résister à l'attraction du Christ dans l'Age prochain. Toutefois, les Écritures nous assurent que la voie sera si évidente, et les conditions si raisonnables, que seuls ceux qui aiment le péché, et le choisissent délibérément après être venus à une connaissance de la justice et de la vérité, seront parmi les adversaires de ce grand Prophète et il les détruira dans la Seconde Mort. - Actes 3 : 23.

Si nous considérons les agissements de Dieu envers les humains, au terme de l'Age millénaire, nous saisissons qu'il n'y eut aucun acte malveillant de la part de Dieu envers l'humanité, loin de là ! L'exécution de la peine suprême de la loi de Dieu contre nous, accompagnée, comme elle le fut, par l'oeuvre de la miséricorde divine exercée par Christ, dans la rançon et le rétablissement, a réellement été une grande bénédiction. Mais nous ne pouvons voir ces choses qu'en les considérant de cette seule manière. Alors, nous comprenons non seulement le chagrin, le tourment et la souffrance, la mort et les pleurs du temps présent, le juste châtiment de la transgression (en fait, sa conséquence naturelle), mais nous voyons aussi la rédemption de l'homme le délivrant du péché et de sa malédiction, rédemption acquise au Calvaire par le Rédempteur, qui la mettra en application plus tard,

l'Église étant choisie durant cet Age de l'Évangile, selon le programme divin, pour être son Épouse et cohéritière dans le Royaume.

Sévère, comme l'a été la mort, la condamnation frappant le péché d'Adam, (y compris toutes les douleurs, les chagrins et les souffrances de cette condition mourante pendant les six mille années écoulées), nous croyons, néanmoins, que la condition de l'homme a été plus favorable que celle des anges qui ne gardèrent pas leur premier état ; en effet, ils ne furent pas condamnés à mort, et, par conséquent, ne perdirent pas leur énergie vitale dans la mort, ne firent pas l'expérience de la maladie et de la douleur, mais furent simplement entravés, restreints dans leur liberté et privés de la communion des saints. Si l'homme avait été traité de la même manière que ces anges déchus, et laissé en possession de ses libertés quant à la terre, etc., nous pouvons nous imaginer quel terrible état de choses régnerait actuellement : le mal aurait augmenté sans aucun frein, l'habileté et la ruse que les humains auraient mises à mal faire, auraient accru les afflictions terrestres. Même dans les conditions actuelles, nous pouvons voir que la vie brève des hommes suffit à développer un génie étonnant d'égoïsme, une surprenante sagesse pour parvenir aux situations les plus élevées et pour opprimer leurs semblables. Quand nous considérons que beaucoup de millionnaires de nos jours (écrit en 1899 - Trad.) furent de pauvres garçons, et qu'en moins de cinquante ans ils ont accumulé cent ou deux cents millions de dollars, à quoi pourrions-nous nous attendre de tels génies s'ils pouvaient s'exercer pendant des siècles ? Un tel état de choses poussé jusqu'à son développement logique, aurait, sans aucun doute, conduit à l'esclavage et à la dégradation complète, à la bestialité, une grande partie de la famille humaine, et cela au seul bénéfice de quelques esprits passés maîtres en ruse et en cupidité.

C'est en considérant les choses de ce point de vue que nos coeurs s'élèvent à Dieu avec reconnaissance de ce que la forme de la "malédiction" ou sentence qui vint sur nous, fut celle que l'Éternel a permise, c'est-à-dire la mort graduelle : "mourant, tu mourras". Et si, en attendant, nos expériences comme race ont constitué une leçon de choses, non seulement pour nous-mêmes, mais pour les saints anges et pour les anges déchus, nous pouvons nous en réjouir encore davantage ; pour autant que nous le sachions, il est même fort possible que Dieu veuille faire servir cette unique grande leçon dans d'autres mondes à des êtres sensitifs non encore créés, pour leur montrer combien le péché est exécrable et quels en sont les résultats inévitables. Qui sait si, dans un avenir fort éloigné, Dieu ne se servira pas d'instructeurs de justice tirés du milieu des humains rachetés et rétablis qui auront eu une expérience réelle du péché, et seront capables de parler par expérience, à des milliards d'êtres encore non créés présentement, pour les préserver de la plus légère désobéissance à la volonté divine ?

Le principe qui consiste à diriger le développement d'un état de choses détestable pour le convertir en bénédiction, est admirablement illustré par Israël, nation appelée d'entre les autres nations et qui servit de peuple type. L'Alliance de la Loi des Israélites qui paraissait être pour eux un avantage, fut en somme une seconde épreuve dont l'échec leur apporta une seconde condamnation, les laissant en apparence, un peuple plus complètement condamné que le reste des humains. Ces derniers, en effet, selon les dispositions divines contenues dans son Alliance avec Abraham, devaient être justifiés par la foi, puisque personne ne

pouvait être justifié par les oeuvres de la Loi. L'Alliance d'Israël exigeait des oeuvres parfaites ; les Israélites étant incapables, par le fait des faiblesses héréditaires de la chair, d'accomplir des oeuvres parfaites, tombèrent sous le coup de la "malédiction" ou sentence de mort de leur propre Alliance. Ainsi, cette Alliance qui fut établie pour conduire à la vie (dont le but était de donner la vie éternelle), fut trouvée conduire à la mort (Rom. 7 : 9-14). Dieu se servit ainsi d'Israël comme d'un peuple-type, comme d'un exemple pour montrer qu'aucun homme imparfait ne peut observer la loi parfaite de Dieu ; Il ne permit pas, néanmoins, que cet emploi, cette destination spéciale du peuple juif qui amenait sa condamnation, fût sa ruine éternelle ; c'est pourquoi, les plans de Dieu furent disposés de telle manière que le même sacrifice de Christ qui rachetait toute la race d'Adam, rachetait aussi la seule nation spécialement favorisée, laquelle, sous l'Alliance de la Loi, fut aussi la seule nation spécialement condamnée (Rom. 2 : 11-13 ; 3 :19-23). C'est à cette fin que notre Seigneur naquit sous l'Alliance de la Loi, afin qu'il pût racheter par le même sacrifice ceux qui étaient condamnés sous cette loi, et l'humanité entière condamnée originellement dans la personne d'Adam. - Gal. 4 : 4, 5.

Nous voyons donc que la nécessité de la réconciliation entre Dieu et l'homme, la nécessité de leur union ("at-one-ment"), réside dans le fait que Dieu lui-même est la source de vie et que si n'importe laquelle de ses créatures doit jouir de la vie éternelle, il faut que ce soit comme étant le don de Dieu. "Le don de Dieu, c'est la vie éternelle, par Jésus-Christ notre Seigneur" (Rom. 6 : 23). Conformément aux principes du gouvernement et de la loi de Dieu, Dieu ne peut admettre le péché en aucune manière (Hab. 1 : 13) ; il ne peut pardonner le péché, ni admettre sa nécessité à aucun degré. Parfait lui-même, Dieu a décrété qu'aucun être imparfait ne sera reconnu comme fils ; c'est aux fils seuls que l'existence éternelle sera donnée. Ainsi l'homme, par le fait de sa chute, est non seulement sous une sentence de mort, mais il s'est en outre souillé, dégradé, dépravé et a largement effacé la ressemblance divine de son esprit et de sa conscience ; c'est pourquoi le seul espoir de la vie éternelle repose dans quelque puissance, ou voie ou agent par lequel deux choses peuvent être accomplies : (1) Libérer l'humanité de la sentence de mort, infligée par la Justice ; (2) relever l'humanité de la dégradation du péché et de la dépravation, et la ramener aux conditions de sainteté et de perfection absolues desquelles l'homme tomba. Si ces deux choses peuvent être réalisées, alors on peut avoir de l'espoir. Si l'une et l'autre ne peuvent être effectuées, l'homme n'a pas le moindre espoir d'une vie éternelle. C'est en vain que nous cherchons l'aide dans la famille humaine déchue, car bien que certains soient moins déchus que d'autres, moins dépravés, tous ont péché, tous sont privés de la gloire de Dieu. S'il y avait un seul juste, il pourrait, en effet, donner une rançon pour son frère (pour Adam et pour tous les condamnés dans la transgression d'Adam), et pourrait ainsi, sous l'arrangement divin, sauver (libérer) sa race de la sentence ; mais une telle personne ne pourrait être trouvée. "Il n'y a pas un seul juste ; non pas même un seul". - Ps. 49 : 7 ; Rom. 3 : 10, 23.

Dieu, dans sa sagesse, avait prévu tout cela et avait pourvu à tout, avant de commencer la création de l'humanité ; au temps convenable, il manifesta son plan pour le rétablissement de l'homme en le délivrant des flétrissures de la condamnation et de la dépravation. A un moment où il n'y avait aucun regard de compassion, ni aucun bras pour sauver, alors, le bras de Dieu apporta le salut. Le bras (la puissance) de l'Éternel qui fut révélé et tendu du haut

des deux pour aider l'homme à sortir de l'horrible fosse de la mort, et de la fange du péché et de la dépravation, fut notre Seigneur Jésus (Ps. 40 : 2 ; Es. 53 : 1). C'est par lui que Dieu veut accomplir, ainsi qu'il l'a déclaré :

(1) La rançon de l'humanité qui la libère de la puissance du sépulcre, de la sentence de mort, de la "malédiction", de la "colère", qui maintenant encore pèse sur le monde. Cette rançon a été réalisée par la mort de notre Seigneur Jésus-Christ : la justice divine a été pleinement satisfaite et l'humanité tout entière est considérée comme étant devenue la propriété de notre Seigneur Jésus-Christ, qui l'a rachetée et payée de son précieux sang.

(2) L'élection d'un "petit troupeau" choisi parmi les humains rachetés. Les membres de ce petit troupeau deviennent héritiers avec Christ, parce qu'ils se sont entièrement sacrifiés pour lui et pour sa cause ; ils sont considérés par Dieu comme participant aux souffrances et au sacrifice de Jésus ; il leur sera accordé une part aux gloires célestes et à l'oeuvre future qui doit bénir le monde ; cette oeuvre est le résultat, le fruit du sacrifice de Christ.

(3) L'oeuvre de rétablissement qui doit être accomplie par le Grand Rédempteur et par sa cohéritière, son Épouse, l'Église, durant "les temps de rétablissement de toutes choses dont Dieu a parlé depuis le commencement du monde par la bouche de tous ses saints prophètes" (Actes 3 : 19-21). Lorsque les méchants conscients et opiniâtres qui rejettent la grâce et la miséricorde divines, sous les conditions de la Nouvelle Alliance auront été détruits par ce grand Médiateur, Christ, et que les autres humains rachetés auront été remis entre les mains du Père céleste, parfaits et complets, entièrement rétablis à sa propre ressemblance, ayant une connaissance plus complète de Lui, de la justice et du péché, grâce aux expériences du présent règne du péché aussi bien que sous le règne de la justice durant les temps du rétablissement, alors la grande oeuvre de la Réconciliation sera achevée. Tous ceux qui comprennent clairement ces choses, peuvent rapidement discerner la nécessité de la Réconciliation, à savoir qu'il ne peut y avoir de bénédiction des humains qu'en les ramenant en harmonie absolue avec leur Créateur, et qu'une telle réconciliation nécessite avant tout une rédemption du pécheur, le paiement de sa peine. Car il faut que Dieu soit juste et justifiant les pécheurs, sinon, Il ne les justifiera jamais. - Rom. 3 : 26.

Étant donné ce qui précède, nous voyons clairement que le nombre des humains réconciliés par le sacrifice de notre Seigneur pour les péchés (l'abrogation générale et légale de la "malédiction") n'est pas déterminé ; rien ne nous permet d'estimer le nombre de ceux qui, en obéissant par la foi, seront effectivement affranchis du péché et de sa malédiction et seront en réconciliation ("at-one-ment") avec le Père, en mettant à profit les occasions offertes à tous par notre cher Rédempteur. Rien dans les dispositions divines, ni ailleurs, ne saurait justifier chez l'homme la croyance selon laquelle la faveur divine et la vie éternelle par Christ pourraient être obtenues par d'autres que par ceux qui seront rentrés en parfaite harmonie de coeur avec Dieu et avec toutes ses lois de justice. Nous nous réjouissons, toutefois, de savoir que la connaissance de la grâce de Dieu et d'autres occasions bien meilleures que celles dont jouit actuellement le monde, seront offertes, au "propre temps" de Dieu, à toute créature. - 1 Tim. 2 : 6.

Salut au Roi

Saints, quel tableau se déploie !
Voyez "l'Homme de Douleur" !
Maintenant couronné, vainqueur,
Tout genou vers Lui se ploie.

Choeur
Salut ! Salut ! Salut !
O Sauveur et Roi !
Salut ! Salut ! Salut ! Salut, Roi des rois !

Saluez-le, vous les anges !
Il porte un riche butin ;
Couronnez-Le, seul Souverain !
Ciel, retentis de louanges !

Les pécheurs pleins d'ironie
L'ont couronné, l'insultant ;
Mais saints et anges l'assistant
Ont lavé l'ignominie.

Que leur voix est éloquente
En leur acclamation !
De Jésus l'exaltation
Cause une joie étonnante.

(Hymne 157)

Chapitre 15 - 'Une Rançon pour tous', la seule base de la Réconciliation

- 'Une Rançon pour tous', la seule base de la Réconciliation
- La première étape du programme
- Signification de 'Rançon' et de 'Racheter'
- Quelle Rançon fut payée pour Adam ?
- 'Vous avez été achetés à prix'. Par qui ? A qui ? Pourquoi ? Et dans quel but ?
- Le prix non repris
- Rançon et non pardon
- La mort n'annule-t-elle pas la dette de l'homme ?
- 'Qui veut que tous les hommes soient sauvés'
- La justice n'a pas d'obligation du fait de la Rançon
- 'Aucun autre nom... par lequel il nous faille être sauvés'
- Rançon - substitution
- Un autre plan de salut n'était-il pas possible ?

Chapitre 15 - 'Une Rançon pour tous', la seule base de la Réconciliation

La réconciliation est impossible sans une rançon. - Procurée mais non imposée. - Être celui qui paierait la rançon devint une faveur. - Signification des termes "payer la rançon" et "racheter". - Quelle fut la rançon payée pour l'homme ? - La justification par la foi ainsi assurée. - "Vous avez été achetés à prix". - Par qui ? - A qui ? - Dans quel but ? - Comment l'amour coopéra-t-il avec la justice ? - La "rançon pour tous" ne fut pas reprise. - Les droits de paternité du premier Adam rachetés par la second Adam. - Rançon, non pardon. - La mort de l'homme n'est pas une rançon. - Faux raisonnement des théories universalistes. - La justice n'a pas d'obligations par le fait de la rançon. - Le seul nom. - La méthode du médiateur typifiée en Moïse. - Rançon, substitution. - Un plan différent était-il possible ?

"Car Dieu est un, et le médiateur entre Dieu et les hommes est un, l'homme Christ Jésus, qui s'est donne lui-même en rançon pour tous, témoignage [qui devait être rendu] en son propre temps". - 1 Tim. 2 : 5, 6.

LA RÉCONCILIATION entre Dieu et l'homme dépendait entièrement de la présentation d'un sacrifice acceptable pour les péchés de l'homme. A moins qu'elle ne pût être levée, la sentence divine aurait constitué un perpétuel obstacle empêchant le rétablissement de l’homme ou sa remise en la faveur divine, à sa communion et à la vie éternelle. Aux termes de la loi divine, Dieu ne pouvait que dire à l'homme : Tu es un pécheur ; par ta propre transgression volontaire en Eden, tu as attiré sur toi-même ton affliction. J'ai prononcé en toute justice contre toi la sentence de mort, et je ne puis abroger cette sentence sans violer ma propre justice, le fondement même de mon trône, de mon Royaume (Ps. 89 : 14). En conséquence, ta condamnation doit durer à toujours. Elle doit être subie par toi, à moins qu'un substitut acceptable puisse prendre ta place pour la subir.

Nous avons vu clairement que le châtiment ou la sentence prononcée contre l'humanité n'était pas la torture éternelle, mais ainsi que l'exposa clairement et nettement le Créateur à Adam, C'était la mort. Supposer que c'était une autre punition quelconque que la mort, serait supposer que Dieu avait agi malhonnêtement avec Adam et Ève en Eden, qu'il les avait mal renseignés et trompés. Nous avons vu qu'une condamnation à mort était une juste sentence contre le péché, que la vie étant un don conditionnel, le Créateur avait parfaitement le droit de la reprendre. Il n'est pas nécessaire, par contre, d'être d'une intelligence spéciale pour discerner qu'infliger une éternité de torture à Adam, le père, n'aurait pas été un juste châtiment pour avoir mangé du fruit défendu, même si cet acte de désobéissance avait été commis avec toute la culpabilité, l'obstination et l'intelligence imaginables. Bien plus, il n'aurait pas été juste d'avoir permis que pareille sentence de torture éternelle se répercutât sur les innombrables millions d'êtres de la postérité d'Adam. Chacun peut comprendre, par contre, que la sentence de mort avec son terrible cortège de maladies, de souffrances et d'afflictions qui s'abattirent sur Adam, le père, et par lui descendirent naturellement sur sa progéniture (car d'une source impure ne peut jaillir une eau pure), constitue un châtiment raisonnable et juste, c'est une condamnation devant laquelle toute bouche doit rester close ; tous doivent en admettre la justice la bonté et la sévérité de Dieu.

Sachant d'une manière précise ce qu'est la condamnation prononcée contre le péché, nous pouvons aisément saisir ce qu'il faut que la Justice exige comme paiement de cette condamnation, avant que la "malédiction" puisse être levée, et le coupable relâché de la grande prison de la mort (Es. 61 : 1). Ce ne fut pas parce que la race entière pécha que la sentence fut prononcée, mais parce qu'un seul homme pécha, cette sentence de mort s'abattit directement sur Adam seul, et indirectement seulement par lui sur sa race, par hérédité ; en plein accord avec ces faits, la Justice ne peut exiger qu'un prix correspondant. Il faut donc que la Justice demande la vie d'un autre homme à la place de la vie d'Adam, avant de relâcher Adam et sa race. Si le prix de cette condamnation était payé, tout serait payé, un seul sacrifice pour tous, de même qu'un seul péché les englobait tous. Nous avons déjà vu que le parfait Adam, le transgresseur qui fut condamné, n'était pas un ange, ni un archange, ni un dieu, mais un homme, de nature un peu inférieure à celle des anges. La justice la plus stricte ne pouvait donc exiger de la part de celui qui voudrait se substituer à Adam, que la même nature, les mêmes qualités, la même perfection, c'est-à-dire exiger qu'il fût un homme parfait et libre de la condamnation divine. Nous avons vu qu'aucun être semblable ne pouvait être trouvé parmi les hommes : tous étaient de la race d'Adam et participaient ainsi par hérédité, à son châtiment et à sa dégradation. Il fut donc nécessaire qu'un être des lieux célestes ayant une nature spirituelle, prit la nature humaine et s'offrît alors comme substitut, en rançon pour Adam et pour tous ceux qui ont perdu la vie par lui.

Parmi les anges qui avaient conservé leur premier état et leur fidélité envers Dieu, il aurait sans aucun doute pu s'en trouver beaucoup qui, joyeusement, se seraient engagés à accomplir la volonté du Père et à devenir le prix de la rançon ; mais une telle tâche constituait la plus grande mise à l'épreuve, le plus sévère examen auquel la fidélité à Dieu pouvait être soumise c'est pourquoi, celui qui manifesterait ainsi son dévouement, sa fidélité et sa foi serait digne d'occuper la position la plus élevé parmi tous les fils angéliques de Dieu, bien au-dessus des anges, principautés et puissances, et de tout nom qui se nomme. Il entrait, en outre, dans les desseins de Dieu, de se servir de cette occasion pour démontrer que quiconque cherche à satisfaire ses propres ambitions égoïstes (comme le fit Satan), sera abaissé, avili, tandis qu'au, contraire, quiconque s'humiliera le plus complètement pour obéir à la volonté et au plan du Père Céleste, sera élevé en conséquence, Dieu a disposé Son plan de manière, à ce que cette condition fût une nécessité pour que par cette manifestation de sympathie et d'amour divins pour le monde, une occasion pût aussi être accordée pour manifester l'amour, l'humilité et l'obéissance de l'Unique Engendré du Père, son Fils bien-aimé qu'il prenait plaisir à honorer.

Ainsi que nous l'avons vu, notre Seigneur Jésus (que, dans sa condition préhumaine, nous reconnaissons comme étant l'archange le plus élevé ou le principal messager, le Logos, l'Unique Engendré du Père, plein de grâce et de vérité) avait, jusque-là, été l'agent de Jéhovah dans toute l'oeuvre de la création. Étant le premier engendré, il avait été avec le Père, dès avant la création de tous les autres, l'avait connu intimement, avait contemplé sa gloire et avait été le canal de sa puissance. Vu que notre Seigneur était déjà le premier, le plus élevé dans le Royaume céleste, après le Père, l'Apôtre nous informe que cette oeuvre de Rédemption - ce privilège d'exécuter la volonté divine à l'égard de l'homme - lui fut donnée comme marque de confiance spéciale et comme une faveur à cause des honneurs

qui, selon la loi divine, devraient être accordés à celui qui aurait fait preuve d'une si grande obéissance, d'une si grande humilité d'un si grand sacrifice (Matth. 23 : 12 ; Jacq. 4 : 10 ; 1 Pi. 5 : 6). Confiant dans le Fils, et désirant qu'il parvint à la haute exaltation qui résulterait de cette fidélité, le Père donna la première occasion à celui qui, dans tout le passé, jouissait de la prééminence dans le plan divin, de façon qu'il pût continuer à être le prééminent "afin qu'en toutes choses il tînt, lui, la première place ; car en lui, toute la plénitude s'est plue à habiter, à réconcilier toutes choses avec elle-même, ayant fait la paix par le sang de sa croix, par lui, soit les choses qui sont sur la terre, soit les choses qui sont dans les cieux [les hommes déchus et les anges déchus, recouvrant et réconciliant tous ceux d'entre eux qui, lorsqu'une occasion complète leur sera offerte, voudront rentrer dans la faveur divine]". - Col. 1 : 18-20.

Le choix d'un être-esprit pour qu'il devint le Rédempteur de l'homme, n'implique pas que le sacrifice de l'existence d'un être-esprit était nécessaire comme prix de la rédemption de l'existence d'un être terrestre ; tout au contraire, la Justice divine ne pouvait pas plus accepter pour l'homme le sacrifice d'un être-esprit qu'accepter celui des taureaux et des boucs comme prix de la rançon. De même que le sang des taureaux et des boucs ne pouvait jamais ôter le péché, parce que ces animaux étaient d'une nature inférieure, ainsi la mort d'anges ou d'archanges n'aurait jamais pu enlever le péché d'Adam, ni devenir pour lui un sacrifice de réconciliation convenable, parce qu'ils n'étaient pas de sa nature (humaine). C'était la vie de l'homme qui avait été perdue par le péché, et, seule la vie d'un homme pouvait être acceptée comme prix de la rédemption, comme prix de la rançon. C'est pour cette raison qu'il était nécessaire que notre Seigneur quittât la gloire de sa condition pré-humaine, s'humiliât et devînt un homme, parce que c'est seulement en devenant un homme qu'il pouvait donner le prix de la rançon.

Tout en montrant que notre Seigneur s'humilia en abandonnant la nature spirituelle supérieure, et en prenant la nature humaine inférieure, les Écritures n'indiquent nulle part ceci comme étant notre offrande pour le péché. Au contraire, il s'humilia ainsi, pour devenir l'offrande pour le péché et payer le prix de notre rançon. L'Apôtre indique clairement cela en disant : "Certes, il ne prit (*)[Voir note Darby - Trad.] pas la nature des anges [comme s'il faisait allusion aux anges qui péchèrent], mais il prit (*) la semence d'Abraham". Étant donné que les enfants dont Dieu avait prévu et décidé la rédemption, la délivrance de l'esclavage du péché et de la corruption, participaient à la chair et au sang, "lui aussi y a participé [au sang et à la chair, la nature humaine], afin que par la mort, il rendit impuissant celui qui avait le pouvoir de la mort, c'est-à-dire le diable", et les délivrât (Héb. 2 : 14, 16). Il démontre la chose plus explicitement encore, en disant : " Car puisque la mort est par un homme, c'est par un (Diaglott - Trad.) homme aussi qu'est la résurrection des morts" (1 Cor. 15 : 21). L'Apôtre Jean porte un témoignage analogue en ces mots : "La Parole fut faite chair" (**)(**)"Sarx egeneto", littéralement, "devint chair" et non pas simplement incarné dans un corps de chair" (voir Bible commentée) - Trad. Martin : " Et la Parole a été faite chair". - Saci : "Et le Verbe a été fait chair". (Jean 1 : 14). Notre Seigneur Jésus le confirma aussi , après être venu dans le monde et après avoir atteint l'âge viril, disant : "Dieu n'a pas envoyé son Fils dans le monde afin qu'il jugeât le monde, mais afin que le monde fût sauvé par lui" (Jean 3 : 17). Il ne nous donne pas à entendre que le monde avait déjà été sauvé, ou que quelque

chose avait déjà été fait pour le salut du monde, sauf l'envoi de celui qui, par son propre sacrifice, rachèterait le monde. La première étape dans l'accomplissement de sa mission fut indiquée par les paroles de notre Seigneur "Le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir [les autres] et pour donner sa vie en rançon pour plusieurs", (Marc 10 : 45). Nous avons ici la preuve positive qu'en abandonnant la gloire qu'il avait auprès du Père avant que le monde fût, et en échangeant une nature supérieure contre la nature humaine, notre Seigneur n'avait pas, à ce moment-là, donné sa vie en rançon, mais avait simplement fait les préparatifs nécessaires pour accomplir cette oeuvre qu'il était sur le point d'accomplir. Cela est en outre confirmé par le fait qu'après avoir atteint l'âge viril fixé par la loi, dès qu'il fut âgé de trente ans, il se présenta de suite en sacrifice vivant, consacrant sa vie, la déposant comme cela fut représenté par son immersion symbolique effectuée par Jean au Jourdain.

Là s'accomplit, comme l'Apôtre le montre, la prophétie de jadis : "Voici, je viens (il est écrit de moi dans le rouleau du livre) pour faire, 0 Dieu, ta volonté". Il était venu pour faire la volonté de Dieu, pour offrir le sacrifice pour les péchés ; donc il ne l'avait pas offert auparavant. Dans cet acte de consécration, il se présentait lui-même en sacrifice vivant, au service de Dieu, même jusqu'à la mort. Remarquez que c'est à ce moment-là que, selon l'apôtre, il mit de côté les sacrifices-types de l'Alliance de la Loi, afin de pouvoir établir le second, l'antitype, le sacrifice réel pour les péchés, sa propre mort (et celle de ses membres) afin de sceller la Nouvelle Alliance entre Dieu et les hommes, par lui-même, comme Médiateur de la Nouvelle Alliance. Notre texte nous dit la même chose : que ce fut " l'homme Christ-Jésus qui se donna lui-même en rançon pour tous", et non pas le Logos pré-humain.

La première étape du programme

L'Apôtre (Héb. 2 : 5-9) passe en revue tout le plan de Dieu ; il remarque les promesses divines du rétablissement humain, cite le Prophète David (Ps. 8 : 4-8) déclarant que le plan divin a pour but final la perfection du genre humain, comme maître de la terre, gouvernant la terre et ses créatures, en harmonie avec les lois du Créateur divin, et ajoute : "Nous ne voyons pas encore que toutes choses lui soient assujetties, [à l'homme, comme l'indique la prophétie]". Nous ne voyons pas encore l'homme à l'image de Dieu et maître de la terre, mais nous voyons bien la première étape de ce programme, c'est-à-dire : " Nous voyons Jésus, qui a été fait un peu moindre que les anges à cause de la passion de la mort, couronné de gloire et d'honneur [la perfection de la nature humaine], en sorte que par la grâce de Dieu, il goûtât la mort pour chacun rendant ainsi possible le rétablissement humain". Nous voyons l'oeuvre du salut de l'homme ainsi commencée par Jéhovah, qui pourvut au prix d'une rançon appropriée pour notre rédemption ; il trouva un être dont la gloire, l'honneur et la perfection humaine absolue, étaient semblables à ceux du premier Adam. A cette fin et dans ce but, cet être avait quitté les gloires d'une nature supérieure et avait été fait inférieur aux anges, bien qu'antérieurement il possédât une nature supérieure à la leur. Nous le voyons, choisi, dans le dessein de "goûter la mort pour tous". Nous voyons qu'il prit la nature humaine "pour la passion de la mort" le châtiment même qui était appliqué à notre race. En constatant ces choses, nous pouvons nous réjouir que les miséricordieux desseins de notre Père céleste pour assurer notre rançon et notre rétablissement, et notre

pleine réconciliation avec lui, ont, été suffisamment établis et sur un plan de justice absolue, ce qui permit à Dieu d'être juste tout en justifiant ceux qui croient en Jésus. Le sacrifice que notre Seigneur Jésus donna ainsi pour le péché de l'homme ne fut pas un sacrifice spirituel, lequel n'aurait pas été un sacrifice approprié, acceptable, parce qu'il n'aurait pas été "un prix correspondant", c'est-à-dire en tous points le prix exact de la rançon d'Adam.

Signification de 'Rançon' et de 'Racheter'

Ceci nous amène à examiner le terme rançon qui, dans le Nouveau Testament, a un sens très restreint et bien défini. Il ne s'y trouve que deux fois : une première fois dans la description faite par notre Seigneur de l'oeuvre qu'il accomplissait, et une seconde fois dans la description faite par l'Apôtre de cette oeuvre achevée - notre texte. L'expression grecque employée par notre Seigneur est lutron-anti, ce qui signifie "un prix en compensation, ou un prix correspondant". Ainsi, notre Seigneur déclara : "Le Fils de l'Homme est venu pour... donner sa vie en rançon [lutron-anti - un prix qui correspond à] pour plusieurs" (Marc 10 : 45). L'Apôtre Paul emploie les mêmes mots mais les dispose différemment, antilutron, qui signifient " un prix correspondant", disant : "L'Homme Christ-Jésus qui s'est donné lui-même en rançon [anti-lutron - prix correspondant] pour tous, témoignage en son propre temps". 1 Tim. 2 : 6.

Il est impossible d'ergoter ou de chicaner sur le sens de ces textes. Ce n'est qu'en altérant, en faussant la Parole de Dieu, que l'on peut être aveugle au point de ne pas voir la force et le sens réel du témoignage du Seigneur quant à l'oeuvre qui a été accomplie par notre grand Médiateur. Plus nous concentrons nos pensées sur la rançon ou " prix correspondant", plus cette notion nous apparaît puissante et plus elle projette de lumière sur l'oeuvre entière de la Réconciliation. La pensée, la seule pensée qu'elle renferme, est que, de même qu'Adam, par la désobéissance perdit son existence, son âme tous ses droits à la vie et à la terre, ainsi Christ Jésus, notre Seigneur, par sa mort comme prix correspondant paya la valeur complète et exacte de l'âme, ou de l'existence d'Adam le père et, de ce fait, l'existence de toute sa postérité, de toute âme humaine, tous participant à la chute et à la perte d'Adam (Rom. 5 : 12).

Cette même pensée est abondamment exprimée dans beaucoup d'autres passages des Écritures qui parlent, de l'oeuvre de notre Seigneur comme celle d'un rachat, d'un achat, etc. Nous avons dirigé spécialement l'attention sur le mot "rançon", anti-lutron parce qu'il exprime cette pensée sous la forme la plus pure et la plus claire. Les mots "racheter", "rédempteur" et "rédemption", renferment bien l'idée du paiement d'un prix, mais également celle d'une mise en liberté, d'une libération de ceux pour qui le prix fut payé. C'est pourquoi ces mots, tant en français que dans l'original, sont parfois employés pour désigner le sacrifice, ou le don du prix de la rédemption, et d'autres fois, ils se rapportent à la mise en liberté des rachetés, à leur délivrance. Les nombreux ennemis de la doctrine de la rançon, dont le chef est Satan, essaient parfois, avec une grande ruse, de détourner l'attention du prix donné pour libérer l'homme de la malédiction de la mort ; ils montrent tels des textes des Écritures dans lesquels les mots "racheter" et "rédemption" sont appliqués simplement touchant la

délivrance complète de l'humanité des liens de la mort. En attirant l'attention sur la délivrance, et en "falsifiant la Parole de Dieu", ils essayent d'obscurcir le fait que la délivrance future, que toutes les bénédictions actuelles et futures, accordées à l'humanité par la grâce divine, viennent du Fils et par le moyen du sacrifice de lui-même pour la rançon, qu'il donna en notre faveur et qui fut "accompli" au Calvaire. - Jean 19 : 30.

Les traducteurs de la version commune anglaise de la Bible ont, à leur insu, aidé ces adversaires de la rançon en se servant du terme "racheter" pour traduire des termes grecs qui ont des significations considérablement différentes. Afin que le lecteur puisse avoir cette question clairement à l'esprit, nous citerons ici tous les divers termes grecs rendus par "racheter" "racheté" et "rédemption ", et après chacun, nous donnerons la définition fournie par l'érudit lexicographe, le Prof. Young, dans son Analytical Concordance :

Le terme "racheter» est parfois employé pour traduire le terme grec agorazo. Le Prof. Young le définit ainsi : " acquérir sur le forum", ou plus littéralement encore, il signifierait : acheter sur le marché public, car la racine du mot, agora, signifie place du marché et est ainsi employé maintes fois dans les Écritures : Matth. 20 : 3 ; Marc 12 : 38 ; Luc 7 : 32 ; Actes 16 : 19. Les exemples qui suivent sont tous ceux dans lesquels le terme agorazo est traduit par "racheté" dans le Nouveau Testament :

"Tu as été immolé et tu as acheté (L. et D. ; les autres : racheté - Trad.)(*) pour Dieu par ton sang". Apoc. 5 : 9.

"Et personne ne pouvait apprendre le cantique sinon les cent quarante-quatre milliers qui ont été achetés de la terre". - Apoc. 14 : 3.

"Ceux qui ont, été achetés d'entre les hommes, des prémices à Dieu et à l'Agneau". - Apoc. 14 : 4.

Dans chacun de ces cas, l'idée est celle d'un achat public, et tous les autres emplois de ce terme agorazo, dans tout le Nouveau Testament, soutiennent avec force ce sens nettement commercial. Il se trouve en tout trente et une fois dans le Nouveau Testament (en anglais -Trad.). Dans les trois exemples ci-dessus, il est traduit par racheté (*),(*) [A part Lausanne et Darby, les versions françaises, en général, rendent ce mot agorazo par "racheté" -Trad.] dans treize exemples par acheté et dans quinze cas par acheter. Nous attirons spécialement attention sur sa signification, en raison de la tendance à nier qu'il y eut un achat de notre race effectué par un prix donné pour obtenir la libération de l'homme de la "malédiction" ; cette tendance qui prédomine et grandit est très subversive de la vraie foi une fois transmise aux saints".

Un autre terme traduit par "racheter", "racheté" et "rédemption", est apparenté au terme ci-dessus et tiré de lui par l'adjonction d'un préfixe, ex, qui signifie hors de, c'est le mot exagorazo. Le Prof. Young en donne la définition suivante "acquérir sur le forum" ou, plus

littéralement encore acheter publiquement et prendre possession de. Les seuls emplois de ce terme dans le Nouveau Testament sont les suivants :

"Christ nous a rachetés de la malédiction de la Loi, étant devenu malédiction pour nous" (Gal. 3 : 13). L'Apôtre indique ici que les chrétiens qui, autrefois étaient juifs et avaient par conséquent été sous l'Alliance judaïque ou Alliance de la Loi, avaient non seulement été achetés de sa sentence, mais étaient en outre libérés de sa domination. Le mot agorazo signifie l'achat, et le préfixe ex signifie la libération procurée par cet achat, de sorte qu'ils n'étaient plus désormais sous la domination de la Loi.

"Dieu a envoyé son Fils, né de femme, sous la Loi, afin qu'Il rachetât ceux qui étaient sous la Loi, afin que nous reçussions l'adoption (filiation) (**)(**) Voir note Darby et dictionnaire grec du Nouveau Testament du Prof. Strong - Trad. (Gal. 4 : 4, 5). Cet exposé est semblable au précédent et signifie l'achat du peuple juif racheté ainsi de la domination de la Loi, et la libération des croyants du joug de cette loi, afin qu'ils puissent devenir des fils de Dieu. - Comparez avec Jean 1 : 12.

"Prenez donc garde à marcher soigneusement, non pas comme étant dépourvus de sagesse, mais comme étant sages, rachetant le temps parce que les jours sont mauvais"(Eph. 5 : 15, 16 ; Col. 4 : 5 ; voir note D. - Trad.) Cet emploi du mot exagorazo est identique au précédent ; les disciples du Seigneur se rendent compte qu'ils vivent au milieu du mal dont la tendance est d'absorber leur énergie, leur influence et leur temps par des choses coupables ou insensées, ou pour le moins sans profit, en comparaison des intérêts plus importants qui leur tiennent véritablement à coeur, comme enfants de Dieu. Nous devons donc acheter du temps et le prendre sur notre temps mal employé, en dérobant à ces influences défavorables une aussi grande proportion que possible de temps pour le consacrer à des intérêts supérieurs : notre nourriture spirituelle personnelle et notre croissance spirituelle, et l'assistance des autres dans les choses spirituelles. Un tel achat nous coûtera un peu de renoncement à nous-mêmes, de satisfaction de nos appétits et penchants naturels, et un peu également de la bonne opinion et de l’amitié des autres qui "trouveront étrange" que nous ne courions pas avec eux dans les mêmes excès qu'autrefois. - 1 Pi. 4 : 4.

Un autre terme grec est également rendu par "racheter" est lutroo. Le Prof. Young définit ainsi ce mot " relâcher par le moyen d'un prix", c'est-à-dire libérer par le paiement d'un prix. La base ou la racine de ce mot est lutron, qui, ainsi que nous l'avons dit plus haut avec anti, employé comme préfixe ou suffixe, signifie un prix correspondant.

Ce terme " lutroo" se trouve trois fois dans le Nouveau Testament, dans les textes suivants : "Nous espérions qu'il était celui qui doit délivrer (*) Israël" - D. (*) Version anglaise : " redeemed" : …racheté. - Lausanne. : "racheté" (une note renvoie à Chap. 1 : 68 Trad.). (Luc 24 : 21). Les Apôtres étaient déçus à la mort de notre Seigneur, et firent voir cette déception en disant qu'ils avaient espéré que le Seigneur aurait libéré Israël du joug des Romains, par le paiement d'un prix. Ils n'avaient pas encore reçu le saint Esprit, et ne comprenaient pas la longueur, la largeur, la hauteur et la profondeur du plan divin, par lequel, non seulement

Israël, mais le monde entier, étaient rachetés, non seulement du joug des Romains, mais de celui de Satan et de la grande prison de la mort par le prix de la rançon donné par notre Seigneur et consommé dans sa mort.

"Notre Sauveur, Jésus-Christ qui s'est donné lui-même pour nous, afin qu'il nous rachetât de toute iniquité" (Tite 2 : 14). Le prix que notre Seigneur donna au profit de toute l'humanité n'a pas seulement pour objet de procurer aux hommes un réveil de la tombe, au propre temps de Dieu, pendant le Millénium, et une occasion, à ce moment-là, de venir en harmonie avec Dieu selon les termes de la Nouvelle Alliance, mais, en outre, il permet à ceux qui écoutent la bonne nouvelle maintenant, d'être délivrés actuellement déjà de l'esclavage de l'iniquité - afin que nous ne soyons plus désormais des serviteurs du péché, mais devenions les serviteurs de celui qui mourut pour nous, qui nous acheta par son propre sang précieux.

"Sachant que vous avez été rachetés de votre vaine conduite, qui vous avait été enseignée par vos pères, non par des choses corruptibles, de l'argent ou de l'or, mais par le sang précieux de Christ, comme d'un agneau sans défaut et sans tache" (1 Pi. 1 : 18 19) Ce texte renferme la même pensée que le précédent. Il se rapporte moins à notre délivrance finale de la mort par la résurrection, qu'à notre libération actuelle d'une mauvaise conduite, d'une conversation futile, de propos insensés et de l'iniquité en général. Cette liberté fut achetée pour nous par le sang de Christ, aussi bien que la liberté plus grandiose de la résurrection qui est encore future. Sans le paiement du prix de la rançon, sans la satisfaction des exigences de la Justice, Dieu n'aurait pu nous accepter comme ses fils, ni nous traiter, de ce fait, comme des fils, ni nous sceller comme ses fils par l'esprit de filiation qui nous introduisit dans sa famille. Nous n'aurions pas pu non plus bénéficier des différents instruments et agents actifs de sa grâce qui, maintenant, sont accessibles aux croyants et qui sont pour nous la puissance de Dieu à salut. Cette puissance divine brise dans nos coeurs la puissance du péché, et établit à sa place la disposition ou l'esprit du Seigneur, comme pouvoir régnant.

Un autre terme grec, lutrosis, est rendu par "rédemption" . Le Prof. Young le définit comme "une libération" - littéralement rendre libre, délivrance. Ce terme ne renferme pas l'idée qu'un prix est payé, et c'est pourquoi il n'aurait pas dû être traduit par rédemption dans la Bible anglaise, mais plutôt par "délivrance" (nos versions françaises rendent délivrance - Trad.). Ce terme se rencontre deux fois dans le Nouveau Testament :

"Celle-ci (Anne) venant en ce même moment, louait le Seigneur, et parlait de lui [l'enfant Jésus] à tous ceux qui, à Jérusalem, attendaient la délivrance" (Luc 2 : 38). Anne parlait à ceux qui, à Jérusalem, attendaient la délivrance, l'affranchissement du joug romain, mais ne comprenaient pas nécessairement que la plus grande délivrance devait venir par le paiement du prix d'une rançon.

"Christ étant venu, souverain sacrificateur... non avec le sang de boucs et de veaux, mais avec son propre sang, est entré une fois pour toutes dans les lieux saints, ayant obtenu une rédemption délivrance éternelle" (Héb. 9 : 11, 12).

L'Apôtre n'indique pas ici comment notre Seigneur obtint la rédemption éternelle de la délivrance, et ne fait donc aucune allusion au prix payé ; il parle simplement de la délivrance actuelle et future du peuple de Dieu et non de la méthode par laquelle cette délivrance fut assurée, avant l'entrée de notre Seigneur dans le lieu saint (le sacrifice de lui-même pour prix de la rançon de l'homme).

Un autre terme grec traduit par "racheté" dans le Nouveau Testament est poieolutrosin. Le Prof. Young le définit ainsi : "relâcher", c'est-à-dire mettre en liberté, libérer. On ne le trouve qu'une seule fois :

"Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël, car il a visité et sauvé son peuple [litt. : a opéré la rédemption pour son peuple - V. note D.]" (Luc 1 : 68). Le verset précédent montre que cette expression était une prophétie, car elle parle ici de choses inachevées comme si elles l'avaient été ; le premier pas vers la délivrance d'Israël avait été fait, et l'on en parle avec joie comme si la chose entière était déjà accomplie. Ce mot ne renferme pas l'idée de la manière dont sera assurée la délivrance ; d'autres passages de l'Écriture nous montrent, par contre, qu'elle est assurée par le paiement d'un prix correspondant, d'une rançon, et qu'elle doit venir par l'établissement du Royaume de Dieu. Ce mot n'aurait pas dû être traduit par " racheté" (dans le texte anglais - Trad.) mais plutôt par délivré (voir note Darby - Trad-) ce qui aurait, évité toute confusion de pensée chez le lecteur (anglais - Trad.).

Un autre terme grec, apolutrosis, a été improprement traduit par "rédemption". Il ne contient aucunement l'idée d'un prix d'achat, mais signifie simplement délivrance, mise en liberté. Le Prof. Young le définit ainsi comme étant un "élargissement", une "relaxation". Le mot se rencontre dix fois, et n'est (dans l'anglais) convenablement traduit par "délivrance" qu'une seule fois. Prenons-en note :

(1) "Regardez en haut et levez vos têtes, parce que votre rédemption [délivrance] approche" (Luc 21 : 28). Il n'y a ici aucune allusion à la rançon ou aux conditions précédant la délivrance de l'Eglise mais simplement à la délivrance elle-même.

(2) "Étant justifiés gratuitement par sa grâce, par la rédemption [délivrance] qui est dans le Christ Jésus (Rom. 3 : 24). Dans ce texte l'Apôtre ne fait pas allusion à la rançon, mais simplement à la délivrance, considérée comme telle, dont les enfants de Dieu bénéficient maintenant, et bientôt effectivement par la résurrection, il traite de la question au point de vue divin : les croyants sont justifiés gratuitement, sans conditions, en dehors de toute oeuvre méritoire de leur part. Ceci est accompli par la délivrance que Dieu a accordée en Christ Jésus, notre Seigneur. Dans le verset suivant, l'apôtre poursuit en montrant comment cette délivrance fut effectuée, disant : "Que Dieu a présenté pour propitiation [littéralement : propitiatoire, canal de miséricorde par la foi en son sang [le sacrifice, le prix de rançon, donné pour les péchés du monde entier]".

(3) "Mais nous-mêmes aussi [l'Église fidèle] ... soupirons en nous-mêmes, attendant la

filiation, la délivrance de notre corps [l'Église, le Corps de Christ qui doit être glorifié avec la tête, au propre temps] - (Rom. 8 : 23 voir note D. - Trad.). Rien dans cette déclaration ne fait la moindre allusion à la rédemption accomplie au Calvaire, au prix d'achat ; elle se rapporte purement et simplement à la délivrance de l'Église, laquelle doit être une partie du résultat ou de la rédemption achevée au Calvaire - la rançon.

(4) "Christ Jésus qui nous a été fait sagesse de la part de Dieu, et justice, et sainteté (sanctification), et rédemption [délivrance]", (1 Cor. 1 : 30). Rien, ici, ne se rapporte au prix de la rédemption payé au Calvaire. L'apôtre parle, non de ce que le Seigneur fit pour nous, mais de ce qu'il fera encore pour nous. Il est notre sagesse, en ce que nous devons laisser de côté notre volonté personnelle et accepter sa volonté, et en ce que nous avons ainsi un esprit de sobre bon sens et "marchons dans la sagesse". Il est notre justice, en ce que, étant notre représentant, il se donna lui-même en rançon pour tous et, maintenant, dans sa justice, il représente tous ceux qui viennent au Père par lui. Il est notre sanctification en ce que, grâce à ses mérites, nous sommes acceptés par le Père comme des sacrifices vivants comptés parfaits, bien qu'en réalité, ce soit la puissance de Christ en nous qui nous rende capables de nous offrir nous-mêmes, en sacrifice vivant, de marcher sur ses traces et d'accomplir les conditions de notre alliance. Il est notre délivrance (mal rendu par " rédemption") en ce fait que, celui qui, par la grâce de Dieu, nous racheta avec son précieux sang vit, et que sa vie est la garantie que nous vivrons aussi qu'au temps convenable., il délivrera de l’esclavage, de la corruption. de la mort, Son Église qu'il a rachetée par son sang précieux. L'Apôtre fait allusion ici à la délivrance et non à l'achat. C'est néanmoins parce qu'il a fait l'achat, qu'il a le droit d'être pour tous, sagesse, justice, sanctification, délivrance.

(5) "Il nous a rendus agréables dans le bien-aimé en ce que nous avons la rédemption [délivrance] par son sang, la rémission des fautes selon les richesses de sa grâce" (Eph. 1 : 7). L'apôtre ne fait pas allusion, ici, à la rédemption achevée au Calvaire. Au contraire, il parle de notre acceptation par le Père. et déclare que cette acceptation par Jéhovah est basée sur quelque chose qu'il fit pour nous dans le Bien-aimé, notre Seigneur Jésus par le sang (le sacrifice, la rançon) duquel nous avons la délivrance. La construction de la phrase montre que l'Apôtre parlait de notre délivrance de la condamnation du péché, la mort, car explique-t-il, cette délivrance consiste dans "la rémission des péchés". Le sens de ce passage est donc celui-ci : Le Père céleste qui avait déjà, dans son esprit, prédestiné l'adoption d'un "petit troupeau» pour être des fils sur le plan de la nature divine, et cohéritiers avec Son Fils, premier engendré et Bien-aimé, notre Seigneur, fit tout ce qu'il était nécessaire de faire, en matière de grâce, à l'accomplissement de ce dessein, le sien envers nous. Il nous rendît agréables dans le Bien-aimé, car en lui, par son sang, par son sacrifice, nous avons la délivrance de la malédiction et de la colère divines, c'est-à-dire le pardon de nos péchés desquels nous sommes rendus libres ou justifiés.

(6) "Les arrhes de notre héritage pour la rédemption [délivrance] de la possession acquise", (Eph. 1 : 14). La possession que Christ acheta par le sacrifice pour les péchés, en se substituant à l'homme, comprend l'humanité en général ou, du moins, tous ceux qui accepteront la faveur aux conditions de l'Évangile elle comprend également l'Église, l'Épouse. C'est dans le Royaume millénaire que viendra le temps de la délivrance, et c'est

l'Église qui doit être délivrée en premier lieu, "dès l'aube du matin". Mais la terre faisait partie de la possession originelle de l'homme et fut achetée par le même sacrifice une fois pour toutes ; c'est pourquoi elle doit être aussi délivrée de sa part de la malédiction et deviendra comme le Jardin de l'Éternel, le Paradis. L'achat est accompli, mais la délivrance attend le "propre temps", de Dieu.

(7) "En qui nous avons la rédemption délivrance par son sang, la rémission des péchés" (Col. 1 : 14). Cet exposé est semblable au précédent. Nous, croyants, avons déjà la délivrance, c'est-à-dire la rémission de nos péchés, et par suite, l'harmonie avec le Père. Le mot " rédemption" ici ne s'applique pas au sacrifice pour les péchés, mais à son effet sur nous, nous libérant de nos péchés. Cependant l'Apôtre n'ignore pas le sacrifice, mais il déclare que notre délivrance de l'esclavage et de la domination du péché, provient de l'efficacité du sang de notre Seigneur, de sa mort, de son sacrifice pour les péchés, de la rançon payée.

(8) "N'attristez pas le saint Esprit de Dieu, par lequel vous avez été scellés pour le jour de la rédemption délivrance" (Eph. 4 : 30). Il n'y a ici aucune allusion faite au sacrifice de la rançon accompli au Calvaire. Toutefois, ce n'est qu'après que le sacrifice fut accompli et ses mérites présentés dans le Très-Saint et acceptés par le Père que le saint Esprit vint sur chacun d'eux pour les sceller comme fils de Dieu. Mais maintenant, ceux qui ont été scellés doivent maintenir ce sceau de filiation, cet engendrement à la nature divine, et ne pas le perdre. Être scellé de l'Esprit, c’est avoir reçu les prémices de l’Esprit et c'est tout ce qui est accordé pendant cette vie présente, car pour obtenir la pleine mesure de la bénédiction de la nature divine, nous devons attendre jusqu'au temps marqué par le Père, "le jour de la délivrance", le Jour millénaire, jour dans lequel la Bible déclare de l'Église, l'Épouse de Christ que "Dieu la secourra au lever du matin" (Ps, 46 : 5). Quiconque perd le saint Esprit et son sceau n'aura ni part ni lot dans la première résurrection, au matin du "jour de la délivrance [complète]" du pouvoir du péché et de la mort.

(9) "Et c'est pourquoi il est le médiateur d'une ("de la" - voir note D.) Nouvelle Alliance, en sorte que la mort étant intervenue pour la rançon [délivrance] des transgressions qui étaient sous la première antérieure alliance, ceux qui sont appelés reçoivent la promesse de l'héritage éternel" (Héb. 9 : 15 - v. note D.). Une fois de plus, une traduction défectueuse cache en partie le sens du texte ; mais si, par contre, l'on discerne ici la pensée de délivrance, tout devient clair. Pour Israël, la mort de notre Seigneur avait une portée plus grande pour les Juifs que pour les Gentils. Elle ne signifiait pas seulement la rédemption de la transgression adamique et de sa condamnation à mort, mais elle signifiait en outre pour les Juifs la délivrance de la "malédiction" ou condamnation de l'Alliance de la Loi qui demeurait sur cette nation parce qu'elle était incapable de se soumettre à ses exigences. Les Israélites subissaient la "malédiction" qui vint sur Adam, au même titre que le reste de l'humanité ; mais de plus, ils étaient sous la "malédiction" de leur Alliance de la Loi instituée par Moïse, son Médiateur, au Sinaï. C'est à cette double "malédiction" sur ce peuple que se rapportent les paroles du cantique qui dit :

"Maudits de Dieu (par sa Loi) par rébellion,

"La grâce fit rédemption (une fois pour toutes)".

(10) "D'autres furent torturés, n'acceptant pas la délivrance (Héb. 11 : 35). Cet exemple est le seul dans lequel les traducteurs de la Bible anglaise ont convenablement traduit ce terme : ils essayèrent probablement de le rendre par "rédemption" et trouvèrent qu'il aurait plutôt été étrange de dire : "n'acceptant pas la rédemption", et alors, ils traduisirent correctement par "délivrance" .

Dans l'Ancien Testament, les termes "racheter", "racheté", "rédempteur", et "rédemption", sont, en général, de bonnes traductions des mots hébreux originaux ; par ex. Gâ'al signifie libérer par vengeance ou par remboursement (Young),

"Je sais que mon Rédempteur est vivant". - Job 19 : 25.

"Et ils se souvenaient... Dieu très-haut, leur Rédempteur". - Ps. 78 : 35.

"Qui rachète ta vie de la fosse" - Ps. 103 : 4.

"Un de ses frères le rachètera ; ou son oncle, ou le fils de son oncle le rachètera ou si sa main y peut atteindre, il se rachètera lui-même". - Lév. 25 : 48, 49.

"Vous vous êtes vendus pour rien, et vous serez rachetés sans argent". - Es. 52 : 3 comparez avec 1 Pi. 1 : 18.

"Et le Rédempteur viendra à Sion". - Esaïe 59 : 20.

Notre but, en citant les cas dans lesquels le terme rédemption parait dans nos Nouveaux Testaments français, est de prévenir contre les méthodes trompeuses de certains écrivains et professeurs usant de sophismes. Niant la rançon, niant que le monde ait été racheté par la mort de Jésus, ils sont portés à citer des passages où le mot racheter figure improprement à la place de délivrer, et ensuite ils déduisent, que délivrer est la seule acception du mot racheter, dans tous les cas. En raison de la négligence de nos traducteurs la seule méthode sûre et convenable à suivre chaque fois que la signification d'un mot a une grande portée, est de se reporter au terme original, et d'en vérifier le sens

Nous avons démontré qu'en maintes occasions, le saint Esprit agissant par les écrivains du Nouveau Testament, a parlé du rachat de notre race et du prix correspondant payé, dans les termes les plus forts, interprétables seulement dans le sens de transaction commerciale, ou de la substitution du prix d'achat pour la chose achetée. Nous avons montré aussi que dans d'autres cas où le mot employé signifie simplement délivrance, rien ne contredit la pensée

que cette délivrance sera assurée comme résultat d'une rançon[anti-lutron, prix correspondant], mais que généralement le contexte montre explicitement que c'est par ce moyen que la délivrance est obtenue.

Si, toutefois, les Écritures assurent d'une manière aussi positive que notre Rédempteur acheta le monde au prix de sa propre vie, de "son sang précieux", c'est simplement afin de donner au peuple de Dieu une "pleine assurance de foi" , de lui faire connaître que la rémission de la peine de mort ne viole pas la justice de Dieu, mais, au contraire, lui donne toute satisfaction par son amour. Cela nous assure également que la loi divine est immuable, qu'elle ne pouvait être violée, mais qu'au contraire, elle pourvut à la rédemption en donnant un grand prix. Cette assurance que l'amour et la justice de Dieu agissent en complet accord, nous donne confiance que les mêmes principes continueront de gouverner l'univers à toujours, nous convainc que la "colère", "la malédiction" sera levée pour tous ceux qui rentreront en accord avec Dieu par Jésus, le Médiateur, et que tous ceux qui ne profiteront pas de cette grâce seront engloutis dans la Seconde Mort, car "la colère de Dieu demeure sur eux". Actes 3 : 23 ; Jean 3 : 36 ; Apoc. 22 : 3.

Pourtant, en ce qui concerne les rachetés, il importe peu de savoir comment l'amour et la justice de Dieu disposèrent les choses en vue de notre pardon, car pour eux il est un don gratuit que l'on ne peut obtenir qu'en l'acceptant comme tel. Nous ne pouvons pas l'acheter, pas plus que nous ne pouvons donner à Dieu de compensation pour ce "don" . La question se pose donc : Si c'est un "don" qui nous est fait, pourquoi devrions-nous nous mettre en peine d'en rechercher les causes et, les raisons ? Pourquoi le Seigneur aurait-il pris soin de nous révéler le fait que ce don nous fut procuré à un prix, qu'il coûta la mort de Christ ? Pourquoi les Écritures nous montrent-elles d'une manière si précise que sa mort fut le prix exact, le prix correspondant qui était dû pour nos péchés ? Nous répondons que Dieu nous explique en détail ses actes en notre faveur, à seule fin que nous puissions mieux comprendre sa personnalité, ainsi que ses lois, leur coordination et leur fonctionnement. Il donne de telles explications afin que nous puissions comprendre qu'il n'abroge pas ou ne met pas de côté sa propre sentence contre le péché, qu'il ne déclare pas le péché tolérable, permis, excusable. Il désire que nous nous rendions compte que sa justice est absolue et qu'il ne saurait y avoir de conflit dans lequel son amour dominerait ou vaincrait ou abolirait la sentence de la justice ; que la seule manière dont sa juste condamnation du péché et des pécheurs pouvait être mise de côté était de satisfaire aux exigences de la justice par un prix correspondant, une "rançon". L'homme avait péché, l'homme avait été condamné à mort, l'homme était allé dans la mort. Il ne pouvait donc y avoir aucune espérance pour l'homme, excepté si l'amour et la miséricorde pouvaient pourvoir à un substitut pour Adam. Et un substitut, comme nous l'avons vu, devait nécessairement être de la même nature qu'Adam, de la nature humaine ; il fallait également que le substitut fût libre du péché, libre de la malédiction, libre de la colère ; il devait également être saint, sans souillure et séparé des pécheurs, approuvé de Dieu, comme l'était Adam avant sa transgression.

Nous avons vu que notre Seigneur Jésus fut fait chair (non pas chair de péché) mais saint, sans souillure et séparé des pécheurs(*)[Voir chapitre IV page 111], qu'ainsi, l'homme-Christ Jésus était un homme parfait, l'image exacte du premier homme, Adam ; de ce fait, nous

saisissons qu'il était tout prêt pour être notre Rédempteur, notre rançon. pour donner sa vie et tous ses droits humains pour le rachat, la rédemption d'Adam et de la race d'Adam qui, en lui, perdit la vie et tous ses droits humains. Nous avons vu que notre Seigneur, "l'homme Christ Jésus" consacra, sacrifia, abandonna en faveur de l'homme, tout ce qu'il avait. Ceci ressort clairement de son enseignement à ce sujet. Il se représenta dans l'homme qui, ayant trouvé un trésor caché dans un champ, s'en était allé et avait vendu tout ce qu'il avait, et avait acheté le champ (Matt. 13 : 44). Le champ représente l'humanité ainsi que la terre elle-même (Eph. 1 : 14). Dans cette humanité, notre Seigneur vit un trésor - prophétiquement il vit le résultat de l'oeuvre rédemptrice, la délivrance d'un grand nombre d'humains de l'esclavage de la corruption à la pleine liberté des enfants de Dieu (l'Église dans l'Age actuel et, dans l'Age à venir, ceux des humains qui seront dignes). C'est, en raison de ce trésor que le champ fut acheté. Parlant du résultat de la rançon et de l'oeuvre de rédemption, telle qu'elle sera finalement accomplie à la fin de l'Age millénaire, le Prophète dit en parlant de notre Seigneur : "Il verra le travail de son âme, et, sera satisfait" (Es. 53 : 11). Notre Seigneur fut pleinement satisfait de donner sa vie, et tout ce qu'il avait alors, pour racheter le monde.

Quelle Rançon fut payée pour Adam ?

Ce que notre Seigneur fit pour nous, ce prix qu'il donna en notre faveur, ce qu'il livra ou déposa dans la mort, devait correspondre exactement à ce que fut le châtiment de l'homme, puisque c'était un prix correspondant, "une rançon pour tous". Or, notre Seigneur n'alla pas au tourment éternel : nous avons donc ce témoignage indiscutable que le tourment éternel n'est pas du péché le salaire ordonné par le grand Juge, mais simplement une fausse croyance que le grand Adversaire et ceux qu'il a mystifiés ont imposée à l'humanité. Aussi certainement que ce que notre Seigneur souffrit en lieu et place de l'homme, comme substitut de ce dernier, fut la condamnation entière que les hommes, autrement, auraient été obligés de souffrir, aussi certainement ceci est la preuve positive que Dieu ne pensa jamais au tourment éternel, ne l'infligea pas comme châtiment aux humains et ne les en menaça pas. Ceux qui connaissent le témoignage de la Parole de Dieu, savent qu'elle déclare que "Christ mourut pour nos péchés" , qu' "il mourut, le juste pour les injustes, pour nous amener à Dieu" ; qu' "il est la "propitiation" (*)Deux mots grecs sont traduits par "propitiation". Hilasmos est traduit exactement par "propitiation" dans deux textes (1 Jean 2 : 2 ; 4 : 10), mais hilasterion est traduit à tort par "propitiation" en Rom. 3 :25, alors qu'il signifie propitiatoire, c'est à dire lieu de satisfaction ou de propitiation[bien traduit en Darby - Trad.]. Le "propitiatoire" ou couvercle de l'Arche de l'Alliance était le lieu où s'accomplissait la satisfaction - le propitiatoire ou hilasterion ; mais le sacrificateur, en aspergeant le sang de réconciliation, le sang de réconciliation, le sang de l'offrande pour le péché sur le hilasterion accomplissait hilasmos, c'est à dire la satisfaction ou la propitiation pour les péché du peuple.[hilasmos : satisfaction] pour nos péchés [les péchés de l'Église, et non seulement pour les nôtres, mais pour ceux du monde entier", que "l'Éternel a fait retomber sur lui l'iniquité de nous tous et que par ses meurtrissures [les choses qu'il a souffertes à notre place, le renoncement à lui-même jusqu'à la mort], nous sommes guéris". Quelle harmonie et quelle logique on remarque dans cet exposé scriptural des choses et combien totalement illogiques sont les tromperies de Satan contraires aux Écritures et que nous a transmises la tradition, et qui sont devenues populaires ! 1 Cor. 15 : 3 ; 1 Pi. 3 : 18 ; 1 Jean 2 : 2 ; Es. 53 :

5, 6.

" Le salaire du péché, c'est la mort". "L'âme qui péchera, celle-là mourra", disent les Écritures (Rom. 6 : 23 ; Ezéch. 18 : 4). Elles nous montrent ensuite comment ce salaire fut payé complètement en déclarant : " Christ mourut pour nos péchés, selon les Écritures" et ressuscita pour notre justification (1 Cor. 15 : 3 : Rom. 4 : 25). Sa mort fut le prix de la rançon, mais le paiement (*)(*) le fait de pourvoir au prix de la rançon (Voir PRÉFACE DE L'AUTEUR : page VIII - Trad.). du prix de la rançon ne donna pas la justification. Notre Seigneur devait tout d'abord présenter ce prix de la rançon au Père en notre faveur ; c'est ce qu'il fit lorsqu' "il monta au ciel" afin d'y apparaître pour nous en présence de Dieu. C'est à ce moment-là qu'il rendit utilisables pour nous les mérites de son sacrifice de la rançon. La justification vint ensuite, provenant : (1) du sacrifice de la rançon, et (2) de son application à tous ceux qui croiront en lui et lui obéiront. Ainsi la résurrection et l'ascension de notre cher Rédempteur furent des actes accessoires pour rendre, efficace son sacrifice achevé dans la mort.

" Sans effusion de sang, il n'y a pas de rémission", (Héb. 9 : 22). Pendant toute la dispensation de la Loi, Dieu mit en évidence ce détail de son arrangement, en exigeant le sang des taureaux et, des boucs : non pas que ce sang-là pût jamais enlever les péchés, mais afin qu'au temps convenable on pût reconnaître en eux des types ou des illustrations des meilleurs sacrifices par lesquels les péchés sont effacés et annulés. L'expression "effusion de sang" signifie la mort simple, la vie répandue ; toutefois, elle indique une mort en sacrifice et non ce qui est parfois appelé une mort naturelle (quoique, à vrai dire, aucune mort ne soit naturelle). Par nature, l'homme devait vivre : la mort est la violation de la loi de l'existence humaine, elle résulte de la transgression, et, de la "malédiction" ou condamnation qui l'accompagna.

En ce qui concerne la justice seule, les Juifs auraient pu mettre notre Seigneur à mort de toute autre manière, et les exigences de la Justice auraient été également satisfaites. La chose nécessaire était l'abandon de son âme (être) innocente en compensation ou en échange d'une âme (être) coupable dont l'existence fut perdue par la transgression. Il n'était pas non plus nécessaire, en ce qui concerne la rançon seule que la personne de notre Seigneur fût meurtrie et que son sang fût littéralement versé ou répandu sur le sol. Le salaire du péché était la mort, la cessation de l'existence, et c'est pourquoi lorsque ce fait fut accompli, la condamnation fut satisfaite. Ce furent d'autres considérations qui exigèrent la crucifixion et le côté percé.

Le sang tombant sur la terre, au pied de l'autel du sacrifice, représentait le fait que non seulement l'humanité avait été rachetée, mais que la terre elle-même était comprise dans ce rachat, c'est pourquoi le sang fut aspergé sur elle. La honte et l'ignominie de la crucifixion publique, supplice des malfaiteurs, étaient nécessaires parce que notre Père céleste avait décidé que l'épreuve de l'obéissance de notre Seigneur Jésus serait portée au plus haut degré, non seulement il fut éprouvé pour voir S'il serait consentant de devenir un homme, mais en outre, s'il voudrait mourir comme prix de rançon de l'homme ou substitut, et de plus,

si oui ou non, il serait disposé à souffrir l'ignominie extrême, et prouver ainsi au dernier degré qu'il était digne de l'élévation souveraine que lui accorda son Père.

L'Apôtre présente la chose sous cet aspect, car après nous avoir raconté comment le Seigneur quitta la gloire céleste pour nous, et devint un homme, il ajouta : "Et étant trouvé en figure comme un homme (*),[Glaire et Vigouroux : "ayant pris figure d' homme" Trad.] il s'est abaissé lui-même, étant devenu obéissant jusqu'à la mort, même la mort de la croix. C'est pourquoi aussi Dieu l'a haut élevé et lui a donné un nom [titre, honneur, dignité] au-dessus de tout nom - le nom ou titre du Père excepté. - Phil. 2 : 8, 9 ; comparez 1 Cor. 15 : 27.

Chaque référence de la Bible à la justification par la foi, montrant que nous sommes justifiés par le sang de Christ, etc., est un témoignage corroboratif de ce qui précède, à savoir que "Dieu était en Christ, réconciliant le monde avec lui-même, ne leur imputant pas leurs fautes", mais les imputant à celui "qui mourut pour nous et ressuscita" (2 Cor. 5 : 19, 21 ; 1 Thess. 4 : 14 ; 5 : 10). La culpabilité du pécheur fut portée par le Rédempteur qui donna le prix correspondant total pour nos péchés, afin que tous ceux qui cherchent la Justice puissent, être acceptés comme justes, par les mérites de son sacrifice (Rom. 5 :17-19). Le fait que nous avions besoin d'être justifiés, ou faits justes, prouve que nous étions mauvais, injustes aux yeux de Dieu. Le fait que les hommes ne pouvaient se justifier eux-mêmes par des oeuvres fut démontré par les Israélites sous leur Alliance de la Loi, et prouve que cette méchanceté ou péché était dans la nature même des hommes ; ceci rendit donc nécessaire que nous fussions rachetés et justifiés par les mérites et le sacrifice d'un autre, d'un Rédempteur sans tache.

Justifié veut dire fait juste, mais nous ne sommes pas faits justes ou parfaits réellement ; nous sommes simplement considérés comme justes ou parfaits à cause de notre foi en la justice de Christ et en son sacrifice en notre faveur et parce que nous les acceptons, Partout dans les Écritures, il nous est montré que ce pouvoir de justification de la part de notre Rédempteur provient de son sacrifice en notre faveur. Nos propres oeuvres ne pouvaient nous justifier, ou nous rendre acceptables à Dieu. ainsi que nous le voyons en Gal. 2 : 16 ; Rom. 3 : 27, 28. La loi ne pouvait justifier ceux qui étaient sous elle, ainsi que le montre l'Apôtre en Gal. 5 : 4 Rom. 3 : 20. Seule, la foi dans l’oeuvre achevée de Christ [prouvée par la consécration complète à Dieu] justifie ; voir Gal. 2 : 17 ; 3 : 13, 14 ; Rom. 4 : 24, 25, etc.

Divers passages des Écritures parlent plus ou moins clairement de ce que nous avons été lavés, ou blanchis ou purifiés du péché. Tous ces textes viennent à l'appui de la doctrine de la rançon, parce qu'il est établi nettement dans les contextes, que le pouvoir purificateur est "le sang de Christ", les mérites du sacrifice de notre Seigneur. - Voir 1 Jean 1 : 7 ; Apoc. 1 : 5 ; 1 Cor. 6 : 11 ; 2 Pi. 2 : 22 ; Tite 3 : 5 , Héb. 9 : 14 ; 1 Pi. 1 : 19.

La justification est symboliquement représentée par une robe de justice, de fin lin, pur et blanc, dont le Seigneur couvre les défauts et les imperfections de tous ceux qu’il accepte par la foi en son sang précieux. Tous nos efforts pour réaliser la justice par nous-mêmes, sans les mérites de Christ, sont de même représentés symboliquement comme "le vêtement

souillé" de notre propre justice (Es. 64 : 6). Il est vrai que certains passages des Écritures font allusion à nos efforts vers la justice, par l'obéissance aux commandements de Dieu, comme étant un travail de purification qui progresse durant toute notre course chrétienne ; l'Apôtre l'exprime ainsi : "Ayant nos corps lavés d'une eau pure", et la purification de l'Église par "le lavage d'eau de la Parole" ; ces définitions sont très bien appropriées à la purification de nos coeurs, à la "purification des souillures de la chair", et on comprend très justement que ces passages s'appliquent à un travail quotidien et durant toute la vie. Cependant, toutes ces purifications de pensées, de paroles et d'actions, tous ces efforts pour amener notre corps mortel à se conformer toujours davantage à la volonté de Dieu en Christ, ont comme base notre acceptation préalable de Christ et notre justification par la foi en son sang. Il ressort des Écritures que dès le moment où nous acceptons (*) [où nous nous consacrons à Dieu.] Christ, toutes nos fautes, toutes nos imperfections sont cachées à la vue de l'Éternel par les mérites du sacrifice de la rançon, accordés par la grâce de Jéhovah, saisis et appropriés par la foi. Puisque seul ce qui est parfait peut être agréable à Dieu, et puisque nous, malgré tous nos efforts et nos lavages, serions toujours imparfaits, il est manifeste que nous sommes acceptés par le Père parce que nous sommes couverts par la robe de la justice de Christ, par sa perfection qui est portée à notre compte ou imputée. Ainsi, sommes-nous d'abord "acceptés dans le Bien-aimé" (Eph. 1 : 6), et ensuite nous manifestons journellement notre dévotion à la justice et notre désir de plaire au Seigneur par nos efforts pour parvenir à la sainteté.

Que de fois les Écritures font mention de notre Seigneur comme étant notre offrande pour le péché, "l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde" ! (Jean 1 : 29). Tous les sacrifices de la Loi, tous le sang répandu sur les autels juifs annonçaient ce grand sacrifice futur pour le péché, immolé en notre faveur ; car, ainsi que l'Apôtre nous en donne l'assurance, le sang des taureaux et des boucs n'aurait jamais pu enlever le péché - seul le sacrifice-antitype, "le précieux sang" pouvait faire cela. Au sujet du sacrifice pour les péchés, comme le présente le Nouveau Testament, voir Héb. 9 : 12 ; 10 : 10 ; Eph. 5 : 2 ; 1 Cor. 5 : 7 ; 1 Pi. 2 : 22-24 ; Cor. 5 : 21 - Diaglott.

Les Écritures exposent aussi très clairement que ce sacrifice fut pour nous, l'Église, et pour toute l'humanité :

"Par la grâce de Dieu, il goûta la mort pour tous", le juste pour les injustes, afin de nous amener à Dieu, afin d'ouvrir pour nous et pour toute l'humanité, une voie de retour ou de réconciliation pour rentrer en harmonie avec le Père céleste ; c'est ainsi qu'il ouvrit indirectement pour nous la voie qui ramène à la vie éternelle (la faveur, la bénédiction ou le don du Père) pour tous ceux qui sont, vraiment ses enfants. Sur ce point, voir les passages suivants : 1Thess.5 : 10 ; Rom .5 : 8 ; 1 Cor. 15 : 3 ; 2 Cor. 5 : 14,15 ; Jean 10 : 15 ; 11 : 50-52 ; 1 Pi. 2 : 24 ; 3 : 18.

Beaucoup de passages bibliques montrent sans aucune équivoque que ce fut la mort de l'homme Christ-Jésus, "son sang", qui procura notre libération du péché et de la mort ; on ne peut rejeter cette doctrine qu'en niant l'inspiration des Écritures ou en "tordant les Écritures,

ou "en frelatant la Parole de Dieu" Voir 1 Pi. 1 : 2 ; Actes 4 : 12 ; 20 : 28 ; Apoc. 5 : 9 ; 1 : 5 ; Rom. 5 : 9 ; Héb. 13 : 12.

'Vous avez été achetés à prix'. Par qui ? A qui ? Pourquoi ? Et dans quel but ?

"Vous avez été achetés à prix ; ne devenez pas esclaves des hommes." - 1 Cor. 7 : 23.

"Tu nous a achetés pour Dieu par ton sang" Apoc. 5 : 9.

"Il y aura parmi vous de faux docteurs qui introduiront furtivement des sectes de perdition, reniant aussi le Maître qui les a achetés". - 2 Pi. 2 : 1.

Les témoignages de l'Écriture, montrant que l'homme fut "acheté" sont sans aucune équivoque, et, comme nous l'avons déjà indiqué, le mot grec rendu est agorazo, qui signifie achat public. Les questions suivantes se posent tout naturellement : (1) Par qui l'homme fut-il acheté ? (2) A qui fut-il acheté ? (3) Pourquoi fut-il acheté ? Nous allons examiner ces questions dans leur ordre :

(1) Les Écritures, déjà citées, soutiennent clairement et sans équivoque non seulement que l'humanité fut achetée, mais que le Seigneur Jésus Christ lui-même fut acheteur ; de plus, ces passages et d'autres encore nous assurent très clairement que le prix d'achat fut le sang précieux de Christ, le sacrifice de sa propre vie, la mort de l'homme Christ Jésus qui se donna en rançon [antilutron, prix correspondant] pour tous. Nous estimons que cette question a été déjà irréfutablement prouvée et nous passerons à la suivante :

(2) A qui l'homme fut-il acheté ? Les adversaires de la vérité demandent en se moquant si oui ou non le Seigneur nous acheta au diable ; ils prétendent que le prix ne pouvait être payé à personne d'autre ; car d'après le faux raisonnement de ceux qui nient la rançon, Dieu ne pouvait être partie dans une telle transaction. Ces gens là prétendent que Dieu rechercha toujours la communion de l'homme, qu'il fit toujours tout ce qui était en son pouvoir pour réaliser la réconciliation de l'homme et sa délivrance du péché et de la mort. C'est pourquoi, raisonnent-ils, Dieu ne voudrait pas exiger un prix de rançon, avant d'avoir permis la libération de l'homme. Nous répondons que de telles conceptions sont tout à fait contraires à l'enseignement scriptural qui montre, il est vrai, que Dieu est amour et qu'il a de la compassion pour le pécheur : par contre, il fait voir également que Dieu est juste et que l'homme. ayant été condamné avec justice, ne peut être libéré de cette condamnation avec justice sans qu'une rançon soit payée pour lui.

Les Écritures déclarent que Satan fut la cause de la condamnation infligée à l'homme, la mort, disant : "Puis donc que les enfants ont eu part au sang et à la chair [la nature humaine], lui aussi semblablement y a participé, afin que, par la mort, il rendit impuissant celui qui avait

le pouvoir de la mort, c'est-à-dire le "diable" ; et ailleurs, elles parlent de Satan comme étant le "prince de ce monde" néanmoins, elles n'indiquent nulle part qu'il ait un titre pour régner avec autorité dans le monde (Héb 2 : 14 ; Jean 14 : 30). Au contraire, les Écritures déclarent que Satan est l'usurpateur qui, profitant de la condition déchue de l'homme a aveuglé son esprit à l'égard de Dieu, et en le trompant, l'a rendu esclave en se servant de son ignorance, de ses superstitions et de ses propres faiblesses. Il est en somme la personnification du péché et c'est cela qui constitue son pouvoir de mort. Si Satan n'avait pu se servir du péché, il n'aurait pu exercer aucune domination sur l'humanité. Ce fut à cause du péché volontaire que l'homme fut privé de la faveur divine ; mais ce fut par la suite, lorsque l'homme ne désira plus se faire de Dieu l'objet de ses pensées, que Dieu le livra à un esprit réprouvé, etc. (Rom. 1 : 28). L'autorité suprême à, laquelle Satan puisse prétendre à l'égard des humains ne serait donc que le pouvoir d'un usurpateur qui abuse de la faiblesse de ses esclaves.

Au surplus, depuis que la condamnation fut prononcée par Dieu : "Tu mourras certainement", il a été permis à Satan et à tout autre agent du mal, de coopérer dans accomplissement de ce décret divin. Ainsi, Dieu fait-il concourir parfois la colère de l'homme, parfois celle d'êtres-esprits mauvais pour accomplir ses plans merveilleux, et pour le louer involontairement (Ps. 76 : 10). Dieu n'a cependant jamais reconnu Satan comme le possesseur de la race humaine. La race était la création de Dieu et elle lui devait tout, mais n'ayant pas reconnu son Créateur et lui ayant désobéi, elle fut frappée par la condamnation, par la malédiction de la loi divine, elle fut jugée indigne de la vie, et elle demeure sous cette condamnation.

Ce fut la Justice divine qui frappa nos premiers parents de la malédiction de la mort, et c'est sous la sentence de la justice divine que la race reste encore dans la condition de mort. Il ne peut pas non plus y avoir une espérance de vie pour quiconque, sauf pour la rédemption qui est en Christ Jésus. Puisque la Justice divine était le Juge dont la sentence enleva la vie à l'homme, c'est donc à la Justice divine que le prix de la rançon devait être nécessairement payé, afin d'obtenir la libération du coupable Adam, et de sa race condamnée en lui.

C'est volontairement que Satan exerce son pouvoir mais il ne pourrait le faire si la chose ne lui était pas permise par le Grand Juge suprême Jéhovah ; par contre. Jéhovah n'aurait pas permis que la grande calamité de la mort fût infligée sur l'humanité par le moyen de Satan ou de toute autre manière, si cella n'avait été un juste châtiment pour le péché, pour la transgression de la loi de Jéhovah. Le pouvoir de Satan, comme celui d'un bourreau est "un pouvoir de mort" qui lui est délégué. Le bourreau est simplement le serviteur de la loi ; il exécute ses sentences ; quant à Satan, comme serviteur de la loi déposée par le Juge suprême de toute la création, il est autorisé et employé pour un temps, comme l'exécuteur de la sentence prononcée : " Le salaire du péché, c'est la mort", "mourant, tu mourras".

Si la rançon ou l'amende d'un prisonnier devait être payée, le paiement n'en serait pas fait au geôlier ou au bourreau, mais au Tribunal dont le jugement exigea la rançon ou l'amende. De même, la rançon pour le péché ne pouvait être payée à Satan (bien que dans une certaine mesure il serve comme exécuteur de la peine), mais elle devait être payée à l'autorité qui

condamna le péché, qui prononça la peine et ordonna l'exécution du coupable.

Ainsi, la raison nous répondrait-elle que le prix de la rançon pour le péché de l'homme devrait être payé à "Dieu, le Juge de tous". Nous nous demandons maintenant : Que disent les Écritures au sujet du sacrifice de Christ, de l'offrande qu'il fit ? Disent-elles qu'elle fut faite à Satan ou à Jéhovah Dieu ? Nous répondons que dans tous les types de la dispensation juive qui préfiguraient ce meilleur sacrifice, qui ôte le péché du monde, les offrandes étaient présentées à Dieu, par les mains du sacrificateur qui typifiait notre Seigneur Jésus - Voir Lév. 4 : 3, 4, 24, 27, 31, 34, 35 ; 5 : 11, 12 ; 9 : 2, 6, 7 ; Ex. 30 : 10 ; 2 Chron. 29 : 7-11, 20-24.

Ces textes répondent catégoriquement à notre question, et nous n'avons pas besoin d'autres témoignages sur ce sujet. Si, cependant, nous désirons un autre témoignage direct, nous le trouvons dans les paroles de l'Apôtre : "Si le sang des boucs et des taureaux... sanctifie pour la pureté de la chair, combien plus le sang de Christ qui, par l'esprit éternel, s'est offert lui -même à Dieu sans tache, … Et c'est pourquoi, il est médiateur de la (v. note D.) Nouvelle Alliance". - Héb. 9 :13-15 ; 26 ; 7 : 27 ; 10 : 4-10,12,20 ; Eph. 5 : 2 ; Tite 2 : 14 ; Gal. 1 : 4 ; 2 : 20 ; 1 Jean 3 : 16 ; Jean 1 : 29 ; 1 Pi. 1 :19 ; 1 Cor. 10 : 20 ; Rom. 12 : 1.

Nous avons ainsi démontré que, selon les Écritures, il est bien vrai que Dieu demanda et accepta la mort de Christ comme le sacrifice de rançon pour l'homme.

(3) Pourquoi l'homme fut-il racheté ?

Dans l'homme, créature déchue et imparfaite, les qualités divines de justice, de sagesse, d'amour et de puissance sont très imparfaites c'est pourquoi les uns ont plus de difficultés que d'autres à saisir le caractère raisonnable ; de la méthode divine qui exige une rançon et l'accepte. Ceux qui ne peuvent comprendre cela par le raisonnement, peuvent très bien reconnaître et accepter le témoignage de la Parole de Dieu ; ils devraient agir ainsi, même s'ils ne comprennent pas le pourquoi et le comment de l'affaire. Telle est la ligne de conduite appropriée et sûre. Néanmoins, nous offrons quelques suggestions qui peuvent aider certains à, saisir le sujet. Comme nous sommes des créatures déchues imparfaites, ces diverses qualités de sagesse, d'amour, de justice, de puissance, sont en nous continuellement plus ou moins en conflit mutuel ; mais il n'en est pas de même de notre Père Céleste ; en lui, chacune de ces qualités est parfaite, et en parfait accord avec les autres. Aucun conflit n'existe. La sagesse divine entra la première en activité, prit une vue d'ensemble et traça le meilleur plan pour le salut de l'homme, avec le plein consentement de la justice, de la puissance et de l'amour. Sous la direction de la Sagesse, l'homme fut placé de suite sous une loi, dont la violation entraînait une condamnation à mort, accompagnée du cortège des malheurs qui vont avec la mort. La sagesse connut d'avance la chute de l'homme provenant de son inexpérience, mais elle jugea bon, néanmoins, en vue des leçons profitables, etc., de tracer ainsi le programme de la providence et de la ligne de conduite de Dieu telles, qu'elles nous sont révélées dans les Écritures.

Dès que l'homme eut violé la loi divine, la Justice intervint, le déclara rebelle, le frappa de la sentence de mort, le chassa d'Eden, de la source de subsistance antérieurement disposée pour lui et le livra à Satan, pour qu'il affrontât des circonstances défavorables et afin que pût être infligée la pleine condamnation de la loi violée, "Mourant, tu mourras". Tandis que cet élément du caractère divin (la Justice agissait avec l'homme, l'élément Amour n'était pas indifférent, mais il était impuissant pour deux raisons : Premièrement, il ne pouvait s'opposer à la justice, ni empêcher l'exécution de la sentence, ni délivrer l'homme du pouvoir de la Justice, parce qu'elle est le fondement même du gouvernement divin ; secondement, l'Amour ne pouvait intervenir alors pour relever l'homme en payant le sacrifice de la rançon pour le péché, parce que cela aurait été en opposition au plan déjà tracé par la Sagesse infinie. Ainsi l'Amour et la Puissance de Dieu étaient-ils retenus pour le moment, incapables de secourir l'humanité ; ils étaient forcés d'approuver la Justice qui présidait à l'exécution de la condamnation, et la Sagesse qui a permis à cette exécution de se poursuivre au cours de six mille ans de gémissements, de tribulations - la Mort. D'accord avec ce plan, l'Amour n'intervint pas pour délivrer l'homme, sinon pour l'encourager et pour l'instruire par les promesses et les sacrifices-types qui préfiguraient la méthode par laquelle l'Amour accomplirait finalement la délivrance de l'homme au temps marqué par la Sagesse. Ainsi l'Amour attendait-il patiemment le moment propice où, sous la direction de la Sagesse, il pourrait agir et pourrait plus tard appeler à son aide la Puissance divine.

Ce moment de l'action pour l'attribut vint enfin ; ce fut lors de "la plénitude des temps" (Gal. 4 : 4), "au temps marqué", (Rom. 5 : 6) , comme l'expriment les Écritures, lorsque Dieu envoya son Fils comme "l'homme Christ-Jésus", "afin que, par la grâce, [faveur, bonté, miséricorde] de Dieu, il goûtât la mort pour tous" (1 Tim. 2 : 5 ; Héb. 2 : 9). C'est seulement alors que l'Amour divin fut manifesté à l'humanité, quoiqu'il eût toujours existé, ainsi que nous le lisons : "En ceci a été MANIFESTÉ l'Amour de Dieu", "en ce que, lorsque nous étions encore pêcheurs, Christ est mort pour nous". - 1 Jean 4 : 9 ; Rom. 5 : 8.

En exerçant son action conformément à la loi de Dieu, et en satisfaisant aux exigences de cette loi, l'Amour divin n'entra pas en conflit avec la Justice divine. La voie suivie par l'Amour ne fut pas une tentative faite de rejeter et de combattre la sentence, ni d'empêcher son exécution complète, mais bien de trouver quelqu'un qui se substituât à l'homme, qui fût une rançon pour lui. En donnant, pour l'homme, satisfaction à la peine de mort infligée par la Justice, l'Amour apporta à l'humanité sa délivrance de la malédiction adamique (la mort) que la Justice divine avait infligée. C'était là le triomphe de l'Amour divin, non moins que celui de la Justice divine. l'Amour divin triompha en offrant le sacrifice de la rançon, Jésus, à la Justice, à l'élément du caractère de Dieu qui met en vigueur les justes décrets du Créateur et applique leurs sanctions.

Le triomphe de l'Amour n'est pas encore complet. Il a réalisé la rançon, mais son dessein est de faire plus encore, à savoir, d'opéré un rétablissement (restitution) pour tous les humains qui, après leurs expériences, seront disposés à redevenir fidèles à Dieu et à sa juste loi. Mais comme l'Amour attendit plus de quatre mille ans sous la direction de la Sagesse divine, avant d'apporter le sacrifice de la rançon, ainsi doit-il attendre encore près de deux mille ans, après le paiement du prix de la rançon, avant que l'oeuvre de rétablissement puisse même

commencer (Actes 3 :19, 21). Mais, dans l'intervalle, la Sagesse permet à l'Amour de s'occuper d'une classe spéciale, le "Petit Troupeau", les élus de cet Age de l'Évangile, pour tirer du milieu des rachetés "un peuple qui portât son nom qui est l'Épouse de Christ et sa cohéritière l'Église.

La nécessité du rachat de la race par Christ réside donc dans le fait qu'Adam, le père, s'était vendu lui et sa race au péché (et à son salaire ou châtiment, la mort) pour le prix de sa désobéissance (Rom. 7 : 14 ; 5 : 12) . Il avait besoin d'êtreracheté de l'esclavage du péché, et le paiement du prix de la rançon était nécessaire avant que quiconque pût être délivré de la condamnation ou pût commencer une nouvelle mise à l'épreuve pour se prouver digne de la vie éternelle.

Mais considérons maintenant ce rachat sous un angle plus large et notons que notre Seigneur Jésus, après avoir payé le prix de la rançon, devint non seulement théoriquement mais réellement le possesseur, le gouverneur et le père de la race : dans ce rachat, il prit la place d'Adam, le père, qui avait vendu sa race. De même que la race fut vendue par Adam au péché, pour sa satisfaction personnelle et par désobéissance à Dieu, ainsi, elle fut achetée par l'homme Christ Jésus par le sacrifice de lui-même pour obéir à la volonté du Père, ce qui était un prix correspondant ou une rançon pour Adam. Les Écritures présentent ainsi cette pensée : - Christ est mort, et est ressuscité et a revécu, afin qu'il dominât et sur les morts et sur les vivants, (Rom. 14 : 9). Ce fut en vertu de sa mort que le Seigneur devint le Maître, le gouverneur, le père de la race, et obtint le pouvoir d'agir avec la race comme avec ses propres enfants, les ayant libérés de la malédiction de la condamnation divine, par son propre sacrifice.

C'est dans ce sens du mot que notre Seigneur est devenu le second Adam, parce qu'il prit la position du premier Adam comme chef de la race, en la rachetant de sa propre vie. Mais comme ce fut l'homme Christ Jésus qui se donna lui-même comme prix de la rançon, ce ne pouvait être l'homme Christ Jésus qui serait le père de la race. L'homme Christ Jésus déposa tout ce qu'il avait pour la rédemption de l'homme Adam et de sa race. Un prix équivalent parfait, un homme pour un homme. La race d'Adam n'étant pas née au moment de sa transgression, elle ne fut pas condamnée directement, mais indirectement ; c'est pourquoi elle eut besoin d'être rachetée non directement, mais indirectement. Une postérité, non encore née dans les reins de l'homme Christ Jésus, devint la compensation ou prix correspondant pour la postérité l'Adam non encore née au moment de la transgression.

Le prix non repris

Ainsi que nous l'avons déjà vu, les Écritures enseignent clairement que notre Seigneur fut mis à mort dans la chair, mais rendu vivant en esprit ; il fut mis à mort comme homme, mais fut ressuscité des morts comme être-esprit de l'ordre le plus élevé de la nature divine : ayant achevé l’oeuvre pour laquelle il était devenu un homme, et ayant accompli le service d'une manière agréable au Père, il fut ressuscité des morts et élevé à l'honneur et à la dignité

suprêmes, bien au-dessus des anges, des principautés, des puissances, et de tout nom qui se peut nommer.

Notre Seigneur n'aurait pu non plus être ressuscité des morts comme homme, et en même temps laisser à la Justice le prix de notre rançon, afin de libérer Adam (et sa race condamnée) de la sentence et de la prison de la mort il était nécessaire, non seulement que l'homme Christ Jésus mourût, mais il était exactement aussi nécessaire que l'homme Christ Jésus ne revînt jamais à la vie, il fallait qu'il restât mort, qu'il demeurât le prix de notre rançon pour toute l'éternité.

Si, en effet, notre Seigneur avait été ressuscité homme, cela aurait impliqué deux malheurs : (1) Cela aurait Impliqué le retrait de notre rançon, ce qui nous aurait laissés, comme auparavant, sous la condamnation à mort. (2) Cela aurait impliqué pour lui la perte éternelle de la nature supérieure qu'il avait abandonnée pour devenir un homme et être notre Rédempteur et, ainsi, cela aurait impliqué que sa fidélité envers Dieu aurait eu pour résultat sa dégradation éternelle à une nature inférieure. Mais de telles absurdités et de telles contradictions ne figurent pas dans l'arrangement divin. Notre Seigneur s'humilia, et devint un homme, et comme homme, il abandonna sa vie, le prix de la rançon pour l'homme déchu ; en récompense de sa fidélité, non seulement le Père céleste le rétablit à l'état d'être conscient, mais il lui donna une nature non seulement supérieure à la nature humaine, mais supérieure également à celle qu'il avait auparavant, le rendant participant de la nature divine, avec ses attributs et honneurs suprêmes, Dans sa condition actuelle très élevée, la mort serait impossible, car il est maintenant immortel.

Puisque l'homme Jésus fut le prix de la rançon, donné pour le rachat d'Adam et de sa race, il n'était pas possible que l'homme Jésus fût le Second Adam, le nouveau père de la race au lieu d'Adam ; car l'homme Jésus est mort, mort à tout jamais, et ne pourrait être un père ou dispensateur de vie au monde.

Celui qui, maintenant par, son rachat, possède le titre de père de la famille humaine, est le Jésus ressuscité et glorifié, participant de la nature divine, c'est lui qui est le Second Adam. Comme nous l'avons déjà vu (*)[Chap. 6, page 154.] notre Seigneur Jésus dans la chair ne fut pas le Second Adam ; il n'était pas le père d'une race, mais il vint simplement pour racheter Adam et sa race afin d'en devenir ainsi le père : cet achat absorba tout ce qu'il possédait alors et il ne resta rien. Telle est la pensée des Écritures, telle que la présente l'Apôtre : "Le premier homme est de la terre, - poussière - le second homme [le Second Adam] est le Seigneur du ciel [à sa seconde présence durant le Millénium] ... Et comme nous avons porté l'image de celui qui est poussière [Adam], nous [membres de l'Église, cohéritiers avec Christ, et participants des plus grandes et des plus précieuses promesses de la nature divine - Rom. 8 : 17 ; 2 Pi. 1 : 4], nous porterons aussi l'image du céleste [le second Adam]. Ainsi qu'il est écrit : "le premier homme, Adam, devint une âme vivante ; le dernier [le second] Adam un esprit vivifiant. Mais ce qui est spirituel n'est pas le premier, mais ce qui est animal ; ensuite ce qui est spirituel". - 1 Cor. 15 : 45-48.

Poussant plus loin la question de savoir pourquoi la race fut rachetée, nous avons le témoignage de l'Apôtre que, par cet achat, notre Seigneur Jésus devint (c'est-à-dire acquit le droit de devenir) le médiateur de la Nouvelle Alliance (Héb. 8 : 6 ; 9 : 14-16). La Nouvelle Alliance est un arrangement que Dieu fournit par lequel il peut exercer la miséricorde à l'égard de toute la race déchue. La Nouvelle Alliance ne pourrait pas entrer en vigueur sans un médiateur. Il faut que le médiateur se porte garant envers Dieu de certaines choses en faveur de l'humanité. En premier lieu, il faut qu'il rachète l'homme en payant le prix total de la rançon, et ce sacrifice que fit notre Seigneur Jésus est, en conséquence, appelé "le sang de l'Alliance", par lequel l'alliance devient effective et efficace. Ayant racheté les humains de la condamnation qui reposait sur eux par le péché, le Médiateur peut sceller la Nouvelle Alliance, et la mettre en vigueur ; dès lors, ce Médiateur est pleinement qualifié et autorisé à faire tout ce qui est en son pouvoir pour les humains rachetés afin de les ramener à la pleine perfection humaine et à l'harmonie absolue avec Dieu, et ensuite, de pouvoir les présenter au Père sans tache et, irréprochables, parfaits dans l'amour, n'ayant plus besoin à ce moment-là d'une alliance spéciale de réconciliation, ni d'une médiation. Mais cette oeuvre bien loin d'être accomplie, commence seulement ; le monde n'a donc pas encore été accepté par le Père, et c'est cette tâche qui sera toute l’oeuvre du rétablissement de l'Age millénaire, pour adapter et préparer les humains bien disposés et obéissants à la parfaite harmonie d'une réconciliation complète avec le Père.

En attendant, pendant cet Age de l'Évangile, Dieu appelle un petit nombre de membres de la race rachetée ; ceux qui entendent l'appel divin et s'approchent du Père par la foi dans le Sauveur et dans son oeuvre, sont considérés comme parfaits par Dieu et acceptés comme tels par lui, afin qu'ils puissent se présenter, avec leur Rédempteur, en sacrifices vivants au service du Père et de son plan, et développer ainsi en eux la ressemblance du cher Fils de Dieu. Si ces personnes-là souffrent volontairement et joyeusement avec Christ, ils pourront aussi être glorifiés avec lui bientôt, et faits héritiers et associés avec lui dans l’oeuvre millénaire qui doit bénir le monde sous les conditions de la Nouvelle Alliance. Ces humains là, on s'en souvient, sont des exceptions par rapport au reste de l'humanité ; ils sont les "élus" de l'Age de l'Évangile, considérés comme les "frères" de Christ, l' "Épouse" de Christ, l'" Église qui est son Corps" mais ne sont, par contre, jamais appelés les "enfants" de Christ. Ils sont acceptés par le Père céleste comme des fils, et engendrés à la nature céleste par la Parole de Vérité et par l'esprit de cette Parole. Ainsi que nous l'avons vu, ils peuvent à bon droit reconnaître Jéhovah comme leur Père, parce qu'ils sont directement engendrés de lui, et sont ainsi des "frères" de Christ Jésus. -1 Pi. 1 : 3.

Pour les humains en général, cependant, le plan divin est quelque peu différent : au lieu d'être justifiés par la foi, puis engendrés à la nature divine, etc., ils attendent jusqu'à l'Age millénaire. A ce moment-là, au lieu d'être engendrés par Jéhovah à une nouvelle nature, ils obtiendront de nouveau leur ancienne nature, la nature humaine, affranchie de ses imperfections et de la corruption produite par le péché. L'espérance du monde est la restitution (ou rétablissement - Trad.) de "ce qui fut perdu" en Eden (Matth. 18 : 11 ; Actes 3 : 19-21). Les dispositions de Dieu destinées au monde sont exactement ce que nous avons vu dans la rançon : l'homme Christ Jésus déposa sa perfection humaine, et les droits et privilèges qu'elle impliquait, afin de racheter pour l'humanité "ce qui fut perdu", la perfection

humaine perdue en Eden, l'autorité souveraine humaine et tous les droits et privilèges de l'homme, y compris son privilège de la communion avec Dieu et la vie éternelle. Ce sont ces choses qui furent achetées pour l'humanité et qui, au propre temps, doivent être offertes à tous les humains sous la Nouvelle Alliance.

L'Age de l'Évangile a été consacré par le Seigneur à la sélection du "corps de Christ". Pour le monde, ce fait signifie que notre Seigneur Jésus, le grand Chef (Tête) de l'Église ne réserve pas pour lui seul les fonctions de père, ou de dispensateur de vie au monde : il s'est associé un "petit troupeau" dont les membres ont sa propre ressemblance ; ils ont participé aux souffrances du temps présent et, doivent être participants de la gloire à venir ; avec lui, ils doivent constituer le grand Prophète, le Souverain Sacrificateur, le grand Roi, le grand Dispensateur de Vie ou Père de l'humanité - pour donner la vie à quiconque voudra la recevoir sous les conditions de la Nouvelle Alliance. C'est d'accord avec cette pensée que les Écritures déclarent que l'un des titres de notre Seigneur est "Père Éternel". Notre Seigneur n'a pas encore rempli cette charge en aucun sens ou degré. Mais celui qui acheta le monde au prix de sa propre vie, a reçu, en vertu des dispositions divines, la puissance, le plein droit, le titre et l'autorité d'accorder à tous ceux qui voudront le recevoir selon ses conditions, tout ce qui fut perdu et tout ce qui fut racheté : la vie, les droits et les perfections de l'homme avec une connaissance plus étendue.

Notre Seigneur est donc devenu le père légitime de la race, lui donnant une vie qui a coûté la sienne ; les Écritures nous font comprendre que les humains sont entièrement entre ses mains ; il agira avec eux d'une manière absolue, et pour juger ceux qui seront dignes ou indignes de la vie éternelle. Ceci, notre Seigneur Jésus le fera pour le monde, à titre de Père, dans l'Age prochain ; il le fait pour son Église, son épouse, son Épousée, pendant l'Age actuel. Nous voyons dans ce fait une illustration des paroles de l'Apôtre montrant que de même que le Père céleste est le Chef (Tête) de Christ, ainsi Christ est le chef (Tête) de l'Église, comme l'époux est le chef (tête) de la femme et de la famille. En conséquence, nous lisons : "Le Père ne juge personne, mais il a donné tout le jugement au Fils" (Jean 5 : 22). La Fiancée de Christ n'a aucune position devant le Père excepté dans et par son futur Époux bien-aimé. Ses requêtes sont faites au nom de ce dernier, par ses mérites, et doivent continuer d'être ainsi faites jusqu'à ce que ce qui est parfait soit venu, lorsqu’elle sera reçue dans la gloire - dans la pleine liberté des fils de Dieu, par la première résurrection.

D'une manière semblable, les humains les enfants de Christ, devront s'en rapporter entièrement à lui, comme leur Chef (Tête), leur Père, et n'auront aucun rapport avec le Père céleste, ni ne seront même reconnus par Lui, avant que l'Age millénaire ait rétabli et ramené à la perfection ceux qui voudront bénéficier de ces privilèges. Mais au terme de l'Age millénaire, lorsque notre Seigneur Jésus remettra le Royaume à Dieu, au Père même, alors également ils seront présentés au grand, au suprême Père de tous, à Jéhovah, le Tout-Puissant, et seront placés sous son gouvernement direct. - 1 Cor. 15 : 24.

De ce point de vue, on peut voir pourquoi notre Seigneur Jésus est appelé le Père de la race rachetée et rétablie, mais ne fut pas reconnu antérieurement comme le Père d'Adam ou de

ses enfants, bien qu'il fût le créateur direct d'Adam, ainsi qu'il est écrit : "Sans lui, pas une seule chose ne fut faite de ce qui a été fait". La différence tient dans le fait qu'à la création originelle, le Logos fut l'agent de Jéhovah, et accomplit une oeuvre sans aucun dépense pour lui-même ; tandis que, devenu le second Adam, il donnera aux hommes des droits à la vie qui lui ont coûté sa propre vie et qu'il a achetés par son sang précieux.

Rançon et non pardon

Pour n'avoir pas su établir une distinction précise, beaucoup de gens sont arrivés à avoir des idées très confuses sur ce sujet. Des chrétiens d'intelligence ordinaire vous citeront des textes relatifs à la rançon qui nous rachète de la tombe et de la mort, qui nous rachète à prix, savoir le précieux sang de Christ, etc., et au même instant, ils vous parlent du pardon miséricordieux de toutes les offenses par le Père. Selon toute apparence, peu de Chrétiens pensent, même si beaucoup doivent le savoir, que pardon et rançon expriment des idées diamétralement opposées :

Voici les définitions principales tirées (du Standard Dictionary pour le texte anglais) du Petit Larousse ou du Petit Littré :

Racheter : "Payer rançon pour un prisonnier" (Littré) ; " délivrer à prix d'argent" (Larousse).

Rançon : "prix qu'on donne pour la délivrance d'un captif"(Littré) ; "ce qu'on donne pour la délivrance d'un captif" (Larousse).

Comparez maintenant ces définitions avec celles de :

Pardonner : "Remettre la punition" (Littré).

" Renoncer à punir" (Larousse). "En droit : Libérer d'une condamnation qui a été infligée par un verdict" (Webster - Trad.).

Notez aussi ici la définition d'un autre terme qui, bien que très étroitement apparenté à pardon, n'a pas exactement le même sens :

Rémission, Remettre : "Faire grâce à un coupable de la peine qui a été prononcée contre lui" (Littré) : "La loi ne connaît pas de rémission".

L'intelligence la plus ordinaire doit discerner que la pensée exprimée par "racheter" et "rançon" est opposée et contraire à celle exprimée par le mot pardon. Mais puisque tous ces termes sont employés dans les Écritures et ont trait aux transactions de Dieu avec l'homme déchu, beaucoup de gens qui étudient la Bible pensent que ces termes sont employés

indifféremment et avec le même sens dans l'Écriture Sainte ; ils en concluent alors qu'ils peuvent faire à leur grés, donner le sens de "pardon" aux termes ; "rançon" et "racheter", ou, vice-versa, attribuer les définitions de "rançon" , et de "racheter" aux mots "pardon" et "rémission". En procédant de cette façon, on est loin de "dispenser droitement la parole de vérité, on confond deux choses séparées et distinctes et il en résulte de la confusion. Beaucoup de personnes paraissent ne pas désirer la vérité sur cette question-là et ne la recherchent donc pas, craignant sans doute que leurs doctrines niant la rançon ne soient, de ce fait, condamnées.

Il est démontré, avec une clarté absolue, que Dieu ne pardonna pas la transgression d'Adam et ne lui remit pas sa condamnation ; tout ce qui se passe autour de nous, la création gémissante et mourante, non moins que le témoignage de la Parole de Dieu concernant "la colère de Dieu révélée" - la "malédiction" de la mort qui est le salaire du péché originel, tout témoigne avec force que Dieu ne pardonna pas au monde, ne lui remit pas la condamnation de son péché, sous laquelle il a souffert. depuis plus de six mille ans. Celui qui confond la justification des pécheurs par les mérites du sacrifice d'expiation de Christ (qui se substitua au pécheur, paya la rançon) avec le pardon sans paiement, n'a pas eu ses sens convenablement exercés. Si Dieu avait pardonné à Adam, il l'aurait rétabli dans les privilèges d'Eden au milieu des arbres qui entretenaient la vie ; il y vivrait encore, et sa nombreuse famille ne serait pas morte par la désobéissance d'un seul".

Si à, n'importe quel moment, Dieu devait venir au secours de l'homme et lui pardonner, cela impliquerait la libération complète de toute imperfection, maladie, douleur et mort : cela signifierait la pleine restitution de tout ce qui fut perdu. Dès lors, il est évident que Dieu n'a pas pardonné le péché originel, mais qu'il maintient encore les rigoureuses exigences de sa sainte loi et de la condamnation prononcée contre le pécheur. Pour le monde, il n'existe même aucun signe extérieur indiquant qu'il a été racheté, que la rançon a été déposée (*)[Voir préface de l'auteur - Trad.] Seuls. les croyants le savent et ils l'acceptent, non par la vue mais par la foi dans la Parole de l'Éternel ; nous avons déjà cité de nombreux textes bibliques confirmant cela Les preuves visibles de la rançon seront discernables durant le Millénium, lorsque l'oeuvre du rétablissement sera en voie d'exécution, et que le Rédempteur commencera à exercer les droits qu'il a rachetés afin d'être celui qui restitue et rétablit.

Les termes rémission et pardon sont employés non pas relativement au monde et à son péché originel, mais concernent ceux qui, par la foi dans le Rédempteur et dans son oeuvre, sont considérés comme étant passés de la mort à la vie, de la condamnation à la justification. Le grand Rédempteur qui les acheta, qui racheta aussi les accusations dressées contre eux, leur pardonne gratuitement et les met de nouveau à l'épreuve pour la vie, en les soumettant à l'esprit de la Loi divine et non à sa lettre. Outre cette rémission du passé, il continue à leur pardonner et à pardonner toutes leurs offenses (lesquelles ne seront pas volontaires tant qu'ils auront son nouvel esprit ou disposition - 1 Jean 3 : 9 ; 5 : 18). Il compte toutes ces imperfections involontaires de pensées, paroles et actes comme faisant partie du péché originel et de sa dépravation agissant encore dans leur chair par l'hérédité. De même, il est dit du Père Céleste qu'il a de la miséricorde pour nous, qu'il pardonne nos transgressions, et qu'il nous accorde sa grâce (faveur) , mais l'explication en est que toute sa

grâce nous est accordée par l'intermédiaire du sacrifice de notre Seigneur Jésus : nous sommes justifiés gratuitement par sa grâce, par la rédemption qui est dans le Christ Jésus ; lequel Dieu a présenté pour propitiation [satisfaction] par la foi en son sang - afin de montrer sa justice par la rémission [pardon] des péchés précédents (Rom. 3 : 24, 25 - Glaire et Vigouroux). Il est encore déclaré : "Nous avons la rédemption par son sang, la rémission des fautes [péchés] selon les richesses de sa grâce". - Eph. 1 : 7 ; Col. 1 : 14.

" Nous avons été réconciliés avec Dieu par la mort de son Fils" , c'est-à-dire que Dieu cessa de retenir contre nous nos péchés, parce que le prix de notre rançon avait été payé, lui-même ayant pourvu à la chose, car il nous a tant aimés qu'il a donné son Fils pour nous racheter. C'est ainsi que "Dieu était en Christ réconciliant le monde avec lui-même, en n'imputant point aux hommes leurs péchés (mais les imputant à son Fils bien-aimé qui se donna librement en se substituant à nous). Les péchés furent imputés à l'humanité jusqu'à la mort de Jésus ; alors Dieu nous remit nos péchés, C'est-à-dire cessa de nous imputer ce qui avait été payé par notre Rédempteur ou Substitut. Dieu ne PARDONNA pas, c'est-à-dire "ne renonça nullement à l'exécution du châtiment", mais Il fit "tomber lui [notre Rédempteur] l'iniquité de nous tous" (Es. 53 : 6). "Il porta [le châtiment de] nos péchés en son corps sur le bois" (1 Pi. 2 : 24). Ainsi voyons-nous comment Dieu nous pardonna gratuitement , "à cause de Christ" et parce qu'il paya le châtiment qui était la pleine satisfaction de la justice. - 1 Jean 1 : 7 ; 2 : 12 ; Eph. 4 : 32 ; Actes 4 : 12 ; 10 : 43 ; 13 : 38 ; Luc 24 : 47.

Que l'on ne commette pas l'erreur de croire que Dieu contraignit le juste à mourir pour les injustes. La Justice ne pouvait pas infliger le châtiment du coupable à l'innocent, à moins que ce dernier ne se donnât librement en se substituant au coupable ; c'est ce que fit notre Seigneur Jésus. Les Écritures déclarent qu'il donna sa vie de son propre gré, non par crainte de la colère divine, non parce qu'on l'y forçât, "mais pour la joie qui était placée devant Lui la joie d'obéir au Père,[la joie de racheter et de rétablir l'humanité et d'amener beaucoup de fils à la gloire] il endura la croix . - Héb. 12 : 2.

Les termes grecs (apoluo, aphiemi et aphesis) traduits dans le Nouveau Testament par, "rémission", "acquitté" et "remettre", et aussi, improprement par "pardon", ont le sens de "Libérer d'un châtiment, cesser d'avoir du ressentiment à l'égard de". Ces termes ne signifient cependant pas, comme on le croit souvent, qu'il s'agit d'une libération, d'une remise gratuite sans une contrepartie équivalente, ainsi que le mot français pardon le laisserait entendre. Ce n'est pas que Dieu laissera partir le pécheur sans conditions, mais comme le déclarent les Écritures, Dieu fera sortir les prisonniers de la fosse (de la mort), parce qu'il a trouvé une rançon (Job 33 : 24). L'homme Christ Jésus se donna en rançon (prix correspondant) pour tous (1 Tim. 2 : 6). C'est pourquoi tous ceux qui sont dans leurs sépulcres (les prisonniers dans la fosse) entendront sa voix et sortiront (en temps voulu) lorsque le Rédempteur "prendra sa grande puissance et son règne".

Bien que le mot pardonner ne se trouve pas dans le texte grec du Nouveau Testament, il y a un terme grec d'une signification presque identique charizomai (*) [Référence Strong N°5483 - Trad.] Il veut dire remettre gratuitement. Nous allons donner quelques exemples de l'emploi

de ce terme et l'on verra ainsi qu'il ne s'oppose pas, mais confirme au contraire la déclaration que notre Père ne pardonne pas, ou ne libère pas inconditionnellement les pécheurs du châtiment du péché. Le mot charizomai se trouve en tout douze fois seulement, comme par exemple : "Vous pardonnant les uns aux autres comme aussi Christ vous a pardonné" : (Col. 3 : 13). "Et comme ils n'avaient pas de quoi payer, il leur remit (Darby "quitta" Trad.) à, tous deux leur dette" ; Celui … auquel il a le plus remis" Luc 7 : 42, 43.

Voilà donc quatre exemples dans lesquels il est question de rémission gratuite ou pardon. Mais remarquez que ce n'est pas Jéhovah, mais Christ Jésus et les disciples qui accordent le pardon gratuit. Notre Seigneur Jésus était en train de pourvoir au prix de la rançon de Simon, de Marie et des autres, et se rendant compte que la Justice serait satisfaite par son acte, il pouvait en qualité d'acheteur, leur pardonner gratuitement. Le but même de son rachat des pécheurs était de pouvoir les libérer gratuitement de la condamnation du péché. Si notre Seigneur Jésus n'avait pas été disposé à pardonner à ceux qu'il avait rachetés de son propre sang, s'il avait toujours retenu contre eux le salaire du péché d'Adam, son sacrifice aurait été sans valeur pour eux ; ils seraient restés ce qu'ils étaient, "maudits", condamnés. D'autre part, si le Père nous avait pardonné la mort de Christ aurait été inutile, sans valeur, puisqu'elle n'aurait rien accompli.

Tous admettront que Dieu est juste ; s'il en est ainsi, il n'infligea pas un châtiment trop sévère à l'homme quand il le priva de la vie. Si donc cette condamnation était juste il y a six mille ans, elle l'est encore maintenant, et le sera toujours pendant les temps futurs. Si la condamnation fut trop sévère et que Dieu pardonne au pécheur (le libère de la prolongation de la peine), cela prouve soit que Dieu fut alors injuste, ou qu'il l'est maintenant. S'il était juste, il y a six mille ans, qu'il prive de la vie l'humanité à cause du péché, il serait injuste, maintenant encore, de lui restituer la vie à moins que la peine prononcée n'ait été justement annulée par le paiement d'un prix équivalent. Cela ne pouvait être accompli seulement que par le sacrifice volontaire d'un autre être de la même nature dont le droit à la vie était intact, se donnant lui-même comme substitut ou rançon.

"Ta justice est ferme à jamais

Comme les monts inébranlables"

Ce principe même de justice, qui dirige tous les actes de Dieu, est le fondement de notre ferme confiance dans toutes ses promesses. Les Écritures déclarent qu'il est le même hier, aujourd'hui et éternellement, et que chez lui, " il n'y a ni variation, ni ombre de changement" (Jacq. 1 : 17). S'il était changeant au point de condamner à mort la race au jour d'Adam puis, six mille ans après, de révoquer sa décision, quelle assurance pourrions-nous avoir que dans six mille ans, plus ou moins, il ne pourrait changer de nouveau, et nous renvoyer dans la prison de la mort en retirant, son pardon à quelques-uns ou à tous ? Comme race de pécheurs nous n'avons aucune raison d'espérer une vie éternelle future, sinon le fait que, par la grâce de Dieu, Christ mourut pour nous et satisfit ainsi aux exigences de la Justice contre nous.

Ainsi donc, pour autant que cela concerne Jéhovah, nous obtenons la rémission de nos péchés par le moyen qu'il a choisi, c'est-à-dire par Christ. En ce qui concerne nos rapports avec notre Seigneur Jésus qui nous acheta, il pardonne gratuitement à tous ceux qui veulent aller au Père par lui. Et en ce qui nous concerne, nous sommes très favorisés par la réalisation des dispositions divines ou du plan de Dieu ; en fait, cela revient au même que si le Père avait pardonné sans condition et sans rançon, à cela près que la connaissance du fait nous permet d'apprécier les dispositions divines par la raison, et de comprendre comment, bien que nos péchés étaient comme le cramoisi, nous sommes faits maintenant plus blancs que la neige, et comment Dieu est juste tout en nous justifiant et en nous libérant. Ainsi Dieu nous a-t-il fourni un sûr fondement pour notre foi et notre confiance.

La mort n'annule-t-elle pas la dette de l'homme ?

Lorsque, à un moment donné, on a saisi que le salaire du péché c'est la mort (et non le tourment éternel), il y a chez beaucoup une tendance à raisonner faussement sur ce sujet, ce qu'encourage, évidemment, le grand Adversaire. Ce faux raisonnement amène à dire ; Si le salaire du péché c'est la Mort, chaque homme qui meurt, paie donc le châtiment de son péché, et par conséquent, argumente-t-on, il n'est pas besoin d'un Rédempteur ni d'un prix de la rançon, chacun se rachetant lui-même en payant le prix de son propre châtiment. Autre argument : la Justice n'a plus rien à prétendre de l'homme après la mort puisqu'elle a exercé toutes ses rigueurs et satisfait tous ses droits sur lui en le détruisant. En conclusion, prétend-on, l'étape suivante doit être forcément une résurrection des morts, la prochaine chose convenable à attendre. Cette manière de voir ferait de l’exigence divine demandant un sacrifice de rançon pour le péché de l'homme une injustice, un double paiement du châtiment.

Que ce raisonnement soit vrai ou faux, il est en violente opposition avec les Écritures qui déclarent, au contraire , que nous avions besoin d'un Sauveur et qu'il était essentiel qu'il donnât le prix de notre rançon, avant que nous puissions être libérés de la condamnation du péché d'Adam et avoir un droit quelconque à une vie future. Nous avons déjà fait mention de ces passages bibliques, et ils sont trop nombreux pour être répétés maintenant : nous nous bornerons donc à dévoiler la fausseté de cette conception précitée en nous efforçant de montrer que le raisonnement correct sur les faits est en accord absolu avec le témoignage des Écritures selon lequel la mort de notre Seigneur, comme prix de notre rançon était essentielle, afin que Dieu pût être juste tout en justifiant celui qui croit en Jésus et l'accepte comme son Rédempteur.

Si le châtiment du péché avait simplement été d'être mourant, si l'Éternel avait dit à Adam : Parce que tu as péché, tu devras subir l'épreuve pénible de demeurer dans une condition mourante, alors, en vérité, Adam et, les autres mourants auraient satisfait à cette condamnation en subissant cette condition mourante. Mais cette condamnation est toute autre : c'est la mort, et non le fait d'être mourant (*) (*)[Trad. Littérale du texte original en hébreux : "Mourant, tu mourras" (Référence :A new old Testament" - Interlinear, par George Ricker Berry).] ; or la mort, c'est l'absence de la vie, la destruction. Ainsi donc, si l'homme

paie le prix de sa condamnation, cela signifie qu'il doit rester mort, privé de vie à toujours. "L'âme" [l'être] qui pèche, celle-là mourra". Comme nous l'avons déjà fait ressortir, cette destruction de l'âme (être), conformément à la sentence, aurait été éternelle, sans la rédemption accomplie par notre Seigneur. C'est en considération de cette rédemption que la mort est transformée en ce qui, au figuré, est appelé un "sommeil" ; en effet, grâce à cette rédemption, il y aura un réveil de ce sommeil de la mort en temps voulu, effectué par le Rédempteur, en plein accord avec la Justice divine dont il a satisfait à toutes les exigences. Si donc, comme nous l'avons vu, il n'y avait pas eu de rédemption [rançon], la mort adamique eût été ce que doit être la Seconde Mort, c'est à dire " la destruction éternelle de devant la présence du Seigneur et de devant la gloire de sa force" (2 Thess. 1 : 9) . Lorsqu'on a bien compris ce sujet, il ne peut subsister aucun doute dans l'esprit de tout homme raisonnable que le paiement du châtiment du péché enlève à l'homme tout ce qu'il a, et ne lui laisse rien pour souffrir, ni pour se réjouir. D'autre part, plus nous approfondissons ce sujet d'après ce point de vue, plus clairement nous pouvons voir dans quelle grave difficulté fut englobée notre race frappée par la sentence divine, et plus nous apprécions la nécessité de la rançon. Lorsque nous avons bien compris cette partie du sujet, il devient évident pour nous que notre Seigneur Jésus, en devenant notre Rédempteur, en se donnant comme prix de notre rançon, fut frappé de la même condamnation originelle que l'humanité, à savoir que "l'homme Christ Jésus" goûta la mort pour nous, dans le sens le plus absolu du terme qui est celui de la "destruction éternelle". C'est pourquoi nous ne connaissons plus Christ selon la chair. La chair, la nature humaine, fut donnée comme le prix de notre rançon, et le fait qu'elle ne fut pas reprise nous garantit que tous les avantages bénis de cette rançon seront valables pour la famille humaine entière sous les conditions de la Nouvelle Alliance, que toutes les perfections et tous les droits qui appartenaient à notre cher Rédempteur comme homme furent donnés en échange des droits semblables d'Adam qui avaient été perdus par sa désobéissance, et que ces droits devront donc être donnés à tous ceux qui voudront les accepter aux conditions divines pendant les "temps du rétablissement de toutes choses dont Dieu a parlé par la bouche de tous ses saints prophètes de tout temps". - Actes 3 : 19-21.

'Qui veut que tous les hommes soient sauvés'

"Qui veut que tous les hommes soient sauvés et qu'ils parviennent à la connaissance de la vérité". - 1 Tim. 2 : 4.

Un autre danger de faux raisonnement sur le sujet de la rançon embarrasse le sentier de quelques-uns. Il y a beaucoup de gens qui, à un moment donné, ajoutaient facilement foi au témoignage des hommes, sans aucune preuve scripturale, à savoir que le salaire du péché est le tourment éternel, destiné à tous les humains à l'exception de "ceux qui ont le coeur pur", le "Petit Troupeau", "l'Église élue" ; après avoir été délivrées de cette terrible erreur, ces personnes sont portées à aller à l'extrême opposé, et à accepter sous quelque forme ou façon la doctrine du salut éternel universel.

La grande majorité de ceux qui adoptent cette erreur "universaliste" nient la rançon d'une

manière absolue, mais certains ; se rattachent à l'universalisme à cause de leur foi dans la rançon dont ils n'arrivent pas cependant à comprendre clairement la mise en oeuvre. Ces derniers s'appuient volontiers sur le texte cité plus haut et ils raisonnent ainsi : si Dieu veut que tous les hommes soient sauvés, tout est résolu, car le temps vient où sa volonté sera faite sur la terre comme au ciel. Nous comprenons donc, disent-ils, que la rançon donnée pour tous les hommes par l'homme Christ Jésus a pour effet d'obtenir le salut de tous et, de ce fait, d'accomplir la volonté de Dieu. Et ils se fortifient dans leur erreur en disant : lorsque nous considérons cela, étant donné que Dieu a accepté le sacrifice de la rançon de Jésus, il est tenu, en toute justice, de sauver tous les pécheurs, et de leur rendre à nouveau la vie éternelle perdue en Eden. Nous établissons leur position aussi fortement que possible, de manière à pouvoir leur répondre d'une manière satisfaisante et sans trace d'esprit de contestation.

La difficulté touchant ce raisonnement est qu'il n'est pas suffisamment compréhensible. Il retient quelques points des Écritures, mais en néglige beaucoup d'autres auxquels il faudrait prêter l'oreille et dont le témoignage devrait influencer fortement la conclusion finale. En outre, ce raisonnement cite partiellement et interprète mal les Écritures supposées l'appuyer d'une manière particulière.

Notre Père céleste déclare : "Je ne prends point plaisir à la mort de celui qui meurt, dit l'Eternel Dieu. Revenez donc et vivez", (Ezéch. 18 : 32). Cette grande faveur d'une offre de vie, par le moyen d'un Libérateur au monde condamné, n'est pas une chose nouvelle de la part de notre Père céleste. Il ne change pas ; il a toujours eu cette bonne volonté envers ses créatures. Il aurait pu en faire de simples machines, intellectuellement et moralement, sans être libres de vouloir ou d'agir contrairement à son bon plaisir : mais il voulut faire non pas des machines humaines, mais des hommes à sa propre image, à sa propre ressemblance, ayant la liberté de choisir, de vouloir, pouvant choisir le bien ou le mal. Il ne cherche pas, pour l'adorer, des êtres qui ne pourraient faire autrement ou qui devraient le faire par force, mais comme il le déclare : "Il cherche des adorateurs qui l'adorent en esprit et en vérité", volontairement, par amour et appréciation de ses principes de justice et de sa personne elle-même, que ces principes représentent. - Jean 4 : 23.

Néanmoins, c'est dans le même temps où Dieu avait cette même bonne volonté envers les hommes, qu'il permit à Adam de faire son propre choix entre l'obéissance et la désobéissance, et lorsque ce dernier eut choisi la désobéissance, ce même Dieu, qui ne prend aucun plaisir à la mort de celui qui meurt, prononça la condamnation et, depuis six mille ans, en fait assurer l'exécution. Maintenant qu'il a pourvu à une rédemption en Christ Jésus, et à une occasion pour chaque membre de la famille humaine de rentrer en harmonie avec lui et d'obtenir par Christ la vie éternelle, il a, en même temps et d'une manière indiscutable, fixé des conditions nécessaires pour obtenir cette vie éternelle. Selon les termes de la Nouvelle Alliance, tout homme devra renouveler son coeur, avoir un esprit droit envers Dieu, et lui obéir entièrement. L'exécution des exigences de cette Nouvelle Alliance n'est seulement possible que grâce à l'aide du Médiateur de cette Alliance ; c'est pourquoi il est déclaré que celui qui a le Fils peut avoir la vie, et que celui qui n'éprouve aucun intérêt pour le Fils ne verra point la vie, mais la colère de Dieu demeure sur lui. - Jean 3 : 36.

Cela est en plein accord avec la déclaration faite que Dieu ne prend point plaisir à la mort de celui qui meurt, et d'accord aussi avec l'exposé du Nouveau Testament que "Dieu veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité". Néanmoins, les Écritures indiquent que ceux qui repoussent la miséricorde divine offerte en Christ, dédaignent, ce faisant, la faveur divine et mourront sûrement de la Seconde Mort qui est le salaire ou le châtiment du péché qu'ils ont préféré à la justice.

Remarquez en outre que le texte, que nous examinons, indique simplement que c'est la volonté de Dieu que tous les hommes soient, sauvés de l'ignorance, de l'aveuglement et de la dégradation qui se sont abattus, sur la race par le fait du péché d'Adam. Il n'y a pas ici, la moindre allusion à un salut éternel ; il s'agit simplement de rentrer en possession de ce qui fut perdu par Adam ; on ne doit pas oublier qu'Adam le père n'a pas perdu la vie éternelle, car bien qu'il possédât une vie parfaite affranchie de tout élément de mort, il fut néanmoins placé en Eden pour être mis à l'épreuve, afin de montrer si, par son obéissance à Dieu, il développerait un caractère en harmonie avec Dieu, et serait ainsi estimé digne de la vie éternelle. Si donc Adam et sa race sont rachetés de la malédiction de la mort, cette rédemption, ce salut qui les libère de la sentence de mort ne leur confère pas la vie éternelle, mais leur octroie simplement le droit aux conditions favorables perdues par Adam, et leur offre une nouvelle mise à l'épreuve pour obtenir la vie éternelle.

Cette nouvelle épreuve, procurée à Adam et à toute sa race, sera vraiment plus favorable, à certains égards, que ne le fut l'épreuve originelle d'Adam, à cause de la connaissance très augmentée des humains. L'homme a eu une occasion d'apprendre l'excessive culpabilité du péché, et il aura celle d'apprendre la félicité de la justice, et de la grâce de Dieu en Christ. Cette connaissance sera d'un grand secours à tous ceux qui s'en serviront durant la nouvelle mise à l'épreuve pour obtenir la vie éternelle dans l'Age millénaire, lorsque, pendant mille ans, le monde entier sera mis en jugement ou à l'épreuve, devant le grand trône blanc, pour obtenir la vie éternelle. - Apoc. 20 : 4.

Ce salut qui libère de la "malédiction", cette reprise de position face à des occasions favorables de connaissance, c'est cela que Dieu veut ; et c'est pour cela qu'il a désigné comme Médiateur entre Dieu et l'homme, l'homme Christ Jésus, qui se donna lui-même en rançon pour tous, témoignage rendu en son propre temps.

Cette déclaration que c'est la volonté de Dieu que "tous les hommes soient sauvés" de la sentence adamique, trouve un parallèle dans la déclaration faite par le même Apôtre en Rom. 11 : 26 : "Et ainsi, tout Israël sera sauvé". La pensée exprimée dans ce dernier passage, n'est pas que tout Israël sera sauvé éternellement, mais simplement que tout Israël sera sauvé de son aveuglement, sera délivré de l'aveuglement qui s'abattit sur le peuple dans son ensemble, parce que la nation rejeta le Messie. Ainsi, la pensée du texte examiné est également de portée restreinte et s'applique seulement au désastre adamique : Dieu veut que tous les hommes soient sauvés, non seulement de la juste sentence qu'il prononça et qui coupa court à l'épreuve d'Adam (il a déjà accompli ceci avec la mort de son Fils), mais il veut aussi que tous les hommes soient délivrés de l'ignorance et de l’aveuglement par

lesquels, depuis la chute, Satan a obscurci leur esprit : "Le dieu de ce siècle a aveuglé les pensées des incrédules pour que l'Evangile de la gloire du Christ, qui est l'image de Dieu, ne resplendit pas pour eux" (2 Cor. 4 : 4). Dieu veut que tous soient ainsi délivrés de tout le cortège de maux qui suivirent le péché d'Adam et sa malédiction, afin de parvenir à la connaissance de la vérité. Pourquoi veut-il cela ? Afin qu'ayant une claire connaissance de la vérité, ils puissent faire le meilleur usage possible de la nouvelle mise à l'épreuve pour la vie que le sacrifice (la rançon) de leur Rédempteur a obtenue pour eux. C'est pour accomplir ce programme, la volonté de Dieu, que le Rédempteur inaugurera son Royaume millénaire, en liant d'abord Satan (en supprimant toutes les mauvaises influences extérieures et ensuite il libérera l'homme de son aveuglement, comme il est écrit "les yeux des aveugles s'ouvriront" (Es. 35 : 5). Pour la même raison, à savoir que la nouvelle épreuve sera des plus favorables à l'homme, Dieu a disposé que cette oeuvre se fera graduellement et exigera un millier d'années.

La justice n'a pas d'obligation du fait de la Rançon

Une autre erreur est celle de prétendre que Dieu est maintenant tenu, par sa propre justice, de rétablir chaque humain. Nous trouvons, au contraire, que Dieu n'a contracté aucune obligation ; il a simplement vendu la race au Seigneur Jésus Christ qui, nous l'avons vu précédemment, "nous acheta avec son sang précieux". Le Père céleste n'a assumé aucune responsabilité à l'égard de la race ; il n'a pas de rapports avec elle ; il n'a même pas l'intention d'en juger les membres, pour savoir si oui ou non, ils seront dignes d'obtenir la vie éternelle ; la Parole nous assure, au contraire, qu'il a remis toute cette affaire au Fils : c'est ce dernier qui acheta la race ; par suite, il en est le Seigneur, le maître, le gouverneur, le possesseur, le Juge, le Prophète, le Sacrificateur et le Roi ; en harmonie avec le plan du Père, il dispose toutes choses pour rendre conforme à lui-même l'Église élue de cet Age de l'Évangile ; celle-ci doit participer à l’oeuvre grandiose consistant à éclairer le monde et à rétablir ceux qui seront obéissants.

Le fait que le Père céleste disposa de la race entière en faveur de notre Seigneur Jésus ne veut pas dire qu'il n'éprouve aucun intérêt pour elle, mais il a ainsi disposé les choses pour satisfaire aux exigences de sa loi. Les lois divines sont inflexibles et ne tolèrent pas la plus légère imperfection, le plus petit péché, car ces lois sont faites pour des êtres parfaits, et notre Père céleste ne créa jamais rien d'imparfait. Tout ce qu'il y a d'imperfection et de péché est venu de la dépravation qui survint après l'achèvement de l’oeuvre créatrice de Dieu. Si donc, il devait admettre le péché chez les humains, et entrer en relation directe avec l'homme imparfait, cela signifierait : (1) que tous seraient promptement condamnés comme imparfaits et indignes de vivre ou bien (2) que Dieu ne tiendrait pas compte de nos fautes, ne les condamnerait pas et pardonnerait nos imperfections, ce qui serait en violation des lois de son empire. C’est donc pour le bien de l'homme, aussi bien que pour préserver intactes ses propres lois, que le Père a remis toute la race entre les mains de Jésus, son Rédempteur. Jésus, par contre, peut traiter avec la race de manière à être miséricordieux (non pas "juste") envers les êtres imparfaits recherchant la perfection, jusqu'à ce qu'il les ait amenés degré par degré, plus haut, plus haut, plus haut, à la perfection à la fin du Millénium. A ce moment-là,

ceux qui auront obéi au grand Prophète seront prêts à être remis par le Médiateur entre les mains du Père, car ils auront atteint, par le moyen de Christ, la perfection, conforme au modèle divin, tandis que tous les autres seront retranchés dans la Seconde mort (Actes 3 : 23). Si donc, même avec nos péchés passés effacés, nous étions mis à l'épreuve devant le tribunal de la justice absolue du Père, nos imperfections actuelles entraîneraient une nouvelle condamnation à mort ; c'est pour cette raison que l'Apôtre, nous mettant en garde contre le danger qu'il y a de se jouer des occasions qui nous sont offertes en Christ, déclare : "C'est une chose terrible que de tomber entre les mains du Dieu vivant" (Héb. 10 : 31). Les dispositions divines à l'égard des pécheurs ne connaissent aucune miséricorde, sinon en Christ et par lui, par son oeuvre de réconciliation et de rétablissement en qualité de Rédempteur : en dehors de cette disposition, la loi de Dieu est la justice rigide, sans aucune indulgence, prête à consumer comme un feu tout ce qui souillé.

Qui ne peut voir que si Dieu pouvait traiter avec les pécheurs et que, pardonnant leurs péchés, il pouvait accepter leurs meilleurs efforts, malgré leurs imperfections. il n'y aurait pas eu besoin d'un Rédempteur, ni d'une Nouvelle Alliance en son sang ? En outre, chacun des saints anges pourrait logiquement, s'il le voulait, dire : Dieu a bien pardonné un péché dans la famille humaine, il ne saurait être moins miséricordieux envers nous , si donc nous en avons le désir, nous serons libres de commettre un péché, et il nous est permis de compter sur la miséricorde divine pour nous le pardonner et d'espérer que Dieu ne nous rejettera pas en nous privant de sa communion. Ainsi donc, tous ceux qui n'avaient pas encore participé au péché seraient en danger de le commettre, pendant toute l'éternité. Ceux qui se confieraient dans une miséricorde divine dominant la justice et la loi divines, excusant et pardonnant leur péché, seraient un exemple déplorable invitant les saints anges à goûter aussi au péché et à se confier dans le pardon divin. Dans de telles conditions, il n'est, pas surprenant pour nous que Dieu, dans l'intérêt de toutes ses saintes créatures, aussi bien que pour son propre plaisir, ait décidé qu'il n'admettrait que la perfection absolue chez toutes ses créatures, et qu'il fait de la Justice la base de son trône. - Ps. 89 : 14 (D.).

'Aucun autre nom... par lequel il nous faille être sauvés'

De ce point de vue, nous comprenons plus clairement que jamais auparavant que toutes les miséricordes divines envers la race déchue sont obtenues en Christ et par lui, que le Père céleste n'accorde personnellement, ou indépendamment du Fils, aucune miséricorde et qu' il n'y a point d'autre nom sous le ciel, qui soit donné aux hommes, par lequel il nous faille être sauvés" (Actes 4 : 12). Nous comprenons aussi que l’oeuvre du Sauveur n'est pas accomplie simplement en rachetant la race, mais qu'après l'avoir achetée, il est nécessaire qu'il soit le Grand Médecin, pour la guérir de la maladie du péché, et pour la rétablir à la vie et à toutes les perfections de la nature humaine ; ainsi, éventuellement, par l’oeuvre graduelle du rétablissement au cours des mille ans de son règne, Christ achèvera la préparation finale de tous ceux qui lui obéiront, pour les présenter absolument parfaits au Père, à la fin du Millénium.

Nous tournant alors vers le Sauveur, à qui a été donnée "toute puissance" pour sauver, nous

nous demandons si oui ou non il se propose de sauver pour l'éternité tous ceux qu'il a rachetés, ou bien, si oui ou non, il a fait des réserves à cet égard. Nous constatons que les Écritures exposent clairement qu'il y a des restrictions : par exemple, elles nous décrivent l'Age millénaire comme le temps où la malédiction adamique sera levée et ne reposera plus sur les hommes, le temps où n'aura plus cours le proverbe qui dit : les pères ont mangé des raisins verts et les dents des enfants en ont été agacées, "car en ce temps-là, chacun de ceux qui mourront, mourra pour son propre péché et non pour celui d'un autre" (Jér. 31 : 29, 30). Nous trouvons également la déclaration que lorsque le Seigneur régnera sur les nations, "ceux qui font le mal seront retranchés" (Ps. 37 : 9). D'autre part, l'Apôtre Pierre, après avoir parlé de ces "temps de rétablissement", ou Age millénaire, déclare qu'alors "toute âme qui n'écoutera [n'obéira] pas [à] ce Prophète, [le Christ glorifié - tête et corps] sera exterminée d'entre le peuple" (Actes 3 : 19-23). Faisant allusion à ce même type, un autre des Apôtres déclare "Si quelqu'un a méprisé la loi de Moïse, il meurt sans miséricorde : ... d'une punition combien plus sévère sera jugé digne celui qui a foulé aux pieds le Fils de Dieu, et qui a estimé pro-fane [litt. commun, ordinaire] le sang de l'alliance [de sacrifice] par lequel il avait été sanctifié [non pas justifié] (*)[Reprints 4435 - Trad.] et qui aura outragé l'Esprit de grâce [divine] ! ... C'est une chose terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant". "Car si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la Vérité [la connaissance de la grâce de Dieu en Christ, à laquelle Dieu veut que tous viennent à un certain moment] il ne reste plus de sacrifice pour les péchés, [l'expiation pour le péché adamique ne couvrira pas les péchés volontaires contre la lumière et la connaissance], mais une certaine attente terrible de jugement [rétribution] et l'ardeur d'un feu qui va dévorer les adversaires". - Héb. 10 : 26-31.

Il nous est clairement montré ici que les adversaires du Moïse-antitype (le Christ glorifié) seront dévorés ou détruits d'une manière plus sévère encore que ne le furent ceux qui s'opposèrent à Moïse. Mais si ceux qui s'opposèrent à Moïse furent punis de mort, comment ceux qui s'opposent à Christ peuvent-ils être traités plus sévèrement ? Nous répondons que la mort infligée par Moïse affectait simplement le reste de vie adamique possédé par les condamnés, mais ne pouvait toucher l'être, ou âme, véritable que Dieu s'était proposé de racheter et qu'il racheta effectivement par le sacrifice de la rançon de Christ. Cependant, celui qui, après avoir eu la connaissance de sa rédemption, refusera d'obéir au Moïse-antitype, sera puni plus sévèrement, car il perdra non seulement quelques années de sa vie condamnée, mais encore son âme, son être, son existence pour toujours, et cela sans aucun espoir de délivrance ; ceux-là et tous les adversaires seront dévorés, consumés comme du chaume, des épines et des chardons qui encombrent le sol.

D'une manière semblable, tout le Nouveau Testament témoigne catégoriquement que la loi de Dieu contre le péché sera rigoureusement appliquée par le Médiateur, les seules exceptions à cette règle absolue, étant faites pour tenir compte des faiblesses et de l'ignorance des humains ; nous avons le témoignage également que du fait que ces faiblesses et cette ignorance seront vaincues durant l'Age millénaire, par l’oeuvre graduelle du rétablissement, les exigences de la loi de Justice deviendront de plus en plus strictes jusqu'à ce que, finalement, le jugement par lequel notre Seigneur éprouvera, à la fin de l'Age millénaire, tous ceux qui resteront, ne sera pas moins sévère, pas moins crucial, que celui du

Père céleste ; dans cette épreuve, tomberont dans la Seconde Mort tous ceux qui pratiqueront le péché ou sympathiseront avec lui sous quelque forme et à quelque degré que ce soit. La perfection ayant été alors réalisée par les humains qui en auront été dignes sous l'action de l'oeuvre graduelle du rétablissement, les exigences de la Justice seront rigoureusement conformes à toutes les prescriptions de la droiture, à l'égard de toute parole, de toute action et de toute pensée.

Nous pouvons voir ainsi que la volonté de Dieu sera faite sur la terre comme au ciel - nous souvenant : (1) que c'est la volonté de Dieu que tous soient délivrés de la malédiction adamique et parviennent à la connaissance de la vérité ; (2) que c'est la volonté de Dieu que la vie éternelle soit donnée à tous ceux qui obéissent ; (3) que c'est également la volonté de Dieu que tous ceux qui désobéissent "soient détruits du milieu du peuple". Cet accomplissement de la volonté de Dieu aura lieu sur la terre, également, et nul ne pourra l'empêcher.

La rançon ayant été fournie à l'effet que tous les hommes puissent être délivrés de la transgression adamique, certains supposent qu'on doit s'attendre à un rétablissement instantané à la perfection complète de la nature humaine pour le genre humain. Mais une telle attente n'est ni scripturale ni raisonnable. Les Écritures ne laissent en rien entendre que l'oeuvre du rétablissement sera instantanée, mais au contraire elles montrent qu'elle sera graduelle. La tendance à s'attendre à un rétablissement instantané à la perfection absolue de la nature humaine est le résultat d'un faux raisonnement par lequel on suppose que la race ne pourrait être convenablement mise à l'épreuve pour la vie éternelle, sans être placée dans des circonstances aussi favorables que le fut Adam le père, c'est-à-dire sans être rendue aussi parfaite qu'il l'était. Nous allons prouver que cela est faux, que les hommes peuvent recevoir une épreuve beaucoup plus favorable pendant qu'ils sont imparfaits. Ce faux raisonnement précité suppose aussi que les faiblesses et les imperfections, communes à tous les hommes par suite de la chute, seraient des obstacles insurmontables qui empêcheraient les rachetés d'obéir à la loi divine, mais nous verrons que Dieu a abondamment pourvu à toutes les exigences de la situation. Si, au contraire, l'humanité en général était rétablie instantanément à la perfection de la nature humaine identique à celle dont jouissait Adam, cela signifierait pour les humains :

(1) Qu'étant des êtres parfaits, il serait exigé d'eux l'obéissance parfaite à la loi parfaite de Dieu, et qu'aucune excuse ne serait admise de même qu'aucune ne le fut pour Adam, le père. S'il est vrai qu'un petit nombre d'humains pourrait passer favorablement une épreuve de ce genre, à cause de l'expérience présente du péché et des leçons apprises sous cette expérience, nous devons néanmoins nous souvenir que la majorité des humains seraient tout aussi déficients sous le rapport de la connaissance du péché et de son châtiment que le fut Adam, le père, parce que le plus grand nombre des humains sont morts dans la première enfance, et les autres, dans une grande proportion, sont morts dans une ignorance relativement grande des différences entre la droiture et, l'iniquité.

(2) Une telle manière de procéder annulerait, dans une large mesure du moins, la grande

leçon que Dieu a enseignée au monde pendant six mille ans pour lui faire comprendre combien le péché est exécrable et doit être évité, car jusqu'ici la plupart des humains n'ont eu vraiment que bien peu de connaissance de la justice. Le cours d'instruction ne sera achevé pour l'humanité, que lorsqu'elle aura reçu. durant l'Age millénaire, les leçons portant sur le côté opposé de la question, montrant combien il est sage et profitable de pratiquer la justice.

(3) La race, si elle était rétablie instantanément à la perfection, serait pratiquement une nouvelle race qui aurait perdu, pour ainsi dire, tout, le bénéfice de ses expériences, car aucun de ses membres ressuscités parfaits, avec des facultés et des pouvoirs parfaits, ne serait capable de s'identifier complètement avec l'être qui, antérieurement, possédait des facultés et des capacités imparfaites ; quant aux enfants qui n'auraient jamais eu de connaissance, même d'eux-mêmes, il serait, impossible de les identifier. Si donc, tel était le plan de Dieu, il aurait pu tout aussi bien créer tout d'abord en Eden millions d'êtres humains, et les mettre alors tous à l'épreuve, que d' adopter un plan qui, par un rétablissement instantané, placerait des millions d'êtres dans des conditions identiques, sans aucun profit que soit de leurs expériences actuelles avec le péché.

(4) Si chaque individu était ainsi rendu parfait, instantanément, il n'y aurait pour l'Église son Seigneur, comme postérité d'Abraham, aucune occasion de bénir le monde, ni de remplir envers lui la mission de la "Sacrificature royale" (Gal. 3 : 16, 29). La disposition prise par Dieu pour former une "Sacrificature royale" implique qu'il y a des faiblesses, des imperfections chez certains de ceux que les sacrificateurs doivent aider et instruire. Ceux-ci auront aussi à accepter sacrifice et offrandes pour le péché, présentés par les humains, qui recevront d'eux, en retour, la miséricorde et le pardon des péchés. Il n'y aurait aucune raison de former une telle sacrificature, si le plan de Dieu comportait un rétablissement instantané au second avènement.

(5) Si le rétablissement devait être une oeuvre instantanée, pourquoi le "temps de rétablissement", aurait-il dû être fixé de mille ans, alors qu'une seule année serait un temps largement suffisant pour un rétablissement instantané à la perfection l'humaine et pour une mise à l'épreuve comme celle que subit Adam ?

(6) Si les humains devaient être amenés instantanément à la perfection absolue, cela impliquerait qu'il n'y aurait plus désormais aucune possibilité de miséricorde en leur faveur. Ils seraient sans excuse à l'égard de toute transgression volontaire, délibérée, intentionnelle. De plus, tout individu coupable de transgression, serait frappé personnellement par la sentence de mort, comme pécheur volontaire. Il n'y aurait plus de rédemption possible pour ceux-là ; ce ne serait plus du tout comme pour Adam, lorsque par "la désobéissance d'un seul", une race entière fut comprise dans la condamnation, et qu'ainsi un autre homme parfait devint le rédempteur de cette race. Dans notre cas particulier, chaque individu, serait un transgresseur personnel, et serait frappé personnellement par la sentence de mort. Si l'on voulait alors libérer de nouveau un transgresseur individuel du châtiment même d'une seule transgression, il faudrait une vie pour racheter sa vie : s'il y avait un million de

transgresseurs, il faudrait qu'un million d'humains parfaits et saints meurent en sacrifice pour expier leurs péchés ; mais Dieu, ayant pris des dispositions complètes pour tous en Christ, n'a pris aucune disposition en vue de n'importe quel autre sacrifice pour les péchés. Les humains, une fois rétablis à la perfection par Christ, ne pourraient prétendre à rien de plus par le mérite de son sacrifice parce que tous auraient reçu tous les dons miséricordieux projetés et assurés par sa rançon. Ceux qui auraient subi un rétablissement complet n'auraient plus, dès lors, aucun droit à bénéficier du sacrifice pour les péchés.

Mais considérons maintenant le caractère raisonnable du plan divin d'un rétablissement graduel qui progresse en proportion du développement de la réconciliation de l'homme avec le Créateur et sa loi, et les bienfaits de ce plan pour l'humanité :

(1) Tous, en vertu de la rançon donnée, doivent être réveillés de la mort adamique, comme s'il s'agissait d'un sommeil, ce sera le premier stade des bénédictions du rétablissement. Ils seront dès lors sous les soins, sous la garde, sous la haute surveillance des membres de la sacrificature royale, que l'expérience du péché et la victoire sur le péché, dans cet Age de l'Évangile, auront formés et préparés à être patients et secourables envers ceux sur lesquels ils règneront, comme Rois aussi bien que comme Sacrificateurs. - Apoc. 5 : 10.

L'identité de l'individu sera conservée, par le fait qu'il sera réveillé exactement aux mêmes conditions que celles perdues à sa mort. Les diverses étapes de son affranchissement progressif du péché et des faiblesses du temps présent, seront pour lui des leçons très profitables en ce qui concerne le péché et en ce qui concerne les bienfaits de la justice. Ainsi, pas à pas, le grand Rédempteur élèvera vers la perfection les humains qui feront des progrès pour l'obtenir, et cela dans la proportion où ils voudront suivre cette voie ; ceux qui, par contre, ne feront pas de progrès malgré toute la connaissance et les occasions qui leur seront alors accordées, seront, à l'âge de cent ans, retranchés de la terre des vivants, dans la seconde mort, sans aucun espoir d'un rétablissement ou d'une occasion futurs ; en effet, ayant eu cette occasion, et étant parvenus à une connaissance notable du bien et du mal, ils auront repoussé la grâce de Dieu en Christ, en ne tenant pas compte des instructions du Grand Prophète, et auront refusé de marcher dans le grand chemin de la sainteté (Es. 65 : 20 ; 35 : 8). Néanmoins, comme l'indique le Prophète, en mourant à l'âge de cent ans, ils pourront être considérés simplement comme des enfants, parce que tous ceux qui voudront faire quelque progrès, pourront continuer à vivre au moins jusqu'à la fin de l'Age millénaire.

(2) Dans, cette marche ascendante et progressive sur le grand chemin de la sainteté, au cours de l'Age millénaire, les humains, bien que toujours imparfaits, seront dans cette mesure couverts encore par les mérites du sacrifice de la rançon pendant qu'ils apprendront graduellement des leçons précieuses et qu'ils cultiveront divers fruits de l'Esprit ; dans l'intervalle, nombre d'infractions ou d'écarts se produiront encore, dûs à l'imprudence ou à la suite d'essais d'autres méthodes : ces fautes seront encore considérées comme des faiblesses adamiques et seront à ce titre, pardonnables le Souverain Sacrificateur.

Prétendre que la perfection physique ou la perfection de la connaissance soient nécessaires

pour une mise à l'épreuve pour la vie éternelle ou la mort éternelle, c'est nier que l'Église soit maintenant à l'épreuve dans ces conditions, alors que tous doivent, concéder que les Écritures affirment le contraire. Des perfections de ce genre ne seront pas davantage essentielles pour la mise à l'épreuve du monde. Les humains seront amenés, comme nous, d'abord à la connaissance de la grâce de Dieu en Christ avant qu'aucune mise à l'épreuve puisse commencer, et cette connaissance, Dieu a promis qu'ils l'auraient. Pendant qu'ils subiront l'épreuve, et pour couvrir leurs faiblesses héréditaires, ils auront les mérites de Christ, le Médiateur de la Nouvelle Alliance et cela pendant le temps fixé pour parvenir à la perfection (*). ["… while attaining perfection"- Trad.] Ce n'est pas avant la fin du règne du Messie que les humains obéissants parviendront à la perfection complète.

(3) Les Écritures montrent que le Millénium est le Jour du Jugement du monde, disant : "Dieu a établi un jour auquel il doit juger en justice la terre habitée, par l'homme [le Christ, Tête et corps] qu'il a destiné à cela" (Actes 17 : 31). Si le plan de Dieu était de contraindre le monde entier ou de sauver éternellement tous les membres de la race d'Adam, pourquoi appellerait-on l'Age prochain un Jour de Jugement ? Jugement signifie mise à le épreuve, test (ou examen, ou essai - Trad.), et cela implique le rejet de ceux qui ont été jugés impropres au but proposé et, par contre, l'acceptation et la bénédiction de ceux qui se sont prouvés dignes. Le Jugement est pour la vie éternelle ou pour la mort éternelle.

Il est à remarquer que la parabole de notre Seigneur sur les brebis et les boucs est applicable, non à l'Age de l'Évangile, mais au monde dans le Millénium. Elle débute ainsi (**)[Matth. 25 : 31 - Trad.] : "Quand le Fils de l'Homme viendra dans sa gloire", - et s'assiéra sur son trône glorieux quand, selon sa promesse, son épouse, l'Église "élue prendra part à son trône et à sa gloire - "alors toutes les nations seront rassemblées devant lui" ; et il les jugera, et séparera les brebis, les mettant à la droite de sa faveur, et les boucs à la gauche de sa défaveur. Cette séparation et ce jugement occuperont tout l'Age millénaire, et à la fin, les "brebis" seront toutes accueillies dans la faveur du Père - la vie éternelle - et les "boucs" désobéissants, avec leur chef Satan et tous les méchants, seront punis de la "destruction éternelle, retranchés, de la vie pour toujours, destruction symbolisée par un étang de feu et de soufre, la Seconde Mort.

Les Écritures montrent le jugement de ce grand jour de Jugement millénaire comme ayant lieu devant un grand trône blanc de pureté et de justice ; elles nous font voir quelle sera la décision du Juge : ceux qui auront, durant ce temps, cultivé et développé l'esprit du Père céleste, l'esprit d'amour, jusqu'à la perfection, seront comptés comme étant le peuple du Seigneur et recevront le "Royaume [le Royaume terrestre] préparé pour eux dès la fondation du monde". Les autres qui, pendant cette occasion favorable, n'auront pas développé, au plus haut degré, l'esprit d'amour dans leur caractère, à la ressemblance de celui du Seigneur, seront comptés comme des adversaires du Seigneur et, avec Satan, seront détruits. - comparez Apoc. 20 : 9-13.

Rançon - substitution

La doctrine de la substitution, clairement enseignée dans les Écritures, et fermement, défendue pendant des siècles par les chrétiens, tend aujourd'hui à être abandonnée par ceux qui croient au tourment éternel : raisonnant plus clairement que par le passé, ils discernent en général que si le tourment éternel est le salaire du péché et si notre Seigneur Jésus fut notre substitut dans le paiement de notre condamnation, cela impliquerait que, comme substitut, il faut qu'il soit dans le tourment éternel, autrement nous ne pourrions être libérés du péché. Ce raisonnement est assez juste, la difficulté est que les prémisses en sont fausses, car le tourment éternel n'est pas le salaire du péché ni la peine infligée à l'homme. Néanmoins, dans l'esprit de beaucoup, il reste un préjugé général contre l'idée de substitution, même après qu'ils ont compris que le salaire du péché c'est la mort, que notre Seigneur pouvait être et fut le substitut de l'homme dans la mort, et qu'il souffrit exactement ce que l'homme devait souffrir, dans le sens le plus positif et le plus absolu. Beaucoup de gens ont un préjugé contre ce mot substitution et demandent : Est-ce que le terme "substitution", est employé dans les Écritures ? Sinon, pourquoi l'employer ?

Voici notre réponse : Le mot " substitution" est un terme français [et anglais également - Trad.] et aucun mot français [ni anglais - Trad.] n'est employé dans les Écritures qui furent écrites en grec et en hébreu. Pourtant, si les traducteurs de nos versions françaises avaient voulu le faire, ils pouvaient, avec une parfaite convenance, employer le mot "substitution" parce qu'indubitablement, le texte grec contient l'idée de substitution et de substitut en de nombreux endroits. Le fait que le mot ne s'y rencontre pas provient simplement de ce que les traducteurs ne l'ont pas employé ; cependant, étant donné que nous cherchons à nous pénétrer de la pensée des Écritures dans les textes originaux, il est convenable que ce mot "substitut" soit utilisé parce que tout ce qui est en opposition à l'idée renfermée dans le substitut est également en opposition avec l'idée contenue dans le mot rançon. Comme nous l'avons déjà vu, les Écritures abondent en déclarations que nous avons été achetés par le précieux sang de Christ qui nous a délivrés en livrant sa propre âme à la mort pour payer la rançon de la nôtre. Qu'est-ce ceci, sinon une substitution ?

Lorsqu'une chose est achetée, ce qui est payé pour la chose achetée est substitué à cette dernière. Par exemple, si nous achetons un pain avec une pièce de monnaie, nous échangeons l'argent pour le pain, autrement dit nous substituons l'argent au pain. Si un fermier porte un sac de blé au moulin, et reçoit en échange une valeur équivalente en farine, le blé a été substitué à la farine et la farine a été substituée au blé. L'un est un prix correspondant (*)[ou équivalent -Trad.], une rançon, un substitut pour l'autre. C'est ainsi que dans le sens le plus absolu du mot, notre Seigneur, l'homme Christ-Jésus, se livra lui-même à la mort comme une rançon, en se substituant dans la mort à Adam le père (et à la race qui avait perdu la vie en lui) ; il fut une rançon pour tous, un substitut, un prix correspondant. A la vérité, dans ce dernier exemple, les faits sont plus précis que dans presque n'importe quel autre exemple que nous pourrions supposer, sauf dans le cas d'un échange de prisonniers de guerre, où l'on procède généralement avec grande minutie : celle d'échanger soldat pour soldat. colonel pour colonel, général pour général, chaque adversaire exigeant un prix équivalent, homme pour homme. L'achat du pain avec de l'argent n'est pas un exemple aussi parfait, parce que le pain et l’argent, quoique de même valeur, ne sont pas de la même espèce. Dans le cas de la rédemption de l'homme, Dieu exigea qu'il y eût correspondance

absolue en nature, en perfection, en toutes choses : un parfait substitut, un prix parfaitement correspondant devait être payé avant que la race pût être libérée de la sentence divine.

Un emploi du mot "substitut", commun parmi les hommes, a servi à jeter la confusion à cet égard. En temps de guerre, lorsqu'un contingent est nécessaire, et qu'un homme est pris pour servir dans l'armée, il est parfois. autorisé à chercher un substitut qui le remplace, sert à sa place dans l'armée l'homme qui fournit le substitut est ensuite libéré de toute obligation militaire. Cet emploi particulier du mot "substitut" dans les choses militaires convient assez bien dans le sens que l'homme qui est accepté par l'officier, comme substitut de celui qui est libéré, doit répondre aux exigences physiques du moment ; en second lieu, il faut qu'il soit lui-même un homme non appelé et, par conséquent, libre de s'offrir comme substitut. Ces détails correspondent au cas que nous considérons. Notre Seigneur s'offrit pour être le substitut à la place d'Adam le père ; il répondait à toutes les exigences du gouvernement divin, en ce qu'il était, de toutes manières, qualifié pour être le substitut d'Adam, Il répondait aussi à l'exigence qu'il n'était pas déjà sous la sentence de mort quand il prit notre place, s'offrir lui-même et fut accepté. Il avait une vie libre à donner, pour la vie perdue d'Adam.

Mais ici s'arrête l'analogie entre les deux substitutions, parce que, dans le cas du soldat, l'appel ou sentence était de prendre part à la guerre et à ses épreuves et difficultés, etc.. tandis que dans le cas d'Adam, l'appel, la sentence était pour la mort. L'harmonie entre ces deux emplois du mot "substitut" finit quand le soldat est accepté et part pour l'armée, ceci correspondant à l'acceptation par Dieu de l'offrande de notre Seigneur Jésus et, à son départ pour la mort. Le soldat substitué ayant été accepté à l'armée, le nom de l'appelé était donc rayé des listes d'appel, comme exempté ; quand Christ entra dans la mort pour Adam, le nom d'Adam fut rayé de la liste de la condamnation divine. Le parallèle ne va pas plus loin.

Nous agirons certainement avec sagesse en ne cherchant pas sans nécessité à imposer ce terme "substitution" à ceux qui, déjà, sont victimes du préjugé, par suite d'une mauvaise compréhension du sujet et qui, en raison même de ce préjugé, se trouveraient empêchés d'accorder à cette question toute l'attention convenable et tout le sérieux qu'elle mérite. Néanmoins, nous devons veiller spécialement dans notre propre coeur, à ce que nous soyons entièrement fidèles à l'idée de substitution laquelle est l'idée de la rançon. Quiconque, après avoir convenablement compris le sujet, ne croit pas que Christ fut notre substitut, n'exerce pas la foi en la rançon et, partant, ne possède pas la foi qui justifie devant Dieu.

Un autre plan de salut n'était-il pas possible ?

Beaucoup de gens qui ne comprennent qu'imparfaitement le sujet de la rançon, ont tendance à le discuter, et à dire qu'ils ne peuvent voir pourquoi Dieu n'aurait pu sauver le monde de quelque autre manière que par la mort de Son Fils, comme substitut ou prix de la rançon de l'homme. Nous leur répondons qu'ils ne voient pas le sujet de la manière qui convient. La question qu'ils devraient se poser n'est pas de savoir si Dieu n'aurait pas pu adopter quelque

autre moyen, mais bien : a-t-il adopté quelque autre moyen, ou a-t-il adopté le plan de la rançon ?

Sans aucun doute, la sagesse de Dieu aurait pu adopter un autre plan de salut pour l'humanité, mais nous pouvons, tout aussi positivement, poser en principe qu'aucun autre plan, qui aurait été élaboré, n'aurait été meilleur et, pour autant que notre jugement et notre connaissance peuvent nous porter à le concevoir, aucun autre plan n'aurait pu être fait, même par le Tout-Puissant, qui eût été aussi bon que celui qu'il adopta, toutes les circonstances et les résultats s'y rattachant étant pris en considération. Le fait que Dieu adopta un plan différent à l'égard des anges déchus prouve, pourrions-nous dire, qu'il aurait pu adopter un plan différent à l'égard de l'homme déchu. Il aurait pu faire avec l'homme ce qu'il fit avec les anges, mais, nous l'avons vu, cela n'aurait pas été plus favorable, mais aurait peut-être été moins désirable, selon le jugement de beaucoup de personnes

Même si nous devions supposer que par de tels plans, Dieu aurait béni et finalement rétabli un aussi grand nombre d'humains, nous verrions d'autres désavantages de cette méthode, à savoir : (1) combien plus terrible aurait été la dégradation morale de notre race, si elle avait été laissée en possession de toutes ses facultés mentales et physiques, et s'il lui avait été simplement permis de tomber moralement ! Quelle somme de péchés peut être apprise à fond dans la courte période de dix, vingt, cinquante ou cent ans, et quels abîmes de méchanceté auraient pu être explorés, et exploités, si les humains avaient continué à vivre avec des facultés intactes pendant six mille ans, séparés de Dieu, mais non condamnés à mort !

(2) Si même un tel plan de salut arrivait à sauver, éventuellement, un nombre aussi grand d'humains que le fera le plan adopté par Dieu, il ne nous aurait jamais révélé au même degré les qualités du caractère divin : (a) Nous voyons la Justice de Dieu dans l'infliction de la peine de mort, "même sur ceux qui ne péchèrent pas selon la ressemblance de la transgression d'Adam" mais qui naquirent simplement dans le péché, furent conçus dans l'iniquité et enfantés pécheurs, par hérédité (Rom. 5 : 14, 12 , Ps. 51 : 5), Dieu nous a ainsi révélé une justice qui, en aucun sens, n'acquittera le coupable, et n'acceptera rien qui ne soit absolument, parfait. (b) Il nous a ainsi révélé un amour, infiniment plus grand que celui que nous aurions pu concevoir autrement, un amour qui nous suivit et qui prit possession de nous "alors que nous étions encore des pécheurs", en payant pour nous le grand prix de la rançon de notre délivrance. (c) L'adoption de ce plan qui consista à condamner l'homme à mort, à le racheter de la mort, et ensuite, en temps voulu, à le rétablir en le délivrant de la mort par une résurrection, fournit à Dieu l'occasion de déployer sa puissance à un degré qui surpasse de beaucoup tout ce qui avait trait à sa création antérieure, si merveilleuse fût-elle ; il est incontestable en effet, qu'il faut une puissance plus grande pour accomplir la promesse divine de la résurrection de millions d'êtres qui ont vécu et qui sont, morts - pour les faire revenir avec leur propre identité, leur personnalité consciente étant ce qu'elle était - que celle qui fut nécessaire pour la création du premier homme. (d) Après son complet achèvement, ce plan divin révélera la sagesse divine d'une manière telle qu'aucun autre plan n'aurait pu la montrer, pour autant que nous soyons aptes à considérer d'autres plans. Il montrera

comment Dieu connaissait la fin dès le commencement, et comment il a exécuté toutes choses selon le conseil de sa propre volonté, même quand les anges et les hommes ne comprenaient pas le but et l'intention de ses opérations, et même quand les anges déchus et Satan supposaient qu'ils déjouaient la volonté divine. Il démontrera d'une manière indubitable que Dieu peut faire concourir toutes choses au bien, et à la réalisation du dessein divin. En fin de compte, il démontrera que la Parole qui sort de sa bouche ne retourne pas à lui sans effet, mais qu'elle exécute tout ce qui est son bon plaisir et accomplit les choses pour lesquelles il l'a envoyée. - Esaïe 55 : 11.

En outre, si, à l'égard de l'homme, Dieu avait suivi le même plan qu'avec les anges qui péchèrent, ou tout autre plan concevable, jamais Dieu n'aurait offert une occasion aussi splendide pour l'élection de l'Église de l'Evangile qui doit être le corps de Christ ; il n'y aurait pas eu, en effet, la même occasion magnifique pour le Logos d'être éprouvé, de démontrer sa fidélité, son obéissance au Père céleste, puis à cause de cela, d'être souverainement élevé et rendu participant de la nature divine. Il n'y aurait eu aucune occasion non plus pour le petit troupeau des rachetés de marcher sur les traces du Maître. Et finalement, nous voyons que ces leçons ne sont pas destinées à l'humanité seule, mais aussi à toutes les créatures intelligentes de Dieu sur chaque plan d'existence ; ces leçons ne serviront pas pour quelques siècles seulement, mais pour toute l'éternité.

" 0 profondeur des richesses et de la sagesse et de la connaissance de Dieu ! Que ses jugements sont insondables, et ses voies introuvables ! Car qui a connu la pensée du Seigneur, ou qui a été Son conseiller ?.. ... Car de Lui, et par Lui, et pour Lui, sont toutes choses ! A Lui soit la gloire éternellement ! Amen !" - Rom, 11 : 33-36.

Le précieux sang

NON, tout le sang des bêtes
Aux antiques autels
Ne rendait la paix aux mortels,
Non plus leurs âmes nettes.

Mais Christ l'Agneau céleste
Ota tous nos péchés ;
Sacrifice aux noms recherchés,
Sang plus riche, du reste.

Vois, mon âme, en arrière,
Le fardeau qu'Il porta.
Quand pour moi sa vie Il quitta ;

Ta rançon considère !

(Hymne 190)

Chapitre 16 - Le ministère de la Réconciliation ou du retour à l'unité (*) ['At-one-ment']

- Le ministère de la Réconciliation ou du retour à l'unité (*) ['At-one-ment']

Chapitre 16 - Le ministère de la Réconciliation ou du retour à l'unité (*) ['At-one-ment']

CE ministère est confié à la Sacrificature Royale. Oint pour prêcher la réconciliation. Pourquoi la joyeuse nouvelle n'est-elle pas appréciée ? Les résultats de ce ministère. - Persécution et gloire. - Comment la fidélité est mise à l'épreuve. - Seuls les fidèles pour-ront participer à l'oeuvre future de la Réconciliation.

"Or, nul ne s'arroge cet honneur, mais [seulement] s'il est appelé de Dieu, ainsi que le fut aussi Aaron. De même le Christ aussi ne s'est pas glorifié lui-même pour être fait souverain sacrificateur". - Héb. 5 : 4, 5.

La "SACRIFICATURE ROYALE" entière, dont notre Chef ou le Souverain Sacrifi-cateur, participe au ministère de la réconciliation ou du retour à l'unité (*) [At-one-ment".] Tous les Sacrificateurs participent aux "meilleurs sacrifices" qui ont progressé durant tout cet Age de l'Évangile et qui seront achevés à sa fin (Rom. 12 : 1) ; tous ceux qui prennent ainsi part aux souffrances de Christ auront, de même, part à sa gloire future comme participants avec lui au grand et glorieux ministère de la réconciliation du Royaume millénaire.

Quant à ces sous-sacrificateurs, ils "étaient par nature des enfants de colère comme les autres" ; ils avaient besoin d'être d'abord réconciliés ou ramenés à l'unité ("at-oned") avec Dieu avant qu'il pût les appeler à cette sacrificature, "car nul ne s'arroge cet honneur, mais [seulement] s'il est appelé de Dieu". Ce n'est qu'après avoir reçu la réconciliation des mains de notre Rédempteur, le Souverain Sacrificateur, que nous avons le privilège d'être considérés comme co-sacrificateurs, co-médiateurs, co-réconciliateurs.

Quiconque a reçu l'"esprit de filiation" qui fait de lui un fils de Dieu et un sacrificateur, est immédiatement poussé par cet esprit à commencer le ministère de la réconciliation, chacun selon ses diverses capacités et occasions. Chacun se rend compte, comme le fit le Souverain Sacrificateur, des directives de ce saint Esprit, disant "L'Esprit de l'Éternel est sur moi, parce que l'Éternel m'a oint pour apporter de bonnes nouvelles aux débonnaires [ce n'est pas encore le moment pour les orgueilleux, les arrogants, les coeurs durs et les profanes] il m'a envoyé pour panser ceux qui ont le coeur brisé, pour proclamer la liberté.., pour proclamer l'année de la faveur de l'Éternel..." (*) [Esaïe 61 : 1,2 - Trad.], c'est-à-dire la période pendant laquelle il plaît à Dieu d'accepter un petit trou-peau comme sacrifices vivants, grâce aux mérites du Rédempteur.

L'Apôtre Paul, l'un des sous-sacrificateurs, ressentit l'influence de cet Esprit qui le poussait à s'engager dans l'oeuvre de proclamation de la "rançon pour tous", accomplie par le sacrifice de notre cher Rédempteur ; il en parla à tous ceux avec lesquels il entra en contact et qui avaient "des oreilles pour entendre" ; il les exhorta tous à être réconciliés ("at-oned") avec Dieu, et à s'engager de suite dans les sentiers de la justice (ou "droiture" - Trad.).

Remarquez ce qu'en dit l'Apôtre en 2 Cor. 5 :17-20 :

"Si quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle-créature les choses vieilles sont passées [les anciens péchés, ambitions, espérances, etc.] ; voici, toutes choses sont faites nouvelles. Et toutes [ces choses nouvelles] sont du Dieu qui nous a réconciliés avec lui-même par Christ, et qui nous a donné le service [ministère] de la réconciliation [katallage - le même mot traduit par "réconciliation" en Rom. 5 : 11], savoir, que Dieu était par (*) [Voir note Diaglott, N.T. Goguel et Monnier, N.T. Buzy (catholique romain).] Christ réconciliant le monde avec lui-même, ne leur imputant pas leurs fautes [leur pénalité étant supportée par Christ], et mettant en nous [la sacrificature royale] la parole [le message, la bonne nouvelle] de la réconciliation [du retour à l'unité]".

"Nous sommes donc [parce que Dieu nous a appelés et nous a donné ce ministère en son nom et ce message de faveur à proclamer] ambassadeurs pour Christ [notre Tête ou Chef officiel ou Souverain Sacrificateur, et le représentant du Père], - Dieu pour ainsi dire, exhortant par notre moyen ; nous supplions pour Christ : "Soyez réconciliés avec Dieu".

Ce joyeux message qui, convenablement apprécié, devrait recueillir un prompt accord en tous lieux et de toutes les classes de la société, est généralement rejeté, et le prophète, parlant pour la Sacrificature royale, s'écrie : "Qui a cru à ce que nous avons fait entendre, et à qui le Bras [Christ, la puissance de Dieu à salut] de l'Éternel a-t-il été révélé" (Es. 53 : 1 ; Jean 12 : 38). Ce bras n'est efficace maintenant que pour un nombre de personnes comparativement petit, pour tous ceux que l'Éternel notre Dieu appelle à faire partie de la Sacrificature, car nul ne s'attribue cet honneur, sinon celui qui est appelé de Dieu.

La raison, pour laquelle ce message est généralement rejeté, apparaît clairement : réconciliation, ou retour à l'unité avec Dieu, signifie opposition au péché ; la paix avec Dieu signifie une lutte contre toutes nos faiblesses et désirs dépravés, retranchés dans notre nature humaine déchue ; cela signifie un changement complet, une conversion complète nous amenant du service du péché à celui de la justice (ou droiture - Trad.). Beaucoup de gens qui méprisent le péché (tout au moins sous ses formes les plus grossières et les plus viles), aspirent à une réconciliation avec Dieu et s'intéressent aux bénédictions qu'il n'accorde qu'aux "fils de Dieu" ; ils s'engagent dans le sentier de la justice en se réformant; mais ils voient bientôt que leurs propres faiblesses sont trop difficiles à vaincre et qu'en outre le monde entier s'est rangé du côté du péché. Les seuls qui peuvent se libérer de cet esclavage, dans lequel tous sont nés, sont ceux qui, en cherchant la délivrance, prêtent attention au témoignage du Maître: "Nul ne vient au Père que par moi" - le seul Médiateur - "le Chemin, la Vérité et la Vie". De plus, l'Apôtre nous informe que le grand Adversaire, "le dieu de ce monde a aveuglé les intelligences" de la grande majorité des humains avec le telles erreurs qu'ils ne peuvent pas apprécier l'avantage contenu dans l'offre de réconciliation ("at-one-ment"), obtenue par le moyen du Rédempteur.

Dans de telles circonstances, lorsque le péché abonde partout, faut-il s'étonner qu'être de véritables et fidèles ambassadeurs pour Dieu, au nom de Christ et à sa place (comme membres de son corps) signifie que les sous-sacrificateurs doivent marcher sur les traces du Souverain Sacrificateur, qu'ils doivent nécessairement souffrir avec lui pour la cause de la

justice ? Le grand Souverain Sacrificateur qui proclama très clairement "la Parole de réconciliation" fut méprisé, rejeté et crucifié par ceux qui faisaient profession d'aimer et de pratiquer la justice. Les Apôtres furent pareillement maltraités à cause de leur fidélité, de leur refus de compromettre le message, "la parole de réconciliation".

"Vous serez haïs de tous à cause de mon nom", "ils diront sur vous faussement toute sorte de mal à cause de moi". "Ne vous étonnez pas si le monde vous hait ; sachez qu'il m'a haï avant vous". Ces paroles prononcées par le grand instructeur devaient être vraies "jusqu'à la fin de cet âge". Elles sont aussi vraies aujourd'hui que jamais. Quiconque exercera fidèlement ses fonctions d'ambassadeur et annoncera hardiment tout le conseil de Dieu, ne tardera pas à connaître quelque chose des souffrances de Christ et pourra vraiment dire : "Les outrages de ceux qui t'outragent sont tombés sur moi". - Matth. 5 : 10-12 ; 10 : 22 ; Ps. 69 : 9 ; Rom. 15 : 3.

Ici encore, nous contemplons la merveilleuse sagesse du plan divin ; car c'est pendant qu'il accomplit son ministère sacerdotal de "la parole de réconciliation" auquel l'esprit d'onction le pousse, que chaque sacrificateur comprend la nécessité de s'offrir en sacrifice vivant, saint et agréable à Dieu, ce qui est son service intelligent (*) [Diaglott "service religieux rationnel," (raisonnable, intelli-gent. sage - Trad.).] - Rom. 12 : 1.

La mesure de sacrifice de soi-même et des souffrances pour Christ, endurées par chacun des consacrés, devient donc une mesure (du point de vue de Dieu tout au moins, car l'homme ne peut pas toujours la discerner) de la fidélité de chacun dans ses fonctions d'ambassadeur. Tout sacrificateur à qui font défaut les souffrances pour la cause de Christ, pour la cause de]a Vérité, doit donc avoir été un ambassadeur et un ministre infidèle de la Nouvelle Alliance. Ceux-là seuls qui, maintenant, sont fidèles comme de bons soldats de la croix, obtiendront le privilège inestimable de participer avec le grand Souverain Sacrificateur à l'oeuvre glorieuse de réconciliation ("at-one-ment") dans les conditions favorables de l'Age millénaire. Si nous souffrons avec lui, nous régnerons aussi avec lui. Si nous le renions, il nous reniera aussi [alors]". - Rom. 8 : 17 ; 2 Tim. 2 : 12, 13 ; Tite 1 : 16.

"Prends garde que personne ne ravisse ta couronne". - Apoc. 3 : 11.

"Sois fidèle jusqu'à la mort et je te donnerai la couronne de vie". - Apoc. 2 : 10.

Rachetés

Rachetés! Rachetés! Chantons le joyeux choeur!
Exultons, exultons, rendons gloire au Seigneur
Qui, du salut, nous fut le gage,
Et nous tira de l'esclavage!

Rachetés! Rachetés! du péché, du malheur!
Rachetés! Rachetés! connaissant le bonheur!
Rachetés! Rachetés! par le Sauveur,
Rachetés! Rachetés! gloire au Seigneur!
Rachetés ! Rachetés ! mot portant le repos,
Et la joie et la paix, car Jésus en héros,
De nos péchés porta la somme,
Son sang étant rançon pour l’homme.
Rachetés ! Rachetés ! quel avenir meilleur
Être en Christ, être en Christ notre Libérateur!
Et chanter toujours sa louange,
Lui qui pour nous prit honte et fange.